

UNIVERSITE DE LIMOGES

Ecole Doctorale 375 « Sciences de l'Homme et de la Société (S.H.S) »

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

U.M.R.-C.N.R.S 6042 Geolab

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Discipline : Géographie

Société et animal : contrôler la grande faune sauvage
L'exemple du chevreuil dans le département de la Haute Vienne

Présentée et soutenue publiquement par

Ludovic BOUSSIN

Le 11 septembre 2006

Composition du Jury :

Bernard Valadas, Professeur, Université de Limoges - Directeur de Thèse

Yvette Veyret, Professeur, Université Paris VII – Rapporteur

Jean François Staszak, Professeur Université Paris I Sorbonne - Rapporteur

Philippe Allée, Professeur Université de Limoges- Examineur

François Didolot, Ingénieur CRPF-Limoges - Examineur

Frédéric Ogé, chargé de recherche CNRS UMR ProdiG - Paris - Examineur

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord mon directeur de Recherche M. Bernard Valadas, pour sa patience et son ouverture d'esprit, M. Farid Boumédiène, ingénieur cartographe à l'Université de Limoges et M. Rémi Crouzevialle, les enseignants du département de géographie, en particulier M. Bernard Conant, qui a bien voulu relire mes travaux. Remerciements particuliers pour M. Jean François Staszak.

Je voudrais remercier mes camarades doctorants et en particulier ceux que je côtoie régulièrement : Pascal Bartout, Jullien Dellier, Mathieu Grafouillère, Myriam Guillabot, Hussein EL-Hage-Hassan, Claire Labrue, Sylvain Leroux, Pierre Papon, Sandrine Penys, Angélique Mauriat-Picou, David Romero et Benoît Savy.

Le personnel du SUFOP, le personnel du rectorat de Limoges.

Je tiens également à remercier les personnes auprès desquelles j'ai réalisé mes enquêtes, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Vienne, en particuliers les techniciens M. Yannick Bienvenue et M. Delpuech, M. ; la DDAF de la Haute Vienne. Les chasseurs qui m'ont accueillis, les ACCA de Azat le Ris, de Bessines, de Blond, de Châlus, de Cieux, du Dorat, de Chateauneuf la Forêt, de Montrol Sénard, de Neuvic Entier, de Pageas, de Saint Ouen sur Gartempe, de Saint Victurnien ; le CRPF et en particulier M. François Didolot et M. Bernard Pelissier; le Syndicat des Propriétaires Forestiers de la Haute Vienne, l'ONCFS et en particulier M. François Klein ; M. Philippe Ballon du CEMAGREF, M. P.H. Hansen-Catta et le magazine *Plaisir de la chasse*.

Enfin, mes proches, mes amis qui m'ont encouragé et en particulier Nilo, à mes côtés depuis déjà quelques années.

Sommaire

Introduction, p.7

Première partie : la condition de l'animal dans les sociétés occidentales : l'exemple du chevreuil, p.18

Chapitre 1 : La nouvelle condition de l'animal, p. 21

Chapitre 2 : La perception de l'animal, le cas du chevreuil dans le département de la Haute Vienne p. 69

Deuxième partie : l'animal sauvage, objet de contrôle et de gestion : l'exemple du chevreuil, p. 127

Chapitre 1 : La situation effective des populations de cervidés p. 131

Chapitre 2 : Les populations de chevreuils et leur biotope p. 153

Chapitre 3 : Une gestion prudente de l'espèce p. 187

Troisième partie : De la Nature à l'écosystème, de l'écosystème à l'anthroposystème ou comment appréhender la gestion de l'animal dans sa dimension spatiale: p 287

Chapitre 1 : La Nature, l'écosystème et l'anthroposystème, p. 291

Chapitre 2 : Un anthroposystème, le département de la Haute Vienne, p. 327

Chapitre 3 : l'animal sauvage comme produit d'une rencontre entre nature et culture, p. 373

Conclusion générale : Le chevreuil, la chasse, la gestion cynégétique et l'expérience issue de la démarche de géographe, p. 383

Introduction

La grande faune sauvage qui avait pratiquement disparu en France au début des années 1980 connaît aujourd'hui une abondance relative. Un animal comme le chevreuil a trouvé dans les campagnes françaises, des conditions favorables à son expansion, ce qui s'est traduit par une augmentation rapide de ses effectifs : en une vingtaine d'années seulement, il a colonisé l'ensemble des départements français. Au delà d'un simple aspect quantitatif, l'expansion d'une espèce comme le chevreuil est révélatrice à la fois des changements écologiques intervenus sur le milieu, mais aussi des évolutions socioculturelles des espaces ruraux, les deux étant d'ailleurs interdépendants. Souvent, la présence de cette grande faune sauvage est perçue comme un signe de qualité du milieu et des espaces naturels, si bien que l'abondance de la grande faune sauvage et du chevreuil en particulier amène la plupart des personnes à parler d'un retour à un état de nature originel. Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu (2002) ont eux-mêmes constaté que « *l'ensemble des espaces ruraux est en passe d'être considérés comme espaces naturels. La vieille distinction entre « espace naturel » et « espace ruraux » n'a plus grand sens* ». L'assimilation des espaces ruraux à des espaces naturels s'appuie sur une conception biocentrée de la nature parce que les lois qui interviennent sur leur fonctionnement sont celles de la nature. Cette conception pourrait convenir également à une géographie imprégnée de l'ambiance post-moderne qui prendrait en considération le côté émotionnel de nos contemporains et leur représentation de la nature. Cependant, l'amalgame entre espaces ruraux et espaces naturels n'est pas sans poser des questions de fond. Peut-on encore parler d'espaces naturels à partir du moment où ils ont été aménagés et transformés par l'Homme depuis des millénaires ? Les géographes se sont jusqu'à présent -2006- refusés à faire cet amalgame, réservant de façon très restrictive et anthropocentrée l'appellation de « milieux naturels » à une catégorie d'espaces de moins en moins représentés à la surface du globe.

Il est vrai qu'il n'existe pratiquement plus d'espaces naturels dans le monde. En France, l'Homme a marqué l'espace de son empreinte, en s'efforçant d'aménager, de génération en génération, pour le mieux – ou le pire- une nature parfois ingrate, allant jusqu'à mettre en valeur les espaces les plus contraignants. Aujourd'hui, force est de constater que de nombreux territoires se retrouvent en marge des espaces de production, parce que leur exploitation se prête difficilement à l'intensification des pratiques

agricoles et, de ce fait, n'est plus rentable. Ainsi, l'empreinte d'une mise en valeur antérieure s'efface, les interventions de l'Homme et son impact sur le milieu se font plus discrètes, jusqu'à considérer ces paysages en mutation comme l'unique expression de la nature. L'abandon des pratiques agricoles sur les territoires implique un changement rapide de leur physionomie. Sous nos climats tempérés, la dynamique de la végétation permet de passer en peu de temps d'une parcelle agricole à une parcelle de lande, dans laquelle les essences ligneuses vont progressivement dominer et lui conférer un aspect d'accrue forestière. Se profile alors le retour du « sauvage » avec son cortège diversifié de plantes et d'animaux. Le milieu devient favorable à un grand nombre d'espèces sauvages, dont les grands mammifères qui trouvent ici une place beaucoup plus favorable que dans les agro-systèmes à usage intensif. La biodiversité des milieux en cours d'abandon par l'Homme renvoie à des images et des représentations différentes, la friche et le retour de la forêt peuvent être perçus à la fois comme un signe évident de déclin, de pauvreté, alors que d'autres s'en réjouiront parce qu'ils auront l'illusion de se trouver en face d'espaces naturels. Ainsi, l'amalgame entre espace naturel et espace rural est rendu plus aisé même s'il n'est pas justifié scientifiquement. Pourtant le retour à un état de nature originel est illusoire et pratiquement improbable.

Dans les sociétés occidentales, l'illusion de voir des espaces naturels là où ne se trouvent en fait que des espaces ruraux sur lesquels la pression anthropique s'est relâchée, est d'autant plus forte que le retour de la nature est souvent planifié par l'Homme lui-même. Ainsi les animaux, et en particulier la grande faune, qui avaient quasiment disparu, ont été réintroduits dans le milieu. Les animaux sont de ce fait contrôlés, surveillés, et dans le cas de certaines espèces, contenus dans des espaces jugés appropriés (cerf, chevreuil, loup en particulier). L'Homme est donc un des premiers facteurs de la distribution de la grande faune sauvage. C'est la liberté de l'animal sauvage qui est alors illusoire, sa condition se rapprochant davantage d'un animal semi-domestiqué de type élevage hyper extensif -dans lequel le niveau des populations doit rester dans des mesures acceptables- que d'un véritable animal sauvage. La recherche de la stabilité du milieu et de son équilibre impose une régulation de la grande faune sauvage au moyen d'une gestion qui consiste à prélever les animaux surnuméraires, d'où le concept de « surplus récoltable ». Ajoutons également qu'il n'existe plus de territoire important où la nature seule se régule selon ses propres lois, il est donc difficile de trouver des écosystèmes où la chaîne trophique n'est pas tronquée

par l'absence des prédateurs naturels. Tout comme il est difficile de trouver en Europe des secteurs sans régulation cynégétique -il existe certes des zones de non chasse- ; partout s'exprime le besoin de contrôler les populations et d'affirmer l'emprise de l'Homme sur la nature. La gestion de la grande faune sauvage peut alors difficilement se passer des Hommes et devient particulièrement délicate dans les territoires ruraux faiblement peuplés.

Pour cette étude nous avons choisi d'étudier les populations de chevreuils qui nous ont semblé significatives des évolutions actuelles de la grande faune. En l'espace de quelques années, cet animal qui avait pratiquement disparu des campagnes de l'Europe occidentale s'est rapidement imposé en Europe et en France dans toutes les régions. Il est aujourd'hui le représentant de la grande faune sauvage le plus répandu, c'est pourquoi il nous a paru plus judicieux d'utiliser cet exemple plutôt que celui du sanglier ou du cerf. Le sanglier commet des dégâts dans les cultures qui font de lui un animal banni des espaces agricoles alors que sa présence discrète en forêt permet (facilement) de l'y tolérer. La traque qu'il peut subir restreint sa diffusion dans les espaces ruraux, d'où une présence discontinue sur l'ensemble des territoires. Quant au cerf, il correspond à l'animal sauvage auquel l'Homme n'accorde que des espaces restreints, par cantonnement sur de grands massifs forestiers, tant il craint que l'espèce ne se propage à l'ensemble des espaces ruraux. L'impact de ce mammifère sur la flore est en effet proportionnel à sa taille. Pourtant, il n'aurait aucun mal à s'adapter partout. A l'inverse, le chevreuil convient bien à une étude sur la gestion des territoires et à la gestion cynégétique, en particulier parce que cette espèce est présente de façon continue dans l'espace et dans tout type de milieu. Sa présence discrète et son impact réduit sur le milieu font de lui un animal plutôt bien toléré. Ainsi, il est présent dans les massifs forestiers, les régions de bocage ou encore les zones de grandes cultures. De plus, la progression de ses effectifs a été impressionnante, ce qui apparaît comme un succès inespéré car les tentatives de réintroduction de l'espèce avaient laissé quelques doutes sur la réussite d'une telle entreprise.

Il nous restait alors à choisir un territoire pour développer notre argumentation et notre analyse de géographe. Pour cela, nous avons choisi un espace faisant partie des régions à faible densité de population du Nord du Massif Central et qui présente des potentialités évidentes pour l'accueil de la grande faune sauvage. La région Limousin et plus particulièrement le département de la Haute Vienne nous semblaient appropriés puisque nous nous trouvons effectivement dans des territoires ruraux où les types de

biotopes favorables à l'espèce chevreuil sont bien représentés. En effet, il s'agit bien d'un territoire dont l'évolution au cours de ces 50 dernières années s'est traduite par l'abandon conséquent de surfaces consacrées à l'agriculture et suivant la dynamique des successions végétales, par le retour à un état de semi-naturalité. Ainsi, la progression des accrues forestières, et plus généralement des espaces consacrés à la forêt, qu'elle soit spontanée ou issue de la sylviculture intensive crée des paysages où massifs forestiers et espaces consacrés à l'agriculture sont étroitement imbriqués. Les potentialités d'accueil de ces milieux pour la grande faune sauvage sont certaines. De plus les secteurs ruraux du département connaissent également une faiblesse démographique qui n'est pas toujours compatible avec une gestion maîtrisée de la grande faune sauvage.

Lorsque l'on présente une étude dont le thème central est le chevreuil, on pourrait être en droit de s'attendre à un travail de biologie où l'animal et son biotope sont étudiés dans les moindres détails. Dans le cas présent, ce n'est pas l'espèce à proprement parler qui nous intéresse mais bien sa gestion, sa relation au milieu et au territoire ; ainsi nous avons souhaité travailler à la fois sur des paramètres naturels liés à l'animal, au milieu et sur des paramètres anthropiques. Il s'agit autant d'une étude de géographie sociale que d'une étude de géographie environnementale. En effet, la régulation anthropique est révélatrice des relations qu'entretiennent les acteurs du milieu rural avec leur territoire, et donc de la place qui est faite à l'animal sauvage.

Les méthodes utilisées s'inscrivent dans une démarche propre à la discipline géographique. A commencer par l'enquête auprès des différents acteurs de la gestion cynégétique dont le but a été de rendre compte de la façon dont le chevreuil et sa propagation sont perçues par les acteurs du milieu. L'enquête a consisté en la diffusion d'un questionnaire à questions semi-ouvertes, où la possibilité était offerte à l'interrogé d'ajouter quelques commentaires souvent révélateurs, tout en permettant un traitement statistique des réponses. Les résultats sous forme de tableaux permettent une analyse rigoureuse de cette enquête. Cependant, la rencontre des différents acteurs, parmi lesquels, les chasseurs, les propriétaires forestiers, les personnels des administrations de l'environnement et de la chasse nous ont permis d'avoir une approche anthropologique de la question qui laisse une large part à l'observation et à l'interprétation. La géographie est une science sociale à laquelle on a souvent reproché sa distance par rapport à l'Homme et pourtant il est difficile d'avoir un regard soi-disant neutre de la question alors que tout point de vue est relativement subjectif. La géographie s'intéresse

de plus en plus « *à ceux qui habitent les espaces sur lesquels elle se penche* » (Claval P., 2001). Ces enquêtes de terrain qui s'accompagnent d'entretiens plus ou moins privilégiés, de moment de partage au sens propre comme au sens figuré, ont certainement influencé notre point de vue. Notre mérite étant de le reconnaître plutôt que de revendiquer une impartialité totale sur la question.

De façon plus conventionnelle, l'enquête auprès des organismes de la chasse nous a permis de traiter statistiquement des données relatives aux tableaux de chasse, puis de réaliser des cartes avec l'apport des S.I.G. Les analyses et les constats ont été établis à différentes échelles. Notre approche du sujet a toujours été partagée entre une démarche qui insiste sur l'aspect humain et le rapport à l'animal sauvage en privilégiant les approches culturelles par le biais des questionnaires et entretiens ou encore au moyen de l'analyse systémique, et une démarche très rigoureuse en adoptant les préceptes d'une géographie se revendiquant d'être une science au sens étroit et s'appuyant sur des méthodes et des protocoles résolument scientifiques. L'expérimentation d'une méthode d'estimation de densité relative sur le département de la Haute Vienne s'inscrit dans la démarche du « cautionnement scientifique » de nos travaux sans pour autant lui accorder plus d'importance qu'il n'y convient. En effet, les moyens dont disposent les laboratoires de recherches de l'ONCFS sur le chevreuil ou même les simples Fédérations Départementales de Chasseurs ne nous permettent pas de faire prévaloir nos travaux sur ceux de ces chercheurs et techniciens. Cependant, l'emploi de techniques modernes comme le GPS, qui est en rapport direct avec la notion d'espace, l'utilisation du S.I.G qui nous donne une transcription géographique de nos données de terrain, la conversion de nos résultats en densité dans le souci de comparer différentes situations entre elles, constituent un apport géographique intéressant qui vient s'ajouter aux méthodes de suivi des populations de chevreuils. Pour cela, des relevés de terrain ont été effectués afin de constituer une base de données. L'ensemble conduit à une mise en perspective des résultats dans l'espace et le temps qui nous oblige à une réflexion qui fait évoluer la problématique. Ainsi, nos recherches s'inscrivent complètement dans la discipline géographique. Il nous restait à organiser les éléments de notre réflexion et à étayer notre démonstration.

Notre première partie constitue un préalable indispensable à notre étude sur le chevreuil : l'évolution de la condition de l'animal dans les sociétés occidentales et en particulier de l'animal sauvage, par l'exploration des perceptions et des représentations

auxquelles il renvoie, permet de comprendre comment la diffusion récente et rapide d'un animal sauvage comme le chevreuil a été rendue possible.

La première partie présente **le statut et l'image dont bénéficie l'animal sauvage dans les sociétés occidentales contemporaines**. La difficulté était que l'animal sauvage ne renvoie pas à une seule référence, mais à plusieurs. Les divergences de points de vue se traduisent alors par des conflits autour de la représentation et la place de l'animal sauvage dans les campagnes françaises. Ainsi, la présence du chevreuil dans les milieux anthropisés et les nuisances qu'elle induit ne sont pas sans poser de problèmes. En effet, la présence d'un animal a toujours un impact sur le milieu. Le chevreuil commet des dégâts (frottis et abroutissements en forêt) et provoque des accidents de la circulation qui concernent l'ensemble des usagers. Dans la mesure où la perception de l'animal par les différents acteurs du milieu contribue à la mise en place de la politique de gestion de l'espèce, cette perception de l'animal par les acteurs revêt donc une importance capitale. Nous nous servons de l'exemple du département de la Haute Vienne pour illustrer nos propos. La gestion du chevreuil est alors significative des divergences qui s'opèrent sur la gestion de l'espace rural dans son ensemble. Se confrontent d'une part une vision traditionnelle de l'espace rural, d'une part, comme lieu de production tirant profit des ressources naturelles, et d'autre part, une vision plus urbaine où l'ensemble des espaces ruraux est assimilé à la nature et où chaque animal doit occuper la place qui lui revient de droit et/ou de nature. Cette vision urbaine correspond à des rapports nouveaux que l'Homme souhaite entretenir avec la nature, la gestion du milieu dans son ensemble s'oppose alors aux intérêts catégoriels des producteurs agricoles et forestiers. C'est pourquoi la gestion traditionnelle des espaces ruraux ne peut qu'aller à l'encontre des aspirations de l'ensemble de la société.

Dans une seconde partie sera présentée **la situation effective des populations de chevreuils à différentes échelles spatiales**. Nous avons essayé de faire ressortir la tendance générale en Europe, des constats à l'échelle des états et des régions nous permettant d'apporter quelques nuances à nos propos. Il est d'ailleurs curieux d'observer que le phénomène d'expansion des populations de cervidés ne touche pas exclusivement l'Europe mais l'ensemble des pays occidentaux si l'on se réfère à la progression des effectifs de cerfs de Virginie au Québec. Il est intéressant de constater que les populations d'un cervidé comme le cerf de Virginie, ont une évolution comparable et simultanée à celle du chevreuil en Europe.

En France précisément, et ce depuis une vingtaine d'années, les populations de chevreuils connaissent une expansion surprenante. Si bien qu'aujourd'hui le problème n'est plus de gérer la pénurie mais l'abondance et, de ce fait, la régulation de l'espèce s'impose désormais. Pour comprendre comment cette progression rapide des populations de chevreuils a été possible partout en Europe, il nous a fallu parfaire nos connaissances écologiques. Pour cela, il nous semblait indispensable de connaître la dynamique des populations afin de discerner les facteurs responsables de son étonnante progression et de sa distribution. Ainsi, seront mis en avant les facteurs naturels qui expliquent le développement de l'espèce, d'une part les aspects zootechniques, en particulier la prolificité du chevreuil et ses étonnantes facultés d'adaptation, et en rappelant d'autre part le rôle joué par le milieu en tant que ressource de nourriture mais aussi en tant qu'habitat. Dans ce cas, les transformations de fond de l'espace rural de ces 50 dernières années représentent des améliorations considérables dont a bénéficié le chevreuil pour ses conditions de vie. Parmi ces transformations, la plus importante concerne la modification de la couverture végétale. Il s'agit à la fois du recul de l'espace agricole au profit des accrues forestières dans certaines régions et du rôle joué par la sylviculture intensive pour fournir un panel de milieux favorables.

Ensuite, nous verrons comment s'opère la régulation des populations de chevreuils. La gestion de l'espèce à des fins cynégétiques est clairement désignée comme responsable de l'expansion du chevreuil en France et dans les pays occidentaux. L'expansion des populations de chevreuils coïncide-t-elle davantage avec la mise en place du plan de chasse¹ en 1976, étendu à l'ensemble des départements français en 1979, ou bien trouve-t-elle son origine dans le lent processus de reboisement et de déprise agricole démarré dans les années 1950 ? L'exemple des populations de cerfs de Virginie au Québec, nous permettra de raisonner par analogie et de savoir qui du milieu ou des facteurs anthropiques faut-il faire intervenir pour avancer une explication. Il est bien évident que le géographe ne peut se contenter d'une explication déterministe, par laquelle le milieu conditionnerait le développement de l'animal sauvage, dans des milieux très anthropisés. Il nous faudra donc faire preuve de discernement pour évaluer la part respective des facteurs naturels et anthropiques dans la propagation rapide du chevreuil dans les campagnes françaises. Il convient d'ailleurs de noter les mutations de

¹ Plan de chasse : outil de gestion des populations de cervidés où l'on fixe pour la campagne de chasse à venir le niveau des prélèvements.

l' « image » de la chasse depuis les années 1980, elles-mêmes induites par des changements sociologiques profonds de la société. Le passage d'une chasse prédatrice et destructrice de l'environnement à une chasse qui se veut responsable et gestionnaire, fait du plan de chasse un outil très controversé auprès des propriétaires forestiers ou bien des responsables de l'administration. D'autant plus que la chasse, qui trouve une de ses justifications dans la régulation de la faune sauvage, pratique une gestion empirique puisqu'elle ne dispose pas des moyens suffisants pour mener une régulation justifiée scientifiquement. La carence de données concernant les effectifs est un obstacle majeur sur lequel sont venues buter toutes sortes d'expérimentations pour mettre au point des méthodes de dénombrement des populations. Nous proposerons alors une méthode résolument géographique pour tenter d'évaluer des densités relatives et les mesures de terrain effectuées en Haute Vienne selon un protocole expérimental apporteront un éclairage sur l'importance des populations de chevreuils, préalable indispensable à toute gestion rationnelle. Dans ce cas, y a-t-il une corrélation entre les plans de chasse et les relevés effectués sur le terrain ?

Enfin, dans une troisième partie, la question **de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique** sera discutée. La première justification de la régulation de la faune sauvage est la référence à une nature idéalisée où tout est équilibre. Cette nature là, qui n'existe pas dans les faits correspond davantage à celle d'une gestion idéale des anthroposystèmes où la notion d'équilibre se confond avec celle de la stabilité. La mystification d'une nature en idéal est difficilement écartée des conceptions scientifiques comme celle de l'écosystème. Le dogme de l'équilibre est aujourd'hui supplanté par le paradigme du non-équilibre : cette évolution ne remet pas en cause la notion d'équilibre mais insiste sur le fait que cet équilibre est dynamique et que la recherche d'un éventuel équilibre agro-sylvo-cynégétique ressemble à une quête perpétuelle. Les sempiternels réajustements auxquels sont assujettis les écosystèmes naturels ne sont en rien un modèle de gestion qui convient aux anthroposystèmes. Toute modification du niveau de population ou les interventions sur le milieu conduisent à faire osciller le point d'équilibre. La référence à la nature, qui reste un idéal, ou à l'écosystème qui est une abstraction réductrice du fonctionnement du milieu, ne nous éclaire pas sur le fonctionnement des territoires. La notion d'anthroposystème permet une approche holistique de la question et nous conduit à appréhender la gestion des territoires et de la grande faune sauvage sous le concept de système. L'écosystème dans lequel évolue le chevreuil fait partie intégrante d'un système élargi qui prend en compte

la dimension humaine de la gestion des territoires. C'est pourquoi la nature en tant que telle ne peut servir de modèle puisque la distribution du chevreuil dépend également de la gestion cynégétique. Le problème de la gestion des populations de chevreuil en Haute Vienne, comme ailleurs du reste, est qu'elle ne se fait pas sur la base de critères scientifiques de l'équilibre forêt/faune ou encore de densité, mais sur des appréciations subjectives où la part des intérêts de chacun prend le pas sur la gestion du milieu dans son ensemble (il y a une part de rural, de rentabilité et d'écologie qui motive les positions de chacun). La définition de l'équilibre oscille ainsi largement, selon que l'on soit au Québec, en Allemagne ou en Haute Vienne.

Nous nous servons de l'exemple de la Haute Vienne pour confronter le concept de l'anthroposystème à sa dimension spatiale. Si l'anthroposystème est un dé à trois faces, selon l'expression d'Yvette Veyret (2001) -qui inclut les dimensions biophysique, économique et socioculturelle- l'incidence de ces facteurs respectifs et de leurs combinaisons doit permettre d'expliquer la distribution spatiale de l'espèce chevreuil sur un département rural. Il sera nécessaire de faire la distinction entre les données sur le milieu naturel et celles qui résultent de la part anthropique de la gestion des territoires. Pour cela, le choix de critères discriminants sur lesquels opérer une sectorisation, la collecte de certaines données, leur traitement par l'apport du S.I.G, l'établissement de cartes, seront essentiels pour recouper les informations et les données recueillies.

Enfin, le traitement quantitatif des données, l'utilisation du SIG, ne sont pas exempts de tout reproche, la carte n'étant pas à même de rendre compte ni de la spécificité des territoires, ni de la spécificité des Hommes qui en ont la gestion. C'est pourquoi, nous présenterons dans la synthèse de nos recherches, une analyse géographique de la gestion cynégétique qui prendra ses distances avec l'analyse cartographique.

**I^{ère} Partie : la condition de
l'animal dans les sociétés
occidentales : l'exemple du
chevreuil**

Par « condition de l'animal » nous entendons la situation, l'état dans lequel se trouve un animal dans une société donnée, tant sur le plan matériel que sur les considérations intellectuelles qui l'entourent. Nous avons choisi de parler de l'animal sauvage. Que sait-on vraiment de la condition de l'animal sauvage dans les sociétés occidentales? La question en elle-même présuppose que les sociétés occidentales constituent un ensemble culturel, social et économique suffisamment homogène pour admettre que l'animal de façon générale, et l'animal sauvage en particulier, y bénéficient partout des mêmes considérations.

La condition actuelle de l'animal sauvage peut s'apprécier en reprenant l'évolution des relations entre l'Homme et l'animal qui ont constamment évolué. Ainsi, l'animal des peintures rupestres et l'animal de Descartes ne diffèrent pas simplement par la distance historique qui les sépare. Par ailleurs, il est aisé de constater l'opposition de la froide rationalité avec laquelle sont élevés les animaux domestiques destinés à la boucherie et la proximité à l'Homme parfois indécente dans laquelle sont tenus certains animaux de compagnie. Tout cela ne fait qu'alimenter les interrogations à propos de statuts différents pour les animaux selon les lieux, le temps et les personnes considérées. Le chien, par exemple, est un met très apprécié en Chine, alors qu'en Europe il ne viendrait à l'esprit de personne de manger son fidèle animal de compagnie. Il semble que les apports philosophiques sur la condition de l'animal sont en amont de la réflexion sur la condition de l'animal dans les sociétés occidentales. Les sciences Humaines et Sociales qui placent l'Homme au cœur de leurs préoccupations sont-elles en mesure de nous apporter des éléments pour comprendre comment se construisent les références à un animal sauvage contemporain ? Les nuisibles, le loup et les cervidés nous permettront d'illustrer concrètement les images parfois contradictoires auxquelles ils renvoient.

Les cervidés, en particulier, peuvent être tour à tour perçus comme l'incarnation du personnage de dessin animé « Bambi », comme un animal nuisible aux plantations forestières ou encore comme un gibier apprécié. Comme les populations de cervidés ont atteint des densités qu'elles n'avaient jamais atteintes auparavant, faut-il y voir une relation de cause à effet ? La rapide expansion des cervidés est un phénomène contingent, mais le rôle joué par la culture est, à notre avis, indéniable. Pour cela, une enquête de terrain, sollicitant les acteurs de la gestion des populations de chevreuils, pourra peut-être expliquer en partie comment un animal susceptible de commettre des nuisances a pu trouver des conditions favorables à son expansion dans des espaces

ruraux productifs. Seront abordées les images et représentations auxquelles le chevreuil renvoie et les conflits qui naissent de ces représentations.

Chapitre I : La nouvelle condition de l'animal

Il peut paraître surprenant de parler de nouvelle condition de l'animal sauvage puisque cela nous conduit à envisager les relations entre les Hommes et les animaux sous un aspect dynamique. Il est établi que les relations Homme/animal n'ont pas été figées mais ont évolué au cours de l'histoire. Donc, les relations actuelles que la société moderne entretient avec les animaux ne sont en rien représentatives des positions antérieures vis-à-vis de l'animal. La société moderne à laquelle nous faisons référence est celle qui est née à la fin des années 1950, engendrée par la vague d'urbanisation et d'industrialisation, ce qui l'a conduite dans le même temps à s'éloigner de ses racines rurales. L'urbanisation récente des sociétés au cours des 50 dernières années et la rupture qui s'est opérée avec la société rurale traditionnelle ont changé les rapports que les Hommes entretiennent avec la nature. Mais l'évolution de ces rapports n'ont pas que des origines sociétales et les découvertes scientifiques du XX^{ème} siècle remettent aujourd'hui en cause « le propre de l'Homme » et les barrières qui séparaient l'Homme de l'animal. Dans ce contexte, la place de l'animal sauvage dans les sociétés occidentales est perçue différemment de celle qu'elle occupait dans la société antérieure « traditionnelle ».

C'est pourquoi le statut de l'animal sauvage est justement remis en cause et fait l'objet de controverses dont les origines se trouvent dans un débat d'ordre philosophique : biocentrisme contre anthropocentrisme. Le biocentrisme nie toute barrière ontologique entre l'Homme et l'animal, tandis que l'anthropocentrisme, même le plus modéré, en rejetant les animaux dans la sphère de l'altérité, revendique la supériorité de l'espèce humaine sur toutes les autres. Ce débat a des répercussions dans le domaine juridique : si l'animal est capable d'éprouver de la souffrance (éthique pathocentrée), l'animal devient alors un patient moral et à ce titre doit bénéficier d'un statut juridique.

Le débat philosophique est d'un apport indispensable, mais les Sciences Humaines et Sociales, et en particulier l'anthropologie, nous donnent une image plus proche des relations qu'entretiennent les Hommes avec les animaux. Par ailleurs, une véritable prise de conscience tant en Histoire qu'en Géographie, surtout dans le monde anglo-saxon, confirme l'intérêt nouveau dont bénéficient les études sur l'animal. Ces études montrent avant tout que l'avènement des sociétés urbaines contemporaines a permis une redéfinition du statut de l'animal sauvage. Pour cela, le terme de « sauvage »

a lui-même subi une véritable reconstruction et renvoie à des images multiples. Il apparaît que s'est installée une nouvelle culture du « sauvage », selon l'expression empruntée à Sophie Bobbé (2000)², qui côtoie sans l'avoir fait disparaître la culture traditionnelle du « sauvage ».

La gestion de la faune sauvage est alors l'objet de nombreuses controverses. C'est d'abord le cas des animaux sauvages dits « nuisibles » qui pose problème. Le nuisible est encore défini par les dégâts qu'il peut infliger aux productions et au bétail, la prédation qu'il peut exercer sur le gibier ou par les maladies qu'il peut transmettre (rage), ce qui traduit bien ce rapport traditionnel à l'animal sauvage. Mais les considérations environnementales et les raisonnements scientifiques ont démontré que chaque animal occupe une place dans le milieu et possède un rôle dans l'écosystème et que l'élimination des animaux nuisibles soulève des problèmes écologiques et éthiques. Le terme de nuisible devient ainsi une référence proscrite, d'autant plus que des animaux sauvages autrefois considérés comme nuisibles ont été réhabilités auprès de l'opinion publique. L'exemple du loup est le plus probant, il est devenu un symbole fort du changement de statut de l'animal sauvage, lequel semble bien être à l'origine d'un conflit très médiatisé entre défenseurs et opposants du loup. Et pour cause, l'incursion du grand prédateur dans des régions françaises de pastoralisme remet en question les pratiques de l'élevage du mouton et, au-delà, les orientations de la gestion actuelle de l'espace rural de montagne. Les bergers français avaient depuis bien longtemps oublié le danger que représente le loup pour leurs troupeaux et font aujourd'hui l'amère expérience de son retour dans les Alpes françaises. Il convient de souligner que le loup ne pose pas autant de problèmes en Italie ou en Espagne alors que ces pays connaissent à la fois une activité pastorale importante et des loups en plus grand nombre.

Nous verrons que la gestion de la grande faune sauvage en forêt, et des cervidés en particulier, qui semble plus consensuelle, n'en est pas moins l'objet de polémiques.

² Sophie Bobbé est Anthropologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris). Auteur de plusieurs ouvrages sur les rapports que les communautés humaines entretiennent avec leur environnement, elle a également dirigé la collection « Nature extrême » aux éditions Autrement.

A) L'évolution des rapports entre l'Homme et l'animal

L'histoire des relations entre l'Homme et l'animal est un champ de recherche relativement nouveau, c'est la « nouvelle histoire » des années 1970 qui a ouvert la voie à une histoire des animaux. Eric Baratay (1998) historien et précurseur en ce domaine, insiste sur le fait que l'histoire des animaux, tout comme celle des enfants et de la nature, a toujours été laissée pour compte par les chercheurs. « *Cela s'explique, sans doute, par la forte coupure instaurée entre l'Homme et l'animal, par la difficulté du monde intellectuel français en particulier et de la société française en général à penser ensemble ces créatures(...) à la différence de ce qui se passe dans les pays anglo-saxons* ». Eric Baratay a centré ses recherches sur la perception du monde animal, ses représentations et leurs évolutions. Les rapports entre l'Homme et l'animal ont donc évolué au cours du temps et il apparaît que la servilité de l'animal, une forme de relation que nous aurions tendance à associer à des sociétés antérieures, n'a pas toujours été de règle. De façon générale, les conceptions des relations entre l'Homme et l'animal sont tout à fait liées au degré de développement de la civilisation comme le démontre Raymond Ramousse³ (2002).

Au commencement de l'humanité, l'Homme est une espèce parmi d'autres. « *Dès cette époque, l'animal sauvage avait en plus de son importance alimentaire, acquis une dimension culturelle et peut-être religieuse* » (Ramousse R., 2002). L'animal, représenté sous la forme symbolique du totem chez les amérindiens confirme bien le lien qui unit les représentations de l'animal et la spiritualité. Selon le Larousse, le totem, qui est à l'origine un terme algonquin, est un « *animal (quelquefois végétal, et très rarement chose) considéré comme l'ancêtre et par suite le protecteur d'un clan, objet de tabous et de devoirs particuliers* ». Par conséquent, le totémisme est « *une organisation sociale, familiale, fondée sur les totems et leur culte. Par extension, le totémisme est la théorie suivant laquelle le culte du totem constitue la forme primitive de la religion (Durkheim)* » (Larousse, 2002).

La révolution culturelle opérée par les peuples d'agriculteurs éleveurs constitue une rupture historique et implique de nouveaux rapports entre l'Homme et l'animal. La stratégie de l'expansion des peuples d'agriculteurs éleveurs s'appuie sur l'exploitation de la nature et en particulier sur celle des animaux. Raymond Ramousse (2002) cite

³ Ramousse R., 2002, *Socioécologie & Conservation* CNRS UMR 5558 -

quelques lignes de l’Ancien Testament, révélatrices des relations Homme/Nature chez les Hébreux, société avant tout pastorale du Moyen Orient. « *Soyez féconds, multipliez-vous, emplissez la Terre et soumettez-là ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre* » (Genèse, 1(28-31)). Nous reviendrons ultérieurement sur ces lignes pour nuancer les interprétations qui peuvent en être faites. Commence alors cette lutte incessante, opposant l’humanité à la nature symbolisée par la sphère de la forêt et des animaux sauvages. A partir de ce moment, l’animal sauvage qui échappe au contrôle de l’Homme est pourchassé, alors que l’animal domestique perd peu à peu son caractère sacré avec l’abandon progressif des sacrifices (Ramousse R., 2002).

Le XVII^{ème} siècle et l’avènement du cartésianisme marquent une nouvelle rupture historique dans l’évolution des relations entre l’Homme et l’animal. R. Descartes ne voit en l’animal qu’une machine et justifie ainsi son exploitation par l’Homme. Le cartésianisme peut en effet être considéré comme le modèle de l’anthropocentrisme absolu ou dogmatique qui accorde tous les droits à l’Homme et aucun à la Nature. La Nature est régie par des lois mathématiques et l’animal est assimilé à une machine complexe : le cartésianisme « *a si bien distingué les Hommes des animaux qu’il en est venu à considérer les derniers comme de simples machines* » (Ferry L., 1992). L’animal ignore donc la souffrance. Appliquées au domaine de l’élevage, ces considérations entraînent le non-respect de toute vie animale.

Auparavant, l’animal faisant partie intégrante de la création, il méritait à ce titre certains égards (Prudhomme C., 1996). Montaigne, par son humanisme, a reconnu que les animaux pouvaient être proches de l’Homme. Il est en effet persuadé de la capacité des animaux à communiquer, et donne donc à la communication animale pleine valeur de langage : "*qu'est-ce autre chose que parler, cette faculté que nous leur voyons de se plaindre, de se réjouir, de s'entr'appeler au secours, se convier à l'amour, comme ils font par l'usage de leur voix ?* ». De façon analogue, le cartésianisme et ses positions à l’encontre des animaux ne se sont pas imposés comme un mode de pensée unique. Christine Février (2004) ⁴ cite Condillac avec son « *traité sur les animaux* » ou La Fontaine qui s’est opposé au cartésianisme en conférant aux animaux qui animent ses

⁴ Christine Février, professeur de Philosophie en Classes Préparatoires Économiques et Commerciales et en Classes Préparatoires Scientifiques au Lycée Chateaubriand de Rennes, Cours sur le thème « L’animal et l’Homme », mis en ligne le 29 septembre 2004.

Fables des attributs humains. Construites d'abord comme des allégories animalières, les Fables vont ensuite plus loin lorsque La Fontaine entend donner la parole « à l'univers tout entier » et aux animaux en particulier, rejetés dans l'altérité. Condillac comme La Fontaine ont pris tous deux résolument position contre le cartésianisme. "*ce qui sous-tend l'édifice intellectuel et esthétique des Fables est la conviction d'une continuité entre l'animal et l'Homme*" (Février C., 2004).

L'entrée dans l'ère industrielle qui s'accompagne du phénomène de l'urbanisation marque une nouvelle étape dans les relations Homme/animal et coïncide avec un phénomène nouveau : l'animal de compagnie et l'animal familial (Ramousse R., 2002). Peut alors s'opérer un rapprochement entre l'Homme et l'animal et donc l'amorce d'un changement d'attitude. En Grande Bretagne, les différents courants chrétiens ont beaucoup œuvré pour la protection des animaux : « *les valeurs du Christianisme, de l'humanisme et de la philanthropie se sont unies pour prévenir la cruauté envers les animaux dans l'Angleterre du XIX^{ème} siècle* » (Chien-hui Li, 2000). Les différents courants chrétiens et surtout les évangélistes ont permis l'inspiration et le lancement du mouvement du bien être animal, et sont à l'origine d'une tradition philanthropique, même si les autorités de l'Eglise sont restées en retrait des débats et discussions sur l'amélioration de la condition animale (Chien-hui Li, 2000). Pourtant, les écrits bibliques et la pensée chrétienne sont accusés, selon une interprétation récente, de cautionner l'exploitation des animaux, en particulier dans le cas des élevages industriels ou de l'expérimentation animale. Peter Singer⁵, mais aussi beaucoup d'autres, auraient interprété la Genèse comme le commencement de la domination de l'Homme sur les animaux. A. Rod Preece et David Fraser (2000) ont montré que l'éthique chrétienne était plus complexe et que les écrits qui nous sont parvenus sont indissociables du contexte de la société pastorale dans laquelle ils ont été recueillis. Par ailleurs, il s'avère difficile de composer une éthique chrétienne vis-à-vis de l'animal parce que la Bible est elle-même l'objet de nombreuses interprétations souvent conflictuelles et inhérentes à son histoire complexe. La Bible opère l'amalgame de textes issus de l'ancien Hébreu et de textes de tradition gréco-romaine, ces apports confèrent à ce recueil une grande richesse mais aussi de nombreuses contradictions. Le résultat qui en découle n'est pas

⁵ Peter Singer, universitaire australien et leader du mouvement de libération animale. Auteur de *La libération animale*, 1993, Grasset

une éthique unique mais une tradition de débats irrésolus et de positions non arrêtées (Preece A. R. & Fraser D., 2000).

Un anthropocentrisme humaniste s'impose donc en cette fin de XIX^{ème} siècle. Il prône une attitude bienveillante à l'égard des animaux, tout en mettant en avant la situation moralement dégradante pour l'Homme qui résulte de leur maltraitance. Selon Kant, cité par Luc Ferry (1992), « *à travers le respect de la vie des animaux, c'est un respect que nous témoignons à nous-mêmes* ». Anne Marie Brisebarre (2000) constate les mêmes motivations chez les premiers militants de la SPA. « *Bien que de sensibilités politiques et idéologiques diverses, les premiers militants de la SPA, en majorité urbains, cherchent à lutter contre la violence envers les animaux, pour le perfectionnement moral des Hommes et une meilleure rentabilité économique* ». Ainsi la Loi Gramont (1850) dont les desseins sont autant la condition de l'animal domestique que le respect de la dignité humaine, est portée par ce courant humaniste et interdit pour la 1^{ère} fois en France les mauvais traitements infligés en public aux animaux domestiques.

A la fin du XIX^{ème} siècle, un pas de plus est franchi dans l'évolution des rapports Homme/animal avec les thèses développées par le courant utilitariste. Elles rompent définitivement avec l'anthropocentrisme humaniste qui n'accordait aux animaux que de la bienveillance et de la compassion, les Hommes n'ayant que de simples devoirs envers eux. Avec « *la pensée utilitariste, au contraire, l'Homme n'est pas le seul à posséder des droits, mais avec lui, tous les êtres susceptibles de plaisirs et de peine (...)* Il est donc aussi illicite de faire souffrir une bête qu'un être humain » (Ferry L., 1992). Henry Salt, l'un des fondateurs du mouvement utilitariste publiera en 1892 « *Les droits de l'animal dans leur rapport avec le progrès social* » qui prône la reconnaissance du droit des animaux sauvages et une éthique pathocentrée.

Peut-on vraiment parler de progrès pour la condition de l'animal au cours du XX^{ème} siècle? Certes, le siècle dernier a vu apparaître les premiers dispositifs législatifs pour la protection de l'environnement et de l'animal sauvage, ainsi que les débats sur le statut juridique des animaux. Mais ceci ne doit pas occulter la condition des animaux d'élevages industriels, élevés dans une froide rationalité déshumanisée, ou encore la non-considération dont bénéficient les animaux qualifiés de nuisibles dont on préconise non pas la régulation mais la destruction. Un paradoxe supplémentaire de notre époque où l'animal de compagnie s'est généralisé. Car les projections anthropomorphiques dont

il est l'objet en ont souvent fait un membre de la famille à part entière, si bien que sa condition n'a parfois rien à envier à celle de certains Hommes.

Le XX^{ème} siècle a vu l'élaboration des premières lois véritablement écologiques, restreignant la pratique de la chasse et consacrant l'animal sauvage. Il s'agit des lois promulguées en Allemagne par le III^{ème} Reich, qui puisent leurs inspirations dans le romantisme d'un état de Nature originelle. La loi du 24 novembre 1933 sur la protection des animaux est suivie de la loi du 3 juillet 1934 dont le but est de limiter la chasse. Cette dernière a le mérite de redéfinir le statut du chasseur qui n'est plus seulement un prédateur mais devient un acteur de la protection de l'environnement. Enfin la loi du 1^{er} juillet 1935 vise à la protection de la nature. Ce dispositif législatif est constitué des « *Premières lois au monde à concilier un projet écologique d'envergure avec le souci d'une intervention politique réelle* » (Ferry L., 1992). Mais ce projet politique qui émane d'un régime unanimement condamné a fait dire que la compassion pour l'animal n'implique pas pour autant celle à l'égard des humains, d'où des critiques adressées aux mouvements écologiques les plus radicaux qui vont jusqu'à considérer l'Homme comme un nuisible à la survie de la terre.

En France, il faudra attendre 1976 pour qu'une loi sur l'environnement soit promulguée : « *la loi de 1976 est une loi qui fait date. Elle marque un « tournant », une « révolution » dans la politique de protection de la nature. Elle vise à clarifier, coordonner de nombreux textes antérieurs afin de mieux sauvegarder la « nature » : flore, faune, animaux domestiques, forêts et bois entourant les zones urbaines, etc* » (Boussard I., 1997). Toutefois Isabelle Boussard insiste sur le fait que la protection des espèces n'est pas considérée, dans le droit français, comme une fin en soi, mais qu'elle se fait de manière indirecte à travers la réglementation de la chasse, la protection de la forêt. En cela, la loi de 1976 est une loi sur la protection de la nature, et concerne les questions d'environnement en milieu rural.

Si l'animal sauvage a gagné un statut qui semble difficile à remettre en cause, il faut reconnaître que la condition de l'animal domestique n'a pas eu la même évolution et a été victime de l'industrialisation de l'agriculture où il n'est plus qu'un moyen de production.

Le défi économique et technique qui consistait en l'autosuffisance alimentaire en Europe a été relevé en sacrifiant le bien être des animaux domestiques. Le seul moyen d'y parvenir a été l'intensification des pratiques agricoles et des élevages en particulier. Avec le concours des scientifiques, l'animal n'est plus l'automate de Descartes mais la

« *machine cybernétique* » pour reprendre les termes utilisés par Catherine et Raphaël Larrère (1997). La rationalisation des élevages par l'application de méthodes industrielles va jusqu'à dissocier l'animal de son environnement. Tel est le cas des élevages hors sol où les animaux sont confinés dans des bâtiments, sans relation avec le milieu extérieur. Pour cela, les exploitations agricoles se modernisent en s'endettant lourdement, et sont entraînées dans le tourbillon de la toute puissante logique économique. Les exploitations agricoles deviennent des entreprises industrielles dans lesquelles l'animal n'est plus qu'un produit ou un outil de production. Le système de l'élevage intensif conduit à une déshumanisation de l'agriculture, où l'Homme n'est plus directement responsable de la maltraitance infligée aux animaux. « *La critique, cette fois, ne porte plus seulement sur les mauvais traitements qui se surajoutent inutilement à l'exploitation des animaux, mais sur des systèmes jugés en eux-mêmes cruels, générateurs de souffrance. C'est, y compris indépendamment des interventions de l'Homme, que les animaux, du fait de la claustration, voire de la contention ne peuvent jouir d'aucun bien-être. Dans le contexte des densités industrielles, les mutilations sont devenues, non plus des actes de cruauté (c'est-à-dire, selon le Code pénal, " exercés sans nécessité ") , mais des actes inhérents au système d'élevage lui-même* » (Burgat F., 2001⁶). La condition de l'animal d'élevage est présentée alors comme un mal nécessaire au bien être de la société de consommation.

Toutefois, l'acceptation de cet état de fait est aujourd'hui de plus en plus remise en cause. Un puissant mouvement associatif qui a émergé dans les années 60, de concert avec le développement des élevages intensifs, a conduit à une institutionnalisation des problèmes du traitement des animaux (Burgat F., 2001). Le respect des animaux pour leur valeur intrinsèque, et donc l'obligation morale de leur accorder des droits, sont ces principes que défendent de nos jours le Mouvement de Libération Animale qui recrute de nombreux adeptes dans les pays anglo-saxons. Il mène ses combats aujourd'hui contre toute forme d'exploitation animale, en particulier contre l'expérimentation, la chasse ou les élevages d'animaux de boucherie. Mais la cause animale a gagné en sympathie auprès de l'opinion publique surtout après les scandales sanitaires provoqués par la crise des élevages intensifs.

Pourtant, la question du bien-être animal serait, selon une vision agrarienne, une vue de l'esprit propre aux urbains coupés des réalités de la vie des campagnes. Ainsi

⁶ Florence Burgat, 2001, philosophe

Paul Deramaix (1999) ne manque pas de décrédibiliser les défenseurs de la cause animale en insistant justement sur leurs profils socioculturels. « *Faut-il s'étonner, (...) que les promoteurs du droit animal se recrutent plutôt dans les milieux sociaux où le rapport instrumental à la nature est mis en arrière plan ? Il est certes courant de souligner l'origine petit bourgeoise, classe moyenne et urbaine, des mouvements zoophiles ; cette caractérisation sociologique, qui pourrait être caricaturale, témoigne cependant d'un autre usage de la nature que celui prédominant en milieu rural* » (Deramaix P., 1999). Catherine et Raphaël Larrère (1997) tiennent à peu près le même discours, même s'il est moins caricatural : une sensibilité typiquement urbaine aurait permis l'émergence de la question du bien-être animal. Des urbains qui ne connaissent des animaux que les relations qui les unissent à leurs propres animaux de compagnie. « *On ne peut s'empêcher de se demander si l'approbation qu'elle peut rencontrer -la cause animale-- ne repose pas plus sur une évolution des sensibilités que sur sa capacité démonstrative. L'urbanisation, la diminution de la population active agricole au sein même de la population rurale font que la grande majorité des citoyens n'a, de nos jours, que l'expérience des relations établies avec les animaux de compagnie (chiens, chats et autres canaris). Rapports affectifs, que l'on tend à idéaliser, avec une certaine propension à la projection anthropomorphique* » (Larrère C. et R., 1997).

Mais la situation est certainement plus complexe. Le côtoiement des éleveurs et de leurs bêtes dans les systèmes d'élevage traditionnels, introduit un rapprochement, voire une complicité entre l'éleveur et ses bêtes, et c'est pourquoi les systèmes d'élevages industriels et intensifs sont eux-mêmes l'objet de condamnation de la part d'une certaine catégorie d'éleveurs (Porcher J., 2002). La position de Sergio Della Bernardina vient conforter cette vision des rapports Homme/animal dans les sociétés rurales traditionnelles ou celles qui résistent à la tentation de l'intensification pour des raisons avant tout d'ordre culturel. Sergio Della Bernardina réfute l'idée selon laquelle les sociétés traditionnelles rurales ont toujours maltraité les animaux et que le bien être animal ne serait qu'une préoccupation récente des sociétés urbanisées. Le contact quotidien de l'Homme et de son animal crée un rapprochement inévitable. L'issue de cette relation, de cette complicité est-elle aussi inévitable puisque l'animal en tant que bien de production doit inévitablement mourir ; d'où une distanciation symbolique et nécessaire du paysan avec l'animal dans les derniers instants qui lui permet de passer à l'acte. « *La question qui se pose dans le monde rural, bien plus complexe et dramatique, est plutôt la suivante : comment concilier l'humanisation de la bête, qui est*

pour nous une tendance spontanée, avec l'épilogue inéluctable de sa mise à mort » (Bobbé S., 2000). Question qui n'a pas lieu de se poser dans les systèmes intensifs où l'animal n'existe pas en tant qu'individu, tellement la distance qui sépare l'entrepreneur agricole de son cheptel est énorme (Porcher J., 2002).

Par contre, il est indéniable que le phénomène de l'urbanisation et de l'animal de compagnie ont fait naître une sensibilité particulière à l'égard des animaux.

En effet, la condition de l'animal de compagnie est en opposition avec celle des animaux d'élevage. Aujourd'hui, l'animal de compagnie est considéré comme un membre de la famille dans laquelle il vit ; il fait l'objet de toutes les attentions de la part de ses maîtres, en développant une relation avec l'Homme sans y être contraint. Un animal de compagnie est présent dans 52 % des foyers français (Source : SOFRES, 1996⁷). Le lien entre l'animal et la nature est souvent invoqué comme une raison essentielle dans l'acquisition d'un animal. *« De plus il a le mérite d'inscrire l'individu dans un cadre contraignant, un horaire, une routine. En rapport avec le biologique »* (Roué M., 2002⁸). Nathalie Blanc (1996) a retenu l'exemple du chat en milieu urbain comme sujet d'étude : *« l'étude de la relation Homme/chat nous a paru pertinente dans la mesure où ce mammifère qui peut être approché, caressé, et devenir un compagnon familier de l'être humain dans le logement, peut aider à préciser la relation Homme/nature »* (Blanc N., 1996). Mais le chat possède en ville -comme à la campagne d'ailleurs- un statut ambigu selon le lieu dans lequel on le rencontre. A l'intérieur, c'est un animal domestique, à l'extérieur il devient un chat errant qui le rapproche de l'animal sauvage. Le chat errant représenterait un être hybride à mi-chemin entre le domestique et le sauvage ou entre l'artificiel et le naturel. Pourtant, ce chat errant *« est réputé éliminer rats et souris, qui sont plus nuisibles que les chats ; ainsi il s'inscrit dans une chaîne alimentaire naturelle, bénéfique pour la qualité de la vie en milieu urbain »* (Blanc N., 1996). Si un animal que l'on aurait pu en d'autres lieux et d'autres circonstances qualifier de nuisible trouve aujourd'hui grâce auprès des populations urbaines, c'est bien parce que la perception de l'animal en général a évolué. *« Pour l'urbain, l'animal sauvage a perdu son caractère de dangerosité et mérite d'être protégé ; l'animal domestique, moyen de production, a définitivement perdu son caractère sacré*

⁷ Enquête SOFRES, 1996, *Parc des animaux familiers français*.

⁸ Marie Roué, 2002, anthropologue.UMR *Appropriation et Socialisation de la Nature*, CNRS/MNHN, 57, rue Cuvier, 75 005 Paris, France

; par contre, l'animal de compagnie et l'animal familial humanisés deviennent le modèle principal d'animal » (Ramousse R., 2002).

De plus, en milieu urbain où le contact avec la plupart des animaux s'est perdu, ce qui distingue l'Homme de l'animal devient flou car l'animal domestique est devenu la référence. *« Dans cette perspective, l'animal sauvage prend une nouvelle signification. Antithèse de la domesticité, expression de la sauvagerie primitive, il devait être détruit ; traduction spécifique du principe de vie, incarnation de la beauté et de la pureté, il se voit doté de droits s'imposant à un Homme perverti par la civilité » (Darbon D., 1997).*

B) Vers un nouveau statut de l'animal sauvage

Rapprocher l'Homme de l'animal, conduit à reconsidérer le statut de l'animal sauvage. Il s'agit d'abord d'un débat philosophique de fond, où s'affrontent des systèmes de pensée. Ensuite, il sera nécessaire d'insister sur le nouveau champ de recherche que représente l'animal dans les Sciences Humaines et Sociales et dans des disciplines aussi variées que l'Histoire, la Géographie, l'Anthropologie. Les recherches entreprises en anthropologie sont à ce titre d'un apport indispensable pour voir comment se construit aujourd'hui la référence à un nouvel animal sauvage.

1) Le discours philosophique et le débat sur les relations entre l'Homme et l'animal

Depuis les années 1970, le statut de l'animal dans nos systèmes de pensée évolue. *« D'un côté, on reconsidère la part de l'animalité dans l'Homme, du "naturel" dans son comportement et sa culture (Wright, 1995). De l'autre, on réévalue la part d'humanité, de culture, d'intelligence, de conscience chez l'animal (De Waal, 1997 et 2001 ; Lestel, 2001) » (Staszak J. F., 2002).* De nombreux scientifiques de disciplines diverses, mais aussi des philosophes et des juristes prennent position pour reconsidérer les limites que l'on avait fixées entre l'Homme et l'animal.

En effet, les découvertes scientifiques ont jeté le trouble sur la frontière qui sépare l'Homme de l'animal, en particulier dans le domaine des sciences de la vie. Des disciplines comme la biologie ou la paléontologie ont cassé la barrière ontologique qui séparait l'Homme de l'animal. Le Darwinisme a longtemps été contesté et l'affirmation de liens de « parenté » entre l'Homme et le singe a souvent été caricaturés à la fin du

XIX^{ème} siècle. Une anecdote très connue sur l'accueil réservée en leur temps aux théories de Darwin nous est rapportée par Paul Mazliak (2002) : « deux jours après, l'évêque d'Oxford prit la parole, tourna les idées darwiniennes en dérision et finit par demander d'une manière sarcastique à Huxley " s'il descendait du singe par l'intermédiaire de son grand-père ou de sa grand-mère " » Mais ce qui, à priori ne peut guère surprendre de la part de l'Eglise marquée par le conservatisme, l'est par contre davantage lorsqu'un siècle auparavant, le grand Voltaire lui-même, cité par Paul Mazliak, « s'était écrié en lisant le Telliamed de Benoît de Maillet (ouvrage donnant une version fantasmagorique de l'évolution) : " Cela est fort bien, mais on ne me fera pas croire que je descends d'une morue ». Ainsi, en rabaissant la condition de l'Homme à celle d'un animal, certes plus évolué que les autres, les théories de Darwin, tout comme l'avaient fait auparavant l'héliocentrisme de Copernic et de Galilée, ont bouleversé la connaissance scientifique car elles remettaient en cause les conceptions judéo-chrétiennes de l'univers (Mazliak P., 2002). Les théories de l'évolution des espèces de Darwin, basées avant tout sur des observations, n'apportaient pas une preuve irréfutable des liens de parenté entre l'animal et l'Homme. Il en va tout autrement lorsque les travaux de génétique ont permis de découvrir la molécule d'ADN, qui renferme le patrimoine génétique. Cette molécule est fabriquée selon un code universel, combinaison de quatre molécules de base qui constituent les briques de cet assemblage : l'adénine, la thymine, la cytosine et la guanine. L'universalité du code génétique apporte la preuve irréfutable de la continuité entre les espèces (continuum philogénique entre les espèces). Ainsi l'Homme est parent avec les singes, Homme et singe étant tous deux des mammifères parmi d'autres : c'est précisément sur ce point que s'appuie la position antispéciste qui considère alors la différenciation entre l'Homme et l'animal comme une forme de racisme. Le mot spécisme a été formé par analogie avec les mots racisme et sexisme. Le racisme est une discrimination fondée sur la race, le sexisme sur le genre, l'antispécisme refuse toute discrimination fondée sur l'espèce et considère ainsi l'animal comme l'égal de l'Homme.

La légitimité de l'anthropocentrisme qui régit la plupart des relations que les Hommes entretiennent avec les animaux est de plus en plus discutée. Le débat oppose deux positions contraires : un anthropocentrisme dogmatique contre un biocentrisme ou antispécisme, l'anthropocentrisme humaniste se situant à mi-chemin entre ces deux positions radicales. Le débat philosophique se situe alors à ce niveau.

L'anthropocentrisme prône la différence radicale entre l'Homme et l'animal. L'être humain serait ainsi au centre et au sommet de la nature (ou de la création si l'on se réfère à la culture judéo-chrétienne). Le problème est que de ce principe peuvent découler de fâcheuses conséquences dans le comportement de l'Homme envers les animaux. On peut ainsi partir d'une position de domination de l'Homme sur les animaux pour tendre vers une exploitation sans limite de ces derniers. Par conséquent les Hommes se trouvent investis de la maîtrise et de la possession de la nature, se donnant le droit d'user et d'abuser des animaux.

Les critiques adressées à un anthropocentrisme dogmatique visent en premier lieu la logique de supériorité induite par cette position. Elle entraîne le non-respect, la méconnaissance de la vie animale, le risque aussi de voir apparaître des différenciations entre les Hommes eux-mêmes. La conception des Lumières qui distingue l'Homme de l'animal se base sur la différence nature/culture. L'Homme est un être de culture et s'arrache à sa condition d'être de nature, ce qui le distingue de l'animal. Au départ de cette réflexion, est posé le postulat que l'animal est prisonnier de son instinct, alors que l'Homme est libre, dans le sens où il n'a pas de comportement ou de choix prédéterminé. C'est dans cette possibilité d'arrachement à sa condition première que se trouve sa liberté. L'Homme a ainsi la possibilité de s'arracher à tout déterminisme biologique. C'est parce qu'il n'a rien de déterminé que l'Homme se construit au fil du temps, et qu'il est donc voué à une histoire. Par conséquent les peuples en dehors de l'histoire, les sociétés dites « sauvages », ont pu être considérés à un moment donné (l'époque coloniale) comme le chaînon manquant entre l'Homme et l'animal (Ferry L., 1992).

La position contraire à l'anthropocentrisme dogmatique est celle adoptée par le courant utilitariste dont dérivent des formes radicales comme l'antispécisme ou les courants biocentristes qui feraient des animaux des sujets de droit ou des patients moraux. Il est vrai que le débat pour savoir si les animaux doivent être considérés comme des personnes juridiques a lieu depuis l'Antiquité et a perduré du Moyen Age jusqu'à la Renaissance. D'ailleurs, Luc Ferry (1992) ne commence pas autrement son essai « Le nouvel ordre écologique » que par le rappel d'un procès fait à une colonie de charançon en 1587 dans un village de Maurienne. Finalement, la qualité de personne morale et juridique, réservée aux seuls êtres de raison, est une conception héritée de l'époque moderne et qui ne pourrait être qu'une parenthèse au regard de l'histoire (Ferry L., 1992).

Pour les courants de type utilitariste, l'animal est sujet de droit parce qu'il éprouve des souffrances. Il doit faire partie de nos préoccupations morales, cela conduit à une éthique pathocentrée. L'antispécisme est un courant qui dérive des positions utilitaristes, et il a été adopté comme idéologie par le Mouvement de Libération Animale (déclaration des droits de l'animal). « Le spécisme est à l'espèce ce que le racisme et le sexisme sont respectivement à la race et au sexe : la volonté de ne pas prendre en compte (ou de moins prendre en compte) les intérêts de certains au bénéfice d'autres, en prétextant des différences réelles ou imaginaires mais toujours dépourvues de lien logique avec ce qu'elles sont censées justifier. En pratique, le spécisme est l'idéologie qui justifie et impose l'exploitation et l'utilisation des animaux par les humains de manières qui ne seraient pas acceptées si les victimes étaient humaines ». Le « Mouvement de libération animale⁹ » fondé par Peter Singer¹⁰ a donc pour but de lutter contre ces pratiques et contre l'idéologie qui les soutient. Les objectifs de la Fondation Ligue Française des Droits de l'Animal¹¹ sont liés à sa conception philosophique des rapports qui doivent s'instaurer entre l'Homme et l'ensemble de la Nature. Cette conception est fondée sur la communauté d'origine de l'Homme et des autres espèces animales, qui est une réalité scientifique désormais incontestée. Il en résulte que les caractères propres à l'espèce humaine ne l'autorisent pas à revendiquer, à titre privilégié, la propriété de la vie ».

Les courants de la Deep Ecology vont encore plus loin dans ce raisonnement en affirmant que c'est d'abord l'ensemble de la biosphère qui deviendrait sujet de droit : « ce n'est plus l'Homme en premier chef qu'il faut protéger de lui-même, mais bien le cosmos comme tel, qu'on doit défendre contre les Hommes. L'écosystème -la biosphère- est dès lors investi d'une valeur intrinsèque bien supérieure à celle somme toute plutôt nuisible, qu'est l'espèce humaine » (Ferry L., 1992). Voici donc la position que défend un représentant de cette Deep Ecology « L'éthique environnementale tient sa

⁹ Le Mouvement de libération animale (sa philosophie, ses réalisations, son avenir) par Peter Singer http://perso.club-internet.fr/vadeker/humanite/liberation_animale.htm

¹⁰ Peter Singer est professeur de philosophie et directeur actuel du Centre for Human Bioethics à Monash University, Melbourne, Australie. Ce fut la publication en 1975 de son *Animal Liberation - A New Ethics for our Treatment of Animals* (traduction française La Libération animale, Éd. Grasset, 1992), qui le fit connaître du grand public. Souvent qualifié de «Bible du mouvement de libération animale», cet ouvrage énonçait dans un langage simple et clair les bases théoriques et pratiques en rupture avec le point de vue paternaliste des organisations traditionnelles de défense des animaux.

¹¹ Fondation ligue française des droits de l'animal: <http://league-animal-rights.org/index.html>

spécificité au fait qu'elle conçoit les êtres vivants non humains, ainsi que les êtres non vivants, comme des patients moraux, c'est-à-dire comme des êtres susceptibles d'être présentés comme des objets de préoccupation morale» (Gimeno P., 1998).

Les critiques adressées à ces courants sont, d'une part, que la possession de la morale et du droit est un monopole humain : les bêtes n'ont aucune aptitude au jugement et d'autre part que les objections à considérer les Hommes comme des animaux parmi d'autres ne sont guère convaincantes.

La position intermédiaire et conciliante qui est celle d'un anthropocentrisme éclairé ou humaniste n'est pas pour autant épargnée par les critiques. Elle consiste à dire que les Hommes ont des devoirs envers les animaux, qu'ils leur doivent protection et respect. Que les animaux ne sont pas sujets de droit mais objet d'égards, que c'est une question de bienveillance plutôt que de justice. Toutefois, un anthropocentrisme éclairé ou humaniste reste un anthropocentrisme, même s'il est atténué par des restrictions de prudence laissées en dernier ressort au libre arbitre des Hommes.

Ces débats philosophiques trouvent une application concrète dans le statut de l'animal sauvage. Une tendance qui s'affirme est d'accorder dans le domaine juridique un statut, voire des droits, aux êtres vivants et non vivants, ce qui confirme une évolution des mentalités par de nouvelles conceptions des rapports Homme/Nature : « Les textes juridiques contemporains, implicitement ou explicitement et de façon hétérogènes, se font l'écho de ces débats et témoignent d'une sensibilité accrue en Occident au « bien-être animal » (Février C., 2004).

Un cas concret se présente avec le projet dit " Grands singes " en Nouvelle Zélande visant à instituer, sur le plan juridique, un statut égal à celui des Hommes en faveur des grands anthropoïdes. Bien évidemment, ce projet trouve un large écho positif auprès des sympathisants de la cause animale. Patrice Deramaix (1999) propose son approche philosophique de la question et sa désapprobation du projet : « la proximité phylogénétique entre le singe et l'Homme est trop grande pour que l'abolition de la barrière interspécifique, sur le plan du droit ou de l'institution de l'humanité, ne pose pas problème précisément en raison de la nécessité de sauvegarder le statut propre de l'Homme, non pas comme être "supérieur" mais comme "être moral", sujet philosophique et disposant de droits (et devoirs) en raison de son humanité. » Son approche est donc celle d'un anthropocentrisme humaniste, qui nous semble l'attitude la plus représentative de notre époque.

2) Les apports respectif de l'histoire, de la géographie et de l'anthropologie à la discussion sur le statut de l'animal sauvage dans les sociétés occidentales

Nous venons de voir que le statut de l'animal sauvage dans les sociétés occidentales contemporaines provenait en grande partie des différents systèmes de pensée concernant la condition animale, mais pour expliquer complètement le phénomène il convient d'ajouter l'apport des Sciences Humaines et Sociales sur la question de l'animal et de l'animal sauvage en particulier. L'animal semble bénéficier d'un nouvel intérêt dans des disciplines aussi variées que l'Histoire, la Géographie, l'Anthropologie. Ces études s'accompagnent parfois de prises de position clairement affichées en faveur de la condition animale mais sont révélatrices du nouveau statut de l'animal dans les sociétés occidentales qui devient un sujet digne de préoccupations intellectuelles.

Après avoir abordé la question de fond qui se situe au niveau du débat philosophique, il nous a semblé nécessaire de faire le point sur la recherche universitaire, à défaut d'effectuer un véritable travail épistémologique. Les travaux réalisés peuvent en effet nous informer sur l'intérêt que suscite la question animale dans les sciences humaines et sociales, et au-delà situer nos propres travaux par rapport à la recherche actuelle.

- **L'animal des historiens**

Harriet Ritvo (2002) dans un article intitulé « *History and Animals Studies* » paru dans la revue *Society & Animal* propose un récapitulatif des recherches historiques dans ce domaine. Les « *animaux autres que les humains* » selon une expression chère aux anglo-saxons peuvent difficilement être caractérisés comme des nouveaux sujets de recherche en histoire. La zoo-archéologie, par exemple, a permis d'étudier au moyen de restes animaux, certains aspects des peuples n'ayant laissé que peu ou pas de traces écrites. Cependant, nous sommes surpris lorsque Harriet Ritvo (2002) reconnaît que les premiers travaux sur le sujet continuent à être dignes d'intérêts en citant notamment E. P. Evan (1906) et son enquête sur « *The criminal prosecution and capital punishment of animals* » rééditée deux fois ces trente dernières années, ou encore G. Loisel et sa très complète « *Histoire des ménageries, de l'Antiquité à nos jours* », laquelle fut publiée en 1912 (Loisel G., in Ritvo H., 2002). Ces références bibliographiques datant de la Belle

Epoque, prouvent implicitement le manque d'intérêt que suscita la question animale durant la majeure partie du XX^{ème} siècle.

Eric Baratay et Jean Luc Mayaud (1997) se montrent plus explicites lorsqu'ils reconnaissent que « *L'histoire de l'animal est un domaine historiographique seulement constitué dans la décennie 1980 en dépit de travaux antérieurs, mais isolés. Il est maintenant assez bien développé en matière d'archéozoologie et pour les périodes antique et médiévale. Il l'est moins pour les temps modernes, sauf en matière de consommation, et surtout pour l'époque contemporaine où les travaux des historiens sont encore peu nombreux* ». En effet, les dernières décennies ont vu des changements significatifs dans l'attitude des historiens à propos des études sur l'animal, ce qui se traduit selon Harriet Ritvo (2002), à la fois par l'augmentation du nombre d'études sur l'animal et par un changement significatif dans l'intérêt des historiens pour les études sur l'animal. La recherche sur l'animal a gagné en crédibilité, le nombre de sujets historiques correspondant considérés comme sérieux (ou légitimes) s'est accru. « *La transformation de cet intérêt en recherche d'historien n'aurait pas été possible, du moins personnellement, sans l'inventivité de la « nouvelle histoire » des années 1970, notamment celle qu'on appelait des mentalités et qui ouvrait les portes du grand large en construisant l'histoire de l'enfance, de la mort, de la sexualité, de la sorcellerie, du carnaval, des marginaux, etc* ». (Baratay E., 1998). Les phénomènes sociétaux contemporains ne peuvent faire l'objet de recherche qu'avec le temps et le recul nécessaire à l'analyse historique, c'est pourquoi il aura fallu attendre un certain délai pour que des sujets de société soient abordés par les historiens. Il en est ainsi des mouvements défendant la cause animale -apparus dans le dernier quart du XX^{ème} siècle - qui luttent entre autre pour l'abolition des élevages industriels ou l'expérimentation animale. Ce mouvement a gagné en popularité en Amérique du Nord et en Europe (Ritvo H., 2002).

L'attention des historiens envers l'animal est aussi encouragée par la vigoureuse croissance de l'histoire de l'environnement, un autre champ qui s'est développé de concert avec les mouvements politiques « verts ». L'histoire de l'environnement est un des plus vivants et attractifs domaine des recherches historiques qui a comme centre d'intérêt les racines des problèmes modernes comme la pollution ou des concepts plus génériques et plus controversés comme la « wilderness » ou la « Nature » (Ritvo H., 2002). « *L'histoire de l'environnement s'attache à étudier la relation évolutive entre l'Homme et son environnement, de la préhistoire à ce jour. Cette discipline est jeune,*

son appellation récente, sa terminologie encore indéfinie(...). En raison de sa jeunesse, cette discipline n'est pas encore institutionnalisée. Très peu de départements universitaires ou de centres de recherche européens l'étudient exclusivement. La recherche dans ce domaine est menée par des individus dans diverses institutions d'histoire, d'écologie ou d'archéologie et fréquemment ces chercheurs eux-mêmes, ne se définissent pas comme des "historiens de l'environnement" » (Szabo P., 2004).

De plus, l'effervescence intellectuelle créée par l'histoire environnementale appelle à élargir le champ des investigations. Ainsi, l'histoire de l'agriculture peut être conceptualisée comme l'intermédiaire entre l'histoire environnementale et l'histoire des technologies. Certes, l'animal n'est pas à l'ordinaire le plus prééminent des sujets de l'histoire environnementale, mais les recherches sur l'élevage, sur la chasse, sur la préservation des espèces en danger vont venir étayer les études sur l'animal (Ritvo H., 2004).

Si l'animal tend à être considéré comme un sujet d'histoire, c'est parce que deux tendances convergent. La première tendance est l'acceptation de la signification historique de l'animal par un nombre croissant d'historiens. La deuxième tendance est l'inclinaison des historiens travaillant sur le sujet à présenter l'animal comme une part de l'histoire générale et de lui conférer une place centrale dans leur étude. Beaucoup d'historiens ont choisi de travailler sur les animaux ; de même de plus en plus de sujets ont été intégrés à la discipline. Selon Eric Baratay et Jean Luc Mayaud (1997), les recherches sur l'animal sont « *transversales et polymorphes* », c'est pourquoi les Historiens n'écartent pas les apports extérieurs. L'histoire de l'animal « *est un champ multidisciplinaire (...) que les universitaires et les chercheurs devraient intégrer dans leurs projets de recherches et leurs directions de travaux* » (Baratay E., Mayaud J-L, 1997). Toutefois, si la plupart des ouvrages se référant à l'animal peuvent constituer des apports nécessaires à la compréhension du présent, les recherches historiques académiques dont la portée est autrement plus significative fournissent le contexte essentiel pour une étude interprétative (Ritvo H., 2002).

- **L'animal des géographes**

La géographie a connu une évolution comparable à celle observée en Histoire dans son approche de la question animale. Jody Emel, Chris Wilbert, Jennifer Wolch (2002) nous rappellent, dans un article intitulé « *Animal Geographies* », « *l'intérêt durable et significatif suscité par les animaux chez les géographes* » (trad. L. Boussin),

il convient de le préciser anglo-saxons. L'animal est un sujet traité depuis que la géographie est reconnue comme discipline à travers deux champs disciplinaires, la zoo-géographie et la géographie culturelle. En ce qui concerne la zoo-géographie, les travaux de Newbegin (1913) ont été précurseurs dans ce domaine. « *la zoo-géographie tente d'établir les lois qui expliquent la répartition des animaux à la surface de la terre ou à des échelles plus grandes, établir des modèles de co-variations spatiales entre les animaux et les autres facteurs de l'environnement* » (trad. L. Boussin) (Bennett, 1960 in Emel J., Wilbert C., Wolch J., 2002). Toutefois, il faut reconnaître que la zoo-géographie ne constitue qu'une branche mineure de la biogéographie dominée aujourd'hui par la phytogéographie, une composante de la géographie « physique » (Emel J., Wilbert C., Wolch J., 2002).

La géographie francophone ne s'est intéressée à l'animal que dans son rapport aux Hommes et aux sociétés. Seuls les travaux de Prenant (1933) (cité par J.F. Staszak, in Levy et Lussault, 2003) peuvent être intégrés à la zoo-géographie. Ainsi, l'animal a fait l'objet d'études à travers l'analyse des genres de vie et des relations Homme/milieu. L'agriculture, l'élevage et l'alimentation sont des thèmes privilégiés de la géographie historique et rurale dans lesquels l'animal a été étudié comme ressource : en tant que force de travail, en tant que source alimentaire et de matière première. L'animal était analysé en tant qu'objet (et non comme sujet) dans une perspective technique, ce qui explique que ces études ne concernaient qu'en de rares exception l'animal sauvage (travaux sur la pêche ou sur les sociétés "primitives") (Staszak J.-F., in Levy et Lussault, 2003).

Une géographie culturelle de l'animal émerge au début des années 60 englobant les études sur le rôle des facteurs humains dans la distribution et l'abondance de l'animal, insistant comme la zoo-géographie, sur l'espace et la distribution spatiale. Ces études se rattachent à une écologie culturelle, qui se focalise sur les origines de la domestication animale et qui accorde une place particulière à la région, et surtout au paysage. Dans un article précurseur, Carl O. Sauer (1952) insista sur le rôle de la domestication de l'animal dans l'évolution des paysages naturels vers des paysages cultivés (Philo C., Wolch J., 1998).

Cependant, le terme de « géographie animale » a disparu du discours géographique dans le dernier quart du XX^{ème} siècle. Il faudra attendre les années 1990 pour que se produise le renouveau de l'intérêt porté à l'animal grâce à l'essor de la nouvelle géographie culturelle anglo-saxonne. Les études culturelles en géographies ont

permis d'intégrer de nombreux apports multidisciplinaires et ont su profiter des recherches en Sciences Humaines et Sociales menées en anthropologie, en sociologie, en philosophie pour repenser la condition de l'animal.

Les théories post coloniales sur la race, le sexisme et le féminismes ont ouvert la voie pour de nouvelles représentations et considérations de l'animal, jusqu'alors « *figure absolue de l'altérité et de l'exclusion* » (Staszak J.F., in Lusssault & Lévy 2003). Jean François Staszak faisait justement remarquer dans la présentation du numéro 110-111 de la revue *Espace et Société* (2002) consacré à l'animal, que la plupart des auteurs des articles présentés étaient justement des femmes. L'animal constitue ainsi un sujet approprié au discours post-moderniste qui met l'accent sur la subjectivité de la connaissance, et dans ce cas précisément sur les limites entre l'Homme et l'animal. La réflexion sur la soumission de l'animal et par extension celle sur la barrière ontologique entre l'Homme et l'animal -voire la machine- sont au cœur de ces travaux et constitue ainsi un sujet d'étude géographique ; précisément en faisant intervenir le relativisme culturel pour montrer comment et pourquoi cette limite évolue selon le temps et l'espace, et selon les liens entre l'animal et l'Homme (Emel J., Wilbert C., Wolch J., 2002).

A partir des questions sur la soumission de l'animal, les géographes se sont penchés naturellement sur les questions d'éthique environnementale. Les considérations ontologiques sur l'Homme et l'animal conduisent certains géographes à prôner une éthique environnementale constituant une transposition de celle de E. Lévinas (qui a construit une philosophie de l'existence centrée autour de la réflexion sur autrui) dans les interactions Homme/animal (Jones in Emel J., Wilbert C., Wolch J., 2002). Partout transparait un idéal de justice, qui devient un leitmotiv pour beaucoup de géographes de l'animal ; certains allant jusqu'à recommander une "pratique sauvage" ou une démocratie radicale qui ne s'appliquerait pas seulement aux peuples mais aussi aux animaux (Emel J., Wilbert C., Wolch J., 2002). Ce qui illustre l'engagement de certains chercheurs et les inscrit dans une géographie culturelle tendance postmoderniste. L'engagement des géographes qui prennent fait et cause pour la condition animale peut s'inspirer d'une géographie radicale qui a cherché à dénoncer les imperfections de ce monde et s'est opposée à une géographie néo-positiviste empreinte de conservatisme. « *L'épistémologie néo-positiviste incorpore à son insu une dose de conservatisme lorsqu'elle considère la réalité sociale comme le seul ordre possible : elle renonce à*

dénoncer les imperfections présentes dans le monde et à se demander si d'autres formes d'organisations sont réalisables » (Claval P., 2001).

Un autre aspect de la géographie culturelle postmoderne est représenté par une nouvelle forme d'appréhension de l'espace à travers l'étude des lieux et des paysages, – où le lieu n'est pas simplement un contenant, un espace neutre mais au contraire un espace vécu, qui véhicule une expérience humaine- qui permet aux géographes de conduire une réflexion sur la place de l'animal, son inclusion ou son exclusion, ou sur des questions d'éthique environnementale. L'animal peut ainsi être étudié dans un cadre naturel ou en milieu urbain : *« les mutations de la cohabitation dans la maison, la ville ou la région, des Hommes et des animaux (cafards, rats, pigeons, chiens et chats, ours, loups et coyotes, etc.) renvoient à des évolutions dans les rapports des Hommes aux animaux, mais aussi à des changements dans les rapports des Hommes à l'espace et au milieu. Si l'animal a un lieu, qui participe de sa définition et de son statut, le lieu en retour est affecté par la présence de l'animal* » (Staszak J.F., 2002). Les études sur l'animal et les lieux peuvent inclure des lieux spécifiques comme le zoo, des « zones frontières communes » dans lesquelles les animaux libres et les Hommes se partagent l'espace. *« Le zoo est une institution liée au pouvoir et à l'entreprise coloniale, à travers la représentation de l'ailleurs exotique et du sauvage. Y mettre en scène un animal, c'est y proposer une vision du monde, dont la composante politique est notable* » (Hancock C., Staszak J.-F., 2002) Les géographes peuvent orienter leurs recherches sur l'inclusion ou l'exclusion de certains animaux selon des types de lieux, dont les villes. Les travaux portent alors sur les animaux en ville, de la blatte au chien et au pigeon. Les zones péri-urbaines « sauvages » des régions de grandes métropoles restent malgré tout perméables à la fois aux gens et aux animaux. En dépit d'habituelles exterminations, l'intérieur des cités abrite une population animale de l'ombre (Blanc N., 1996), (Wolch, West & Gaines, 1995 in Emel J., Wilbert C., Wolch J., 2002).

Les animaux sauvages sont également porteurs de symboles forts se rattachant aux lieux, aux modes de vie et aux moyens de subsistance. Une race locale aujourd'hui conservée dans un écomusée mais écartée des logiques productivistes actuelles devient un symbole fort d'un héritage culturel, un patrimoine légué par une ancienne société rurale (Philo C., Wolch. J, 1998), (Yarwood R., Evans N., 2000) (Emel J., Wilbert C., Wolch J., 2002).

Les positions des géographes francophones sont en retrait de celles de leur homologues anglo-saxons. *« Dans le champ de la géographie sociale et culturelle*

francophone, l'animal est abordé comme un produit et un enjeu dont l'analyse permet de mieux comprendre les rapports des sociétés à leur environnement et leurs espaces ». (Staszak J.F., in Lussault & Lévy, 2003). La dénonciation d'un système concentrationnaire n'est pas encore de mise pour traiter des élevages intensifs, certains géographes –qui se réclament pourtant d'une géographie sensible- parlent volontiers d' « ateliers ». Doux euphémisme en réalité, utilisé pour masquer sous une image rassurante, la froide rationalité des élevages industriels où l'animal n'est plus qu'une machine à produire ou un simple objet.

Les géographes anglo-saxons vont plus loin car l'animal devient un sujet de choix pour la géographie culturelle de tendance postmoderniste. Les études sur l'animal prennent alors la forme d'engagement en faveur de la cause animale, ce qui permet aux géographes, en qualité d'intellectuels, de prendre clairement part aux débats qui animent les sociétés occidentales contemporaines. En Géographie, la barrière ontologique entre l'Homme et l'animal sera l'objet de discussion car elle permet de relativiser la connaissance scientifique. Cette barrière ontologique pourra être relativisée en étudiant comment les références culturelles se sont progressivement imposées. La barrière ontologique sera aussi l'occasion pour les géographes de se prononcer sur une éthique environnementale. L'animal peut être étudié à travers le lieu, le territoire ou le paysage. La question de la place de l'animal sauvage sur les territoires pourra être abordée à partir de son inclusion ou de son exclusion. Enfin, l'animal pourra être étudié indifféremment en milieu rural comme en milieu urbain. La géographie se trouve alors armée d'un solide bagage épistémologique pour pouvoir traiter de l'animal de façon originale, selon une démarche qui lui est propre.

- **L'animal des anthropologues**

L'anthropologie constitue l'étude de la dimension sociale de l'Homme. L'anthropologie s'intéresse aux pratiques comme aux représentations. La position de l'anthropologie vis-à-vis de l'animal se rapproche de celle dressée en histoire comme en géographie. Selon Molly Mullin (2002) les différentes déclinaisons de l'anthropologie font que les recherches portent sur un large champ d'études et à ce titre peuvent inclure légitimement les études sur l'animal. Toutefois, les constats sont les mêmes que dans les disciplines voisines, l'animal jusqu'alors figure de l'altérité restant largement méconnu des anthropologues. Cependant, des avancées significatives se sont produites dans ces dernières années, ce qui a provoqué un nouvel intérêt pour l'animal. De nombreuses

considérations ont été bouleversées avec de nombreux ré-examens des postulats et des hypothèses couramment admises à propos des relations entre les animaux et les humains. Un premier changement réside dans l'intérêt porté aux relations Homme/animal, devenu un respectable centre d'intérêt, ce qui se manifeste aussi sur l'enseignement du sujet par l'anthropologie culturelle, archéologique et biologique. « *Les recherches de l'anthropologue en général peuvent porter sur l'historique, la spécificité du contexte de n'importe quelle relation Homme/animal. L'anthropologie montre que les relations Homme/animal n'ont rien d'innées et n'ont rien d'universelles mais sont le produit de contextes et d'acteurs particuliers. En soit chaque relation offre un trait original. Ces relations offrent souvent des perspectives de conflits et d'intérêts* » (trad. L. Boussin) (Mullin M., 2002).

Les études sur l'animal ont donné l'opportunité à de nombreux anthropologues de repenser le concept de culture (Fox et King in Mullin M., 2002). Ces quinze dernières années ont vu beaucoup d'interrogations sur l'utilité et la validité du concept. Les raisons sont complexes mais elles intègrent que les problématiques fonctionnent de façon duale et hiérarchique : culture/nature ; humain/animal ; esprit/corps ; male/femelle. Dans cette même période l'anthropologie culturelle qui a montré des alternatives au concept de culture et l'anthropologie biologique, -la primatologie en particulier- ont aboli la thèse selon laquelle la culture est uniquement le fait de l'Homme. En effet, de nombreuses études comportementales sur les primates ont montré que certains de leurs comportements (gestuelle, alimentation) n'étaient liés en rien à des conditions écologiques particulières, ce qui montre que la notion de culture s'applique aussi aux primates (King in Mullin M., 2001). Pour les primatologues du monde entier, la probable extinction des espèces de grands singes dans leur milieu naturel, et cela à brève échéance, encourage la dimension politique et éthique des recherches scientifiques sur les interconnexions humain/animal. Pour cela et dans beaucoup d'autres formes de recherches, les anthropologues de courants différents doivent partager un langage et des buts communs (Mullin M., 2002).

Albert Piette (?) réfute l'idée d'une approche classique considérant soit les Hommes, soit les animaux et qui « *évite de penser la spécificité de l'animal comme interagissant des humains* ». Albert Piette souhaite étudier les relations Homme/animal en pensant ensemble les Hommes et les animaux. Ses recherches l'ont amené à prendre position pour une étude du fait « socio-animal » ou l'animal est une entité sociale

construite. Le constat qu'il a dressé l'amène à considérer quatre types d'approches classiques pour traiter de la question animale. Celles-ci considèrent soit les Hommes soit les animaux. Albert Piette distingue comme première approche celle des disciplines zoologiques comme l'éthologie et la psychologie animale, focalisant exclusivement sur l'animal. Une deuxième approche des études animales consiste dans « *l'analyse sociologique des relations sociales, des systèmes de pratiques ou de représentations associés à l'animal* ». Dans ce cas, l'animal est considéré la plupart du temps comme un prétexte fourni au chercheur préoccupé par les activités et les infrastructures humaines concernant le système domestique en général et plus particulièrement la reproduction, la consommation, l'élevage ou la mort de l'animal. Un troisième type de recherches, directement dérivé des précédentes, consiste « *à dissoudre l'animal comme actant spécifique en analysant, hors situation, à quelles valeurs et représentations culturelles il renvoie et dont il n'est que le signe, le symbole, la métaphore. Ce n'est pas en lui-même que l'animal est intéressant mais parce que les pratiques dont il est l'objet disent quelque chose sur la culture ou la société* ». L'étude de la représentation de l'animal et des rapports Homme/animal est révélatrice des changements de l'ensemble de la société. Dans ce cas, l'animal est bon à penser et non à observer parce qu'il est révélateur de quelque chose sur la société humaine. Marie Roué (2002) nous parle « d'animal-miroir » dans une société où l'individualisme prime. « *Pitt bull agressif pour la caillera de banlieue, cheval de race et de prix pour l'industriel... Cet animal permet d'assumer des relations qui leur font défaut au sein de la famille humaine : autorité pour l'Homme, maternage pour la femme. L'animal familier sur lequel on peut garder prise permet de créer un lien de dépendance réciproque avec un animal domestique, il serait plutôt une tentative dérisoire de restaurer le lien social au sens large* ».

Enfin, une quatrième approche peut faire totalement abstraction du statut de l'animal en le considérant avant tout comme une variable statistique révélatrice, par exemple, du capital économique et culturel du maître. C'est dans cette perspective que F. Héran (F. Héran *in* Piette A., ?) a mené son enquête en associant aux animaux domestiques la catégorie socioprofessionnelle de leur maître.

A travers les différentes disciplines étudiées, la Philosophie, l'Histoire, la Géographie ou l'Anthropologie, nous pouvons remarquer que la question animale et le rapport de l'Homme à l'animal connaissent un regain d'intérêt, le plus souvent une réflexion nouvelle, car l'animal devient un acteur majeur des grands débats qui animent la société actuelle. Il est intéressant aussi de constater l'évolution parallèle et simultanée

de disciplines différentes en Sciences Humaines et Sociales quant aux questions soulevées par l'animal. L'animal, il est vrai, se prête aux chassés-croisés entre différentes disciplines, mais tend à prouver une fois encore que le cloisonnement entre ces disciplines n'a pas lieu d'être. Des évènements récents, apparus comme autant d'épreuves et de remises en cause du fonctionnement de notre société, ont soulevé des questions éthiques et écologiques dans lesquelles l'animal occupait le premier rôle. Ce fut notamment le cas avec la crise de l'élevage bovin (ESB), et ces questions se posent également avec le retour du loup, la disparition de l'ours dans les Pyrénées ou encore la prolifération des cervidés dans l'ensemble des espaces ruraux. Mais la recherche ne fait que théoriser ou parfois anticiper les évolutions des sociétés qu'elle étudie. C'est pourquoi les thèses des chercheurs peuvent être étayées par de nombreux exemples pris dans leur contexte comme la question du statut de l'animal qui est au cœur de notre sujet.

C) De nouvelles représentations de l'animal sauvage

Qu'entend-t-on par représentation et pourquoi les recherches sur les représentations prennent-elles une place aussi importante en sciences humaines et sociales ? Selon Steve Baker (2001) « *il est important de comprendre depuis le début que ce terme de représentation n'est pas employé dans son sens le plus étroit dans lequel il peut être compris par beaucoup de psychologues, comme étant un peu plus que le produit des capacités du traitement des informations par le cerveau. Il est utilisé dans un sens plus large et plus complexe...* » (trad. L. Boussin). Les recherches actuelles sur les représentations, veulent étendre « *les connaissances dans lesquelles la compréhension de l'animal est figurée par la représentation plutôt que par la propre expérience des Hommes* ». De multiples formes de représentation de l'animal sont alors employées selon que l'animal est celui du discours scientifique, celui du zoo ou de façon plus explicite celui du cinéma, de la littérature ou de nombreuses formes d'art. Quelle est alors la signification de ces représentations dans les relations qu'entretiennent les Hommes avec les animaux ? (Baker S., 2001).

Pour les sociétés contemporaines, le retour d'un animal dans son milieu naturel participe à une réhabilitation des espaces sauvages. "... *l'animal contribue à la valeur des lieux dans un contexte international où la problématique environnementale est*

devenue importante" (Blanc N., Cohen M., 2002). Dans ce cas, l'animal sauvage possède une valeur intrinsèque et constitue un élément de biodiversité indiscutable, il confère à lui seul une naturalité aux espaces naturels.

Dans une société qui prône le développement durable, la réintroduction de l'animal est alors indispensable pour conférer à des espaces « sauvages » une biodiversité qui s'impose de plus en plus comme une valeur attribuée aux milieux naturels. Nous pourrions ajouter que l'animal participe pleinement aux représentations des espaces naturels : sans l'animal, la forêt n'est plus qu'un cadre presque intemporel car inanimé selon les facultés de perceptions propres aux humains. Avec l'animal la forêt s'anime et devient un lieu de vie, un milieu en fait. *« C'est lui qui, pour une bonne part, rend un lieu sauvage ou c'est à travers lui que les sociétés définissent, délimitent, et produisent l'espace sauvage. C'est le loup qui fait la forêt. Le lion, le dromadaire, le panda, le kangourou, etc. incarnent à divers titres certains continents, certains milieux, voire certaines aires culturelles : au titre de l'iconographie, ils composent l'identité de ces espaces - et de ceux qui les habitent »* (Staszak J.F., 2002). La représentation des espaces ruraux a changé, c'est un nouveau contrat avec la nature que l'on veut établir, en repartant sur de nouvelles bases, en se réconciliant avec la nature et qui passe par la réhabilitation des espaces naturels dans lesquels l'animal reprend la place qui lui revient de droit.

A ce titre, les introductions ou les réintroductions d'animaux dans le milieu, très en vogue au XIX^{ème} siècle, ont fait l'objet de nombreuses expérimentations. Aujourd'hui encore des initiatives individuelles sont à l'origine de semblables expérimentations et échappent souvent au contrôle des autorités. Jacques Lecomte (1989) distingue alors deux catégories de motivations à l'origine de ces tentatives : *« La première, attribuée aux "naturalistes" (s.l.), consiste à vouloir enrichir un écosystème, soit pour le plaisir des yeux, soit parce que le plus grand nombre d'espèces possible est considéré comme un bien, soit encore parce qu'il apparaît que le fonctionnement de l'écosystème considéré nécessite la présence d'espèces disparues, de leurs équivalents ou même d'espèces totalement nouvelles. La seconde, qui est celle des pêcheurs et des chasseurs, repose sur l'idée que l'accroissement des ressources naturelles qui font l'objet de leurs activités ne peut s'obtenir qu'en introduisant d'autres espèces que celles déjà présentes dans le milieu »*.

Mais la réintroduction ou simplement la sauvegarde d'un animal sauvage est aussi perçue comme une démarche de rachat des sociétés urbaines qui veulent entretenir de

nouveaux rapports avec la nature. Il y aurait un sentiment de culpabilité à constater les atteintes portées à la nature en général et aux animaux sauvages en particulier. Dans cette démarche, la réintroduction de l'animal ou simplement sa protection participe à une démarche de rachat : « *l'enjeu est chaque fois le même : instaurer un nouveau « contrat social » avec certains animaux (familiers, sauvages) afin de racheter les méfaits dont nous nous rendons coupables envers les autres en les mangeant (gibier, volaille, bétail)* » (Digard J.P., 1993) ¹².

Nous pouvons ainsi citer l'exemple du castor (Rouland P., 1991) ou de la marmotte (Ramousse R. *et al.*, 1999) dont les aires de distribution avaient diminué au cours du XIX^{ème} siècle et qui ont bénéficié de politiques de réintroduction en France et en Europe au cours de ces 50 dernières années. Auparavant, la marmotte pouvait jusqu'à une époque récente, représenter une ressource non négligeable pour les montagnards. Mais l'image positive véhiculée par la marmotte, appropriée par les médias et les professionnels des sports de montagne –qui s'oppose d'ailleurs à celle d'une partie de la population rurale- fait que « *l'utilisation extractive de la ressource marmotte est en forte décroissance. Elle est en partie masquée par l'instauration de nouveaux tabous : il est difficile d'avouer avoir tué ou consommé des marmottes, face à la généralisation de l'utilisation de l'image ou du nom de la marmotte* » (Ramousse R. *et al.*, 1999).

La nouvelle perception des rapports entre l'Homme et la nature, tout comme la réintroduction d'animaux dans leur milieu d'origine, s'est accompagnée d'une nouvelle culture de la gestion du sauvage. Du point de vue de Sophie Bobbé (2000), anthropologue, il existe deux cultures du sauvage, une ancienne et une nouvelle. La nouvelle culture du sauvage a produit une gestion de l'animal sauvage par un contrôle étroit de façon à minimiser le risque, voire à l'anticiper par la connaissance du comportement de l'animal, et une surveillance accrue (le plus souvent à l'aide de mouchards). La nouvelle culture de gestion du sauvage est donc liée à la non-acceptation du risque par les sociétés actuelles. L'ancienne culture du sauvage a produit une gestion dans « *l'après coup* », au moyen du principe de réparation, parce que

¹² Jean-Pierre Digard, directeur de recherche au CNRS UMR 7528 "Monde iranien" . Membre du comité de rédaction des revues *Anthropozoologica*, *Nomadic Peoples* et *Etudes Rurales*; Membre du Comité d'orientation scientifique et technique des Haras nationaux.. Champs de recherche : anthropologie de la domestication animale, ethnologie des sociétés tribales et nomades d'Iran

l'animal sauvage dans un état de liberté non surveillée garde son aspect imprévisible. La nouvelle culture de gestion du sauvage s'appliquerait alors aux lâchers de grands animaux dont les mouvements seraient étroitement surveillés pour se prémunir des risques liés à leur comportement inné. Sophie Bobbé (2000) cite le cas des grands rapaces ou de l'ours suivis à l'aide de « mouchards », et nous rappelle que ce genre de gestion tend à dénaturer l'animal sauvage avec entre autre l'exemple de l'animal que l'on détourne de ses proies et que l'on fixe sur un secteur par la création de points de nourrissage.

Avec l'ancienne culture de gestion du sauvage, qui est traditionnelle, l'animal sauvage est considéré comme libre. Il commet alors des dégâts qui sont par nature imprévisibles et les pouvoirs publics ont intégré le coût des réparations dans leur gestion de l'animal. Ce qui permet de comprendre que la gestion des dégâts implique le principe de réparation. L'animal sauvage aujourd'hui est le résultat d'une construction sociale dont la définition s'éloigne de plus en plus de ses références d'autrefois. Sophie Bobbé (2000) distingue alors trois modes de fabrication de l'animal sauvage « *un sauvage du premier type labellisé, artificialisé qui relève d'une action directe positive, un sauvage du deuxième type que je qualifierai de spontané géré par une action indirecte négative, et enfin un sauvage du troisième type ordinaire et non territorialisé dont le comportement produit un sentiment d'inquiétante étrangeté ("das unheimliche")* ». Le sauvage de premier type correspond alors aux animaux de type ours, grands rapaces en liberté surveillée de façon à pouvoir anticiper leurs déprédations. Le second type est l'animal sauvage en liberté qui commet inévitablement des dégâts dont la gestion implique le principe de réparation. Enfin le troisième type est réservé à un animal hybride qui selon la classification de Sophie Bobbé correspondrait au chien errant, animal domestique mais dont les méfaits imprévisibles soulignent « l'échec » de sa domestication.

La nouvelle culture du sauvage s'impose en gommant les anciennes références qui considéraient comme sauvage tout ce qui échappait à la sphère domestique et était appréhendé comme une menace potentielle pour l'Homme et ses productions (récoltes et bétail). Ce travail de reconstruction de la culture du sauvage passe par l'imposition d'un champ lexical en adéquation avec les objectifs retenus : « *En passant de la notion d'espèce à celle de population, on territorialise ce sauvage. En passant de la notion de nuisible à celle de "momentanément et localement proliférant", on écologise le sauvage et on légitime une intervention non plus motivée par les dommages qu'il occasionne*

mais par la nécessité de rétablir l'équilibre entre le sauvage et son milieu. En passant de la notion d'éradication à celle de régulation, on fait de l'animal sauvage un animal bon à gérer » (Bobbé S., 2000). L'anthropomorphisation de l'animal (attribuer des comportements humains aux espèces animales) est l'un de ces processus utilisé à outrance dans de nombreux domaines et qui opère insidieusement un rapprochement de l'Homme et de l'animal. « Qu'il y ait simple métaphore ou appel pressant à la sensiblerie de citoyens censés vivre dans un monde policé, pacifié et saturé d'images édifiantes, s'impose une représentation domestique, familière, parfois même humanisée, des animaux sauvages réintroduits. Cette imagerie conduit à une confusion des catégories du sauvage et du domestique. Que sont donc les vautours des Causses ? Des charognards, ayant une niche écologique (encore une métaphore domestique) toute prête entre Causses et Cévennes, les éboueurs des Causses, nettoyant à titre gratuit les parcours de bêtes crevées, ou ce couple charmant si tendrement attaché l'un à l'autre ? » (Larrère R., 1994).

Toutefois, l'ancienne référence à l'animal sauvage -celle qui renvoie au risque, à l'imprévu, et à l'absence de contrôle- est-elle en train de disparaître ? La perception des populations locales confrontées dans leur quotidien à ce rapport au sauvage ne confirme pas cette tendance. Plus que d'un conflit entre ancienne et nouvelle culture du sauvage, c'est un conflit de représentation du sauvage, « *une collision entre deux statuts qui s'opposent : le légal, espérant l'anticipation et la maîtrise, pensé dans le contexte du "développement durable", et le coutumier, ancré sur l'imprévisibilité et l'absence de contrôle* » (Bobbé S., 2000).

Pour Isabelle Mauz (2002), qui a mené ses recherches en Vanoise sur la perception des relations Homme/animal, il existe bien une nouvelle et une ancienne culture du sauvage. Cette ancienne et cette nouvelle culture du sauvage sont véhiculées par deux groupes d'acteurs distincts, constitués sur des critères socio-culturels. Elle a pu observer ainsi deux groupes d'acteurs qui ont une perception et une conception de l'animal sauvage différentes. Le premier groupe d'acteurs se compose de chasseurs, d'éleveurs et de gardes-moniteurs de la première génération pour la plupart, des gens du lieu comme elle les appelle, des ruraux selon une référence plus géographique. Leur définition de l'animal sauvage est fondée sur la dichotomie sauvage / domestique et leur conception de l'animal sauvage est celle d'un animal à la fois distant, rare et farouche. Le second groupe d'acteurs qu'elle a identifié regroupe des naturalistes, des protecteurs de la nature et des nouveaux gardes-moniteurs. Ces derniers sont alors représentatifs de

la société contemporaine, puisqu'ils sont pour la plupart d'origine urbaine et « *ont effectué des études naturalistes poussées* ». Leurs perspectives et leurs horizons sont bien plus larges que les acteurs du premier groupe : « *ce monde s'étend loin dans l'espace et dans le temps* » (Mauz I., 2002). Leur représentation de l'animal sauvage est celle d'un animal « naturel » dans le sens où il est à la fois autonome et autochtone. Leur mode de représentation n'est pas structuré par la dichotomie domestique/sauvage mais par l'opposition naturel/artificiel.

« *Aujourd'hui, deux catégories opposées d'animaux se partagent les faveurs des Occidentaux : les animaux familiers et les animaux dits sauvages. Pour les amateurs des premiers, il n'y a de bons que les animaux anthropomorphisés, substitués d'enfants ou de peluches. À l'inverse, les partisans des seconds considèrent que seules valent les bêtes vivant à l'état de nature, séparées -- protégées -- de l'Homme. En réalité, il s'agit dans un cas comme dans l'autre d'animaux dénaturés qui procèdent d'un travail social sur la frontière avec l'animalité, destiné tantôt à abolir celle-ci, tantôt à la renforcer ou à la restaurer* » (Digard J.P., 1993).

Au final, nous avons deux groupes d'acteurs qui partagent la même passion pour un animal (ici le chamois) mais qui ne se comprennent pas, évitant même de dialoguer et d'échanger leurs idées. En cela, le rapport à l'animal sauvage permet de renforcer son identité (c'est parce que je perçois l'animal sauvage de cette façon que je me définis comme cela). Isabelle Mauz (2002) a mis en évidence que le rapport à l'animal permet de « *comprendre qui l'on est et à qui l'on a affaire, comment il participe de la constitution et de l'évolution des identités personnelles et collectives, de la configuration de l'espace, du temps, des liens sociaux, et, en définitive, de la construction de mondes humains* » (Mauz I., 2002).

Ce rappel sur le statut de l'animal sauvage montre que dans la société moderne et urbaine qui est la nôtre, les considérations dont bénéficie l'animal sauvage ont considérablement évolué par rapport à celles dont il faisait l'objet dans l'ancienne société rurale traditionnelle. Selon André Micoud (1992) on observe le passage de l'ancienne opposition entre « sauvage et domestique » à une opposition entre « *vivant matière* » et « *vivant personne* » : « *il y a aujourd'hui, la ville, les Hommes, de l'artifice, et tout le reste qui est la nature, et qui est à préserver. Le sauvage signifie « la nature », une espèce « d'Eden » où les animaux vivent à l'état de liberté naturelle. A l'ancienne représentation sociale qui distribue les animaux selon une opposition spatiale (sauvage issu de la forêt, domestique issu de la maison), est en train de se*

superposer une autre opposition structurante et devenant de plus en plus forte (..) qui est biologique et distribue les animaux selon que le « vivant » qui est en eux est soit considéré comme de la matière, soit quelque chose qu'ils ont en commun avec les humains, la sensibilité, l'individualité, le fait qu'ils soient des organismes vivants disposant d'une relative autonomie... » désignant ainsi un « vivant personne ». Ce qui signifie que tous les animaux ne sont pas sur un pied d'égalité, qu'il existe des animaux domestiques élevés pour l'alimentation qui resteront sous la coupe de l'Homme et, de l'autre, des animaux sauvages qui représentent la naturalité et à ce titre méritent d'être protégés. En cela, l'apport des sciences sociales est essentiel. Il y aurait des animaux d'élevage, les plus dévalorisés, relégués au rang d'objets, sous la dépendance de l'Homme et incapables d'autonomie, parce que destinés à être consommés ; des animaux de compagnies auxquels on accorde un statut de membre de la famille à part entière et dont le rapprochement quotidien avec l'Homme conduit à un processus d'anthropomorphisation à outrance. Enfin, il y aurait l'animal sauvage, paré de toutes les vertus, totalement indépendant et donc libre. Toutefois la persistance d'une représentation traditionnelle de l'animal sauvage ne fait aucun doute auprès des populations locales qui ont à gérer une situation de façon plus pragmatique. La représentation traditionnelle de l'animal sauvage s'appuie sur la dichotomie domestique /sauvage, il semble que le nouveau mode de pensée sépare l'artificiel du naturel. C'est pour cela qu'il existe des animaux sauvages dénaturés, dont l'implantation, la survie assistée par l'Homme conduit à leur dévalorisation. A l'opposé, il existe un sauvage spontané et donc authentique qui correspond fidèlement à cette nouvelle image de l'animal sauvage.

Les dégâts que commettent les animaux sauvages conduisent à gérer ces animaux sauvages dont la liberté est alors illusoire. C'est pourquoi, de nombreux animaux, considérés comme sauvages sont l'objet de conflits qui opposent de façon schématique population locale et population urbaine. Même si, encore une fois, il est de bon ton d'affirmer que cette approche est trop idéologique, et qu'il convient de discerner ceux qui rêvent la nature et ceux qui en vivent, en opposant alors l'expérience et le vécu aux représentations.

D) Des animaux sauvages sujets de polémiques

L'évolution du statut de l'animal sauvage amène à reconsidérer les positions quant à la place des animaux dit « nuisibles », celle du loup en montagne et celle de la grande faune sauvage en forêt.

« *Dans ces nouvelles configurations, quelle est la place de l'animal ? Ce n'est pas à lui de décider de changer de place - celle-ci lui est fixée par la société. Quand l'animal ne reste pas à sa place ou quand on ne s'accorde pas sur cette place, surgissent alors des conflits spatiaux : entre loups, ours et moutons, ou plutôt entre éleveurs et écologistes. Les mutations de la cohabitation dans la maison, la ville ou la région, des Hommes et des animaux (cafards, rats, pigeons, chiens et chats, ours, loups et coyotes, etc.) renvoient à des évolutions dans les rapports des Hommes aux animaux, mais aussi à des changements dans les rapports des Hommes à l'espace et au milieu* » (Staszak J. F, 2002). Il ressort de cette réflexion que la liberté de l'animal dans nos sociétés contemporaine est toute relative, l'animal sauvage n'occupant alors que la place que l'on veut bien lui accorder. De plus, le terme de « nuisible » n'a toujours pas disparu du vocabulaire, en particulier du vocabulaire cynégétique. Le statut du loup est encore plus ambigu, car considéré comme nuisible par les acteurs socio-économiques, il est protégé par une directive européenne. Dans les faits, il est considéré comme "*le comble du sauvage par ses détracteurs et le summum de la naturalité par ses défenseurs*" (Mauz I., 2000). Enfin, des animaux comme les cervidés sont aussi à l'origine de conflits de représentation. Leur présence s'accompagne en effet de dégâts qui sont difficiles à tolérer pour les propriétaires forestiers alors qu'ils sont tout à fait supportables du point de vue de la fraction de la société qui pratique la Nature.

1) Les animaux dits « nuisibles »

L'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage considère qu'« une espèce nuisible est une espèce susceptible de causer des dommages importants à la faune sauvage protégée ou chassable, aux récoltes agricoles ou aux espèces domestiques, elle peut porter atteinte à la santé ou la sécurité publique » (ONCFS, 2005).

Plutôt que de parler d'animaux nuisibles, Jean Untermaier (1991) préfère parler d'« animaux sauvages susceptibles de causer des dommages ». Que se cache-t-il en fait derrière ces recommandations de prudence ? Il est à craindre, en effet, qu'un terme aussi

péjoratif ne serve à désigner des animaux qui ne bénéficient d'aucune considération, et auxquels est réservé le pire des traitements. Comme le reconnaît Jean Luc Baraillé (1991) « Le terme nuisible doit être retiré du langage cynégétique car derrière cette terminologie se profilent les pires excès ». En effet, si la chasse et donc la régulation des espèces est une pratique réglementée, la destruction des espèces dites nuisibles, par le manque de réglementation dont elle fait l'objet, laisse la porte ouverte à de nombreux abus, dénoncés aussi bien par les défenseurs de la cause animale que par certains chasseurs qui y voient une dévalorisation de leur loisir. Autrement dit, la distinction entre la chasse et la destruction des espèces nuisibles, qui sont pourtant toutes les deux des activités de régulation de la faune sauvage, a pour conséquence d'autoriser des pratiques condamnables d'un point de vue éthique (Baraillé J.L., 1991).

Pourtant, la distinction entre la chasse et la destruction des animaux nuisibles n'existe pas lorsque l'on remonte aux origines de la pratique d'une chasse populaire et démocratique en France. Comme l'attestent les cahiers de doléances, noircis de revendications émanant d'une population rurale qui vit du travail de la terre, tout animal susceptible de commettre des dégâts est considéré comme nuisible. « Dans la plupart d'entre eux, une référence expresse est faite au droit de chasse et au droit de posséder des réserves : colombier ou volières, garennes, étangs. Même si l'on tient compte de la propagande anti-féodale, cette quasi unanimité dans la réprobation montre qu'il y avait là un problème qui tourmentait les populations rurales et même celles des villes » (Gislain de G.,1993). Les animaux les plus souvent incriminés sont les pigeons et les lapins accusés de détruire les récoltes. En fait, tout animal sauvage est considéré comme nuisible (car il échappe à la sphère du domestique). Les habitants des campagnes n'ont alors pas le droit de chasser le gibier ou de le détruire, et ils s'en défendent en l'effrayant par les cors et les cris, les armes à feu étant prohibées.

Par la suite, l'obtention du droit de chasse sera avant tout utilisée comme un moyen de destruction des nuisibles, voire un moyen de subsistance, avant d'apparaître comme un loisir et partie intégrante d'une culture rurale. Le décret du 4 Août 1789 stipule que « tout propriétaire a le droit de détruire et faire détruire, seulement sur ses possessions, toute espèce de gibier, avec des mesures de prudence pour ne pas compromettre la sûreté publique » (Rapport Scherrer, 2002).

Aujourd'hui, les chasseurs voient dans la présence de certaines espèces dites nuisibles, un obstacle pour la gestion cynégétique de leurs territoires. En effet, la prédation qu'exercent certains mammifères carnivores menace les opérations de

repeuplement, conduites le plus fréquemment avec des animaux d'élevages vulnérables ou encore ne permet pas le maintien de densités élevées de gibier. « Il est clair, enfin, que de nombreux chasseurs restent, par le poids des traditions et sans doute pour d'autres raisons, fortement attachés à « la lutte contre les nuisibles », considérée encore comme le corollaire obligé d'une bonne gestion. Peut-être même, cette lutte fait-elle parfois figure de « mission », les chasseurs s'érigeant volontiers(...) en « bras séculier de l'agriculture ». A moins que, tout simplement, ils n'éprouvent toujours les plus grandes difficultés à admettre le principe du partage des proies avec les mammifères carnivores et les rapaces » (Untermaier J., 1991).

Comment expliquer que la lutte contre les nuisibles ait pris autant d'importance en s'imposant comme un élément incontournable d'une ancienne culture rurale traditionnelle ? Un éclairage sur cette question nous est apporté par Serge Lambert (1999) qui a montré le rôle déterminant de l'enseignement des sciences naturelles sur la construction de mentalités profondément rurales. Ses recherches l'ont conduit à parcourir les manuels de sciences naturelles de 1880 à nos jours et d'examiner l'orientation et le contenu des programmes d'enseignement. « De cette lecture parallèle des ouvrages scolaires, une première différence apparaît clairement. L'élève de 1880-1945 vivait dans un univers animal encore hostile où il devait très tôt apprendre à connaître et reconnaître ses amis de ses ennemis, car " le nombre des animaux nuisibles est très grand ". D'emblée, les animaux seront donc classés en " nuisibles " et " utiles " et, puisque la survie humaine en dépend, les chapitres des manuels scolaires respectent souvent cet ordre. (...) Plus tard, dès 1970, l'animal ne sera plus considéré comme un danger, aussi fera-t-on preuve d'érudition et l'approche descriptive et scientifique sera privilégiée sans qu'aucun jugement de valeur ne soit porté sur les espèces animales » (Lambert S., 1999). Serge Lambert distingue ainsi trois périodes dans l'enseignement des sciences naturelles. Dans la première période de 1880 à 1945, la nature y est décrite comme hostile et les animaux sont soit utiles, soit nuisibles (qualificatif auquel on ajoute souvent celui de stupide). Cet enseignement des sciences naturelles est alors prodigué à des enfants d'origine rurale voués au travail de la terre, et l'enseignement se veut avant tout pratique. Serge Lambert distingue ensuite la période qui s'étale entre 1945 et 1970. Dans les manuels, le qualificatif de nuisible est alors réservé aux seuls insectes. Le classement suivant la dichotomie utile/nuisible n'existe plus. Deux raisons à cela : la première est l'urbanisation de la population française qui ne trouve pas forcément beaucoup d'intérêt à l'étude de sujets typiquement ruraux ; la seconde est la

rigueur introduite par l'enseignement de la chimie et des sciences physiques dans l'élaboration des programmes. Enfin, la troisième période de 1970 à nos jours voit la disparition des termes utiles et nuisibles. L'animal y est étudié dans ses modes d'existence, de déplacement ou de reproduction.

Certes, nous pouvons aussi souligner que la période actuelle a vu s'effacer le classement binaire des animaux en deux catégories, sauvage et domestique. Toutefois, l'existence d'un classement biologique des espèces, d'un statut biologique d'une espèce, nous indique que tous les animaux sauvages n'ont pas la même valeur. *« Une espèce est caractérisée, à un moment déterminé (valeur biologique statique) par son aire de distribution, puis par l'abondance de ses effectifs ; on distinguera donc des espèces banales ou rares. La cinétique des effectifs détermine le statut évolutif : en régression, stable, en augmentation. Le croisement des deux données renseigne sur la valeur biologique, le statut biologique d'une espèce. (...) De très nombreuses listes existent pour caractériser la valeur biologique objective à l'échelle des aires de répartition : liste rouge des espèces menacées de disparition, liste des espèces en mauvais état de conservation »* (Rapport Scherrer, 2002, p.16).

Tous les scientifiques ont banni le terme « nuisible » de leur vocabulaire. La biologie, l'éthologie (étude du comportement animal), l'écologie l'ont prouvé : chaque espèce a sa place et un rôle au sein de l'écosystème et des équilibres naturels. Hubert Reeves, éminent scientifique et actuel président de la ligue ROC, reprend pour la cause qu'il défend cette argumentation : *« Sur notre planète, les espèces vivantes sont intégrées dans des écosystèmes dont elles sont toutes dépendantes et dans lesquels elles jouent chacune un rôle spécifique nécessaire à l'équilibre global. En ce sens, les mots « animaux nuisibles » et « mauvaises herbes » ne sont nullement justifiés »*. Pourtant, à partir d'une liste nationale établie par le Ministère de l'environnement, les préfets fixent chaque année et pour leur département (après avis du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune sauvage, instances où les chasseurs sont majoritaires) la liste des espèces classées nuisibles. Loin de nier les nuisances que peuvent occasionner ces animaux « nuisibles », le ROC souhaite que toute opération de destruction (régulation) soit précédée d'une évaluation scientifique. Il met en garde aussi contre l'utilisation de procédés qui peuvent avoir des conséquences sur l'environnement : *« de même, il importe de s'assurer que la nature de l'intervention ne va pas engendrer de nouveaux problèmes environnementaux d'envergure potentiellement beaucoup plus considérable. En ce sens, l'utilisation de poisons est particulièrement déconseillée autant pour*

l'impact de ces produits sur d'autres espèces que pour la pollution chimique qu'elle entraîne. Les « appâts toxiques » déposés dans les étangs pour combattre les ragondins en sont un exemple spécifique » (Reeves H.) .

Ajoutons aux problèmes écologiques créés par la destruction des animaux nuisibles, les problèmes éthiques provoqués par la destruction de certaines espèces qui bénéficient d'images et de représentations positives dans nos sociétés occidentales. Jean Untermeier (1991) n'a pas manqué de soulever les problèmes éthiques que posait la destruction du renard. Cet animal qui occupe une place importante dans l'imaginaire collectif, voire dans la culture nationale, nous est proche et familier, et la violence que l'on emploie pour sa destruction ne peut que heurter la sensibilité d'une société de plus en plus attentive au respect de la vie animale. *« De plus, dans une société attachée à extirper la violence, non seulement des relations humaines mais aussi dans ses rapports avec l'extérieur, les destructions constituent un véritable hiatus. Et cette contradiction se trouve d'autant plus profondément ressentie que la faune sauvage, mieux connue en raison des progrès de l'écologie et de l'engouement contemporain pour les choses de la nature, semble aujourd'hui très proche, sinon familière, à une partie de plus en plus importante de la population » (Untermaier J., 1991).*

La destruction d'un nuisible comme le loup, dont les images et représentations auxquelles il renvoie sont certes plus ambiguës, a tant et si bien été menée qu'elle avait causé sa disparition du territoire national.

2) Le problème du Loup

Le loup est aujourd'hui de retour dans les Alpes et les doutes qui persistaient il y a encore quelques années quant à sa présence sur le territoire français se sont peu à peu dissipés. Le loup avait-il vraiment disparu ? Pas totalement puisqu'il est resté bien vivant dans l'imaginaire des Hommes, surtout lorsque l'on considère sa disparition somme toute assez récente. Les derniers représentants de l'espèce en France ont été tués dans les années 1920, et le Limousin fut ainsi l'une des dernières régions à connaître la présence du loup, qui survivait dans les refuges des Monts de Châlus et des Monts de Blond (Haute Vienne). Les derniers loups ont été tués sur la commune de Javerdat en 1925 et de Cieux en 1926 (Teulière J.M., 2002). De mémoire d'Homme, le loup se référait presque à un vécu, quand dans l'esprit de la plupart des personnes, il faisait déjà partie du mythe ou de la légende.

- **Les représentations du loup**

De ce fait, de tout temps, le loup a occupé une place de première importance dans l’imaginaire et les procédés d’anthropomorphisation, de zoomorphisation en ont fait un animal proche de l’Homme. Le loup, tout comme l’ours, a toujours été l’objet de projections anthropomorphiques. Celles-ci sont peut-être liées à la taille de cet animal, à son régime alimentaire et à son comportement. « *Le loup, lui, passe pour un carnassier boulimique, qui « mange tout le monde », pratiquant aussi bien l’endocannibalisme que l’anthropophagie (l’un et l’autre en même temps pour les loups-garous). C’est aussi un incorrigible incontinent, incapable de contrôler ses sphincters, animé en outre d’une « sexualité dévorante ». La louve, en revanche, est vue comme une « mère de lait », y compris pour d’autres petits que les siens. Ce dernier élément n’est pas la moindre illustration de la façon contrastée de percevoir le loup, tantôt prédateur puissant et détestable, tantôt « le plus fin des animaux »* (Digard J. P., 2002). Le procédé inverse, les projections zoomorphiques qui font de l’Homme un loup, lorsque l’on évoque les termes de clan ou de meute, est aussi utilisé (Bobbé S., 1998).

Le loup est l’objet de nombreuses légendes et certains traits qu’on lui prête sont admis comme des vérités établies. Si bien qu’aujourd’hui, il est difficile pour un non-spécialiste de discerner le vrai du faux : le loup mangeur d’Homme en est le parfait exemple. Les populations locales prêtent au loup un comportement offensif, il attaque en meute et fait un carnage. Constatations que réfutent les « naturalistes » et les écologistes qui prétendent que ces méfaits sont causés par la présence des chiens errants. Le chien errant est utilisé par les écologistes comme faire-valoir du loup pour obtenir sa réhabilitation. Les lupophiles minimisent le caractère grand prédateur carnivore du loup, allant même jusqu’à présenter les fauteurs d’attaque de bétail comme des animaux déviants abusant de proies domestiques trop faciles ! (Bobbé S., 1998). Cette confusion est soigneusement entretenue, les écologistes accusant systématiquement les chiens errants, tandis que les éleveurs s’en prennent aux loups, laissant le plus souvent l’opinion publique dans l’incertitude. « *Dès qu’il a été question de loups, j’ai été noyée sous un flot d’informations contradictoires, de rumeurs, de suppositions, d’insinuations. (..) il ne s’agissait plus, pour mes interlocuteurs, de produire des savoirs, comme ils le faisaient avec les chamois et les bouquetins, mais de produire, justement, de l’incertitude* » (Mauz I., 2000).

Mais les craintes que peut inspirer le loup ne sont toutefois pas sans fondement, comme l’attestent les travaux de A. Molinier (1993) sur le loup en France à la fin de la

période Moderne : « de 1797 à 1839, 123 cas d'attaques d'adultes et d'enfants par les loups, dans l'ensemble des départements français ont eu lieu : elles impliquent 400 personnes. Dans le bilan partiel qui apparaît dans les rapports des préfets, 92 d'entre eux ont succombé ; c'est un minimum. Il semble que ce soit plutôt des loups enragés qui soient à l'origine de ces attaques et des rapports qu'elles ont suscités. Mais il existe aussi des cas rapportés où les loups ont dévoré des enfants assimilés à des proies faciles à surprendre ».

- **La réapparition du loup**

Le loup est réapparu en 1992 dans les Alpes françaises, venu d'Italie et du massif des Abruzzes plus précisément. Cette arrivée est naturelle, bien que de nombreuses personnes soient convaincues que le loup a été réintroduit. Cette migration n'est pas une chose nouvelle, les historiens de l'environnement ont démontré que de nombreux loups présents en France au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles arrivaient par meutes entières d'Allemagne, de Savoie et d'Espagne et pénétraient sur le territoire français en suivant les voies naturelles tracées par les fleuves (Molinier A., 1993). Aujourd'hui, nous savons par une expérimentation scientifique italienne que les loups sont effectivement capables de quitter leur foyer de peuplement des Abruzzes pour venir s'installer dans le Mercantour. Un jeune loup, percuté par un automobiliste près de Parme le 28 février 2004, équipé d'un GPS, a parcouru entre 20 et 40 km par jour pour s'établir de façon durable sur le versant italien des Alpes, distant de près de 200 km de sa région d'origine¹³.

Actuellement (2005), on estime qu'une cinquantaine de loups environ évolue en France sur 13 zones permanentes, du parc du Mercantour aux Alpes-Maritimes et jusqu'au Vercors. Ils ont su profiter de conditions écologiques favorables (déprise rurale, reforestation rapide, expansion géographique et démographique des proies sauvages) et de la protection de l'Etat dans le cadre de ses engagements internationaux (Convention de Berne) et européens (directive *Habitats*). L'absence d'implantation de meutes sur notre territoire entre 1937 et 1992 a entraîné un désintérêt du droit à leur égard. Ce qui explique que de nos jours, le statut juridique du loup à l'état sauvage soit confus voire contradictoire. Le loup se trouve en effet au carrefour de deux démarches

¹³ Source : Luigi Boitani, in URL : [http : www. Parc national du Mercantour.htm](http://www.Parc national du Mercantour.htm)

juridiques opposées. Premièrement, il est victime d'une législation ancienne traditionnellement orientée sur sa destruction, celle-ci ayant survécu à la disparition de l'animal. Deuxièmement, le loup se trouve protégé par l'intermédiaire d'un droit international plus ouvert aux considérations environnementales (Moriame B., 2004)¹⁴.

- **Les conflits à propos du loup**

Mais la présence du loup dans les Alpes s'accompagne aussi d'un nombre de protestations grandissant des éleveurs qui veulent son éradication, considérant le retour du grand prédateur comme une catastrophe pour leur activité. Le nombre de brebis victimes du loup a d'abord grimpé en flèche, avant de décroître légèrement depuis 2002¹⁵. Selon la Fédération Nationale Ovine, (FNO) 2 300 brebis auraient été tuées directement par le loup entre Mai et Septembre 2004. De plus, des phénomènes plus difficile à évaluer, comme le stress, qui provoquent des avortements chez les brebis ne sont pas être pris en compte (Rapport Estrosi, 2004).

Le ministère de l'écologie (2005), en autorisant l'abattage de quatre spécimens sur une population estimée à une cinquantaine d'individus, ne fait que confirmer implicitement qu'il n'y aura pas de remise en cause de l'implantation de cette population sur le territoire français, étant donné les contraintes que la directive *Habitats* fait peser sur l'Etat. L'installation des loups dans les Alpes est désormais un fait acquis.

Par contre, le tribunal administratif de Nice a eu à se prononcer sur le fond du dossier, l'abattage de quatre loups. Des arguments scientifiques ont démontré que l'abattage de quatre loups ne remettait pas en cause la survie de l'espèce, même si cette mesure a été l'objet de critiques tout à fait convenues de la part des écologistes. Les juges ont par ailleurs critiqué l'absence d'avis du Conseil national de la protection de la nature (CNP), pourtant obligatoire (Barneoud L., 2004).

Pour la Fédération Nationale Ovine, le prélèvement de 4 loups "*marque un pas vers la désacralisation de l'animal, qui permettra, à terme, la mise en place d'un plan d'éradication du loup dans tout l'arc alpin*". On ne peut alors que dénoncer l'attitude pour le moins critiquable de ce syndicat qui pratique une désinformation et donne de faux espoirs à l'ensemble de la profession. Patrice Miran (Président du Mouvement écologiste indépendant en PACA), garde un souvenir amer de réunions houleuses, des

¹⁴ [Association www.loup.org](http://www.loup.org) / Benjamin Moriame

¹⁵ Libération.fr, 2004

menaces, voire des coups reçus : *«On ne peut plus discuter avec des gens dont l'angoisse légitime est manipulée par des organisations professionnelles ou des élus»* (Miran P. Cité par Marmoz R., 2004). Que penser alors du rapport Estrosi, élu du département des Alpes maritimes, qui abonde dans le sens des éleveurs, opposant d'emblée des conceptions idéologiques soutenues par les écologistes à celles plus pragmatiques des éleveurs : *«c'est cette vision, qui privilégie l'Homme dans son environnement, que je souhaite ériger en garde-fou permanent contre toute approche conceptuelle relative à la présence du loup.(...) Certains, habités par des considérations idéologiques, ont transformé le retour du loup en un débat de société opposant monde rural et monde urbain. Je me refuse à accepter une telle alternative manichéenne. Le débat oppose plus sûrement les personnes qui connaissent les difficultés de la vie en montagne et celles qui les ignorent »* (Estrosi C., 2004).

Pourtant, la réaction des populations locales face au loup marque bien la fracture qui s'est opérée entre les derniers représentants d'une société rurale traditionnelle et l'ensemble de la société.

- **Le discours des opposants au loup**

Les éleveurs de moutons n'expliquent que par la théorie du complot une situation dont les enjeux les dépassent. Elle se rencontre fréquemment chez les ruraux qui sont persuadés que les écologistes ont juré leur perte. Les extraits d'un reportage de R. Marmoz (2004), peuvent alors servir à illustrer nos propos : *«Ceux qui défendent le loup sont des fanatiques et des technocrates qui se servent du loup, comme d'une " arme " pour en finir avec le pastoralisme en montagne »*. Selon les éleveurs, l'écologiste urbain, serait par nature *«plus enclin à l'empathie avec la liberté sauvage du prédateur »* qu'à la compassion pour les Hommes, *« pour la souffrance des bergers et des brebis »*. Enfin, il existerait une différence fondamentale entre les gens qui conçoivent la nature et ceux qui en vivent : *« Un de ces citadins qui «depuis leurs bureaux du centre-ville» indiquent aux bergers comment vivre et faire leur métier dans la montagne. «L'écolo», et derrière lui la ville et ses rêves de retour à la vie naturelle, le temps d'un bel été, plus encore que le loup dont il veut protéger le retour dans les montagnes, voilà, pour le berger, la figure de l'ennemi" (Marmoz R., 2004).*

Ce qui est regrettable, c'est selon certains, l'ambiguïté des pouvoirs publics qui d'une main soutiennent les activités pastorales et de l'autre approuvent l'installation du loup ce qui dégage un manque de visibilité dans les choix et la direction à prendre. Ce

manque de visibilité ne permet pas aux éleveurs d'être sereins quant à leur avenir. « *L'animal avait disparu du Mercantour depuis 1926. Sa réapparition, quand les bergers ont un portable comme tout le monde, semble un anachronisme. Une angoisse qui vire à la colère au fil des attaques répétées* » (Vigoureux E., 2004). Ainsi, Christian Deverre (1999) montre que la situation est paradoxale puisque les aménageurs des espaces ruraux ont de manière croissante ces dix dernières années, placé les activités pastorales au cœur de la gestion des territoires de montagne. Le pastoralisme permet de maintenir l'ouverture de milieux favorables aux espèces végétales et animales fragiles et menacées par l'extension de la forêt. C'est pourquoi les éleveurs se sont vus confier l'entretien des alpages et des mosaïques paysagères favorables aux ongulés sauvages comme aux grands rapaces. Les éleveurs sont persuadés que le choix est entre le loup et eux et ne peuvent imaginer une situation intermédiaire où la coexistence des éleveurs et des loups serait possible.

- **Le discours des défenseurs du loup**

Mais les défenseurs du loup ont su semble-t-il, faire passer leur message auprès de l'opinion publique, parce que la montagne est perçue aujourd'hui comme un espace naturel et sauvage dans lequel la présence du loup est normale et/ou naturelle. Ainsi, la cause du loup est soutenue socialement par l'opinion publique qui lui est statistiquement favorable. D'après un récent sondage *Sofres/Terre Sauvage*¹⁶ 61 % des français estiment que le retour du loup est une bonne chose, contre 37% ; la tranche d'âge y étant la plus favorable étant les 18-25 ans. Mais d'un autre côté, 78% des français pensent que la présence du loup doit être strictement limitée à des espaces bien délimités, comme les parcs nationaux. Ce qui confirme bien la liberté surveillée des animaux sauvages auxquels la société n'accorde que des espaces strictement délimités et finalement restreints. D'ennemi public, le loup est devenu l'emblème de la faune sauvage, protégée par la convention de Berne, qui a pour but la conservation de la vie sauvage en Europe.

Le message des défenseurs du loup s'articule autour de quelques idées fortes qui « *s'appuient sur les acquis sociologiques et politiques de la "révolution environnementale" que les media, depuis les années 70, ont largement contribué à diffuser auprès d'un large public majoritairement urbain* » (Degeorges P. J., Nochy A., 2004). De plus, leur position concorde avec celle des pouvoirs publics en matière de

¹⁶ *Terre Sauvage* n°150, Mai 2000

protection de la biodiversité. Ces idées sont justifiées de façon scientifique : le loup est nécessaire à l'équilibre des écosystèmes, car sa fonction régulatrice sur les troupeaux de grands ongulés ne serait plus à démontrer. D'un point de vue juridique elle est légale et légitime puisque le loup fait l'objet d'une protection complète sur le territoire national depuis 1993, et elle semble justifiée moralement par une tentative de rachat en réhabilitant les espaces. En effet, « *la nature, victime des déprédations humaines, est menacée d'extinction, les animaux sauvages, en particulier ceux qui furent autrefois persécutés ou éradiqués, méritent le respect et la protection que le droit leur accorde depuis peu* » (Degeorges P. J., Nochy A., 2004). En ce sens, les éleveurs seraient les derniers représentants d'une société archaïque se battant avec l'énergie du désespoir face aux tenants d'une société moderne. Dans ces conditions, les éleveurs qui s'y opposent sont perçus comme une minorité arc-boutée sur la défense d'intérêts catégoriels aux dépens de l'intérêt général (Degeorges P. J., Nochy A., 2004) et le combat des bergers pour l'éradication du loup passe pour être un combat d'arrière garde. Il est aisé de classer ce conflit parmi ceux qui opposent archaïsme à modernité à moins que ce ne soit urbain à rural.

Présenter des éleveurs aux prises avec des difficultés économiques auxquelles s'ajoutent les agressions du loup est selon les défenseurs du loup, une manipulation pour asseoir « *la domination exercée par certaines filières dans la gestion de l'espace* » (Degeorges P. J., Nochy A., 2004). Farid Benhammou (2003) insiste sur le rôle contestable des moutons, présentés, au même titre que le loup comme une « *espèce clef* » indispensable à l'entretien des paysages. L'élevage extensif du mouton s'est substitué à la polyculture et à l'élevage bovin pratiqués dans le Mercantour il y a une quarantaine d'années, ce qui a amené un recul de la biodiversité. Le surpâturage de certaines prairies alpines, puisque le mouton est très sélectif pour son alimentation, conduit localement à des phénomènes d'appauvrissement floristique, et provoque par endroit d'importants phénomènes d'érosion. La concentration des déjections produit des phénomènes de pollution. Les épizooties affectant les troupeaux peuvent se transmettre à la faune sauvage, leur traitement par des produits phyto-sanitaires est responsable de la destruction des insectes.

Ces stratégies d'opposition n'ont en soit rien d'originales et sont déployées de la même façon dans les Pyrénées avec le problème de l'ours comme l'ont démontré les études de terrain menées par L. Mermet (2002) et F. Benhammou (Benhammou F. et Mermet L., 2003). L'opposition rhétorique classique « *locaux* » contre « *étrangers* »,

« *dynamique locale d'aménagement* » contre « *demande extérieure d'environnement* » fait partie de l'argumentaire classique qui n'aurait d'autre but que de cacher les enjeux de la gestion de l'espace au seul profit de la filière agro-pastorale. Il existerait donc une manipulation de la part des éleveurs qui consisterait à se faire passer pour des victimes. Ainsi, la thèse du complot est développée dans le camp des défenseurs du loup.

- **Une éthique environnementale ?**

Entre défenseurs et opposants du loup les plus radicaux, une position plus conciliante est celle adoptée par Raphaël Larrère (1999), qui permet d'intégrer le loup à la gestion de l'espace du parc naturel du Mercantour. Après avoir écarté une solution basée sur des principes économiques, il nous propose d'examiner une éthique fondée sur un utilitarisme élargi s'appliquant à tous les êtres sensibles (les loups et les moutons), puis une éthique qui consisterait à appliquer les « droits des animaux » fondée sur le fait que certaines espèces (dont le loup et l'agneau) ont un univers mental assez riche pour avoir des intérêts que l'on puisse défendre. « *Nous montrons que ces éthiques, bien qu'elles étendent la considération morale aux animaux, sont d'un faible secours dans cette histoire de loups, d'agneaux et d'éleveurs* ». R. Larrère (1999) propose alors de chercher la solution dans « *l'articulation d'une éthique environnementale (qui se préoccupe du sort des populations animales et non des individus) et d'une éthique de l'élevage, fondés sur la fiction d'un contrat de domestication imposant à l'éleveur des devoirs envers ses animaux domestiques* ». Le contrat de domestication est un contrat tacite passé entre l'Homme et les animaux domestiques, qui repose sur un échange de biens et de services. En considérant que les animaux domestiques ne sont que des membres subsidiaires de la communauté humaine, l'Homme assure à l'animal sa sécurité, sa nourriture, sa reproduction, son bien être, fondée sur la fiction d'un contrat de domestication imposant à l'éleveur des devoirs envers ses animaux domestiques. En exposant ses animaux au risque du loup, l'Homme a failli aux devoirs qu'il avait envers les moutons. Les élevages extensifs exposent les moutons au loup, puisqu'il est plus économique de se passer d'un berger que de faire garder son troupeau, ce qui est immoral et constitue une rupture de l'éthique basée sur le contrat de domestication. Par contre, le tir de quelques loups n'est pas proscrit d'une éthique environnementale puisqu'il ne remet pas en cause la survie de l'espèce, et que d'un point de vue du contrat de domestication, l'Homme doit assurer la sécurité de son troupeau. La sécurisation des troupeaux passe alors par l'emploi de bergers et/ou

l'utilisation de chiens (Larrère R., 1999). Mesures qui sont actuellement adoptées sans pour autant apaiser les conflits, l'éradication du loup étant un préalable indispensable du point de vue des éleveurs.

- **Le loup en Italie**

Enfin, à propos du loup, il convient de se demander pourquoi il pose tant de problème en France, alors qu'ailleurs, loup et Hommes semblent cohabiter. Il y aurait plus de 500 loups en Italie; 2 000 loups en Espagne, et l'élevage ovin y est florissant ; au Québec, il y a 8 000 loups sans que cela ne pose de véritables problèmes.

Le cas italien, ne peut que soulever des interrogations quant aux revendications des éleveurs français. Bien que les loups y soient beaucoup plus nombreux qu'en France, la cohabitation provoque moins de conflits dans la péninsule même si elle n'est pas dépourvue de problèmes.

Au cours des 30 dernières années, le nombre de loups en Italie est passé de 100 à plus de 500, selon le WWF, contre une cinquantaine en France. Avec l'augmentation de ses effectifs, c'est aussi son aire de distribution qui s'est étendue. Sa diffusion s'est opérée à partir de ses territoires traditionnels (Abruzzes, Molise et Basilicate) pour occuper l'ensemble de la chaîne des Apennins jusqu'aux Alpes (Piémont et Val d'Aoste) par lesquelles les loups ont colonisé les versants français. Cette diffusion du loup a pu se réaliser à la faveur d'un plan de protection de l'espèce. Depuis les années 70, l'Etat italien garantit la protection de l'espèce et y contribue activement à travers un plan national de conservation. Au niveau local, les régions, les provinces et les parcs naturels permettent de faire appliquer les lois et d'assurer les indemnités des éleveurs. Sans oublier le travail des associations qui œuvrent sur le terrain pour inculquer la cohabitation avec le loup (Rapport Estrosi, 2004).

Cependant, même si l'augmentation du nombre des loups suscite aussi le mécontentement des éleveurs italiens qui protestent contre les attaques de troupeaux par les prédateurs, le conflit est plus limité qu'en France. Les raisons avancées résident dans le fait que le loup n'a jamais totalement disparu de certaines régions. Les éleveurs ont donc gardé une culture de protection des troupeaux, c'est pourquoi aujourd'hui ils sont mieux préparés à la cohabitation avec le loup. Il faut aussi mettre en avant les modes d'élevage qui ne sont pas les mêmes en Italie et en France. M. Bernard Moser (2004), secrétaire général de la Confédération paysanne, l'a ainsi décrit : « *Dans mon*

département [Drôme], 60 % des alpages ne sont pas gardés. Nous ne sommes pas dans la situation roumaine, yougoslave, voire de celle des Abruzzes où le gardiennage des troupeaux se fait avec de la main-d'œuvre familiale ou par des travailleurs immigrés, dans certains cas en provenance d'Albanie, en tout cas avec de la main-d'œuvre nombreuse. Chez nous, les alpages ne sont pas ou peu gardés. On a bien souvent un berger pour un nombre élevé de brebis. Cette spécificité n'est pas un choix économique, mais une adaptation au relief, au climat et aux modes d'élevage en montagne » (B. Moser in rapport Estrosi).

Plusieurs interlocuteurs de la commission Estrosi l'ont affirmé. M. Moser (2004) a signalé également la particularité des petits troupeaux regroupés en grandes unités gardées par un seul salarié et enfin la dominante des agneaux de boucherie en France «... alors que dans certaines zones, comme les monts cantabriques en Espagne et même dans les Abruzzes en Italie, il s'agit d'effectifs plus petits, de troupeaux laitiers qui rentrent le soir en bergerie pour la traite » (Rapport Estrosi, 2004).

Loin de revendiquer sa totale éradication, les éleveurs exigent régulièrement l'abattage ciblé ou la capture de loups, prévus par la législation italienne. Toutefois, le braconnage serait une pratique largement utilisée. Chaque année, 15 à 20% de la population totale de loups seraient illégalement abattus ou empoisonnés, selon le WWF.

En cas d'attaque des troupeaux, des fonds d'indemnisation permettent d'aider financièrement les victimes. Mais les disparités sont grandes entre les régions : le taux de remboursement varie de 20 à 100%, selon les financements disponibles et la législation locale. De plus, l'indemnisation des moutons reste le point noir du plan de conservation puisque les délais de remboursement peuvent atteindre deux ans.

« Pour le moment, le phénomène des attaques est relativement contenu, et nous avons assez bien réussi à indemniser les éleveurs, mais si le phénomène devait atteindre les mêmes proportions qu'en France, nous exigerions d'autres méthodes comme les captures ». Ces initiatives sont soutenues par les associations locales d'éleveurs mais le consensus reste fragile (AFP, 20 Août 2004).

Toutefois, il est facile de faire admettre qu'il n'y a pas de problèmes ailleurs, en adoptant une posture rassurante. Dans les faits, la situation est souvent plus délicate. I. Mauz (2000), n'a pas du tout la même certitude lorsqu'on parle de la situation du loup en Norvège : « Or, en Norvège comme dans les Alpes françaises, les éleveurs ovins se voient sévèrement reprocher d'être les seuls, en Europe, à ne pas accepter l'arrivée des loups et l'idée est communément véhiculée que leurs collègues étrangers s'accommodent

bien ou du moins beaucoup mieux, de la présence de grands carnivores. Dans les deux cas, on parle d'attitude spécifiquement française, ou norvégienne » (Mauz I., 2000).

3) Les cervidés, des animaux sans problèmes ?

En France, les cervidés sont considérés comme des animaux sauvages à part entière, rien à voir en tous cas avec des animaux presque dénaturés en liberté surveillée. Ce sauvage est spontané, du moins pour les non-initiés qui ne savent pas toujours de quelle façon les populations de cervidés ont atteint un tel niveau d'abondance. Car les populations de cervidés sont effectivement gérées. La régulation de l'animal sauvage s'opère par ce qu'on appelle le plan de chasse : chaque année et à l'échelle de chaque territoire de chasse, on détermine le nombre de cervidés à prélever. Les prélèvements qui doivent s'effectuer au cours de la campagne de chasse sont désignés officiellement sous les termes d'« attributions du plan de chasse » ; les prélèvements effectifs qui ne correspondent pas toujours aux attributions sont quant à eux désignés sous le terme de « réalisations du plan de chasse ».

Cette gestion des populations de cervidés correspond à une ancienne culture de gestion du sauvage. Les prélèvements sont opérés sur des populations de façon à maintenir un certain équilibre, de façon à modérer leur impact sur les territoires. La gestion de cet animal se fait « *dans l'après coup* » (Bobbé S., 2000). L'intensité des dégâts de cervidés détermine la hauteur des prélèvements à effectuer sur la population présente. Pourtant, lorsqu'elle a été instaurée, la planification des prélèvements des cervidés avait pour but la préservation de l'espèce ; aujourd'hui, nous sommes dans une logique de régulation, car le problème n'est plus de gérer la pénurie mais l'abondance. Ainsi, le plan de chasse est de plus en plus utilisé pour remédier aux dégâts commis par une population trop nombreuse ou qui a un impact trop fort sur son milieu.

Seulement, la gestion dans l'après coup laisse pour le moins sceptiques les populations locales, et en particulier les propriétaires forestiers concernés directement par les dégâts occasionnés par les cervidés sur leurs exploitations. Le niveau des populations de cervidés dans l'espace rural est alors la conséquence directe de la façon dont on se représente non plus les campagnes mais la nature et la place que l'on y accorde pour la part de sauvage que représentent les cervidés.

Conclusion du chapitre I : le statut de l'animal, variable selon le lieu, l'époque, les personnes et l'espace considérés

Le relativisme culturel est une règle qui s'applique parfaitement au statut de l'animal qui a pu varier selon les lieux, l'époque, les personnes et l'espace considérés. En cela, il a été important de savoir ce que chacune des disciplines académiques que sont l'histoire, l'anthropologie et la géographie pouvaient nous apporter.

Bien évidemment, le propre de l'histoire est de donner aux études sur l'animal la profondeur du temps ; la géographie donne celle de la perspective de l'espace ; l'anthropologie nous enseigne que les relations entre l'Homme et l'animal ne sont en rien innées, bien au contraire puisque ces liens sont culturels. Mais il s'avère en fait que les études sur l'animal sont propices aux démarches transdisciplinaires. Chacune de ces disciplines emprunte tantôt à l'une, tantôt à l'autre, précisément lorsque l'on recherche comment les références culturelles à l'animal, c'est à dire l'animal en terme d'images et de représentations, se sont édifiées au cours du temps selon les personnes, le lieu et l'espace considérés. Toutefois, nous soulignerons la liberté qui est offerte au géographe dans ses recherches sur l'animal, car le paradigme postmoderniste permet de faire intervenir une réflexion philosophique sur la barrière ontologique entre l'Homme et l'animal, de penser ensemble l'animal et les lieux ou l'espace sur le mode de la dualité exclusion/inclusion ou encore de se prononcer sur une éthique environnementale qui implique l'engagement du géographe, en rompant avec la neutralité de son propre aux études soi-disant objectives.

Considéré hier comme nuisible et en compétition directe avec l'Homme pour sa propre subsistance, l'animal sauvage est aujourd'hui un symbole de la nature dans laquelle il a acquis une place légitime. Le nouveau statut de l'animal sauvage dans les sociétés occidentales ne serait qu'une manifestation du désir de rachat des sociétés humaines qui éprouvent un sentiment de culpabilité engendré par les atteintes portées à l'environnement. Encore une fois, il est important d'insister sur le fait que les nouvelles considérations dont bénéficie l'animal et les tendances observées ne sont pas irréversibles, notre intention n'étant pas de placer les relations Homme/animal sous le signe d'une évolution aussi inévitable que positive. Les images et les représentations à la fois fluctuantes et divergentes sur le loup illustrent bien ce relativisme culturel. Qu'en est-il du chevreuil dont les images et les représentations devraient être beaucoup plus consensuelles dans un territoire rural comme celui de la Haute Vienne ?

Chapitre II : la perception de l'animal, le cas du chevreuil dans le département de la Haute Vienne

Le chevreuil est un animal sauvage auquel s'applique une ancienne culture de gestion : la régulation des populations se fait en fonction des dégâts qui lui sont attribués. Dans le cas du chevreuil, la végétation qu'il consomme, tout comme l'expression de certains phénomènes comportementaux peuvent se traduire sous forme de dégâts infligés à la régénération forestière. Ainsi, l'accroissement d'une population de chevreuils favorise la recrudescence des dégâts forestiers, mais aussi l'apparition des épizooties et leur transmission au bétail, comme elle renforce également le risque en matière de circulation automobile.

Les dégâts peuvent-ils être éradiqués ? La gestion du chevreuil n'implique-t-elle pas de tolérer, dans une certaine mesure, ces dégâts ? Le but de la régulation cynégétique est seulement de rendre toutes ces nuisances supportables, afin de permettre, pour un temps donné, d'assurer la régénération forestière et de faire baisser momentanément le risque d'épizootie ou de collision sur le réseau routier.

Par ailleurs, il existe un flou lorsque l'on évoque les dégâts du chevreuil : la régulation se détermine de façon empirique à l'aune d'estimations plus ou moins floues, à défaut d'être établie selon des critères scientifiques. De ce fait, ce qui peut être toléré reste à l'appréciation des gestionnaires des territoires. Pour ces raisons, le rapport à l'animal, plus largement à l'environnement, entretenu par les différents acteurs des territoires, est nécessaire pour comprendre et apprécier leur point de vue et qui comprend aussi une part d'idéal.

Une enquête auprès des acteurs des territoires a donc été réalisée. La gestion du chevreuil est-elle source de conflits ? Le rapport à l'animal est-il le même suivant les différents acteurs ? Par ailleurs, les résultats de l'enquête permettront-ils de retrouver des similitudes avec les apports anthropologiques -qui restent théoriques- de notre premier chapitre, notamment en ce qui concerne les images et les représentations auxquelles renvoie l'animal sauvage ?

Les différents acteurs ont en effet des intérêts antagonistes. Les intérêts des propriétaires forestiers sont en jeu puisque les dégâts commis par le chevreuil peuvent compromettre la régénération forestière. Ainsi, les chasseurs qui gèrent les populations de chevreuils peuvent se voir directement mis en cause par les propriétaires forestiers.

La régulation de l'animal par la chasse dans les sociétés urbaines contemporaines où l'animal doit occuper la place qui lui revient de droit/de nature (?) et où la sensibilité à l'égard des questions environnementales s'est développée, ne va pas sans poser de problèmes. Mais il est difficile de considérer la chasse comme un simple loisir, elle perpétue une ancienne culture rurale et devient ainsi le catalyseur de revendications identitaires. Pour cela, une mise en perspective de nos résultats permettra de confronter notre expérience de terrain aux tendances lourdes de la société actuelle.

A) Un animal perçu comme auteur de nuisances : dégâts forestiers et accidents de la circulation

L'impact du chevreuil sur son milieu se traduit certainement de multiples façons. Pour notre étude nous ne retiendrons pourtant que deux types de nuisance : les dégâts forestiers et les accidents de la circulation automobile. A quoi sont dûs les dégâts, comment se manifestent-ils, quelles sont leurs conséquences sur la régénération forestière ? Autant de points sur lesquels nous discuterons, puisque semble-t-il, il est difficile d'avoir une opinion tranchée sur ces questions.

1) Les dégâts forestiers

La grande faune sauvage, pour des raisons alimentaires, physiologiques ou comportementales, commet des dégâts parfois très importants. On distingue généralement trois types de dégâts différents : les abrouissements, les frottis et l'écorçage. Le chevreuil ne commet que les deux premiers.

- **Les abrouissements :**

Abrouissement : « prélèvement des bourgeons, des feuilles ou des pousses dans un but alimentaire, y compris le prélèvement des semis ou plantules qui peuvent être arrachées ou sectionnées » (ONC, 1994).

Le régime alimentaire du chevreuil est composé dans sa plus grande part d'une végétation semi-ligneuse : les jeunes pousses de l'année sont prélevées sur la régénération forestière, ce qui, selon les essences considérées, peut interdire toute exploitation commerciale de l'arbre ou entraîner la mort du plant. En effet, la préservation de la tige apicale est capitale à la fois pour une croissance optimale du

plant comme pour sa future exploitation commerciale. La perte de la dominante apicale à la suite du prélèvement du bourgeon terminal confère généralement à l'arbre un aspect buissonnant en forme de boule si les abrouissements deviennent répétitifs. Par la suite, la qualité sylvicole de cet individu est des plus médiocres. De même, le prélèvement des pousses latérales diminue la croissance générale du plant par une baisse du potentiel d'assimilation chlorophyllienne (ONC, 1994).

La fréquence de l'abrouissement et la section ou non de la pousse apicale est déterminante pour la survie des jeunes arbres, de même que l'activation des bourgeons dormants après la perte d'une pousse. Selon l'essence considérée, on observe une résistance plus ou moins grande aux abrouissements. Le chêne par exemple résiste bien aux abrouissements répétés en période végétative (ONC, 1994).

Par ailleurs, les cervidés ne sont pas les seuls mammifères à abrouir la régénération forestière puisque les lagomorphes (lapins et lièvres) peuvent aussi commettre ce type de dégâts, de même que les micro-mammifères tels les mulots ou les campagnols (ONC, 1994). Cependant, on distingue les abrouissements de cervidés des autres mammifères, par le fait qu'ils prélèvent leur nourriture soit en la pinçant soit en la mâchonnant avec leurs molaires. Les cervidés sont dépourvus d'incisives sur la mâchoire supérieure, ce qui ne leur permet pas de sectionner les végétaux (ONC, 1994). Les indices habituels de présence permettent de déterminer l'auteur des dégâts : empreintes, crottes ou fumées. La hauteur à laquelle les végétaux sont abrouis est également un bon indicateur, sachant qu'un chevreuil atteint des rameaux jusqu'à 1,20 m du sol, un daim jusqu'à 1,50m et un cerf jusqu'à 1,80 m (ONC, 1994).

- **Les frottis :**

Autres dégâts causés à la régénération forestière : les frottis, dont l'origine peut être liée soit à des phénomènes comportementaux soit à des phénomènes physiologiques.

Les frottis -comme leur nom l'indique- se produisent quand les individus mâles frottent leurs bois sur les tiges des jeunes arbres. Il existe deux types de frottis : les frottis en période de frayure (physiologique) qui occasionnent peu de dégâts et les frottis en période de rut (comportemental), qui en causent par contre davantage. Chez le chevreuil, la frayure a lieu à la fin de l'hiver ou au début de printemps, et elle est liée au cycle des bois du brocard. Le cycle des bois démarre entre octobre et décembre lorsque de nouveaux bois remplacent les anciens et commencent à pousser. Les nouveaux bois

sont protégés par une peau appelée velours. Entre les mois de février et mars, pour débarrasser ses bois de leurs velours, le chevreuil se frotte contre les jeunes arbres, c'est la « fraye » des bois (ONC, 1993).

Contrairement aux frottis en période de frayure, les frottis en période de rut (juillet-août) ont des conséquences beaucoup plus dommageables pour les plantations forestières. Les brocards (chevreuils mâles) se livrent à des simulacres de combats contre les jeunes arbres, c'est à la fois un moyen pour les mâles de décharger leur agressivité et de marquer leur territoire en laissant des signaux olfactifs. Le chevreuil utilise des tiges flexibles de moins de 3 cm de diamètre et frotte ses bois à une hauteur comprise entre 20 et 80 cm de hauteur (ONC, 1994). L'écorce est arrachée, la tige est dénudée, quelquefois même cassée ; si l'écorce est arrachée sur toute la circonférence de la tige, elle entraîne la mort du plant puisque la cicatrisation n'est plus possible.

Lorsqu'il n'est pas cassé et quand l'écorce n'est pas arrachée sur toute sa circonférence, l'arbre peut réagir en développant un bourrelet de cicatrisation ; tel est le cas du douglas. Il existe des essences très abrouties et d'autres très frottées, mais une essence très abroutie n'implique pas forcément qu'elle soit très frottée et vice versa. Le douglas qui est l'une des essences les plus utilisées pour les reboisements est très peu abrouti mais très touché par les frottis.

Photographie 1: frottis sur un plant de douglas



Photographie 2 : Section du bourgeon apical sur un plant de douglas



- **Conséquences à l'échelle d'un peuplement forestier**

A l'échelle du peuplement forestier, des abrouissements répétés peuvent compromettre une régénération. C'est parfois la quasi-totalité des jeunes plants qui disparaissent. Souvent les essences les plus appétantes disparaissent également (sorbier, merisier, frêne, érable..). De plus, la plupart des observations confirment que « *les régénérations par voie de plantation sont beaucoup plus sensibles que les régénérations naturelles, de même les régénérations de feuillus sont toujours plus sollicitées que ne le sont les régénérations résineuses* » (Ballon P., Hamard J.-P., 2003)¹⁷. Les jeunes plants issus de pépinières sont particulièrement vulnérables car, remplis de sels minéraux, ils s'attirent inévitablement les faveurs des cervidés ; ces phénomènes sont beaucoup moins évidents lorsqu'il s'agit de plants issus de régénération naturelle. Sur de jeunes plants, les conséquences de l'abrouissement peuvent entraîner une mortalité voisine de 100 %, car sur de jeunes semis, la totalité des ramifications peut être consommée; par

¹⁷ P.Ballon ; J-P. Hamard, 2003, *Appréciation des dégâts de cervidés en milieu forestier (3^{ème} tranche)*. Observatoire national des dégâts de cervidés en forêt. Synthèse des résultats. Rapport final. Cemagref, Groupement de Nogent UR. « Ecosystèmes forestiers et Paysages ». Nogent/Vernisson.

contre, chez des sujets plus âgés, la mortalité observée après un abrutissement devient quasiment nulle (ONCFS, 1994).

En règle générale, les résineux sont abrutis en période hivernale, au moment où la nourriture est plus rare. Les feuillus sont consommés en période végétative. Les résineux sont davantage affectés que les feuillus, car ils sont victimes de la dent du gibier l'hiver, période où l'arbre stocke ses réserves dans les aiguilles, ce qui conduit à une perte de croissance des plants.

Les peuplements les plus sensibles sont les plantations de feuillus « haute tige », les plantations de douglas ou de mélèzes, dans lesquelles les dégâts peuvent être catastrophiques même si les densités de cervidés ne sont pas importantes. Il existe des essences très sensibles, certaines parce qu'elles sont particulièrement odorantes comme le douglas ou le sapin de Vancouver, d'autres parce qu'elles ont certaines caractéristiques adéquates pour les frottis : souples et dépourvues de branches comme dans le cas du merisier ou du frêne ; tendreté du bois dans le cas du peuplier. A l'inverse, le hêtre et le chêne sont deux feuillus très peu touchés comme les pins et le sapin dans le cas des résineux. Les essences à croissance rapide présentent l'avantage de se porter hors d'atteinte plus rapidement que les essences à croissance lente.

Il convient d'ajouter que les arbres frottés constituent des marqueurs olfactifs et visuels du territoire des cervidés et qu'à ce titre il ne faut surtout pas les supprimer (territorialité du brocard). D'autres arbres seraient alors pris pour cible.

Une étude menée par le CEMAGREF¹⁸, le GERE¹⁹ et le GREGE²⁰ entre 1987 et 1990 (in ONC, 1994) sur l'impact du chevreuil sur le pin maritime « *a montré que pour 18 parcelles de semis sur lesquelles la hauteur des tiges a été mesurée, 8 n'ont montré aucune différence significative dans la hauteur moyenne des tiges abruties et non abruties. Sur 8 autres parcelles l'abrutissement a eu un effet positif sur la croissance des semis. Seuls les semis de deux parcelles situées sur un milieu plus pauvre ont eu leur vitesse de croissance réduite du fait de l'abrutissement* » (O.N.C, 1994).

¹⁸ CEMAGREF : Centre National du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

¹⁹ GERE : Groupement d'Etude et de Recherche en Ecologie Appliquée

²⁰ GREGE : Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement

Tableau 1 : Sensibilité des principales essences à l'abrouissement et au frottis du chevreuil (*) (d'après ONC, 1989).

(*) La période de sensibilité aux dégâts est à considérer à partir de la mise en place des plants ou de l'installation des semis. A : abrouissements ; F : frottis

Essence	Sensibilité à l'abrouissement	Sensibilité aux frottis	Période (*) (ans)	Saison dans l'année
Pin sylvestre Pin Laricio	Moyenne	Moyenne	A : 3-4 F : 7-8	A : jan. à avr. F : fév. à août
Pin maritime	Forte	Moyenne	A : 2-3 F : 7-8	A : jan. à avr. F : fév. à août
Sapin	Très forte	Faible	A : 6-7	A : janv. à juin
Epicéa	Moyenne	Moyenne	A : 4-5 F : 7-8	A : janv. à juin F : fév. à août
Douglas	Faible	Très forte	F : 3-4	F : fév. à août
Chêne pédonculé Chêne sessile	Forte	Faible	A : 5-6	A : mars à août
Chêne rouge d'Amérique	Forte	Faible	A : 3-4	A : mai à sept.
Hêtre	Moyenne	Faible	A : 4-5	A : mai à sept
Merisier Erable Frêne	Très forte	Très forte pour plants de haute tige	A : 2 F : 4-5	A : mars à août F : fév. à août
Peuplier		Selon clones	F : 2-3	F : fév. à août

Actuellement, le CEMAGREF se sert de deux indices pour évaluer les dégâts sur les plantations forestières. Le premier est le taux moyen de dégât sur une parcelle qui consiste en un rapport entre le nombre de tiges endommagées sur le nombre de tiges plantées. Le second indice permet de se prononcer sur l'avenir sylvicole du peuplement. Il est obtenu par le rapport qui existe entre le nombre de tiges intactes et le nombre de tiges souhaitées par les modèles de sylviculture (Ballon P. et Hamard J.-P., 2003).

- **Relevés de dégâts de chevreuils sur une parcelle forestière en régénération**

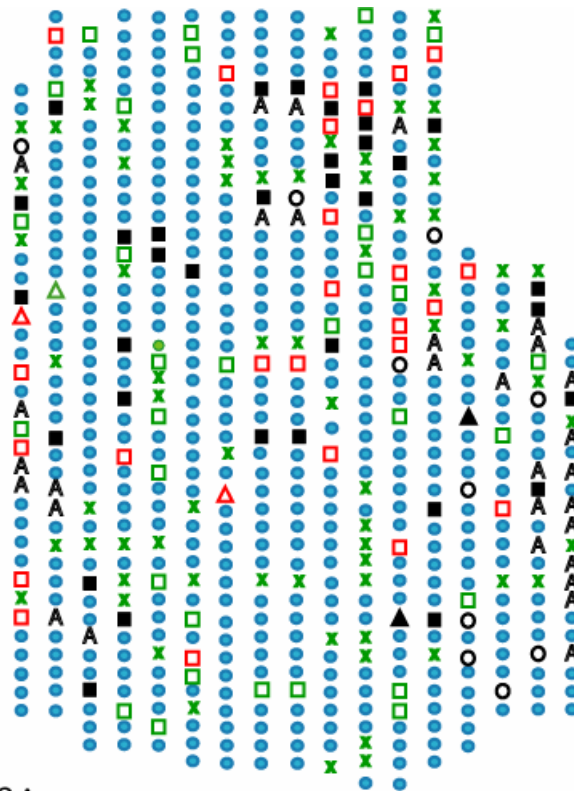
Photographie 3 : Parcelle de douglas test (juin 2003)



Pour illustrer de façon concrète les dégâts occasionnés par le chevreuil sur les jeunes plantations nous avons examiné une parcelle de douglas située dans les Monts de Blond en Haute Vienne. Y étaient réunies toutes les conditions pour que les dégâts soient très importants :

- la parcelle est une jeune plantation de 3 ans ;
- la parcelle est de taille réduite, sa superficie est de 0,63 ha ;
- la parcelle contenait initialement 632 plants ;
- l'essence en question, le douglas est très sensible aux frottis et est représentative des reboisements en Haute Vienne.
- la parcelle est située dans un massif forestier
- la parcelle est située sur la commune de Blond qui totalise un des meilleurs tableaux de chasse du département.

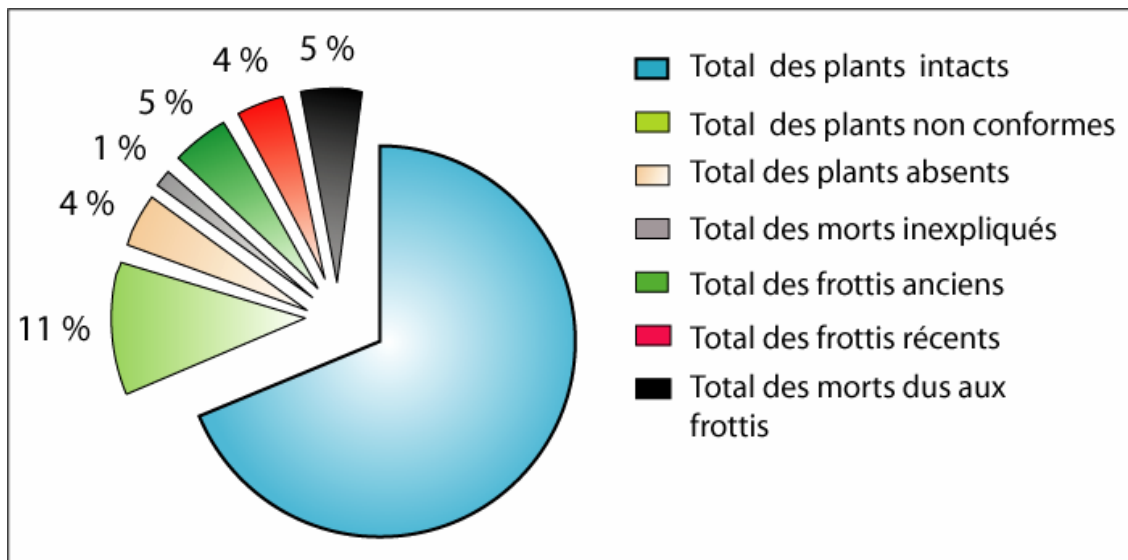
Figure 1: Inventaire des dégâts dus au chevreuil sur une parcelle de douglas



Légende :

- Plant intact
- ✕ Plant non conforme
- A Absence de plant
- Mort inexpiquée
- Frottis récent
- Frottis ancien
- Mortalité due aux frottis
- △ Abrouissements récents
- △ Abrouissements anciens
- ▲ Mortalité due aux abrouissements

Graphique 1: Relevé de dégâts de chevreuil sur une parcelle de douglas



Les dégâts ont été relevés sur une petite parcelle où le nombre réduit de plants a permis de les examiner un par un. La méthode appliquée est celle préconisée par la fiche n° 81 de l'ONC, 1994 : *Dégâts forestiers et grand gibier. Technique de relevé dans les peuplements forestiers*. Toutefois nous avons trouvé pertinent d'ajouter une catégorie « X : plant non conforme » regroupant les plants qui présentent un développement anormal -sans pour autant être dû au chevreuil- avec souvent une perte de la dominante apicale, incompatible avec son exploitation commerciale. Nous avons également ajouté une catégorie « MI » (mort inexpliquée) devant le nombre de cas qui se sont présentés.

Nous pouvons constater que l'ensemble des plants touchés par le chevreuil représente 14% de la totalité des plants. Nous avons comptabilisé à la fois les plants irrémédiablement atteints par le chevreuil (5%), les plants qui portent les traces visibles de frottis anciens (5%) et les plants endommagés par les frottis ou les abrouissements récents (4%). Il apparaît que la mortalité totale des plants est de l'ordre de 6% dont 5 % dus directement aux dégâts de chevreuils. Ces résultats ne prétendent pas être représentatifs, cependant il faut noter que la totalité des plants absents, morts de façon inexpliquée ou ayant un développement non conforme représentent 16% du total et peuvent également impliquer le chevreuil ; mais d'autres facteurs ne sont pas à exclure, notamment la sécheresse édaphique. Pour relativiser l'impact de l'animal, il convient de rappeler les règles qui s'appliquent à la sylviculture du douglas. La parcelle devra subir une éclaircie pré-commerciale (1/5 des plants), puis plusieurs éclaircies sélectives. Si bien qu'au final l'ensemble des plants touchés par le chevreuil aura été supprimé par les différentes éclaircies pratiquées.

- **Les mesures de protection**

On peut distinguer 3 types de méthode de protection des plants : la protection mécanique, la protection chimique et une protection biologique des plants.

La protection mécanique des plants consiste à soustraire le ou les plant(s) de façon individuelle ou collective au risque chevreuil. Les protections individuelles totales ou partielles sont utilisées couramment ; on parle de protection totale lorsque le procédé utilisé permet de soustraire le plant à la fois contre les frottis et les abrouissements ; il s'agit le plus souvent de manchons de grillage plastique : le plant est inséré dans un grillage plastique qui est maintenu par deux tuteurs. La protection individuelle mécanique partielle garantit le plant contre le frottis (protection de la tige) ou contre

l'abrouissement du bourgeon apical. Cependant, les protections individuelles quelles soient partielles ou totales, sont généralement réservées à la protection des essences précieuses ou semi-précieuses en raison de leur coût élevé ; elles ne sont donc pas envisageables pour des plantations de conifères comme le douglas (ONC, 1989).

La protection collective des plants consiste simplement à interdire l'accès des cervidés à la parcelle en cours de régénération, le plus souvent par une clôture grillagée ou électrifiée.

**Photographie 4: Protection individuelle des plants de chêne rouge
(commune de Bussière Galant, Haute Vienne)**



Des solutions plus écologiques consistent à protéger les plants de façon biologique en laissant la végétation spontanée créer un gainage naturel. Elles présentent l'avantage d'être plus économiques. Une plantation envahie par la ronce se défendra mieux contre le chevreuil qu'un reboisement parfaitement entretenu. Dans le contexte de l'après tempête de 1999, il aurait été tout aussi bénéfique de planter dans le recru ou bien encore, en poussant davantage notre raisonnement d'avoir recours à la régénération naturelle, lorsque cela était possible. Au Québec par exemple, où l'interventionnisme dans le milieu forestier est limité à son strict minimum, tout est mis en oeuvre pour assurer le succès de la régénération forestière. De ce point de vue, les pratiques

sylvicoles permettent davantage une gestion durable des forêts. Comme il s'avère biologiquement impossible d'assurer, dans de nombreuses associations forestières canadiennes, une régénération naturelle qui soit à la fois rapide et abondante, le reboisement pour accélérer la régénération est habituellement nécessaire. Actuellement, le tiers de superficies récemment coupées à blanc est replanté (Kuhnke, 1989).

« La rentabilité de l'investissement forestier est sans doute un critère de décision important pour les propriétaires de grandes forêts et pour les agriculteurs (...). Les motivations des petits propriétaires non agriculteurs sont certainement plus complexes et actuellement mal cernées dans la mesure où leurs investissements et leurs revenus dépendent généralement moins de leur forêt. La perspective de transmission d'une épargne mobilisable entre générations, comme la possibilité d'intervenir tout au long du cycle de production dans le cadre d'une pluriactivité, contribuent certainement à entretenir cette motivation qui est à l'origine d'une part importante des reboisements réalisés dans les pays de l'Union » (Parlement européen, 1996). Pour le propriétaire forestier limousin, qui est au centre des travaux de François Didolot (2003) les types de relations qui unissent le propriétaire forestier à ses parcelles boisées sont au nombre de trois. La relation patrimoniale, les bois constituent un bien que l'on doit transmettre aux enfants : « dans ce cadre, les bois marquent le souvenir, voire la nostalgie du pays d'origine » ; les bois permettent aussi une relation hédoniste de l'individu avec la nature : « cette relation est personnelle, et elle se réfère à une vision propre de la nature qui peut, de façon tout à fait normale, varier d'un individu à un autre » ; enfin, les bois représentent une relation entre l'Homme et la société : « il y a une notion de contrat implicite ou explicite qui permet de construire l'avenir et qui justifie le principe de l'aménagement forestier ».

Or il s'est avéré, et notamment au lendemain de la tempête de 1999, que l'avenir ne garantissait pas les termes de ce contrat : incidents climatiques, risques biologiques (insectes, pollution atmosphérique), fluctuation des marchés et dégâts de cervidés. Cependant, à la différence des évènements aléatoires précédents qui peuvent intervenir tout au long de la vie d'une forêt, les dégâts de chevreuil sont très ciblés dans le temps, car seuls les plants en phase juvénile sont concernés. Dès qu'ils dépassent 1,2m on considère qu'ils sont hors de portée des abrouissements (ONC, 1989) et d'une grosseur suffisante pour échapper aux frottis. Il n'y a plus d'abrouissements passés 5 ans et de frottis après au maximum 8 ans. C'est pourquoi la protection des plants est facile à

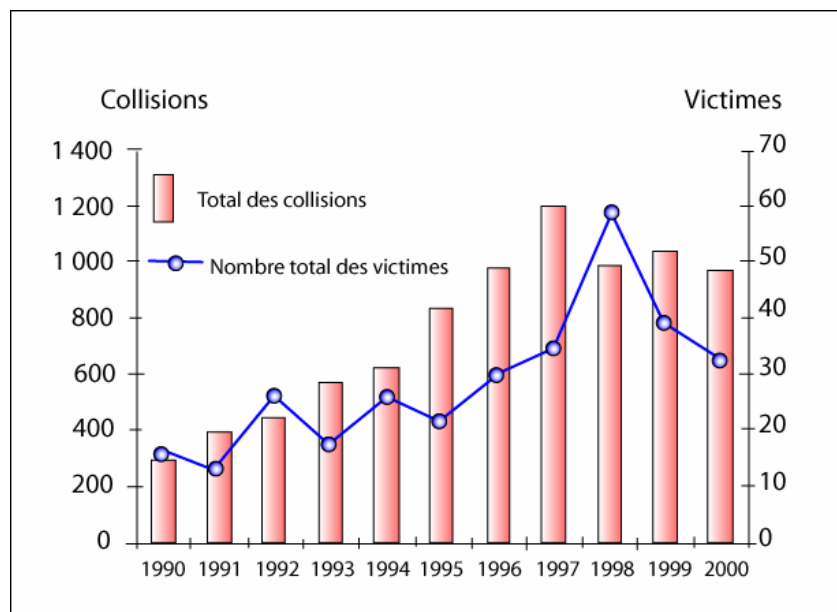
mettre en œuvre d'un point de vue pratique, mais le problème vient du surcoût qu'elle engendre selon la technique employée.

2) Les accidents de la circulation automobile

Si la plus grande partie de la société peut ignorer les dégâts forestiers, il existe des sujets sur lesquels elle est beaucoup plus sensible, et c'est assurément le cas avec les accidents de la circulation provoqués par la grande faune sauvage. Les exemples de l'Allemagne comme du Québec sont présentés pour envisager une situation où la grande faune sauvage est appréhendée en terme de risque pour les usagers du réseau routier.

- **Au Québec**

Graphique 2: Cerf de Virginie et circulation automobile en Estrie (Canada)



Source : Société de l'Assurance automobile du Québec, 2001.

En ce qui concerne le réseau routier, le Ministère des Transports Québécois (MTQ) a relevé que dans la province de l'Estrie, la plus méridionale du Québec (150 km au sud de Montréal ; cf. Carte 10), un accident sur trois survenant en milieu rural sur le réseau routier supérieur est une collision avec la grande faune sauvage. Et dans 95 % des cas, l'espèce en cause est le cerf de Virginie. Ces collisions sont d'autant plus imprévisibles que toutes les tentatives pour délimiter les zones accidentogènes au moyen notamment de S.I.G ont échoué. Ce qui entraîne des « *coûts sociaux et matériels*

importants que l'on estime à environ neuf millions de dollars annuellement pour l'Estrée» (MTQ). «L'accroissement des accidents de la route peut s'expliquer par plusieurs facteurs tels que l'accroissement du cheptel, du parc automobile, des déplacements routiers et de la population dans les régions périurbaines». (Chabot P., 2002). Les collisions avec les cerfs de Virginie surviennent principalement en juin et en octobre-novembre. Ces collisions présentent un faible taux de gravité et dans la très grande majorité des cas, les dégâts sont seulement matériels ; malheureusement il arrive que des accidents mortels se produisent.

- **En Allemagne**

En Allemagne on déplore, chaque année, près de 400 000 collisions entre véhicules et animaux sauvages, et les dégâts ne sont pas que matériels : plus de 3 000 blessés et environ 50 morts. La cause principale est généralement une vitesse inappropriée sur des routes où pourtant la présence de gibier est signalée. Il faut savoir qu'une vitesse de 80 km/heure est déjà trop élevée ; un chevreuil de 20 kg développe à cette vitesse un impact de presque une demi-tonne. La violence du choc peut avoir des conséquences mortelles pour l'automobiliste.

Une seconde raison vient de la méconnaissance du comportement des animaux. La plupart des espèces animales se déplacent en groupe. Un conducteur qui aperçoit un chevreuil doit s'attendre à en voir d'autres. L'animal effrayé ne traversera pas la chaussée d'un trait et il est tout à fait probable qu'un chevreuil ayant traversé rebondisse de nouveau sur la chaussée. Un animal ébloui par les phares peut rester sur la chaussée et placer le conducteur dans une situation dangereuse. Des manœuvres d'évitement peuvent prendre fin parfois contre un arbre, dans le fossé ou dans la circulation en sens inverse. Il convient également de garder ses distances de sécurité avec le véhicule qui précède, en cas de freinage d'urgence.

En Bavière, des efforts importants ont été fournis pour faire baisser de façon significative le nombre de collisions avec la grande faune sauvage et particulièrement avec les chevreuils. Claus Riedel, un chasseur, a été à l'origine du projet "gibier et route" il y a environ dix ans (1991/1992) suite au bilan très lourd atteint dans le district de Kronach, où près de 400 collisions avaient été signalées en 1991. Ces efforts ont été

soutenus par l'administration, à savoir le sous-préfet, la police et le bureau de construction des routes. Un investissement de 25 000 marks, financé par le district, des locataires de secteurs (chasseurs), de la fédération de chasse et du service des eaux et forêts, a été nécessaire.

Photographie 5 : Application d'une mousse répulsive sur un arbre en bordure de route (Claus Riedel)



La photographie montre le badigeonnage d'un arbre avec une mousse répulsive qui a la propriété de diffuser une odeur humaine : l'animal ne traversera pas la route à cet endroit et en cherchera un autre où les risques de collisions seront moindres. De véritables "clôtures d'odeur" ont ainsi été mises en place, nouveauté rendue possible par la recherche chimique. D'autres systèmes peuvent être utilisés comme la pose de réflecteurs ou la création de « champs pour gibiers »,ensemencés de trèfle ou de seigle.

Le dispositif dans le district de Kronach est simple : toutes les collisions avec la faune sauvage sont déclarées par la police, par les forestiers ou les chasseurs et rapportées sur un formulaire, saisies informatiquement et évaluées. Ce qui permet par la

suite de cartographier les tronçons routiers accidentogènes, ceux-là même qui bénéficieront d'aménagements spécifiques contre les risques de collisions.

L'enquête a également révélé la saisonnalité des accidents : en début d'Automne, le nombre des accidents augmente brutalement. Surtout de septembre à novembre, le gibier en quête de nourriture se déplaçant beaucoup et changeant fréquemment d'emplacement. Au cours d'une journée, il a été démontré que les accidents se produisaient à l'aube ou en soirée, moments qui coïncident souvent avec les transports professionnels.

Les résultats du projet "gibier et route" sont impressionnants. Les accidents de gibier ont diminué depuis lors et sont passés de 400 (1991) à moins de la moitié (182 en 1999). Ce dispositif est aujourd'hui adopté dans 20 districts sur les 70 que compte la Bavière avec une efficacité comparable(Schedel F., 2001)

B) L'enquête, une démarche privilégiant l'approche culturelle

Pourquoi la réalisation d'une enquête sur la façon dont les acteurs perçoivent le chevreuil ? Nous avons vu dans la partie précédente que les populations de chevreuils ont un impact sur leur environnement, qui touche de près ou de loin l'ensemble de la société. Nous avons cherché alors à savoir comment était perçu le chevreuil à travers les réactions des acteurs des territoires. L'enquête est une méthode devenue quasi-systématique en géographie ; elle induit une approche culturelle. C'est pour cela qu'elle nous a semblé indispensable pour faire apparaître le rôle des facteurs socioculturels dans la gestion d'un animal sauvage comme le chevreuil.

Pour avoir une représentation fiable de la façon dont sont gérées les populations de chevreuils, il faut nous intéresser aux principaux acteurs du plan de chasse, à savoir, les décideurs, les utilisateurs de nature, les chasseurs et les propriétaires forestiers. Nous nous sommes adressés dans un premier temps aux décideurs locaux, que nous avons identifiés comme étant les détenteurs de plan de chasse, qu'ils soient propriétaires forestiers ou président d'ACCA²¹, ainsi que les personnes ayant une responsabilité dans une organisation de la chasse ou de la forêt. Nous désignerons par la suite ces décideurs locaux sous le terme de « gestionnaires des territoires ». Ensuite, dans un second temps,

²¹ ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

nous avons pris en compte l'ensemble des chasseurs et des propriétaires forestiers que nous avons rencontrés. Dans le même souci d'ouvrir notre enquête à un public aussi large que possible, les utilisateurs de la nature ont aussi été pris en compte en tant que « témoins représentatifs » d'une certaine opinion publique, sensibilisée aux questions environnementales, et censés avoir une certaine pratique de la nature. Nous supposons qu'ils font partie d'un public pour lequel le chevreuil procure des aménités.

Les chasseurs qui gèrent les populations de chevreuils, les propriétaires forestiers qui subissent les dégâts et les utilisateurs de la nature ont été soumis à un questionnaire unique (annexe 1). Les questions posées concernaient :

- l'appréciation des densités de chevreuils d'après les connaissances que les enquêtés avaient de leur environnement proche et si la tendance observée est pour eux une bonne chose et pourquoi ;

- l'appréciation des dégâts forestiers et des accidents de la circulation causés par le chevreuil;

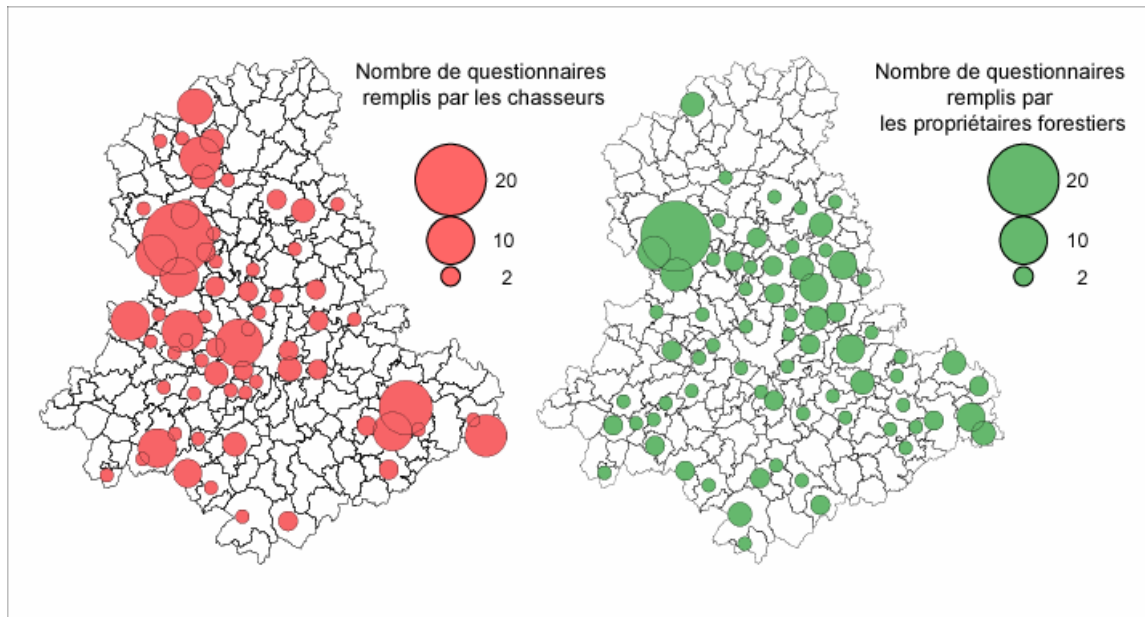
- l'appréciation respective que chacun pouvait avoir des différents acteurs.

Le questionnaire concernant les propriétaires forestiers a été envoyé par courrier grâce à la collaboration du Syndicat des Propriétaires Forestiers de la Haute Vienne. Un peu plus de 400 questionnaires ont ainsi été envoyés (voir le questionnaire en annexe). Nous avons alors reçu une centaine de réponses auxquelles nous avons ajouté une trentaine recueillies sur le terrain. Nous soulevons ici une des limites de l'enquête qui est propre à la collecte de nos questionnaires par retour de courrier. La démarche qui consiste à répondre à ce questionnaire et ensuite à le renvoyer implique de se sentir concerné par la question. Ce questionnaire offre pour certains de nos interlocuteurs l'occasion de faire entendre leurs revendications, un peu comme s'ils avaient à remplir des cahiers de doléances. Le doute que l'on pourrait exprimer serait alors de n'avoir recueilli qu'un nombre restreint de questionnaires rendant compte d'une opinion satisfaite de la situation actuelle.

En ce qui concerne le volet « chasseur » de notre enquête, 350 questionnaires ont été diffusés par l'intermédiaire de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Vienne auprès des détenteurs de plan de chasse ; 60 questionnaires nous ont été retournés. Ensuite, nous nous sommes rendus dans les ACCA du département pour recueillir un nombre satisfaisant de réponses et en ouvrant notre enquête au plus grand nombre de chasseurs, nous permettant d'établir des tendances : 11 ACCA, 2 chasses privées à actionnariat (Maillofray sur la commune de Blond, Château de Brie sur la

commune de Châlus). Rajoutons aussi quelques agriculteurs détenteurs d'une chasse privée pour leur compte personnel. Au total, 130 questionnaires ont été remplis par des personnes résidant sur 30 communes différentes. Au total, ce sont près de 200 questionnaires qui ont été remplis.

Carte 1: Répartition géographique des questionnaires selon la commune de résidence des chasseurs, et la commune d'appartenance des propriétés forestières



Le questionnaire concernant les utilisateurs de la nature a été établi uniquement en nous rendant dans les massifs forestiers reconnus pour la pratique des loisirs de plein air, au total une centaine de questionnaires ont été remplis.

L'enquête de terrain a aussi été menée en recherchant chez nos interlocuteurs les images et les représentations auxquelles renvoie l'animal et, au-delà, quelles sont leurs conceptions en matière de gestion de l'espace rural. Aujourd'hui, la gestion d'un animal comme le chevreuil se fait suivant un plan de chasse : attributions et réalisations. Les demandes étant laissées à l'appréciation du détenteur du plan de chasse, il est ainsi évident que la répartition des réalisations et attributions sur un département comme la Haute Vienne fait intervenir une grande part de subjectivité. Le détenteur du plan de chasse doit faire la demande du nombre de chevreuils à tirer selon ses estimations d'une population présente sur son territoire de chasse. L'appréciation d'une « densité de chevreuils », du maintien d'un certain état d'équilibre, sont basés sur une somme

d'appréciations personnelles et non de véritables données scientifiques. Cette demande n'est-elle pas arbitraire à partir du moment où l'intention première de ce détenteur de plan de chasse n'est pas précisément de gérer les populations de chevreuils selon les principes de l'équilibre naturel, mais de répondre à des préoccupations plus personnelles ; et notamment celles qui visent à limiter au maximum l'impact du chevreuil sur ses plantations ? En fait, la notion même d'équilibre est fluctuante selon l'idée dont on se représente la nature et la place que l'on accorde à un animal sauvage comme le chevreuil. C'est pourquoi, avant même d'établir une carte des réalisations en chevreuils sur le département, il est nécessaire d'établir celle de la vision des acteurs du milieu et de leur appréciation du chevreuil. « *Les géographes essaient désormais de se mettre à la place des gens qu'ils observent, de voir le monde comme ceux-ci le perçoivent, d'apprécier les horizons qui s'ouvrent à leurs yeux, de découvrir les problèmes qui leur tiennent à cœur, de comprendre leurs perspectives, leurs espoirs et les valeurs qui les motivent* » (Claval P., 2001).

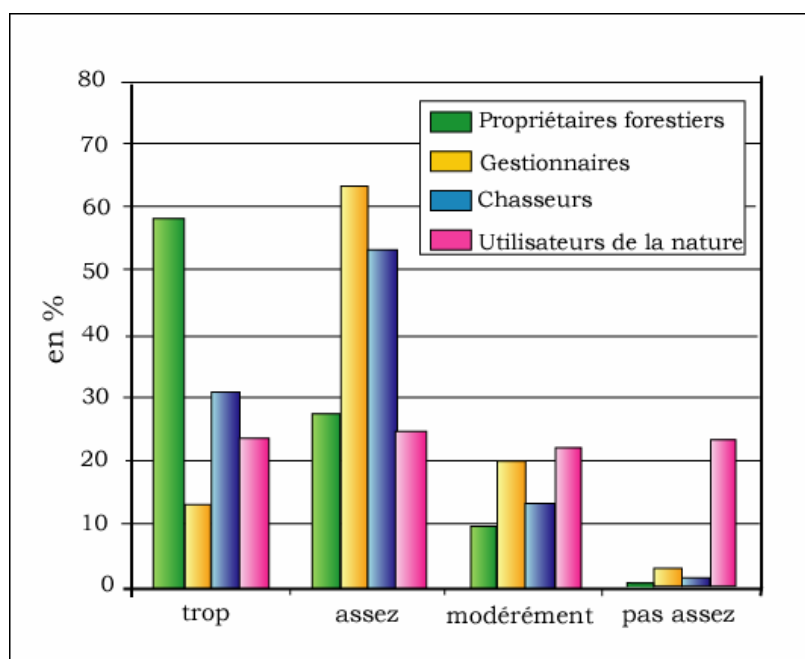
Notre questionnaire ne comporte pas de questions directes portant sur les représentations et les images auxquelles renvoie le chevreuil. Avec un peu de recul, nous pensons qu'il est difficile de trouver une formulation adaptée pour faire réagir nos interlocuteurs de façon directe sur ces questions. Néanmoins, notre questionnaire à questions semi-ouvertes a permis de recueillir de nombreuses réactions où apparaissent l'image du chevreuil. Cette interprétation des réactions de nos interlocuteurs a été faite aussi à la lumière des observations de terrain. Nous avons inclus dans notre analyse des éléments d'observation, ce qui est une démarche privilégiée par les anthropologues, mais qui est aussi pratiquée en géographie culturelle.

C) Les résultats de l'enquête

Nous allons d'abord nous intéresser à la façon dont les acteurs des territoires apprécient les populations de chevreuils, puisque nous ferons intervenir ultérieurement les autres résultats de l'enquête pour étayer notre argumentation. Cette appréciation du niveau atteint par les populations constitue la base de l'outil de gestion qu'est le plan de chasse.

1) Le niveau des populations

Graphique 3: Appréciation des densités de chevreuils sur le département de la Haute Vienne



A la question : « *Que pensez-vous du niveau atteint par les populations de chevreuils sur le secteur dont vous avez l'expérience ?* », nous avons obtenu les résultats présentés dans le graphique n°3. Sont représentées les 4 catégories que nous avons prédéfinies comme étant les acteurs du milieu et la répartition des réponses suivant 4 propositions pré-établies. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les réponses divergent fortement selon que l'on est, propriétaire forestier, gestionnaire du milieu ou chasseur, ou encore simple utilisateur de la nature.

Ainsi, les propriétaires forestiers estiment à une écrasante majorité que les densités de chevreuils sur le département sont partout devenues trop fortes ; ils sont

confortés dans leur opinion par près d'1/3 des chasseurs interrogés et presque 1/4 des utilisateurs de la nature. La réponse dominante chez les chasseurs est qu'il y a « assez de chevreuils » ce qui les place tout de suite en opposition avec les propriétaires forestiers. La réponse selon laquelle il n'y aurait pas assez de chevreuils est, quant à elle, une opinion qui semble n'être répandue que parmi les utilisateurs de la nature qui sont encore près d'un quart à l'exprimer. Cependant, la distribution presque uniforme de leurs réponses suivant les 4 choix proposés laisse perplexe.

La position conciliante qui consiste à dire que le chevreuil a atteint une densité suffisante est surtout celle des chasseurs et de leurs chefs de file, les gestionnaires du milieu à qui incombe la charge de la gestion des populations de chevreuils. Ce qu'il faut entendre par « assez » est de maintenir le chevreuil au niveau actuel : « *le cheptel chevreuil est arrivé à un bon niveau, à nous de le maintenir sans écouter ceux qui pensent qu'il y en a trop car souvent ce sont des gens qui ne parcourent pas la nature ou qui se plaignent des dégâts* ». Cette réponse est typique des chasseurs que nous avons rencontrés, comme l'est aussi celle qui met en avant les efforts en matière de gestion qui s'inscrivent dans la durée : « *notre première année de location des terrains en 1981-82 nous n'avions aucun bracelet. Nous sommes maintenant à 13-15. Notre cheptel est maintenant stable* ». La notion d'équilibre fait également partie de l'argumentation : « *pour notre ACCA, le chevreuil est suffisant et bien réparti* ». Certains reconnaissent malgré tout un « *développement intense ces 2 à 3 dernières années* » mais on ne manque pas alors de préciser que « *l'habitat est diversifié. L'on rencontre autant d'animaux en plaine qu'en sous-bois. En hiver, ils affectionnent les prairies équipées de mangeoires à bovins* ». Toutefois, des chasseurs admettent qu'au niveau où se situent les populations, « *il faut continuer à le maintenir mais être très vigilant* ».

Mais certains chasseurs vous répondons que les densités en chevreuils peuvent être très modérées, comme l'explique ce chasseur du Nord du département. Les densités de chevreuil ne seraient donc pas également réparties sur le territoire de la Haute Vienne : « *bien que des secteurs soient abondamment peuplés, on peut remarquer que d'autres le sont beaucoup moins ou presque pas. Peut-être la conséquence d'une suppression de chasse* ». La chasse est dans ce cas directement mise en cause dans la répartition de l'espèce comme le confirme cet autre chasseur : « *actuellement avec le plan de chasse, un nombre trop important d'attributions limite la population de*

chevreuils ». Ces réponses illustrent bien la façon dont les chasseurs argumentent leurs positions qui, sur le fond, sont difficilement contestables :

- le souci permanent de gestion puisque des efforts ont été fournis pour arriver à une densité de gibier satisfaisante et qui prend la forme d'une pression de chasse adaptée ;

- le souci de l'équilibre comme l'illustrent des mots comme « stabilité », « bien réparti » ;

- une connaissance du milieu sans égale qui les place d'emblée parmi les rares à pouvoir se prononcer en matière de gestion de la faune sauvage.

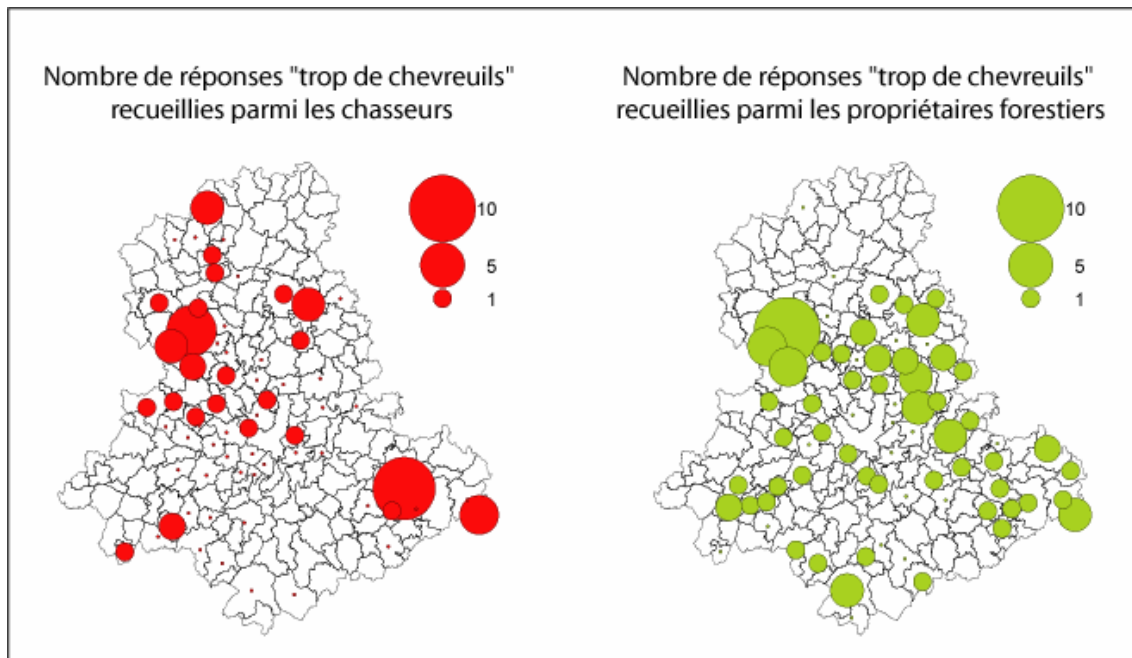
Mais, tout de même, 1/3 des chasseurs trouvent qu'il y a effectivement trop de chevreuils là où, précisément, on nous faisait remarquer précédemment qu'il y en avait modérément. On ne tardera pas à trouver quelqu'un pour dire qu'il y a « trop de chevreuil » parce qu'il « *est impossible de chasser le petit gibier au chien courant* ». Dans ce cas, l'attitude responsable et gestionnaire d'un discours « politiquement correct » s'efface devant la brutalité de tels propos. Le chevreuil n'est pas un gibier intéressant à chasser et, de plus, sa présence empêche le bon déroulement de la chasse au petit gibier parce que les chiens partiront aussitôt sur les traces d'un chevreuil. Pour plaider en faveur d'une cause difficilement défendable, il faut bien comprendre que la chasse du chevreuil n'a rien de traditionnel en Haute Vienne, et que beaucoup de chasseurs acceptent difficilement de voir leurs habitudes perturbées, c'est à dire celles consistant à tirer le petit gibier de plaine, le plus souvent d'élevage ! Heureusement que de façon plus rationnelle, il y a aussi trop de chevreuils à cause de « *beaucoup de dégâts chez les propriétaires forestiers* ». De même, des notions comme l'équilibre, la gestion, peuvent se retourner contre les partisans du « assez » et être utilisées à des fins contraires, en allant dans le sens du « trop » de chevreuils.

Les arguments des propriétaires forestiers sont-ils différents pour expliquer leurs positions ? Non ; ils ont les mêmes soucis des dégâts, de l'équilibre, comme l'atteste ce monsieur d'un âge respectable : « *Châlus : 2800 ha ville et villages compris ainsi que les 150 mètres autour des habitations qui ne peuvent pas être colonisés par le chevreuil. Attributions de 45 colliers environs + la souche qui a produit ce prélèvement, imaginez donc la densité des animaux sur la surface chassable ?* ».

Existe-t-il une répartition géographique des réponses « trop de chevreuil » suivant des densités, certes supposées mais qui en toute objectivité devraient avoir un rapport

avec des densités effectives ? Pour cela, nous avons établi la carte correspondante en faisant apparaître les réponses des chasseurs et des propriétaires forestiers (carte n° 2).

Carte 2 : Répartition des réponses « trop » selon les propriétaires forestiers et les chasseurs



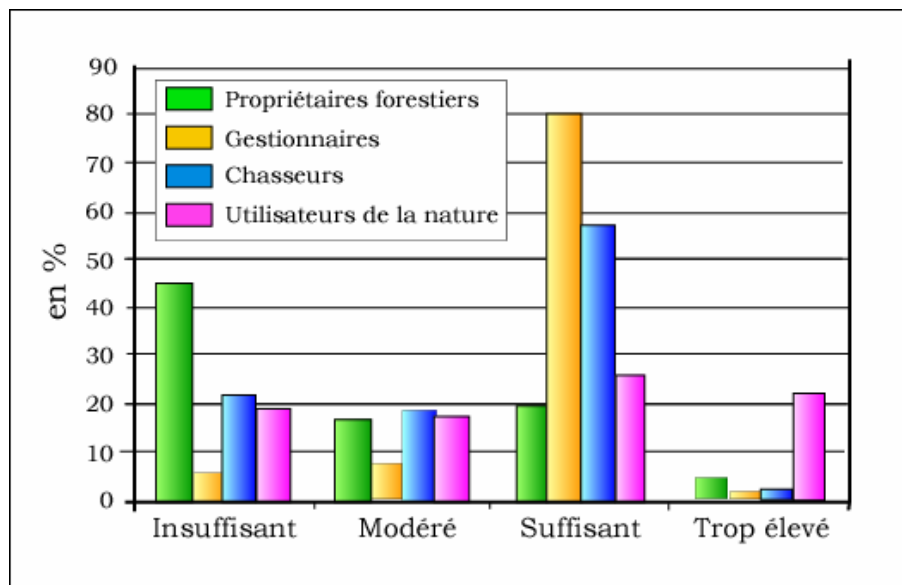
Ce qui apparaît sur la carte n° 2, est qu'à partir du moment où l'on est propriétaire forestier, il y a trop de chevreuils et ce, quel que soit l'endroit où l'on se trouve. La constatation serait la même pour les chasseurs, bien qu'elle soit moins évidente à cause du nombre plus restreint de réponses allant dans ce sens. Mais quelques secteurs se signalent par un nombre de réponses « trop » qui atteint des proportions suffisamment élevées pour être révélateur de tensions à propos de la gestion du chevreuil.

2) La régulation de la population

La régulation des populations de chevreuil se faisant uniquement par les prélèvements des chasseurs, la question suivante, relative au niveau des attributions du plan de chasse, devrait confirmer, selon toute cohérence, les opinions exprimées auparavant, argumentées de façon semblable. Le graphique n°4: « *Appréciation des attributions du plan de chasse par les acteurs du milieu* » confirme bien la tendance observée auparavant, la majorité des chasseurs trouvant que les prélèvements sont suffisants, alors qu'il semble que les réponses sont moins cohérentes chez les

propriétaires forestiers : elles sont en effet plus dispersées. Toutefois, les réponses « insuffisant + modéré » remportent près de 60% des suffrages.

Graphique 4 : Appréciation des attributions du plan de chasse par les acteurs du milieu



En effet, les attributions ne peuvent être que suffisantes lorsque l'on est gestionnaire car « laissées à l'appréciation des responsables de territoires ». Ce système a fait ses preuves puisque la « mise en place du plan de chasse à permis d'obtenir un cheptel correct et une bonne gestion des populations ». Rappelons également que « seuls les chasseurs et quelques forestiers peuvent se prononcer sur les attributions et le cheptel ». Donc les attributions sont suffisantes parce que la gestion est un exercice périlleux qui nécessite une adéquation entre l'accroissement d'une population et les prélèvements : « je pense que les responsables du territoire doivent demander un plan de chasse en rapport avec le cheptel présent sur celui-ci », un plan de chasse est adapté « parce que chaque année, nous avons pu réaliser nos attributions annuelles ». La crainte d'un retour à une situation antérieure de pénurie est toujours possible « il faut savoir le gérer car on risque, comme dans certaines ACCA, que le cheptel diminue trop vite » ; « Si l'on veut maintenir l'espèce, il ne faut pas augmenter les prélèvements » ; « le chevreuil s'est bien développé en Haute Vienne, c'est pas pour ça qu'il faut en abuser, certains territoires ont vu leur cheptel diminuer sérieusement par une pression de chasse trop forte et la maladie ». De toute façon, certaines erreurs en

faveur du laisser aller seraient vite réparées car « *sa gestion est plus facile que pour le sanglier* » ; « *aujourd'hui la régulation de cette espèce me semble facile à faire par des plans de chasse adaptés au cheptel* ». Remarquons au passage l'emploi du mot « cheptel » à plusieurs reprises par les chasseurs et dont la signification désigne l'« *ensemble du bétail d'une exploitation agricole, d'une région, d'un pays* » (Larousse, 2000). L'assimilation de la gestion du chevreuil à celle d'un bétail, d'une population de chevreuils à celle d'un troupeau aux effectifs certes plus flous mais fixés sur un territoire et se rapprochant d'un élevage hyper-extensif correspond assez à l'image d'une certaine catégorie d'animal sauvage décrite par les anthropologues.

Mais, il apparaît çà et là que l'aspect chasse-loisir certainement doublé d'un « désintérêt » pour la chasse au chevreuil l'emporte au détriment d'une gestion rationnelle des populations. A partir du moment où les prélèvements ne sont plus justifiés en raison de l'équilibre naturel mais d'un ratio entre le nombre de chasseurs et de prélèvements, de ce fait, les attributions deviennent suffisantes au « *vu du nombre de chasseurs sur l'ACCA, 14 bracelets pour 25 chasseurs* ».

A cette exception près, les attributions sont suffisantes parce que de toute évidence, les chasseurs sont des gens responsables et conciliants : « *bonne gestion de l'espèce. Bonne harmonie entre les parties en présence lors des réunions sectorielles en vue de l'attribution des quotas* ». Des attributions suffisantes peuvent aussi servir à limiter l'expansion du chevreuil : comme le sous-entend ce chasseur, « *la DDAF est consciente du problème et autorise en conséquence un prélèvement de plus en plus adapté* » ; autrement dit, on serait passé d'un point de vue administratif, d'une protection bienveillante à l'égard de l'animal, à une défiance vis à vis d'une certaine prolifération.

Les chasseurs qui pensent qu'il y a « trop d'attributions », dans le Nord du département, trouvent alors dans le voisin -et que l'on soit en ACCA ou en chasse privée-, un chasseur sans éthique, à la gestion calamiteuse, le responsable de la pénurie : « *les chasses privées ont en général 4 bracelets par campagne mais les ACCA seraient parfois à 10 ou plus et ont du mal à faire le quota, et chassent le dernier mois tous les jours* ». « *j'ai diminué le nombre de prélèvements puisque des tirs illicites de chevreuils ont été faits sur les chasses privées de la commune* ».

Toutefois, le système des attributions ne peut que convenir aux chasseurs puisque, comme nous l'écrivait ce propriétaire forestier, « *je ne pense pas qu'il y ait une corrélation entre les attributions et les prélèvements* » ; autrement dit : les chasseurs ne

font pas leurs quotas. La suspicion est aussi de rigueur lorsque l'on a un « *territoire de chasse limité et adjacent à de très vastes territoires des ACCA sur lesquelles les plans de chasse sont très insuffisants (rapports de 1 à 5 sur les prélèvements par ha.)* ». Autrement dit, moi propriétaire forestier et chasseur, je gère correctement le chevreuil, parce que je suis responsable, alors que les ACCA ont une gestion irresponsable. C'est encore la suspicion, accompagnée d'un aveu d'impuissance, qu'exprime ce passage extrait d'une lettre nous étant adressée : « *Mes réflexions basées sur ma chasse de 110 ha avec une attribution de 6 colliers depuis 3 ans (avant cela 4 colliers) et malgré la réalisation complète de ces attributions, la population de chevreuils ne décroît pas. Est-ce que les causes sont une bonne nourriture qui favorise la prolificité ou une trop grande protection par les réserves ou des lâchers clandestins ?* ». Les rumeurs ont toujours alimenté les conversations que nous avons eues sur le terrain : les « lâchers clandestins » révélés par un propriétaire forestier, mais aussi les rumeurs circulant chez les chasseurs obsédés par des « forces obscures » qui ont juré leur disparition, aux premiers rangs desquels les écologistes accusés de « *lâcher clandestinement des buses dans l'intention de faire disparaître le petit gibier et ainsi de nuire aux chasseurs* » ; ce sont autant d'anecdotes révélatrices d'un certain état d'esprit. La suspicion, le complot et les rumeurs font partie de l'argumentaire des protagonistes rencontrés sur le terrain, qu'ils soient chasseurs ou propriétaires forestiers ; cet argumentaire constitue une part d'irrationnel permettant d'expliquer l'incompréhensible ou autrement dit, il constitue un reste d'obscurantisme plutôt tenace.

Comme nous le disait un responsable du CRPF, le propriétaire forestier serait le mieux placé pour gérer le milieu, parce que comme il est à la fois détenteur du plan de chasse et propriétaire, il peut agir sur deux volets qui sont les capacités d'accueil et la population de chevreuils. Car bien entendu, à partir du moment où la propriété en question est intégrée dans une ACCA, les efforts déployés en matière de capacité d'accueil trouvent leurs limites face à une population de chevreuils trop importante.

Un propriétaire forestier, également chasseur, voyait dans le tir d'été la solution aux problèmes et nous faisait prendre note que « *le tir d'été du brocard ne devrait pas être limité* ». Rappelons au passage que cette méthode utilisée dans les pays alémaniques doit sa toute relative efficacité à un tir sélectif des brocards, qui causent les dommages aux plantations par les frottis.

Enfin, il convient d'ajouter qu'un nombre non négligeable de personnes avoue ne pas savoir ce que sont les attributions du plan de chasse.

3) La dynamique de la population

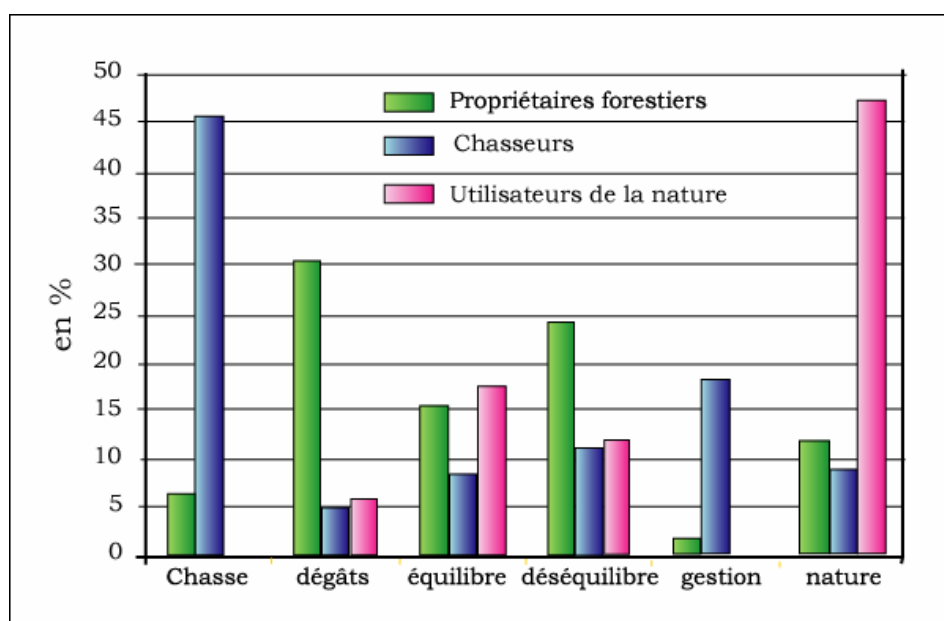
Nous avons interrogé nos interlocuteurs pour savoir ce qu'ils pensaient de la dynamique de la population de chevreuils, dans la mesure où le plan de chasse permet de freiner ou au contraire de favoriser cette dynamique. Nous leur avons demandé si, selon eux, la population de chevreuils est stable, régresse ou augmente ?

Pour 56% des chasseurs et 67% des propriétaires forestiers, la population de chevreuils augmente. Ce qui est contradictoire dans l'attitude des chasseurs, c'est qu'ils estiment avoir atteint des densités suffisantes, sans pour autant s'inquiéter de la progression des effectifs. Mais 35% des chasseurs, contre 22% de propriétaires forestiers, pensent que cette population est stable. Finalement, les divergences sur ce point précis sont moins importantes que sur les précédents.

Nous avons donc essayé d'aller plus loin dans notre enquête et de savoir ce qui pouvait motiver ces réponses, en demandant simplement à nos interlocuteurs s'ils percevaient la tendance observée comme étant plutôt une bonne ou une mauvaise chose.

En regroupant selon 6 catégories distinctes l'ensemble des réponses obtenues, notre enquête fait apparaître des divergences de fond sur la gestion du milieu dans son ensemble entre les différents acteurs du milieu.

Graphique 5 : Préoccupations des acteurs des territoires concernant l'évolution des populations de chevreuils



- Un utilisateur de la nature, en dehors de toute polémique, aura une argumentation basée sur les équilibres naturels en particulier et sur la nature en général, en incluant des considérations comme la beauté de l'animal ;

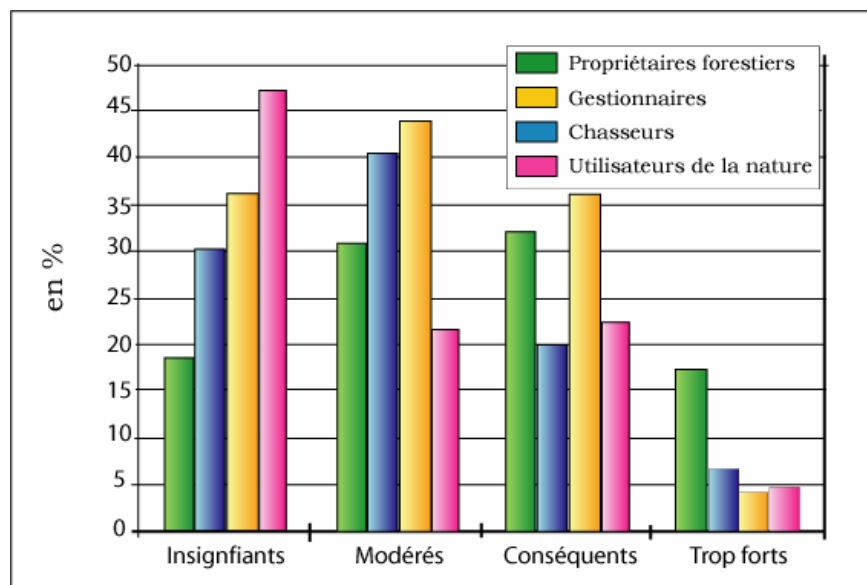
- un propriétaire forestier est d'abord préoccupé par les dégâts, qui sont généralement associés au souci de l'équilibre naturel ;

- un chasseur a pour principales préoccupations, son loisir, la gestion des ressources cynégétiques, puis la notion d'équilibre naturel et de nature, les dégâts forestiers étant le moindre de ses soucis. Pour 66% des chasseurs la tendance actuelle telle qu'ils la perçoivent, est jugée comme étant « *plutôt une bonne chose* », alors que 63 % des propriétaires forestiers considèrent la tendance comme étant mauvaise.

4) Les nuisances : dégâts forestiers et accidents de la circulation

Pour autant, faut-il y voir de la part des chasseurs une ignorance du problème des dégâts forestiers ? Pour répondre, la question « **que pensez-vous des dégâts forestiers ?** » a été posée directement. Le graphique n° 6 présente les résultats obtenus.

Graphique 6 : Appréciation des dégâts forestiers



Les chasseurs estiment ainsi que les dégâts forestiers sont le plus souvent modérés quand ils ne sont pas franchement insignifiants. A cela deux explications, le chasseur réagit le plus souvent par rapport à son territoire de chasse : l'absence de plantation ou

la faible surface occupée par celles-ci lui feront dire le plus souvent que les dégâts sont insignifiants ou modérés, c'est pourquoi il a tendance à relativiser ces dégâts. « *Les dégâts sont insignifiants : peu de plantations sur la commune donc très peu de dégâts causés par les chevreuils* » ; « *les dégâts sont modérés parce que sur les plantations récentes uniquement* » ; « *sur le secteur géographique n°13 (sectorisation FDC), les dégâts sont très modérés. Les résineux ne sont pas l'essence dominante* ». D'autres reconnaissent avoir eu des dégâts autrefois mais sous-entendent l'aspect temporaire de la vulnérabilité des plantations : « *nous avons eu des dégâts il y a 15 à 18 ans sur des chênes américains. A ce jour, les autres dégâts sont insignifiants dans les cultures et les forêts* ». On peut aussi déplorer les dégâts mais en considérant l'aspect inévitable de ce genre de dommages : « *dégâts modérés, sauf en cas de présence de jeunes plantations, dans ces parcelles, des dommages importants peuvent être constatés, une vigilance particulière s'impose* » ; « *frottis conséquents sur les plantations résineuses de moins de 4 ha et modérés sur celles de plus de 4 ha. L'abrouissement est trop fort sur les jeunes feuillus donc les protections sur les feuillus devraient être obligatoires* ».

Certains chasseurs poussent leur réflexion plus loin en posant comme principes que les lois de la nature sont ainsi, et préconisent d'autres solutions : « *il faudrait trouver un compromis en plantant moins à l'hectare et en protégeant plus* ». A cela s'ajoute quelquefois le discours de victimisation des chasseurs, dont la mise en cause par les propriétaires forestiers est une atteinte de plus portée à la chasse : « *l'alimentation du gibier s'est toujours faite dans la nature. Des dégâts modérés suffiront aux discours écologiquement catastrophiques. La rentabilité, l'argent font un monde nouveau. Où le chasseur a-t-il sa place ?* ». Le chasseur se sent démuné face à des propriétaires forestiers qu'il estime mieux organisés et surtout qui détiennent un pouvoir financier (aspect bourgeois de la propriété forestière) ; il se sent alors condamné à plus ou moins long terme par les forces de la modernité qui ont « juré sa perte » et se complaît dans le rôle du dernier survivant, le dernier témoin d'une culture rurale.

Y a-t-il quelques chasseurs pour trouver des dégâts forestiers conséquents voire trop forts ? Ils sont tout de même près de 25%. Bien évidemment, dans ce cas, les constats des dégâts sur plantations ne sont plus les mêmes, surtout lorsque les dégâts ont touché leur propre exploitation. « *On trouve des dégâts sur les vergers proches des bâtiments car les chevreuils n'ont même plus peur de l'Homme !* ». Au passage, il faut noter dans cette argumentation les propos qui touchent à la dégénérescence de l'animal sauvage, d'une nature corrompue, puisque le chevreuil adopte en cette circonstance le

comportement d'un animal domestiqué. Autrement dit, le niveau trop élevé des populations engendre l'apparition d'animaux déviants.

D'autres abordent le problème sous un aspect scientifique qui trahit forcément leur parti pris dans cette affaire : *« les dégâts sont surtout conséquents en bordure des nouveaux reboisements et très importants sur les petits reboisements »*.

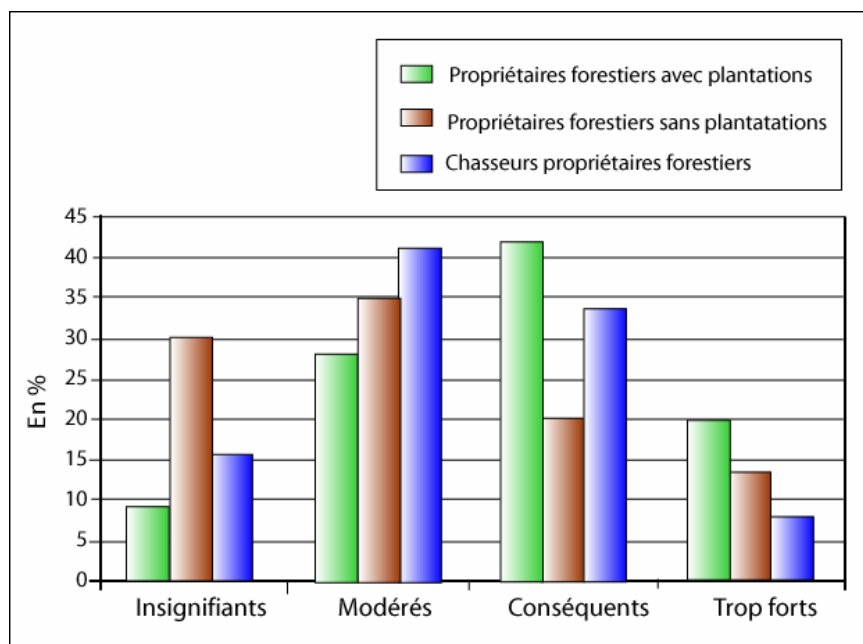
Sans ambiguïté, ce chasseur également propriétaire forestier estime les dégâts comme étant trop forts: *« Quant aux dégâts forestiers, ils sont insupportables et onéreux (protection des plantations), pratiquement impossible d'utiliser l'enrésinement naturel qui subit l'abrutissement les deux ou trois premières années et les frottis par la suite jusqu'à la destruction totale. Depuis 1985, je ne peux sauver cet enrésinement spontané sous les sapins pectinés ou les douglas. Une prise en compte de cette situation s'impose d'autant plus que les dégâts causés par la tempête sont importants, la déprise de la terre agricole due à la médiocrité de nos sols et au vieillissement de la population. Je ne ferai que répéter une évidence que la forêt lente et par conséquent peu productive, nécessite quelques égards »*.

Mais le graphique n°6 montre aussi que les dégâts restent dans le domaine du supportable pour la majorité des propriétaires forestiers (dégâts insignifiants + dégâts modérés). En fait, une majorité très nette de personnes s'accordent sur les mêmes positions.

Le nombre de réponses allant dans le sens de « dégâts modérés » s'explique aussi par le fait que l'on demandait aux propriétaires forestiers de s'exprimer selon leur situation personnelle. Ainsi, un propriétaire forestier a pu répondre que les dégâts étaient modérés tout en expliquant : *« Dégâts réduits depuis que le gibier m'a forcé à renoncer à planter (en fruitiers + arbres forestiers) certaines parcelles, maintenant abandonnées aux ronces et aux chablis. La prolifération du chevreuil remonte à 20 ans sinon on note l'apparition chez moi depuis 2 ans de cerfs et de sangliers »*. On ne peut être que surpris aussi d'une réponse comme *« mes plantations ont 30 ans, donc les dégâts de chevreuils sont moindres »*, ce qui est révélateur à la fois de ce que peut être une jeune plantation, tout comme ce qui est considéré comme des dégâts forestiers dus aux chevreuils. De toute évidence, les dégâts sont dans ce cas précisément inexistantes. D'autres reconnaissent que le chevreuil n'est pas forcément l'auteur de tous les maux dont souffrent les plantations : *« A l'heure actuelle, avec le très jeune âge de la plantation, on distingue mal entre chevreuils, canicule, échec naturel »*. Enfin, l'honnêteté intellectuelle d'un propriétaire forestier lui fera admettre qu'il peut y avoir

du chevreuil en quantité modérée tout en exprimant « *que cela n'empêche pas les jeunes plantations de souffrir. Il y a toujours des dégâts de chevreuils, c'est comme le lion mangeur d'Hommes, un chevreuil peut faire beaucoup de dégâts* » ou encore que les pertes subies ne remettent pas en cause la pérennité de la plantation : « *seules les plantations de Douglas sont attaquées, la perte est de 10%, mais comme il est planté 1000 plants/ha s'il en reste 900 c'est encore trop puisqu'il faut ensuite éclaircir cela n'a pas d'importance* ». Enfin, transparait encore ici et là le problème de l'équilibre naturel en reconnaissant que les dégâts sont modérés mais qu' « *il y a prolifération des tiques* ». Autrement dit, les dégâts ne sont pas forcément révélateurs d'un déséquilibre du milieu, le parasitisme est dans ce cas plus significatif.

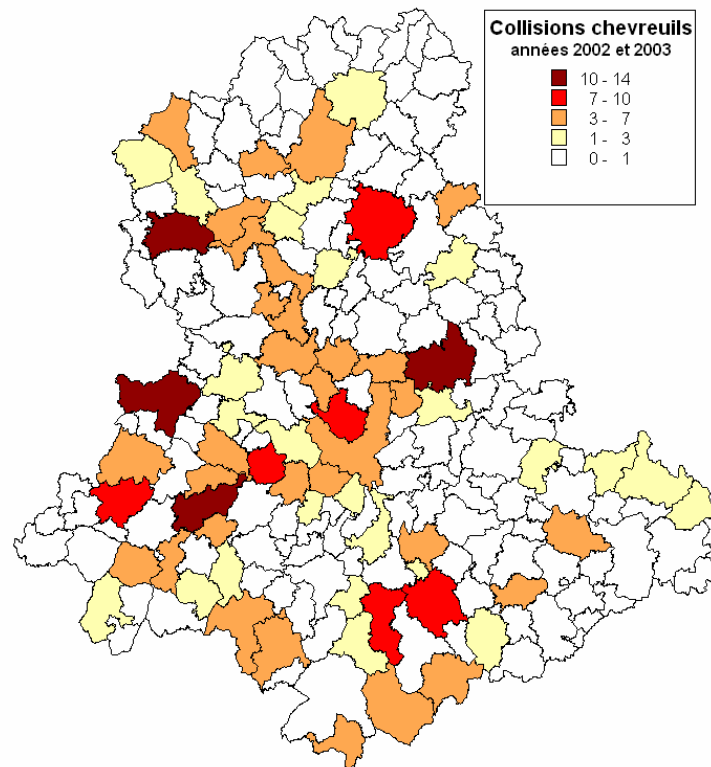
Graphique 7 : Appréciation par les propriétaires forestiers des dégâts occasionnés par le chevreuil



Mais un propriétaire forestier sera d'autant plus sensible aux dégâts forestiers qu'il possèdera des jeunes plantations pouvant faire l'objet de dégâts forestiers. De même, un forestier peut aussi être chasseur et vice versa. Parmi les propriétaires forestiers que nous avons interrogés, 43% d'entre eux sont chasseurs. Parmi les chasseurs, seulement 16 % d'entre eux sont propriétaires forestiers. Ce chasseur, propriétaire forestier et qui possède de jeunes plantations, est celui qui sera le plus sensible aux dégâts occasionnés par le chevreuil sur sa plantation.

Les constatations faites en Allemagne et au Québec montrent clairement que la hausse de la grande faune sauvage, couplée à celle du trafic automobile, ne peut qu'augmenter le risque de collisions. S'il est un domaine où le manque de données statistiques nous incite à un traitement subjectif, c'est bien celui des accidents de la circulation. Si des mesures concrètes sont prises pour limiter les risques, elles ne se feront pas sur la base de statistiques fiables mais sur celles d'une appréciation subjective d'une situation.

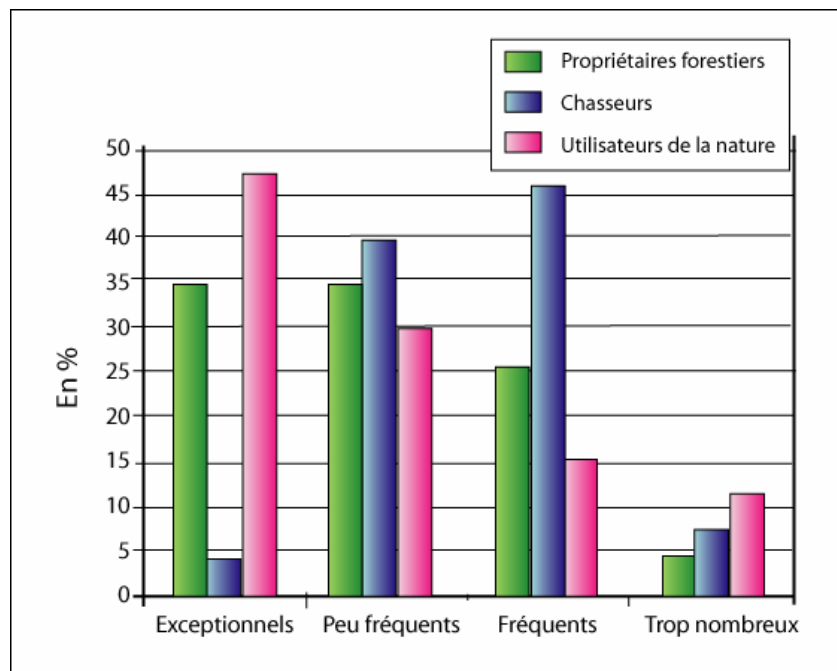
Carte 3: Collisions avec des chevreuils sur le département de la Haute Vienne (cumul des années 2002 et 2003)- Répartition par commune.



Sur le département de la Haute Vienne, le problème provient de l'absence de données fiables. Toutes les collisions ne font pas l'objet de déclarations, les données sont recueillies au niveau des mairies, de la gendarmerie, et des ACCA. La carte que nous avons établie d'après les collisions recensées et cumulées sur les années 2002 et 2003 ne donne pas pour autant une densité de chevreuils sur la Haute Vienne, puisque cette carte est le produit de deux effets cumulés : l'intensité du trafic routier et la densité de chevreuils, c'est pourquoi apparaissent nettement les axes correspondant aux principales voies de circulation.

Nous avons donc demandé à nos interlocuteurs ce qu'ils pensaient des collisions dues au chevreuil. Ce qui est intéressant, c'est que cette fois-ci, ce sont les chasseurs qui sont le plus sensibilisés à ce problème. Les utilisateurs de la nature comme les forestiers ont une attitude semblable et pensent que les accidents de la circulation sont plutôt rares ; au contraire, les chasseurs ne cherchent pas à minimiser le risque. Cela provient peut être d'un sentiment de culpabilité, car étant eux-mêmes automobilistes, ils ont peut être moins de mal à se mettre à la place de la victime. Tandis que dans le cas des dégâts forestiers, n'étant pas eux-mêmes propriétaires et souvent de position sociale modeste, ils ont d'autant plus de mal à abonder dans le sens des propriétaires forestiers. Nous croyons voir derrière cette attitude un conflit teinté de revendication sociale.

Graphique 8: Appréciation des accidents de la circulation dus aux chevreuils



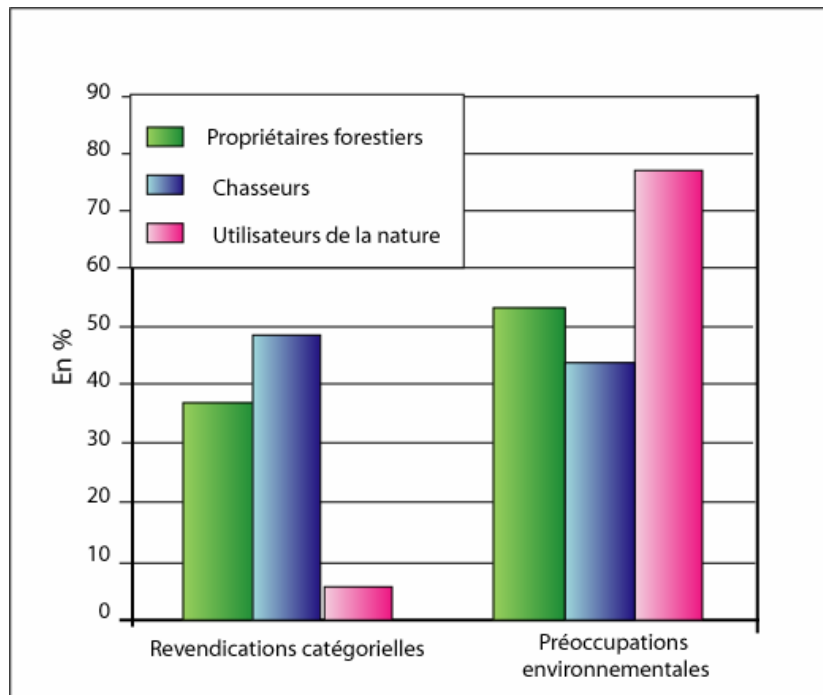
Cependant, nous pouvons aussi faire apparaître au-delà de cette première impression qui nous laisse supposer de profondes divergences entre les acteurs du milieu, des idées partagées par l'ensemble des personnes que nous avons réunies, une fois écartées les revendications catégorielles propres aux chasseurs et aux propriétaires forestiers.

5) Revendications catégorielles contre préoccupations environnementales

Le gibier pour la chasse, les dégâts dans les plantations, sont l'objet de préoccupations catégorielles qui ne semblent concerner que les propres intéressés. Par

contre, des notions comme l'équilibre, le déséquilibre, la gestion dans une certaine mesure, et la nature sont des préoccupations d'ordre environnemental. Si nous présentons maintenant nos résultats en deux colonnes, l'une regroupant uniquement les revendications catégorielles, l'autre les préoccupations environnementales, les résultats obtenus permettent de relativiser les résultats bruts.

Graphique 9 : Préoccupations environnementales contre revendications catégorielles



Lorsque l'on additionne d'une part les considérations d'ordre catégoriel, « dégâts », « chasse » et les considérations ayant un plus large rapport avec les préoccupations environnementales, on s'aperçoit que celles-ci priment sur le reste, à part chez les chasseurs où effectivement, le rapport à la chasse et au loisir est plus fort. Il nous faudra essayer de comprendre pourquoi le nombre de réponses « catégorielles » est si élevé, au-delà de la simple défense d'intérêts particuliers. Pourquoi un chasseur pense le plus souvent en terme de loisir et qu'il lui est difficile d'avoir une vision plus globale de la situation, de la fonction sociale de la chasse. Nous tenterons la même analyse avec les propriétaires forestiers, puisqu'il convient de relativiser les 30% de réponses « dégâts » dans l'explication du trop de chevreuils.

Ce qui l'emporte, chez les forestiers comme chez les utilisateurs de la nature et tout de même chez plus de 40% des chasseurs, ce sont les préoccupations d'ordre environnemental. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un propriétaire forestier trouve effectivement qu'il y a trop de chevreuils, qu'il pense forcément en terme de dégâts

forestiers. On peut être propriétaire forestier, trouver qu'il y a trop de chevreuils et reconnaître par ailleurs que les dégâts forestiers sont modérés (20% d'entre eux).

On peut être chasseur, trouver qu'il y a trop de chevreuils, et penser en terme de déséquilibre naturel, de même pour un utilisateur de la nature.

Il nous faut aussi rappeler que l'équilibre naturel consiste en une adéquation entre les populations présentes et les potentialités du milieu. Que penser de l'affirmation d'un propriétaire forestier qui a déclaré, selon une méthode d'évaluation connue par lui seul, que « *souvent supérieure au double de la densité d'équilibre, la surpopulation du grand gibier (...) compromet gravement les efforts de reconstruction de la forêt et en remet en cause la gestion durable* ». Encore une fois, malgré une évaluation de la situation pour le moins catastrophique, c'est le registre de l'équilibre naturel qui est employé comme l'atteste le terme de « développement durable », multi-usage et d'une souplesse d'emploi telle qu'il en est vide de sens. Surtout lorsqu'un chasseur apporte suffisamment d'arguments pour contrebalancer les affirmations précédentes : « *nos chevreuils sont magnifiques parce qu'ils trouvent une bonne nourriture. S'il y en avait de trop, ils seraient rachitiques et poseraient problème* ». Une densité de chevreuil élevée peut être en équilibre dans un milieu riche, alors que l'équilibre est rompu dans un milieu plus pauvre avec la même densité de chevreuil.

6) Conclusion des résultats de l'enquête

En guise de conclusion, nous allons faire ressortir les éléments qui permettent de dégager les représentations du chevreuil par les différents acteurs du milieu.

- Pour les propriétaires forestiers, qui subissent la plupart du temps les dégâts occasionnés, le chevreuil est perçu avant tout comme une source de nuisances -sans aller toutefois jusqu'à le qualifier de nuisible- et des populations trop nombreuses engendrent des animaux dégénérés qu'il faut exclure de l'espace rural ;

- pour les simples utilisateurs des espaces ruraux, il fait partie de ces dons qu'offre la nature et leur attitude est bienveillante à l'égard de l'animal. Pour eux, la régulation de l'animal est une question qui en soi ne se pose pas ;

- le chasseur conçoit avant tout l'animal comme un gibier qu'il peut s'approprier légitimement au regard des efforts concédés depuis des années en matière de gestion cynégétique. L'assimilation de la gestion du chevreuil à celle d'un bétail, d'une population de chevreuils à celle d'un troupeau aux effectifs certes plus flous mais fixé sur un territoire et se rapprochant d'un élevage hyper extensif correspond assez à

l'image d'une certaine catégorie d'animal sauvage décrite par les anthropologues. Mais chez tous nos acteurs, que l'on soit chasseur, propriétaire forestier, simple utilisateur de la nature, ou parfois même avec la distance qui caractérise certains gestionnaires, le chevreuil reste un « bel animal ». Un chasseur nous confiait qu'un chevreuil « *se laissait approcher par ses enfants* » et qu'il était alors hors de question qu'il lui arrive quoi que ce soit. La beauté de l'animal est un argument présenté par 15% des utilisateurs de la nature et elle est indissociable des représentations de la Nature.

Toutefois, l'abondance des populations de chevreuil est une situation qui ne semble pas convenir à tous les chasseurs. Une partie significative d'entre eux commence à trouver qu'il y a effectivement trop de chevreuils. L'animal présente un intérêt cynégétique moindre s'il est trop abondant, surtout lorsqu'il est en concurrence avec une espèce très prisée comme le sanglier. L'abondance semble avoir fait passer le chevreuil du statut envié « d'animal convoité » et désiré à celui plus déprécié « d'animal commun », sa présence ne tenant plus du miracle de la nature mais d'une gestion rationnelle plus que favorable à son encounter, lui conférant un statut d'animal semi-domestique voire d'animal « dénaturé ». Les raisonnements et les représentations mentales se construisent - les raisons en sont complexes- de façon duale et hiérarchique : culture/nature ; sauvage/domestique ; naturel/artificiel (Molly Mullin, 2002). Ainsi, l'ancienne culture traditionnelle rurale qui construisait l'animal sauvage sur la dichotomie sauvage/domestique peut être mise à mal par des représentations plus modernes et urbaines de l'animal sauvage qui reposent quant à elles sur la dichotomie naturel/artificiel. L'animal sauvage « authentique » se devant d'être rare, l'abondance du chevreuil peut ainsi conduire certaines personnes à penser que cet état de fait est complètement artificiel, et à se faire un devoir de le démystifier. Le chevreuil serait devenu un animal dégénéré puisqu'il se comporte comme un animal domestique, en n'ayant plus peur de l'Homme et en se rapprochant des habitations.

D) Mise en perspective des résultats de l'enquête

Dans les pays occidentaux, fortement anthropisés, l'Homme reste le principal acteur du milieu et a perdu depuis longtemps l'habitude de subir les aléas de la nature. C'est à peine si les événements climatiques sur lesquels il n'a aucune emprise sont acceptés, et donc la tolérance vis à vis d'un agent perturbateur comme un animal sauvage atteint vite ses limites, d'autant plus qu'il est tout à fait possible d'agir contre un tel gêneur.

En revanche, si la régulation du chevreuil s'est rapidement imposée comme le seul moyen de garantir les équilibres naturels et de limiter le coût social d'une telle expansion, elle entraîne inévitablement des conflits entre les acteurs du milieu qui n'ont pas la même perception de l'animal, des équilibres naturels et surtout dont les intérêts divergent. Derrière la question de l'équilibre, c'est bien la représentation de la Nature qui apparaît, puisque l'équilibre est le but de la gestion des espaces naturels. Dans les milieux anthropisés, la notion d'équilibre est variable selon la façon dont on se représente non plus la nature mais les espaces ruraux et selon la place que l'on accorde à la part de sauvage que représente un animal comme le chevreuil. La gestion traditionnelle des espaces ruraux dont fait partie la régulation de la grande faune sauvage a de plus en plus de mal à s'imposer dans une société devenue en l'espace de quelques décennies profondément urbaine.

Nous avons vu précédemment que parmi les acteurs des territoires, hormis l'Etat, les chasseurs réagissaient davantage en terme de loisir, voire de culture ; que les propriétaires forestiers étaient partagés entre d'une part leur préoccupation de l'accroissement incontrôlé d'une population de chevreuils, signe manifeste d'un déséquilibre, et d'autre part par les conséquences que peuvent générer les dégâts forestiers commis par la grande faune sauvage ; tandis que les utilisateurs de la nature restent sur des préoccupations d'ordre environnemental. Mais cette constatation implique forcément des conflits entre les différentes catégories de personnes que nous avons interrogées. Nous allons distinguer 2 types de conflits distincts susceptibles d'opposer les parties en présence :

- le premier oppose propriétaires fonciers et utilisateurs de la nature dont les chasseurs ne sont qu'une composante ; le conflit porte sur les divergences de point de vue concernant le phénomène de l'appropriation de la nature ;

- le deuxième type de conflits oppose les utilisateurs de la nature aux gestionnaires traditionnels de l'espace rural qui restent les propriétaires fonciers et les chasseurs, ce qui a pour répercussion les remises en cause de la chasse dans notre société.

Pour la clarté de notre analyse, nous avons préalablement établi que ces trois catégories d'acteurs étaient distinctes. Mais il n'est pas à exclure qu'une personne puisse finalement appartenir aux trois catégories définies auparavant.

1) Le conflit entre propriétaires forestiers et utilisateurs de la nature

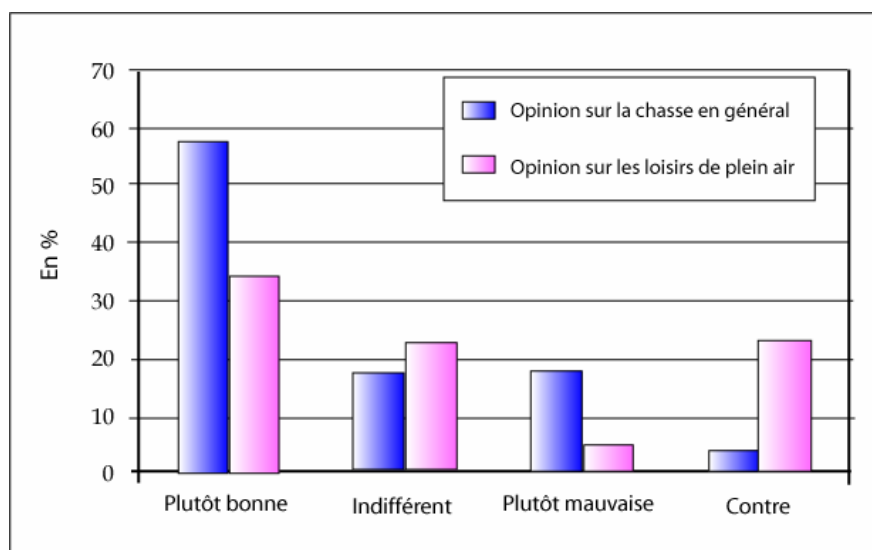
On a coutume d'opposer systématiquement les chasseurs aux autres utilisateurs de la nature, or il se trouve qu'une analyse objective de la situation les place à leurs côtés dans le conflit qui les oppose ensemble aux propriétaires forestiers. Ainsi de plus en plus de propriétaires forestiers dénoncent une chasse loisir qui ne remplit plus ses obligations envers eux. Aujourd'hui, la recomposition sociologique des campagnes qui fait des agriculteurs une minorité au sein même du monde rural, la dissociation des lieux de vie et de travail, les nouvelles images que véhicule la nature, font que les campagnes sont l'objet d'enjeux nouveaux. De l'appropriation affective des campagnes à la campagne cadre de vie et de loisir, en passant par les conceptions écologiques, jusqu'au phénomène de la patrimonialisation, c'est l'idée que la campagne appartient à tout le monde (Perrier-Cornet P., Hervieu B., 2000). Sergio Della Bernardina (2003) qui a mené son enquête dans les Alpes, rejoint tout à fait cette assertion lorsqu'il explique que les propriétaires moraux des territoires (les touristes) réprouvent et condamnent la façon dont les propriétaires locaux gèrent le milieu. « *Le territoire alpin devient ainsi un espace narcissique ouvert aux projections les plus gratifiantes, lieu de confrontation où les émissaires d'une population urbaine en mal de verdure donnent des leçons de sauvagerie, de bon ton écologiste et d'éthique animale aux derniers représentants de la civilisation rurale* » (Dalla Bernardina S., 2003).

A cette tendance lourde de l'évolution de la société, appuyée par l'évolution de la législation, répond alors le sentiment chez les propriétaires forestiers que nous avons interrogés d'être dépossédés de leur propriété. Les propriétaires se montrent pour la plupart insatisfaits de l'ouverture des propriétés aux utilisateurs de la nature. « *C'est devenu une obligation, puisque la loi nous y oblige... Les écolos sac à dos comme je les appelle... Je suis en chasse privée et je défends à quiconque de s'éloigner des chemins.*

Si l'on veut que tout le monde profite de la nature, l'Etat n'a qu'à nationaliser. Je ne sais pas comment les choses vont évoluer mais il se peut qu'il y ait une partie de ce secteur où on laisse la nature prendre le dessus - ailleurs mais pas chez moi- et un espace réservé à la production sylvicole, là par contre ce sera chez moi !».

Une question relative à l'appréciation des chasseurs et des utilisateurs de la nature par les propriétaires forestiers faisait partie de notre questionnaire (graphique n°10).

Graphique 10 : Opinion des propriétaires forestiers sur la chasse et les loisirs de plein air



De toute évidence, les propriétaires forestiers ne font pas l'amalgame entre chasseurs et utilisateurs de la nature : les premiers sont beaucoup mieux perçus, tandis que les seconds subissent le contrecoup de leur image d'urbain. Toutefois, si la pratique de la chasse est perçue favorablement par les propriétaires forestiers, il faut dire qu'un nombre important de propriétaires forestiers est également chasseur, et parfois en chasse privée.

Les utilisateurs de la nature bénéficient d'une image plutôt mauvaise auprès des propriétaires forestiers : ils ne rendent aucun service et sont source de contraintes. « *Je suis très favorable aux loisirs de plein air. Toutefois, je suis opposé à la législation actuelle. J'estime que le promeneur, qu'il soit à pieds, ou avec un moyen de locomotion, il doit être responsable de ses actes. S'il se blesse ma responsabilité civile ne devrait pas être engagée* ». « *Je suis, comme tout le monde, touriste, promeneur, pêcheur et j'aime disposer d'un peu de nature là où je me trouve. Mais je suis aussi propriétaire et*

souvent excédé par l'invasion des autres. Champignons et châtaignes, régulièrement ramassés, chasseurs de l'ACCA auxquels il faut apprendre qu'ils n'ont pas le droit de chasser à moins de 150 mètres de la maison, battues surprises le Dimanche quand j'avais prévu de faire des entretiens forestiers etc... Bref, on se sent en pays conquis ». « La tendance est la négation de la propriété L'exploitant d'une propriété gère ses pâturages en fonction de son élevage, de ses connaissances et expériences et ne doit pas être perturbé par les loisirs de ses semblables. »

Lorsque des propriétaires émettent des avis négatifs sur la chasse, c'est parce qu'ils peuvent réprover la pratique en elle-même : « *elle est malheureusement nécessaire* » ou condamnent son évolution vers un loisir quelconque qui « *consiste à récolter de façon mécanisée le gibier* ». Selon l'analyse de Sergio Della Bernardina (1996), le « véritable chasseur » s'affirme comme un esthète, le gibier doit être rare pour être apprécié et le chasseur doit se montrer digne de sa proie par les efforts qu'il a fourni pour se l'accaparer ; ce qui conduit les chasseurs eux-mêmes à distinguer le véritable chasseur, qui se montre digne de la nature, du « boucher » ou « viandard », intéressé seulement par le gibier en lui-même.

Mais les propriétaires forestiers dénoncent le plus souvent le non-respect de la propriété privée. La question des dégâts forestiers remet également en cause la gestion cynégétique exercée par les ACCA. Comme nous le laissait entrevoir un représentant du CRPF local, les propriétaires forestiers se sentent lésés vis à vis du problème que constitue la gestion de la faune sauvage. Ils revendiquent, tout comme les agriculteurs, la possibilité de gérer la faune sauvage dont ils sont les principales « victimes ». Leur argumentation est la suivante : la faune qui vit sur leurs terres appartiendrait, d'une certaine manière, au propriétaire. Selon ce même représentant du CRPF, laisser la gestion de la faune sauvage au propriétaire foncier, c'est permettre d'atteindre l'équilibre en combinant prélèvements et capacités d'accueil des parcelles forestières, ce qui n'est pas possible dans un système à ACCA. Autrement dit, le problème viendrait du fait même de l'existence des ACCA et de leur mode de gestion, de plus en plus déconnectées des préoccupations des exploitants agricoles et forestiers. Et pour cause, suivant l'évolution de l'ensemble de la société, la chasse est devenue davantage un loisir d'urbains qu'une chasse traditionnelle et prédatrice mais qui d'une certaine façon arrangeait davantage les propriétaires fonciers face au risque des dégâts de la grande faune sauvage.

Cependant, lorsque l'on est à la fois détenteur d'un plan de chasse et propriétaire forestier on se retrouve dans une position où l'on est à la fois juge et partie ; dans ce cas, la gestion de la faune sauvage, et du chevreuil en particulier, peut être faite selon des considérations qui sont toutes autres que celles de la gestion du milieu et des équilibres naturels. Il est facile d'accuser les ACCA de mauvaise gestion, un propriétaire forestier détenteur de plan de chasse gère-t-il le milieu en fonction de préoccupations environnementales ou bien uniquement dans une optique sylvicole ?

La logique de la protestation aboutit à la remise en cause de l'existence des ACCA, attisée par l'existence du système antérieur type « sociétés de chasse » dans des départements limitrophes. L'imposition du système à ACCA est ressenti comme une injustice : *« Ma propriété fait partie d'une ACCA. Restriction du droit de propriété. Pourquoi 60 ha en Haute Vienne- 20 ha en Dordogne et pas d'ACCA en Corrèze ? Contre la loi Verdeille, contre la dictature de l'ACCA, pour la liberté aux chasseurs »*. La dénonciation de la loi Verdeille²² en ces termes ne remet-elle pas en cause une avancée sociale incontestable, devançant ainsi de plusieurs décennies les aspirations de l'ensemble de la société pour une nature disponible et ouverte à tous ? Le fait de gérer la faune sauvage sur la propriété d'autrui préfigure en quelque sorte les nouvelles relations entre la société et les propriétaires fonciers ruraux. En effet, la loi Verdeille sur les ACCA qui est appliquée sur le département de la Haute Vienne permet à tout adhérent de l'association de pouvoir chasser sur les terres des propriétaires, ce qui est l'application concrète de l'idée que la nature appartient à tout le monde. C'est pour cela que nous ne voyons dans le conflit opposant propriétaires forestiers et chasseurs qu'une composante d'un conflit beaucoup plus large opposant propriétaires fonciers et utilisateurs de la nature, les chasseurs n'étant que des utilisateurs de la nature parmi d'autres. D'ailleurs, la reconnaissance des autres usagers de la nature par les chasseurs ne leur pose aucun problème ; la réponse est quasi automatique lorsqu'on les interroge sur le sujet : 80% d'opinions favorables « il en faut pour tout le monde » ; *« moi je suis*

²² Loi Verdeille du 10 juillet 1964 permet la création des ACCA (Associations communales de chasse agréées) et des AICA (Associations intercommunales de chasse agréées). Cette loi oblige tous les propriétaires à adhérer à l'association et à laisser chasser autrui sur son propre terrain s'il fait moins de 20 ha (variable selon les départements) d'un seul tenant. La loi du 28 juin 2000 modifie la Loi Verdeille, tout propriétaire peut retirer ses terrains de l'ACCA et faire valoir son droit de non-chasse s'il se déclare opposé à la chasse pour convictions personnelles, et si dans le même temps il interdit tout acte de chasse sur l'ensemble de ses biens.

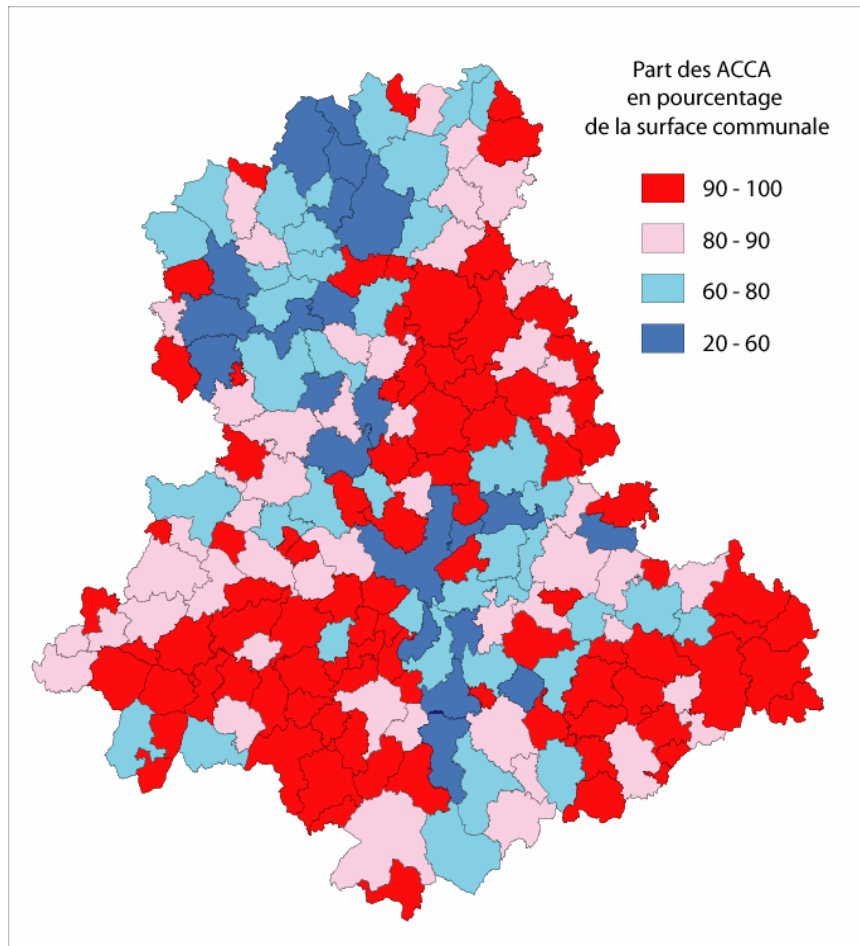
admiratif des gens qui vont se promener comme ça le Dimanche, sans rien prélever dans la nature ».

Pour le plus grand nombre de chasseurs, la loi Verdeille s'inscrit dans le droit fil des acquis obtenus depuis la Révolution de 1789, même si cette référence souffre quelque peu d'un réexamen de ces soit-disant acquis. En France, les premières mesures législatives sur la chasse sont prises dès les tous premiers jours de la Révolution. Le décret du 4 Août 1789 octroie au propriétaire du sol le droit de vie sur toute espèce de gibier. Cette mesure entendait satisfaire les revendications des communautés rurales figurant en bonne place sur les cahiers de doléances. Dans les faits, il ne s'agit que d'un transfert de pouvoir de la noblesse vers la nouvelle classe dirigeante. Le décret d'avril 1790 ne fait que réaffirmer l'interdiction du passage dans les récoltes. Toutefois, il est à souligner qu'il existe dans le sud de la France une chasse banale où les propriétaires fonciers tolèrent la chasse sur leurs propriétés. La première grande loi sur la chasse est celle de 1844. Elle permet la ré-appropriation par l'élite sociale du droit de régulation aux dépens de la classe paysanne, ce qui a pour corollaire l'apparition des premiers systèmes d'indemnisations des dégâts. L'exclusion des personnes de conditions sociales les plus modestes est mise en œuvre par l'instauration du permis de port d'armes (30F) dès 1810, auquel la loi de 1844 ajoute le permis de chasser (25F). Dans l'Indre, en 1850, la journée de travail d'un bon moissonneur se payait 2 francs (Planhol (de) X., 2004). Cette exclusion par l'argent entraîne inévitablement un braconnage. En 1901, la loi sur les associations permet la constitution des chasses communales où les propriétaires voisins regroupent leurs droits de chasse. Enfin la loi Verdeille de 1964 permet la constitution des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) (Rapport Scherrer, 2002).

Pendant longtemps les paysans ont formé le gros des bataillons de chasseurs puisque le droit de chasse était donné par la propriété foncière. Les paysans, devenus eux-mêmes minoritaires au sein du monde rural du fait de la recomposition sociale des campagnes, se retrouvent aussi faiblement représentés dans le monde de la chasse. Les liens se distendent : *« au seuil du 21^{ème} siècle, la chasse (...) ne peut rester à l'écart des profonds changements qui bouleversent le monde...De rurale, notre société est devenue urbaine. Aux transformations du milieu naturel s'ajoutent des transformations encore plus profondes de la société toute entière. La France a perdu sa ruralité.... Ces changements, la chasse se doit de les accompagner (...) pour cela elle doit sans doute,*

elle aussi, évoluer. Faute de quoi, dans nos sociétés industrialisées et urbanisées, elle risque de disparaître » (Daillant P., 1993)²³.

Carte 4: Part des ACCA dans la superficie communale



La carte n°4 présente la part des ACCA par rapport à l'ensemble de la superficie communale. On distingue aisément les deux extrêmes de la classification. Dans les tons bleus, les communes avec une faible part d'ACCA sont des territoires de bocage qui subissent le contrecoup de l'évolution de la superficie moyenne des exploitations agricoles ou des territoires situés en secteur péri-urbain. Dans le premier cas, les agriculteurs peuvent constituer des chasses privées s'ils possèdent plus de 60 ha d'un seul tenant. Dans le cas des territoires péri-urbains, c'est le

²³ Par jugement du 17 Avril 2001, le Tribunal de Grande Instance de Mâcon a condamné Pierre Daillant, ancien Président de l'UNFDC à 20 000F de dommages et intérêts (plus 5 000 F de frais de procédure) à l'AOMSL et la LPO pour incitation à la chasse en temps prohibé. in *La lettre de L'ANCER*, 2001,n°40, juin, juillet, août

mitage des territoires qui entraîne une réduction significative des territoires de chasse puisque la chasse est interdite à une distance de moins de 150 mètres des habitations. A l'opposé, les tons rouges concernent en premier lieu les territoires de montagne, où les structures agraires morcelées ne permettent pas la constitution de grandes chasses privées. Peut-être faudrait-il ajouter à ces raisons d'ordre structurel, une vision globalement différente de la communauté et de la sociabilité ?

Parmi les multiples façons de pratiquer la nature, il faut reconnaître que la chasse reste l'un des loisirs les plus prisés, si l'on s'en tient à cette définition restrictive. Elle est certes ancrée dans les traditions et l'histoire des campagnes, mais s'éloigne de plus en plus des références d'autrefois où le gibier était le don d'une nature généreuse et intarissable, où la chasse était une façon de pratiquer l'espace et d'entretenir un réseau de sociabilité. Il faut bien dorénavant parler de gestion puisque la chasse d'autrefois, prédatrice et garante de la quiétude des campagnes est devenue une chasse dont les pratiquants ont appris à rationaliser leurs prélèvements, puisque le loisir ne doit sa pérennité qu'à l'abondance du gibier. Les chasseurs, qui ne sont que les produits d'une société à laquelle ils appartiennent, participent à cette mutation d'image, de plus en plus déconnectés du monde rural sur le plan culturel et socio-professionnel. Il en résulte souvent un climat de tension entre des propriétaires qui se sentent lésés de leur droit de chasse et les chasseurs accusés de pratiquer un loisir sans souci de gestion du milieu et dont les modes de vie ne les distinguent en rien des urbains.

Les résultats sont là et se traduisent par un regain du « sauvage » dans nos campagnes et la prolifération des cervidés. La chasse retrouve ainsi pleinement sa place dans les campagnes puisque cette prolifération de la grande faune sauvage lui donne une nouvelle forme de justification.

La confirmation du chasseur consommateur de loisir nous est donnée par la réponse à notre questionnaire relative au nombre de territoires de chasse. Nous avons pour but de savoir si le chasseur se comportait comme un véritable consommateur de loisir, car la multiplication des territoires de chasse, outre les frais qu'elle engendre, serait aussi la preuve que l'on choisit son territoire de chasse non plus en fonction d'un ancrage territorial mais bien en fonction de la ressource en gibier ou des aménités procurées par le territoire de chasse.

Notre enquête fait alors ressortir que les chasseurs se partagent presque équitablement entre deux catégories: celle du chasseur avec un unique territoire de chasse (53%), qui se confond souvent avec l'endroit où il réside et qui dans ce cas tisse du lien social ; de l'autre, une catégorie presque équivalente (47%) avec au moins un territoire d'adhésion quasi automatique par lien social, et un territoire de choix, pour des raisons aussi diverses que l'abondance du gibier ou le cadre naturel.

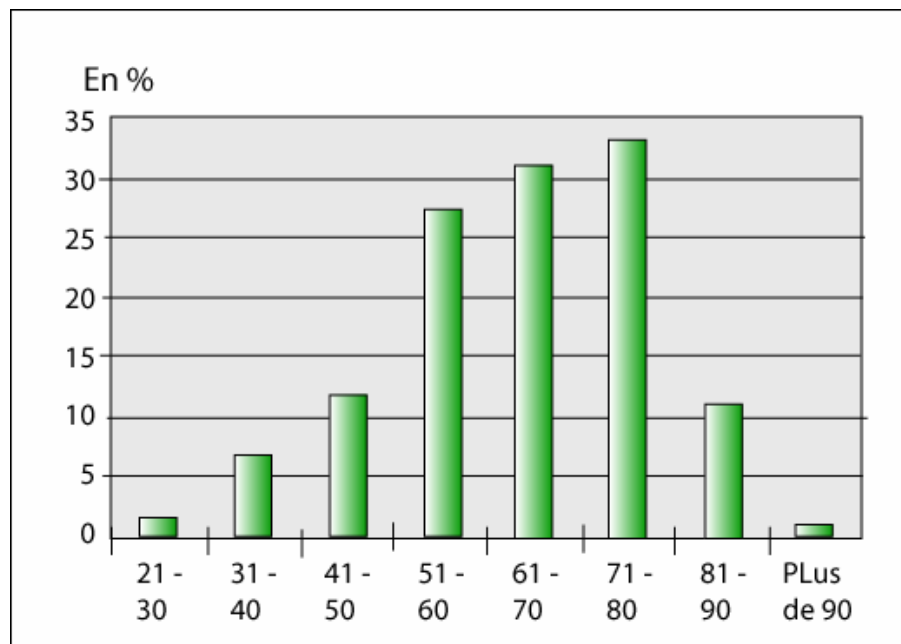
On peut déduire des déclarations des personnes interrogées que pratiquer un loisir comme la chasse c'est aussi « entrer en religion » ! On se rend compte ainsi que plus de 70% des personnes interrogées pratiquent leur loisir à la fois le Samedi et le Dimanche, aux dépens certainement de leur vie familiale ! Cela peut aussi faire fuir des chasseurs plus occasionnels. Il s'agit donc dans ce cas d'un loisir un peu particulier. Cependant, il ne faut pas nier que de par ses liens avec le monde rural, la chasse est porteuse de symboles et de significations qui vont au-delà d'un simple loisir ou d'une pratique sportive : « *ils avaient au cœur cette passion terrible, inexorable. Elle les brûlait les ayant envahis tout entiers, ne laissant de place pour rien d'autre... Dès le lever, il allait voir les chiens, puis les chevaux, puis il tirait des oiseaux autour du château jusqu'au moment de partir pour forcer quelques grosses bêtes* » (Maupassant (de) G.,1882)²⁴.

Mais les causes de ces oppositions ne se limitent pas à un conflit urbain/rural. Il existe des causes sociologiques qu'il convient de mettre en évidence pour expliquer cette situation. L'âge des propriétaires forestiers, des chasseurs, la représentation des différentes catégories socioprofessionnelles, peuvent aussi donner un éclairage de la situation.

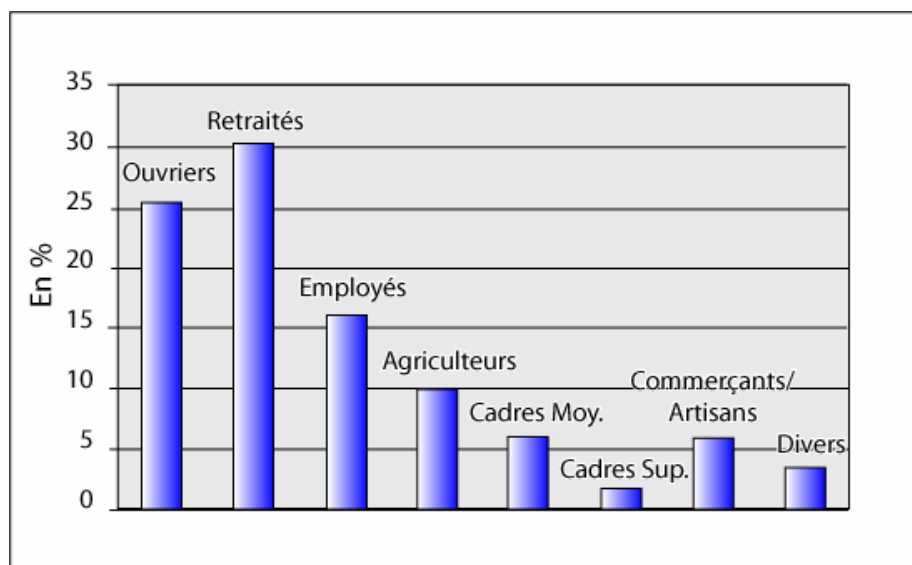
La composition sociologique des chasseurs amène aussi à conclure que les oppositions sont teintées de revendications sociales puisque les chasseurs perçoivent dans chaque propriétaire agricole ou forestier un possédant. Les propriétaires forestiers, avec lesquels nous nous sommes entretenus, savent pertinemment qu'ils sont perçus de cette manière. La majorité des chasseurs de Haute Vienne est d'extraction populaire avec une majorité écrasante d'ouvriers et de retraités, eux-mêmes pour la plupart d'anciens ouvriers. Les rapports avec les propriétaires forestiers ne peuvent que se dégrader lorsque la concentration foncière permet aux propriétaires de rassembler 60 ha d'un seul tenant et de se déclarer en chasse privée.

²⁴ Guy de Maupassant, *Le loup*, nouvelle de novembre 1882.

Graphique 11 : Répartition par classes d'âge des propriétaires forestiers interrogés



Graphique 12 : Composition sociologique des chasseurs d'après les résultats de l'enquête



La détérioration des rapports peut avoir des répercussions sur la gestion cynégétique puisque les chasseurs possèdent un argument supplémentaire pour privilégier la gestion du sanglier aux dépens de celle du chevreuil. L'explication fournie est alors la suivante : les dégâts agricoles portent préjudice aux exploitants agricoles, dont les cultures sont leurs seules sources de revenus, tandis que les

plantations forestières sont des placements dont les propriétaires ne dépendent pas financièrement.

2) Le conflit entre chasseurs et utilisateurs de la nature

Dans une société urbaine, la conception traditionnelle des relations entre l'Homme et la Nature évolue et est en passe d'être supplantée par d'autres, d'inspiration écologiste et davantage en phase avec la société actuelle. Dans cette conception classique, l'Homme et la Nature livrent un combat permanent où l'Homme joue sa survie et qui ne s'achève qu'avec la soumission de la Nature : « *Un carré de fabuleux jardin !, Ils avaient arraché la terre à la forêt sombre...asséché les marécages...canalisé les terribles eaux" » (Varende (de la) J., in Heuchel Y., 2001).*

Aujourd'hui, dans des sociétés d'abondance et de gaspillage des ressources, de nouvelles conceptions plus urbaines des relations Homme/nature supplantent ces conceptions plus anciennes de la lutte permanente où l'Homme devait arracher à la terre, au rythme des saisons, les moyens de sa subsistance. Dans cette nouvelle conception des rapports entre l'Homme et la nature, les relations doivent être harmonieuses, la nature apparaît comme un patrimoine fragile qu'il faut protéger, parée de toutes les vertus, et l'Homme ne peut plus la brutaliser. L'urbanisation des sociétés et la rupture qui s'est opérée avec la société rurale traditionnelle ont changé les rapports avec la nature, y compris l'attitude envers l'animal sauvage. C'est pourquoi l'assimilation de l'ensemble des espaces ruraux à la Nature, la sacralisation de l'animal sauvage, remettent de plus en plus en cause la gestion traditionnelle des espaces ruraux, c'est à dire les pratiques agricoles, sylvicoles et, dans le domaine qui nous concerne, la chasse.

- **La crise de la chasse**

La crise de la chasse est avant tout un problème de légitimation dans des sociétés urbaines où il n'est plus indispensable de chasser pour vivre, et où par conséquent, tuer pour le plaisir est d'autant plus condamnable.

La crise de la chasse touche « *au rapport de l'humain à la mort, et au sens de la vie. La chasse-qui donne la mort, souvent de façon sanglante- est fondamentalement remise en cause ; la souffrance imposée par l'Homme aux animaux serait une*

expression de violence inutile » (Rapport Scherrer, 2002, p.32). Sergio Dalla Bernardina, cité par Sophie Bobbé (2001), qualifie, sans prendre de détour, l'acte de la mise à mort de l'animal sauvage par le chasseur de « *spectacle sanglant* ». Son acte est ensuite exalté comme une performance guerrière, voire pudiquement passé sous silence, noyé sous un flot de considérations esthétisantes. Le récit cynégétique est alors une construction habile qui permet à la fois de se remémorer et « *savourer* » une mise à mort tout en justifiant « *le forfait* » sans pour autant en assumer la responsabilité (Dalla Bernardina S., cité par Bobbé S., 2001).

Si le chasseur lui-même peut avoir du mal à assumer ses actes, c'est alors l'ensemble de la société qui se préserve de la mort de l'animal : « *dans les sociétés industrielles et urbanisées, la mise à mort des animaux est reléguée dans un monde éloigné des villes et de la réalité sociale* » (Delavigne A.E, Martin A.M., Maury C., Muller S., 2000). Les rencontres organisées à la bergerie de Rambouillet autour du thème « *l'abattage des animaux inmontrable ?* » ont eu pour but de faire réfléchir les participants à la condition animale et aux procédés d'abattage en particulier en leur soumettant les visions parfois crues de documentaires tournés en abattoir. « *Contrairement aux idées reçues, l'abattage des animaux d'élevage dans notre société ne va pas de soi, pour personne, et le silence entourant cette activité, loin de s'abstraire du quotidien de chacun, lui fournit au contraire un aliment trouble. Tel sentimental éleveur ira doubler la ration d'une vache la veille de son départ pour l'abattoir (...), tel discret convoyeur d'animaux omettra durant des années de confier à ses amis, voire à sa femme, la destination des animaux qu'il transporte.... Quel carnivore protecteur des animaux ne revendiquera pas pour l'animal d'élevage une « mort douce », sans brutalité, sans stress et surtout sans souffrance ni douleur...* » (Porcher J., 2000).

Ainsi, dans ce contexte il n'est pas étonnant que « *68% des femmes soient contre la chasse (sondage SOFRES 1997) ; que 83% des jeunes n'aiment pas la chasse (sondage SOFRES 1999) et que 53 % des français réclament le dimanche sans chasse (sondage SOFRES 2001)*²⁵ ». Derrière cette opposition, le ROC (Rassemblement des opposants à la chasse) dénonce une pratique qui consiste à tuer sans nécessité (la chasse de subsistance serait alors tolérée) et surtout de tuer pour se distraire, ce qui est d'autant plus immoral. Ces deux arguments seraient les principales objections que manifestent les jeunes et les femmes et signifient ni plus ni moins une remise en cause de la chasse

²⁵ Communiqué de presse, R.O.C, 2002.

dans notre société. Ainsi, la régulation de la grande faune sauvage par la chasse serait immorale à partir du moment où le chasseur prend plaisir à exercer son activité. Faut-il alors condamner un loisir et approuver l'abolition de la chasse comme elle est décrétée sur le Canton de Genève depuis les années 70 ? Car la régulation de la grande faune sauvage n'a pas pris fin avec l'arrêt de la chasse, mais continue la nuit à la lumière des phares, exercée par des agents de l'environnement (Rapport Scherrer, 2002).

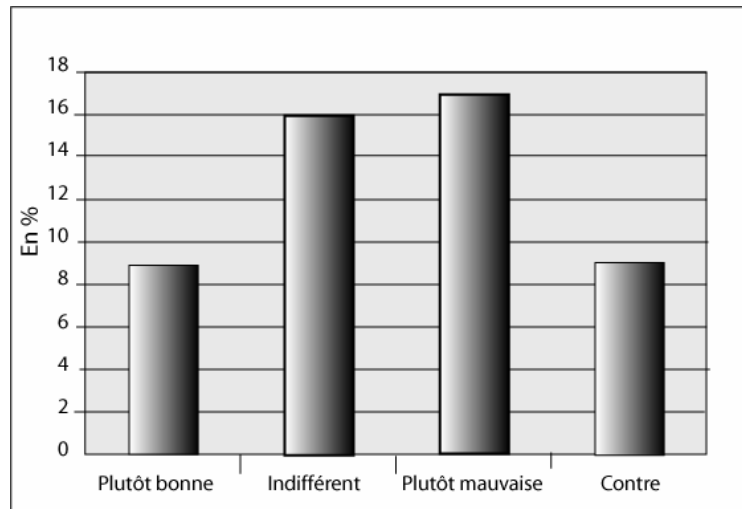
Sergio Dalla Bernadina, (1996) n'épargne pas non plus les écologistes, voire l'ensemble des usagers « *non violents de la nature* » qui s'abritent derrière des propos moralisateurs. L'écologiste serait lui aussi envoûté, au même titre que le chasseur, par l'agonie de l'animal. Pour Sergio Dalla Bernardina, ce qui est condamnable dans l'attitude de l'écologiste, c'est qu'il le fait de façon hypocrite, en prétextant par exemple d'élargir le champ de ses connaissances scientifiques ou de façon interposée à travers la figure du grand prédateur.

Nous devrions nous attendre à ce que le point de vue des utilisateurs de la nature en majorité des urbains) que nous avons interrogés dans le cadre de notre enquête, soit celui d'une défiance à l'égard de la chasse qui va de pair avec le nouveau statut de l'animal dans notre société et en particulier avec celui de l'animal sauvage, paré de toutes les vertus. Qu'en est-il vraiment sur le terrain ? Les utilisateurs de la nature sont-ils vraiment en conflit avec les chasseurs ?

Les utilisateurs de la nature ne sont peut-être pas représentatifs de l'ensemble de la société, mais ils ont l'avantage de pouvoir se prononcer sur la question du chevreuil avec une certaine légitimité du fait de leur pratique et de leur connaissance supposée de la nature ; les utilisateurs de la nature font partie d'un public pour lequel le chevreuil représente une aménité.

Parmi les utilisateurs de la nature que nous avons interrogés (110) nous n'avons rencontré aucun chasseur, et seulement 10% des personnes déclarent avoir un chasseur dans leur entourage. D'ores et déjà, on peut faire le constat de deux univers qui se côtoient sans jamais véritablement s'interpénétrer. Et les utilisateurs de la nature ne sont ni chasseurs, ni propriétaires forestiers, tout au plus possèdent-ils une résidence secondaire à proximité de leur lieu de loisir (12% d'entre eux étaient propriétaires d'une résidence secondaire).

Graphique 13 : Opinion des utilisateurs de la nature sur la chasse



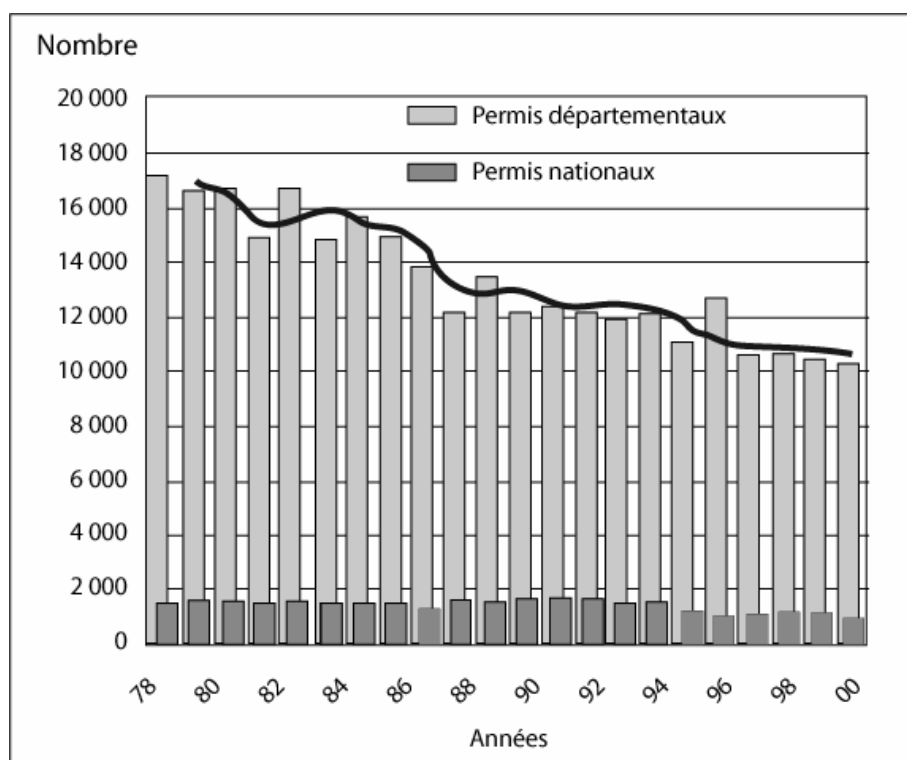
Il est facile de remarquer que les bonnes opinions concernant la chasse sont compensées d'emblée par le pourcentage de réponses se déclarant hostiles à la pratique de ce loisir. Le nombre de réponse « indifférent » est tout de même assez difficile à interpréter : est-ce une façon de désapprouver poliment cette activité ou bien cela traduit-il un éloignement de ce genre de question ?

De la même façon, d'après notre enquête, seuls les utilisateurs de la nature sont près de 40% à juger les densités de chevreuils comme modérées ou insuffisantes (16% de réponses chasseur allant dans ce sens et à peine 10 % de réponses propriétaires forestiers) ce qui traduit bien ce rapport particulier qu'entretiennent les sociétés contemporaines avec l'animal sauvage. Quant à la question relative à la progression des effectifs, la distribution presque équitable des réponses parmi les quatre proposées nous semble assez révélatrice de l'approche des gens et de leur connaissance du milieu. Ces incohérences soulèvent un problème : les utilisateurs de la nature sont-ils à même de se prononcer sur la question du chevreuil et, plus largement, sur le rôle de régulation de la chasse ? Pourra-t-on un jour trouver des interlocuteurs représentatifs des utilisateurs de la nature que l'on inviterait à se prononcer sur la gestion cynégétique, puisque la question de l'acceptation, de la reconnaissance et de la légitimation de la chasse comme mode de régulation de la grande faune sauvage sont primordiales dans une société urbaine.

- **Les conséquences structurelles sur la chasse**

Quoi qu'il en soit, les changements profonds de la société, à défaut de pouvoir abolir la chasse, ont tout de même des répercussions inquiétantes sur ses structures et se traduisent en premier lieu par une baisse sensible des effectifs. Les validations de permis de chasse en France, connaissent une baisse sensible de près de 3% par an. En Haute Vienne, 18 694 permis ont été délivrés en 1979 contre 11 432 en 2000. La baisse des permis de chasse départementaux s'élève à 7 262 entre 1979 et 1999 soit une baisse de 40 % des effectifs chasseurs en l'espace de 20 ans.

Graphique 14: Evolution des permis de chasse délivrés en Haute Vienne depuis 1979



D. Darbon (1997) insiste particulièrement sur le fait que cette baisse est imputable en premier lieu à la défection de nombre de chasseurs locaux, pratiquant seulement sur un territoire cantonal ou départemental. Cette érosion, par ailleurs, est fortement corrélée à la baisse du nombre d'exploitations agricoles. Une proportion notable (30 %) d'agriculteurs étant chasseurs, toute diminution du premier groupe entraîne mécaniquement celle du second. Cette diminution du nombre de chasseurs est aussi

reliée au nombre de chômeurs et à une insécurité de l'emploi dans le monde ouvrier, deuxième vivier de recrutement des chasseurs. Des pertes de pouvoir d'achat, une incertitude quant à leur avenir professionnel et familial dissuadent de nombreux ouvriers de reconduire leur validation annuelle. Au bout de quelques années, le goût de la pratique se perd et nombre de ces personnes raccrochent définitivement leur fusil. Ces tendances lourdes sont difficilement modifiables. Les cadres supérieurs et les professions libérales en revanche, augmentent fortement, ce sont des catégories socioprofessionnelles qui véhiculent la nouvelle image de la chasse, plus technique et plus écologique, donc plus urbaine (Pinet J. M., 1993).

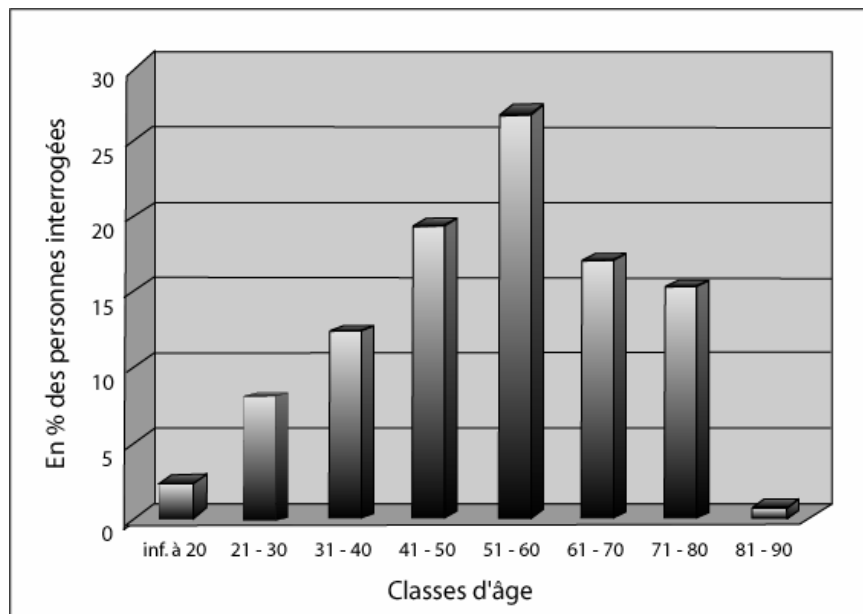
L'âge de plus en plus avancé des adhérents confirme le manque de renouvellement des chasseurs, ce qui peut remettre en cause la pérennité de cette activité à cause d'un manque de renouvellement de ses effectifs. Ainsi, la première validation du permis de chasse est de plus en plus tardive et il faudrait chaque année 65 300 chasseurs en plus pour maintenir les effectifs. Ce sont essentiellement les jeunes qui font défaut : les 16-20 ans constituent 52, 8 % des nouvelles validations ; celle des 21-30 ans, 37, 4 % et la classe 31-40 ans regroupe 5, 7 % des nouveaux permis (Pinet J.M., 1993). La répartition par classe d'âge des chasseurs interrogés dans le cadre de notre enquête accentue encore les tendances nationales. Le chasseur type est un Homme d'âge avancé, il a dépassé 45 ans . D'après J.M. Pinet (1993) ce vieillissement est imputable à un recrutement plus faible de jeunes chasseurs ainsi qu'à un abandon de la pratique cynégétique à un âge moyen faible : 52, 8 ans. Dans le cas de la chasse en battue telle qu'elle est pratiquée en Haute Vienne, où la mobilité des chasseurs n'est pas indispensable, l'abandon de la pratique semble se faire à un âge encore plus avancé, car il n'est pas rare de rencontrer des personnes de plus de 70 ans (15%).

La structure par âge de la population de chasseurs en Haute Vienne confirme la tendance nationale et deux thèmes sont préoccupants : d'un côté, c'est le vieillissement de la population, de l'autre, c'est le manque de recrutement des classes jeunes.

Se pose alors le problème du « *savoir cynégétique* » dont la transmission serait capitale pour assurer le renouvellement des effectifs puisque l'initiation à la chasse est souvent une affaire de famille, elle passe souvent par le père ou le frère. Les 2/3 des chasseurs sont initiés par un membre de leur famille, le tiers restant par un ami ou une occasion professionnelle. Les nouveaux chasseurs ont entre 18 et 22 ans. Il en ressort qu'il s'agit d'un loisir qui se pratique en famille : « *aujourd'hui comme hier, on devient*

chasseur parce que l'on baigne dans un environnement de chasseur » (Rapport du Conseil Economique et Social, in rapport Scherrer, 2002, p.5). En déconnectant progressivement les individus du monde rural, l'urbanisation contribue à extraire la chasse du rang des activités sociales « *automatiques et évidentes* » et à réduire considérablement le nombre de personnes arrivant à la chasse par héritage culturel et social (D. Darbon, 1997). V. Scherrer (2002, p.42) cite en l'occurrence Platon pour rappeler le rôle éducatif joué par la chasse : « *la chasse est conçue comme l'expression collective de la cité pour faire face aux dangers de la Nature ; elle est de même essence que la guerre, puisqu'elle aguerrit l'adolescent, l'accoutume aux souffrances engendrées par un exercice physique prolongé et difficile, prélude à la préparation militaire, et lui apprend à se débrouiller dans la nature pour y trouver sa subsistance* ». Nombreux sont ceux qui se réfèrent à l'ouvrage de Gaston Phoebus, pour qui la capacité à chasser témoignait autrefois du passage à l'âge adulte, la chasse étant considérée comme une école de vie et de virilité.

Graphique 15 : Répartition des différentes classes d'âge chez les chasseurs interrogés



Cependant, il faut relativiser la notion de savoir cynégétique, qui s'apparente pour beaucoup à de l'obscurantisme. Lorsque Maurice Bigorre (2001) nous parle de la disparition du gibier de plaine, il prône le mea culpa des chasseurs et de leur transmission d'un savoir empirique responsable d'une pression de chasse excessive. « *Les causes extérieures, sur lesquelles il avaient peu d'influence les dépassaient, son*

éducation qui tenait à la seule tradition orale était insuffisante et inadaptée au passage nouveau qu'il subissait plus qu'il n'en était auteur ».

C'est dans ce contexte que s'opère la régulation cynégétique de la grande faune sauvage, un loisir chasse de plus en plus éloigné de ses références d'origine, une image qui évolue et pourtant qui ne recueille pas l'adhésion de l'ensemble de la société sur un principe / éthique : rien ne peut justifier le fait de tuer pour le plaisir. Comment justifier dans un monde où l'on n'est plus obligé de chasser pour se nourrir, le plaisir de chasser qui s'apparente pour beaucoup au plaisir de tuer ? *« Elle (la chasse) est un symbole de l'emprise de l'Homme sur l'animal et sur la nature, c'est ce qui explique le débat passionnel qu'elle suscite »* (Rapport Scherrer, 2002).

Conclusion du chapitre II : le chevreuil, la chasse et les conflits

Notre enquête montre que le bel et gentil animal issu des représentations communes du chevreuil, n'en est pas moins l'objet de conflits, certes moins virulents que ceux où s'affrontent défenseurs et opposants aux loups, mais qui posent tout autant la question de la place de la grande faune sauvage sur les territoires. De toute évidence et de façon assez caricaturale, les propriétaires forestiers qui subissent les dégâts réprouvent la politique de gestion du chevreuil qui laisse proliférer un animal sans régulation efficace. Bien évidemment, les chasseurs soutiendront le contraire. Certes, le terme de nuisible n'a pas été énoncé distinctement par les personnes interrogées, mais les images et les représentations du chevreuil par certains acteurs n'en sont pas loin. C'est une vision commune partagée à la fois par un grand nombre de propriétaires forestier et une proportion non négligeable de chasseurs. Pour les uns, ce sont les règles d'une rationalité économique souvent aveugle qui sont le seul critère de gestion des territoires, pour les autres l'idée que tout animal sauvage est un nuisible potentiel montre la persistance d'une ancienne culture rurale traditionnelle qui se heurte aux tendances sociétales actuelles, fondées sur de nouvelles relations entre les Hommes et la Nature.

La tendance dominante au sein de la société est celle d'un animal plutôt bien perçu et l'attitude générale est celle de la bienveillance. Pour les chasseurs, c'est avant tout un gibier, indispensable à la pratique du loisir chasse, sans pour autant écarter l'image de Bambi omniprésente des représentations et des images des utilisateurs de la nature. Seulement, certains chasseurs en quête d'absolu ou d'authenticité ont un discours qui n'est pas fondé sur la dichotomie utile/nuisible mais sur l'opposition naturel/artificiel, le chevreuil doit être rare pour être sauvage, sinon c'est un animal semi-domestique ou un animal sauvage dénaturé. Des populations trop nombreuses engendrent des animaux dégénérés donc déviants qu'il est nécessaire d'éliminer. Ce qui est peut être un signe avant coureur d'un changement d'état d'esprit vis à vis de l'animal cynégétique.

Les tensions entre propriétaires forestiers et chasseurs se déclinent également sur le mode de l'opposition propriétaires du sol/utilisateurs de la nature. Dans ce cas, les dégâts causés par le chevreuil attisent les rancœurs à propos de la défense de la propriété privée. Et si finalement, la fermeté des discours des chasseurs et des

propriétaires forestiers, ne traduirait elle-t-elle pas une simple posture, préalable à un exercice de négociation où chacun aurait à faire le moins de concessions possibles ?

Les chasseurs sont aussi la cible de critiques de la part des utilisateurs de la nature, mais pour des raisons inverses de celles des propriétaires forestiers. Présenter la chasse comme le seul moyen de gérer la faune sauvage ne leur apparaît pas en soi une évidence, pas plus que le besoin de réguler. La chasse est de plus en plus remise en cause dans les sociétés post-modernes et cela ce fait ressentir sur la communauté des chasseurs, de moins en moins nombreuse, de plus en plus vieille et coupée de ces racines traditionnelles rurales. Ce qui fragilise encore davantage les chasseurs et qui remet en cause leur capacité à gérer efficacement la grande faune sauvage.

Conclusion de la première partie :

Notre première partie qui aborde le nouveau statut de l'animal dans les sociétés occidentales se veut ouverte aux apports multidisciplinaires. Parce que l'animal n'est pas un sujet prééminent de la géographie, il aura fallu piocher au-delà des limites de la discipline pour enrichir notre propos. Mais la principale faiblesse de la démarche géographique ne réside-t-elle pas dans cet aveu ? Selon le champ de l'épistémologie aristotélicienne qui imprègne le monde moderne, la géographie est une discipline qui, en soi, n'a pas d'objet propre, une épistémologie qui fait que le géographe est sans cesse en quête de légitimité (Staszak J.F., 1995). Pourtant, dans le cas présent, cette approche transdisciplinaire semble la plus à même de saisir une réalité dans sa complexité. Ainsi, de nouveaux rapports entre l'Homme et la nature impliquent un nouveau statut de l'animal dans les sociétés occidentales contemporaines qui ne peut s'apprécier qu'au regard de l'histoire, des lieux et de l'espace et du relativisme culturel. La culture, à travers les images et les représentations de l'animal sauvage, de la gestion cynégétique par les différents acteurs du milieu mais aussi de la question du sens que les chasseurs donnent à leur action, est tout aussi nécessaire que l'économie ou l'ordre mathématique à la compréhension du monde dans lequel nous vivons.

Notre enquête auprès des acteurs de la gestion cynégétique sur le département de la Haute Vienne, illustre nos propos. Les acteurs ne réagissent qu'en fonction de leur propre expérience, pour comprendre la teneur de leur discours et leur vision du monde, ils nous fallait percevoir leur réalité : ainsi leur rapport à l'environnement est subjectif, tout comme les images et les représentations qu'ils se font de l'animal.

Mais l'approche géographique ne peut pas être que subjective, nous avons également besoin de points de repère, de jalons pour nous permettre de comprendre une situation. Nous allons donc nous intéresser à une autre réalité, qui peut paraître au premier abord plus objective, celle des bilans chiffrés des tableaux de chasse.

**II^{ème} partie : l'animal sauvage,
objet de contrôle et de gestion :
l'exemple du chevreuil**

Si l'on considère les tableaux de chasse comme des indicateurs sérieux de l'évolution des effectifs de chevreuils, nous pouvons affirmer sans grande prise de risque que les populations augmentent globalement et ce dans toute l'Europe. Tant et si bien que le chevreuil est devenu aujourd'hui un animal largement répandu. Toutefois, à l'échelle des états, les différences régionales sont encore marquées et témoignent d'évolutions différentes quant à la dynamique des populations. Par ailleurs, le cerf de Virginie au Québec a vu sur la période considérée, celle des vingt cinq dernières années, ses effectifs augmenter à un rythme très soutenu.

Comment se fait-il que les populations de cervidés connaissent en même temps, de part et d'autre de l'Atlantique un tel développement ? La question qui se pose alors est de savoir s'il existe un rapport entre la situation européenne et la situation nord-américaine. Si tel est le cas, les sociétés occidentales réuniraient actuellement un ensemble de conditions favorables pour que s'épanouissent les populations de chevreuils et plus largement de cervidés. Nous devons donc nous intéresser à l'identification des facteurs favorables à l'expansion des cervidés. Pour cela, nous allons d'abord rechercher parmi les facteurs écologiques les raisons de cette expansion, puis examiner les facteurs anthropiques.

Tout d'abord, la première question qui se pose est de savoir si le chevreuil possède des qualités intrinsèques et des facultés qui feraient de lui un animal capable de peupler rapidement et densément un milieu ? Mais ce paramètre à lui seul ne nous semble pas une condition suffisante. Encore faut-il que ce milieu offre des conditions favorables à son développement. Nous pouvons supposer que les populations de chevreuils ont pu profiter de nouveaux espaces à coloniser, créés par la dynamique de reconquête forestière commencée en France dès les années 1950, reconquête qui offre une palette de biotopes favorables au chevreuil. De plus, l'expansion des populations de cervidés pourrait s'expliquer également par la disparition de ses prédateurs naturels, le loup et le lynx, la régulation des populations n'étant plus assurée que par l'Homme lui-même.

La réunion de facteurs écologiques favorables à l'expansion du chevreuil est-elle suffisante pour enclencher la dynamique que nous observons aujourd'hui ? N'est-ce pas l'Homme qui en dernier ressort, peut offrir les conditions favorables les plus favorables à l'accroissement des populations de chevreuil ? L'Homme a détruit, volontairement ou non de nombreuses espèces animales mais son action a aussi été positive pour nombre

d'entre elles. C'est la somme de ces résultantes qui aujourd'hui compose « *le paysage animal* » (Planhol de X., 2004).

L'Homme doit nécessairement se substituer aux grands prédateurs -qu'il a fait disparaître- s'il veut réguler la grande faune sauvage. A priori, il peut sembler difficile de faire intervenir la chasse et les prélèvements qu'elle opère comme un des facteurs explicatifs de l'augmentation des populations de chevreuil. Cet argument semble pour le moins paradoxal. En fait, les chasseurs étant eux-mêmes les produits d'une société à laquelle ils appartiennent, les évolutions culturelles et sociales ont permis l'émergence d'une nouvelle façon de pratiquer la chasse qui se veut éthique et sportive. L'évolution des mentalités, de nouvelles images et représentations de l'animal sauvage ont effacé progressivement l'association systématique entre l'animal sauvage et le nuisible. Mais la chasse n'est pas seulement l'expression d'une culture traditionnelle rurale, c'est aussi de façon plus terre à terre un loisir. Les chasseurs n'ont-ils pas intérêt à gérer leur gibier afin de permettre la pérennité de leur loisir ?

L'explication de l'augmentation des populations de chevreuils nécessite donc de se pencher sur les rouages de la gestion cynégétique. Le plan de chasse, qui est l'outil de gestion des populations de chevreuil fait l'objet de nombreuses critiques, entre autres celle qui consiste à dire que le plan de chasse serait idéal pour faire augmenter les populations mais qu'il est inadapté pour les faire baisser. Une des raisons avancées tient au fait qu'aucune méthode fiable ne permet d'estimer les effectifs réels des populations sur les territoires, et donc d'adapter les prélèvements à l'accroissement des populations. Le plan de chasse est-il responsable de l'augmentation parfois incontrôlée des populations de chevreuil en constituant un frein à une gestion rigoureuse ? Bien que le plan de chasse soit conçu au départ comme un procédé essentiellement technique, ce sont les Hommes qui le mettent en pratique. Ainsi, n'introduit-on pas une variable qui rend le procédé défaillant, surtout quand il apparaît pour le plus grand nombre que le chevreuil, animal des plus sympathique, ne présente pas un péril pour l'équilibre des écosystèmes ruraux ?

Chapitre I. La situation effective des populations de cervidés

La nouvelle image de l'animal sauvage dans l'opinion publique, les résultats de l'enquête, tout porte à croire que le chevreuil est une espèce qui trouve un contexte favorable à son expansion. Les statistiques relatives aux tableaux de chasse annuels nous donnent une image de l'évolution des populations de chevreuil et confirment cette impression. En effet, au cours de recherches préliminaires, le chevreuil nous est apparu comme l'animal le plus représentatif en ce qui concerne la progression de la grande faune sauvage en effectif et en temps sur le territoire français et plus généralement dans les pays occidentaux, et ce pour plusieurs raisons :

- son aire de répartition occupe la majeure partie de l'Europe ;
- à la différence du sanglier, dont les dégâts sont surtout agricoles, la présence du chevreuil est source de nuisances en forêt ;
- contrairement au cerf, qui reste pour le moment cantonné dans de grands massifs forestiers, le chevreuil est présent de façon continue sur l'ensemble du territoire ;
- son expansion a été rapide mais les explications divergent sur ce sujet ;
- une comparaison avec le cerf de Virginie en Amérique du Nord est soutenable.

Le phénomène de propagation des cervidés touche indifféremment tous les pays d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord. Nous nous servons de l'exemple de la France mais aussi de ceux de l'Allemagne et du Québec pour illustrer nos propos. L'exemple allemand n'a pas été pris au hasard et c'est bien par les très fortes densités que le chevreuil a atteint dans cet état que cet exemple est devenu incontournable en Europe. Ensuite, même s'il peut paraître assez éloigné géographiquement de notre sujet, il est tout de même assez frappant de constater qu'un phénomène comparable se produit de façon simultanée en Amérique du Nord, avec l'expansion d'un autre cervidé, aux caractères comparables au chevreuil, le cerf de Virginie. Puis nous reviendrons sur la situation en France de façon plus détaillée, ce qui nous permettra d'étudier la gestion des populations de chevreuils à une échelle plus précise qui est celle d'un département français. Notre choix s'est arrêté sur le département de la Haute-Vienne, une entité géographique certes délimitée par des découpages administratifs, et qui paraîtrait à beaucoup de géographes très artificielle, mais qui constitue une unité de gestion cohérente à l'intérieur de laquelle s'exerce une politique cynégétique du chevreuil

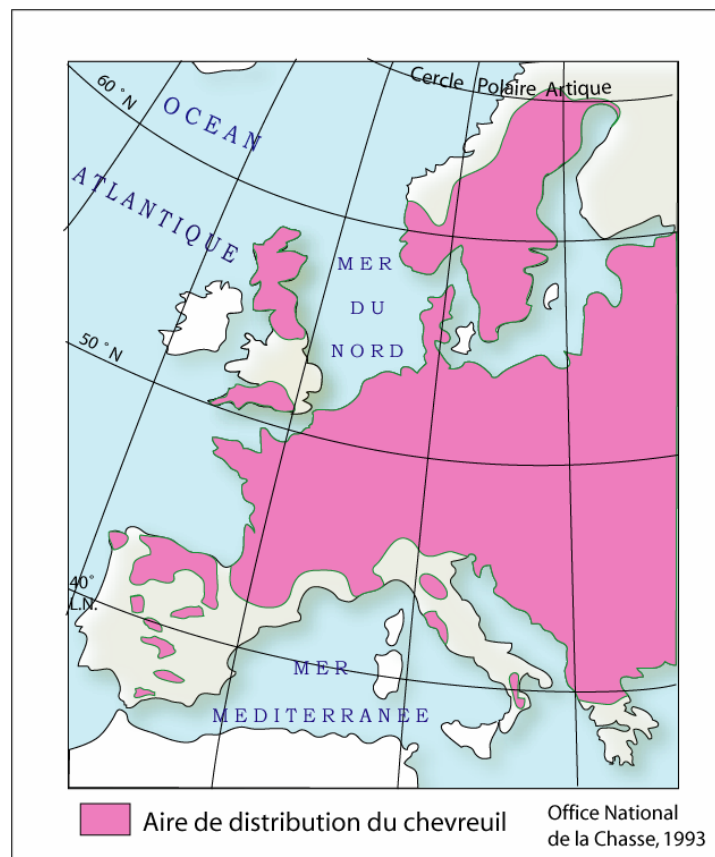
indépendamment de celles menées sur les départements voisins. Le département de la Haute Vienne correspond alors à un territoire social.

A) Le chevreuil, une population en expansion à travers l'Europe

La progression des populations de chevreuils a été relativement rapide en Europe, mais des différences de densités subsistent à diverses échelles : en effet, entre pays et au sein même de ces pays, subsistent des écarts de densités parfois surprenants.

1) A l'échelle de l'Europe

Carte 5 : Aire de distribution du chevreuil en Europe



Le chevreuil (*Capreolus capreolus*) est un animal présent dans toute l'Europe (Carte 5). On le trouve en Europe Centrale et Orientale où les populations sont abondantes, ainsi que des confins du cercle arctique jusqu'à l'extrême sud de la

péninsule ibérique, qui représentent les marges de son aire de répartition. Des populations sont signalées en Scandinavie à la latitude de 67° Nord, alors que dans les régions méditerranéennes, elles se cantonnent aux massifs montagneux ; ainsi les chevreuils peuplent la Serrania de Ronda en Espagne (36° de latitude Nord) à l'extrême sud de la péninsule. L'espèce est absente d'Irlande et des îles méditerranéennes (ONCFS, 1993).

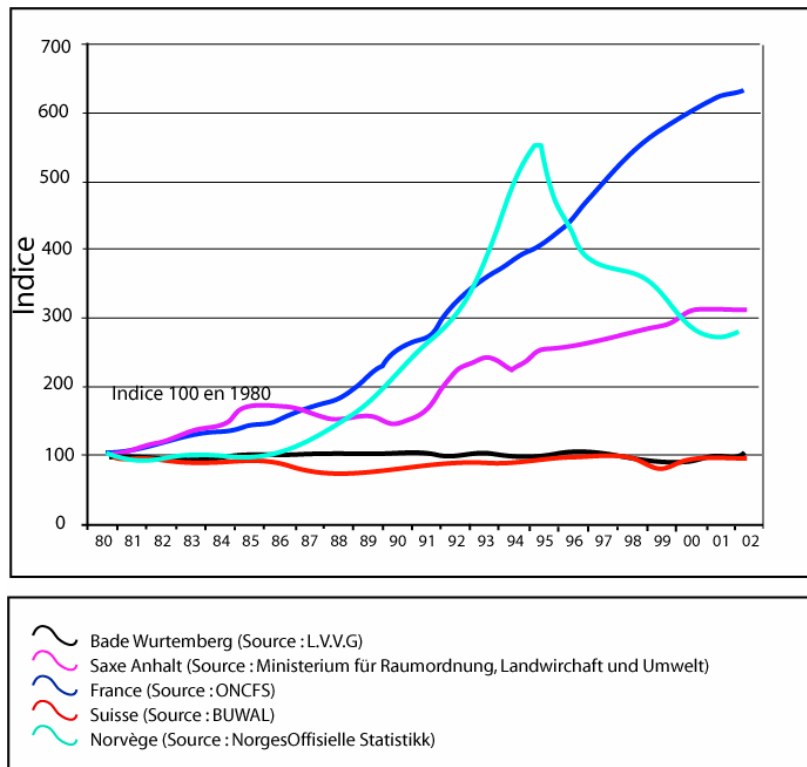
Ce qui en soit est nouveau, ce n'est pas l'aire de distribution du chevreuil à proprement parler qui se modifie pas ou peu mais son expansion rapide et récente dans des secteurs, à l'intérieur de son aire, dont il avait pratiquement disparu. C'était le cas en France dans les régions fortement agricoles et dans les pays de bocage. Ainsi, partout en Europe on a atteint aujourd'hui des densités que l'on n'avait jamais connues auparavant. Et pas seulement en France où l'augmentation des populations depuis le début des années 80 est en partie expliquée par les mesures de protection adoptées par les pouvoirs publics (plan de chasse). Que ce soit en Europe ou au Canada, les populations de cervidés n'ont jamais été aussi abondantes.

Ainsi, désormais le chevreuil, connu pour être une espèce de lisière, colonise les grands espaces agricoles et ouverts tels que ceux du Bassin Parisien ou la grande plaine du nord de l'Allemagne. En effet, le chevreuil est un animal pourvu d'une grande capacité d'adaptation puisqu'on le retrouve en plaine, dans le bocage et même dans les zones humides. Il y a une vingtaine d'années que le chevreuil a commencé la colonisation des plaines agricoles (plaine de Picardie), à partir de massifs forestiers surpeuplés. Le chevreuil en milieu ouvert fréquente très régulièrement les zones cultivées en automne et en hiver. La taille des groupes dépasse l'unité familiale pour atteindre plusieurs dizaines d'individus. Les domaines vitaux annuels sont très étendus, 200 à 300 ha. Dans ces milieux ouverts les éléments fixes du paysage (boqueteaux, peupleraies...) restent très fréquentés (ONCFS, 1993). Aujourd'hui, on peut constater que ces populations de chevreuils, si l'on se réfère aux statistiques du plan de chasse sont plus importantes en Picardie que dans la région Centre et notamment en Limousin, pourtant beaucoup plus boisé.

Tout aussi spectaculaire est la façon dont le chevreuil est en passe de coloniser les milieux méditerranéens « *Face aux caractéristiques estivales contraignantes de la région (chaleur, sécheresse), les animaux ont semble-t-il développé des comportements spécifiques (recherche d'abris contre la chaleur, diminution de l'activité durant les*

heures chaudes) leur permettant de s'adapter avec succès à un environnement de type méditerranéen » (Invernica-Lebrun N., 2001); tandis qu'il continue sa progression toujours plus loin vers le nord (Graphique n°16) en Scandinavie et en Norvège en particulier. Le phénomène semble comparable au Québec avec le cerf de Virginie dont les effectifs et l'étendue de l'aire de distribution augmentent à la faveur du changement climatique (Lesage L., 2001).

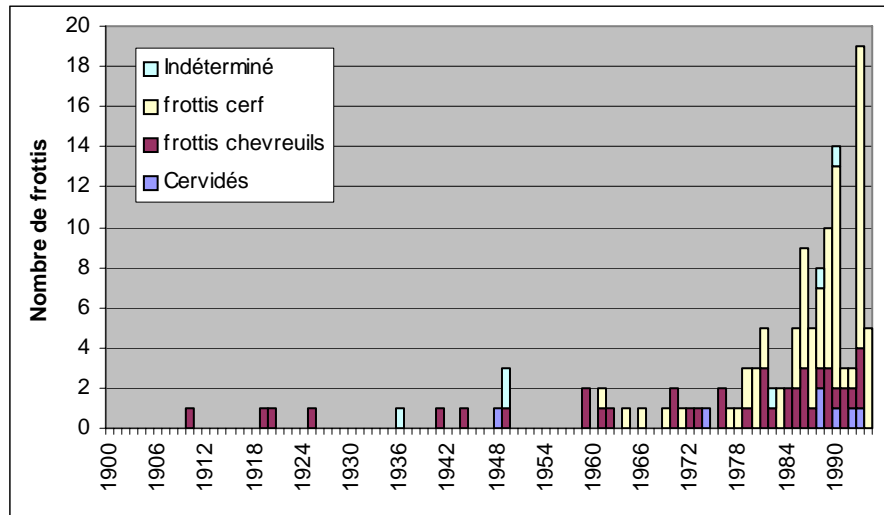
Graphique 16 : l'expansion du chevreuil en Europe



Enfin pour souligner la nouveauté du phénomène, évoquons brièvement les résultats d'une étude menée dans les Alpes par des scientifiques italiens (Motta R., Nola P., 1996). A l'aide de la dendrochronologie, ils ont pu retracer l'impact des populations de cervidés dans la forêt de Paneveggio depuis le début du siècle, car les arbres conservent dans leur tronc les stigmates des agressions subies. Ainsi, frottis et abrutissements ont été extrêmement rares dans la première partie du siècle pour véritablement exploser dans les trente-cinq dernières années, c'est à dire à partir des années 1970. Ce qui n'est pas sans poser de problèmes quant à la régénération naturelle d'une forêt dans un milieu montagnard contraignant. Toutefois, l'impact des populations de cervidés n'est pas le même selon qu'il s'agit du cerf ou du chevreuil,

sans pour autant que l'on puisse relier avec précision le nombre de ces frottis avec la densité des populations respectives.

Graphique 17 : Datation des frottis parmi les échantillons collectés en forêt de Paneveggio (Italie).



D'après Motta R., Nola P., 1996.

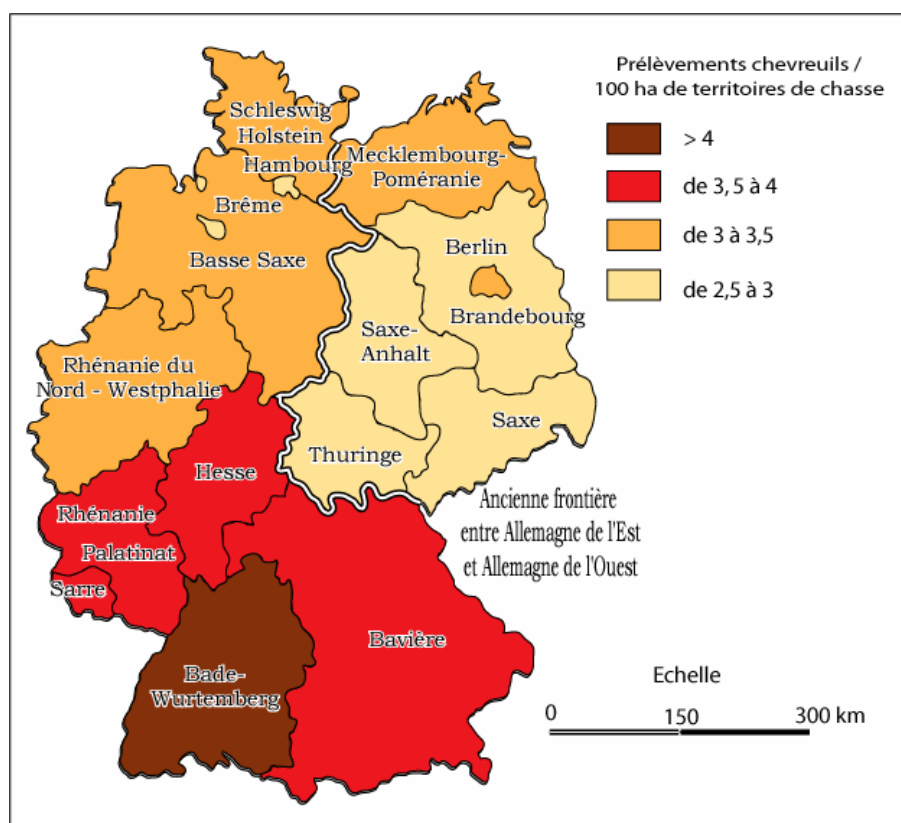
2) L'exemple allemand

• A l'échelle de l'Etat Fédéral

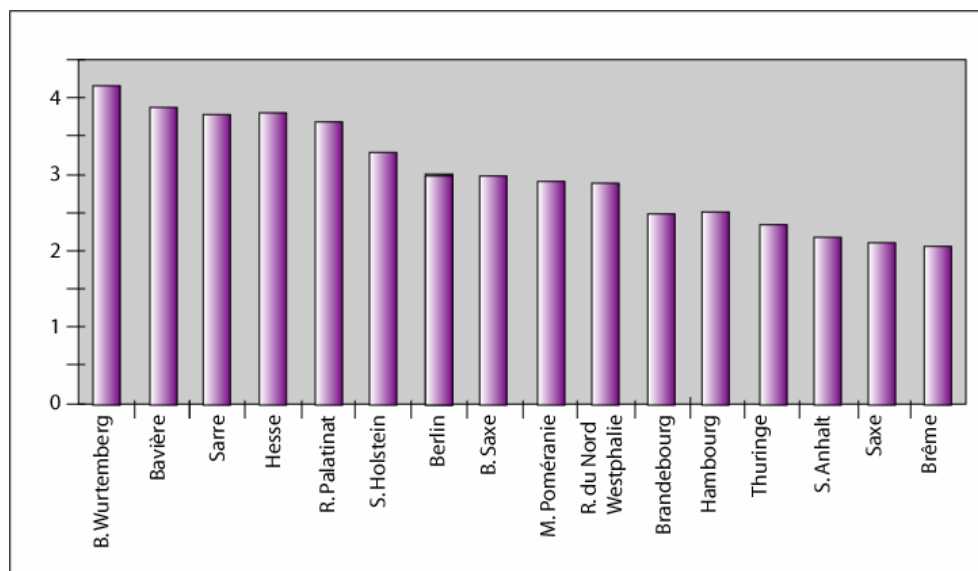
Le chevreuil arrive en tête des espèces les plus chassées en Allemagne. Les chasseurs allemands ont prélevé au niveau fédéral 1 064 778 chevreuils officiellement dans le cadre du plan de chasse 2003/2004. Franchi pour la première fois en 1992/1993 le cap du million de têtes se maintient depuis lors et reste à un niveau stable selon la statistique fédérale sur la chasse de l'année de chasse 2003/2004²⁶. La gestion des populations de cervidés, et en particulier du chevreuil, a pu servir de modèle pour les mesures adoptées en France : il existe un plan de chasse appliqué depuis les années 50 dont les principes sont identiques. Les prélèvements de chevreuils par la chasse ne sont autorisés (réalisations du plan de chasse) que dans le cadre d'un plan où sont fixés les objectifs de gestion par l'administration (attributions du plan de chasse). Les attributions du plan de chasse se basent en premier lieu sur l'état de la végétation, en particulier sur l'état de la régénération naturelle, ainsi que de la constitution physique du gibier.

²⁶ <http://www.jagd.de/service/jagdstatistik/strecken9900>

Carte 6 : Prélèvements en chevreuils en Allemagne



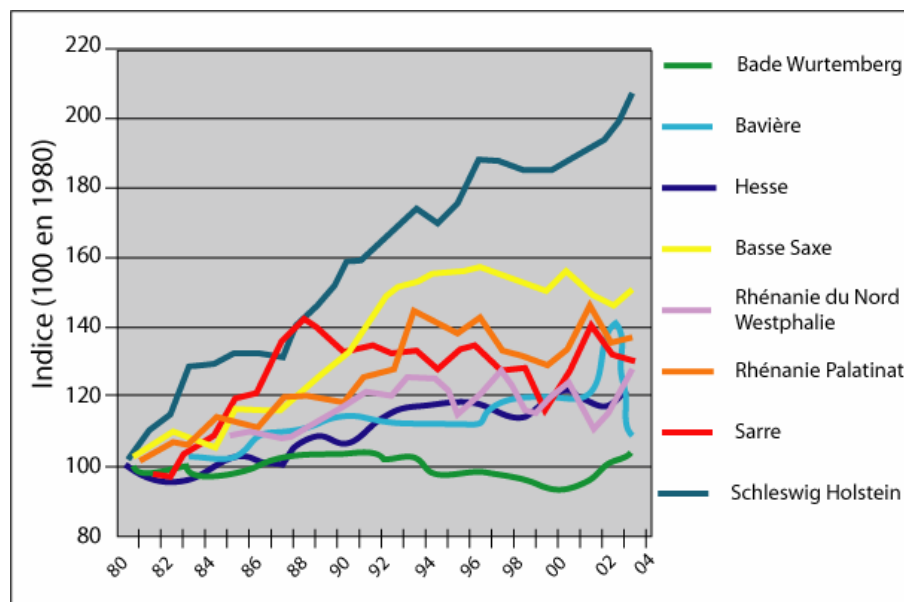
Graphique 18 : Niveau des prélèvements dans les Ländern pour 100 ha de territoire de chasse (2002)



A ce jour, et dans aucun pays européen, il n'existe de méthode pour déterminer avec exactitude les densités de chevreuils. Toutes les données dont nous disposons quant à l'évaluation des populations sont obtenues d'après les bilans des saisons de

chasse. La carte n°6 et le graphique n°18 font ressortir deux aspects remarquables de la distribution géographique du chevreuil en Allemagne : d'une part la différence Nord-Sud et d'autre part la différence entre anciens et nouveaux Länder. Les régions de Bade-Wurtemberg, Bavière, Sarre, Hesse et de Rhénanie-Palatinat se trouvent en tête pour les réalisations en chevreuils avec des résultats compris entre 4,2 et 3,5 chevreuils pour 100 ha de territoire de chasse. Berlin, la Basse-Saxe, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie et le nouveau Land de Mecklenburg-Poméranie se trouvent en position intermédiaire avec 3 réalisations / 100 ha en moyenne. A part les villes-états de Hambourg et de Brême, les nouveaux Länder de Brandebourg, de Thuringe, Saxe-Anhalt et de Saxe avec seulement 2,1 à 2,5 réalisations, sont derrière. Les réalisations par km² s'avèrent être deux fois plus élevées entre l'Allemagne du Sud et les anciens Länder de Saxe et Saxe Anhalt.

Graphique 19 : Evolution des réalisations en chevreuils dans les anciens Ländern (sans villes-Etats) depuis 1980

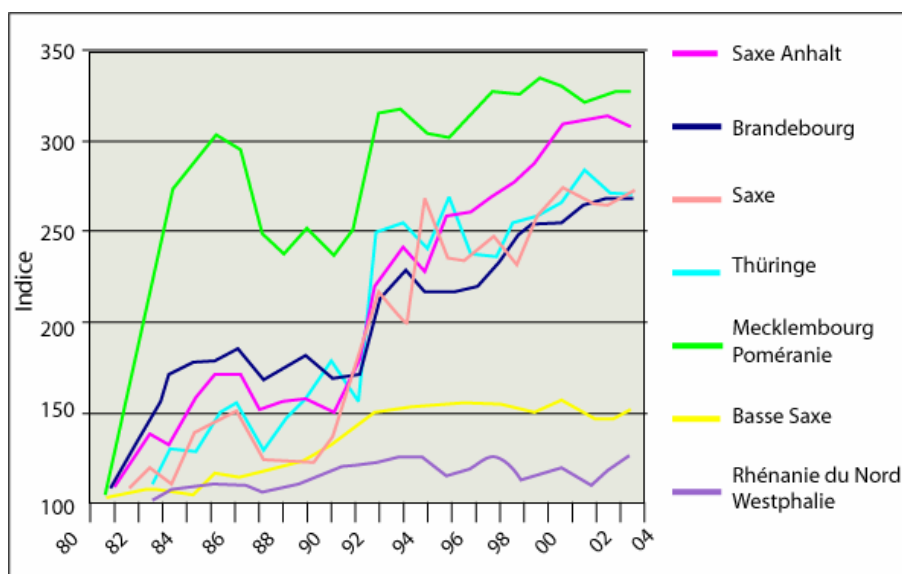


Source : R. Sangen-Emden, Ministerium für Raumordnung, Landwirtschaft und Umwelt (2000) & <http://www.jagd.de/service/jagdstatistik/strecken9900>

De plus, les différences entre anciens et nouveaux Länder apparaissent sur l'évolution des prélèvements en chevreuils depuis 1980 (Graphique n°19). Le point de départ avec cette comparaison est l'année 1980 auquel a été attribué l'indice 100. En Bade-Wurtemberg, en Bavière et en Hesse, régions où les prélèvements sont les plus élevées, l'évolution des réalisations en chevreuils sont les plus faibles, les prélèvements étant quasiment stables, tandis que toutes les autres régions concernées doivent

enregistrer des hausses entre 14% (Hesse) et 86% (Schleswig-Holstein). On peut donc constater que les Länder où l'on connaît les plus fortes densités sont également les plus stables en terme de prélèvements mais restent toutefois à des niveaux de prélèvement très élevés.

Graphique 20 : Evolution des réalisations du plan de chasse chevreuil dans les Länder de l'Est depuis 1980



Source : R. Sangen-Emden, *Ministerium für Raumordnung, Landwirtschaft und Umwelt* (2000) & <http://www.jagd.de/service/jagdstatistik/strecken9900>

A l'opposé, une évolution tout à fait différente apparaît au cours de la même période dans les nouveaux Länder (graphique n°20). A l'Est, une hausse impressionnante des réalisations en chevreuils est constatée qui va de 270% en Saxe jusqu'à 329% en Mecklembourg-Poméranie. A titre de comparaison les courbes de deux anciens Ländern (Basse-Saxe et Rhénanie-du-Nord-Westphalie) sont représentées et servent de référence. Dans les nouveaux Länder, un phénomène de rattrapage qui a sûrement de multiples causes semble avoir commencé.

D'après R. Sangen-Emden (2000), les principales causes de cette évolution sont :

- une exploitation écologique de la forêt et la présence de feuillus qui améliorent l'offre alimentaire dans les forêts ;

- la fin des cultures fourragères (ex.. la luzerne) dans les secteurs agricoles et leur remplacement par les céréales ce qui a pour inconvénient de compliquer la pratique de la chasse sur ces secteurs et d'épargner un grand nombre de faons qui succombaient d'habitude en mai/juin sous les lames des faucheuses ;
- l'absence d'hivers rigoureux qui ne joueraient plus le rôle de facteur naturel de sélection ; ainsi la mortalité liée aux conditions météorologiques naturelles diminuerait ;
- enfin il ne faut pas oublier que l'estimation des populations de gibier est souvent défectueuse, le problème étant que les populations estimées le sont à partir des réalisations du plan de chasse, qui sous-estime lui-même les populations.

- **Le cas particulier du Land de Bade Wurtemberg**

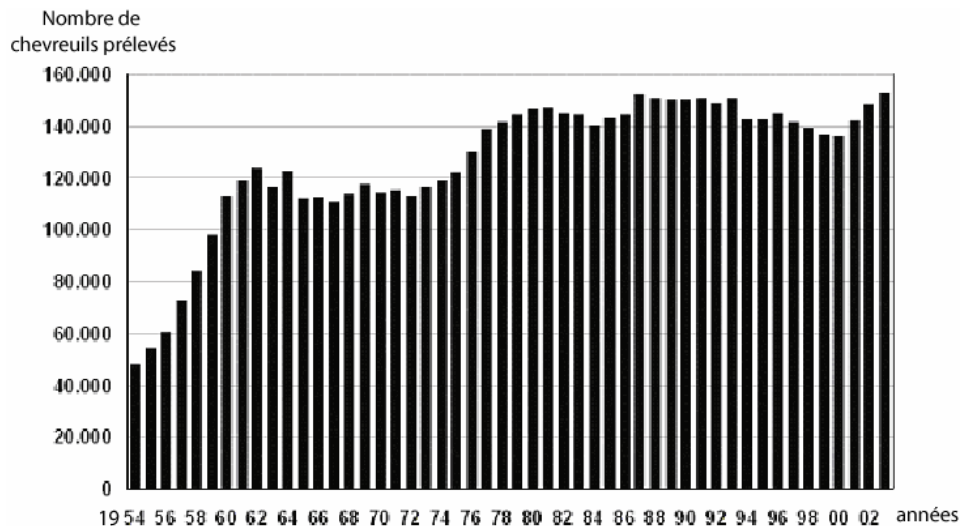
Le cas du Land de Bade-Wurtemberg est intéressant à plus d'un titre : les tableaux précédents nous montrent une stabilité des prélèvements. Seulement, il faut souligner le fait que le chevreuil se maintient à des densités très fortes. Le Laboratoire national expérimental et d'enseignement Aulendorf (Bade-Wurtemberg) nous propose un exposé rapide de la situation du chevreuil depuis la fin du XVIII^{ème} siècle.

Le chevreuil est le gibier le plus chassé en Bade Wurtemberg. Il atteint des densités relatives de 4 réalisations /100 ha de territoire de chasse ou de 10 réalisations /100 ha de forêt. Pourtant, le chevreuil n'a pas toujours été aussi abondant. Selon des tableaux de chasse historiques, jusqu'au XVIII^{ème} siècle les chevreuils ont été plutôt rares. Dans tous les services des eaux et forêts du Wurtemberg on ne rapporte en moyenne que 760 réalisations en chevreuils par an entre 1770 et 1790 (entre 376 et 1015) par rapport à des réalisations de 2 573 cerfs par an en moyenne. Ainsi dans les secteurs de chasse de la Montagne du Prince dans la Forêt Noire du sud et sur le Baar (surface totale environ 170.000 ha) il a été chassé nettement moins de chevreuils (entre 1750 et 1772, réalisations moyennes de 0,2 chevreuils/100 ha de surface de chasse) que de cerfs (en 1727 - en 1772, réalisation annuelle moyenne 0,48/100 ha surface de chasse). Ce n'est qu'avec la chute du nombre des cerfs prélevés qu'une hausse des réalisations en chevreuils s'est produite au début du XIX^{ème} siècle. Entre 1803 et 1815, dans le Wurtemberg, environ 1 700 chevreuils étaient prélevés chaque année en moyenne, contre seulement 1 000 cerfs - le nombre de chevreuils prélevés avait dépassé celui du cerf. Toutefois, on était encore loin de la hausse foudroyante du cheptel de chevreuils du XX^{ème} siècle. Les estimations basées sur les réalisations des 100 dernières

années donnent un décuplement des effectifs de chevreuils. Lors de ce développement, différents facteurs auraient pu jouer un rôle. Sont avancés :

- le rôle de l'intensification de l'agriculture et de la sylviculture (sylviculture intensive du sapin à partir des années 1980 ; végétation spontanée après coupes rases) et par là même le développement d'une plus grande offre alimentaire dont à profité le chevreuil ;
- la fin de la concurrence entre les espèces avec la disparition des pâturages de montagne et l'extermination du cerf commun au milieu du XIX^{ème} siècle (Laboratoire national expérimental et d'enseignement Aulendorf -Bade Wurtemberg).

Graphique 21 : Réalisations en chevreuils en Bade-Wurtemberg

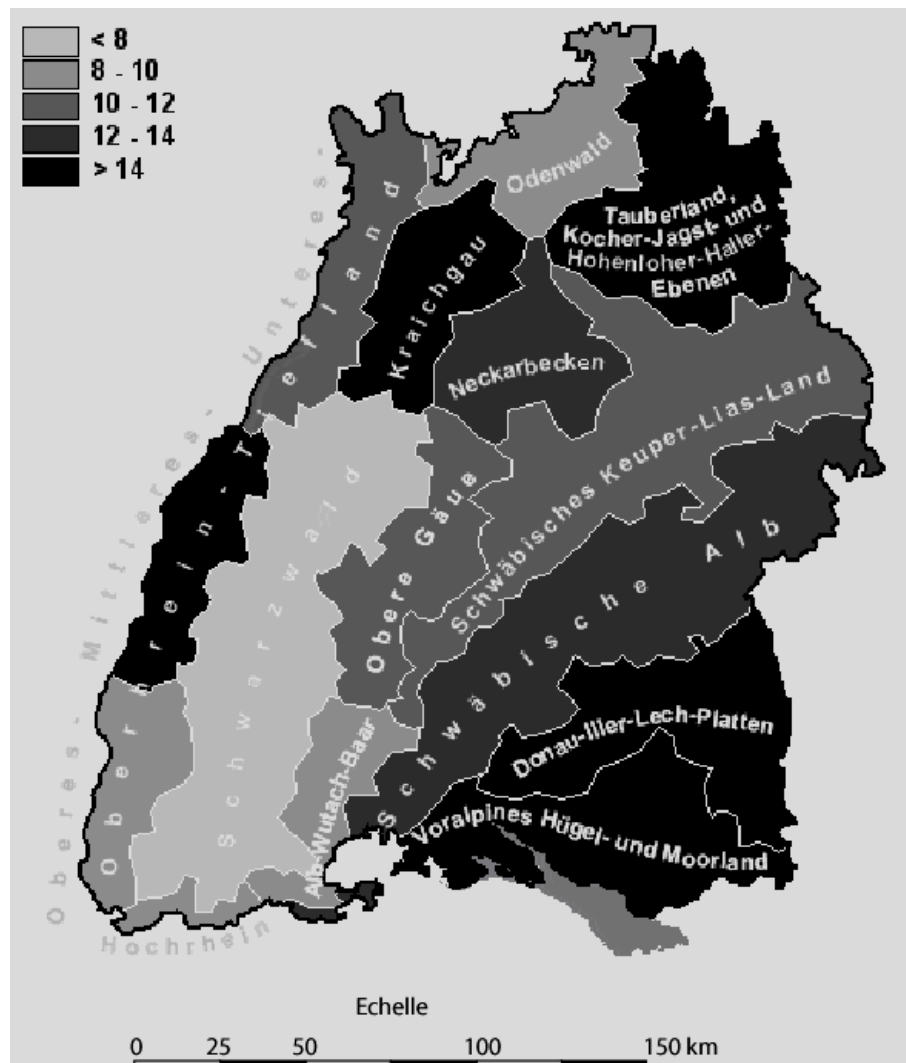


Réalisations annuelles 2002/2003 : 152 772 (Source : LVVG, Laboratoire national expérimental et d'enseignement Aulendorf. -Bade Wurtemberg-).

Aujourd'hui, le chevreuil est présent dans tout le Bade-Wurtemberg. Avec 152 772 prélèvements au cours de la campagne 2003/2004 on atteint en moyenne 10 réalisations chevreuils pour 100 ha forêt et/ou 4 pour 100 ha de surface de chasse. Comme le montre le tableau des réalisations du plan de chasse, la hausse des prélèvements a été fulgurante de 1954 à 1962. A partir du milieu des années 70 un nouveau palier est franchi lorsque l'on dépasse pour la première fois le cap des 140 000 réalisations. En 2002, c'est le seuil des 150 000 prélèvements qui a été franchi, établissant un nouveau record historique.

Carte 7 : Réalisations en chevreuils pour 100 ha forêt en Bade-Wurtemberg

(campagne de chasse 2000/2001)



Réalisation : L.V.V.G (Laboratoire national expérimental et d'enseignement Aulendorf. Bade Wurtemberg).

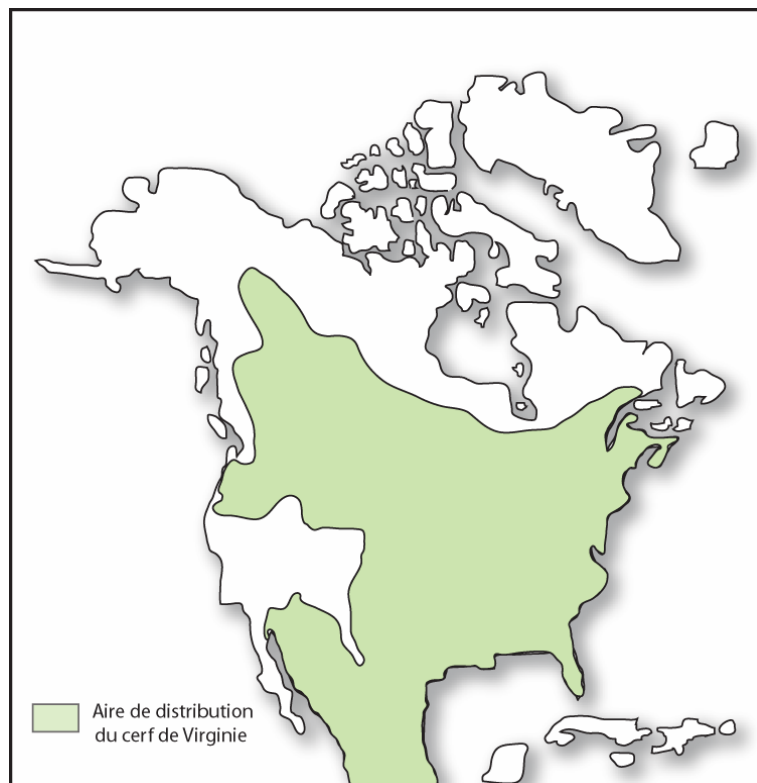
La carte des réalisations en chevreuils pour 100 ha boisés sur le Bade Württemberg fournit une répartition du chevreuil selon des régions « naturelles » pour le moins surprenante. Le chevreuil n'atteindrait pas les densités les plus élevées dans les secteurs de forêt fermées, mais en tant « qu'habitant de limite » dans la zone de transition entre la forêt et les espaces ouverts. Le chevreuil trouve des conditions de vie optimales dans les paysages de la Souabe supérieure ou médiane, constitués d'une mosaïque entre forêts, champs et prés. En effet, les réalisations pour 100 ha de surface

boisée les plus faibles se rencontrent en Forêt Noire, alors que l'on observe des scores très élevés en Souabe ou dans la plaine rhénane très agricole.

B) Le cerf de Virginie au Québec

Certes, le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) bien que communément désigné sous le terme de chevreuil par les québécois n'est pas un chevreuil (*Capreolus capreolus*) mais il en est très proche. Il est tout de même étonnant que cette espèce de cervidé, connaisse au Canada une évolution en terme de dynamique de population comparable à celle du chevreuil en Europe, à savoir une formidable expansion depuis le début des années 1980.

Carte 8 : Aire de distribution du cerf de Virginie en Amérique du Nord

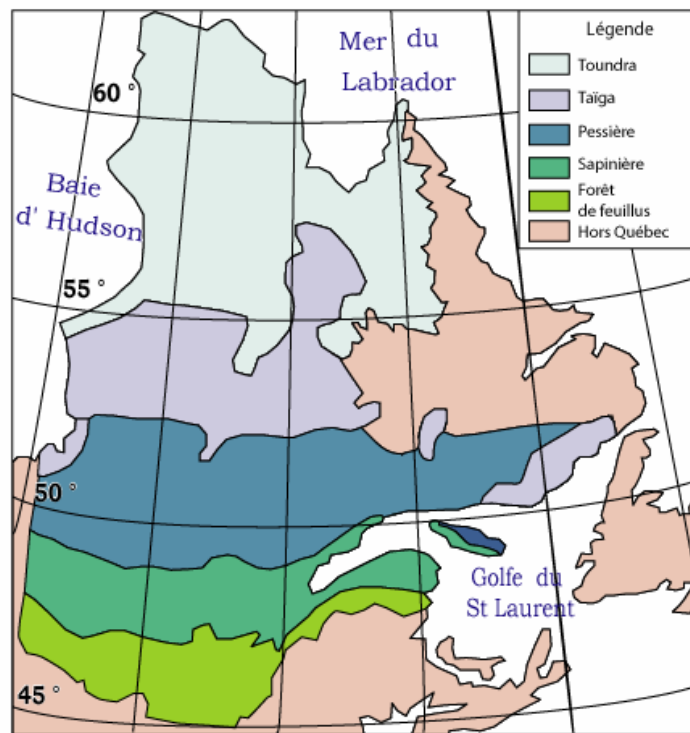


Source : MNR Québec

De tous les gros animaux de l'Amérique du Nord, le cerf de Virginie, est le plus commun et le plus répandu. Son territoire s'étend de la pointe sud du continent Nord Américain jusqu'au Nord dans la forêt de résineux de la zone boréale. A l'arrivée des premiers colons, et encore après à l'époque de la Confédération, le Cerf de Virginie ne

se rencontrait qu'à l'extrême sud du Québec ; son territoire se prolongeait quelque peu en amont du fleuve Saint-Laurent et remontait la rivière des Outaouais. « *Au cours du siècle dernier, cette espèce a étendu son aire de distribution du sud du Québec à l'extrémité de la péninsule gaspésienne, sur la rive sud du fleuve St Laurent en tirant avantage de l'agriculture et des coupes forestières qui procurent l'abri et la nourriture aux cerfs. De plus, les populations de cerfs ont également bénéficié de l'extermination du loup gris* » (Lesage L., et al., 2001).

Carte 9: Les grandes formations végétales au Québec



Source : Ministère des Ressources Naturelles, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, 2002

Tableau 2 : Superficie des grandes zones climatique du Québec continental

Superficie du Québec continental	1 456 646 km ²
Zone Arctique	236 000 km ²
Zone Boréale	1 068 400 km ²
Zone tempérée nordique	209 700 km ²

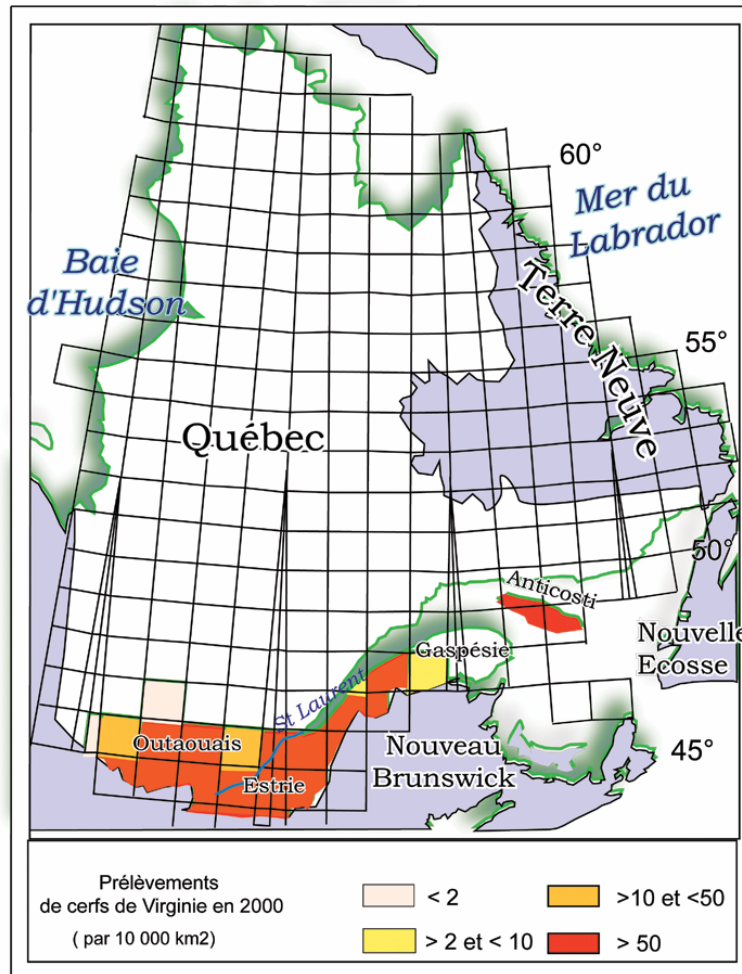
La distribution d'une espèce comme le cerf de Virginie est étroitement liée à la distribution des grandes formations naturelles de végétation. Les différents types de végétation au Québec, se répartissent en larges bandes du Nord au Sud. En partant des régions du cercle polaire se succèdent 3 grandes zones de végétation : la zone arctique, domaine de la toundra, recouverte d'une végétation arbustive et herbacée ; la zone boréale, domaine de la taïga, peuplée de conifères sempervirents et la zone tempérée nordique où poussent à la fois des conifères et des feuillus qui constituent des peuplements mélangés.

C'est l'aire de la zone tempérée nordique, couverte de forêt mixte et de forêt de feuillus qui nous permettra de raisonner par analogie avec les problèmes rencontrés en Europe Occidentale. Cette zone correspond au sud du Québec et coïncide avec la vallée du Saint Laurent, qui est aujourd'hui le principal foyer de peuplement du Québec. La forêt y a beaucoup reculé sous la pression de l'agriculture et de l'urbanisation. Nous pouvons constater sur la carte n°10 que l'aire de distribution du cerf de Virginie au Québec correspond au milieu le plus anthropisé. Les densités de population de cerf de Virginie les plus fortes demeurent dans les secteurs Outaouais-Laurentides et le sud du Québec. Pour donner un ordre de grandeur, les densités estimées en 1993 étaient de 13 à 15 cerfs/km² sur l'île d'Anticosti (13 à 15/100ha) et considérées comme très fortes ; 7 cerf/km² en Estrie et considérées comme fortes ; 3,2 cerfs/km² en Outaouais et considérées comme modérées ; 0,1 cerf/km² en Gaspésie et considérées comme faibles (source : MNR).

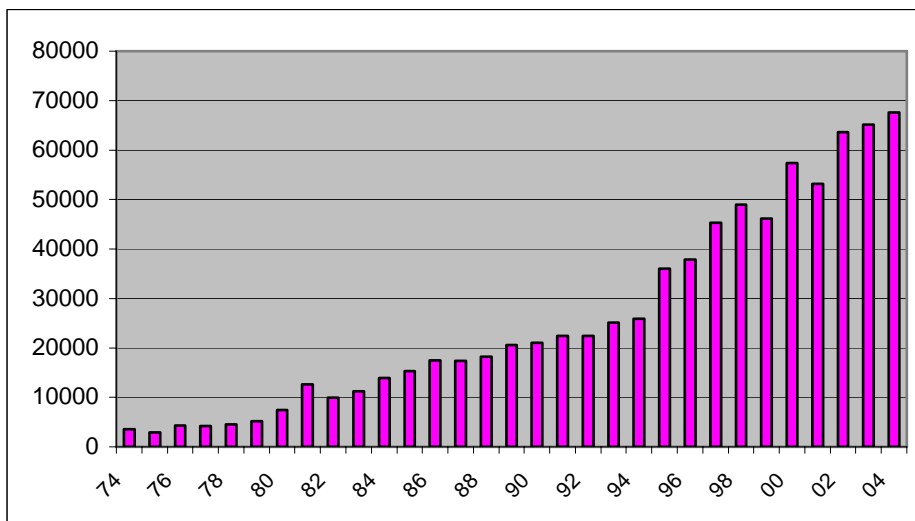
En 1993, la population continentale (excluant l'île Anticosti) du cerf de Virginie était estimée à environ 155 000 têtes (Lamontagne G., Potvin F., 1994). Plus récemment, un document de travail portant sur le bilan du plan de gestion 1996-2002 faisait état de 272 050 têtes (UPA, 2001). « *Durant la période 1996-2000, le cerf de virginie a connu une croissance soutenue de ses populations. Les populations actuelles de cerfs de Virginie sont à des sommets inégalés dans l'histoire contemporaine du Québec* » (Huot M., Lamontagne G., Goudreault F., 2002).

Carte 10: Prélèvements en cerfs de Virginie au Québec

(d'après MNRFP statistique de la chasse)



Graphique 22: Prélèvements de cerfs de Virginie pour l'ensemble du Québec



(Source : MRNFP.http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/faune/gros_gibier/cerf_2000.pdf)

Les prélèvements de cerfs de Virginie permettent de fournir une représentation de l'évolution des populations. En 1974, seulement 3 531 cerfs de Virginie avaient été prélevés sur l'ensemble du Québec et plus des deux tiers des prélèvements étaient effectués sur l'île d'Anticosti (2376). La véritable amorce de l'explosion démographique du cerf de Virginie ne date que du début des années 80. En 1981, le cap des 12 000 prélèvements est franchi pour la première fois (12 594), la part d'Anticosti dans les prélèvements ne représentant plus que les 2/5 de la totalité et ne cessera par la suite de diminuer, ce qui traduit le développement des cerfs de Virginie « continentaux ». La progression du cerf semble s'être accélérée depuis 1995 (36 000 prélèvements) pour permettre d'établir un nouveau record pour l'année 2004 de 67 580 cerfs de Virginie.

Une fois encore, les raisons les plus couramment avancées pour expliquer l'augmentation des populations de cerfs de Virginie seraient en relation directe avec l'intensification de l'agriculture et de la sylviculture, ainsi que la raréfaction des prédateurs naturels, liée à l'anthropisation du milieu.

C) La progression récente du chevreuil en France : l'exemple du département de la Haute Vienne

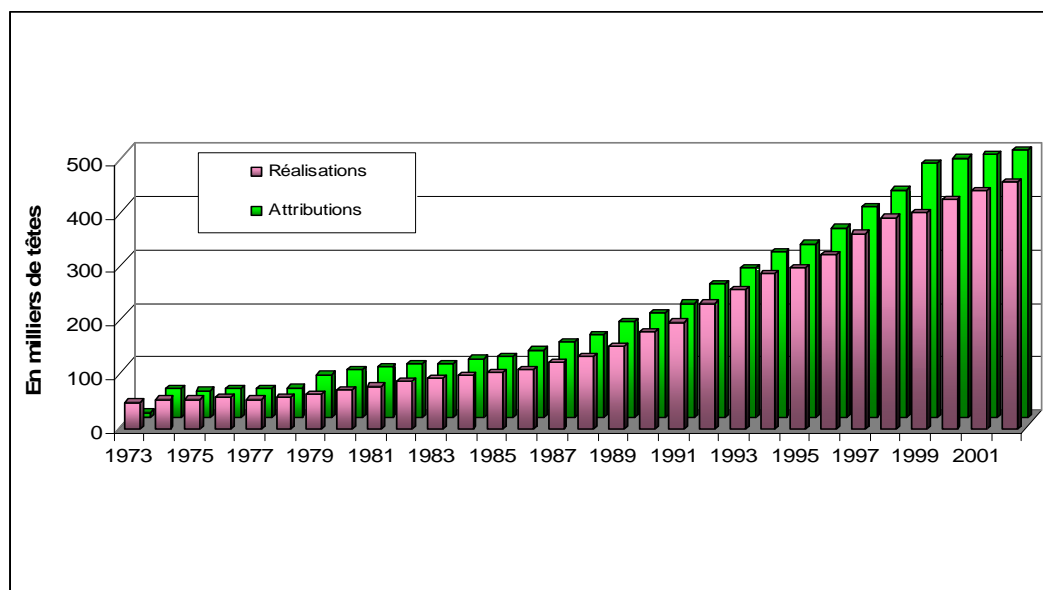
- **A l'échelle nationale**

Depuis 1979, date à laquelle le plan de chasse est devenu obligatoire sur la totalité du territoire français, la progression du tableau de chasse national est tout à fait surprenante. Il a été multiplié par 7 en un peu plus de 20 ans. Il s'élevait à peine à 65 000 animaux en 1979, dix ans plus tard en 1989, il atteignait plus de 150 000 ; pour la campagne 2002/2003 les prélèvements en chevreuils ont atteint leur niveau le plus élevé avec 461 689 réalisations.

Aujourd'hui, le chevreuil est avec le sanglier l'espèce dont les prélèvements sont les plus abondants en France : la carte n°11 présente les différents tableaux de chasse par département. Cette carte est la seule dont nous disposons pour appréhender l'implantation du chevreuil en France. Mais une analyse rigoureuse nous amène à distinguer les réalisations du plan de chasse et une population de chevreuils effectivement présente sur le terrain. Dans quelle mesure une telle carte permet-elle de

rendre compte d'une situation ? La situation cartographiée est celle à un instant « t », les cartes peuvent différer sensiblement d'une année à l'autre. Cependant, l'échelle de représentation qui est celle du département permet de gommer dans une certaine mesure les spécificités des territoires de chasse. De plus, en l'absence d'estimation des populations nous sommes contraints de présenter les seules sources disponibles qui sont les tableaux de chasse. Par contre, nous serons plus enclins à considérer qu'il existe un lien entre l'évolution des prélèvements sur des périodes assez longues et la population de chevreuils effectivement présente sur le terrain.

Graphique 23 : Evolution du plan de chasse en chevreuil en France

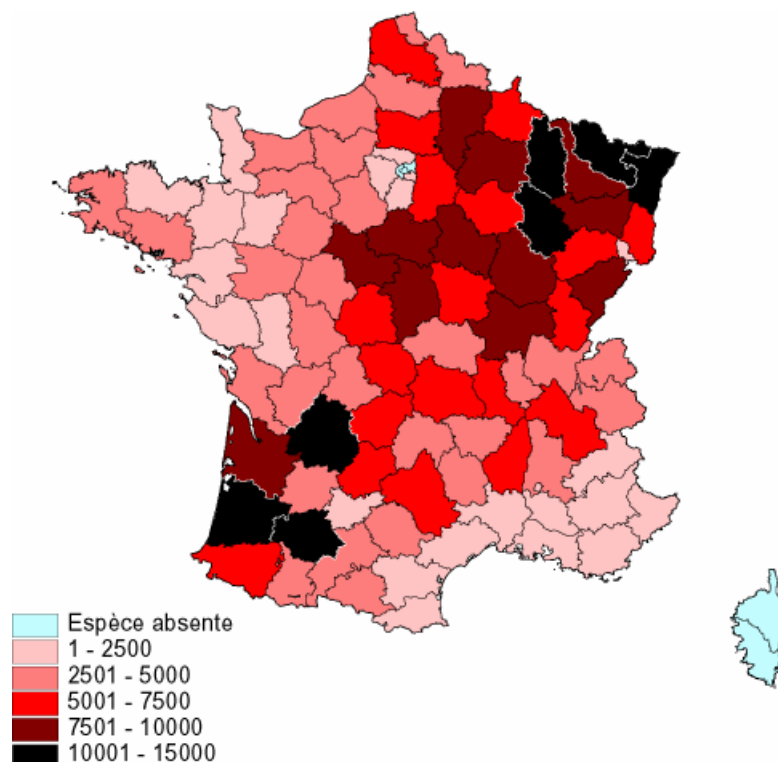


La carte des réalisations chevreuils montre des régions où les prélèvements sont plutôt faibles. C'est le cas du grand Ouest de la France avec les régions Bretagne, Normandie et Poitou, c'est aussi le cas avec les régions du pourtour méditerranéen, qui possèdent des conditions écologiques assez éloignées du biotope du chevreuil, mais que l'animal semble en mesure de coloniser. Les Alpes du Nord, l'ensemble du Massif Central, et le Nord de la France sont des régions où les tableaux de chasse sont plutôt moyens alors que ces territoires sont très différents. Le facteur historique permet en partie d'expliquer ces anomalies en soulignant le fait que l'implantation du chevreuil dans le Massif Central est plus récente que dans le Nord. Ceci aurait pour conséquence de laisser une marge de progression des tableaux de chasse au vu des potentialités de ces régions de moyenne montagne fortement boisées. Enfin les prélèvements les plus forts se rencontrent dans un grand quart Nord-Est de la France qui se prolonge aujourd'hui jusqu'à la région Centre, ainsi que dans le Sud-Ouest mais sur un domaine

plus restreint correspondant aux landes de Gascogne et au département de la Dordogne. Dans le quart Nord-Est le chevreuil est présent aussi bien en forêt qu'en plaine, ce qui est particulièrement vrai en Alsace. D'un point de vue historique, l'implantation du chevreuil dans cette région est ancienne alors qu'il avait disparu ailleurs. En Haute Vienne par exemple, dès le début du XIX^{ème} siècle, le Préfet L. Texier-Olivier (1808) déplorait son absence, et dénonçait l'attitude des paysans de l'époque qui auraient traqué l'animal sans relâche si d'aventure un chevreuil s'était montré.

Carte 11 : France, tableaux de chasse départementaux (2002-2003)

(réalisation ONCFS)

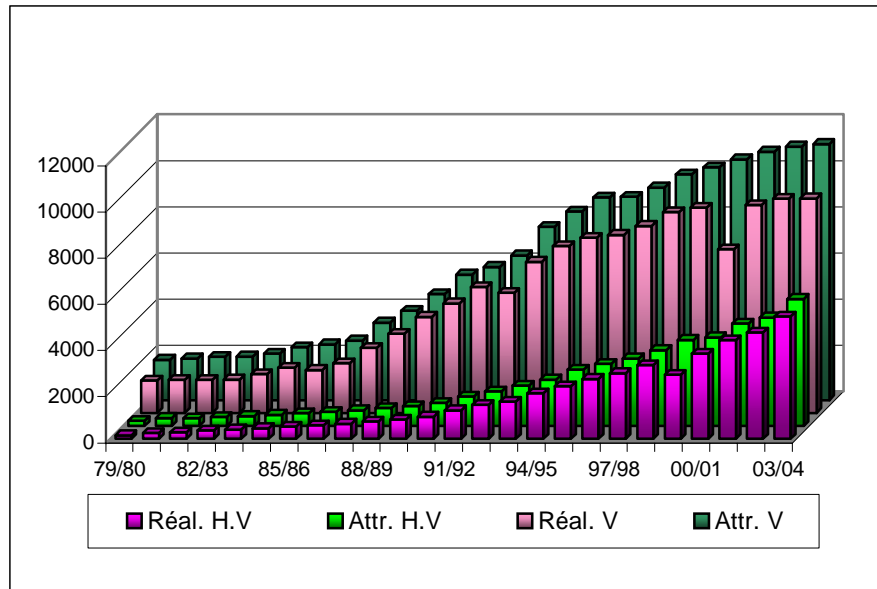


- **A l'échelle du département de la Haute Vienne**

Pour appréhender les réalités de la gestion cynégétique au plus près du terrain, il faut passer à une échelle d'étude plus grande. Pour cela, nous avons choisi le département de la Haute Vienne. Une partie significative du département présente tous les signes d'une évolution de la couverture végétale dans laquelle les populations de chevreuils trouvent les conditions propices à leur propagation. Le département de la Haute Vienne servira d'exemple pour montrer la rapide colonisation du milieu en

quelques années par le chevreuil. A cette occasion, il conviendra aussi de relativiser les chiffres bruts en comparant les différentes données dont nous disposons.

Graphique 24: comparatif des plans de chasse Haute Vienne et Vosges



Le graphique n°24 permet de montrer les écarts entre les tableaux de chasse chevreuils qui existent sur le territoire français. Nous avons choisi le département de la Haute Vienne qui affiche un tableau de chasse modeste, et le département des Vosges qui affiche lui, l'un des plus gros tableaux de chasse français. Tout d'abord, et contrairement à une carte, le graphique n°24 ne rend pas compte d'une situation à un instant « t », mais bien d'une évolution sur près de 25 ans. Le premier constat que l'on peut dresser, c'est que le tableau de chasse haut-viennois représente environ la moitié des prélèvements réalisés dans les Vosges. Pour 2003, plus de 5000 réalisations en Haute Vienne contre près de 10 000 pour les Vosges. En Haute Vienne, on peut supposer que la population de chevreuils en 1979 était plutôt rare, et que la priorité était de gérer la population, alors que les Vosges ont pu afficher des tableaux significatifs parce que la population de chevreuils était déjà bien implantée. Par ailleurs, il convient de noter que le tableau de chasse vosgien semble avoir atteint un plafond puisque les réalisations ne progressent plus que lentement. Au contraire, les réalisations sur la Haute Vienne n'ont véritablement commencé à progresser qu'au tournant des années 90, ce qui laisserait entrevoir une marge de progression des tableaux de chasse.

Autrement dit, nous avons assisté depuis le début des années 80 à un phénomène de rééquilibrage des densités de chevreuils sur le territoire français. La progression des effectifs au niveau national est due pour une part importante au développement de population dans des départements qui étaient sous-peuplés, alors que dans le même temps, la progression du chevreuil dans les départements déjà densément peuplés a été plus limitée. Il convient de relativiser les résultats bruts et de comparer quelques chiffres concernant les régions dont nous nous sommes servies comme référence.

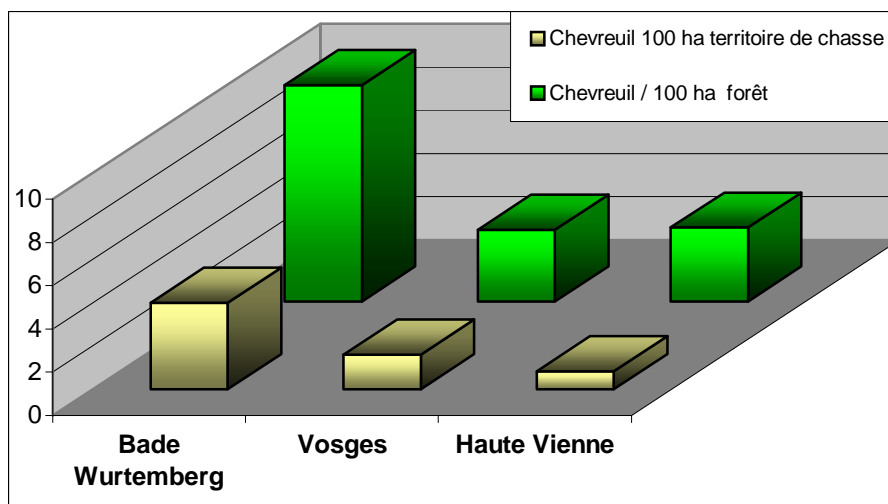
Tableau 3 : Comparaison des tableaux de chasse en chevreuils
Réalisations en chevreuils (2002/2003)

	Total des réalisations	pour 100 ha de forêt	pour 100 ha de territoire de chasse	Taux de boisement
Bade Wurtemberg	136 000	10,00	4,00	37,30
Vosges	9 285	3,31	1,60	48,25
Haute Vienne	4 267	3,42	0,81	23,80

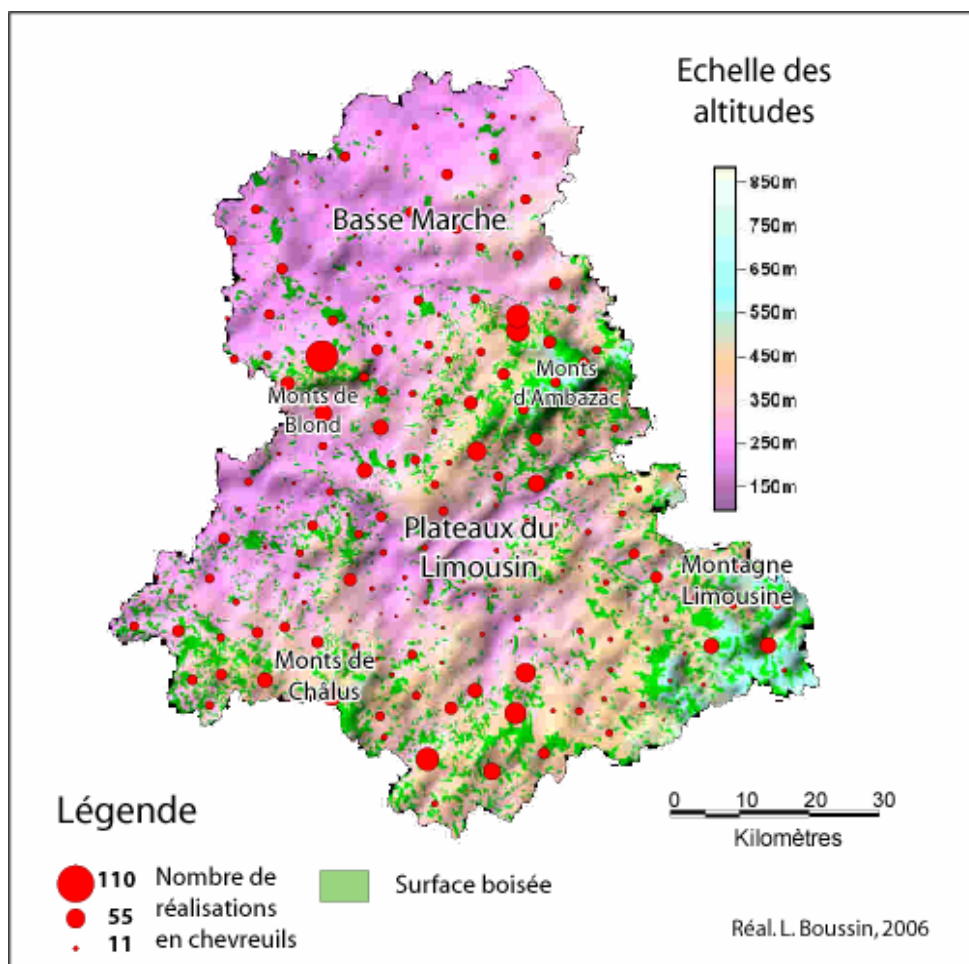
Les taux de boisement permettent en partie d'expliquer les résultats. La Haute Vienne a un taux de boisement d'à peine 24% contre plus de 48% pour les Vosges. Cependant, si l'on considère seulement les réalisations rapportées à 100 ha de forêt, les forêts de Haute Vienne abriteraient des populations de chevreuils tout à fait comparables avec celles des Vosges. Toutefois, en dehors du contexte national, ces chiffres semblent particulièrement bas lorsqu'on les compare avec ceux des réalisations en Bade Wurtemberg.

Le graphique n°25 permet de visualiser les écarts entre les différents territoires comparés. Les situations des populations de chevreuils en Haute Vienne et dans les Vosges ne sont donc pas si éloignée que cela, surtout au regard de celle du Bade Wurtemberg. Il convient donc de nuancer la faiblesse des réalisations en chevreuils sur le département puisque les réalisations en chevreuils sur les massifs boisés sont tout à fait comparables avec celles des Vosges. Cependant, ces résultats ne sont que des abstractions mathématiques qui ne rendent pas compte d'une réalité de terrain.

Graphique 25 : comparatif des tableaux de chasse



Carte 12: Le département de la Haute Vienne, réalisations chevreuils (2004/2005), couverture forestière et relief



Si nous descendons maintenant à l'échelle du département de la Haute Vienne, nous pouvons observer que les réalisations chevreuils sont loin d'être uniformément réparties. Il semble qu'elles sont étroitement liées à l'habitat naturel forêt du chevreuil, les réalisations se faisant pour la plupart d'entre elles sur les massifs forestiers du département. A l'inverse, sur les territoires de bocage, qui composent l'essentiel du département, on observe peu de réalisations chevreuils.

Toutefois, les réalisations en chevreuils ne sont pas toujours proportionnelles avec la taille du massif forestier en question. A première vue, un petit massif comme les Monts de Blond affiche des résultats aussi importants que le massif des Monts d'Ambazac, et la Montagne Limousine qui bénéficie d'une importante couverture forestière affiche des résultats plutôt faibles. A vrai dire, les résultats sur les massifs forestiers de Haute Vienne sont plus hétérogènes qu'il n'y paraît au premier abord. Il existerait donc d'autres facteurs que les superficies boisées pour expliquer la distribution du chevreuil sur le département de la Haute Vienne.

C'est pourquoi il nous semble cohérent de mener nos investigations sur l'ensemble du département de la Haute Vienne, parce qu'il s'agit d'une unité de gestion cynégétique et parce que le département connaît des paysages contrastés auxquels correspondent de fortes différences de densité. Mais aussi parce que la relative nouveauté et rapidité avec laquelle le chevreuil s'est imposé dans les espaces ruraux ne peut laisser personne indifférent, puisque la présence d'un animal sauvage, d'une taille respectable dans un milieu fortement anthropisé n'est pas sans poser de problèmes ou soulever des interrogations.

Chapitre II. Les populations de chevreuils et leur biotope

Dans un milieu naturel, les populations de chevreuils sont soumises aux lois de la nature, leur répartition, leur état sanitaire, leur fécondité, ne sont pas les fruits du hasard : l'écologie des populations nous sera d'un apport indispensable pour comprendre de quelle façon le chevreuil entre en interrelation avec son milieu. « *L'écologie des populations a comme but principal de décrire et d'expliquer les variations d'abondance des espèces dans le temps et dans l'espace* » (Dajoz R., 1985). Cette écologie des populations étudie la dynamique des populations, aussi bien de façon théorique que pratique. Parmi ses possibles champs d'application, nous pourrions citer l'anticipation des variations des populations, la création de modèles de dynamique des populations qui permettent de prévoir ainsi les pullulations de certaines espèces nuisibles, de rationaliser la pêche ou de prévoir les aménagements de chasse. Pour cela la recherche s'oriente dans deux directions, d'une part en mettant en évidence les facteurs responsables des variations du nombre d'individus, et d'autre part en essayant de trouver les facteurs de régulation permettant de maintenir les populations à un niveau moyen de densité (Dajoz R., 1985).

Les facteurs de densité-dépendance affectent l'état sanitaire des populations de chevreuils. Les méthodes de suivi des populations se servent des manifestations biologiques de la densité-dépendance afin de déterminer si une population est en équilibre avec le milieu dans lequel elle vit.

A) La dynamique des populations de chevreuil

Le modèle le plus simple de dynamique des populations nous est fourni par des exemples d'introduction d'espèces dans un milieu sans qu'elles soient soumises à la prédation. Ce qui au passage ne correspond pas vraiment à une situation « naturelle » puisque l'introduction de ces populations conduit à une artificialisation de ce même milieu. La population commence alors à s'accroître de façon exponentielle, en dehors de toute contrainte du milieu.

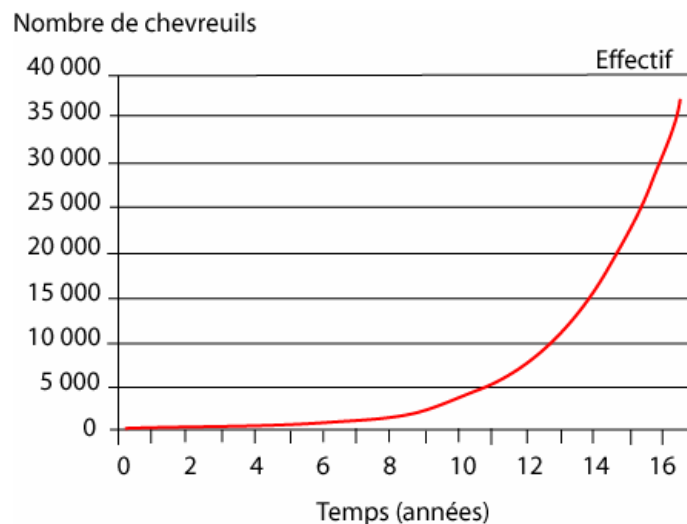
Le modèle le plus simple de la dynamique d'une population de chevreuils est établi en fonction du taux de reproduction d'une chevrette. Une chevrette adulte peut se

reproduire jusqu'à 16 ans et donne fréquemment naissance à 2 faons par an. Cette donnée est donc traduite sous la forme d'une équation de type exponentiel :

$$N_t = N_0 e^{(r t)}.$$

L'effectif N_t au temps t dépend alors d'un nombre restreint de paramètres : N_0 est l'effectif initial ; r est le taux de croissance exponentiel maximum caractéristique du chevreuil (autour de 0,37) ; t décrit le temps sur une base annuelle depuis l'introduction à t_0 (Delorme D., Gaillard J.M., 1999).

Graphique 26 : Croissance d'une population de chevreuils : Modèle exponentiel



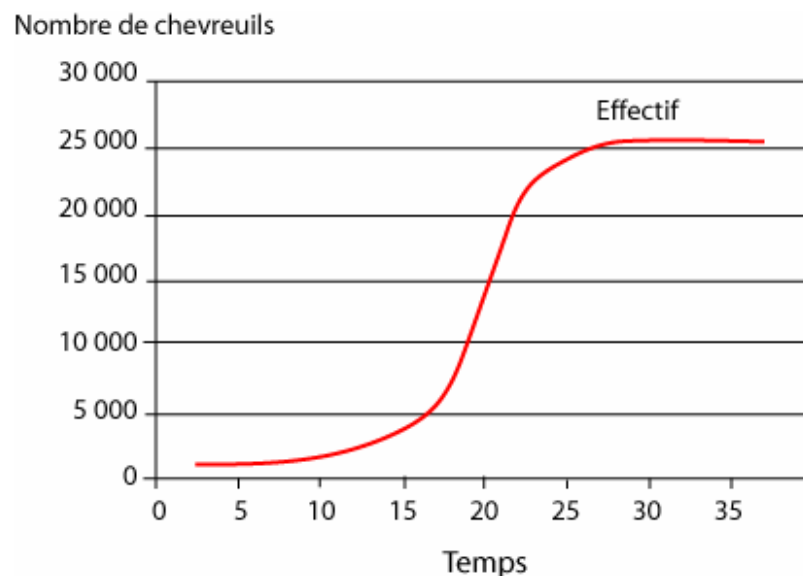
Gaillard *et al.*, 1997

Le modèle de croissance théorique exponentiel n'existe pas dans la nature. Les populations naturelles présentent des variations aussi bien quantitatives (nombre d'individus) que qualitatives (conditions sanitaires). Il en résulte qu'aucune de ces populations ne peut s'accroître indéfiniment. Tôt ou tard des facteurs de régulation entrent en jeu et freinent l'expansion de ces populations, jusqu'à ce que celles-ci aient un accroissement nul. Le modèle exponentiel ne prend pas en compte l'existence d'une fonction de freinage du taux de croissance individuel : le milieu dans lequel les chevreuils sont introduits ne peut accueillir qu'un nombre limité d'individus. Ce modèle n'est donc pas valable sur le long terme. Une population s'accroît de moins en moins vite au fur à mesure que sa taille s'approche de la capacité limite du milieu, puis se stabilise autour de celle-ci car elle est freinée par la résistance du milieu. La résistance

du milieu regroupe l'ensemble des conditions qui limitent le potentiel biotique (nourriture, température, refuges, relations avec les autres espèces, relations à l'intérieur de l'espèce, maladies, parasites ...). C'est pourquoi, le modèle d'accroissement d'une population de chevreuils, d'abord considéré comme une simple courbe d'allure exponentielle, a subi de profonds remaniements, intégrant de nombreux paramètres pour aboutir à un modèle de type logistique. Aujourd'hui l'approche la plus fine de l'accroissement d'une population de chevreuils est « le modèle logistique généralisé ».

Ainsi est introduite la notion de capacité maximale d'accueil du milieu. Le modèle logistique généralisé est obtenu à partir d'une équation de forme plus complexe qui prend en compte, en plus des paramètres précédents, la notion de « capacité d'accueil du milieu » et introduit une fonction de freinage du taux de croissance individuel lorsque l'effectif augmente. (Delorme D., Gaillard J.M., 1999)

Graphique 27 : Croissance d'une population de chevreuils : modèle logistique généralisé



Gaillard *et al.*, 1997

D'après le modèle logistique, la colonisation d'un milieu par le chevreuil est rapide. Avec un effectif de 10 chevreuils au départ, le seuil théorique de 5 000 chevreuils est atteint au bout de 15 années. Même si toute projection allant au-delà apparaît irréaliste, si ce modèle paraît simpliste, car il n'intègre pas des paramètres qui jouent un rôle capital dans la dynamique de la population tels que les structures d'âge, de sexe et de cohorte (ensemble des animaux nés la même année), il semble toutefois

démontrer que le chevreuil est une espèce prolifique et capable de peupler densément un milieu (Delorme D., Gaillard J.M., 1999).

B) Facteurs limitant la croissance de la population

Lorsque la densité d'une population augmente, un animal comme le chevreuil voit son poids diminuer, il a une corpulence plus faible ; les populations deviennent moins performantes sur le plan de la reproduction et plus fragiles ; elles sont soumises à la prédation et au parasitisme.

Les études pour mettre en évidence les facteurs de régulation ont été nombreuses et des expériences ont été réalisées en laboratoire. Toutes ces observations ont été théorisées : il convient de distinguer 2 grands types de mécanismes intervenant dans la stabilisation des populations, les facteurs dépendant de la densité et les facteurs indépendant de la densité.

1) Les facteurs dépendant de la densité

Le taux de multiplication annuel d'une population de chevreuils varie en fonction de quatre facteurs principaux :

- le taux de survie des adultes et des sub-adultes ;
- la proportion de chevrettes participant à la reproduction ;
- le taux de fécondité des chevrettes ;
- le taux de survie estival des faons (D. Delorme, J.M. Gaillard, 1999).

Rappelons que le chevreuil est un petit cervidé dont le poids peut osciller entre 18 et 30 kg. Le mâle est plus corpulent que la femelle ; à Trois Fontaines (Champagne, département de la Marne) le poids moyen des mâles est de 24 kg contre 22 kg pour les femelles (source ONCFS).

• Qualité d'une population de chevreuils

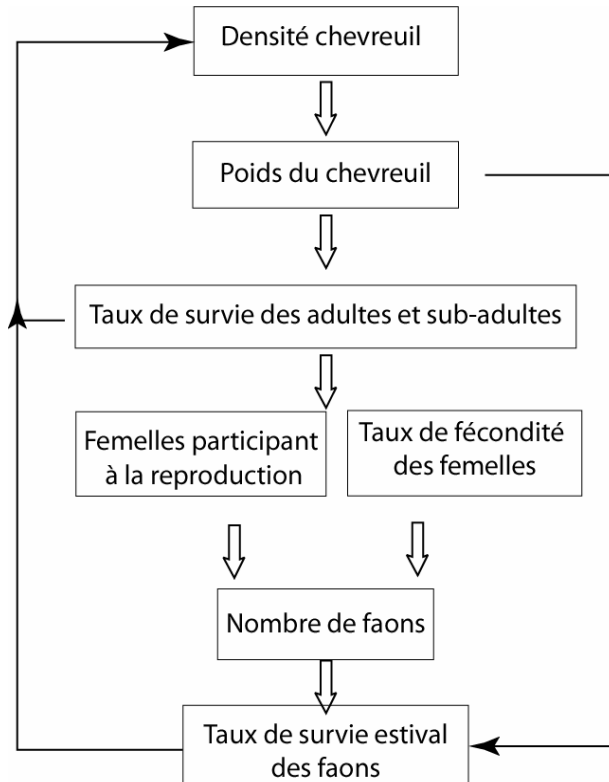
La régulation des populations par l'intervention de facteurs dépendants de la densité peut s'opérer de façon globale au niveau de la biomasse totale de la population et non au niveau du nombre d'individus, ce qui explique la perte de masse corporelle observée chez le chevreuil dans les cas de fortes densités. Dans ce cas, la croissance est modifiée ce qui agit de façon indirecte, sur des caractéristiques comme la fécondité et l'espérance de vie (Phillipart J.-C., 1975 in Dajoz R., 1985).

Ainsi, **le taux de survie des adultes et des subadultes**, est avant tout dépendant de la densité, même s'il est ensuite dépendant du sexe de l'animal, 80 % pour les mâles et 90 % pour les femelles. Ensuite, **la proportion de chevrettes participant à la reproduction** diminue : la maturité sexuelle est atteinte pour les deux sexes dès l'âge de 1 an. Les femelles dans leur première année, de taille et de poids plus faibles, ne participent généralement pas à la reproduction. Chez le chevreuil en effet, poids et maturité sexuelle sont étroitement liés, et seules certaines populations particulièrement performantes (milieu riche, conditions climatiques favorables, densité faible...) présentent une proportion notable de femelles précoces. Le nombre potentiel de faons par portée soit **le taux de fécondité des chevrettes** est aussi fortement corrélé à la densité. Mais des observations confirment que le taux de fécondité des chevrettes varie aussi en fonction des populations et de leur localisation au sein de l'aire de distribution de l'espèce, sans que cela soit alors expliqué par la condition physique des femelles. En effet, si en France les portées comportent le plus souvent un ou deux faons, en Scandinavie les triplets sont relativement courants, ce qui ne signifie pas qu'ils survivent mieux qu'ailleurs. En fait, la fertilité des chevrettes y est en moyenne supérieure à celle couramment constatée dans le reste de l'Europe (2,18 à 2,23 embryons, contre 1,5 à 1,9 (Andersen *et al.* 1997 in D. Delorme, J.M. Gaillard, 1999).

Outre le fait que le poids de naissance et celui de la mère sont déjà fortement corrélés, le taux de croissance du faon allaité augmente également avec le poids de la mère (Portier, 1993 in D. Delorme, J.M. Gaillard, 1999). Or, lorsque cette croissance est rapide, les contraintes de thermorégulation dues à l'immobilité du faon sont amoindries, ce qui améliore ainsi ses chances de survie. Ce paramètre influe fortement sur **le taux de survie estivale des faons**. Les faons nouveau-nés dont le poids de la mère est faible seraient donc plus vulnérables. La plupart du temps, ce sont les femelles de plus de trois ans qui constituent le noyau reproducteur avec les meilleurs taux de reproduction, alors que les plus jeunes enregistrent des performances moindres.

Nous venons de voir que la régulation des populations de chevreuils par les facteurs de densité-dépendance se produit d'abord de façon globale sur l'ensemble de la population par une perte de biomasse avant de jouer sur le nombre total d'individus. La population de chevreuils perd alors en « qualité ». Le rôle des changements qualitatifs est une idée relativement récente. Ces changements qualitatifs peuvent être de nature génétique, physiologique, éthologique.

Figure 2: Incidence des facteurs de densité-dépendance sur l'accroissement d'une population de chevreuils



Réal : L. Boussin, 2005

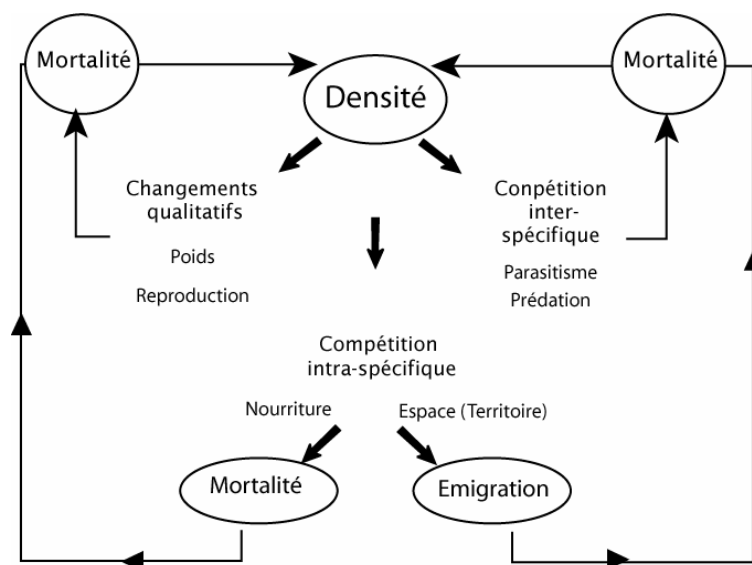
De nombreux animaux fixent une limite à la densité de leur population en s'appropriant un espace physique (Dajoz, 1985) ce qui est effectivement le cas du chevreuil. La compétition inter et intra-spécifique est un facteur de régulation des populations. Toutefois, si la nourriture disponible est bien un facteur limitant des populations, la concurrence directe entre les individus (compétition alimentaire) peut être remplacée par d'autres types de compétition. Chez le chevreuil, l'espace vital des individus devient l'enjeu d'une compétition intraspécifique, le brocard défend son territoire contre des prétendants ce qui entraîne la migration des sujets les plus jeunes en marge du territoire.

La défense d'un territoire, d'un rang social, font partie des informations concernant la densité de la population perçues par les individus. Ces informations influencent le comportement des individus et leur permettent de maintenir leur densité à un niveau acceptable (Dajoz R., 1985). Cependant, la territorialité du chevreuil n'est pas toujours la règle observée. Des études de suivi des populations de chevreuils dans les Alpes italiennes ont démontré le comportement migratoire de nombreux individus. Le

caractère saisonnier des migrations (Printemps et Automne) et les distances parcourues (jusqu'à 16 km entre 400 et 1 600 m d'altitude) montrent une fois de plus les capacités d'adaptation du chevreuil au milieu (Rossi I., Lambert P., Mauri L., Appolonio M., 2001).

La prédation et le parasitisme jouent aussi le rôle de facteur de régulation. Il existe des cas indiscutables de limitation des populations par les prédateurs ou les parasites. Les populations nombreuses entraînent à leur suite une prédation accrue. Les animaux moins robustes sont plus sensibles à la maladie, la promiscuité favorise le parasitisme. Les maladies peuvent ainsi constituer un facteur de régulation dépendant de la densité. Lorsque les proies ont une distribution en groupe, les prédateurs ont souvent tendance à se concentrer ou à chasser plus fréquemment dans les régions riches en proies. Cette réaction dépendante de la densité a été appelée « réponse agrégative ». Elle peut jouer un rôle important dans la régulation des populations. Lors de la prolifération d'une espèce deux types de réponse sont observées chez les prédateurs. La première réponse est appelée réponse numérique et se traduit par une augmentation du nombre de prédateurs, la seconde réponse est appelée réponse fonctionnelle et correspond à une augmentation de la consommation du prédateur ; les deux réponses se combinent pour accélérer le retour à un état d'équilibre du milieu.

Figure 3 : Régulation des populations de chevreuils par les facteurs de densité-dépendance



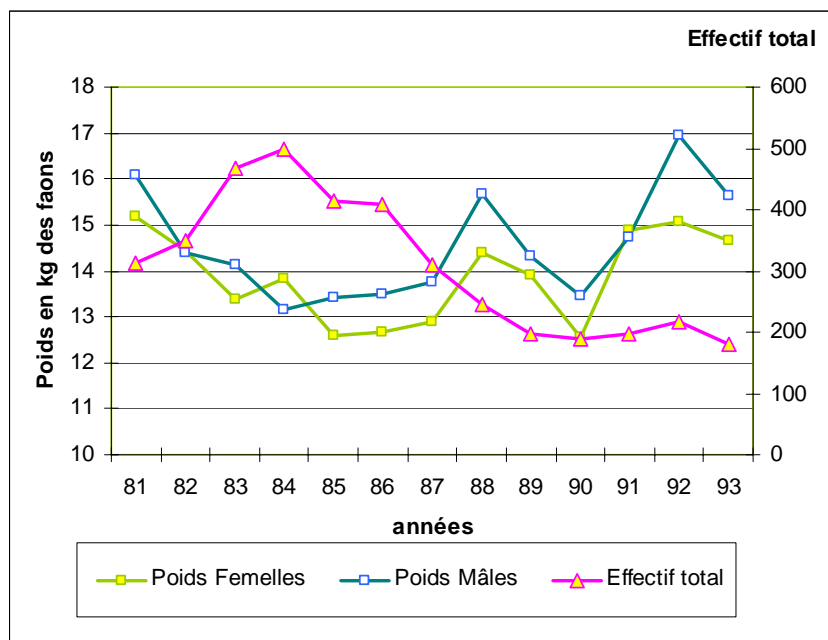
Réal : L. Boussin, 2005

- **Application : les méthodes de suivi des populations**

L'existence de facteurs limitant et leurs conséquences sur la physiologie des animaux trouvent des applications pratiques pour le suivi des populations de chevreuils. Ces méthodes ne cherchent pas à définir une densité, mais à savoir si la population en place est en équilibre avec le milieu. Les variations de poids, la longueur de la mâchoire inférieure, l'indice de fécondité peuvent ainsi servir à l'appréciation de l'équilibre. Ces indices du déséquilibre que l'on relève soit sur les animaux, soit sur la végétation (le milieu est un autre facteur limitant) sont appelés bio-indicateurs.

La relation entre la densité et la masse corporelle des chevreuils se traduit par une baisse du poids moyen à mesure que la densité augmente, les jeunes de l'année y sont particulièrement sensibles (Van Laere G., Maillard D., Boutin J.-M., Delorme D., 1999).

Graphique 28 : Evolution du poids des faons en fonction de l'effectif total à Chizé



(Source : ONCFS Chizé)

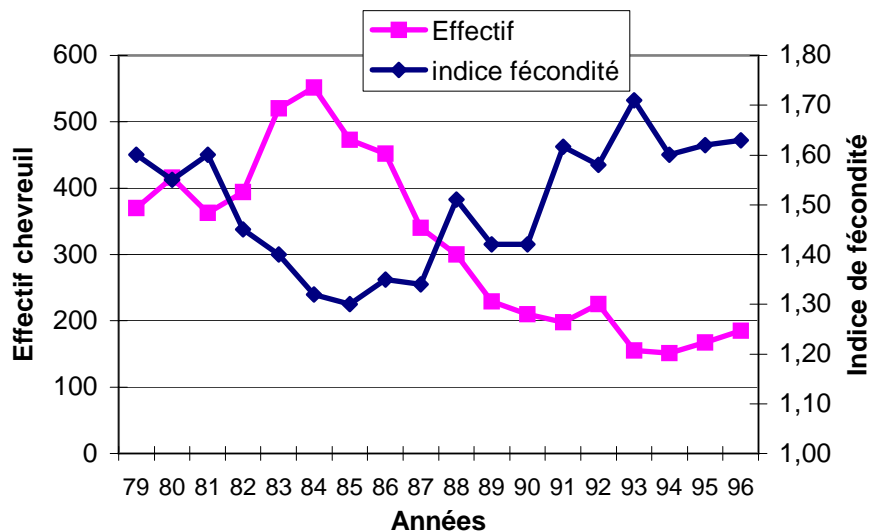
La morphologie des animaux peut également servir à l'appréciation de l'équilibre. La longueur de la mâchoire inférieure des chevreuils de moins de 1 an est révélatrice des conditions nutritionnelles rencontrées par ces individus l'année de leur naissance (groupe Chevreuil, 1996a). De plus, s'il y a retard de croissance il ne sera pas compensé

les années suivantes, ce qui montre l'intérêt d'un suivi année par année pour en faire un indicateur des relations entre la population et son environnement. Cette méthode est préconisée par F. Rouchet (1990). Toutefois, cet écart est loin d'être spectaculaire, une excellente moyenne se situe autour de 160 mm et une mauvaise autour de 150mm, ce qui nécessite des mesures très précises.

Il a été démontré que le taux de reproduction d'une population de chevreuils décroît avec l'augmentation de la densité, autrement dit, le nombre de faons par femelle adulte ou par femelle adulte suitée est d'autant plus élevé que la densité est faible. C'est à ce titre que l'indice de fécondité est un indicateur de la production de population (Van Laere G., Maillard D., Boutin J.-M., Delorme D., 1999).

Le graphique n°29 présente l'indice de fécondité (nombre de faons par femelle adulte) et l'effectif réel de chevreuils dans la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de Chizé entre 1979 et 1996. Une corrélation assez bonne entre les deux courbes est observée (taux de corrélation $r = 0.72$) : dans l'ensemble le taux de fécondité baisse à mesure que l'effectif augmente. Nous rappellerons que ce mécanisme fait intervenir les facteurs de densité dépendance, la baisse de la fécondité correspond à une baisse qualitative de l'ensemble de la population.

Graphique 29 : Variation de l'indice de fécondité par rapport à l'effectif global à Chizé



Source : ONCFS Chizé

Ajoutons que la survie juvénile des faons de chevreuil est largement dépendante des conditions météorologiques de printemps et en particulier de la pluviosité ce qui

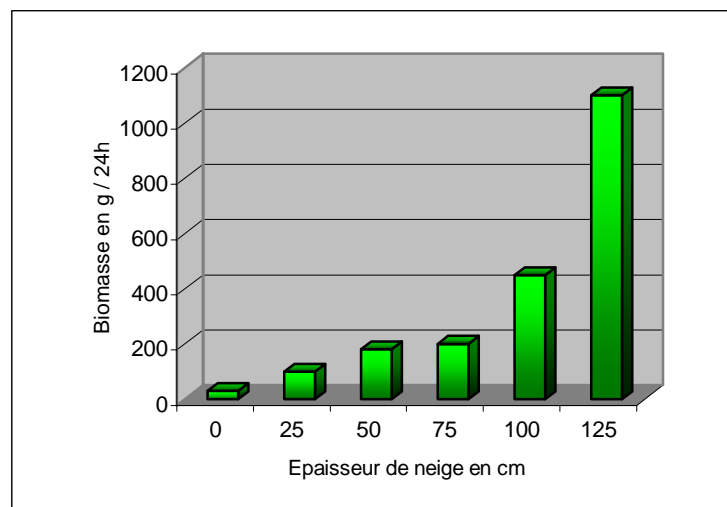
pourrait expliquer la forte variation inter-annuelle de l'indice de fécondité de certaines populations (Van Laere G., Maillard D., Boutin J.-M., Delorme D., 1999).

Des méthodes de suivi des populations de chevreuil utilisant le taux de parasitisme comme bio-indicateur sont actuellement à l'étude.

2) Les facteurs indépendants de la densité

Il existe un second type de facteurs de régulation des populations indépendant cette fois-ci de la densité, ce sont les facteurs abiotiques. Les facteurs physiques sont responsables dans de nombreux cas des fluctuations d'abondance observées. Les facteurs climatiques sont les mieux étudiés parmi les facteurs indépendants de la densité. Il semble que le climat soit l'un des facteurs clef de régulation des populations de cervidés.

Graphique 30 : Effet de l'épaisseur de neige au sol sur les besoins quotidiens du cerf de Virginie



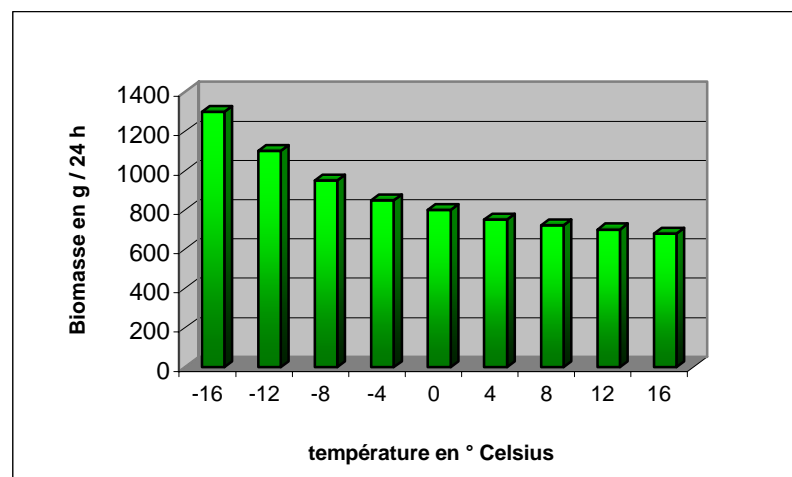
Source : C. Villeneuve²⁷, 1989

La distribution du cerf de Virginie sur le territoire québécois est en étroite relation avec la rigueur de l'hiver. Une population de cerf de Virginie peut perdre la moitié de ses effectifs à cause des rigueurs de l'hiver québécois. Dans ce cas, l'adoucissement

²⁷ Claude Villeneuve, professeur en écologie, département des sciences fondamentales à l'Université du Québec à Chicoutimi.

actuel du climat hivernal a peut-être joué en faveur de l'extension du territoire du cerf de Virginie, qui s'est accru considérablement en direction du nord entre la fin du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle. Cependant, comme le réchauffement climatique ne se traduit pas par une hausse régulière du thermomètre, mais par des soubresauts de température, il n'est pas surprenant que les hivers rigoureux et les changements d'habitats entraînent d'importants déclin sporadiques des populations dans la majeure partie de leur territoire au Canada (Passmore R.C., Miller F., 2002).

Graphique 31 : Besoins énergétique du cerf de Virginie en fonction de la température



Source : C. Villeneuve, 1989

L'hiver est donc une période critique pour cet animal et joue ainsi le rôle de régulateur naturel. La mortalité peut atteindre 30% à 40% des effectifs. En effet, le cerf survit pendant cette saison en brûlant ses réserves de graisses emmagasinées durant l'été et l'automne. Le bilan énergétique en hiver est très largement négatif, si bien que les animaux se retrouvent au printemps dans un état sanitaire très précaire. D'où le besoin pour eux de se protéger au maximum des rigueurs de l'hiver dans des abris naturels appelés « ravages ». En hiver, à mesure que la couche de neige s'épaissit, les cerfs se rassemblent dans des quartiers d'hivernage, « les ravages », qui leur offrent de la nourriture et un abri contre les tempêtes et les amoncellements de neige. Au Québec continental, il existe 275 ravages de plus de 250 ha, couvrant au total 6 289 km² (Source : Société Beauceronne de Gestion Faunique, 2003). La migration depuis leur

habitat d'été jusqu'à leur lieu d'hivernage (ravages) les oblige parfois à parcourir un grand nombre de kilomètres. On observe alors des regroupements importants. C'est de la qualité du ravage dont dépend la survie du Cerf de Virginie pendant la période hivernale.

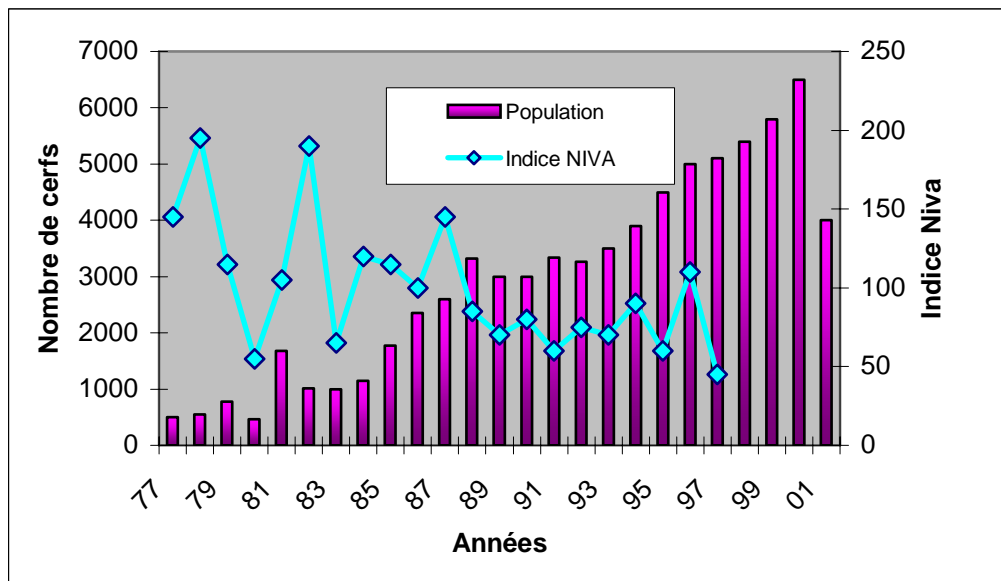
La taille d'un ravage varie de quelques hectares à plusieurs centaines de km². Il est souvent constitué par un peuplement de conifères qui lui offre à la fois un abri contre les rigueurs de l'hiver et une source de nourriture (Fondation de la faune du Québec, 1996). L'abri le meilleur étant constitué d'un peuplement de conifères de structure équilibrée, qui offre une bonne protection contre la neige et le vent. La nourriture doit être abondante à proximité du ravage et disponible, de façon à ce que les cerfs ne s'épuisent pas en déplacements. En effet, le Cerf de Virginie n'est pas adapté pour se mouvoir sur la neige fraîche et les économies énergétiques sont primordiales à sa survie dans les conditions hivernales.

La Zone d'Exploitation Contrôlée de Jaro, dont fait partie le ravage d'Armstrong est un organisme autonome de gestion à but non lucratif qui gère le potentiel écologique de ce territoire, les revenus de la chasse comptent pour une part importante de son budget. Il se situe à environ 150 km au Sud de Québec. La création d'une ZEC repose sur 4 principes : la conservation de la faune, l'accessibilité à la ressource faunique, la participation des usagers, l'autofinancement des opérations. Il existe 86 ZEC au Québec (Société de la Faune et des Parcs du Québec, Gouvernement du Québec, 2002). Nous disposons de données fournies par la ZEC Jaro concernant la rigueur de l'hiver de ces 20 dernières années dans le ravage d'Armstrong. Les biologistes se servent de l'indice NIVA pour évaluer la rigueur de l'hiver pour le cerf. Il est obtenu à partir des données recueillies sur un total de 20 stations climatologiques installées dans les ravages les plus importants ; la température est le premier paramètre retenu pour le calcul de cet indice mais des paramètres comme l'épaisseur de la couche de neige, l'enfoncement du cerf dans la neige et la longueur de l'hiver sont également pris en compte. Le graphique n°32 montre l'évolution de la population et celle de l'indice NIVA pour le ravage d'Armstrong sur la période 1977 – 1998.

À Armstrong, on considère qu'un hiver est rigoureux dès que l'indice NIVA dépasse 100, au-delà de cette limite la mort par inanition devient la première cause de mortalité naturelle. Le graphique nous montre clairement que durant la période 1975-80, les hivers ont été très difficiles pour le cerf entraînant des taux de mortalité hivernale très élevés (42% en 1978). A partir de 1983, la population n'a cessé de s'accroître à la

faveur d'hivers plus cléments : la population est passée de 770 cerfs en 1979 à plus de 6000 en 2001. La densité minimale qui permet d'entretenir adéquatement les sentiers d'un ravage est de 10 cerfs/km². Le ravage d'Armstrong supporte une grande densité de cerfs: environ 35 cerfs/km². La capacité du milieu est évaluée à 40 cerfs/km². En été, la population du ravage se disperse, les densités estivales retombent à 3 cerfs/km².

Graphique 32 : Evolution de la population de cerfs de Virginie en relation avec la rigueur des hivers sur le territoire de la ZEC Jaro



Source : ZECJARO, SBGF, 2003

Chez le chevreuil (*Capreolus capreolus*), le **taux de survie estival des faons** est étroitement lié aux conditions climatiques du printemps. Il est soumis à de fortes variations, de 50 à 95%. Le taux de survie estival est l'un des 4 principaux facteurs de la dynamique de la population. La phase juvénile a donc un rôle prépondérant dans la dynamique des populations de chevreuils. « *Le taux de survie juvénile estival constitue le paramètre critique des populations de cette espèce puisqu'il rend compte à lui seul de plus de 40% de la variance du taux de multiplication annuel* » (D. Delorme, J.M. Gaillard, 1999). Quelle que soit la population considérée, le taux de survie estival des faons est très variable au cours du temps en fonction des précipitations totales en mai-juin (effet positif), du développement corporel précoce des faons (effet positif) et de la densité de population au moment des naissances (effet négatif), qui rendent compte de

plus des trois quarts de cette variabilité (D. Delorme, J.M. Gaillard, 1999). Ainsi a été observé en 1998 dans le Canton de Vaux en Suisse, une faible croissance des chevillards due au climat. En effet, une forte sécheresse, aux mois de Mai et Août a été ressentie cette année-là. « *Ces conditions météorologiques défavorables au développement de la végétation au printemps ont entraîné une mauvaise condition physique des chevrettes au début de l'allaitement, répercutée par une croissance moins forte des faons durant les premières semaines. Par la suite, la seconde période de sécheresse en été a encore ralenti la croissance* » (Blant M., 1999).

Malgré le nombre de facteurs limitants qui joue en faveur de l'équilibre d'une population avec son milieu (homéostasie), tous n'exercent pas la même influence : seul un petit nombre d'entre eux est capable d'avoir une action significative sur les populations. C'est ce qu'on appelle des facteurs clefs. Le climat est un facteur clef pour le cerf de Virginie, dans le sens où il peut être responsable à lui seul de la perte de 40 % des effectifs d'une population au cours d'un hiver rigoureux.

C) Un facteur limitant extrinsèque : le biotope

Une population de chevreuils sera d'autant plus dense que les ressources trophiques du milieu le permettent, mais la compétition intra-spécifique se traduit par l'appropriation d'un territoire, dont la taille est elle-même déterminée par les ressources trophiques. C'est pourquoi le milieu doit être appréhendé en tant que source de nourriture, mais aussi en tant qu'habitat et territoire. « *Le milieu forestier, vu par un cervidé, ne se résume pas à sa seule valeur alimentaire, la valeur refuge des peuplements forestiers est moins connue. On entend par la valeur refuge, la capacité du milieu à protéger ou à fournir un abri* » (Baltzinger C., 2003). La qualité de l'habitat est déterminante sur la capacité d'accueil du milieu et donc de la densité de chevreuil qu'il peut supporter, cette qualité varie selon la composition des territoires. Certaines formations boisées sont plus à même d'accueillir une population importante de chevreuils. Les surfaces forestières en constante augmentation depuis la fin des années 50 ont offert au chevreuil la possibilité de coloniser de nouveaux territoires.

1) L'habitat chevreuil

Les travaux de M. Saudan (2000) dans le canton du Valais (Suisse) ont confirmé la préférence du chevreuil pour les forêts à couvert dense, qui lui permettent de se

protéger et de lui offrir suffisamment de nourriture. Pourtant, il apprécie aussi les zones de friches, de pâtures et de cultures, les layons et layes forestières, donc des milieux ouverts s'il peut les fréquenter sans être dérangé. C'est pourquoi on le retrouve aussi dans des forêts plus aérées et les prés qui lui offrent une nourriture plus variée.

Dans la littérature, on le désigne souvent comme un animal de lisière. Plus que la forêt elle-même, il apprécie davantage l'alternance des différents milieux, les bordures de peuplement forestier. Le phénomène de lisière de forêt joue positivement sur la marginalité²⁸ du chevreuil car « *les lisières représentent la frontière entre deux types de milieux : d'un côté la forêt, qui offre nourriture et protection, et de l'autre un milieu découvert, offrant un autre type de nourriture que celui de la forêt* » (M. Saudan, 2000). Ses recherches ont par ailleurs confirmé que les biotopes humides favorisaient la marginalité du chevreuil, le chevreuil s'en servirait pour se retrouver à l'abri de la chaleur. Autre élément, le chevreuil se montre sensible à la présence de surface en cultures fourragères, ainsi qu'aux prés facilement exploitables, aux surfaces couvertes d'herbes. A l'opposé, la montagne est un milieu répulsif à cause de l'altitude et des importantes chutes de neige où il se déplace avec beaucoup de peine.

En milieu méditerranéen, une équipe de chercheurs a eu l'opportunité de suivre des animaux réintroduits sur un plateau du Vaucluse au moyen de la télédétection. Les conclusions de cette étude portent sur l'occupation de l'espace par le chevreuil en milieu méditerranéen. Il apparaît clairement que le chevreuil cherche des biotopes humides dans un milieu caractérisé par la sécheresse. « *Les chevreuils préfèrent les zones encaissées, humides, et les secteurs frais orientés au Nord et au Nord-Est. Il n'y a pas d'eau libre dans la région, car le sol karstique favorise les infiltrations, mais des biotopes plus ou moins humides ou touffus : les chevreuils se réfugient à l'abri de la chaleur et de la sécheresse estivales. Leur régime alimentaire les dirige vers les taillis (46 % de la surface) plus que vers les garrigues (20 %), vers les chênes pubescents plus que vers les chênes verts ou les conifères* » (Vidal F., 1997). A l'opposé, les chevreuils évitent les éléments qui portent la marque de l'Homme, les routes goudronnées comme les pistes et les chemins qu'ils redoutent de traverser constituent un maillage anthropique et marquent physiquement la délimitation de secteurs tout comme le font les obstacles naturels (cours d'eaux, escarpement). De même, les zones anthropisées

²⁸ Marginalité : mesure l'écart entre les conditions écologiques moyennes du domaine étudié et les conditions écologiques moyennes exploitées par l'espèce. La marginalité varie de 0 (peu marginale) à 1 (très marginale).

comme « *Le bâti (...) joue(nt) un rôle répulsif dans la fixation des chevreuils. Ils sont toutefois présents dans des zones situées à 100 ou 200 mètres des habitations, comme s'ils se tenaient aux aguets, à distance suffisante de l'Homme* » (Vidal F., 1997).

- **La qualité des territoires du chevreuil**

Chez le chevreuil, les ressources alimentaires de l'été constituent le facteur limitant. La condition physique en fin d'été, liée à l'état des ressources trophiques, est reconnue comme étant un facteur important intervenant sur la fertilité des femelles adultes, et pour les chevillards sur l'âge de la première reproduction. En fin d'hiver et au printemps par contre, ces paramètres interviennent sur le bon déroulement de la gestation et sur la survie des jeunes faons (Delorme D., J.M. Gaillard, 1999).

La disponibilité en nourriture est déterminante quant à la taille du territoire du chevreuil et la plupart des sources estiment qu'en forêt, le domaine vital a une superficie comprise entre 30 et 60 ha, selon la richesse du milieu et la structure du paysage. Les recherches antérieures ont démontré que la taille du domaine vital serait principalement influencée par la richesse du milieu, c'est à dire le couvert et les ressources trophiques, mais aussi par la densité démographique. Le chevreuil est un animal sédentaire et l'un de ses traits caractéristiques est sa très grande fidélité à son territoire ce qui exige une grande possibilité d'adaptation aux changements du milieu environnant. « *Les dimensions du domaine diminueraient au fur et à mesure que les individus deviennent plus nombreux. Lorsque la capacité du territoire devient insuffisante, les domaines se superposent souvent, en raison d'une plus grande tolérance des individus. En forêt les animaux tendent généralement à réduire leur domaine au plus fort de la période hivernale et à l'accroître en fin d'hiver et en automne* » (Invernica-Lebrun N., 2001). Le mâle adulte se définit quant à lui un espace qu'il défend contre ses congénères, montrant ainsi des prétentions territoriales. Ce territoire est marqué par des frottis et des grattis, signes visuels mais aussi olfactifs, car le chevreuil est doté de glandes frontales et interdigitales. Les animaux qui vivent dans une forêt productive disposent d'une nourriture abondante et ils se délimitent des territoires de taille inférieure à ceux des animaux qui vivent dans une forêt moins productive. La conséquence de ce comportement territorial est que les individus adultes expulsent les jeunes qui vont coloniser de nouveaux territoires encore inhabités (Dajoz. R, 1985).

Nous avons choisi de rappeler deux expérimentations pouvant illustrer les interrelations entre une population de chevreuils, les ressources trophiques disponibles, la

taille des territoires et la mise en évidence de l'émigration comme régulateur de premier plan des populations.

L'expérience menée par R. MacInstosh *et al.* (1995) sur une population de chevreuils soumise à une intense pression de chasse montre que le poids, tout comme la fécondité des femelles n'ont pas été affectés par la réduction drastique de la population, qui est passée en l'espace de cinq années d'une densité estimée de 12 à 3 chevreuils/km², ce qui suppose que la qualité de l'habitat est plus déterminante sur la fertilité que la densité. Par ailleurs, la pression de chasse exercée en fin d'expérimentation a permis de prélever davantage de chevreuils que les estimations ne le laissaient prévoir. Ce qui s'explique avant tout par la venue de chevreuils extérieurs et met en évidence le rôle de l'émigration dans les peuplements (Mc Instosh R, Burlton F.W.E., Mc Reddie G., 1995).

Tableau 4: L'émigration comme régulateur de premier ordre des populations de chevreuils

Causes des pertes	Chevrettes et Brocards	Chevrillards (1 an)	Faons
Mortalité juvénile			43%
Chasse	21%	39%	38%
Collision (circulation automobile)	20%	7%	9%
Emigration	59%	54%	10%
Total	100%	100%	100%

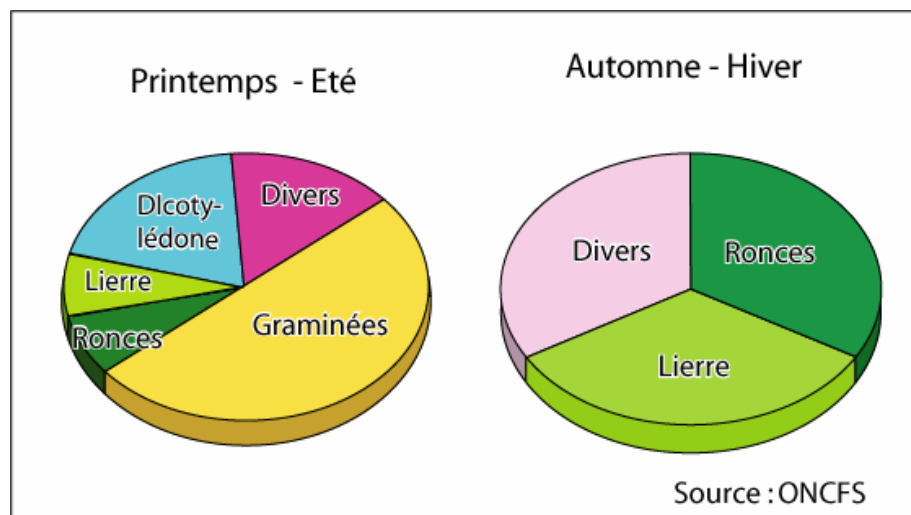
Source : L.V.V.G Aulendorf

Le laboratoire expérimental et d'enseignement d'Aulendorf (L.V.V.G) a mené le « Rehwildprojekt Borgerehau » à des fins de gestion des populations et confirme le rôle joué par l'émigration des chevreuils dans le peuplement des territoires. Une forêt de 80 ha de superficie se trouvant isolée dans un paysage ouvert de Souabe moyenne a servi de support à l'expérimentation qui s'est déroulée du printemps 1989 au printemps 1996. Durant cette période, la population de chevreuils a fait l'objet de dénombrement et de

suivis réguliers. Il y a eu deux phases distinctes dans l'expérimentation. Dans un premier temps, un affouragement d'hiver intensif a été effectué, dans la seconde phase il n'y a eu aucun apport extérieur de nourriture. Le cheptel de chevreuils, en baisse sur l'ensemble de la période d'étude totale a été caractérisé par une densité très élevée au début : en 1990, la densité de printemps (le 1^{er} avril) s'élevait à 81 têtes pour 100 ha de forêt et la densité d'automne (au 1^{er} Septembre) a atteint 108 chevreuils pour 100 ha forêt. Après l'abandon de l'affouragement, la densité n'a cessé de décliner jusqu'à la dernière année d'expérimentation où la densité de printemps a fini par tomber à 41 chevreuils/100 ha, et la densité d'automne à 64 chevreuils/100 ha. Les pertes de populations ont été comptabilisées dans le tableau récapitulatif n°4.

Il ressort de ces statistiques que l'émigration des adultes et sub-adultes est le premier régulateur de cette population, pourtant soumise à une pression de chasse. Cette émigration a d'abord été provoquée par la baisse des ressources trophiques puisque la taille des territoires du chevreuil a été fluctuante selon les ressources et la population présente dans cette forêt de 80 ha. Avec la baisse constante de la population, la taille moyenne des territoires est passée de 14, 5 ha à 17,1 ha, tandis que la taille des territoires a fluctué entre 6,5 ha et 30, 7 ha.

Graphique 33 : Régime alimentaire du chevreuil



La disponibilité en nourriture est l'un des facteurs limitant des populations. Pour cette raison, l'appropriation de l'espace physique est lié à la ressource en nourriture.

Il n'existe pas de régime alimentaire « type » du chevreuil, il est très variable d'un individu à l'autre et d'un biotope à un autre. Néanmoins, certaines tendances peuvent

être dégagées. L'alimentation du chevreuil change suivant les saisons. Son alimentation hivernale est peu diversifiée puisque la ronce et le lierre représentent les deux tiers de son régime alimentaire, d'où l'importance de ces deux espèces semi-ligneuses pour que le chevreuil puisse passer l'hiver dans de bonnes conditions. Durant la saison chaude, le régime alimentaire est plus diversifié : plantes herbacées au printemps, champignons et fructifications forestières en automne. Dans les secteurs de culture, les chevreuils profitent des disponibilités alimentaires fournies par les céréales.

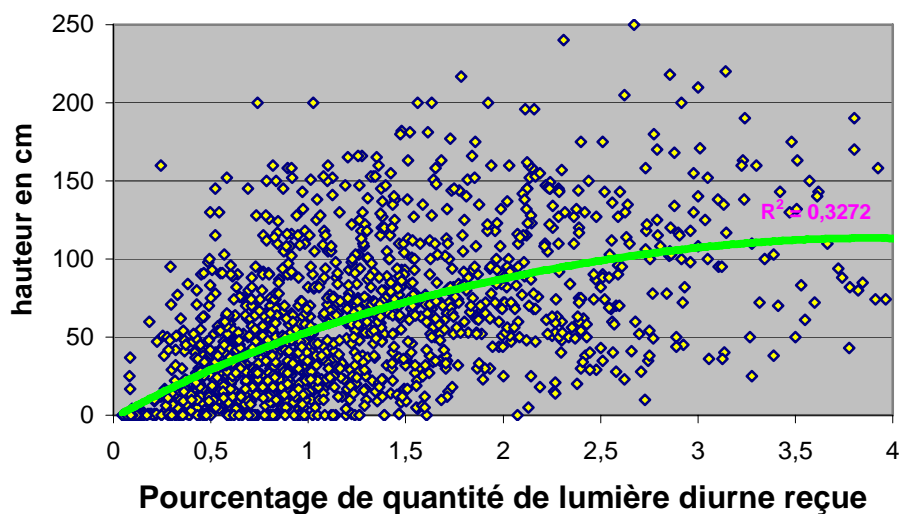
Tableau 5 : Coefficient d'appétence de différentes essences semi-ligneuses rencontrées en Haute Vienne

Espèces	Désignation Commune	Coefficient d'appétence
<i>Rubus sp</i>	Ronce	10
<i>Hedera helix</i>	Lierre	7
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaïne	6.5
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	4.5
<i>Sarothamus scoparius</i>	Genet à balais	4.5
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodoïne	4.5
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	3.5
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune vulgaire	3
<i>Populus tremula</i>	Tremble	3
<i>Quercus sp</i>	Chêne	1.5
<i>Vaccinium myrtillus</i>	Myrtille	1.5
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	1.5
<i>Sorbus sp</i>	Sorbier	1.5
<i>Betula sp</i>	Bouleau	1
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse	1
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	1
<i>Abies sp</i>	Sapin	0.5
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	0.5
<i>Ruscus aculeatus</i>	Houx-fragon	0.1
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	0.1

(C. Dupuy, 1996)

C. Dupuy (1996), dont les travaux portent sur la valeur alimentaire des forêts limousines, a entrepris de classer les espèces les plus fréquemment rencontrées dans le cortège floristique de la région Limousin suivant un coefficient d'appétence pour le chevreuil. Ce coefficient d'appétence a été calculé suivant la pression alimentaire exercée par le chevreuil dans différentes placettes. Une première constatation s'impose : le chevreuil préfère pour son alimentation les semi-ligneux aux ligneux ; les essences utilisées en sylviculture possèdent un niveau d'appétence très faible. La deuxième, est que la ronce serait un indicateur fiable pour évaluer les potentialités d'accueil des peuplements forestiers puisqu'elle cumule l'avantage de posséder à la fois le coefficient d'appétence le plus élevé et de représenter le 1/3 du régime alimentaire du chevreuil en hiver.

Graphique 34: Hauteur de la végétation de sous-bois en fonction de la lumière reçue



Les différents milieux forestiers, selon leur diversité et leur richesse sont à même d'accueillir plus ou moins d'animaux. Ainsi, comme le montrent les travaux réalisés par A. Audevard (1994), en forêt de Vieillecour (Haute Vienne), la présence de strates herbacée et arbustive dans les sous-bois est d'une importance capitale pour l'accueil des populations de cervidés en forêt. Cette constatation nous permet d'introduire la notion de capacité d'accueil qui varie selon les types de peuplements forestiers.

La présence d'une strate herbacée et buissonnante de sous-bois est directement liée à la quantité de lumière qui parvient jusqu'au sol. La lumière constitue ici un facteur abiotique limitant.

R.M.A. Gill, A.L. Johnson, A. Francis, K. Hiscoks, A.J. Peace (1996) ont suivi pendant 25 ans l'évolution de la densité en chevreuils dans une forêt de conifères en fonction de l'évolution de la couverture forestière. Pour cela, la population de chevreuils n'a pas été soumise à des prélèvements significatifs, et n'a subi ni compétition alimentaire, ni prédation. Le suivi d'une plantation de conifère effectuée en 1961/1962 a permis de mettre en évidence que l'abondance de la végétation au sol est corrélée à la fermeture progressive de la canopée, qui intervient entre 8 et 15 ans après la plantation. La population de chevreuils a d'abord augmenté de 46 à 76 chevreuils / km² sur une période qui s'étale entre 4 et 13 ans après les plantations, pour ensuite baisser brusquement à une densité de 34 chevreuils/km². Le déclin de la population de chevreuils accuse un retard de 6 années sur la diminution des ressources alimentaires disponibles. Par ailleurs, la population de chevreuils ne décline pas dans les mêmes proportions que la nourriture disponible ce qui suppose que les chevreuils ont pu s'adapter en changeant leur mode d'alimentation et leur habitat.

Nos relevés (graphique n°34) effectués dans les sous-bois de différentes formations boisées en Haute Vienne montrent la relation directe qui existe entre la quantité de lumière qui parvient au sol et la hauteur des strates herbacées et buissonnantes dans le sous-bois.

- **Application : l'indice de pression sur la flore comme méthode de suivi des populations de chevreuils.**

Cette méthode, en cours d'évaluation par l'ONCFS, s'appuie sur la pression exercée sur la flore par une population de chevreuils pour apprécier l'équilibre du système agro-sylvo-cynégétique. Cette pression sur la flore sera d'autant plus forte que la densité de chevreuils sera importante. Le protocole consiste à évaluer l'utilisation de la végétation en fin d'hiver par le chevreuil au moyen d'un réseau de placettes afin de déterminer un indice de pression sur la flore (IPF) (Ballon P., 1999).

Toutefois, l'application de cette méthode sur les parcelles en régénération artificielle ne semble pas être approuvée par les chercheurs. Ce qui veut dire que les dégâts sur les plantations ne sont en rien le signe manifeste du déséquilibre (P. Ballon,

1999). Tout juste permet-elle au gestionnaire de prendre la mesure du préjudice économique.

L'expérience de R.M.A. Gill, A.L. Johnson, A. Francis, K. hiscoks, A.J. Peace (1996) a mis en évidence le phénomène de la fermeture de la canopée dans les plantations de résineux, ce qui entraîne avec elle la raréfaction de la végétation herbacée et semi-ligneuse des strates inférieures, principales ressources de nourriture chez le chevreuil. Les futaies régulières de résineux sont d'une grande pauvreté écologique. Ainsi toutes les formations boisées ne se valent pas quant à leurs potentialités d'accueil de la grande faune sauvage.

Les critiques ne manquent pas face à ce mode de sylviculture auquel on reproche de ne pas tenir compte de la biodiversité. Il existe en effet plusieurs degrés dans la « naturalité » d'une forêt que l'on pourrait évaluer en fonction de sa richesse biologique selon qu'elle est une jeune plantation de résineux ou une vieille futaie jardinée. *« Au regard des fortes préoccupations vis-à-vis de la biodiversité, il apparaît que l'obtention d'une richesse spécifique élevée devrait être le but majeur de la gestion des ressources. Comparées à un agrosystème classique, les forêts sont souvent considérées comme plus " naturelles " en terme de paysage, à cause de leur grande complexité structurelle et fonctionnelle et d'interventions humaines moindres »* (Gachet S., 2002)²⁹.

« En fait, la gestion traditionnelle, de façon variable selon ses modalités, tend à réduire la biodiversité par plusieurs voies, directes et indirectes(...). Ceci a pour conséquence une simplification drastique des structures verticales, caricaturale dans les futaies régulières. L'on glisse plus ou moins vite du système écologique forestier à la plantation d'arbres, du foisonnement de la nature, ordre longuement construit par l'évolution à l'ordre du géomètre, inventé depuis peu ». (Blandin P., 1995). « Certaines forêts européennes ne méritent pas ce nom. Il en est ainsi(...)des monocultures de pin maritime dans le Sud-Ouest français ainsi que des innombrables plantations de résineux en Europe de l'Ouest et centrale. Ce ne sont que des " champs d'arbres ", très pauvres sur le plan biologique et dépourvus des propriétés écologiques et structurales propres aux écosystèmes forestiers » (Carbiener D., 1996).

Il faut toutefois concéder que dans un mode de sylviculture intensive, les multiples interventions permettent aux peuplements d'être plus hospitaliers en opérant

²⁹ Sophie Gachet : Docteur en Ecologie, Ingénieur Agronome.

des trouées dans la masse compacte que forme les houpiers, quasiment imperméables à la lumière, ce qui a pour effet d'augmenter la biodiversité. « *Les peuplements de douglas et d'Epicéa sont issus pour la totalité de régénération artificielle. Les densités de plantations varient entre 1 000 et 1 300 tiges à l'hectare pour le douglas et entre 1 300 et 1 800 tiges à l'hectare pour l'épicéa. La sylviculture appliquée au douglas est plus dynamique. Néanmoins, les plantations de douglas et d'épicéa subissent les mêmes opérations sylvicoles en forêt soumises au régime forestier : à savoir une éclaircie systématique (1 ligne sur 5) accompagnée d'une sélective entre 15 et 25 ans suivant la fertilité de la station, par la suite 3 à 5 éclaircies sélectives (prélèvement de 15 à 30 % des tiges) à des rotations de 7 à 10 ans puis une coupe rase. Les opérations sylvicoles en forêt privée sont très proches*» (Dupuy C., 1996).

La durée de vie d'une parcelle dépend essentiellement de la rapidité de croissance, donc de l'essence : 50 ans pour les pins maritimes, 60 à 120 ans pour les résineux produisant du bois de grande qualité, mais seulement 50 ans pour le douglas, 80 à 240 ans pour les feuillus.

En raisonnant non plus à l'échelle de la parcelle mais de celle du massif forestier, c'est l'hétérogénéité de l'espace qui doit être mise en évidence, ce qui permet de relativiser les problèmes de pauvreté des formations de conifères qui présentent forcément à un moment donné de leur existence des conditions favorables au chevreuil. La diminution des ressources alimentaires sur une parcelle est en partie compensée par l'augmentation de la nourriture disponible sur une parcelle voisine en régénération. Le mode de récolte le plus souvent utilisé, à savoir la coupe à blanc, provoque par la suite une profusion de végétation pour le chevreuil. Lors de cette coupe à blanc, une végétation de friche s'installe très rapidement et se développent ronces, genêts, fougères, avant que de nouveau cette parcelle soit d'une façon ou d'une autre régénérée et ce quel qu'en soit le procédé : par semis naturels ou par régénération artificielle.

C'est pourquoi, la multiplicité des stades de développement physiologique des plantations (dans le cas des résineux), l'accélération des cycles de coupe dus aux gains de productivité et les coupes à blanc elles-mêmes peuvent offrir un large panel alimentaire au chevreuil, ce qui fait dire à François Spitz (1998) que « *Les plantations de résineux, qu'on a l'habitude de considérer sous leur aspect négatif de boisement monotone et sans sous-étage, mais qui en réalité passent par des stades très favorables,*

en termes d'abri et de nourriture, aux grands animaux, ont finalement constitué un manteau d'arlequin de parcelles plus ou moins accueillantes ».

Il convient aussi d'ajouter qu'un événement climatique comme la tempête de décembre 1999 a également eu des effets positifs à court terme pour la disponibilité alimentaire du chevreuil. Les effets de l'ouragan « Lothar » ont été étudiés sur la forêt de Chizé. L'ouragan a profondément modifié la structure des forêts, affectant la qualité de l'habitat forestier des ongulés. L'étude menée sur 6 femelles a montré que leur territoire avait diminué de près de 50%, ce qui signifie que ces femelles ont trouvé sur une superficie de moitié inférieure à leur territoire initial une quantité équivalente de nourriture. Ces résultats suggèrent que les effets de l'ouragan ont à court terme amélioré la qualité de l'habitat du chevreuil (Widmer O., Saïd S., Miroir J., Duncan P., Gaillard J.M, Klein F., 2004).

Au-delà de l'aspect qualitatif des différentes formations boisées, il est nécessaire ensuite d'aborder l'aspect quantitatif du phénomène des reboisements qui offre des possibilités importantes en matière d'habitat pour le chevreuil.

2) La dynamique de l'habitat, des formations boisées en expansion

L'origine du mot « forêt » vient du latin *forestis*, lui-même dérivé de *foris* qui signifie « hors de ». La forêt désigne donc ces vastes territoires situés en marge des anthroposystèmes et où l'influence humaine est la moins perceptible. Le développement des forêts crée des biotopes favorables au chevreuil, or l'Europe dans sa globalité, mais plus particulièrement la France ont vu leur superficie boisée augmenter depuis plus d'un siècle. *« la forêt a vu son étendue presque doubler depuis le milieu du siècle dernier, grâce à de grandes opérations de reboisement (landes de Gascogne, forêts montagnardes de la RTM, plantations impulsées par le FFN après 1946) mais aussi par boisement spontané sur des terres délaissées par l'agriculture et l'élevage »* (Dérioz P., 1998) ³⁰. Actuellement, cette tendance se poursuit et l'on estime à 112 600 ha / an le rythme auquel s'accroît la superficie forestière en Europe. Ce bilan est obtenu en ajoutant les boisements artificiels (158 800 ha/an) aux formations de forêt spontanée (23 300 ha/an), principalement dans les zones abandonnées par l'agriculture ; les pertes à déduire (69 500 ha/an) sont dues aux travaux d'infrastructure et d'urbanisation ainsi qu'aux catastrophes telles que les incendies (Source : EUROFOR). Bien évidemment,

³⁰ Pierre Dérioz Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse UMR Espace

cette expansion n'est pas uniforme sur le territoire et s'est réalisée sur quelques régions qui à elles seules expliquent pour beaucoup cette évolution des superficies forestières. Tel est le cas des îles Britanniques où le rythme d'extension par le boisement dépasse 1 % par an, du Massif Central français et du nord de l'Espagne, où la déprise agricole a été importante au cours des quarante dernières années (Parlement européen, 1996). Les conditions tout à fait favorables à l'expansion du chevreuil sont donc réunies à la fois par la sylviculture et par le phénomène de forêt spontanée ou accrues forestières, résultant de l'abandon de terres agricoles. Les transformations de la couverture végétale des espaces ruraux peuvent-ils expliquer à eux seuls la progression des populations de chevreuils ? En tout cas F. Spitz (1998) semble catégorique : « *de quoi le chevreuil a-t-il besoin pour survivre ? Au minimum de quelques îlots inutilisés de bois ou broussailles comme abri diurne, et d'espace alimentaire tranquille autour. Eh bien, même ce petit minimum était bien rarement disponible dans la situation du début du siècle, alors qu'il est la règle dans l'espace rural actuel. Le chevreuil est l'exemple parfait d'une espèce qui a profité au maximum de ce changement d'environnement* » (Spitz F., 1998).

Photographie 6 : : reconquête forestière sur une ancienne prairie (avril 2003, commune de Roussac, Haute Vienne)



La définition des accrues forestières s'avère très délicate, et diffère selon les critères, morphologiques, historiques ou socio-économiques, que l'on privilégie. Pour le

Cemagref (2002) : « *Est considéré comme accrue forestière ou boisement spontané, toute formation ligneuse spontanée développée sur des terrains suite à un arrêt ou à une diminution de l'activité pastorale ou agricole* ». « *Boisements spontanés, boisements naturels, accrus (ou accrues) forestières, friches ligneuses, formations pré-forestières, les locutions ne manquent pas pour désigner cette sorte d'espace arboré* » (Dérioz P., 1998) qui révèle à la fois la nouveauté de l'intérêt qu'on leur porte et la divergence de points de vue selon que l'on soit agronome, forestier, naturaliste.

Les boisements spontanés sont difficiles à évaluer car ils ne sont pas recensés en tant que tels. Ils se répartissent alors entre la forêt et la lande en fonction de leur degré de développement. En fait le transfert ne se fait pas exclusivement de l'agricole vers la friche mais aussi de la friche vers l'agricole. P. Dérioz (1998) met en avant les résultats de l'enquête Teruti³¹ qui présente selon lui l'avantage d'évaluer les transferts inter-catégoriels. Le solde net du gain des « *landes et friches* » sur la S.A.U entre 1992 et 1997 est de 164 400 ha. Cependant il ne faut pas occulter le fait que les chiffres bruts indiquent que « les landes et friches » ont gagné 455 150 ha sur la SAU mais dans le même temps 290 700 ha de « landes et friches » ont été reconvertis en SAU. Dans cette même période, la forêt gagne à peu près 433 500 ha, un gros tiers est représenté par le solde dû à l'extension forestière aux dépens de la S.A.U. (220 400 ha). Depuis la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la forêt française a pratiquement doublé en superficie, soit un gain de près de 6 millions d'ha. Il ne faut pas oublier que la forêt friche issue des anciennes terres agricoles représente près du tiers de ce gain, tandis que la progression des sols boisés –entre une grosse moitié et les deux tiers- s'est accomplie depuis la seconde guerre mondiale. Selon l'enquête Teruti, le rythme de progression des superficies forestières aux dépens de la SAU s'est élevé entre 1992 et 1997 à un peu plus de 44 000 ha par an.

Les accrues spontanées proviennent en effet de l'abandon des terres agricoles, qui faute d'entretien, se voient progressivement entraînés par une succession de formations végétales spontanées vers une dynamique de reconquête forestière. Les premières espèces végétales à coloniser une terre en déprise sont des espèces herbacées à fort pouvoir de propagation, puis des espèces buissonnantes.

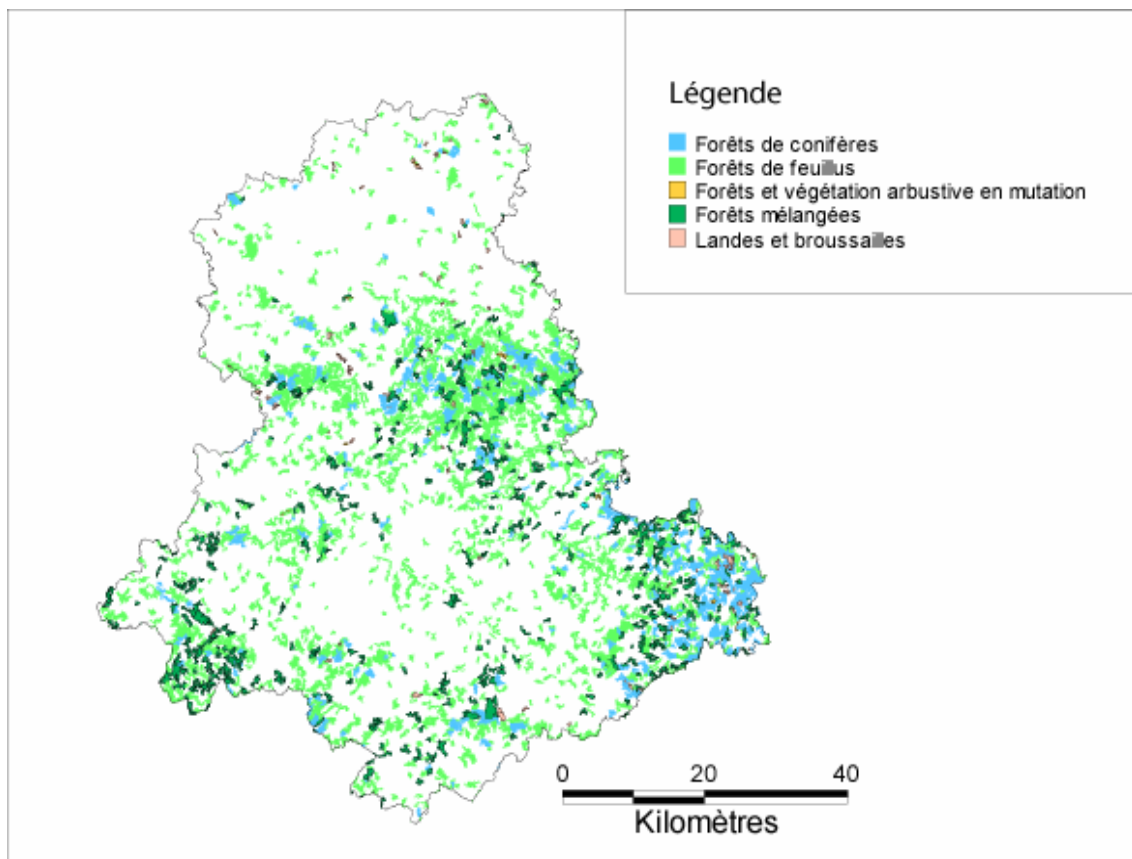
³¹ Enquête du Ministère de l'agriculture sur l'occupation du sol qui a débuté en 1965, basée sur des photographies aérienne. Pour couvrir la totalité de la France, 15 515 photographies aériennes sont nécessaires.

Il faut attendre 3 à 4 ans pour voir les premiers arbres s'installer, ce sont des essences de lumière, dites pionnières comme les pins, le bouleau, le saule, le tremble ou l'alisier. Au bout de 10 à 15 ans les ligneux dépassent 4 à 5 m de hauteur, mais la dynamique peut être plus rapide dans de meilleures conditions. Les essences d'ombre quant à elles, comme le hêtre, sont plus longues à s'implanter. Elles mettent souvent près de 30 à 40 ans pour apparaître (Cemagref, 2002). Selon les milieux, les formations végétales obtenues peuvent être bien différentes, du maquis méditerranéen à chêne vert et à pin d'Alep (17 millions d'ha en Espagne) jusqu'aux accrues à pins sylvestres du Massif Central, en passant par les boisements composites à saules, aulnes, frênes et peupliers sur stations humides. En tous cas, elles possèdent des qualités intrinsèques - haut degré de biodiversité, potentialités fourragères, qualités paysagères – aujourd'hui mises en avant pour la protection de l'environnement.

On peut distinguer plusieurs classes d'âge parmi les accrues forestières qui correspondent à différentes phases de déprises agricoles successives. Le Cemagref (2002) a identifié 5 classes de boisements spontanés. La plus ancienne regroupe des peuplements âgés de 100 à 130 ans et correspond aux crises économiques et politiques de 1870-1900 ainsi qu'au phylloxéra dans les régions viticoles. La génération suivante, de 80 à 90 ans, est née de la déprise agricole créée par la première guerre mondiale. D'autres accrues âgées de 50-60 ans sont liées à la seconde guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre où la déprise et l'exode rural s'accroissent. La génération de 30-40 ans correspond à la mise en place de la PAC (Politique Agricole Commune). Enfin, la génération la plus récente, âgée de 10-20 ans est liée aux fluctuations socio-économiques récentes (réforme de la PAC). Le mythe de la France en friche avec des propos alarmants concernant le maintien de la vocation agricole du territoire national est né à cette époque, c'est pourquoi les accrues spontanées et la forêt friche sont devenues des objets dignes d'intérêt alors que ce phénomène est beaucoup plus ancien.

La poussée des accrues forestières au cours de la dernière décennie concerne avant tout le pourtour méditerranéen (Corse, Alpes de Haute Provence, Var, Hérault), ensuite mais de façon plus inégale, les montagnes (Alpes, Pyrénées, Massif Central). Il faut signaler aussi le cas de la région Aquitaine tout particulièrement en Dordogne et en Gironde où les transferts landes - forêt ont affecté, respectivement, 1,8% et 2% de la superficie départementale. La richesse écologique des boisements spontanés et leur existence en dehors de toute logique économique en font des milieux à haute capacité d'accueil pour le chevreuil.

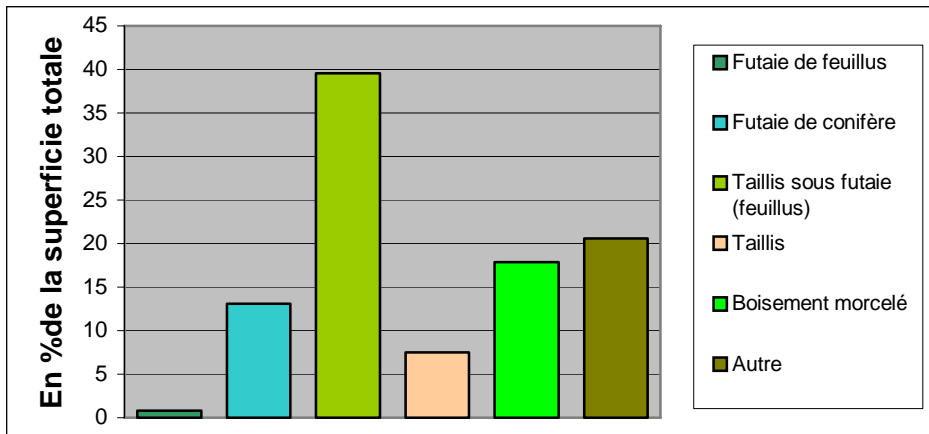
Carte 13: Couverture forestière en Haute Vienne (Source : Corine landcover)



En Haute Vienne, les biotopes favorables à l'expansion du chevreuil sont bien représentés. Les formations boisées couvrent près du quart de la surface départementale et sont constituées pour l'essentiel de peuplements de feuillus, les conifères ne représentant que 13% des surfaces. Ce sont les zones de moyenne montagne qui ont profité de l'accroissement de la forêt dont l'essentiel est une forêt spontanée issue de la déprise agricole.

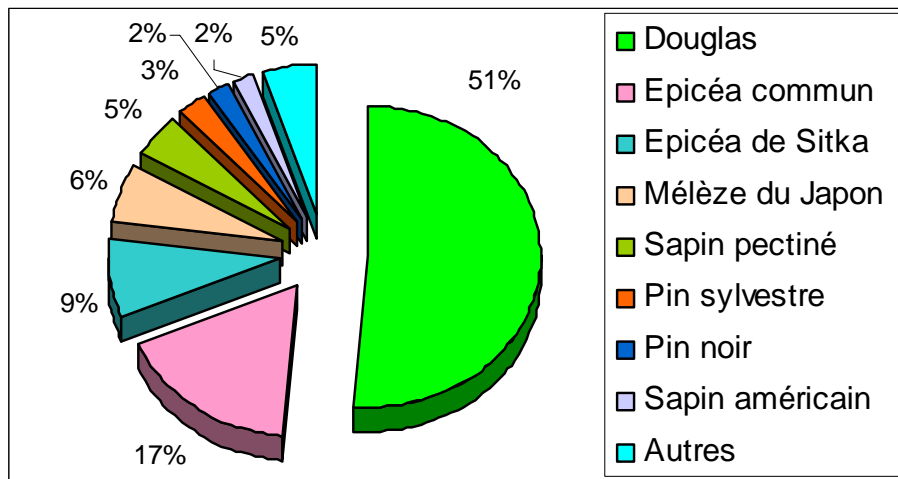
Les traitements sylvicoles traditionnels des feuillus sont les taillis et taillis sous futaies qui constituent plus de 50% des peuplements forestiers. La sylviculture intensive à courte révolution est souvent incriminée comme responsable de la prolifération de la grande faune sauvage, parce qu'elle favorise sur des périodes rapprochées la recrudescence -après coupe rase- d'une végétation semi-ligneuse dont se nourrit le chevreuil. Ce type de sylviculture n'est pas en soi une nouveauté en Haute Vienne puisque la plupart des forêts ont longtemps été constituées de taillis dont les révolutions étaient encore plus courtes que celles des futaies de conifères.

Graphique 35: Type de peuplements forestiers en haute Vienne



Source : IFN

Graphique 36: surface par essence des reboisements de moins de 40 ans en Haute Vienne (Source IFN)



Aujourd’hui les taillis, et notamment les taillis de châtaigniers prennent une place importante dans la composition des forêts de Haute Vienne. Au Sud du département, dans le secteur des Mont de Châlus, au Pays des feuillardiers, en particulier l’exploitation des taillis de châtaigniers est encore rigoureuse. Dans ce cas, la coupe rase et la courte révolution sont les deux caractéristiques de la sylviculture des taillis de châtaigniers. La régénération d’un taillis dépend de l’essence et du type de coupe, mais en Haute Vienne, il faut en général entre 15 et 30 ans pour le châtaignier selon le produit recherché (piquet, parquet, ...). La régénération du taillis se fait par coupe rase : après une coupe rase un grand nombre de rejets se développent sur les souches.

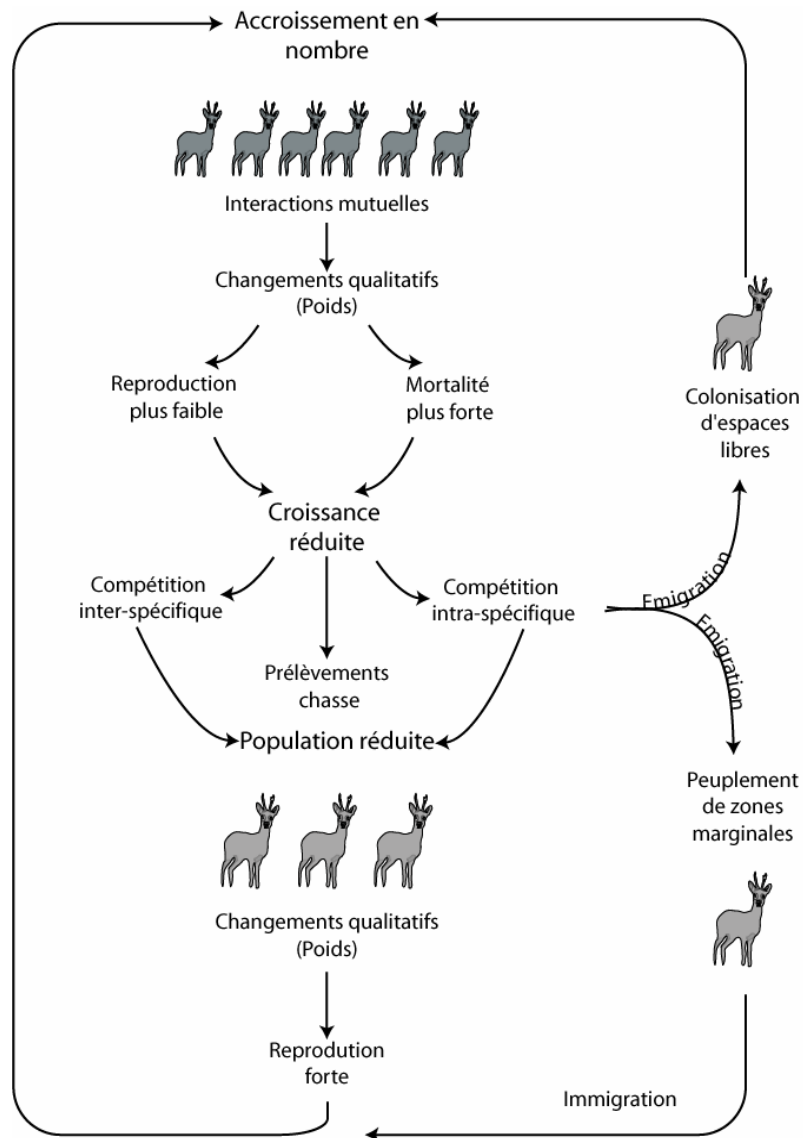
Parallèlement se développe une végétation "indésirable" : ronces, plantes herbacées, arbustes... Au bout de quelques années, seuls subsistent les rejets les plus robustes qui croissent correctement. La gestion du châtaignier à courte révolution (15-30 ans), parce qu'elle participe à l'hétérogénéité du milieu, est donc favorable aux chevreuils.

La plupart des opérations de reboisement depuis 40 ans se sont effectuées à partir de résineux. Les surfaces consacrées à la sylviculture des résineux restent encore modestes et sont souvent imbriquées dans des massifs forestiers dominés par les feuillus. La faible part des formations de résineux, les traitements sylvicoles traditionnels des feuillus en taillis, les surfaces laissées aux accrues forestières, tous ces facteurs concourent pour offrir aux chevreuils de vastes surfaces propices à leur expansion.

D) Synthèse : l'homéostasie des populations de chevreuils

Les différents apports sur les relations entre le chevreuil et son milieu nous permettent de synthétiser ces relations par une approche systémique.

Figure 4 : Mécanismes de régulation des populations de chevreuils



Réal. L. Boussin, 2006 d'après Krebs 1975

Une population de chevreuils dans un état de sur-densité se retrouve en déséquilibre avec son milieu. Cette population est d'abord affectée par une diminution qualitative de ses caractéristiques. Nous avons vu que le poids des animaux était

déterminant pour leur espérance de vie et leur taux d'accroissement. Les capacités de reproduction de la population sont donc amoindries.

Les interactions des chevreuils entre eux se manifestent par une compétition pour la nourriture et l'acquisition de territoires, ce qui a pour conséquence une mortalité accrue, d'autant plus accentuée que l'état sanitaire est précaire, et une forte émigration d'individus vers des espaces moins peuplés ou des espaces marginaux plus difficiles à coloniser. C'est grâce à ce mode de régulation des populations en sur-densité que des espaces à priori inadaptés aux chevreuils ont été colonisés, comme par exemple les zones de grande culture du Bassin Parisien. La sur-densité crée aussi des conditions propices au parasitisme et à la prédation lorsque les prédateurs sont effectivement présents. A cela, il faut ajouter aussi les prélèvements par la chasse qui jouent un rôle fort dans le système de régulation.

La diminution sensible de la population crée les conditions favorables à un nouveau cycle de croissance : les ressources trophiques vont augmenter, le poids des animaux également ce qui favorise leur potentiel de reproduction, des animaux venus de milieux extérieurs peuvent venir eux-mêmes coloniser un espace devenu plus faiblement peuplé. L'accroissement en nombre de la population qui en résulte permet de fermer la boucle de rétro-action.

Conclusion : l'écologie des populations comme préalable à la démarche zoo-géographique

Les facteurs écologiques qui interviennent sur les populations de chevreuils sont nombreux, aussi la systémique semble le meilleur moyen pour rendre compte de la complexité de la situation et de comprendre à la fois les interactions entre individus au sein d'une même population et les interactions entre population et milieu.

Il nous faut également retenir l'émigration comme l'un des facteurs principaux de la distribution géographique du chevreuil sur les territoires. Dans ce cas, la sur-densité est un phénomène qui peut paraître en contradiction avec le modèle que nous avons établi, puisque le chevreuil aura tendance à quitter les endroits sur-peuplés pour occuper les espaces laissés vacants.

Toutefois, l'impression qui ressort de l'approche systémique est celle d'une population qui pourrait s'autoréguler, mais ceci est inhérent à ce mode de

représentation : le système présente le modèle parfait qui conduit de façon irréfutable vers l'équilibre.

C'est pourquoi, il faut insister sur ce que le système ne montre pas ou ne dit pas. Car cette approche constitue en elle-même une vue réductionniste de la complexité. Ainsi, les facteurs abiotiques demeurent une variable aléatoire, sécheresse printanière ou estivale, rigueur de l'hiver qui jouent sur les populations animales peuvent venir perturber cette modélisation du fonctionnement. Ensuite le parasitisme qui est présenté comme l'un des facteurs de régulation d'une population implique malheureusement que des animaux vivent dans des conditions sanitaires précaires et souffrent inutilement avant de succomber. Ceci est-il acceptable dans des milieux anthropisés ? De toute évidence, cela apparaît incompatible avec une éthique environnementale. Mais à ce stade de notre approche, il nous était indispensable de tenir compte des paramètres naturels, qu'ils nous faut maintenant combiner avec les actions anthropiques.

Enfin, nous reviendrons sur l'approche écologique en géographie qui est des plus classiques puisque la géographie a été envisagée au départ comme une science de la nature, bien avant que l'écologie ne soit devenue une science (Claval P., 1995, p.89-118). L'animal, est justement un être de nature qui se prête bien à cette ancienne approche de la géographie, en faisant jouer un certain déterminisme naturel. Or nous avons montré que l'animal en tant qu'être vivant est capable de s'adapter à des milieux très différents, ce qui une fois encore permet de remettre en question un certain nombre de préjugés quant à la condition de l'animal.

Chapitre III. Une gestion prudente de l'espèce

Admettre que l'Homme est devenu le régulateur le plus efficace de la faune sauvage dans les milieux fortement anthropisés paraît une évidence. Pourtant, les discours les plus pessimistes interprètent la propagation de la grande faune sauvage comme étant révélatrice d'une perte de contrôle de l'Homme sur le milieu, ce qui en soit serait un constat d'échec. Par conséquent, les défaillances de la régulation entraînent les populations à la hausse et provoquent inmanquablement des déséquilibres naturels. Dans ce cas, les chasseurs ne pourraient plus à eux seuls, assumer la régulation de la grande faune sauvage. D'où l'idée, de plus en plus répandue, que les grands prédateurs naturels -à savoir le loup mais aussi le lynx voire le chat sauvage- pourraient devenir de précieux auxiliaires de l'Homme dans sa quête de l'équilibre du milieu. Il nous semble que cette proposition mérite d'être discutée, ce qui sera l'objet d'un premier point.

Mais en l'absence des grands prédateurs, la régulation des populations par la chasse s'impose. Pour rendre compte des difficultés auxquelles la gestion cynégétique est confrontée, il nous faudra développer 3 autres points essentiels.

Le second point que nous allons développer est l'estimation des populations. Dans cette perspective, nous allons examiner les différentes méthodes dont disposent les gestionnaires pour définir les prélèvements à effectuer. Nous allons également, dans une démarche zoo-géographique, proposer une méthode qui pourrait servir à connaître les densités de populations. Nous mettrons en relation les résultats obtenus par notre méthode avec les prélèvements des chasseurs.

Ensuite, notre approche rendra compte de notre expérience de terrain en tant que témoin privilégié de la chasse telle qu'elle se déroule sur le département de la Haute Vienne. Parce que nous avons cru utile de relater les pratiques qui permettent aux Hommes de réguler la grande faune sauvage.

Enfin, nous mettrons également à profit notre expérience pour décrire une réunion de la commission du plan de chasse, étape primordiale dans la gestion de la grande faune sauvage puisque c'est au cours de cette réunion que les objectifs pour la saison de chasse à venir sont fixés. Les conflits entre les acteurs y apparaissent-ils au grand jour ? Quelle est la part de politique, d'arbitraire et de compromis qui caractérisent les acteurs une fois que ceux-ci se retrouvent face à face ?

A) L'absence de régulateurs naturels ou la nécessaire gestion cynégétique

Quel impact peuvent avoir les grands prédateurs naturels sur la grande faune sauvage, et en particulier sur le chevreuil ? Nous allons essayer d'évaluer la situation par les exemples choisis en Europe Occidentale. Il nous a semblé pertinent d'étudier le cas du lynx (*Lynx lynx*) qui est l'un des prédateurs naturels du chevreuil, car il est présent dans certaines régions d'Europe occidentale et parce que la tolérance de l'Homme à l'égard de ce petit félin est plus grande qu'à l'encontre du loup. S'il n'épargne ni les chevreuils ni les moutons, en revanche, il ne s'attaque pas à l'Homme. D'ailleurs il occupe une place assez restreinte dans l'imaginaire populaire car il n'existe pas d'histoire où le lynx est décrit comme un mangeur d'Homme. C'est pourquoi son retour est possible, par exemple dans les espaces où l'élevage à quasiment disparu. Le Bade Wurtemberg nous servira à présenter une chronique sur l'animal entre disparition historique et réapparition hypothétique (observations épisodiques ?). Si le retour officiel du lynx en Forêt Noire n'est encore qu'un projet, il semble par contre s'être implanté durablement dans les cantons suisses, voire en Alsace. Nous allons aborder l'exemple de la Suisse car la présence du lynx depuis plus de trente ans dans certains cantons permet de tirer quelques enseignements de cette expérience et notamment l'impact de ce prédateur sur les populations de chevreuils. Mais il faut reconnaître que ces exemples sont bien trop localisés car si l'on considère la distribution du loup ou du lynx à l'échelle des Pays de l'Europe de l'Ouest, ni l'un ni l'autre ne seraient en mesure d'influer sur la dynamique des populations de chevreuils.

Nous nous proposons ensuite d'examiner la situation des grands prédateurs au Québec. L'exemple du Québec avait été choisi pour un état supposé plus proche d'un équilibre naturel originel où la grande faune sauvage était régulée par les grands prédateurs. Qu'en est-il vraiment de l'impact des grands prédateurs sur la dynamique des populations de cerfs de Virginie ? Par ailleurs, il semble que les prédateurs bénéficient également de nouvelles considérations en Amérique du Nord, ils ne sont plus seulement source de nuisances mais participeraient eux aussi à l'équilibre des territoires. Peut-on rejeter l'idée selon laquelle les grands prédateurs pourrait devenir des auxiliaires précieux pour la régulations de la faune sauvage ?

1) Le Lynx en Europe

• Le lynx en Bade Wurtemberg

En Bade Wurtemberg, le Lynx a été considéré très tôt comme un nuisible, « Schaedling », et poursuivi systématiquement parce qu'il s'attaquait aux moutons. Entre 1638 et 1662, 235 Lynx ont été tués dans le seul Wurtemberg. En 1700 le lynx a été exterminé dans la plaine. Quelques spécimens se sont tenus à la fin du XVIII^{ème} siècle à l'écart des Hommes dans la Forêt Noire. Le dernier Lynx en Bade-Wurtemberg a été tué en décembre 1846 en Souabe Médiante. Pendant plus de 140 ans on a cru à son extinction complète, jusqu'au jour de la St Sylvestre 1988 où un lynx a été trouvé sur l'autoroute A5 au sud de Fribourg-en-Brisgau. Au début des années 1990, les observations de lynx en Forêt Noire se sont multipliées. Dans la Waldkirch, au nord de Fribourg, quatre moutons ont été victimes du lynx durant l'été 1991, la même année et dans le même secteur, un jeune lynx fut abattu après s'en être pris aux poulets d'une exploitation agricole. Après l'examen de la dépouille, il s'est avéré qu'il s'agissait certainement d'un animal élevé en captivité. Il y aura encore par la suite des observations de lynx en Forêt Noire, dont l'origine est inconnue (Source : LVVG Aulendorf). La dernière preuve irréfutable de la présence du lynx en Forêt Noire date de Septembre 2005 puisque des poils ont été retrouvés aux côtés d'une dépouille de cerf. D'ailleurs le NABU Baden Württemberg (Organisme de protection de la nature) offre 100 Euros à toute personne qui apportera des preuves de la présence du Lynx en Forêt Noire afin de récolter des données et de mettre en place un plan de conservation de l'espèce (NABU Baden Württemberg, 2005)³².

Situation pour le moins étrange que celle du lynx en Bade Wurtemberg : les observations s'accroissent au fil des ans, des organismes officiels en rendent compte, mais la présence du lynx en Bade Wurtemberg n'est pas reconnue officiellement. Rappelons que la réintroduction du lynx en Forêt Noire a pourtant fait l'objet de projets sérieux, le dernier date de 1991, mais jusque là les protestations des agriculteurs et des chasseurs avaient eu raison du projet et le Ministère allemand de l'Agriculture avait du faire marche arrière. Qu'en est-il alors de l'origine de ces lynx ? Les populations en liberté les plus proches ne se trouvent certes pas loin (les cantons suisses et l'Alsace), mais il existe des barrières quasiment infranchissables entre la Suisse et la Forêt Noire,

³² NABU Baden Württemberg, 2005

de plus le lynx ne se déplace jamais sur de très grandes distances, contrairement au loup. De toute évidence, des lâchers clandestins sont à l'origine de la présence du lynx en Forêt Noire (LVVG).

- **Le lynx en Suisse**

En Suisse, les lynx ont été réintroduits dans le canton d'Obwald en 1971. Le Concept lynx est un projet officiel qui offre un cadre approprié à la réussite de la réintroduction de l'animal. A ce jour (2006), la première partie du plan de réintroduction est considérée comme un succès. Deux petites populations (150 individus) se sont établies dans les Alpes occidentales et le Jura. Cependant, l'étendue des zones de répartition et la taille des effectifs sont insuffisantes pour permettre le maintien durable du lynx à l'heure actuelle. Pour cela, il faudrait que la population soit établie sur une région assez vaste pour offrir les garanties suffisantes de stabilité et de pérennité (OFEFP, 2004)³³. Mais le lynx est un animal qui, contrairement au loup, ne se déplace pas facilement. De plus, des entraves de plus en plus nombreuses nuisent à son extension naturelle sur le territoire : équipements et morcellement croissants du paysage. C'est en particulier le cas des grandes vallées alpines du Rhône, de l'Aar, de la Reuss et du Rhin qui deviennent des barrières infranchissables. Ce qui nécessite de la part des autorités Suisse de capturer des lynx dans certains cantons, lorsqu'une situation de sur-densité se présente pour les réintroduire entre autres dans les cantons de l'est de la Suisse (Pachlatko T., 2001).

Le Projet LUNO (Luchsumsiedlung Nordostschweiz : translocation de lynx vers le nord est de la suisse) est une opération de réintroduction de l'espèce dans les cantons de l'Est de la Suisse qui s'est déroulée entre 2001 et 2003 (9 lâchers) dans le cadre du Concept lynx pour garantir le succès de l'implantation durable du lynx (InfoKORA, 2005). L'objectif fixé à l'horizon 2015 est la diffusion du lynx dans tout l'arc alpin pour permettre une jonction des populations suisses avec les populations de lynx installées en Bohême et en Bavière mais aussi celles du sud de l'Autriche et du Nord de la Croatie et assurer ainsi un brassage génétique. Les Alpes jouent donc un rôle clef pour le repeuplement de l'Europe centrale car elles représentent le dernier habitat naturel encore cohérent d'un point de vue spatial (OFEFP, 2004).

³³ OFEFP/BUWAL : Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage, 2004, Concept lynx Suisse

Avec suffisamment de recul, car voilà plus de trente ans que des lynx ont été réintroduits en Suisse, l'influence du lynx sur les populations de chevreuils commence à être reconnue. Effectivement, le lynx exerce une réelle pression sur les populations de chevreuils. En suisse, le chevreuil et le chamois représentent 88% des proies, estimation faite à partir de 1 000 proies identifiées (KORA, 2005)³⁴. En ce qui concerne son rôle sur la régulation des populations de chevreuils, il s'avère que le lynx ne joue pas sur l'ensemble d'une population mais qu'il se montre efficace à l'échelle régionale et locale. Ainsi, une réduction localement importante des populations de chevreuils et de chamois peut être observée, de même qu'une meilleure répartition des chevreuils et des chamois dans leur milieu naturel. Une influence positive sur la condition physique et la constitution des ongulés n'est pas exclue. (*OFEP : Office Fédéral de l'Environnement, des forêts et du Paysage ; 28 Août 2000*). De plus, là où le lynx est présent, le suivi de la régénération forestière confirme une baisse substantielle des dégâts de gibier, et la régénération est rendue possible avec presque toutes les essences d'arbres (Rüeg D., 2001). Cependant, la pression que le lynx exerce sur le milieu peut très vite être ressentie à son tour comme une nuisance. Les nuisances sont en rapport direct avec les effectifs présents : épisodiques lorsque le lynx est rare, beaucoup moins lorsqu'il prolifère. Situation qui s'est produite durant la seconde moitié des années 80 dans les Alpes centrales et en Valais, et plus récemment autour de l'année 2000 dans la partie occidentale de l'Oberland bernois et le canton de Fribourg. Généralement bien accueilli par la plus grande partie de la population suisse, le lynx est beaucoup moins bien perçu par les chasseurs qui voient en lui un dangereux concurrent (Pirolt S., Rochat J., 2001). Pourtant en 1971, la réintroduction du lynx a été négociée avec les chasseurs en contrepartie de la réintroduction du cerf (Planhol de X. 2004). Ainsi, sur le canton de Fribourg, les chasseurs comme les agriculteurs semblent toujours devoir s'opposer à la présence du lynx, les premiers accusent le lynx d'exercer une pression trop forte sur les populations de chevreuils, les seconds réagissent en fonction des attaques sur leurs troupeaux. De nombreux cas de braconnage sont signalés : « *un cas sur trois de lynx retrouvé mort en Suisse ces dernières années portait des traces de plomb, sans tenir compte des individus effectivement morts à la suite de blessures infligées par des*

³⁴ KORA : Koordinierte Forschungsprojekt zur Erhaltung und zum Management der Raubtiere in der Schweiz/ Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse.

balles » (Kora Webnews, 2005). Par contre, et contrairement aux chasseurs, les forestiers sont beaucoup plus favorables au lynx et soutenaient ouvertement le projet LUNO (Rüeg D., 2001).

Toutefois, les chasseurs ne sont pas tous hostiles à la présence du lynx et acceptent la cohabitation si certaines conditions sont respectées. *«Il y a de la place pour tous, à condition que les lynx ne soient pas en stabulation libre mais restent sous contrôle comme les autres espèces. Si on contrôle le cerf et le chevreuil, il faut aussi contrôler le lynx pour éviter des problèmes identiques à ceux constatés au Pays-d'Enhaut ou dans l'Oberland bernois.»* (in Pirolt S., Rochat J., 2001). Ainsi, certains chasseurs ne sont pas effrayés par la perspective du retour du lynx, à partir du moment où celui-ci est régulé comme toutes les autres espèces, et qu'il leur revient d'exercer le contrôle des populations de lynx. De même, les craintes des chasseurs qui étaient de voir le lynx se substituer peu à peu à leurs actions se sont dissipées, un responsable d'une organisation écologique le reconnaît lui-même : *«les chasseurs qui annonçaient que l'arrivée du lynx ferait disparaître le chevreuil ont eu tort, tout comme les milieux de l'environnement qui pensaient que l'arrivée de ce prédateur nous permettrait de nous passer des chasseurs* » (Patrick Dunant, de la société genevoise Ecotec) (Pirolt S., Rochat J., 2001).

Il semble ainsi que le retour du lynx dans des espaces jugés appropriés soit possible lorsque l'aspect productif de l'espace s'estompe mais aussi lorsque la régulation par la chasse se fait moins efficace. Il semble que *« la réinstallation du lynx, peu erratique et peu agressif pour l'Homme, puisse être maintenant envisagée dans un assez grand nombre de massifs forestiers peu humanisés »* (Planhol de X. p 504, 2004).

2) Les grands prédateurs au Québec

Le Québec correspond à cette image de territoire peu anthropisé où la nature sauvage a été en grande partie préservée. Dans cette perspective, il nous a semblé pertinent d'examiner le rôle que pouvaient jouer les grands prédateurs sur les populations de cervidés, et si leur prédation permettait de réguler la grande faune sauvage. Après une évaluation de la situation, il nous est apparu que dans la plus grande partie de ce territoire, exception faite du coyote, les prédateurs naturels du cerf de Virginie, le loup gris, le lynx roux et le cougar ont été décimés et ne jouent plus le rôle de régulateurs. Si bien que les chiens laissés en liberté représentent un danger aujourd'hui plus grand pour l'espèce. Ils tuent parfois un grand nombre de cerfs, de tous

les âges, particulièrement à la fin de l'hiver, lorsque la croûte de neige soutient le poids des chiens mais se brise sous le pas des cerfs affaiblis par le manque de nourriture (ZECjaro,2003). Toutefois, les densités de cerf de Virginie peuvent ainsi être directement reliées à la présence (ou l'absence) de prédateurs naturels. « *C'est notamment le cas dans la région de la Gaspésie, où la rigueur de l'hiver combiné à la présence de plus en plus forte des coyotes, font que les densités de Cerf de Virginie sont très variables* » (Source : MNR³⁵). Nous allons présenter ces animaux qui exercent leurs prédateurs plus à l'Ouest sur le continent nord-américain et montrer en quoi leur absence est regrettable pour la régulation du cerf de Virginie. Cette prise de conscience participe aussi à la façon dont ces prédateurs sont perçus par les populations et les acteurs dans un environnement moins anthropisé qu'en Europe.

- **Le cougar**

Le cougar (*Felis concolor cougar*) semble être l'animal le mieux adapté à la prédation du cerf de Virginie ; en effet son ancienne aire de répartition à l'intérieur du Canada correspondait autrefois à celle de sa principale proie, le cerf (cerf de Virginie et cerf mulet). Elle couvrait la côte Est au sud de 60°, les prairies, les forêts du sud de l'Ontario jusqu'à la vallée inférieure de la rivière des Outaouais, la vallée du Saint-Laurent au Québec, et le Nouveau-Brunswick. De nos jours, ce grand prédateur n'est commun que dans l'Ouest. Le dernier cougar de l'Est a été abattu près de la frontière du Québec et du Maine en 1938 et ses restes sont conservés à l'Université du Nouveau-Brunswick (Wright B.S., 1990). Mais, depuis les années 70, une centaine d'observations de l'animal ont été signalées. Les principales observations ont lieu dans le sud de la province du Québec au sud du 50^{ème} parallèle (Société de la Faune et des parcs du Québec, 2005)³⁶. Depuis 20 ans, la présence effective du cougar sur le territoire québécois suscitait de vifs débats, un cougar a été abattu en 1992 dans la province d'Abitibi Témiscamingue mais il s'agissait d'un animal élevé en captivité ; par contre plus récemment, la présence formelle d'un cougar a été confirmée au Québec en 2004 par l'analyse de l'ADN contenu dans des poils (Francoeur L.-G., 2005).

³⁵ MNR : Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune <http://www.gouv.qc.ca>

³⁶ Société de la Faune et des Parcs du Québec, <http://WWW.fapaq.gouv.qc.ca>

- **Le lynx**

Le lynx (*Lynx canadensis*), était une espèce en voie de disparition jusque dans les années 1960, date à partir de laquelle la tendance s'est inversée et où l'animal a récupéré peu à peu son aire de distribution. Aujourd'hui, le lynx est en passe d'être retiré des espèces menacées au Québec, mais cette espèce n'en reste pas moins fragile. Les lynx sont vulnérables parce que leur population varie fortement suivant le cycle démographique périodique du lièvre d'Amérique (Société de la faune et des Parcs du Québec, 2004). Le lynx n'a pas pour habitude de s'attaquer aux cerfs de Virginie, sa proie favorite étant le lièvre d'Amérique (*Lepus Americanus*). Cependant on a pu constater par le passé que le lynx pouvait faire preuve de faculté d'adaptation remarquable. Ainsi à Terre Neuve au cours des années 1870, « *le lynx est devenu prédateur de jeunes caribous lorsque le nombre de lièvres était limité. Dans les années 1960, les lynx tuaient tellement de jeunes caribous que les gestionnaires des espèces sauvages ont enlevé de nombreux lynx se trouvant dans les terrains de mise bas du caribou. Actuellement, la population de caribous a assez augmenté pour que la prédation du lynx ne soit plus considérée menaçante* » (Keith L.B., 2001).

- **Le loup**

Quant au loup, appelé aussi loup gris (*Canis lupus*), il a été complètement décimé au sud du St Laurent, alors qu'il y a 200 ans il était largement répandu en Amérique du Nord. Plus récemment, la destruction du loup à partir des années 1960 a été menée dans un but de conservation du cerf de Virginie. Ce n'est seulement qu'à partir de 1980 qu'il n'y a plus de programme de contrôle officiel des prédateurs au Québec (Henault H., Jolicoeur M., 2003). Aujourd'hui son aire de distribution primitive s'est considérablement rétrécie par suite de son extermination systématique et de la modification de son habitat. Sa présence est souvent signalée dans les régions peu habitées, du Labrador à la Colombie-Britannique, ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (Pimlot D.H., Carbyn L., 1993).

Pourtant, la présence du loup en différents endroits du Canada se révèle utile à la régulation des populations de cervidés. Le loup sert d'agent régulateur et les endroits dépourvus de loups comme par exemple l'île d'Anticosti connaissent des problèmes liés aux effets de densités élevés de cerfs de Virginie, qui dévastent alors les forêts. Parfois, il arrive que les cerfs manquent de vivres ou souffrent même de famine au cours de

l'hiver parce qu'ils sont trop nombreux. Par ailleurs, dans les endroits encore peuplés de loups, une compétition pour le gros gibier s'exerce entre les chasseurs qui peuvent désormais accéder facilement à ces territoires sauvages et les loups ; elle est d'autant plus aggravée par la diminution importante du nombre de wapitis, d'orignaux, de cerfs et de caribous (Pimlot D.H., Carbyn L., 1993).

- **Le coyote**

Le coyote (*Canis latrans*) reste le seul animal fortement représenté au Québec susceptible d'exercer une prédation efficace contre le cerf de Virginie. En effet, son aire de distribution continue de s'accroître malgré les mesures dont il fait l'objet. Son aire originelle est celle de la prairie mais elle s'est étendue progressivement au Nord vers la forêt boréale, à l'Ouest vers les montagnes et vers l'Est en Ontario et Québec. On peut aisément retracer le parcours de cette extension : les coyotes se sont installés en Ontario au début du XX^{ème} siècle, au Québec dans les années 1940, au Nouveau Brunswick et en Nouvelle Ecosse dans les années 1970 et plus surprenant, ils auraient atteint l'Ouest de Terre Neuve depuis la Nouvelle Ecosse en traversant sur la glace (Sénécal D., Todd A., Carbyn L., 1990).

La prolifération du coyote n'est pas complètement expliquée, mais elle est due avant tout à une anthropisation du milieu : abattage des forêts, extension de l'élevage et élimination du loup. Ainsi, le recul de la forêt, qui a fait place aux prairies et champs de céréales, lui a fourni un habitat attrayant, les carcasses provenant des élevages lui procurent de la nourriture ; enfin, l'élimination du loup n'a pas seulement fait disparaître un prédateur naturel, elle a aussi fait disparaître la compétition alimentaire entre ces deux espèces (Sénécal. D, Todd. A, Carbyn. L, 1990).

La prédation qu'exercent les coyotes sur le cerf de Virginie semble être efficace. A la belle saison, ils chassent couramment les faons, tandis que l'hiver de bonnes conditions d'enneigement permettent aux coyotes de tuer eux-mêmes des adultes. Mais bien souvent ils n'ont nul besoin de prendre cette peine : les conditions rigoureuses de l'hiver ajoutées à la surpopulation de certains « ravages » leur fournissent des carcasses d'animaux en abondance (Sénécal D., Todd A., Carbyn L., 1990). Cependant « *La prédation par le coyote est plutôt un facteur anti-régulateur, puisque son impact est inversement proportionnel à la densité de cerfs. Il extermine les populations de cerfs en déclin alors qu'il n'a aucun contrôle sur les populations très abondantes. Dans le cas de la population du ravin d'Armstrong, la prédation est très bien supportée à cause*

des grandes densités et des hivers cléments que nous connaissons depuis les dernières années » (ZEC Jaro, 2003).

A propos de l'expansion du coyote sur le continent nord américain, Xavier de Planhol (2004, p.76) reconnaît que *«le coyote a d'ores et déjà gagné définitivement la partie* ». Les épisodes les plus durs de la lutte entre l'animal et l'Homme étant derrière nous. La progression des idées écologistes, l'acceptation de l'idée que chaque espèce joue un rôle dans les écosystème ont semblent-ils permis un retournement de tendance récent en faveur des grands prédateurs.

- **L'évolution de la perception des grands prédateurs au Québec**

L'évocation du loup soulève les plus vives polémiques et ce en Europe comme en Amérique du Nord. Certes, il arrive que des loups tuent des bovins et des moutons, mais pas plus au Canada qu'aux États-Unis, des loups n'ont tué des humains. Les amérindiens n'avaient pas de haine particulière pour le loup, certaines tribus lui vouaient d'ailleurs un véritable culte. Mais la destruction du loup commença avec l'arrivée des colons. Les gouvernements ont accordé une prime (somme d'argent) pour chaque animal abattu. Au Canada, la première prime fut payée en Ontario (appelé alors le Haut-Canada), en 1792. Par la suite, on a adopté ce système dans toutes les provinces et tous les territoires fréquentés par les loups (Hénault H., Jolicoeur M., 2003). Pourtant, les mentalités ont changé : on est passé d'un abandon progressif du système de prime pour l'abattage du loup (en 1973, cette coutume n'avait plus cours excepté dans les Territoires du Nord-Ouest) à un système d'indemnisation des dommages causés au bétail par les loups, qui prévoit le paiement d'indemnités aux fermiers dont le bétail a subi l'attaque de loups ou de coyotes. Au Québec, si des primes sont encore offertes à l'occasion par certaines municipalités, le piégeage et la chasse du loup ne peuvent, depuis 1984, se faire que pendant une certaine période de l'année. Le contrôle des populations de loups est de plus en plus basé sur des études biologiques plutôt que sur des réactions émotives, la recherche d'un équilibre naturel est désormais l'objectif à atteindre. Il peut arriver que les populations d'espèces de gibier chutent à un niveau dangereusement bas, ce qui tendrait du point de vue biologique à justifier les mesures de régulation des loups. *« Ces programmes de contrôle suscitent toutefois de l'opposition chez les populations de plus en plus nombreuses des zones urbaines. Ainsi les chasses contrôlées de loups sont devenues l'objet de grands débats politiques dans de nombreuses régions de l'Amérique du Nord. Les mesures de contrôle prévues doivent être conçues de façon à satisfaire à*

certaines critères, basés sur des informations scientifiques bien établies et les principes d'une saine gestion des populations fauniques ». Le loup contribue à maintenir l'équilibre écologique des milieux sauvages. Et du point de vue humain, il faut reconnaître l'intérêt et la valeur considérable de cet animal remarquablement intelligent. Il serait donc pleinement justifié de lui permettre de survivre parmi la faune des diverses régions sauvages ou mi-sauvages du Canada (Pinlott D.H., Carbyn L., 1993).

Le cas du coyote soulève encore plus de controverses en Amérique du Nord car c'est un prédateur reconnu pour s'attaquer aux petits animaux de ferme. C'est pourquoi, dès l'arrivée des premiers colons, il a été pourchassé ; et pourtant il est étonnant que les populations de coyotes se soient épanouies sur tout le continent Nord-Américain, en dépit des efforts déployés pour faire disparaître cet animal au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle. Comme pour le loup, de nombreux gouvernements ont offert des primes et financé d'importants programmes de lutte contre le coyote, jusqu'à le chasser par avion. Les fermiers ont souvent fait preuve d'ingéniosité pour le tuer par exemple en empoisonnant les carcasses de bétail (Planhol de X., 2004, p.72-76).

Comme pour le loup, l'attitude de l'ensemble de la société envers le coyote a changé, même s'il porte par endroit de graves préjudices aux agriculteurs, et particulièrement aux éleveurs de moutons. L'utilisation du poison est maintenant régie par la loi, les primes sont devenues rares et la lutte contre les prédateurs est conçue en fonction de problèmes locaux. Car de plus en plus de gens, y compris les agriculteurs, se rendent compte de son utilité comme charognard et comme prédateur des rongeurs. Toutefois, le coyote commence à s'adapter de plus en plus à un environnement urbain, et la fréquence des contacts qu'il peut avoir avec les humains n'est pas sans poser de problèmes : attaques, morsures, enfants grièvement blessés. C'est pourquoi on parle aujourd'hui de régulation de cette espèce et non d'éradication en accentuant la pression sur les endroits les plus anthropisés (Sénécal D., Todd A., Carbyn L., 1990).

- **Conclusion**

Une fois encore, le Québec nous fournit une preuve supplémentaire de l'utilité des prédateurs naturels pour la régulation des populations de cervidés et de nouvelles considérations de l'opinion publique à l'égard des grands prédateurs. En Europe, il faut reconnaître qu'*« au niveau où se situe les populations, le loup seul ne pourrait réguler*

les populations » (Van Laere G.,³⁷ communication orale). Cependant, les réintroductions n'ont pas pour but de substituer la gestion cynégétique par la prédation naturelle. Les prédateurs naturels doivent être envisagés comme des auxiliaires pour l'Homme : leur pression sur la grande faune sauvage pourrait se combiner à la pression anthropique. Ainsi, les prédateurs pourraient jouer localement sur les trop fortes densités, et contribuer au bon état sanitaire des populations en éliminant préférentiellement les bêtes les plus faibles (maladie, blessure, âge). Enfin, ils devraient eux-même être soumis à une régulation par la chasse, s'ils exerçaient une pression trop forte sur le gibier.

B) Des densités difficiles à évaluer

Il peut paraître tout à fait surprenant que l'on ne connaisse pas en France les effectifs réels des populations de chevreuils, ce qui devrait être un préalable nécessaire pour une gestion efficace. Pourtant, depuis l'entrée en vigueur de l'application du plan de chasse, tous les organismes impliqués dans la gestion de cette espèce ont cherché à mettre au point des méthodes de recensement ou d'estimation pour fournir des valeurs de référence pour le calcul des prélèvements annuels autorisés (Cemagref, 1984). Il faut bien reconnaître qu'au début, les connaissances sur la gestion des populations de chevreuils étaient faibles (Boscardin Y., 1999).

On peut distinguer deux phases dans la recherche et l'application de méthodes de suivi des populations de chevreuils. Durant la majeure partie des 20 dernières années écoulées, les efforts des organismes de recherche se sont focalisés sur un objectif qui était de parvenir à donner une densité de chevreuils. Les résultats des méthodes de laboratoire, concluants, restent pourtant difficilement transposables aux véritables territoires de chasse parce qu'ils nécessitent des moyens humains et financiers sans commune mesure avec ceux dont disposent les gestionnaires de terrain. Il s'est avéré par la suite qu'obtenir des densités ne serait pas réalisable en dehors des laboratoires de recherche comme par exemple la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Chizé (Van Laere G., Maillard D., Boutin J.M., Delorme D., 1999).

³⁷ Guy Van Laere, technicien ONCFS à Chizé, membre du Groupe Chevreuil

Nous essayerons tout d'abord de rendre compte de la spécificité de la forêt de Chizé et de montrer en quoi ce lieu se prête à toutes sortes d'expérimentations sur les populations de chevreuils. Cette présentation rendra compte de toute la différence qui existe entre l'espace quadrillé d'un laboratoire qui fonctionne en vase clos et un territoire de chasse quelconque.

Ensuite, nous présenterons les différentes méthodes qui permettent d'évaluer une population de cervidés. Dans un premier temps, il nous paraissait indispensable de présenter la méthode de référence qui est la méthode de capture-marquage-recapture (CMR) ; ensuite nous présenterons un deuxième type de méthodes qui utilisent l'Indice Kilométrique (IK). Ces méthodes ne correspondent plus à des méthodes de dénombrement mais à des méthodes de suivi, et cette évolution traduit une évolution dans l'approche des connaissances des populations de chevreuils, en ne recherchant plus une densité de chevreuil en valeur absolue mais un indice de densité relative. Ensuite, nous verrons de quelle façon les gestionnaires québécois parviennent à estimer les populations de cerfs de Virginie. Enfin, en prenant le recul nécessaire et en évaluant à la fois les avantages et les inconvénients de chacune des méthodes nous présenterons dans une partie qui lui est entièrement consacrée, notre propre méthode d'estimation des populations de chevreuils qui s'appuie sur l'obtention d'un indice de densité relative.

1) Un laboratoire de recherche pour la gestion des populations de cervidés : la forêt de Chizé

En effet, on peut parler de laboratoire expérimental d'étude des populations de chevreuils quand on parle de la réserve nationale de chasse de la forêt de Chizé car cet espace qui est entièrement quadrillé est marqué par la rationalité. La plupart des méthodes de suivi des populations y ont été testées et validées, et les résultats que nous allons présenter pour illustrer nos propos proviennent de ce laboratoire.

La Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de Chizé est un territoire entièrement clos de 2 600 ha au cœur d'un massif forestier plus important encore, puisque la forêt de Chizé dans son intégralité avoisine les 5 000 ha. Une clôture de 2,80 m sur tout le périmètre de la réserve en fait un espace complètement isolé de l'extérieur et entièrement sous contrôle, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un ancien camp militaire américain. La population de chevreuils est régulée quant à elle depuis 1963 et les animaux capturés au filet ont pu coloniser les territoires dans lesquels ils ont été

réintroduits, en France comme à l'étranger. Située en Saintonge, entre le sud du département des Deux Sèvres et le nord de la Charente maritime, la forêt de Chizé est une forêt caducifoliée de plaine que l'on peut diviser en deux grands secteurs selon le type de peuplement : une hêtraie calcicole (*Fagus sylvatica*) exploitée en futaie et une chênaie (*Quercus pedunculata*, *Quercus pubescens*) exploitées en taillis sous futaie (Babeau H., 1973 in Van Laere G., Maillard D., Boutin J.M., Delorme D., 1999). La forêt est en plus quadrillée par un réseau important de layons forestiers, de routes goudronnées (56 km) et complété par un chemin carrossable sur toute la circonférence de la réserve (24 km). Si bien que la réserve est découpée en mailles forestières de 20 ha en moyenne qui permettent aux expérimentations de se dérouler dans des conditions optimales. Cependant, le couvert forestier en règle générale dense, limite la perception visuelle à un champ de 0 à 20 m à l'intérieur des parcelles. Ce contexte fait de cette population de chevreuils une des mieux connues dans l'aire de distribution de l'espèce.

C'est dans ce type de laboratoire que des méthodes de dénombrement des populations ont pu être mises au point. Le problème consiste ensuite à extrapoler les méthodes de laboratoire à des fins de gestion des territoires. Toutefois, et seulement à titre expérimental, des estimations de densité dans des aires strictement délimitées ont été pratiquées.

Les méthodes de dénombrements des populations de chevreuil sont nombreuses, certainement parce qu'aucune d'entre elles n'est encore parvenue à satisfaire les chercheurs et les gestionnaires. La quantité de méthodes disponibles est importante, leur fiabilité ainsi que leur mise en pratique se révèle tout autre. L'expérience d'Andersen (1953) qui extermina une population de chevreuils estimée à quelque 70 individus par les forestiers et les chasseurs et en préleva 213 en est le parfait exemple (Boscardin Y., 1999). Plus proche de nous, les expérimentations de Francis Roucher (1999) confirment cette tendance à la sous-estimation des effectifs.

En revanche, les recherches en direction de méthode pour apprécier l'équilibre agro-sylvo-cynégétique sont plus prometteuses même s'il reste des obstacles pour leur mise en pratique. C'est pourquoi, depuis peu, le but des chercheurs n'est plus de parvenir à une estimation en valeur absolue des effectifs mais plutôt d'évaluer l'équilibre forêt/gibier qui est en relation directe avec le nombre de chevreuils présents sur un territoire, mais aussi avec les capacités d'accueil du milieu.

Il n'est donc pas dans notre objectif d'énumérer les unes après les autres les différentes méthodes existantes, un exposé exhaustif a été clairement établi dans « *Le bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse* » n°244- mai-juin 1999 » consacré exclusivement au chevreuil. Tout au plus, nous allons présenter les méthodes les plus représentatives et qui traduisent en même temps l'évolution de la recherche.

2) Dénombrement par capture-marquage-recapture (CMR)

Les méthodes de dénombrement des populations de chevreuils ont été et sont encore utilisées dans un but de gestion ou d'expertise. Leur but est de s'approcher le plus près possible de l'effectif réel d'une population, c'est à dire parvenir à donner une densité d'animaux par ha.

La méthode CMR est une méthode assez lourde à mettre en place, c'est pourquoi son utilisation est réservée quasi exclusivement aux laboratoires de recherche : Forêt domaniale de Dourdan, Réserve nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Chizé et territoire d'étude et d'expérimentation de Trois Fontaines.

Les animaux sont capturés, puis relâchés munis de colliers. Par la suite, une phase de recaptures visuelles ou réelles, est réalisée et permet de calculer la proportion d'animaux marqués dans l'échantillon repris. En supposant qu'elle soit la même au sein de l'ensemble de la population, on en déduit l'effectif total.

D'après l'exposé sur la méthode, il est évident qu'elle nécessite à la fois du temps et du personnel. Certaines conditions doivent être vérifiées pour que le calcul soit valable :

- le nombre d'animaux marqués et vivants pendant la reprise doit être connu ; en effet, il peut arriver que certains animaux précédemment capturés soit morts entre temps ;
- au cours de la période de reprise, l'effectif doit être constant ;
- la possibilité de capture des animaux marqués doit être équivalente à celle des animaux non marqués ;
- la proportion d'animaux marqués doit être importante (les deux tiers) afin d'obtenir des résultats fiables.

Ces conditions sont en grande partie vérifiées dans les enclos. Par contre, les doutes concernant les résultats souvent biaisés de méthode reposant sur l'observation sont levés par l'utilisation uniquement des recaptures réelles, la fiabilité de cette méthode qui n'est pourtant pas parfaite, en fait la méthode de référence.

La méthode CMR, qui est la seule qui permet de fournir une densité de chevreuils, n'est applicable que dans les laboratoires de recherche comme celui de la forêt de Chizé. « Depuis 1978, l'Office national de la chasse y poursuit un programme d'étude de dynamique de population basé sur le marquage individuel des animaux. Actuellement, 70 % de la population (160 animaux) est constituée d'individus marqués de colliers d'identification et dont est connue, pour chacun d'entre eux, l'année de naissance » (Van Laere. G, Maillard. D, Boutin. J.M, Delorme. D, 1999). Ainsi, chaque année au mois de mars, un dénombrement de l'effectif est réalisé à partir de la méthode CMR.

3) Les méthodes indiciaires de suivi des populations

Les méthodes de dénombrement des populations de chevreuil se sont avérées peu performantes en raison de la lourdeur de leur mise en place, parfois leur manque de fiabilité et surtout leur inadaptation aux moyens des gestionnaires de terrain, de ceux dont dispose une Fédération Départementale des Chasseurs.

Aujourd'hui, la recherche s'est orientée vers la mise au point d'outils plus simples mais suffisamment fiables pour suivre l'évolution du système « population-environnement ». Leur objectif n'est pas d'évaluer l'effectif mais de suivre ses variations dans le temps. Le but de ces méthodes de suivi n'est plus de fournir une densité de population mais de parvenir à une bonne adéquation entre le milieu forestier et les populations de chevreuils. L'indice kilométrique (IK) est une méthode qui dérive directement des comptages d'animaux effectués en voiture, de sorte que l'on a admis progressivement que le résultat des comptages, aussi proches que possible des effectifs réels, pouvait être considéré comme un « indice d'abondance » dont les variations étaient corrélées à l'effectif réel. Le comptage voiture a en quelque sorte montré la voie par l'introduction dans le gestion de la grande faune sauvage de « méthodes indiciaires » dont l'objectif n'est plus d'obtenir des densités en valeur absolue mais d'apprécier la relation entre la population et son milieu.

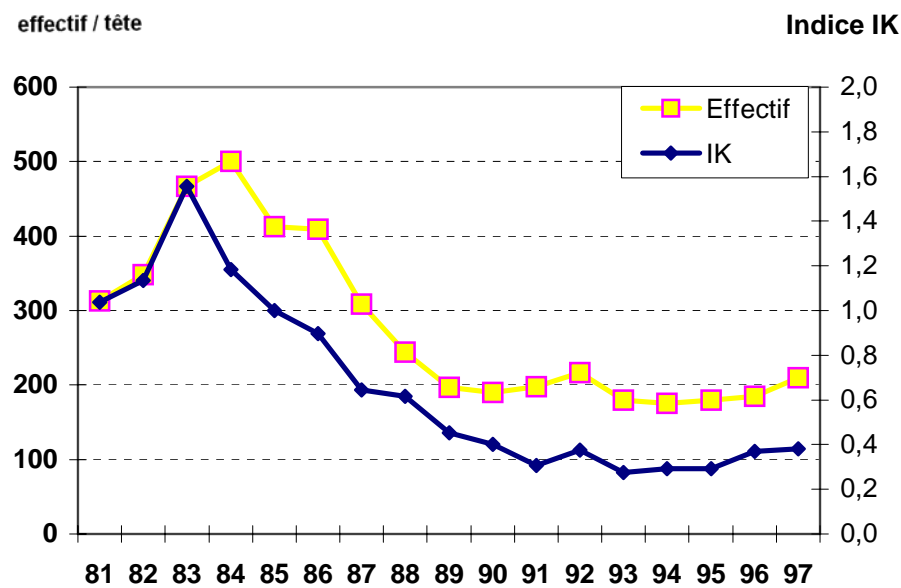
- **Principe :**

L'I.K repose sur la corrélation qui existe entre le nombre de chevreuils observés et la densité de chevreuils de la zone considérée (Ballon P., 1999). C'est pourquoi le nombre de chevreuils observés en période hivernale sur parcours pédestres peut être un indicateur d'abondance. Ainsi le nombre de chevreuils observés, ramené au nombre de

kilomètres parcourus nous donne un indice appelé I.K (indice kilométrique). Comme son nom l'indique, l'IK ne donne pas une mesure de densité, mais permet de connaître comment évolue le niveau d'abondance de la population dans le temps. « *Sa mise en œuvre d'année en année renseigne sur les tendances d'évolution des effectifs, à savoir, si la population augmente, stagne ou diminue de façon significative* » (Ballon P., 1999).

Le protocole consiste à établir un circuit de 5 à 7 km de long pour une surface de 2 à 300 ha, en moyenne. Les circuits seront parcourus en fin de périodes hivernales à trois ou quatre reprises. Les observations sont faites à l'aurore et au crépuscule ce qui correspond aux phases d'activités des animaux. A Chizé, par exemple 12 circuits de 6 kilomètres ont été parcourus 4 fois chacun (2 fois le matin et 2 fois le soir) entre le 1^{er} et le 31 Mars.

Graphique 37: Corrélation entre l'effectif réel et l'IK à Chizé



Source : ONCFS Chizé, 1999

L'avantage de cette méthode réside dans la simplicité du protocole et dans sa souplesse. Le graphique n°37 montre la corrélation entre la courbe de référence CMR et la courbe de l'IK qui est très satisfaisante en ce qui concerne les résultats obtenus à Chizé. Cependant, il s'est avéré que cette méthode présentait tout de même quelques inconvénients.

Le décalage observé entre les deux courbes est expliqué par le laboratoire de Chizé par le fait que « *la méthode CMR ne prend en compte que les adultes alors que*

l'IK fonctionne sur l'ensemble de la population (adultes + jeunes de l'année). Ainsi, une population adulte en augmentation mais avec un recrutement très faible (de 1983 à 1984) peut correspondre à une population totale en régression alors qu'inversement, une population adulte stable avec une dynamique de population forte (1995/1996) peut correspondre à une augmentation de l'IK » » (Van Laere G., Maillard D., Boutin J.M., Delorme D., 1999).

De plus, il s'est avéré que de l'observateur dépendait directement le nombre de chevreuils comptabilisé, c'est pourquoi il est nécessaire de multiplier les observateurs sur le même circuit.

Autre inconvénient, l'IK ne semble pas varier de façon linéaire avec l'effectif ; cet indice serait plus sensible à de fortes variations.

L'IK ne donne pas non plus une image instantanée de l'abondance, il nécessite un suivi pluriannuel pour qu'une tendance se confirme.

Enfin, cet outil est plutôt adapté à des massifs forestiers de taille moyenne, sa mise en pratique dans les grands massifs pose des problèmes de faisabilité (Van Laere G., Maillard D., Boutin J.M., Delorme D., 1999).

- **Conditions d'utilisation de l'IK :**

L'IK, qui est un indice d'abondance, est parfois mal utilisé puisque l'erreur couramment commise consiste à extrapoler les résultats obtenus pour estimer des effectifs réels et donc des densités. Dans le même ordre d'idée, l'IK ne permet pas non plus d'apprécier si la relation entre la population et son milieu est satisfaisante ; pour cela il convient d'utiliser un indice approprié, un bio-indicateur comme par exemple la longueur d'os de la mâchoire inférieure. En fait, il est recommandé d'utiliser sur le même site plusieurs méthodes qui sont complémentaires car la variation d'un indice peut avoir plusieurs origines.

Cependant, même si ces indicateurs semblent fiables, il faut garder en mémoire que les résultats obtenus n'ont de valeur que pour un site donné dans la mesure où chaque système a sa propre évolution. Cela induit aussi qu'il n'existe aucun référentiel de mesure, ce qui nécessite un suivi d'au minimum trois années consécutives (les référentiels sont intrinsèques au site en question) afin de faire apparaître une tendance. Enfin la comparaison entre différents sites est impossible, puisque les valeurs obtenues ne sont pas « absolues ».

L'IK est donc la somme des « observations de chevreuils » relevées tout au long d'un parcours prédéfini ; c'est un indicateur du niveau d'abondance des effectifs. De là il n'y a qu'un pas pour considérer que la somme des traces laissées par un chevreuil constitue également un indice d'abondance des populations.

Les empreintes laissées sur le sol et les déjections appelées « moquettes », la petite excavation appelée « couchette » ou « reposé », que l'animal creuse dans la litière végétale avant de se coucher ou encore les « frottis » produits par les bois contre les troncs et les branches basses des arbres, sans oublier les grattis que les mâles creusent dans le sol avec leur pattes avant et les abrouissements observés sur la végétation, sont autant d'indices qui trahissent la présence du chevreuil. Enfin, autre façon de déceler la présence du chevreuil, il pousse parfois un cri qui ressemble à s'y méprendre à celui d'un chien. Trois hypothèses ont été couramment émises à ce sujet : ce cri serait soit un signal d'alarme destiné à avertir ses congénères d'une menace, soit un cri de dissuasion à l'encontre d'un éventuel prédateur, soit un cri lié à la défense d'un territoire. Les recherches menées par Reby D., Cargnelutti B., Hewison A.J.M. (1999) ont plutôt confirmé les deux dernières hypothèses.

Les méthodes qui reposent non plus sur les observations des chevreuils mais indirectement sur les traces laissées par ceux-là sont également des méthodes indiciaires de suivi des populations. Une méthode indiciaire semblable a été mise en application dès 1982 sur le massif des Monts de Blond en Haute Vienne. Elle semblait à l'époque la méthode la plus adaptée, puisque l'IK qui repose sur observation directe des animaux ne convenait pas pour le suivi d'une population récemment réintroduite dans le milieu. Les densités forcément très faibles ne permettaient pas de faire un nombre d'observations directes suffisantes dans un milieu forestier fermé, le choix de relever les indices de présence du chevreuil s'est révélé le mieux adapté.

- **Mise en pratique de l'IK sur le secteur des monts de Blond (Haute Vienne)**

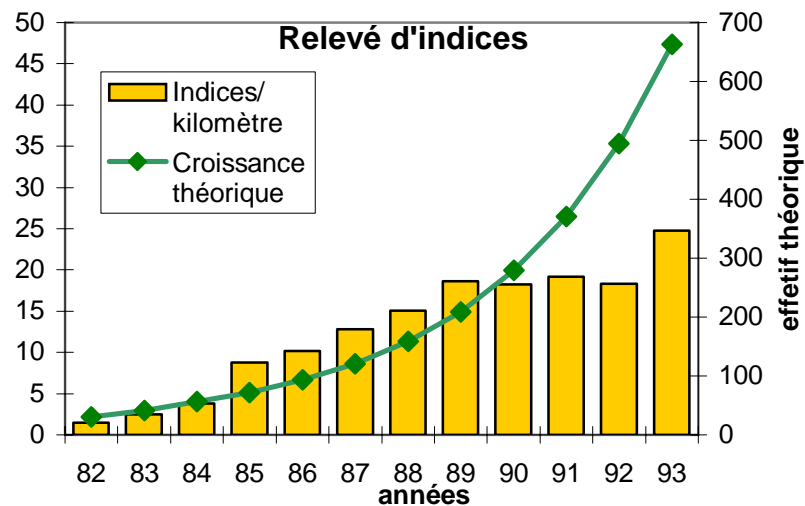
Le G.I.C (Groupement d'intérêt cynégétique) des Monts de Blond a été créé en février 1982 dans le but de réintroduire et de gérer une population de chevreuils dans un milieu très favorable, mais qui à l'époque en était dépourvu. Pour atteindre son objectif, l'association a procédé à des lâchés : 30 chevreuils au total (10 en février 1982 et 20 en février 1983) provenant de la réserve nationale de chasse et de la Faune sauvage de

Chizé. Pour permettre à la population de se développer rapidement, les chasseurs et les techniciens cynégétiques ont décidé d'interdire le tir pendant 3 années (Source : FDC Haute Vienne).

La gestion rationnelle de la population a nécessité un suivi, pour pouvoir adapter les prélèvements à la population présente tout en permettant à celle-ci de continuer sa progression.

La méthode appliquée sur les Monts de Blond consiste à relever uniquement des indices de présence, par une série de parcours à pied dans la zone à prospector. Les parcours à pied sont définis par des lignes (transects) tracées préalablement sur une carte du massif au 1/25 000 (Nord/Sud/ Est-Ouest). Les observateurs (Gardes Nationaux, Techniciens F.D.C et O.N.C), munis d'une boussole, parcourent ces lignes pendant la journée, notent sur une fiche, tous les indices de présence laissés par les chevreuils et les contacts visuels et auditifs. Seuls les indices situés à moins d'1 mètre de part et d'autre du transect ont été notés. Ils sont de plusieurs types : grattis/ couchettes, frottis, moquettes, empreintes, coulés, contact visuels, contacts auditifs (cri du chevreuil). La période optimale de relevés d'indices semble être au mois d'avril et de mai.

Graphique 38 : Résultats de la méthode indiciaire de suivi sur le GIC de Blond



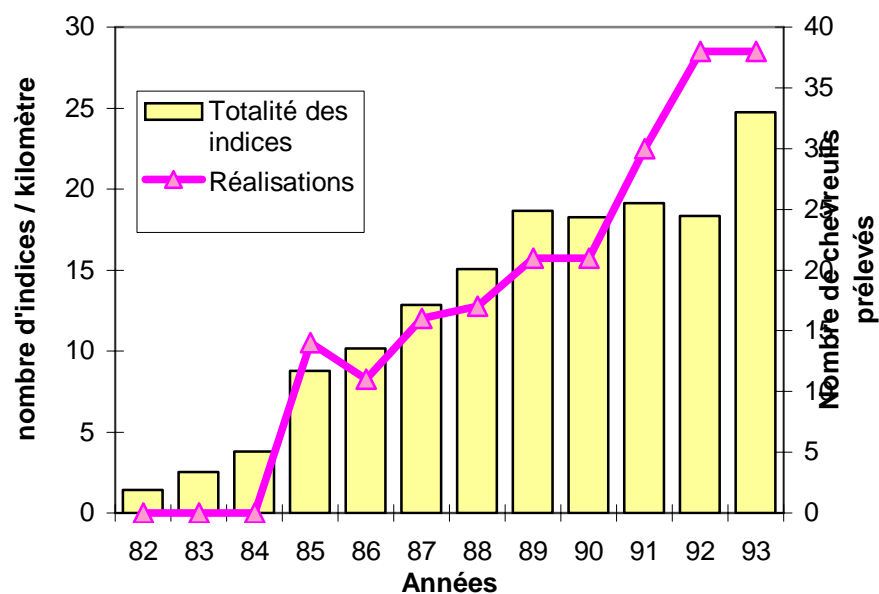
De 1982 à 1993 cette méthode de relevé à permis d'obtenir les résultats présentés sur le graphique n°38. Comme toutes les méthodes indiciaires, elle permet de voir la tendance de la population mais pas de calculer des densités. Au diagramme obtenu par

les techniciens de la F.D.C Haute Vienne, nous nous proposons d'ajouter, une courbe de l'accroissement théorique maximal des populations de chevreuils en partant de l'effectif de départ auquel on fait subir un accroissement de 37 % (Delorme D., Gaillard J.M., 1999) et en y soustrayant les prélèvements annuels ainsi que la mortalité hors chasse. Nous admettrons que ce modèle de croissance à taux constant est tout à fait valable pour de faibles effectifs et sur une période assez courte ce qui se traduit par la corrélation entre « IK » et « croissance théorique ». Par contre, il ne l'est plus pour des effectifs plus importants et sur une période plus longue. La correspondance entre l'accroissement théorique des effectifs et les indices de présence relevés par kilomètre de transects parcouru est assez frappante jusqu'en 1989, mais le décrochage devient ensuite irrémédiable. Nous expliquerons cela en admettant qu'interviennent des mécanismes de régulation par les facteurs de densité dépendance, et en premier lieu les processus d'émigration des animaux surnuméraires ce qui permet de coloniser les espaces vides.

L'étape suivante va consister à relever des indices supplémentaires grâce à l'analyse du tableau de chasse.

La chasse du chevreuil fut ouverte pour la saison 1986-87. Les chasseurs du G.I.C, en accord avec les techniciens de la F.D.C, décidèrent de se montrer prudent vis-à-vis des demandes de plan de chasse. La demande, qui était de 14, fut accordée par la commission départementale.

Graphique 39 : Méthode de suivi indiciaire et tableau de chasse sur le G.I.C des monts de Blond



Au cours des 5 premières campagnes de chasse, les attributions progressaient régulièrement (plus de 2 ou 3 attributions par an). A chaque fois le taux de réalisation dépassait plus de 90% et atteignait 100% lors des campagnes 1987-88 et 1989-90. Ce qui laissait entrevoir des effectifs supposés plus importants, n'oublions pas non plus que la F.D.C s'accordait une marge en permettant à cette population de s'accroître. Toutefois, la méthode indiciaire révèle une fois de plus ses limites puisqu'à partir de 1991, elle n'est plus en phase avec le tableau de chasse, alors que les réalisations en chevreuils ont continué de s'accroître de 1990 à 1993.

4) Les méthodes de dénombrement et de suivi des populations de cerfs de Virginie

Les méthodes couramment utilisées pour estimer les populations de cerf de Virginie ne diffèrent pas fondamentalement dans leur principe de celles que l'on connaît en France : la plus classique est une méthode empirique basée sur les statistiques des tableaux de chasse, la seconde est une méthode indiciaire de suivi des populations - comme nous le dirions en France- et qui consiste à compter au printemps le nombre de fèces laissées par les cerfs de Virginie lors de leur occupation hivernale des ravages. Enfin, une troisième méthode, la plus récente procède à un dénombrement des cerfs de Virginie par survol aérien. *« ...la plupart des Provinces ou Etats se basent plutôt sur la statistique de récolte pour gérer les populations de ces espèces. Une autre technique, le dénombrement des fèces, a souvent été utilisée pour évaluer les densités des cerfs. »* (Potvin F., Breton L., Rivest L.P., 2002). Selon les mêmes auteurs cette dernière présente le plus grand nombre d'avantages : *« Si les coûts respectifs des 2 techniques sont de même ordre, nous considérons que la technique du double inventaire aérien est préférable car elle produit des densités plus fiables que le dénombrement des fèces. L'inventaire aérien fournit directement une densité de cerfs alors que la technique du dénombrement des fèces s'appuie sur 2 variables arbitraires, le taux de défécation et la période d'occupation du ravage »*. Le dénombrement des populations de cerf de Virginie par survol aérien semble ainsi être fiable et élude de nombreuses incertitudes

quant aux effectifs réels des populations, ce qui permettrait une gestion plus rationnelle des populations.

Mais le problème en Europe reste entier. Les méthodes indiciaires apportent certes des informations sur la dynamique de la population ou l'équilibre agro-sylvo-cygénétique, mais le suivi des populations nécessite l'accumulation des données sur plusieurs années pour prononcer un diagnostic local. Pour un géographe, c'est la référence à un transect linéaire -alors que les densités se réfèrent toujours à une surface- qui semble gênante. Peut-être serait-il possible, une fois résolus les problèmes techniques de mesure de surface, de ramener les relevés indiciaires de présence à des surfaces et obtenir ainsi des relevés d'indices par hectare, et pourquoi pas pouvoir comparer différentes situations entre elles.

C) Mise au point d'une méthode expérimentale d'estimation de densité relative

Nous allons exposer dans cette partie notre démarche qui nous a conduit à proposer une méthode d'estimation de densité relative. Pour aboutir au résultat final, qui est de pouvoir apprécier une densité de population, il nous aura fallu passer par des étapes intermédiaires, notamment celle qui consistait à faire des relevés exhaustifs sur une portion significative de territoire. Après cette première étape, nos relevés traités statistiquement et cartographiés, nous avons procédé de façon plus sélective par échantillonnage, afin de proposer des pistes pour les gestionnaires de la grande faune sauvage.

1) Protocole

L'estimation d'une densité relative va faire intervenir les méthodes de relevés indiciaires de présence, mais au lieu de mettre en place des indices kilométriques et des parcours à pied comme le préconise l'ONCFS, nous avons fait le choix d'une méthode plus géographique en reportant le nombre d'indices relevés aux surfaces prospectées. Pour cela, nous avons dans un premier temps découpé systématiquement les parcelles inspectées par des lignes espacées de 5 mètres. En suivant des lignes, nous avons comptabilisé tous les indices présents dans la parcelle.

Photographie 7 : Couches de chevreuil



Nous avons fait le choix de ne prendre en compte qu'un seul type d'indice, les couches de chevreuil ; qui sont les indices sont les plus visibles. Elles sont liées à un phénomène comportemental du chevreuil : site de reposé, alors que le dénombrement d'indices tels que les poils ou les fumées nous paraissent davantage aléatoire. Nous avons donc comptabilisé le nombre de couches par la surface prospectée. Nous avons comptabilisé toutes les couches visibles et reconnues comme telles sans nous soucier de leur état de fraîcheur, ce qui constitue notre protocole expérimental. Ce choix nous permet de travailler sur un éventail de données plus large, ce qui nous permettra par la suite d'obtenir plus de finesse dans nos résultats. Au besoin, le GPS nous a permis de délimiter correctement les parcelles que nous avons prospectées.

Nous avons distingué deux types de paysage sur le département de la Haute Vienne qui correspondent à deux types de peuplement en chevreuils. Nos relevés se sont effectués dans les secteurs de moyenne montagne recouverts de massifs forestiers plus ou moins compacts et dans les secteurs des bas plateaux couverts d'un bocage plus ou moins régulier et plus ou moins boisé.

Dans les secteurs de moyenne montagne, l'aire dans laquelle nous avons opéré nos relevés se superpose à une entité géographique qui est celle du vallon, alors que sur les bas plateaux nous avons prospecté les bois et les bosquets à l'intérieur d'un espace délimité de façon arbitraire. Les Monts de Blond nous ont servi de terrain expérimental pour les secteurs de moyenne montagne. L'aire prospectée dans le massif des Monts de Blond coïncide avec celle d'un vallon à laquelle on opposera une surface significative de relevés effectués dans plusieurs bois et bosquets de Basse Marche.

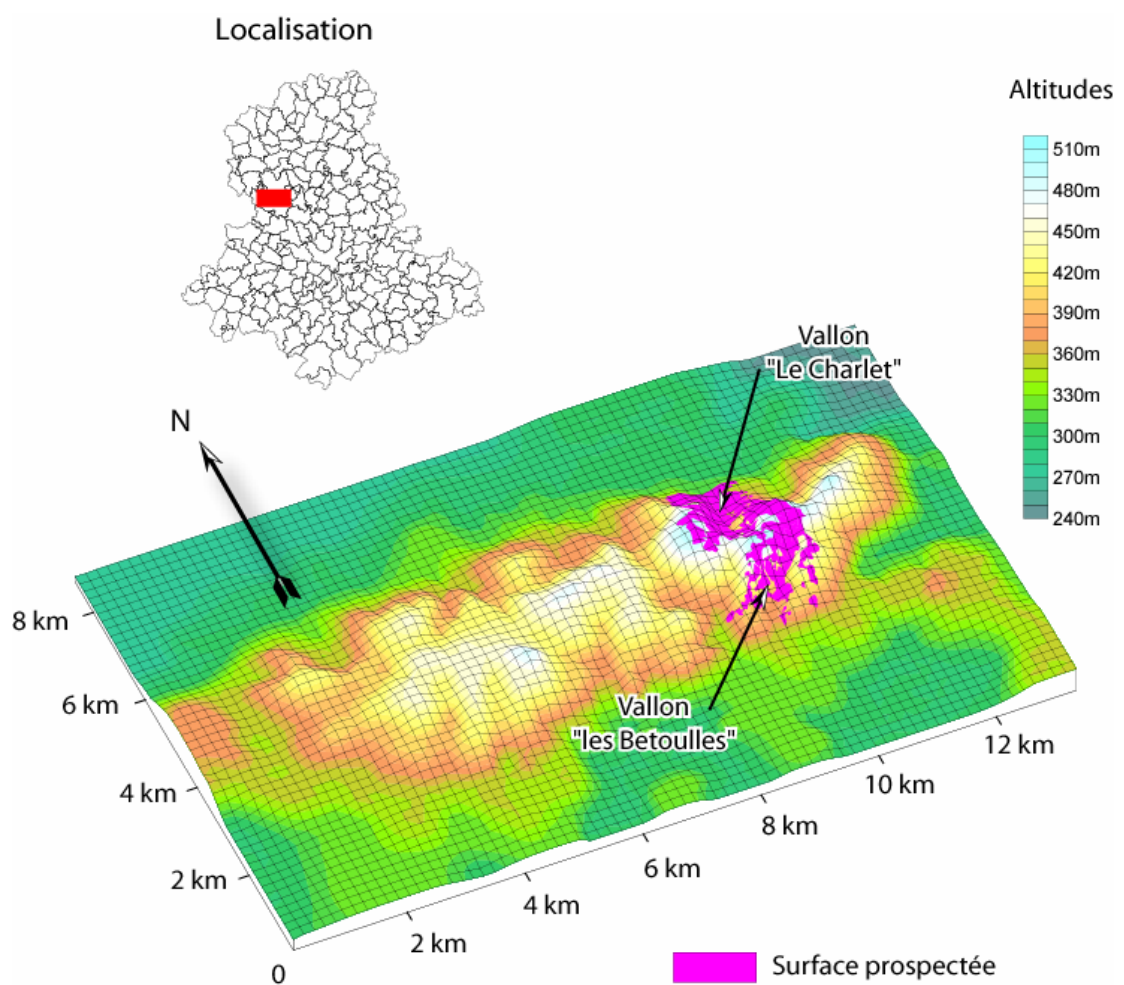
2) Relevés sur un secteur de moyenne montagne : les monts de Blond

• Présentation du terrain d'étude

Nous n'avons pas effectué nos relevés sur un seul vallon, mais sur deux pour enlever les incertitudes qui ne tarderaient pas à se porter sur l'analyse des résultats issus d'un seul exemple. Nous avons choisi les vallons du Charlet et des Betouilles (commune de Blond) parce qu'ils correspondent aussi à deux aires de battues auxquelles nous avons assisté. Il est vrai que ce choix peut être discuté. Par exemple, on pourrait nous reprocher d'avoir choisi deux unités qui se juxtaposent et qui ne reflètent pas forcément une situation moyenne de l'ensemble du massif des monts de Blond, au détriment de deux unités plus équitablement réparties sur le massif. Mais cela a aussi pour avantage de comparer deux situations très proches géographiquement. De plus, l'un des vallons

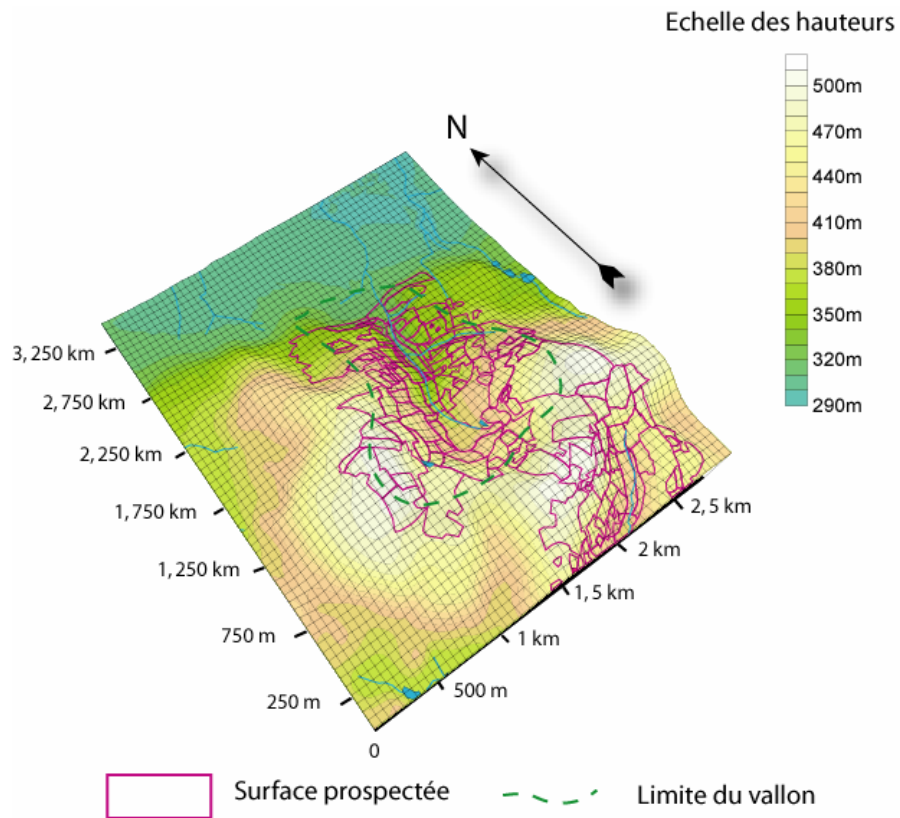
regarde au nord tandis que l'autre regarde vers le sud, ce qui permet de rendre compte de l'exposition de l'ensemble du massif et de vérifier si l'exposition des versants a une incidence sur la distribution de la population de chevreuils. Ces deux vallons appartiennent aussi à la même unité de gestion cynégétique puisqu'ils font partie de l'ACCA de Blond. Les conditions sont donc réunies pour que les résultats des analyses effectuées à partir de deux vallons différents soient aussi proches que possible.

Figure 5: Localisation des vallons expérimentaux



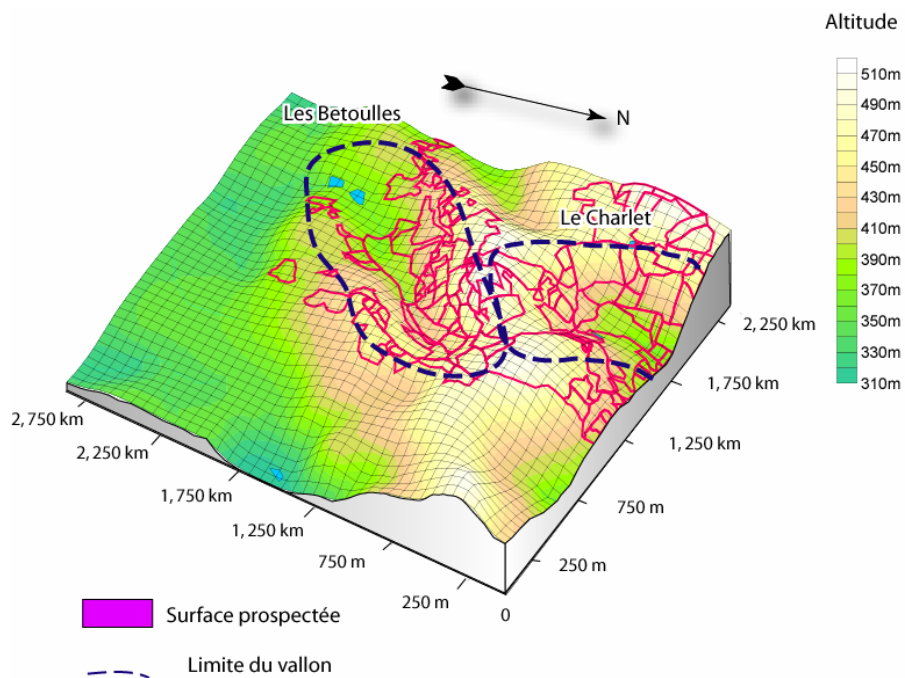
Nos relevés dans les Monts de Blond sur deux vallons distincts vont nous permettre d'établir une solide base de données, qui nous servira de référence et d'élément de comparaison pour des relevés ultérieurs, dans des secteurs différents du département.

Figure 6 : Le vallon du Charlet



Le modèle numérique de terrain de la figure 6 présente l'étendue des relevés sur le vallon du Charlet. Au total, les relevés portent sur une superficie de 188 ha, dans lesquels nous avons relevé 4 113 couches.

Figure 7: Le vallon des Bétouilles



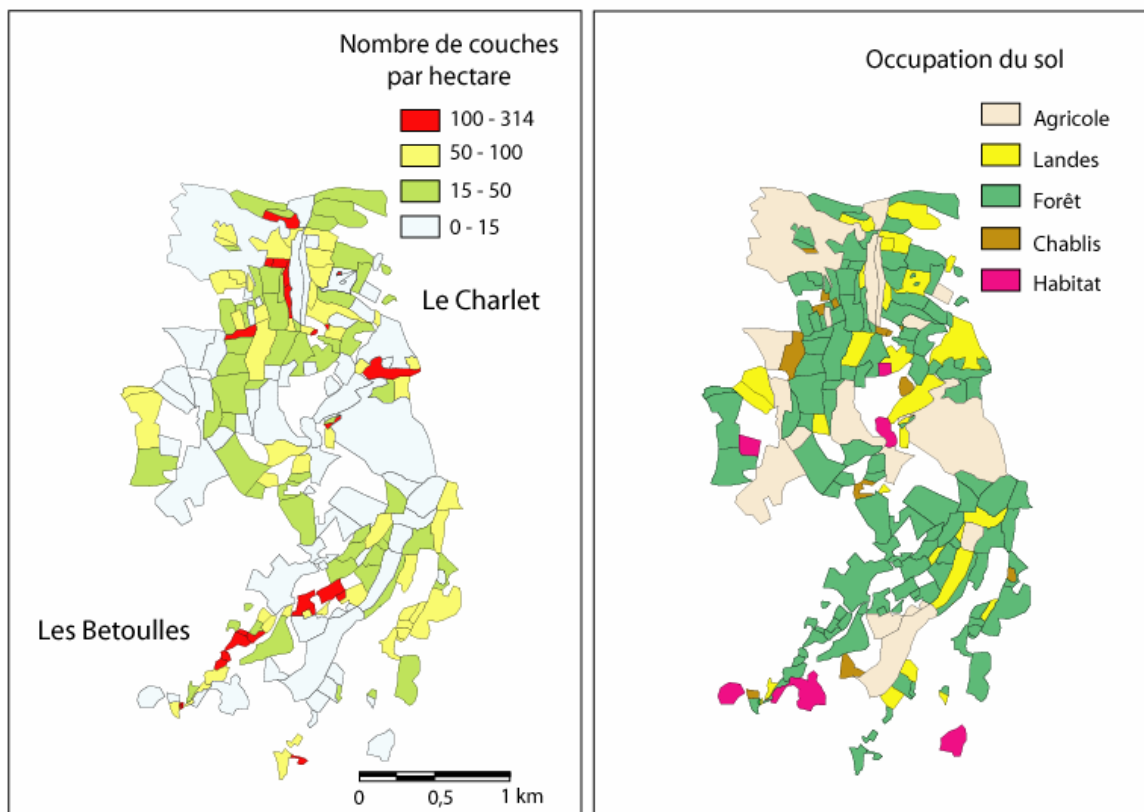
Nous avons prospecté sur le vallon des Betouilles une surface de 86 ha et relevé 2 522 couches.

Le vallon des Betouilles, est adjacent à celui du Charlet, il est exposé au Sud-Ouest tandis que le Charlet est exposé plein Nord. Ils ont en commun leur ligne de crête qui constitue la partie médiane des Monts de Blond. Sur le modèle numérique de terrain du vallon des Betouilles, figurent aussi les relevés de la partie amont du vallon du Charlet.

- **Composition des relevés**

Notre investigation doit nous permettre de connaître l'organisation de l'habitat chevreuil dans les vallons des secteurs de moyenne montagne.

Carte 14: Densité de couches et occupation du sol

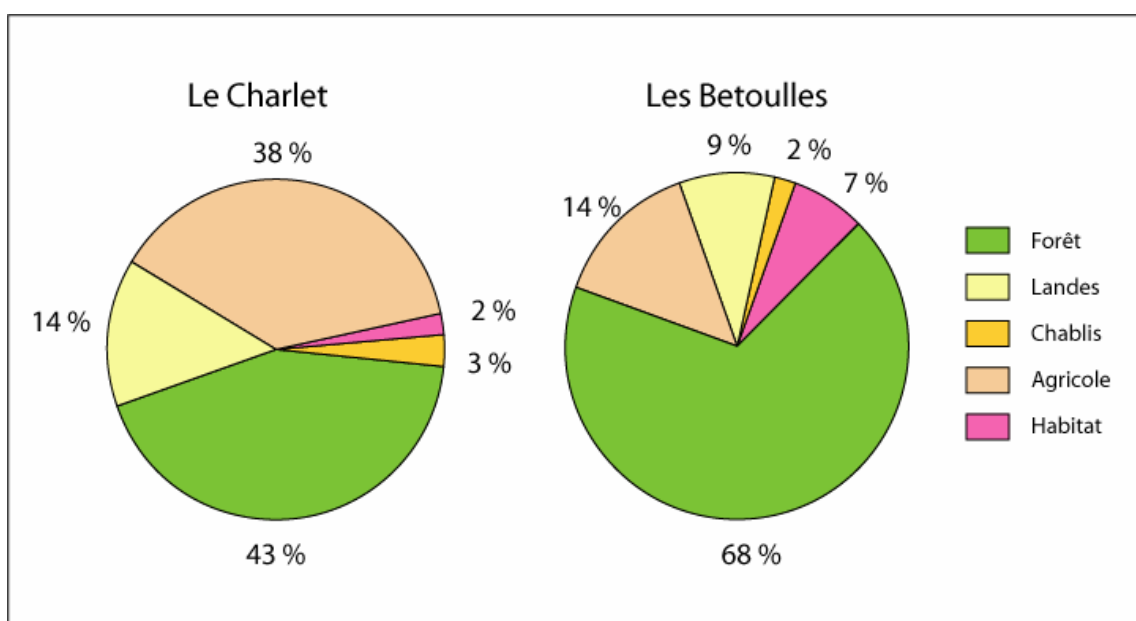


La traduction cartographique de nos relevés est lisible sur la carte n°14 qui représente la répartition des densités de « couches » sur les deux vallons et l'occupation du sol qui s'y rapporte. Les densités les plus faibles correspondent aux espaces « agricoles », les densités les plus élevées se retrouvent pour la plupart dans les parcelles forestières, mais de façon plus surprenante, des parcelles de landes peuvent également connaître des densités élevées.

Notre décision d'arrêter nos investigations fut prise lorsque les données nous ont parues suffisantes et représentatives du vallon en question. La surface prospectée sur le Charlet fait 188 ha, et 86 ha sur les Betouilles, ce qui ne correspond pas à la surface totale des vallons. Notre intention de départ était de recenser la totalité des espaces susceptibles d'abriter des couches de chevreuil, nous avons bien évidemment fait porter nos efforts sur les parcelles boisées.

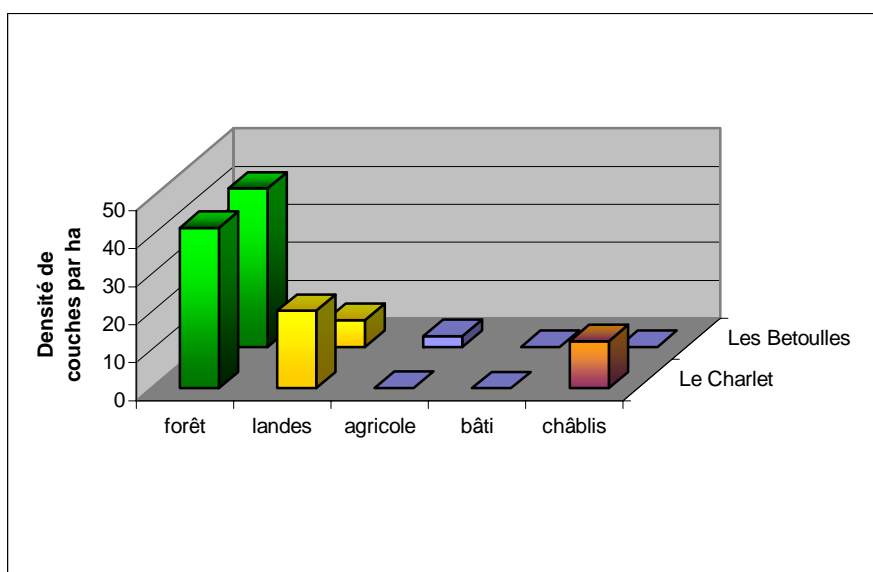
Par ailleurs, le classement des parcelles en 5 catégories de l'occupation du sol a nécessité une part d'interprétation.

Graphique 40: Nature des parcelles de relevés



En effet, des parcelles classées comme agricoles sont en fait des plantations récentes, constituées de jeunes plants avec un sol à nu puisqu'elles sont davantage assimilables à une parcelle agricole qu'à une parcelle forestière. De même, des parcelles classées comme landes sont des jeunes plantations que nous n'avons pas répertoriées en « forêt » parce que la végétation adventice qui s'y développe leur confère davantage un aspect de landes que de forêts. Donc la S.A.U est bien plus faible et se limite au fond du vallon occupé par des prairies humides. C'est bien un territoire marqué par la déprise rurale qui sert de cadre à la chasse au chevreuil dans les Monts de Blond.

Graphique 41 : Comparaison des densités selon la nature des parcelles



Nous retrouvons l'essentiel des couches de chevreuils dans les espaces forestiers, ce qui en soi n'est pas une véritable surprise, ce qui l'est par contre davantage c'est d'avoir comptabilisé un nombre important de couches dans les landes, sans aucun couvert (nos relevés ont été effectués au début du printemps 2004) ; il s'agit des landes à fougères avec tout juste ça et là, quelques bouquets de bouleaux ou de genévriers. Par ailleurs, il nous a été particulièrement pénible de pénétrer dans les châblis pour y prospecter, c'est pourquoi nous avons évité par la suite de prospecter ces parcelles pour des raisons évidentes de temps et de fiabilité des mesures.

Photographie 8: Landes à fougères sur le Charlet (printemps 2004)



Il ressort de la comparaison des densités de couches de chevreuils sur les deux vallons que la faible proportion des relevés opérés dans les chablis sur le vallon des Betouilles ne permet pas de tirer des conclusions ; que les résultats sur les parcelles de landes sont par ailleurs trop dissemblables pour pouvoir être exploités. Par contre, il se trouve fort heureusement que les densités de couches en forêt sur le vallon des Betouilles sont pratiquement les mêmes que celles que l'on retrouve sur le vallon du Charlet et avoisinent une densité relative de 41 couches / ha. Il devient donc évident que les densités de couches relevées en forêt sont un élément de comparaison intéressant qui pourrait être employé comme un indice de densité relative. C'est pourquoi faire des comparaisons entre des relevés effectués sur des parcelles boisées devient envisageable.

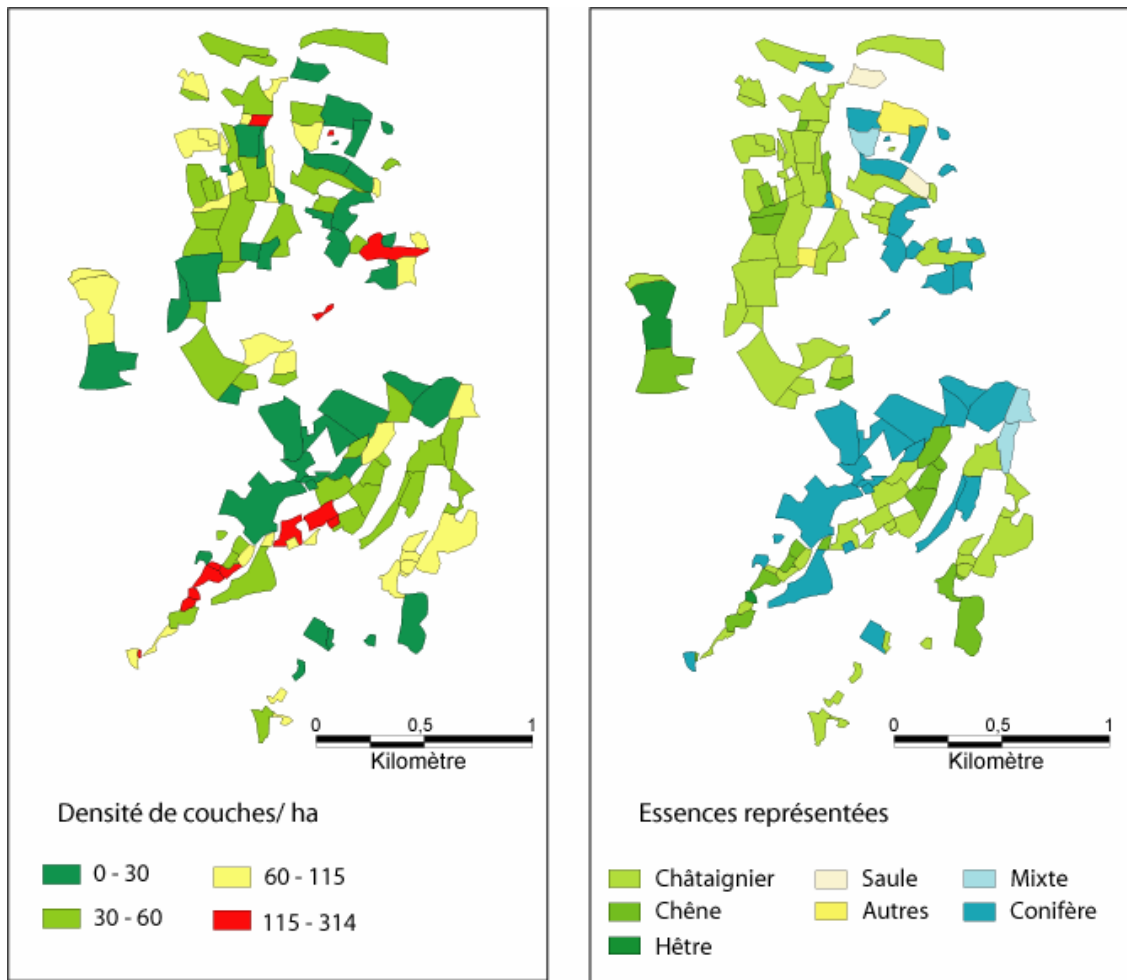
- **Organisation des couches de chevreuil**

La distribution des couches dans les vallons des Monts de Blond obéit-elle à quelques règles ? Quels sont les facteurs qui peuvent intervenir sur la distribution des couches dans les formations boisées ? C'est ce que nous allons étudier en nous penchant sur le rôle que peuvent jouer des facteurs liés aux formations boisées, comme peuvent l'être l'essence et la morphologie des parcelles. Nous allons aussi étudier le rôle que peut jouer le relief dans la distribution des couches. Le rôle de ces facteurs sera donc à mettre en évidence avec des mesures partielles.

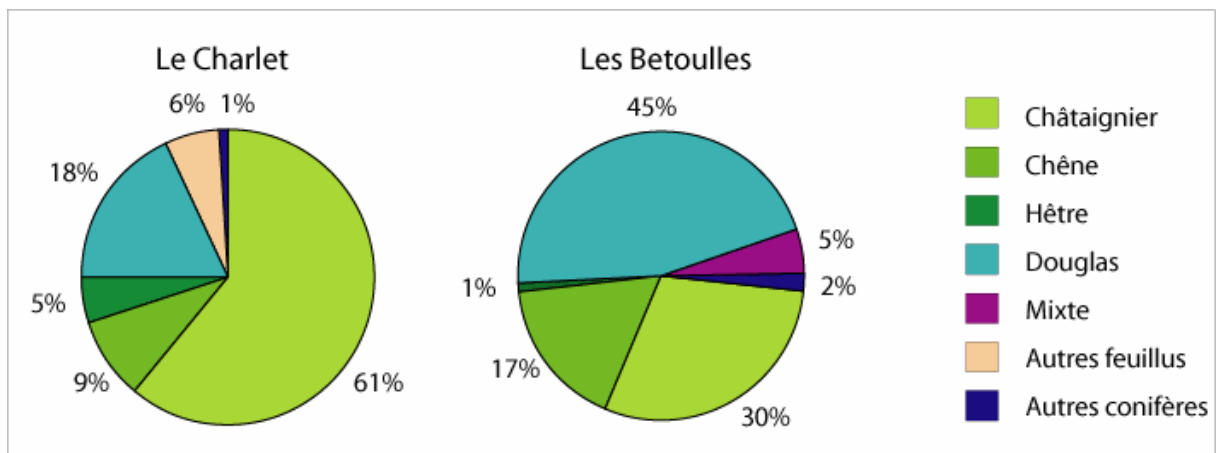
Le premier facteur discriminant qui nous vient alors à l'esprit est celui de l'essence car l'essence induit elle-même un type de formation boisée. Le châtaignier sera le plus souvent traité en taillis ; les conifères vont se rencontrer sous deux types, un type « plantation » en formation serrée, avec de très faibles potentialités alimentaires, et un type « futaie claire » après éclaircie et surtout après tempête, où les arbres en formation dispersée n'offrent qu'un faible couvert aux chevreuils.

La carte n°15 propose la répartition des densités sur les vallons et la carte des essences qui y correspondent.

Carte 15 : Densité de couches et répartition des essences sur les vallons du Charlet et des Betoules au Printemps 2004



Graphique 42: Part des essences dans les relevés sur les vallons du Charlet et des Betoules au Printemps 2004

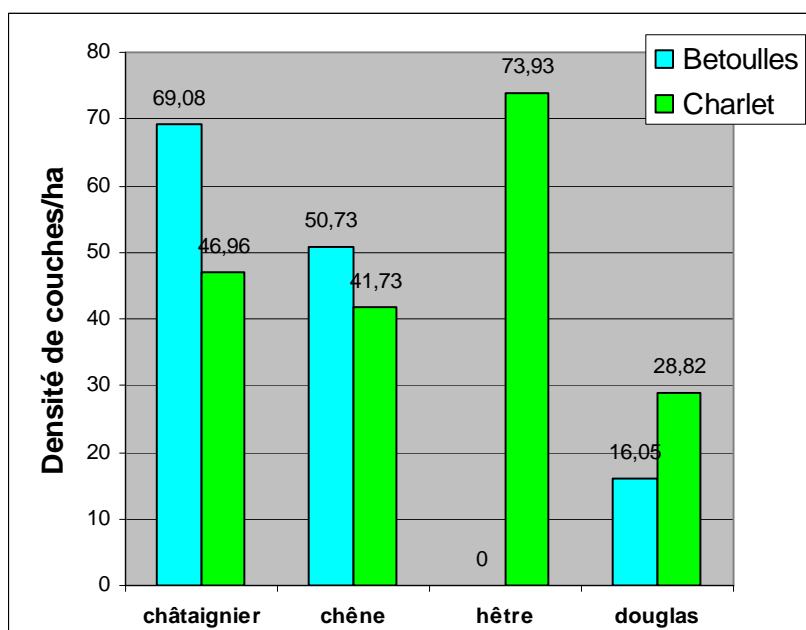


Malgré la proximité géographique entre les deux vallons, nous avons affaire à deux vallons dissemblables sur le plan de la couverture forestière. La majeure partie du vallon du Charlet est constituée de taillis de châtaigniers et de feuillus plus largement. On observe une dissymétrie dans la répartition des essences puisque le côté oriental est consacré pour une bonne partie à la sylviculture des résineux, tandis que le versant occidental est recouvert de taillis. Près de la moitié des relevés sur le vallon des Betouilles ont été réalisés dans des parcelles de douglas ; il s'agit surtout de formations en «futaie claire » selon l'appellation que nous leur avons donnée.

Les formations sur les sommets ont particulièrement souffert de la tempête de décembre 1999 et ne constituent pas à priori une zone de refuge pour le chevreuil.

Le traitement statistique des données présente les densités de couches par hectare selon les différentes essences rencontrées (graphique n°43).

Graphique 43: Densité de couches selon les essences sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004



Il apparaît tout d'abord que la répartition des densités selon les essences est différente selon que l'on se trouve sur le vallon du Charlet ou des Betouilles. Malgré tout, des tendances apparaissent :

- les formations de châtaigniers constituent à priori les zones d'abris les plus appréciées par le chevreuil ;

- le douglas serait une essence peu appréciée, certainement en raison des formations en ordre dispersé offrant peu d'abris ou des formations en ordre serré aux faibles potentialités alimentaires ;
- le hêtre est à priori une essence très prisée, si l'on s'en réfère aux résultats obtenus sur le Charlet. Les formations rencontrées sont des futaies, mais les surface prospectées sur le vallon des Betouilles ne sont pas assez significatives pour en tirer des résultats probants.

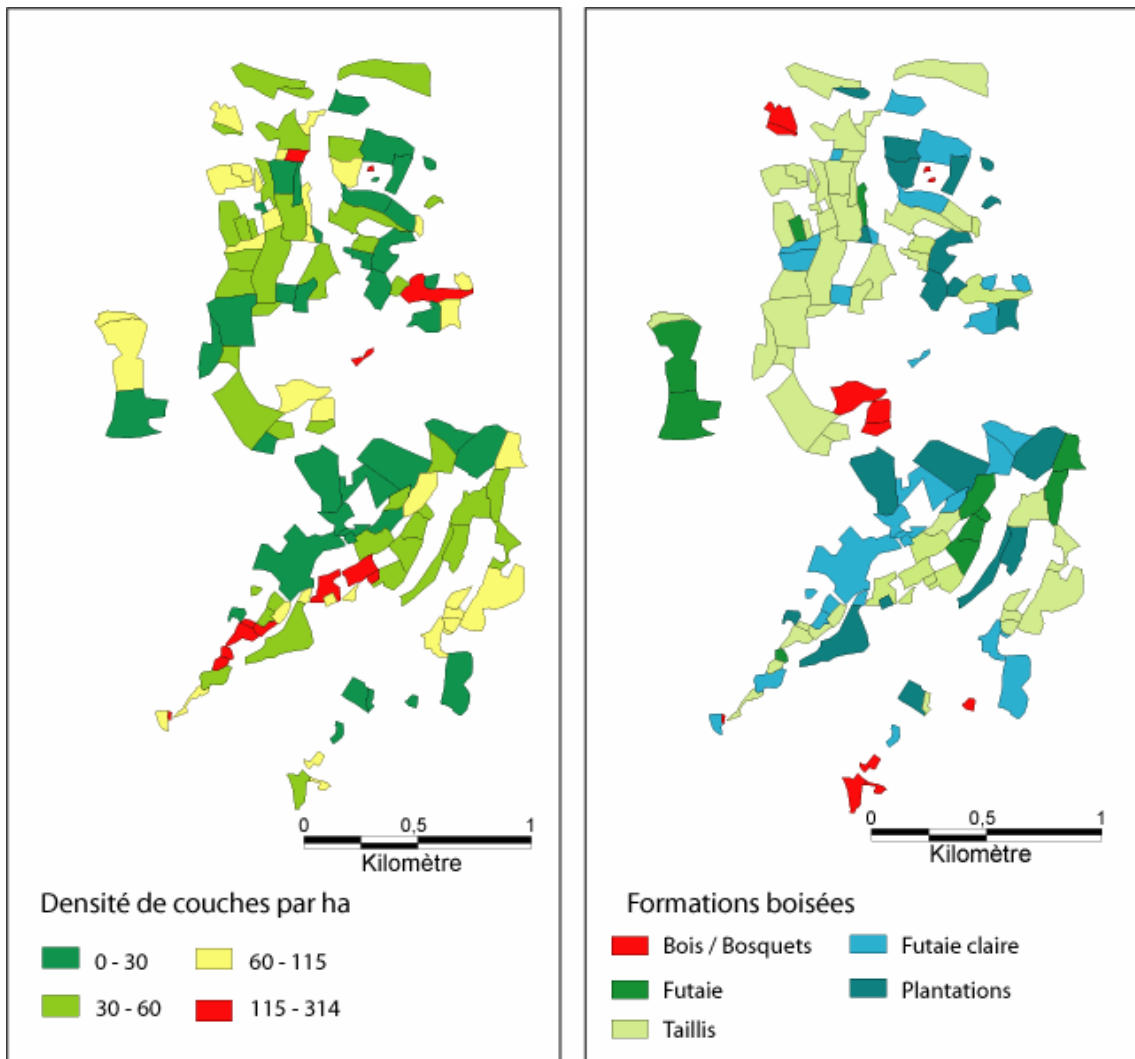
Nous nous attendions donc à trouver des densités de couches très faibles dans les formations de douglas, compensées par des densités plus élevées dans les formations de châtaigniers et de chênes, davantage épargnées et constituant un abri plus efficace et c'est effectivement ce que nos résultats démontrent.

Il existerait bien une influence de l'essence et de tout ce qu'elle induit (couvert, aspect du sous-bois) sur la répartition des couches dans les Monts de Blond. Tout au moins, nous pouvons nous servir de ces résultats comme référence afin de les comparer à ceux que nous obtiendrons à partir de relevés futurs et partiels sur d'autres secteurs du département.

Nous allons maintenant faire intervenir un autre facteur qui est celui de la «morphologie » de la parcelle. Ce classement s'appuie sur l'aspect de la parcelle. Nous avons distingué:

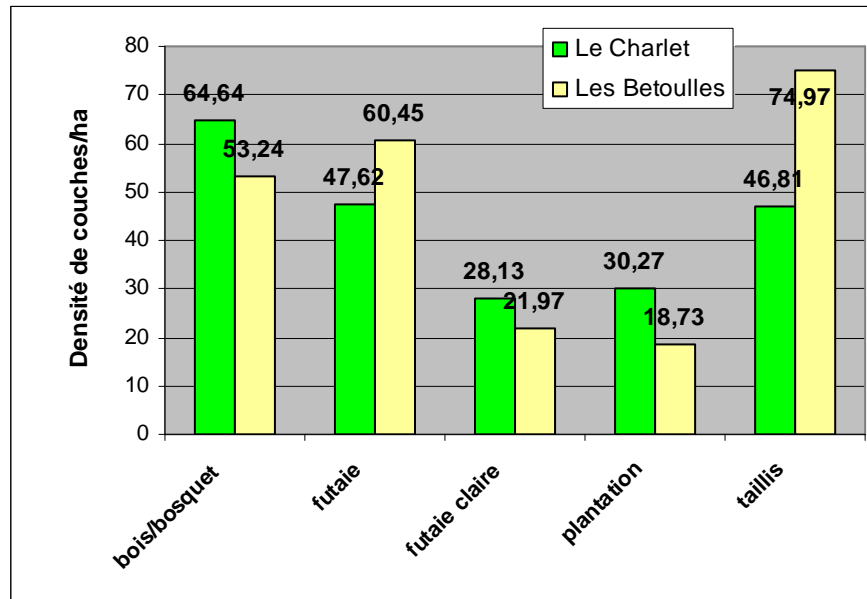
- les futaies ;
- les taillis ;
- les plantations qui correspondent le plus souvent à des formations de conifères en ordre serré ;
- les bois et bosquets qui correspondent à des enclaves forestières isolées dans un espace agricole ;
- et enfin des « futaies claires » qui correspondent le plus souvent à des formations en ordre dispersé de conifères ayant subi plusieurs dépressages mais aussi des peupleraies et des boisements spontanés de chênes.

Carte 16: Densité de couches et morphologie des parcelles sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004



Les résultats sont malheureusement trop différents entre les deux vallons pour en tirer une règle générale (graphique 44). Les résultats partiels obtenus sur le Charlet correspondent à ce que nous attendions, à savoir les densités les plus élevées dans les bois et bosquets, de fortes densités dans les futaies et les taillis et les densités les plus faibles dans les futaies claires et les plantations. Ces derniers résultats se vérifient d'ailleurs dans les deux vallons : les types «futaie claire» et «plantation», même s'ils correspondent à des formations boisées que tout oppose, sont des milieux où l'on trouve peu de couches, cela est vrai aussi bien pour le Charlet que pour les Betouilles et constitue finalement la seule information étayée que l'on pourra tirer de ces résultats.

Graphique 44: Densité de couches selon la morphologie des parcelles sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004



Photographie 9: Futaie de douglas au sommet des Betouilles



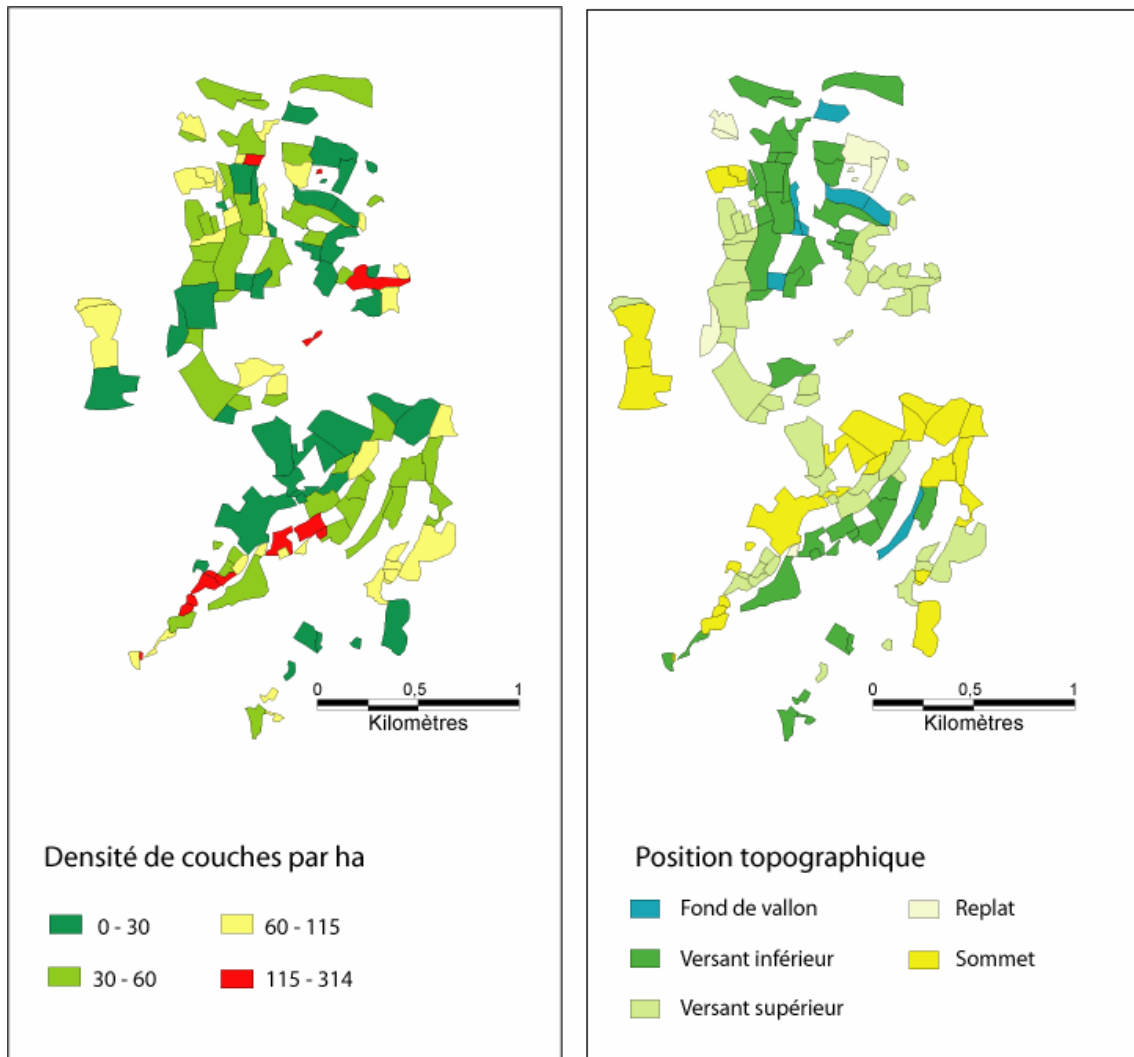
Nous allons maintenant essayer, toujours dans l'optique de récolte partielle de données, de voir si la position topographique des parcelles joue sur les densités de couches rencontrées.

Nous allons distinguer 4 positions topographiques différentes pour nos relevés :

- la position fond de vallon ;
- la position sommet par opposition au fond du vallon, elle correspond par extension à la ligne de partage des eaux ;
- la position versant inférieur, la plus proche du fond du vallon ;

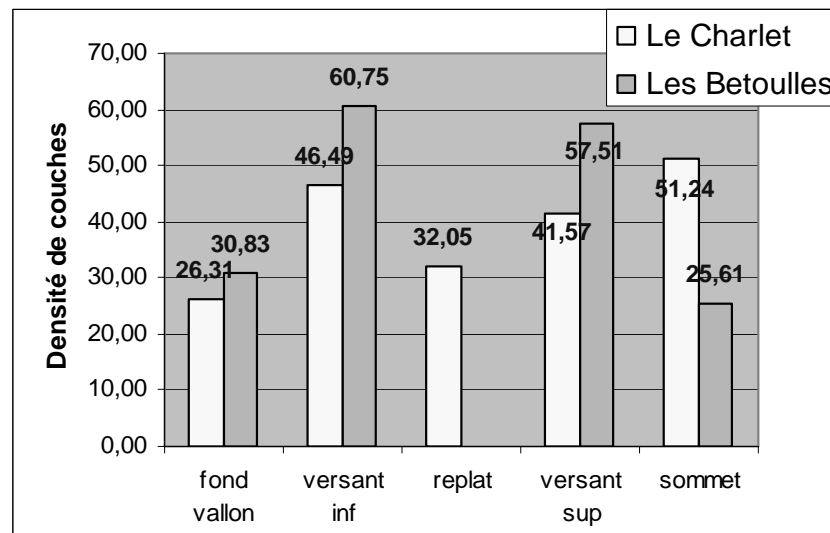
- la position versant supérieur, la plus proche du sommet ;
- enfin la position replat, qui correspond à une zone de diminution de la pente sur un versant.

Carte 17: Densité de couches et position topographique des parcelles sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004



La différence de répartition des couches entre le Charlet et les Betouilles réside essentiellement dans les densités observées sur le sommet du vallon des Betouilles. Il y a un phénomène de redistributions des couches à l'intérieur du vallon, puisque l'on observe dans le même temps des densités plus fortes sur les versants du vallon des Betouilles alors que l'on atteint une densité globale très proche entre les deux vallons, de l'ordre de 41 couches par ha.

Graphique 45: Densité de couches selon la position topographique des parcelles sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004



Des différences apparaissent à l'intérieur même de l'unité topographique vallon : alors qu'il n'existe quasiment pas de différence entre les versants supérieurs et inférieurs, (nous aurions pu sans aucun doute considérer ces deux sous-unités comme une seule unité) le fond du vallon semble par contre moins attractif, alors que c'est une zone de contact entre le milieu forestier et le milieu agricole. Cependant il inclut aussi des formations boisées très denses adaptées au milieu humide, et dans lesquelles nous avons relevé peu de couches. Quant à la partie sommitale, elle s'avère plutôt favorable au chevreuil lorsque les parcelles forestières sont préservées, c'est le cas sur le Charlet, tandis que, sur les Betouilles, elles sont trop dégradées pour pouvoir jouer un rôle en terme d'habitat chevreuil. Les résultats obtenus sur les zones de replat sont difficilement exploitables, du fait de l'absence d'une telle configuration du terrain sur les Betouilles.

Christophe Baltzinger (2003), dans la conclusion globale de sa thèse sur la sélection des sites de repos par les chevreuils en été, a dégagé certaines lois concernant la localisation des couches de chevreuil.

1. "Les chevreuils recherchent un bon couvert latéral ligneux (et en particulier feuillu) à moins de 2 m du sol"
2. "Ils recherchent les sites où le couvert est localement le plus fort au dessus de la reposée et évitent les zones les plus enherbées".
3. « Les chevreuils sont particulièrement sensibles aux feuillus et recherchent leur présence autour des sites de repos même si globalement les résineux sont plus abondants ».

4. « Les critères locaux de structure forestière varient d'une année sur l'autre, le chevreuil recherche plutôt plus de petits bois là où il se repose ».

5. « Le chevreuil aurait tendance à se rapprocher des lisières », toutefois, ce résultat n'a pas toujours pu être vérifié.

Nous allons récapituler les conditions favorables que nous avons mises en évidence pour trouver les couches chevreuils. Tout d'abord, il semble que les formations de châtaigniers soient les plus propices à abriter une forte densité de couches, ensuite que les plantations en formations serrées, comme les formations en ordre dispersée ne favorisent pas les fortes densités de couches et cela concerne en premier lieu les parcelles de conifères ; enfin que la situation topographique des parcelles dans lesquelles s'effectuent les relevés a une incidence négative si elle s'opère sur les fond de vallon et les sommets dont les formations boisées sont fortement dégradées.

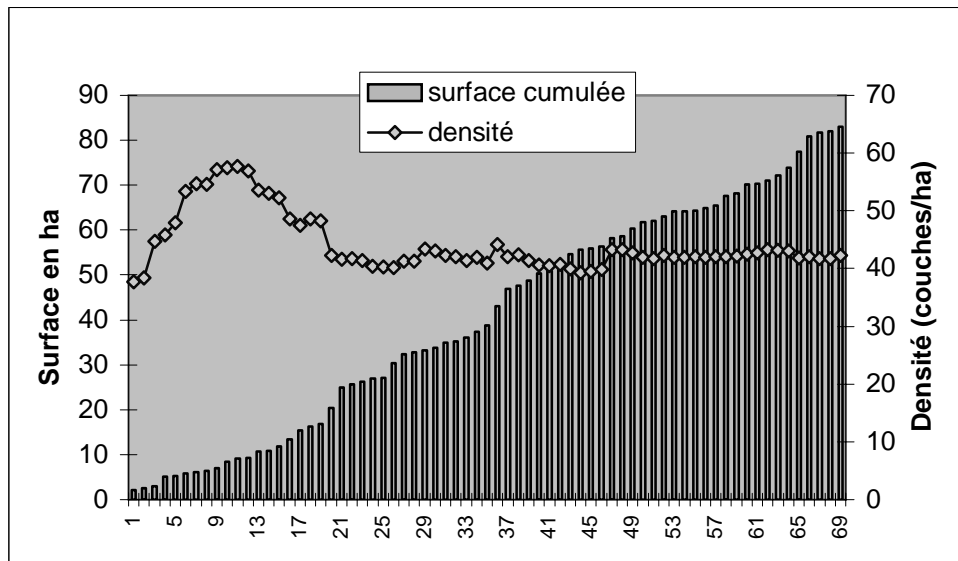
Ce traitement statistique des données peut-il ensuite nous servir de référence dans l'optique d'interpréter de futurs résultats partiels et ponctuels. L'étape suivante de notre démarche consiste donc à valider nos résultats, puis à comparer la situation des Monts de Blond en terme de densité relative et d'organisation de l'habitat avec un autre secteur du département.

- **Validation des résultats**

Nous n'avons pas pu mettre en évidence une organisation particulière de l'habitat du chevreuil dans les vallons de moyenne montagne. Nous pouvons donc utiliser nos résultats pour mettre au point un indice de densité relative, qui permettrait de comparer différentes situations entre elles et qui pourrait servir à la gestion des populations de chevreuils.

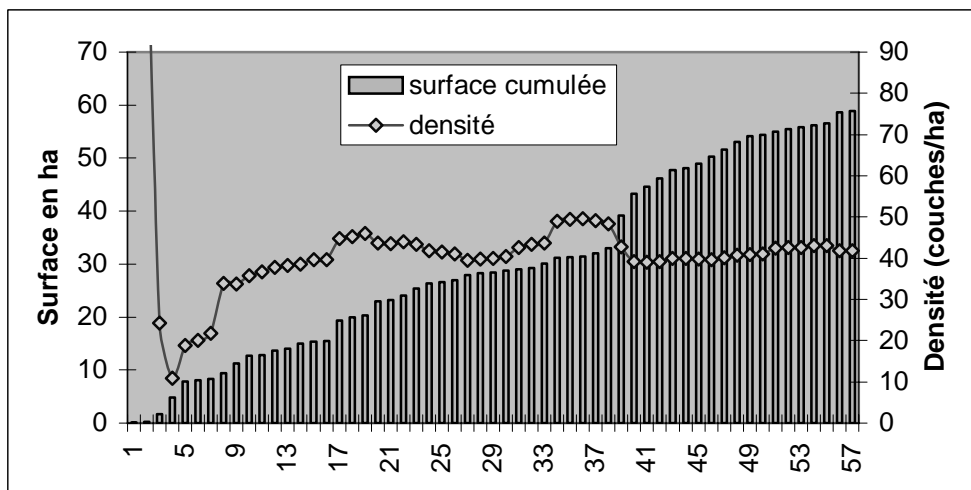
Les principales questions auxquelles nous devons répondre concernent tout d'abord la validité d'un indice de densité relative construit sur des relevés de couches de chevreuils, ensuite concernant le protocole lui-même, il est indispensable de savoir à partir de combien de relevés un indice de densité relative peut être représentatif d'un secteur donné.

Graphique 46 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Vallon Le Charlet) printemps 2004



Sur le graphique n°46, nous avons fait figurer le cumul de superficie boisée prospectée et l'évolution de la densité relative qui s'y rapporte. Nous voyons clairement que la densité relative obtenue se stabilise au fur et à mesure que l'on cumule les relevés. Il faut une vingtaine de relevés et une surface cumulée de près de 25 ha pour que la densité relative obtenue se stabilise.

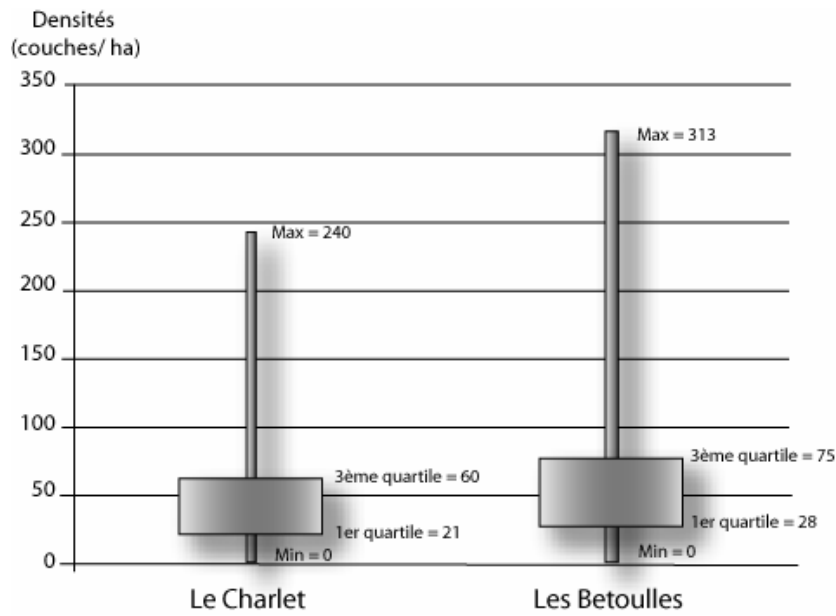
Graphique 47 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (vallon Les Betoules) printemps 2004



La situation est quelque peu différente sur le vallon des Betoules (graphique n°47). Si la densité relative obtenue semble s'être définitivement stabilisée après une

quarantaine de relevés qui correspondent à une superficie de plus de 40 ha, il est intéressant de remarquer que des résultats significatifs sont apparus après une quinzaine de relevés et une superficie prospectée de près de 15 ha.

Graphique 48 : Distribution statistique des relevés sur les parcelles forestières dans les vallons du Charlet et des Betouilles (printemps 2004)



Malgré l'étendue des mesures de densité effectuées, ces mesures ne sont pas pour autant très dispersées (graphique n°45) : la moitié des mesures est comprise entre 21 et 60 couches/ha sur le Charlet et entre 28 et 75 couches/ha sur les Betouilles. Il n'est donc pas inapproprié de proposer un indice de densité relative qui permettrait de comparer plusieurs situations entre elles, tout comme la dispersion des mesures peut permettre d'envisager un protocole basé sur un échantillonnage des relevés.

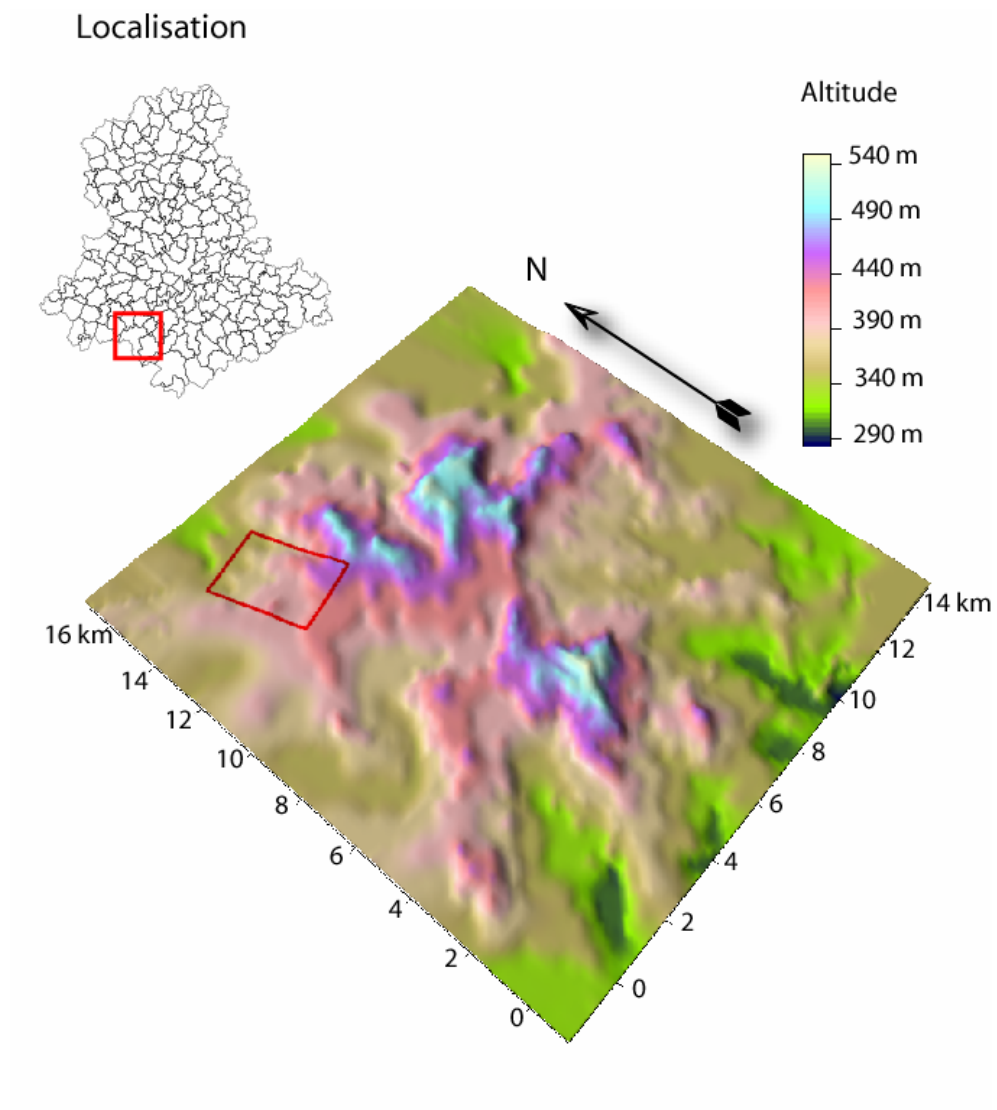
3) Relevés sur un autre secteur de moyenne montagne : les monts de Châlus

Notre démarche nous a conduit à transposer notre méthode d'investigation sur un autre secteur de moyenne montagne qui est celui des Monts de Châlus. Ce secteur est considéré comme le second foyer de peuplement chevreuil, si l'on se réfère une fois de plus aux bilans des plans de chasse. Il serait intéressant de mesurer cette densité supposée forte et de la comparer avec les densités obtenues sur les Monts de Blond. Nous avons choisi de faire nos recherches sur la commune de Pageas parce que nous

avons également enquêté auprès des chasseurs de l'ACCA qui nous ont décrit la situation comme équilibrée.

- **Présentation du terrain d'étude**

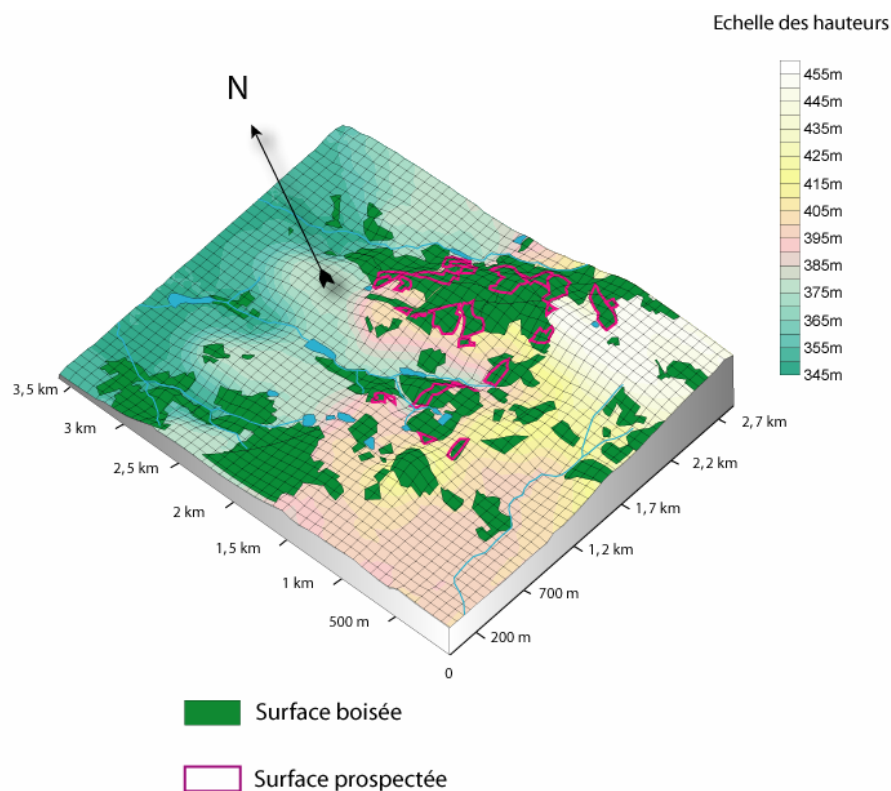
Figure 8: Localisation du secteur de Pageas dans les Monts de Châlus



Le modèle numérique de terrain (figure n°8) représente le massif des Monts de Châlus dans son ensemble. Il est plus étendu que celui des Monts de Blond, et surtout son organisation est plus complexe.

La commune de Pageas sur laquelle nous allons faire nos relevés se situe dans le quart nord-ouest de cet ensemble. Nous avons eu alors la démarche de refaire un inventaire sur un vallon, mais de façon plus partielle. Nous n'avons eu aucun mal pour retrouver une configuration de terrain équivalente à celle de Blond, un vallon support à notre investigation. Cet inventaire s'est effectué sur une surface de 30 ha boisés ce qui nous semble à priori suffisant pour rassembler des données satisfaisantes et se faire une idée de densité relative en comparant les résultats obtenus sur Pageas avec ceux obtenus sur les Monts de Blond.

Figure 9: Vallon expérimental sur la commune de Pageas



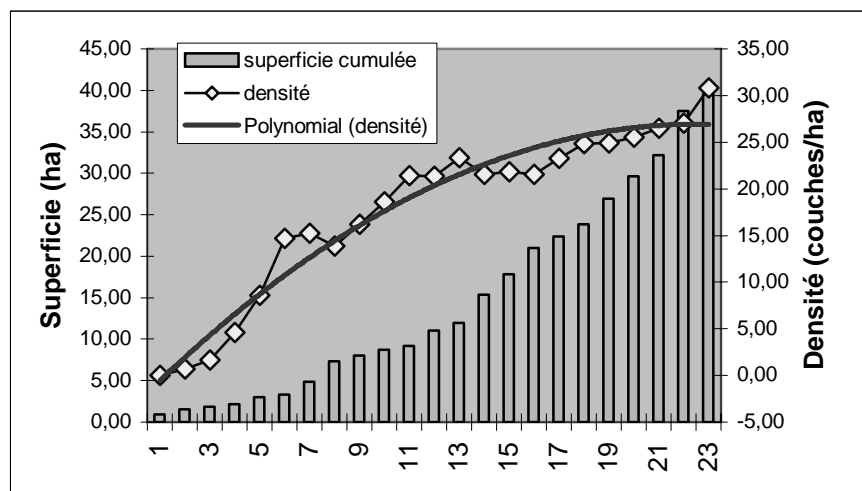
Surface représentée : 776 ha ; Surface boisée : 261 ha. ; Taux de boisement 33, 5%. Surface prospectée : 39,5 ha, soit 5% de la superficie boisée totale représentée. 1 218 couches dénombrées, densité relative de 30, 5 couches / ha.

Ce vallon diffère fortement par la taille des parcelles et l'homogénéité des formations boisées des monts de Blond où l'on rencontre de nombreuses parcelles de

petite taille et d'aspect hétérogène. En effet, sur Pageas, les parcelles prospectées étaient toutes des parcelles de taille importante (1,57 ha en moyenne) et composées pour l'essentiel de taillis de châtaigniers. Nos relevés se sont effectués à 99% dans des taillis de châtaignier, 1% restant dans une parcelle de peuplement mixte. Il faut dire que les Monts de Châlus sont connus pour être le “pays des châtaigniers” et l'exploitation des taillis de châtaignier y est rigoureuse, ce qui est loin d'être le cas dans les Monts de Blond.

- **Présentation des résultats**

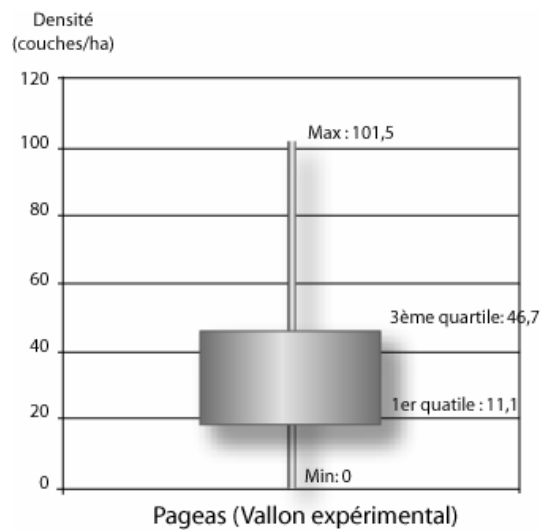
Graphique 49: Evolution de la densité en fonction de la surface prospectée



Dans une certaine mesure, l'homogénéité des parcelles prospectées se retrouve dans les résultats des densités de couches / ha relevées. La distribution statistique des relevés est peu étendue en comparaison de celle des relevés opérés sur les Monts de Blond (graphique n°50).

Sur le terrain, nous avons eu très rapidement l'impression que les densités de couches étaient inférieures à celles que nous avons relevées dans les Monts de Blond. Quant à la densité relative une fois calculé, le chiffre de 30, 5 couches / ha semble être une approximation peut être un peu élevée, si l'on se fie à l'approximation par la courbe de tendance (graphique n°49). En effet, la vingtaine de relevés effectués et une superficie de près de 35 ha prospectés n'ont pas été suffisants pour que se dessine une tendance nette.

Graphique 50 : Distribution statistique des relevés sur les parcelles forestières de Pageas



4) Relevés sur deux secteurs des bas plateaux bocagers de Basse Marche

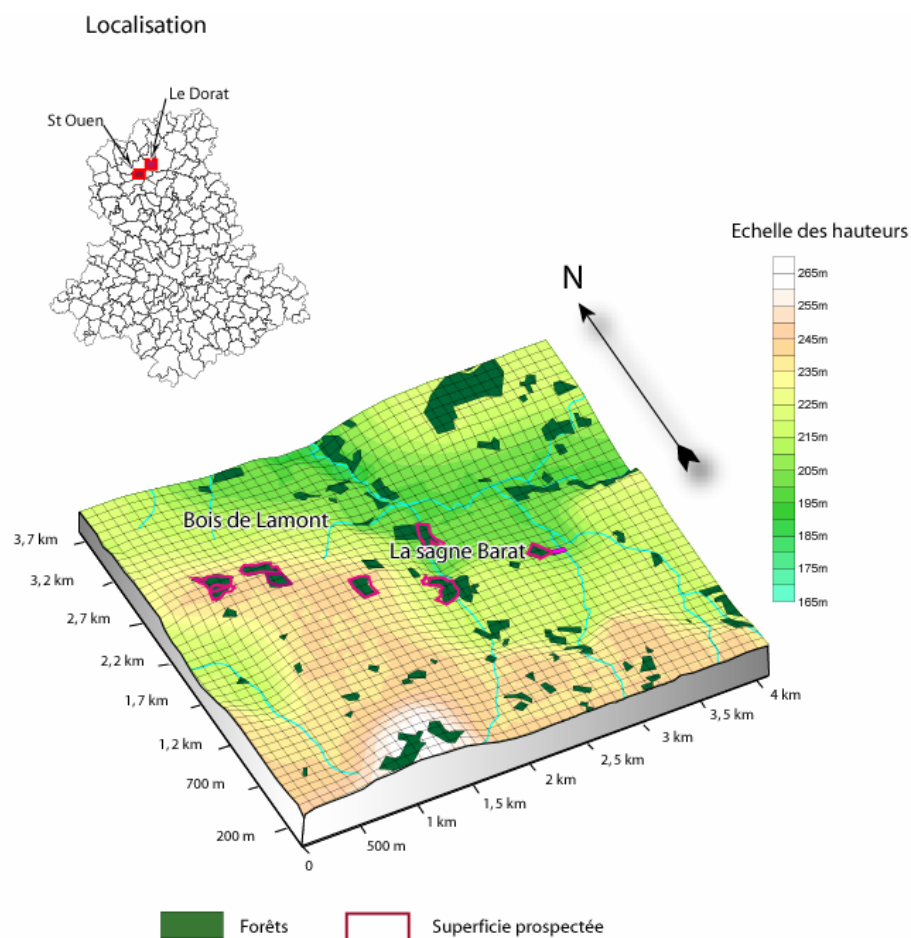
- **Présentation des terrains d'étude**

Photographie 10: Paysage de bocage en Basse Marche



Les paysages que l'on observe sur les bas plateaux de Basse Marche sont très différents de ceux de la « montagne » : il s'agit d'un ensemble de plateaux assez plats, recouverts de prairies. Le bocage est très dégradé par les pratiques agricoles. La forêt est présente sous forme de bois et de bosquets. Les tableaux de chasse du chevreuil pour ce type de secteur y sont les plus bas du département. Les relevés vont-ils confirmer cet état de fait ?

Figure 10: Secteur du Dorat en Basse Marche



Le Dorat : Surface totale représentée : 1 580 ha ; surface boisée totale : 120 ha ; Taux de boisement de 7,6 % ; 137 couches ; 21,45 ha prospectés soit 18% de la surface boisée représentée ; Densité relative de 6,38 couches / ha

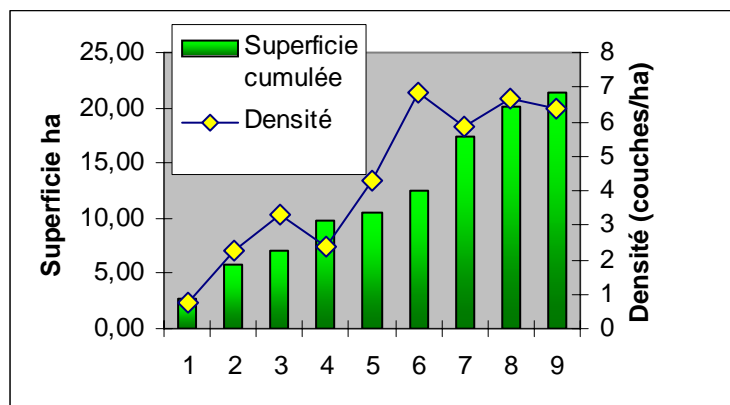
A première vue, l'intérêt des secteurs de bocage, et plus particulièrement le secteur de la Basse Marche, est qu'ils présentent le modèle le plus simple que l'on

puisse trouver pour expérimenter une méthode d'estimation de densité relative. Avec une faible superficie boisée, répartie en une multitude de bosquets et de bois aux dimensions modestes, ce secteur du département aurait pu constituer la première étape de notre démarche tant il paraît évident de restreindre nos investigations aux bois et bosquets. La quasi absence de landes conduit à une interprétation très binaire de l'espace rural : d'un côté des bois et bosquets qui constituent les espaces où l'on trouvera des couches, de l'autre des espaces agricoles constitués de prairies sans couches.

- **Présentation des résultats**

Sur le secteur du Dorat, nous avons effectué nos relevés sur 9 bois et bosquets dans une unité spatiale cohérente : le sommet du plateau des bois de Lamont. Mais, devant la dimension plutôt modeste de la surface prospectée, surtout comparée à celle effectuée sur les monts de Blond, nous avons étendu l'aire initialement prévue au secteur adjacent de la Sagne Barrat. Au total, ce sont tout de même 21,45 ha de forêt qui ont été inspectés, ce qui représente 17 % de la surface boisée représentée sur ce secteur.

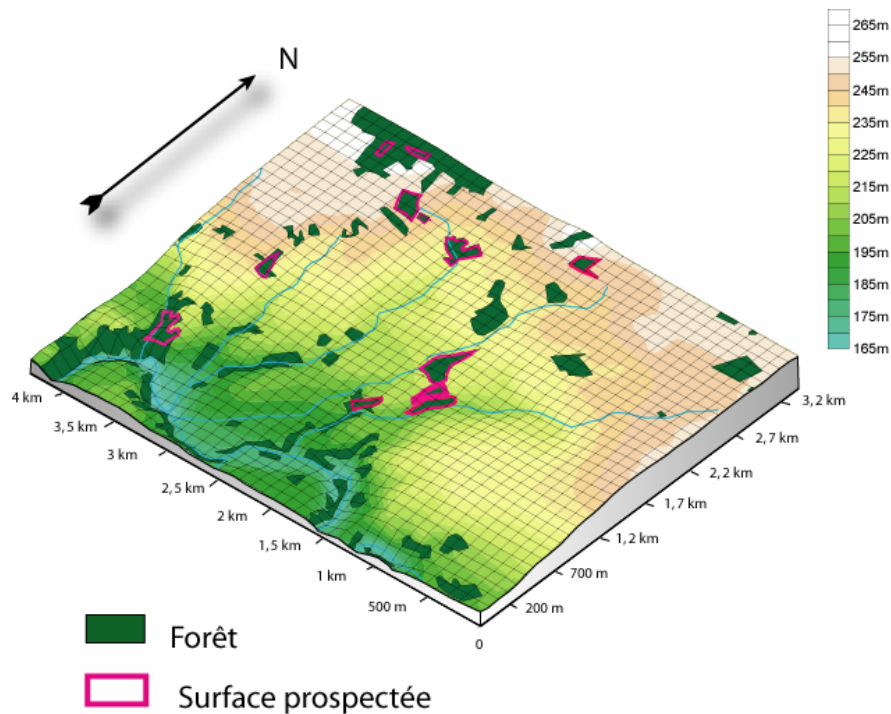
Graphique 51 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Le Dorat)



La densité relative que nous avons obtenue est de 6,4 couches à l'hectare (graphique n°51). Elle varie considérablement suivant les relevés effectués, et malgré la surface cumulée de plus de 20 ha, il s'avère difficile de stabiliser la courbe de densité.

La démarche a été étendue à un autre secteur bocager de Basse Marche à titre de comparaison. Il s'agit d'un secteur sur la commune de St Ouen / Gartempe qui est adjacente à celle du Dorat.

Figure 11: Secteur de St Ouen / Gartempe en Basse Marche

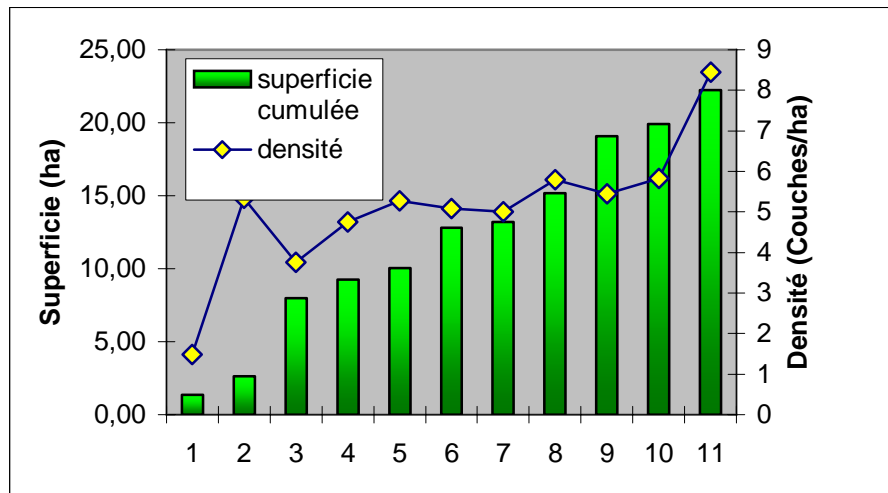


St Ouen/ Gartempe : Surface totale représentée : 1 514 ha ; Surface totale boisée : 162 ha ; Taux de boisement : 10, 7 % ; 188 couches recensées ; 22, 25 ha de relevés soit 13, 5 % de la surface boisée représentée. Densité relative de 8, 45 couches / ha

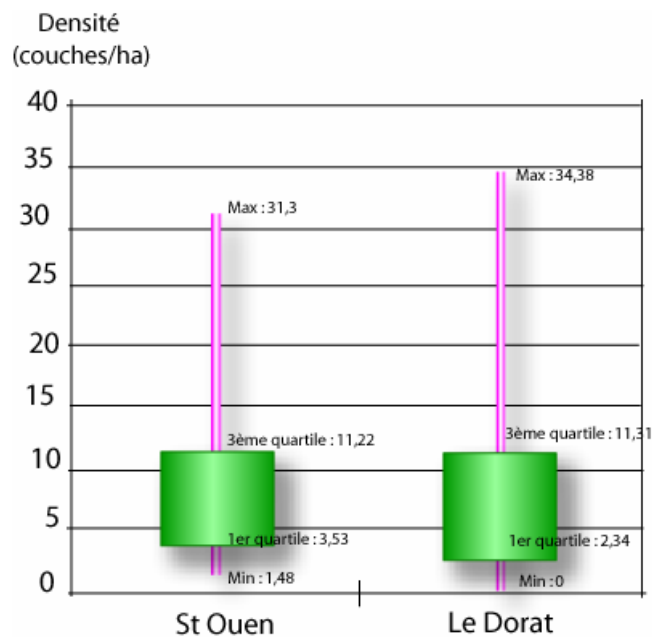
Nous avons opéré de la même façon sur le secteur de St Ouen et prospecté des parcelles boisées tout en accumulant les données de façon à ce que nos relevés deviennent significatifs en terme de surface par rapport à la totalité des forêts représentées.

Les résultats obtenus sont du même ordre de grandeur que les résultats du Dorat, la courbe de la densité reste très variable suivant les apports de données dans le cumul total de superficie. Toutefois, il faut remarquer que la distribution statistique des mesures est faible (la moitié des relevés varient entre 2,5 et 11, 5 couches/ha ; graphique n°53). Cependant cette concordance de densité relative soulève plus d'interrogations qu'elle n'apporte de réponse. En effet, avec des taux de réalisation en chevreuils pour 100 ha boisés bien plus importants en Basse Marche que sur les monts de Blond, nous nous attendions, à trouver des densités de couches bien plus importantes. Or c'est bien l'inverse qui se produit. La comparaison de la situation en terme de densité de couche sur les plateaux de Basse Marche et sur les monts de Blond devient alors délicate.

Graphique 52 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (St Ouen)



Graphique 53 : Distribution statistique des relevés de densité sur Le Dorat et St Ouen



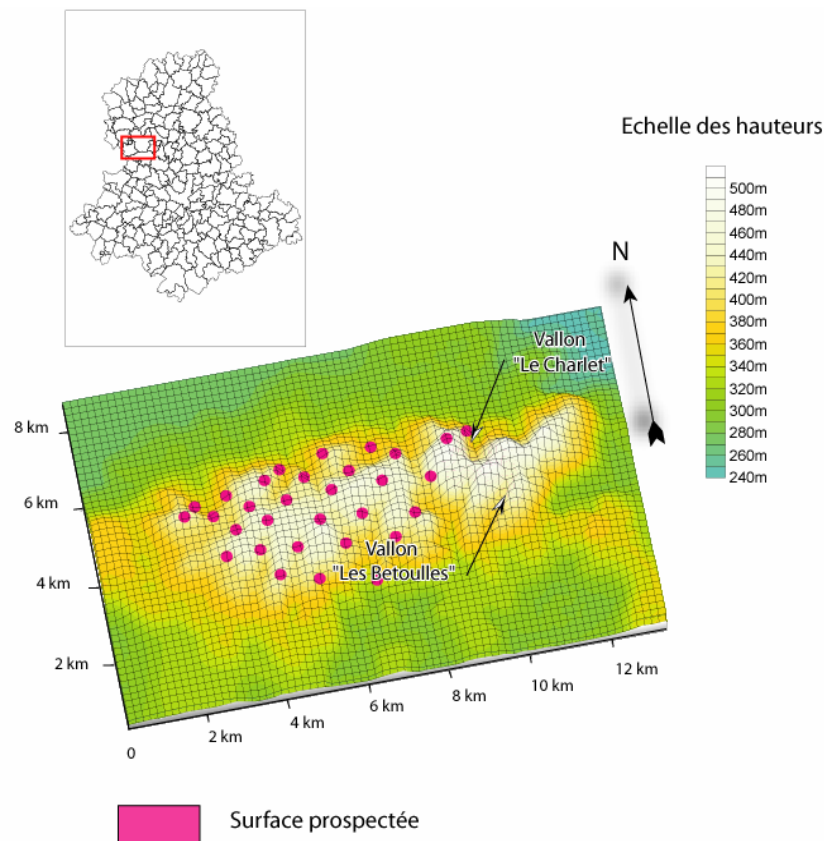
Nos relevés ont été effectués durant le mois de Juillet 2004, il nous avait fallu auparavant 2 mois pour réaliser notre recherche sur les Mont de Blond. C'est pourquoi le constat finit par s'imposer de lui-même : il s'avère en fait très difficile de reproduire un inventaire exhaustif d'un secteur à l'autre, en raison principalement du temps nécessaire. L'intérêt d'une méthode réside il est vrai dans l'obtention de résultats aussi justes que possibles, mais surtout dans sa mise en pratique et sa faisabilité. Or il est évident que ce type de démarche n'est pas satisfaisant, notamment en raison du temps nécessaire à sa mise en œuvre. Une méthode efficace doit permettre de proposer par des

relevés ponctuels et rapides une comparaison de situations différentes et permettre d'établir un classement fiable des différentes situations rencontrées. De plus, le caractère limité de l'aire prospectée dans son contexte rend-t-il compte d'une situation moyenne ?

5) Méthode d'estimation de densité relative par échantillonnage

- Protocole

Figure 12 : Positionnement de la grille de relevés sur les Monts de Blond



Nous avons effectué nos relevés sur 31 point de la grille et 43 échantillons différents (13, 5 ha de superficie et 801 couches dénombrées, soit une moyenne de 0, 43 ha de parcelle prospecté par point de la grille).

Nous sommes alors retournés sur les Monts de Blond pour mettre au point une méthode de relevés ponctuels à partir d'une grille couvrant la majeure partie du massif. Les mailles de cette grille forment un quadrilatère de 1 km², au milieu duquel nous avons rajouté un point supplémentaire de mesure. 31 points ont été nécessaires pour

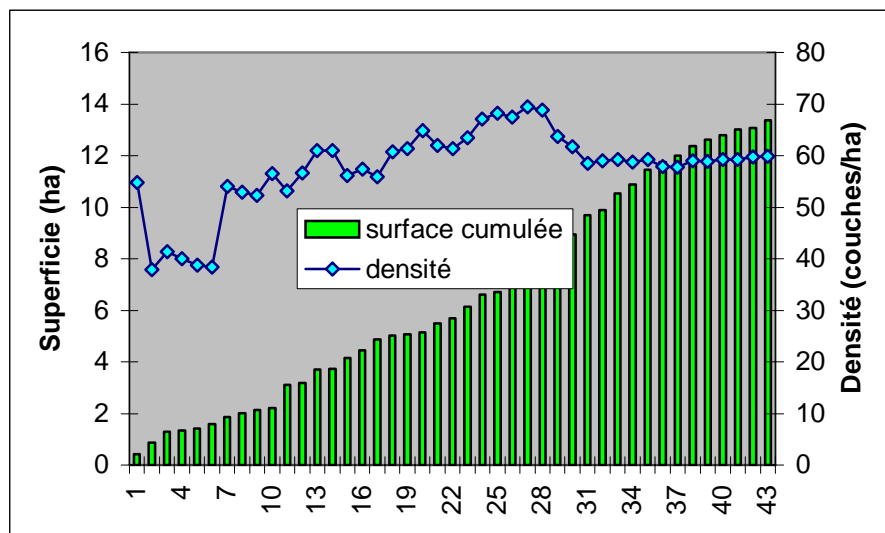
couvrir environ les deux tiers du massif, un positionnement de la grille a été ajusté de façon à toujours opérer nos relevés dans une parcelle boisée.

Nous avons opéré de façon empirique en balisant au moyen du GPS ce que nous considérons sur le moment comme un échantillon représentatif de la parcelle en question.

- **Résultats sur les monts de Blond**

Et là effectivement apparaît un problème de taille ! Les densités relatives mesurées de cette façon ont fait gonfler nos résultats : par cette méthode, les densités relatives de couches ne tournent plus autour de 40 mais autour de 60, soit une augmentation de cette densité relative de 50% !

Graphique 54 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Monts de Blond)



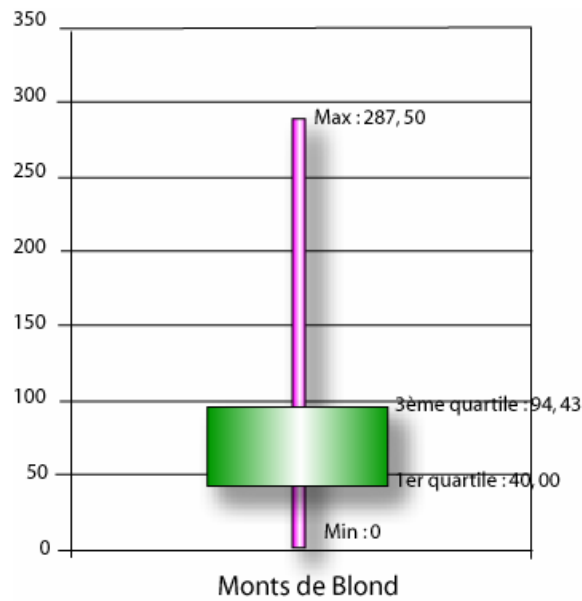
A cela plusieurs hypothèses :

- les relevés ponctuels sont plus précis et permettent une marge d'erreur moins élevée parce que l'on opère toujours sur de petites surfaces. Mais, se résoudre à admettre cette explication est difficile, au regard du travail et du temps passé sur les vallons du Charlet et des Betouilles ! Ce qui reviendrait ni plus ni moins qu'à remettre en cause la validité de nos résultats.
- Les relevés ponctuels ne reflètent pas la physionomie des monts de Blond : nous pourrions avoir une sur-représentation d'essences ou de parcelles favorables. Il est

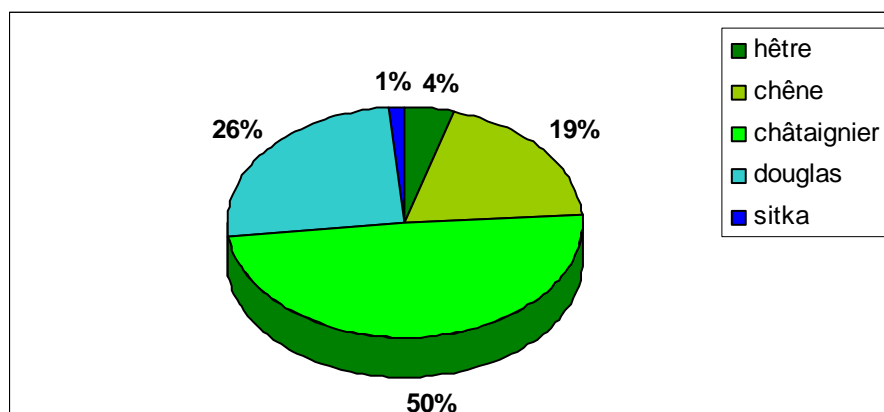
alors intéressant de nous référer à nos relevés antérieurs sur les Betouilles et le Charlet.

- Les couches relevées en fin d'été ont été mieux conservées et se sont accumulées, ceci étant dû aux plus faibles précipitations d'été et au couvert assuré par la canopé qui est plus dense qu'en début de printemps.

Graphique 55 : distribution statistique des relevés sur les monts de Blonds



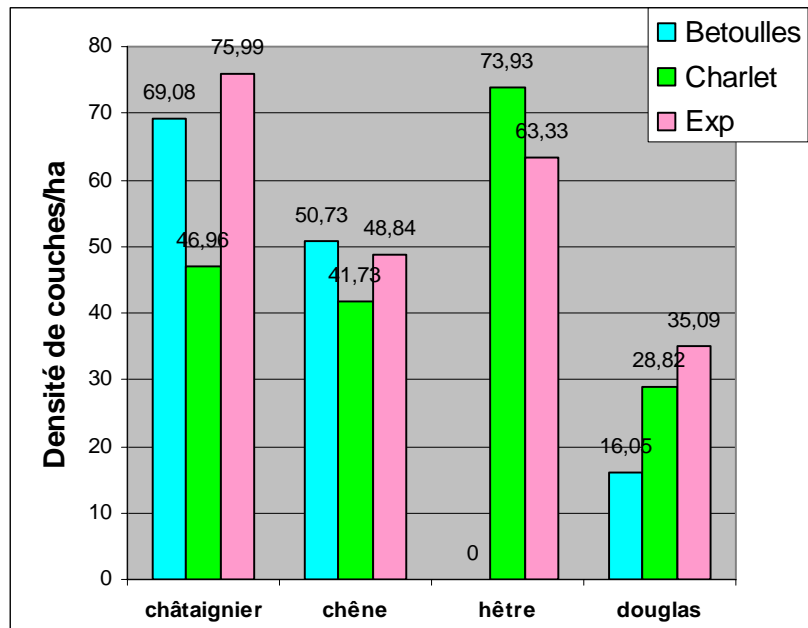
Graphique 56: Part des essences dans les relevés de la méthode d'échantillonnage



- **Comparaison des résultats des deux méthodes de relevés**

La part de chaque essence dans les relevés ponctuels n'a rien d'exceptionnel, elle se situe bien dans la norme de nos relevés antérieurs, on est proche dans les proportions de ce que nous avons obtenu sur le Charlet, avec malgré tout moins de châtaigniers et un peu plus de chênes.

Graphique 57 : Densités obtenues selon les essences



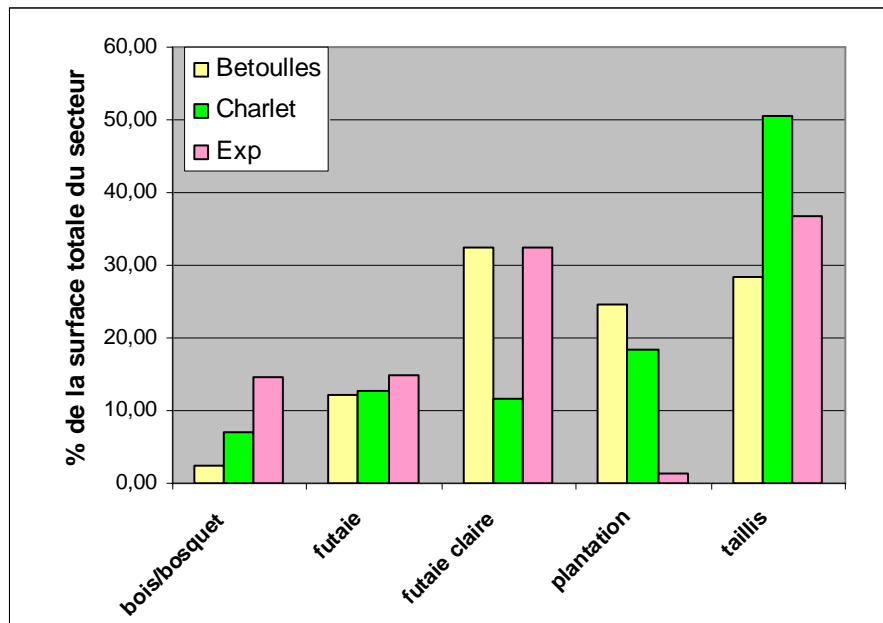
Photographie 11 : Sous bois d'un taillis de châtaignier



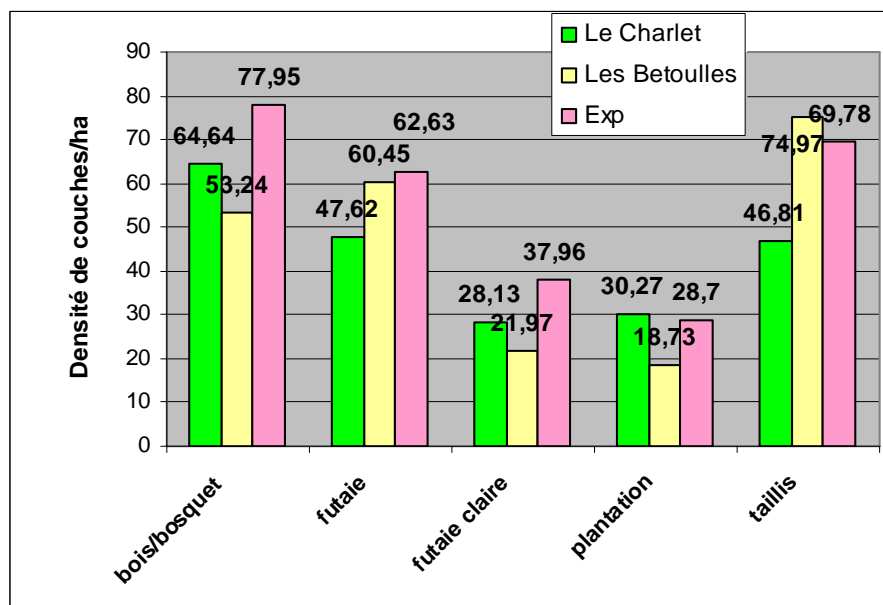
Par contre, le graphique n°57 montre que les densités relatives obtenues avec la méthode d'échantillonnage sont dans tous les cas supérieures à la moyenne des mesures précédentes effectuées sur les Betouilles et le Charlet, mais tout en restant cohérentes avec les tendances observées.

Il nous faut aussi comparer les différents types de parcelles dans lesquels se sont opérés les relevés avec la méthode d'échantillonnage.

Graphique 58: Part des formations boisées dans les différents relevés



Graphique 59 : Densités obtenues selon la morphologie des parcelles



Les deux graphiques n° 58 et 59 sont complémentaires : le premier présente la part de chaque type de parcelle dans la totalité des surfaces prospectées ; le deuxième présente la densité relative obtenue dans chaque type de parcelle. Il apparaît que nous avons des types de parcelles pouvant entraîner des résultats à la hausse avec une sur-représentation des bois et bosquets, avec dans le même temps une sous-représentation des parcelles ayant un impact défavorable sur les densités, comme les plantations. Cependant, il convient d'observer que de façon globale, les densités obtenues par la méthode d'échantillonnage nous donnent des résultats toujours supérieurs à la moyenne des deux vallons, tout en restant dans les tendances observées.

Il nous reste à émettre une dernière hypothèse : les couches ont globalement augmenté dans la période qui sépare les deux relevés, ce qui nous semble l'hypothèse la plus vraisemblable. Il s'est écoulé un long intervalle de temps entre les premiers relevés effectués au mois d'Avril sur le Charlet et terminés fin Juin sur les Betouilles. Au mois de Juillet nous faisons nos relevés sur Pageas, et nous sommes revenus début Août pour mettre en place cette méthode d'échantillonnage.

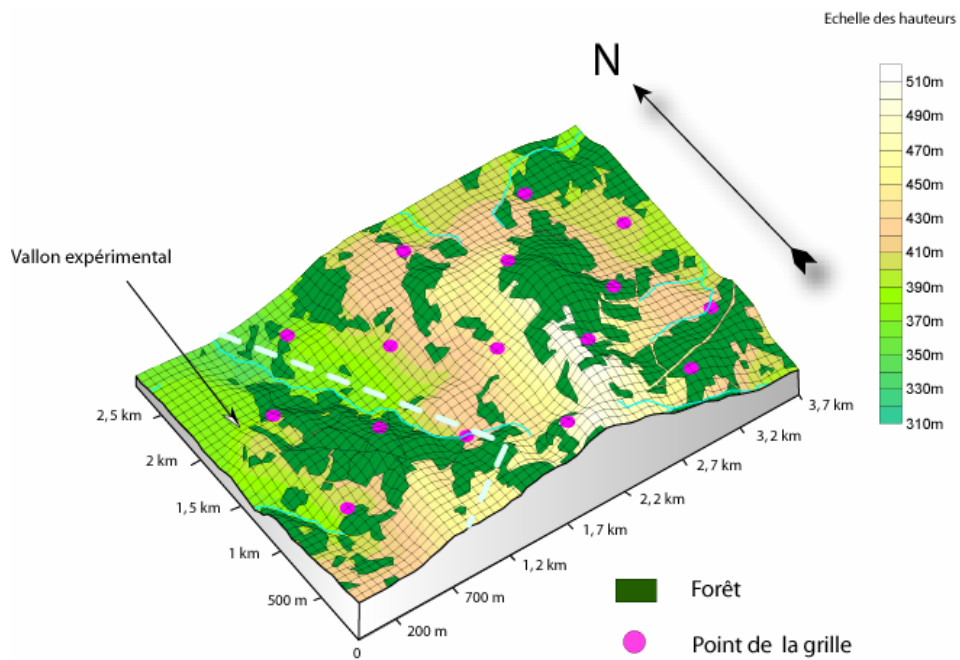
Cette méthode doit-elle être invalidée pour autant. Il convient de relativiser et de comparer ce qui est comparable. La méthode n'est pas conçue pour fournir comme précédemment des relevés exhaustifs sur un massif, mais de fournir un indice de densité relative pour pouvoir comparer plusieurs situations différentes entre elles. En reproduisant la même méthode, on doit pouvoir comparer les résultats entre eux. Elle présente en outre l'avantage d'être facile à mettre en oeuvre.

- **Résultats sur Pageas**

Nous allons maintenant appliquer cette méthode à différents secteurs du département, à commencer par Pageas, et comparer les résultats obtenus.

Encore une fois, on ne peut que souligner la remarquable homogénéité des parcelles dans lesquelles nous avons effectué nos relevés. La quasi totalité des mesures ont été faites dans des parcelles de taillis de châtaigniers. La densité relative calculée est de 27 couches / hectare. Il n'y a pas de véritables changements par rapport à la méthode de relevés sur le vallon. La méthode d'échantillonnage nous donne un résultat très légèrement inférieur, ceci étant dû à la fois au laps de temps assez court qui sépare les deux campagnes de relevés et à l'uniformité des formations boisées qui gomme les écarts de densité dues à l'hétérogénéité des parcelles.

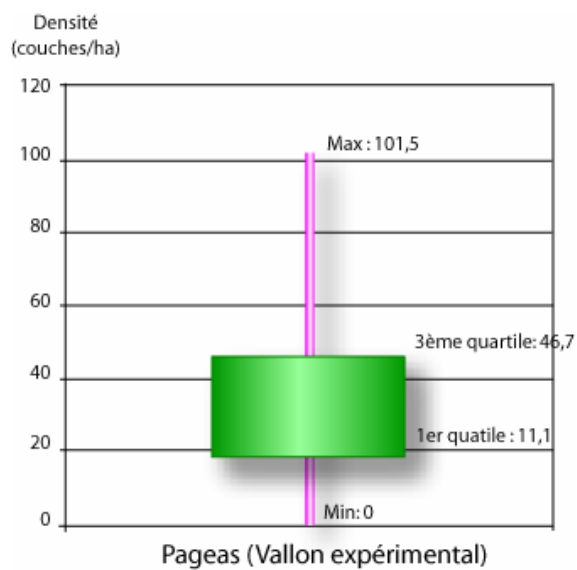
Figure 13: Positionnement de la grille d'échantillonnage sur le secteur de Pageas



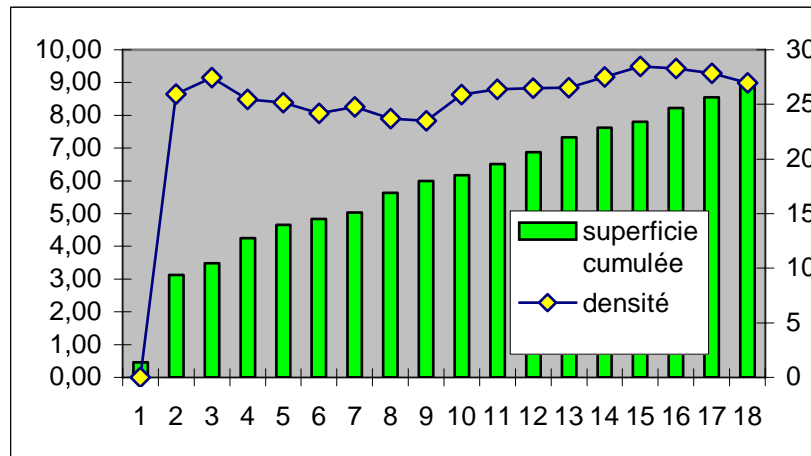
Superficie totale : 1 065 ha ; surface boisée : 404 ha ; taux de boisement : 38%.

Nous avons effectué 9 ha de relevés sur une grille comptant 16 points de mesure, soit 0, 56 ha de relevé en moyenne par point ; 244 couches recensées ; densité relative de 27 couches/ha.

Graphique 60

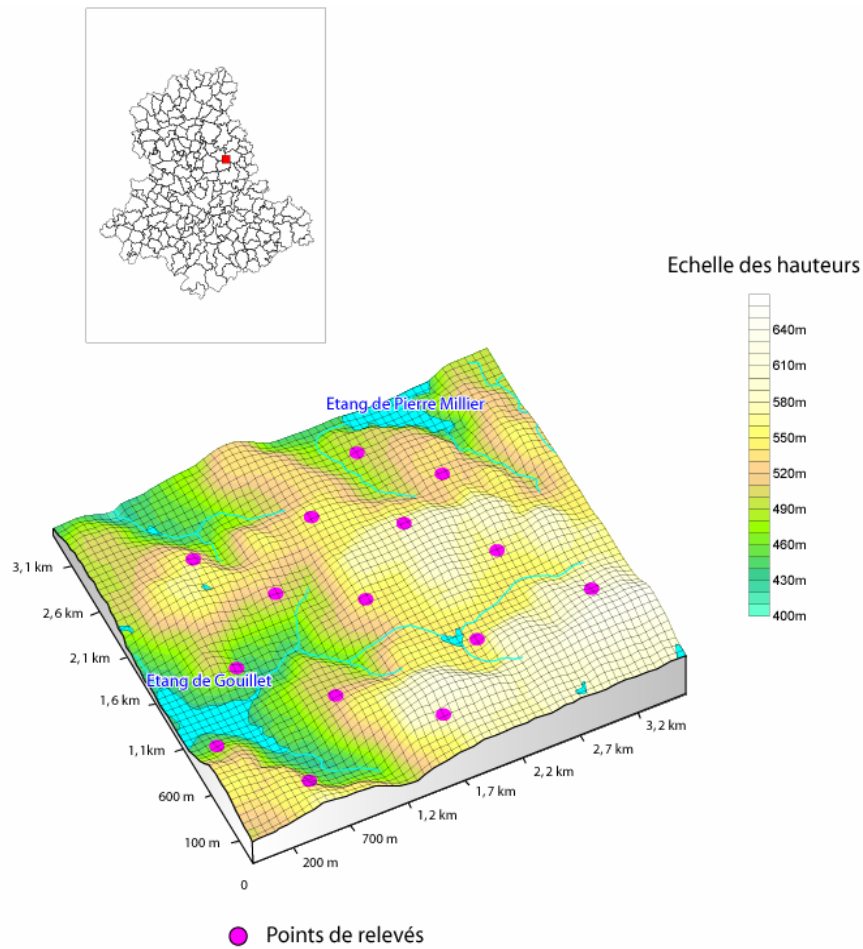


Graphique 61 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée par échantillonnage (Pageas)



- **Résultats sur Saint-Sylvestre**

Figure 14 : Secteur de Saint-Sylvestre



*Superficie totale représentée : 1344, 35 ha ; surface boisée de 1 072 ha ;
taux de boisement 80 % ; Surface des étangs :49, 22 ha
Surface prospectée 8, 9 ha en 15 points de mesures ; soit 0, 6 ha de relevé
par point de mesures, 179 couches, densité relative de 20, 15 couches / ha.*

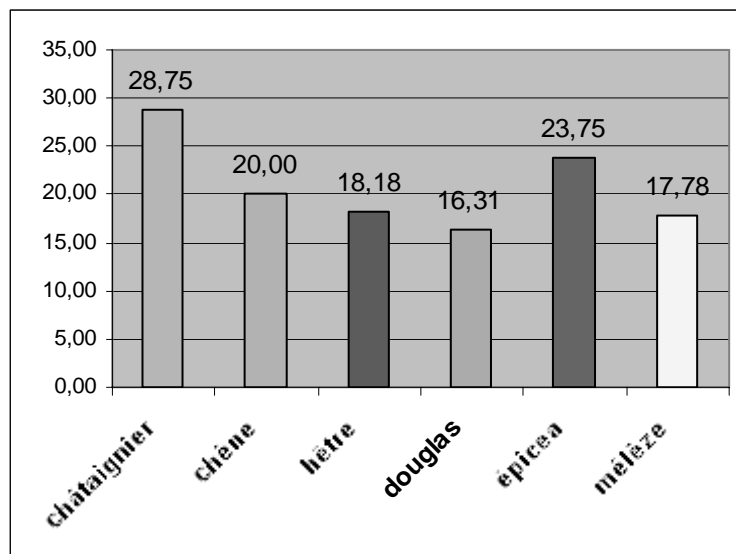
L'étape suivante de notre campagne de relevés s'est effectuée dans les Monts d'Ambazac, sur la commune de Saint-Sylvestre précisément. Lors de la réunion du plan de chasse, nous avons été surpris par le peu d'entrain des chasseurs à augmenter de façon significative le plan de chasse. Les prélèvements sont même plutôt faibles si l'on tient compte du milieu naturel et si l'on compare cette situation avec celle des monts de Blond et de Châlus. Tandis qu'au cours de cette même réunion, un propriétaire forestier déclarait que l'équilibre sylvo-cynégétique était rompu depuis longtemps. Il existe donc un flou quant à la véritable situation des populations de chevreuils sur le massif des Monts d'Ambazac et au nombre de couches que nous pourrions y relever.

Ce secteur présente tous les caractères de la montagne Limousine : une altitude moyenne au dessus de 400 m et un modelé en alvéoles créé par l'érosion différentielle dans des roches magmatiques, à partir d'une ancienne surface d'aplanissement dont le niveau correspondait aux sommets du relief. Les fonds de ces alvéoles sont occupés par des tourbières ou des étangs. C'est le cas ici avec deux étangs : l'étang de Pierre Millier et l'étang de Gouillet qui approvisionnent la ville de Limoges en eau potable. Le taux de boisement de ce secteur est extrêmement important, 80% et la place des conifères y est de plus de 30 % ; les quelques espaces ouverts se trouvent autour des hameaux (source : SIG Corine Landcover). Sur le modèle numérique de terrain, il nous a été impossible pour des raisons techniques de représenter physiquement les forêts sans effacer l'impression de relief dû au dégradé de couleur.

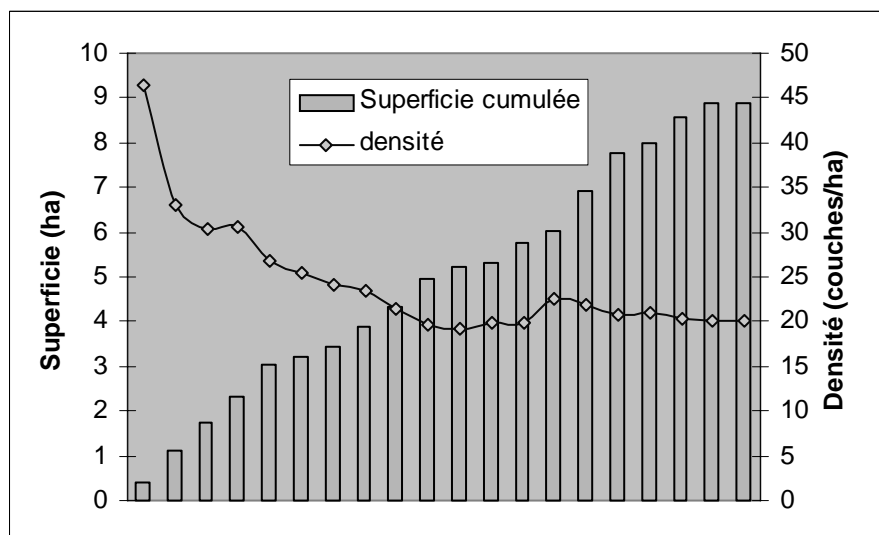
Encore une fois, les tendances observées sur les Monts de Blond se confirment, les relevés dans les taillis de châtaigniers sont plus fructueux que dans toutes les autres formations. Les formations de douglas confirment de faibles densités de couches. Les mêmes problèmes resurgissent lorsque l'on procède par échantillonnage : est-ce que les relevés correspondent à la physionomie du massif ? La base de données Corine landcover donne pour ce secteur une surface de 324,13 ha de conifères soit 32% de la superficie boisée totale, de 535,74 ha de feuillus soit près de 50% de la superficie boisée totale et de 212,13 ha de peuplement mixte. La part respective des feuillus dans nos relevés est de 43% et de 56% pour les conifères ce qui est tout de même assez loin des statistiques

Corine Landcover. Toutefois l'appellation "peuplement mixte" de la base de données Corine Landcover semble quelque peu abusive, elle désigne certainement un ensemble de petites parcelles individualisées de résineux et de feuillus plutôt que de véritables peuplements mixtes.

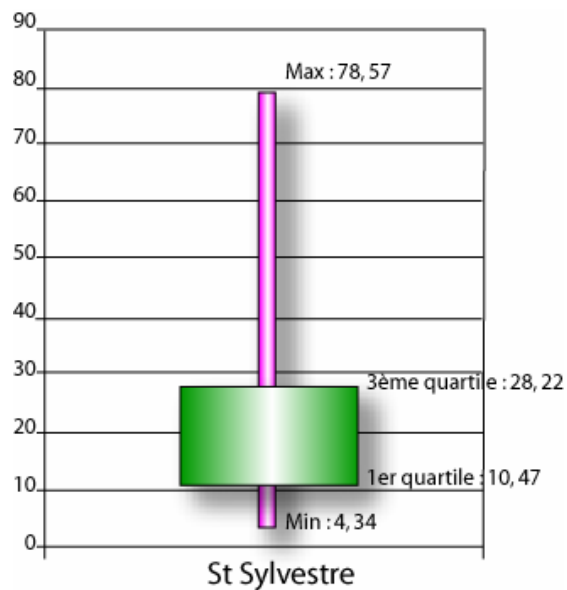
Graphique 62 : Densité de couches selon les essences sur le secteur de Saint-Sylvestre



Graphique 63 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Saint Sylvestre)



Graphique 64 : Distribution statistique des relevés



Nous retiendrons tout de même notre mesure de densité relative de 20,15 couches / ha puisque la tendance amorcée par la courbe des densités semble bien se confirmer (graphique n°58). Par ailleurs, la distribution statistique des relevés confirme que la moitié des mesures effectuées ont donné des résultats plutôt faibles (entre 10,47 et 28,22).

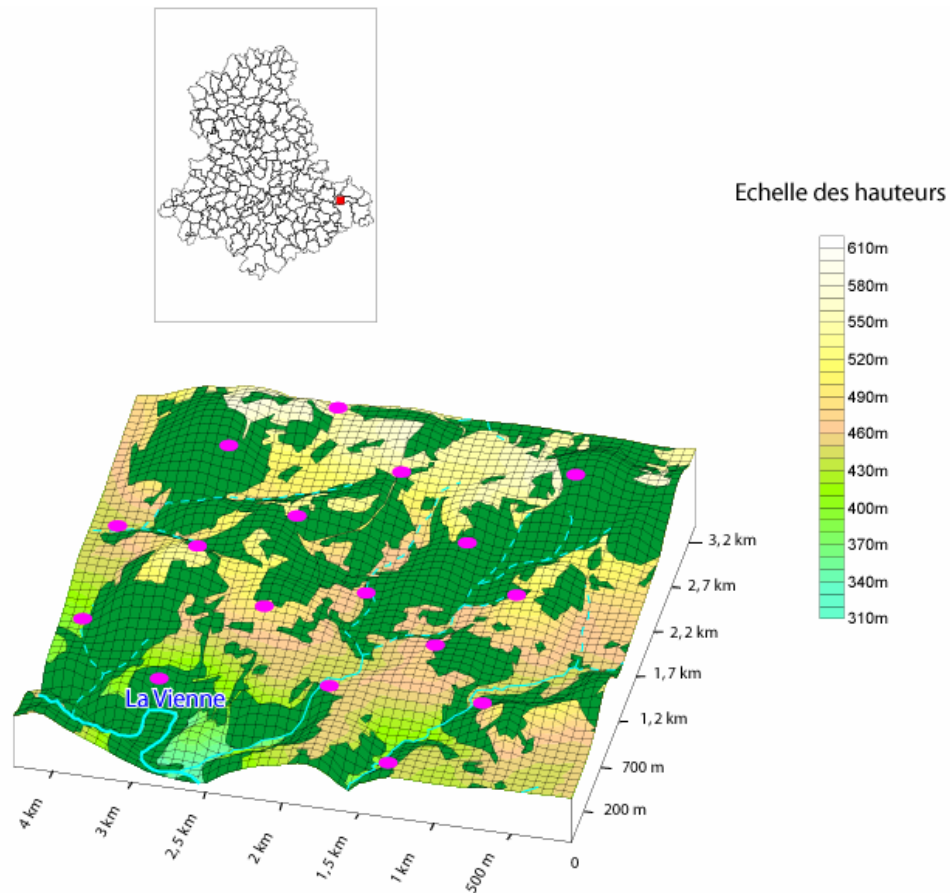
- **Résultats sur Augne**

Nous allons clore notre campagne de relevés par une étape sur la commune d'Augne, au Sud Est du département, sur les contreforts du plateau de Millevaches. Là encore, les réalisations du plan de chasse sont encore assez faibles compte-tenu de la superficie boisée et de l'antériorité du peuplement chevreuil (dès les début du plan de chasse en 1979, on réalisait déjà quelques prélèvements).

Le paysage est celui de la montagne. Quoique la part des boisements reste raisonnable, l'impression n'est pas d'avoir un espace fermé mais un espace où les surfaces agricoles font jeu égal avec les espaces forestiers.

Là encore, nous avons disposé une grille de 17 points de mesure.

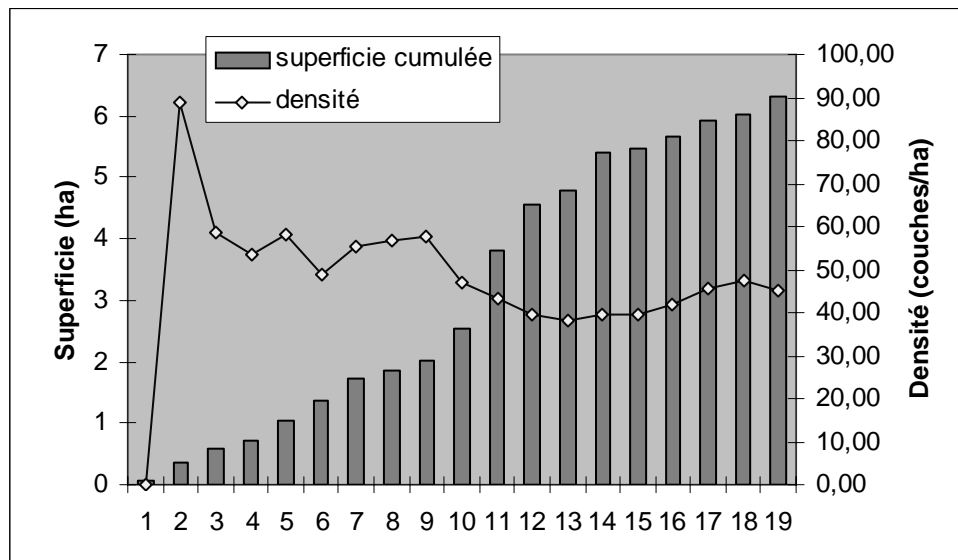
Figure 15 : Secteur d'Augne



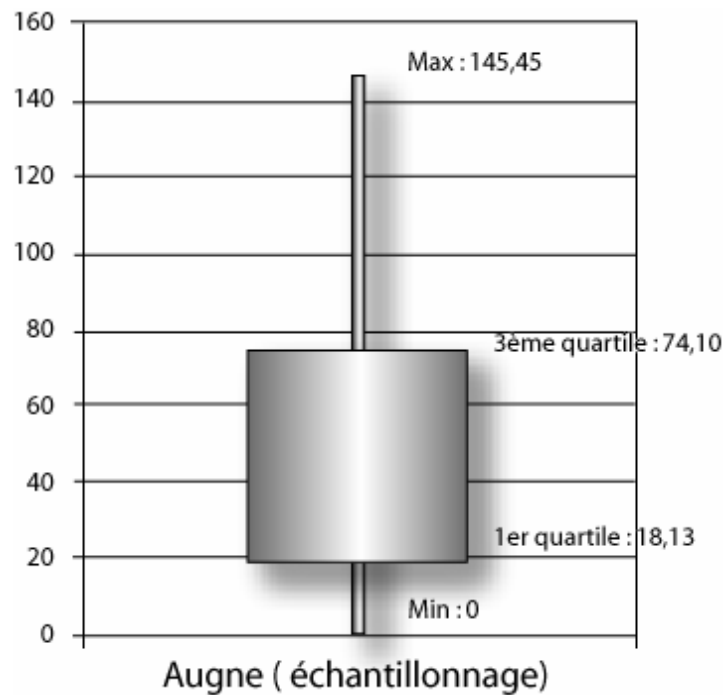
*Superficie totale représentée : 1 281, 82 ha; Superficie boisée : 671, 74 ha
Taux de boisement : 52, 41% ; Superficie de conifères : 201, 64 ha ;
superficie de feuillus : 361,86 ha ; superficie mixte :108,24 ha
Augne : Nombre de couches relevées 273 sur une superficie de 6,32 ha
Densité relative de 45,39 couches/ ha densité relative ; 0, 32 ha par point
de mesure*

Les densités obtenues sont assez remarquables, il y aurait effectivement beaucoup de chevreuils sur ce secteur, si l'on peut se fier à notre calcul de densité relative. Toutefois la distribution statistique des relevés de densité montre que la moitié des relevés se situe dans une fourchette entre 18, 13 et 74, 16 couches/ha, ce qui représente un écart important. La densité relative de 45,39 couches/ ha place le secteur d'Augne juste derrière les monts de Blond mais devant Pageas dans notre classement.

Graphique 65 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Augne)



Graphique 66: Distribution statistique des relevés de densité (Augne)

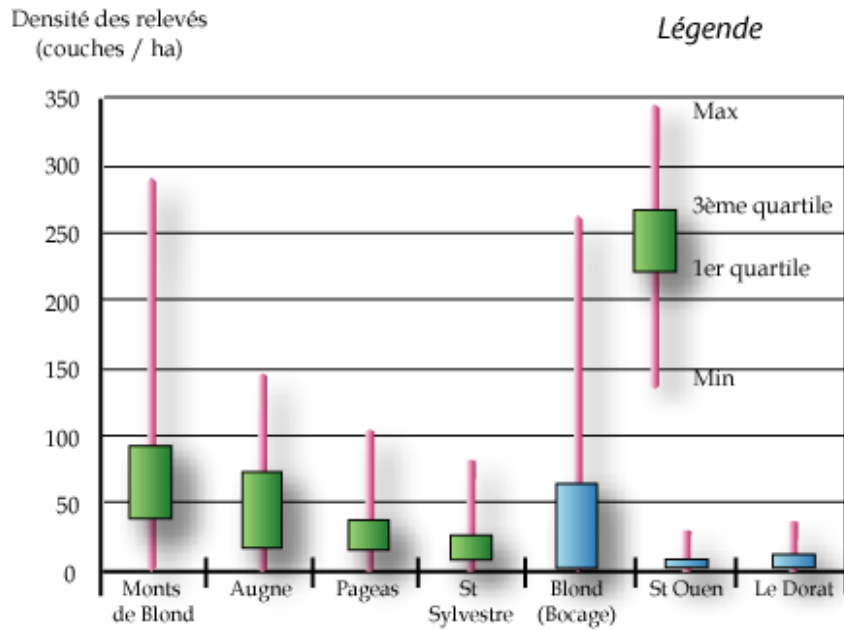


6) Conclusion

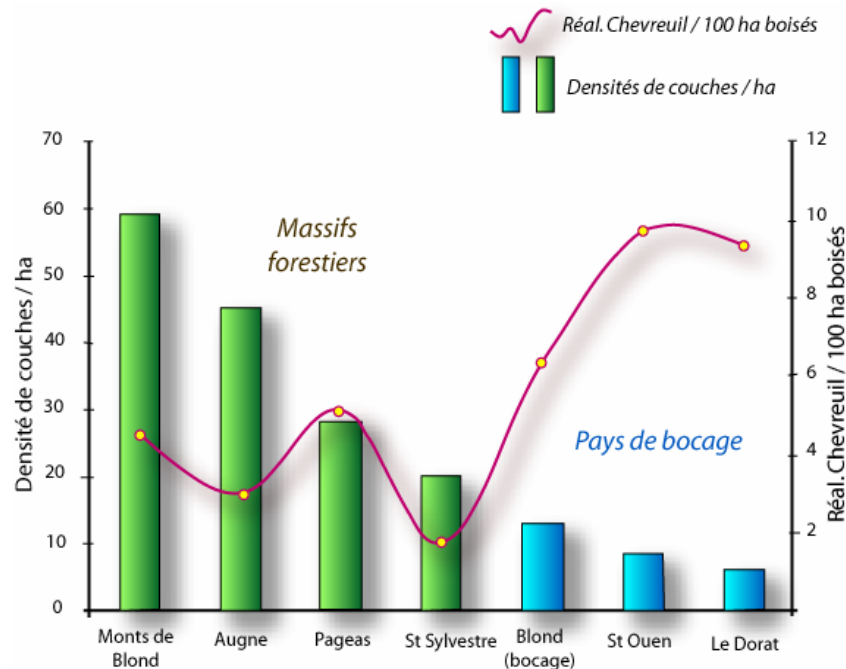
Au terme de notre campagne de relevés, nous avons donc regroupé nos résultats pour les comparer et établir un classement entre les différents secteurs. Le graphique récapitulatif de la distribution statistique des relevés de densité relative (graphique 67) indique la représentativité de l'échantillonnage et donc la fiabilité de la mesure de densité relative qui en découle. Nous avons fait figurer en plus les résultats obtenus sur la partie bocage de la zone Nord des Monts de Blond (17 parcelles prospectées, 225 couches dénombrées, 17 ha prospectés et une densité relative obtenue de 13,28 couches / ha). La fiabilité de l'indice de densité relative est la plus faible pour le secteur bocager de Blond, alors que sur les secteurs bocagers du Dorat et St-Ouen, cet indice de densité relative est assez fiable. Par contre la dispersion des relevés sur les Monts de Blond traduit davantage l'hétérogénéité du milieu et donc des relevés que la mauvaise qualité de l'échantillonnage. Toutefois, l'échantillonnage effectué sur le secteur d'Augne, avec des relevés en moins grande quantité et une surface prospectée plus faible nous amène à émettre quelques réserves sur la validité de l'indice de densité relative que nous donnons (45,39).

Le graphique n°68 permet de comparer le classement de toutes les densités relatives obtenues d'après nos investigations et les prélèvements en chevreuils effectués pour 100 ha de superficie boisée. A première vue, il est bien difficile de mettre en relation les résultats de densité relative obtenus selon la méthode d'échantillonnage et les prélèvements opérés par les chasseurs. Quoique, en y regardant de plus près, il existe deux groupes de résultats qui nécessitent une interprétation différente. Le premier groupe est constitué par les résultats obtenus dans les massifs boisés du département, et là effectivement, prélèvements et densités relatives sont en relation, bien que Pageas s'écarte un peu de la tendance. Par contre, cette relation entre densité relative obtenue et réalisations chevreuils/100 ha boisés n'est plus établie dès que l'on se retrouve dans les pays de bocage. Il s'avère alors que les réalisations aux 100/ ha boisés sont bien plus importantes dans les pays de bocage que dans les massifs forestiers du département.

Graphique 67: Récapitulatif de la distribution statistique des relevés de densité relative



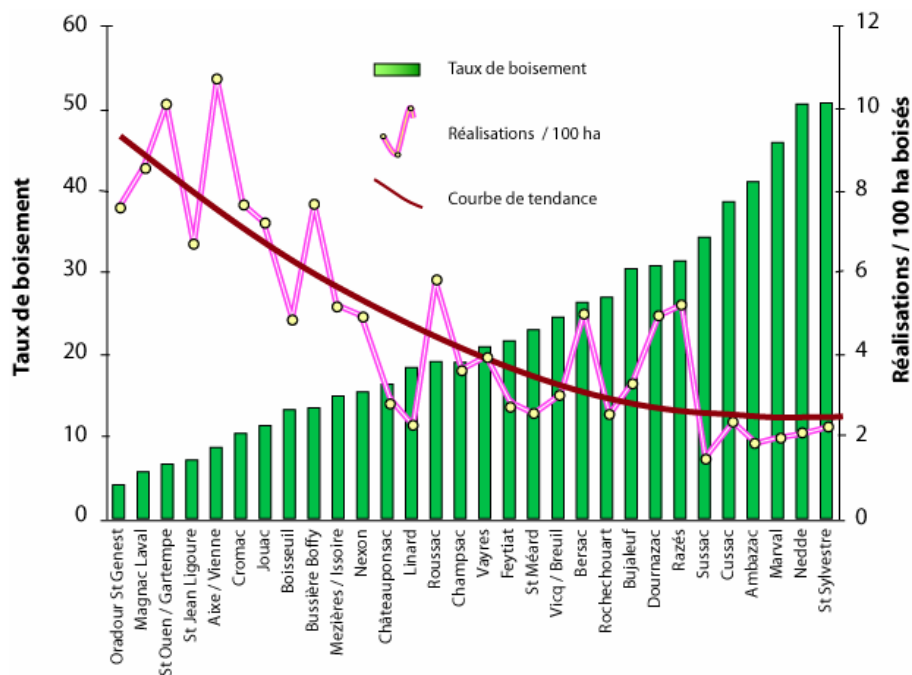
Graphique 68: Densités relatives obtenues et réalisations chevreuils/ 100 ha boisés



Notre méthode d'estimation des densités relatives doit-elle être rejetée ? Il faudrait certainement faire intervenir un autre facteur pour expliquer les résultats obtenus. Nous

pensons en premier lieu aux taux de boisement puisque le secteur de Pageas, et les secteurs de bocage se distinguent des autres secteurs boisés par un taux de boisement plus faible. La relation entre la courbe des prélèvements et les densités relatives obtenues se vérifie bien pour des secteurs dont les taux de boisement sont du même ordre, cette relation n'est plus vraie lorsque les secteurs comparés sont trop dissemblables par leur taux de boisement.

Graphique 69 : Taux de boisement et réalisations en chevreuils / 100 ha de superficie boisée (données de la campagne de chasse 2003/2004)



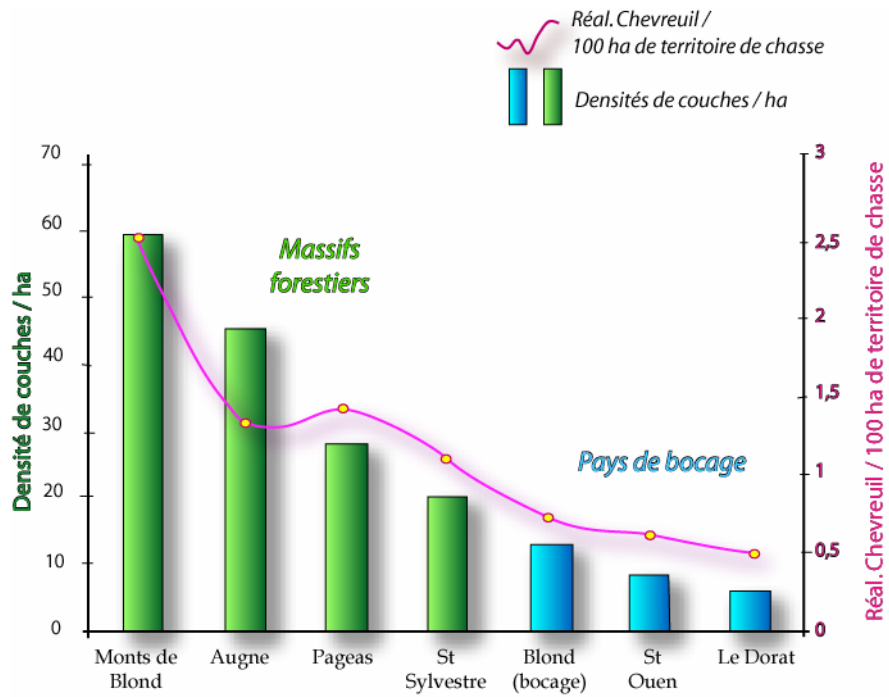
Le graphique n°69 vient étayer l'hypothèse que nous avons formulée sur l'incidence du taux de boisement sur la gestion cynégétique du chevreuil en Haute Vienne. Nous avons établi ce graphique à partir de données issues de 30 communes différentes du département, réparties en 10 classes selon leur taux de boisement. Nous avons fait correspondre les taux de réalisation en chevreuils pour 100 ha boisés. La gestion cynégétique des populations de chevreuils tient à la fois au milieu naturel, qui fait intervenir la conformation des territoires de chasse et en particulier leur taux de boisement, mais la gestion cynégétique fait intervenir aussi la composante humaine de la gestion des territoires. Et que constate-t-on ? Et bien que de façon globale, les taux de réalisation diminuent en fonction des taux de boisement.

Les hypothèses que nous pouvons formuler pour expliquer ces résultats sont les suivantes. La première hypothèse que nous proposons s'appuie sur la conformation des territoires de chasse. Nous pouvons argumenter tout d'abord que les populations de chevreuil dans les milieux les plus boisés sont sous-estimées et de façon réciproque, sur-estimées dans les milieux les plus ouverts. A cela, il faut souligner qu'en milieu ouvert, l'observation des animaux est bien meilleure que dans les secteurs fermés. D'après notre propre expérience, les secteurs où nous avons aperçu le plus d'animaux n'étaient pas dans les taillis des Monts de Blond où l'horizon se bouche très rapidement mais bien sur les sommets dénudés où les perspectives étaient dégagées. Il découle de cette première hypothèse que les estimations empiriques des populations de chevreuils et donc des densités sont étroitement liées à une expérience vécue de la chasse selon la conformation des territoires. La dimension anthropique de la gestion cynégétique s'exprime au travers de la subjectivité de l'expérience et de la perception des densités de chevreuils. Il existe donc une logique propre aux territoires boisés et une aux territoires de bocage.

Bien évidemment le graphique n°69 traduit aussi une emprise de l'Homme sur le milieu qui diminue au fur et à mesure que les taux de boisement augmentent et une moindre efficacité de la chasse aux chiens courants. Dans, ce cas, il faut regarder l'indice de réalisation/100 ha sous un angle différent. Cet indice, plutôt que de donner une densité relative des populations de chevreuils à partir des tableaux de chasse, traduit davantage une pression de chasse. Dans ce cas, la pression de chasse exercée sur les milieux bocagers est plus forte que sur les massifs boisés. Nous proscrivons donc l'emploi de cet indice qui tend à faire croire que les populations de chevreuils sont plus importantes en milieux bocagers que sur les massifs forestiers. Mais cela nous conduit alors à revoir sous un œil plus critique les cartes de densités élaborées à partir des bilans des plans de chasse.

Nous proposons l'emploi de l'indice se référant aux réalisations chevreuils, non pas sur 100 ha boisés mais sur 100 ha de territoire de chasse, qui lui, correspond à un véritable indice de densité relative. Dans ce cas, les résultats obtenus d'après notre méthode de relevés de densité relative sont davantage en conformité avec les réalisations chevreuils pour 100 ha de territoire de chasse (graphique 70).

Graphique 70: Densités relatives obtenues et réalisations en chevreuils pour 100 ha de territoire de chasse



Il nous reste maintenant à vérifier comment se traduit la pression de chasse respectivement sur les massifs forestiers et les pays de bocage du département de la Haute Vienne.

D) Les pratiques cynégétiques adaptées à la conformation des territoires

A l'échelle du département de la Haute Vienne, les réalités de terrain de la gestion cynégétique sont difficilement perceptibles. C'est pourquoi il nous a paru indispensable d'augmenter le niveau de détail en descendant à l'échelle des entités géographiques de terrain telles que les unités géomorphologiques, les formations végétales et les aires de battues. Ainsi, on touche du doigt la réalité de terrain lorsque l'abstraction de la carte disparaît et que se concrétise la réalité de la spécificité des lieux et des paysages.

Avec le recul et une certaine expérience du terrain, deux types de réalités nous sont apparues, celle d'une chasse pratiquée dans les « montagnes limousines » et celle d'une chasse pratiquée sur les plateaux, qui correspondent à deux modes de chasse, « la battue dans les vallons » et « la battue dans les bois et bosquets ». Bien évidemment, entre ces deux extrémités, de multiples variantes peuvent exister avec autant de situations intermédiaires. D'ailleurs, le terme de battue semble être employé abusivement par les habitants des lieux, puisque désignés par les officiels de la chasse comme « chasse aux chiens courants », mode de chasse traditionnel au sud de la Loire auquel il est reproché un certain manque d'efficacité. *«La chasse aux chiens courants, c'est un mode de chasse très répandu au Sud de la Loire. Il s'agit, à l'aide d'une petite meute de chiens, de mener un animal et de le pousser vers un ou des fusils postés. Le gibier n'est pas forcé mais mené, poursuivi par les chiens plus ou moins longtemps. C'est un mode de chasse très convivial et modéré quant aux prélèvements ; le plaisir du chasseur réside essentiellement dans la beauté et la gaieté de la poursuite, et dans la musique des chiens »* (Scherrer V., Siméon-Lundi C., 2002).

Ces pratiques découlent elles-mêmes de conceptions différentes de la chasse, d'une part une chasse de type loisir, sportive, moderne et éthique, et d'autre part, une chasse rurale traditionnelle plus efficace et dont l'éthique passe forcément au second plan, les chances laissées à l'animal étant bien moindres, même si elles sont plus ou moins induites par la conformation des territoires de chasse.

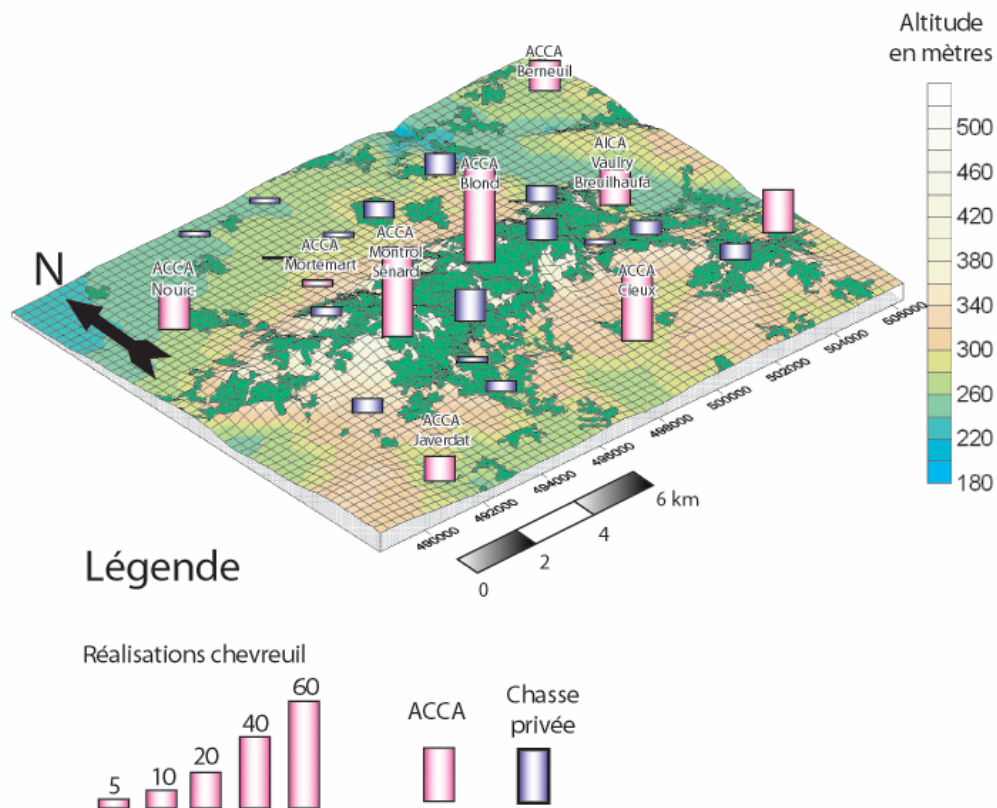
Les monts de Blond, vont servir d'illustration à notre chasse en système vallon, et les plateaux de Basse Marche comme illustration de la chasse en système bosquet.

1) Les Monts de Blond

L'espace géographique s'organise en deux entités bien distinctes « la Montagne » et par opposition « La Plaine » selon la toponymie locale. Il s'agit bien de deux milieux

juxtaposés par leurs caractéristiques physiques et paysagères tout comme sur le plan de l'activité humaine qui crée ces paysages. Les buttes granitiques des monts de Blond émergent au milieu d'un ensemble de bas plateaux. Au Nord, le contact entre les buttes granitiques et les plateaux se fait sans véritable transition et l'on passe brusquement, à ce qui ressemble par endroit à un glacis à la pente imperceptible, aux premières accentuations du relief. Deux milieux très différents se trouvent ainsi juxtaposés, le contraste est encore accentué par la couverture végétale, puisque que les bas plateaux sont couverts de prairies support de l'élevage ovin et bovin, tandis que celui de la montagne est surtout forestier. Au Sud, la transition avec les bas plateaux est plus douce. La courbe reste le trait dominant du paysage, les interfluves sont vallonnés, les formations forestières s'étendent sur les plateaux en contrebas. Les monts de Blond constituent un petit massif forestier qui n'apparaît pas en général sur les cartes du département à cause de ses dimensions relativement modestes (3 790 ha) et du fait qu'il est réparti entre 4 communes : Blond, Montrol-Sénard, Vaulry, Nouic.

Figure 16: Le massif des monts de Blond, un milieu favorable au chevreuil



Le modèle numérique de terrain (figure n°16) présente la répartition des réalisations en chevreuil sur le secteur des monts de Blond. L'essentiel des réalisations sur ce secteur s'opère sur le massif des monts de Blond, puisque la quasi totalité des

réalisations des ACCA de Blond et de Montrol-Sénard se font sur la « montagne ». Sur le modèle numérique de terrain nous avons fait figurer les réalisations en chevreuils par territoire de chasse, ce qui nous a amené à faire la distinction entre les réalisations opérées par les ACCA et celles opérées par les chasses privées. Il convient de remarquer que les réalisations les plus importantes se font sur les Monts de Blond. Plus de 130 réalisations chevreuils pour la campagne de chasse 2003/2004 réparties essentiellement entre deux ACCA, celle de Montrol-Sénard et Blond (103 réalisations à elles seules) dont les territoires de chasse sont pour la quasi-totalité sur le secteur des Monts de Blond. Pour compléter notre tableau, il faut y ajouter les réalisations partielles des AICA (Association Inter-communale de Chasse Agrée) de Vaulry Breuilhaufa ainsi que de plusieurs territoires de chasses privées qui totalisent une trentaine de réalisations.

Les dimensions relativement réduites du massif des Monts de Blond, sa forte densité en chevreuils, la présence d'une forte activité chasse grâce à de grosses ACCA et une pratique collective de la chasse lors des battues, les qualités paysagères, patrimoniales et culturelles (contes et légendes) qui se rattachent aux Monts de Blond en font aussi un site remarquable pour le cadre d'activité de loisirs de plein air en général et pour la chasse en particulier.

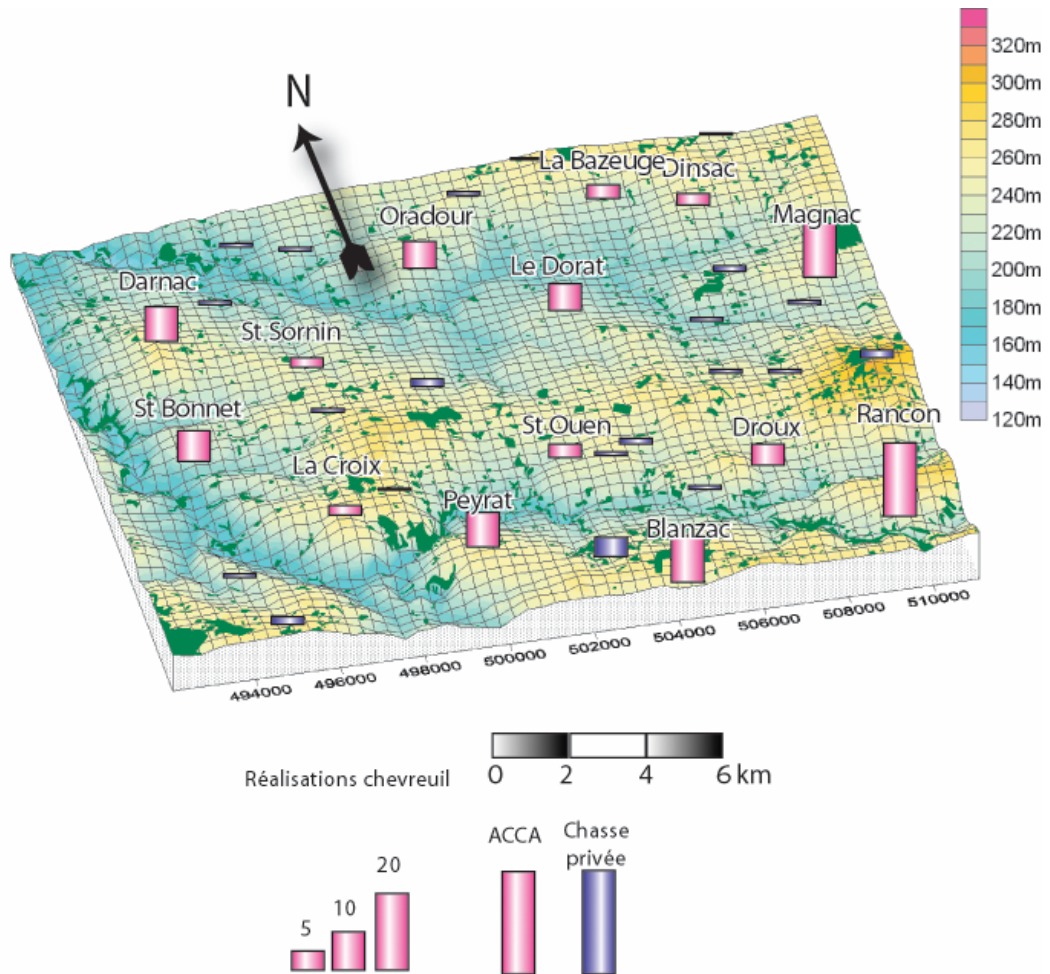
2) Les plateaux de Basse Marche

Situés sur la frange nord du département de la Haute Vienne, les plateaux de Basse Marche appartiennent d'un point de vue géomorphologique à l'unité des bas plateaux périphériques du Limousin.

L'espace en Basse Marche est structuré en 3 parties : les sommets de plateau, les versants et les fonds de vallée, de dimensions très inégales. Les formations boisées se trouvent préférentiellement sur les sommets de plateaux en raison de conditions pédologiques particulières (sols hydromorphes, tors) (Meloux J.L., 1992), bien que la ripisylve en fond de vallée constitue souvent un linéaire boisé intéressant du point de vue de l'habitat chevreuil. C'est ainsi que des forêts d'origine très anciennes se sont maintenues sur les sommets de plateaux, si bien que d'un point de vue historique, la Basse Marche fut pendant longtemps (au moins jusque sous l'Empire) le secteur le plus boisé du département. L'essence dominante des forêts de Basse Marche est le chêne, mais plusieurs grandes forêts ont fait l'objet d'une sylviculture moderne à la fin des années soixante, et ont donc été coupées puis replantées en résineux. Les conditions pédologiques particulières des sommets de plateaux (sols hydromorphes) ont eu raison

de ces initiatives et de cette prétendue modernité, puisque les essences choisies pour la sylviculture se sont révélées inadaptées. Si bien qu'aujourd'hui, et surtout après la tempête de décembre 1999, il n'y a plus de véritable enjeu forestier en Basse Marche ; pourtant le chevreuil y est maintenu à des densités supposées très faibles.

Figure 17: Les plateaux de Basse Marche, un milieu défavorable au chevreuil ?



Le modèle numérique de terrain (figure n°17) représente la partie Nord Ouest du département de la Haute Vienne et correspond à une surface équivalente à celle figurant le secteur des Monts de Blond. La répartition du chevreuil y est assez homogène, sans véritable foyer de peuplement comme peuvent l'être les Monts de Blond proprement dits. Les densités y sont faibles, et pour pouvoir faire figurer toutes les réalisations en chevreuil, il a fallu multiplier par deux l'échelle de représentation des réalisations. Autre phénomène marquant : il s'agit de la multiplicité des territoires de chasse en Basse Marche ? Ces nombreux territoires de chasse traduisent l'évolution des structures agraires et donc l'augmentation de la surface moyenne des exploitations agricoles. Nous

rappelons que 60 ha d'un seul tenant sont nécessaires en Haute Vienne pour pouvoir constituer une chasse privée. Ces territoires de chasse privés n'obtiennent le plus souvent que des réalisations chevreuils modestes.

Si l'on considère la ressource cynégétique, les Monts de Blond apparaissent comme un excellent territoire de chasse, alors que les bas plateaux de Basse Marche sont quant à eux de qualité médiocre. Quelle est la part des conditions naturelles et la part de la gestion cynégétique dans la répartition du chevreuil sur le département ? Nous espérons en nous approchant au plus près des réalités de terrain comprendre encore quelques points qui nous auraient échappés.

3) Présentation des territoires de chasse

Quels sont les spécificités de ces territoires, dans quelles mesures la conformation des territoires induit-elle les pratiques des chasseurs ?

- **Les vallons dans les monts de Blond**

Lors de notre présence aux cours des battues, il nous a été aisé de faire le constat suivant : les chasseurs utilisent de façon empirique la conformation du relief pour la pratique de la chasse. Le vallon est une entité dont les limites sont facilement perceptibles et marquées physiquement par les lignes de crête ou d'horizon. En effet, il nous est apparu dès notre première sortie de chasse que l'aire de la battue se superposait presque parfaitement à celle de l'entité géographique du vallon.

Dans les Monts de Blond, l'érosion différentielle qui a joué selon les anfractuosités ou la texture de la roche (les granites porphyroïdes sont réputés plus fragiles que les granites à grain fins) a permis de dégager des vallons. Le vallon apparaît comme une aire cloisonnée par les fortes pentes du relief. En fait, il s'agit d'une alvéole dont la surface est peu étendue en raison de la taille modeste du massif granitique. Cette entité géomorphologique débouche en aval sur les unités géomorphologique des bas plateaux recouverts d'une couche de formations superficielles détritiques quaternaires.

La distribution de la végétation obéit à une certaine logique : dans les fonds de vallons comblés de colluvions et sur lesquels se sont développés des sols hydromorphes, nous observons généralement la présence de prairies humides. Sur les versants, la pente est forte et le plus souvent boisée, de façon traditionnelle par les taillis de châtaigniers, mais aussi par des plantations de douglas dont certaines arrivent à maturité. L'évolution

climacique conduirait à une hêtraie, qui est actuellement peu représentée en terme de superficie, le stade intermédiaire de cette évolution passe par une chênaie, que l'on retrouve plus communément. Les sommets du relief sont également boisés mais ce sont des zones exposées aux turbulences atmosphériques et où subsistaient depuis la tempête de décembre 1999 de vastes zones de chablis ; elles sont aujourd'hui pour la plupart replantées en douglas. Mais partout persiste la marque d'une forme ancienne de mise en valeur, d'anciennes prairies sont couvertes de landes à fougères, parfois des arbres fruitiers trahissent la présence d'un ancien verger. L'ancien parcellaire est facilement identifiable dans le paysage et les sous-bois par de nombreux murs de pierres sèches, qui ont retenu les colluvions jusqu'à former de nombreuses banquettes agricoles. Ces murs de pierres sèches jalonnent aussi de nombreux chemins empierrés.

- **Déroulement d'une battue dans un vallon :**

Photographie 12 : Rassemblement des chasseurs



La matinée de chasse commence toujours par le rassemblement des chasseurs sur le champ de foire, l'école ou la mairie, lieux chargés de symboles de la vie des communes rurales. Dans les monts de Blond, on peut avoir jusqu'à 70 participants à une même battue, ce qui reste tout à fait exceptionnel sur le département. Tous les chasseurs chassent ensemble et il n'y a qu'une seule aire de battue à la fois sur l'ACCA, tandis

qu'ailleurs, et lorsque les effectifs le permettent, on préférera chasser en petit groupe. On constitue les équipes, 3 à 4 équipes avec à leur tête des responsables et l'on se répartit alors les postes de façon à constituer une enceinte dans laquelle se déroulera la battue : une équipe ira se poster sur tel chemin, une autre à tel endroit, etc...

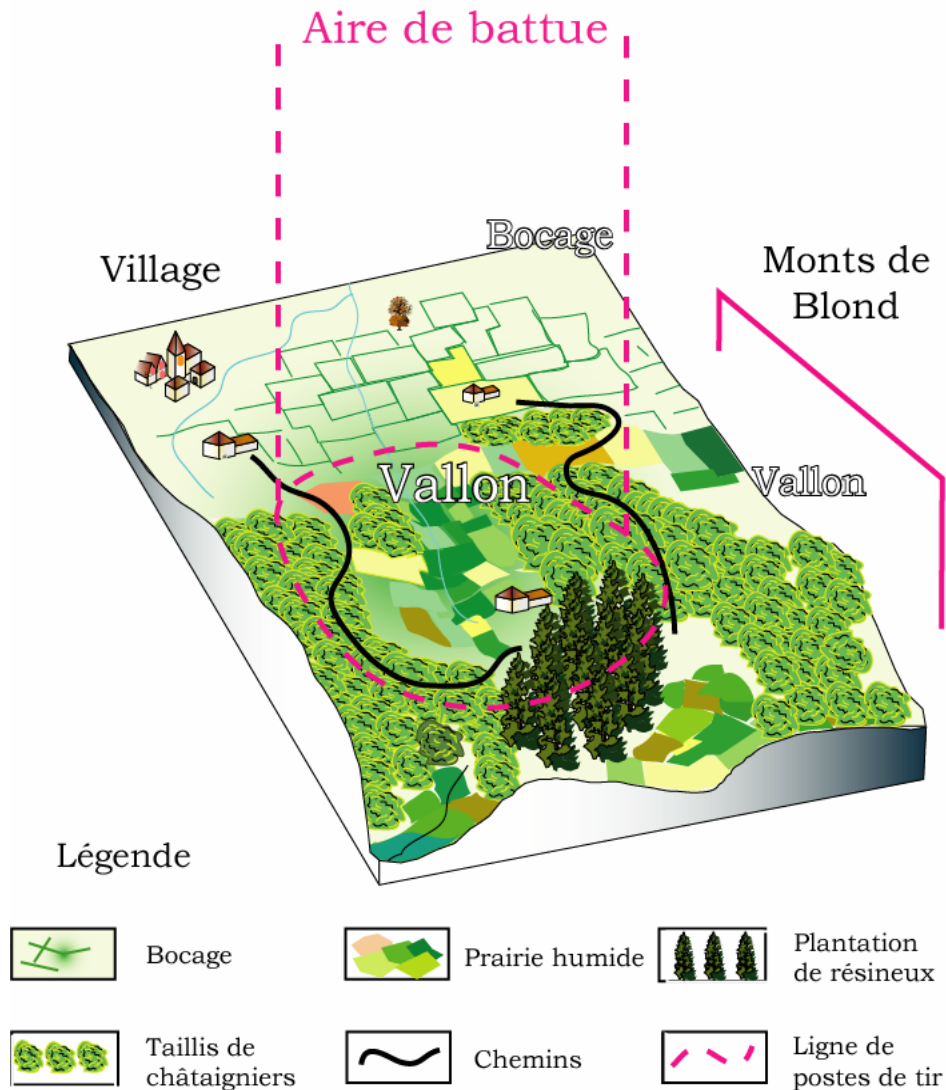
L'aire de battue n'est pas bouclée loin s'en faut ; on essaye de choisir son poste en fonction des facilités d'accès et des coulées (passages) des animaux, mais aussi par affinité, pour ainsi dire rien n'est planifié à l'avance. Encore une fois, c'est la connaissance empirique du terrain et les habitudes d'une longue pratique du territoire qui est la règle pour faire prévaloir son point de vue, chaque chasseur garde le souvenir d'un bon poste parce qu'il a effectivement tiré un chevreuil à cet endroit, ce qui engendre bien souvent de longues tergiversations avant qu'une décision soit prise. L'utilisation des cartes topographiques pour visualiser et organiser la battue passe pour être superflue ; sur une douzaine d'ACCA pratiquées, seulement 2 responsables disposaient d'un tel support logistique. Les chasseurs font valoir dans ce cas que rien ne vaut la connaissance du terrain qui les dispense de ce genre de support, même si leurs représentations mentales ne coïncident pas toujours avec celles figurées sur la carte. Cela s'explique aussi par le rejet d'un tel support puisque l'on nous avouera souvent ne pas savoir se servir d'une telle carte.

Le président ferme le préambule que constitue ce rassemblement par les dernières consignes de sécurité et d'éthique, il faut être sûr de son coup afin de tuer l'animal et surtout de ne pas le blesser, de même les tirs à l'intérieur de l'enceinte sont interdits. Tous ont alors en tête le dernier accident de chasse relaté dans la presse régionale, accident qui focalise les attentions sur les chasseurs au moment présent.

Après toutes ces mises au point, c'est enfin l'heure du départ pour se rendre sur l'aire de battue. On amène les chiens, dont nous n'avions pas parlé jusqu'à présent et qui détiennent le rôle principal pour ce mode de chasse. Les chiens sont de fait les principaux protagonistes alors que les Hommes sont passifs jusqu'à ce que se présente l'opportunité de tirer. Pour cette raison, le propriétaire d'une meute connaît l'importance qui découle de son caractère indispensable et qui lui donnerait presque certaines prérogatives. Trait commun à ce type de chasseurs, c'est avec une certaine fierté que cet individu répond à nos questions. Il répondra en nous faisant patienter, et nous fera comprendre que de par son rôle indispensable et parce qu'il possède les chiens, il est très sollicité et invité partout, notamment dans les chasses privées, ce qui le

conforte davantage dans ses convictions. Car d'après lui, il possède d'excellents chiens, reconnus comme tels dans tout le canton.

Figure 18 : Le vallon, un territoire de battue dans les Monts de Blond



A défaut de meutes on rassemblera plusieurs chiens venant de maisons différentes pour mener la chasse, puisqu'il est difficile d'entretenir une meute à cause des coûts et des nuisances que cela engendre. Les chiens les plus couramment utilisés sont des anglo-normands, mais on peut avoir des bleus de Gascogne, des fox terriers, des griffons... le problème étant alors qu'ils ne chassent pas ensemble et qu'il faut prendre le fox-terrier dans ses bras pour lui faire passer les clôtures.

Au moment où l'on ouvre la porte du véhicule, les chiens descendent et leur maître a toutes les peines du monde à les contenir. Les chiens, tout à l'heure si calmes s'énervent, aboient, deviennent comme enragés, guidés par leur instinct. La corne annonce le début de la battue et c'est avec soulagement qu'on lâche les chiens qui ne tardent pas à se mettre en chasse. Progressivement les chiens vont mener la chasse et leur maître tenter vainement de se faire obéir. Dans cette situation l'Homme se retrouve véritablement confronté à la nature, des chiens qu'il ne maîtrise pas, des chevreuils qu'ils ne voit pas, finalement il ne doit compter que sur le dispositif et l'organisation de ses camarades pour vaincre le sauvage.

La plupart du temps, nous avons constaté que les chiens sont lâchés à proximité des voies d'accès sans véritablement tirer profit du terrain alors que le succès de la chasse aux chiens courants tient pour une part importante de la bonne utilisation des chiens. Il paraîtrait plus logique ou plus rationnel de dévaler la pente avec les chiens au lieu de la remonter ou tenter de repousser l'animal en direction des lignes de tirs.

Les chiens finissent par suivre les traces d'un chevreuil, lorsque leurs aboiements se mêlent, aidés par la distance qui nous sépare ; en cela la musique évoquée précédemment n'est en rien une image usurpée de la chasse aux chiens courants et correspond bien à une réalité. Maintenant, la tension est palpable et chacun scrute les taillis ou le fond du vallon pour apercevoir la meute, guidé par le son de la menée. A défaut de l'entrevoir, on essaye de deviner son passage à travers les taillis ou de la devancer pour apercevoir le chevreuil pris en chasse. Souvent le groupe de chiens éclate parce que les traces se séparent. Au fur et à mesure que la chasse s'éloigne, et que les sons qui nous parviennent se font rares, nos chasseurs sont pris d'une certaine anxiété : il ne faudrait pas perdre les chiens, ce qui signifierait l'arrêt de la chasse. On peut considérer les chiens comme perdus à partir du moment où ils franchissent la ligne de crête du vallon car dans cet espace cloisonné, les sons comme les routes, ne passent pas d'un vallon à l'autre. C'est ici que notre « système vallon » prend alors toute sa signification. Perdre le contact auditif avec la meute signifie des heures passées à essayer de la retrouver. Lorsque les bruits ne nous parviennent plus, il faut se résoudre à prendre les voitures ; le reste de la matinée consistera donc à tenter de retrouver les chiens. Les avoir avant midi, c'est à dire l'heure de la « soupe » serait idéal ; si la chasse avait lieu l'après midi, il faudrait absolument les récupérer avant la tombée de la nuit. Le repérage des chiens se fait une fois de plus au son. Au passage, on pourra même croiser les chasseurs de la commune voisine dans la même situation ; échange de

courtoisies et surtout d'informations qui pourront peut-être permettre de les retrouver, en tous cas tout le monde se garantit de son assistance mutuelle. Après avoir passé la fin de la matinée ou de la journée à les récupérer, inévitablement, un chien manque à l'appel, que l'on retrouvera, bien plus tard dans la soirée quand il ne s'agit pas du lendemain.

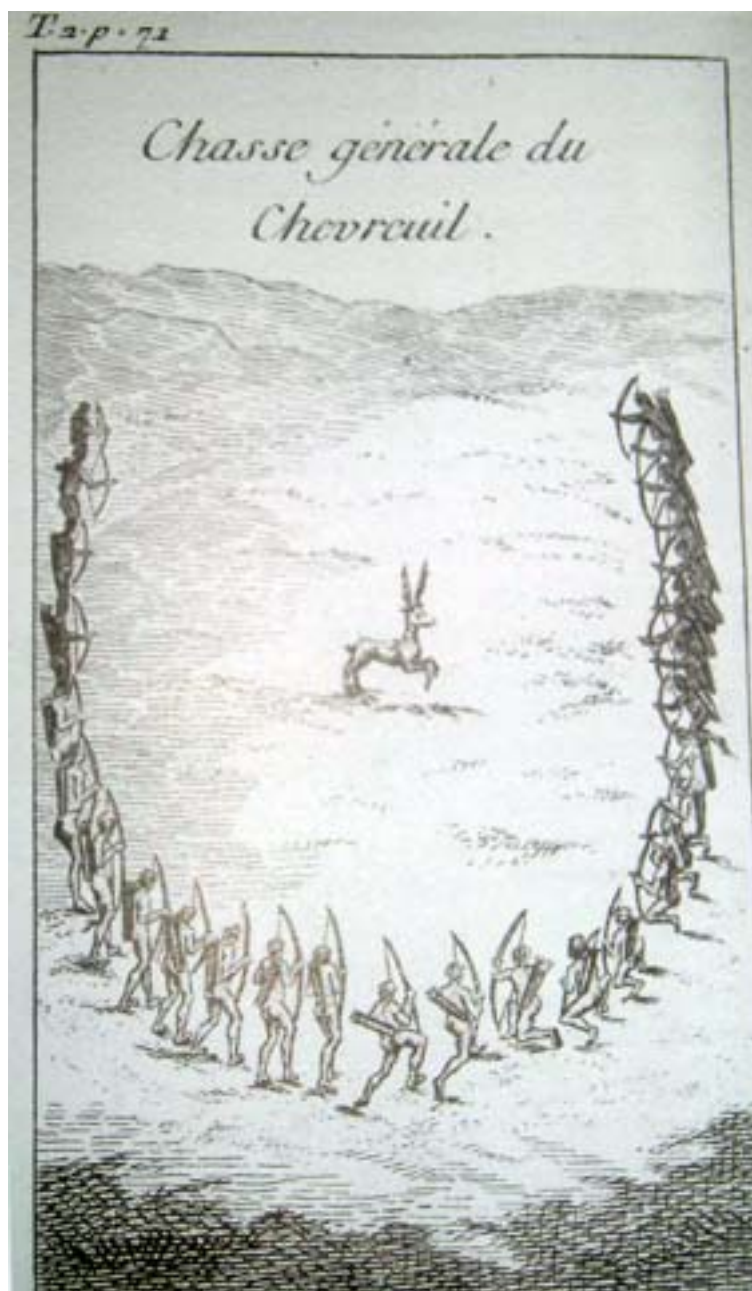
Le bilan de la matinée et de la battue dans le vallon du Charlet : une chasse d'au maximum 1 heure pour les chiens, qu'il aura fallu 2 heures à retrouver ; 2 chevreuils prélevés, sans le concours des chiens puisqu'ils ont fui dans une direction opposée pour se mettre à l'abri. Le bilan est donc satisfaisant, il y a eu « une belle chasse ». Il faut entendre par là que les chasseurs ne se réjouissent pas tant du gibier prélevé mais bien de la menée des chiens et de la musique qui leur a été donnée d'entendre. Et cela se répète ainsi tout au long de la saison de chasse avec un effort particulier en fin de saison, puisqu'il faut absolument boucler le plan de chasse.

Ce récit n'est pas l'exacte relation d'une journée de chasse mais il s'agit de faits relevés, soigneusement agencés pour donner au récit pleine valeur d'explication et de compréhension.

Photographie 13: après la chasse



Figure 19 : Chasse au cerf de Virginie en Amérique du Nord



Commentaire de la figure n°19 : Les amérindiens utilisaient la tactique de la demi-lune dans leur chasse au cerf de Virginie. Cette tactique utilisée pour la chasse fut transposée lors des guerres contre les Européens. La nature perfectionnée des tactiques indigènes éprouvées et expérimentées à la chasse a été sous estimée. Elles impliquaient une discipline nécessaire et des chefs capables (Black J., 2003) .

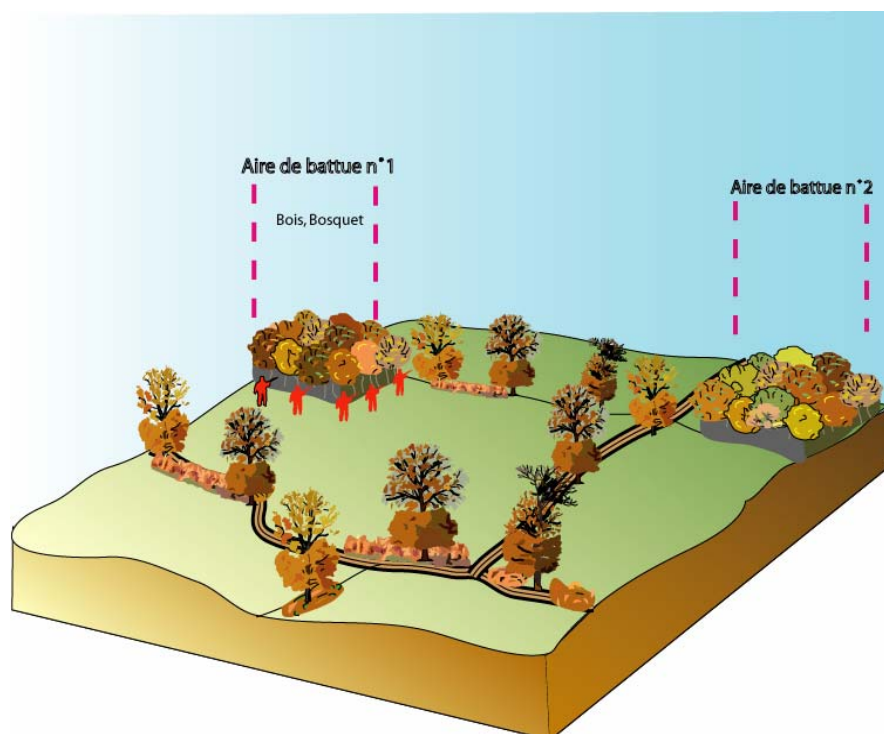
La description d'une battue dans les bois et bosquet de Basse Marche permet de considérer l'ampleur des différences qui existe entre les deux types de territoires.

- **Les bois et bosquets en Basse Marche**

La Basse Marche à défaut d'avoir une surface boisée importante, possède de nombreux bois et bosquets de dimensions réduites et dans lesquels se pratiquent les battues chevreuils. Sur une ACCA de Basse Marche, il peut y avoir jusqu'à une douzaine de bois et de bosquets de dimensions variables mais ne dépassant pas quelques hectares. Certes, il existe quelques grandes forêts pouvant aller jusqu'à 500 ha, mais elles sont trop peu nombreuses pour pouvoir en faire un système.

Le territoire de chasse au chevreuil se réduit donc aux bois et bosquets susceptibles d'abriter un animal lors d'une battue. Les essences qui les composent sont le chêne et le châtaignier, le charme est une essence secondaire souvent associée avec le chêne. En général, et en particulier sous les chênes, le sous-bois est généralement très épais, couvert de ronciers pouvant atteindre 2 mètres de haut, ce qui en fait des endroits propices au développement de l'espèce.

Figure 20: Modèle de battue en système bosquet



- **Déroulement d'une battue dans les bois et bosquets de Basse Marche :**

En Basse Marche, nous avons suivi des battues sur 3 communes distinctes, Azat le Ris, Le Dorat, St Ouen /Gartempe.

On arrive péniblement à rassembler une dizaine de participants, ce qui est certainement à mettre en rapport avec le nombre d'attributions en chevreuils. Ensuite, Les accès aux bosquets sont facilités par de nombreux chemins de dessertes agricoles et leur taille réduite en font des aires de battues faciles à ceinturer. Il n'y a donc pas de mise au point préalable, chacun prend naturellement sa place en venant combler les vides du dispositif. Le caractère systématique de la chasse en devient presque rebutant, le bois est cerné, l'animal a très peu de chance. Sur une commune qui compte 6 ou 7 bois et bosquets susceptibles d'abriter un chevreuil, on aura en une matinée ratissé 4 bois, soit la moitié du territoire de chasse pour un résultat nul. On ira jusqu'à ceinturer un bosquet à priori insignifiant, au cas où, on ne sait jamais... Il est vrai que deux chevreuils ont été aperçus, mais avant que le dispositif se mette en place, et la chasse s'est arrêtée lorsque le gibier a franchi les limites communales avec la meute à ses trousses. On m'explique enfin que la gestion cynégétique on ne sait pas trop ce que c'est, mais puisqu'il existe un territoire à proximité qui n'est pas chassé, il nous fournit suffisamment en chevreuils.

Cette pression de chasse démesurée dans les pays de bocage, lorsque l'on établit la comparaison avec les massifs forestiers du département, est néanmoins cautionnée par la commission du plan de chasse. Bien qu'elle se revendique d'une neutralité objective, nous sommes amenés à nous interroger sur la part de politique qui la conduirait à avaliser de nombreuses décisions, où finalement les niveaux de prélèvements fixés feraient l'amalgame entre intérêt cynégétique, enjeux forestiers, décisions symboliques.

E) Le plan de chasse ou la planification de la gestion cynégétique

A propos du plan de chasse, F. Spitz (1998) déclarait que « le chevreuil sans aucune mesure de protection particulière aurait fini tôt ou tard par connaître la même expansion, le sanglier par exemple connaît une dynamique semblable sans pour autant bénéficier du plan de chasse, car les campagnes ont changé profondément depuis la fin de la seconde guerre mondiale et le milieu est devenu très favorable au chevreuil ». Cette affirmation est discutable : sans la notion de gestion introduite par le plan de chasse, et plutôt bien assimilée par les chasseurs de Haute Vienne, il est peu probable que les populations en seraient arrivées au stade actuel. C'est bien l'Homme qui conditionne l'expansion d'une espèce comme le chevreuil ou le sanglier, le rôle du milieu est certainement surestimé. Dans le cas du sanglier, on peut supposer qu'il s'agit en fait des mêmes mécanismes que pour le chevreuil. Si les chasseurs veulent du gibier, ils doivent gérer la ressource, et comme le sanglier est un gibier de choix, les chasseurs appliquent eux-mêmes le principe d'une auto-gestion du sanglier. A travers cet exemple, c'est aussi une des conséquences de l'évolution de la chasse « prédation/tradition » vers une chasse « loisir et gestion » qui est illustrée. Il convient aussi de rappeler le contexte de la fin des années 70 qui correspond à une période de raréfaction du petit gibier de plaine due en grande partie à une suppression de chasse. C'est pourquoi, la réintroduction du chevreuil est certainement apparue comme une solution salutaire pour le devenir de la chasse.

1) Le contexte de la mise en place du plan de chasse

Le plan de chasse a été mis en place devant la situation alarmiste à la fin des années 70 où le chevreuil avait complètement disparu d'une grande partie du territoire national. Il faut souligner le rôle de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier qui a œuvré pour l'adoption de ce mode de gestion. Fondée en 1950, elle a revendiqué le maintien en France d'une grande faune aussi abondante et variée que possible. Ses objectifs ont été d'une part de favoriser le développement d'une éthique sportive, d'autre part de faire en sorte que les prélèvements cynégétiques soient ajustés à la croissance annuelle des populations. Elle a mené une véritable action de lobbying, puisqu'en accord avec les organismes officiels de la chasse, trois parlementaires membres de l'association ont été à l'origine de la loi du 30 juillet 1963 instituant le plan

de chasse : M.M. Comte-Offenbach , Bricout et Karcher. (*Comité national d'informations chasse-nature, Union Nationale des Présidents de Fédérations Départementales des Chasseurs, 1982*).

D'abord facultative, l'application du plan de chasse s'est rapidement étendue à la plupart des départements français et a été rendue obligatoire sur l'ensemble du territoire français en 1979 pour ce qui est des cerfs, chevreuils, daims et mouflons. Le plan de chasse a été conçu dès le départ pour faire face à deux types de situations antagonistes : la reconquête du milieu par les cervidés et à l'autre extrémité la surpopulation. Dans le premier cas, le plan de chasse protège la faune contre les prélèvements excessifs et dans le second cas, il doit permettre la régulation de la population. En théorie, le plan de chasse fixe les prélèvements par les Commissions départementales du plan de chasse en fonction de plusieurs paramètres : effectifs de départ et impact sur le milieu, ce qui doit permettre de faire augmenter, stabiliser ou diminuer la population.

Avec maintenant près de 30 ans de recul, il s'avère que cette méthode de gestion de la grande faune sauvage a atteint ses objectifs, et même est parvenue au-delà puisque dans certains secteurs la pression exercée par le chevreuil sur le milieu est qualifiée de « surabondance ».

2) Le cerf, un autre animal géré par le plan de chasse

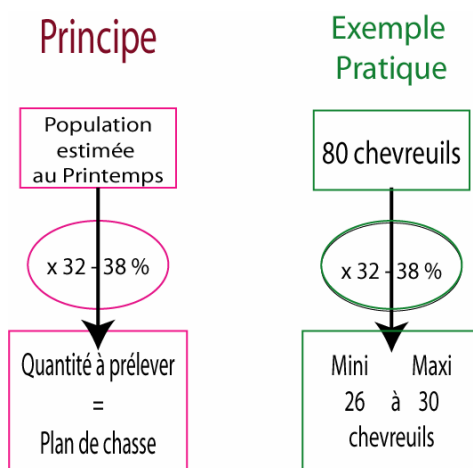
Par ailleurs, nous pouvons évoquer brièvement le cas du cerf puisque le plan de chasse s'applique à cette espèce avec des résultats aussi concluants. Les opérations de peuplement, l'organisation de la chasse et l'introduction du plan de chasse à partir de 1963 ont permis aux populations de cerfs de progresser, alors qu'elles avaient atteint leur plus bas niveau au début du XX^{ème} siècle et que les effectifs étaient restés tels quels jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, les effectifs se répartissent en France entre 329 hardes distinctes et occupent environ 5 millions d'ha de forêt. On comptait en 1995 une population nationale estimée entre 56 000 et 73 000 têtes. L'espèce est actuellement en progression sensible, surtout dans la moitié sud du pays ; les réalisations du plan de chasse s'élevaient à 33 307 pour la saison 1999-2000 et à 36 283 pour la saison 2002-2003 (source : ONCFS).

3) Le principe et la mise en pratique du plan de chasse

Le plan de chasse quantitatif est le plus simple puisqu'il fixe seulement le nombre d'animaux à prélever. S'il est devenu partout nécessaire, le plan de chasse quantitatif n'est pourtant pas suffisant. En effet, l'expérience acquise après une vingtaine d'années et les découvertes scientifiques récentes montrent qu'une bonne conservation des espèces exige en plus :

- le maintien des structures des populations, proportion des sexes aussi proches que ce que la nature a prévu ;
- l'élimination préférentielle des animaux mal venus, blessés...

Figure 21: Le plan de chasse quantitatif



Réalisation : Comité national d'informations chasse-nature, Union Nationale des Présidents de Fédérations Départementales des Chasseurs, 1982

C'est pourquoi, il existe des plans de chasse plus élaborés qui ajoutent au quantitatif un aspect qualitatif des prélèvements. Ainsi ces plans de chasse élaborés suivant le même modèle prennent aussi en compte : l'équilibre des sexes, l'équilibre entre les âges, la condition physique. Par contre les critères requis doivent être simples à appliquer pour permettre la réalisation du plan de chasse. Il s'avère dans les faits que seul le plan de chasse quantitatif est appliqué en Haute Vienne pour la régulation du chevreuil, les lois statistiques font alors le reste et le tableau de chasse s'avère être équilibré.

4) Les controverses à propos du plan de chasse

Si, en théorie, le plan de chasse est un outil remarquable de gestion, sa mise en pratique se révèle plus difficile et entraîne toujours des controverses entre les acteurs du milieu. Son défaut essentiel tiendrait au fait qu'« *il est plus efficace pour faire progresser les populations que pour les réduire* » (Klein et Boisaubert, 1992³⁸). Plutôt que le plan de chasse à proprement parler, c'est l'utilisation qui en est faite, ainsi que son application qui sont remises en cause. Pour remédier à ces dysfonctionnements, P. Ballon (1999) propose que les concertations entre les décideurs abordent deux axes incontournables au cours de l'élaboration des plans de chasse :

« réfléchir de façon concertée à des objectifs de gestion reconnus par tous les acteurs au niveau de l'unité cynégétique,

abandonner l'empirisme souvent utilisé pour établir les plans de chasse et faire reposer son diagnostic sur de réelles connaissances d'évolutions des niveaux de populations » (P. Ballon, 1999). En effet, même si les dynamiques des populations de chevreuils peuvent être évaluées à travers les tendances de l'évolution des plans de chasse et davantage par les méthodes de suivi, nous avons souligné la difficulté de connaître les effectifs réellement présents sur les territoires. Les critiques se rejoignent donc pour dire que le plan de chasse est un excellent outil pour faire progresser les effectifs, mais en contrepartie, il n'est pas adapté pour faire diminuer une population.

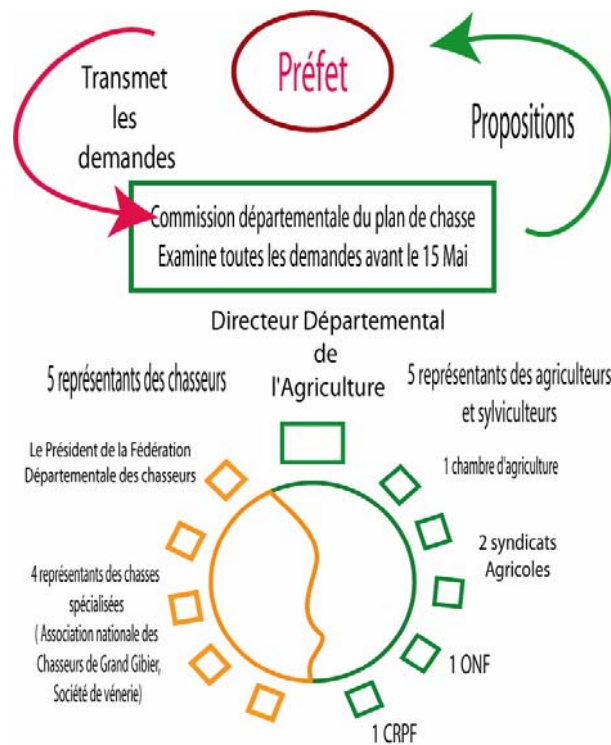
Effectivement, il arrive parfois que les populations s'emballent et progressent au-delà de toute attente et ce, malgré le suivi des populations et l'application du plan de chasse. Le dénombrement assez précis de la population de cerfs de Virginie sur l'île d'Anticosti au Québec, n'en soulève pas moins de polémique quant à la hauteur des prélèvements fixés par le plan de chasse. Alors, plus que les densités réelles, que l'on ne sait pas estimer, c'est la notion d'équilibre, variable selon les acteurs du milieu qui est au cœur de la controverse sur le plan de chasse : « *une surestimation des densités et c'est rapidement le désert. Une sous-estimation et c'est l'abondance, génératrice de conflit de gestion, de dégâts et de tentatives de réduction des effectifs plus ou moins heureuses. Entre le trop et le trop peu, le supportable et l'inacceptable, on voit une fois de plus que les notions de densités et d'équilibre agro-sylvo-cynégétique ne sont pas partagées de la même façon par tous les acteurs cynégétiques* » (Gutuater Y., 2000).

³⁸ Klein et Boisaubert, 1992, cité par P. Ballon, 1999, « Indicateurs de la relation population-environnement pour le suivi des populations de chevreuils en milieu forestier de plaine », *Le Bulletin Mensuel de l'Office National de la Chasse* n°244, Mai Juin 1999

Au centre des polémiques se trouve la commission départementale du plan de chasse, organe décisionnel à qui incombe la tâche de fixer les prélèvements. Les commissions départementales se présentent davantage comme des commissions de conciliation afin d'accorder les acteurs dont les intérêts divergent sur des positions communes. Ainsi, pour les forestiers et les agriculteurs, la question des dégâts est au cœur de leurs préoccupations d'autant plus que les forestiers ne sont pas indemnisés. Pour ces acteurs, les objectifs du plan de chasse ne doivent pas être en deçà de leurs attentes. Pour les chasseurs, les attributions ne doivent pas aller au-delà de ce qu'ils estiment comme nécessaire, ce qui risquerait de compromettre les efforts consentis en matière de gestion cynégétique, surtout lorsque les attributions apparaissent comme un exercice imposé de régulation. Les chasseurs peuvent avoir le sentiment légitime d'être instrumentalisés. Par ailleurs, il est important de relever qu'aucun représentant d'association de protection de la nature n'est représenté en commission du plan de chasse et que par conséquent aucune objection allant dans ce sens ne peut se faire entendre.

C'est pourquoi, les commissions de plan de chasse dont les résultats sont avant tout le fruit de la négociation et des compromis, se prêtent facilement à la critique. Pour P. Ballon (1999), « *malgré ces apparentes convergences ou divergences de points de vue des différents acteurs qui contribuent à l'élaboration des plans de chasse, force est de constater que la définition d'objectifs communs est rarement atteinte* ». Le problème étant que le plan de chasse a été conçu au départ comme un procédé technique d'inspiration naturaliste qui s'appuyait sur des paramètres exclusivement biologiques, et donc qui éludait complètement les incidences que pourraient avoir les facteurs humains dans son application. Pour pouvoir appliquer correctement le plan de chasse, il faut recueillir l'adhésion des chasseurs, au mieux leur assentiment pour avoir recours le cas échéant à des mesures drastiques de contrôle des populations.

Figure 22 : La commission départementale du plan de chasse (source : FDC Haute Vienne)



La littérature cynégétique donne une image très lisse du rôle de la commission et de ses compétences, en mettant en avant la rigueur scientifique dont elle doit faire preuve. Après toutes ces considérations théoriques, il convient de se confronter à la réalité de terrain pour voir comment se déroule une réunion de la commission du plan de chasse.

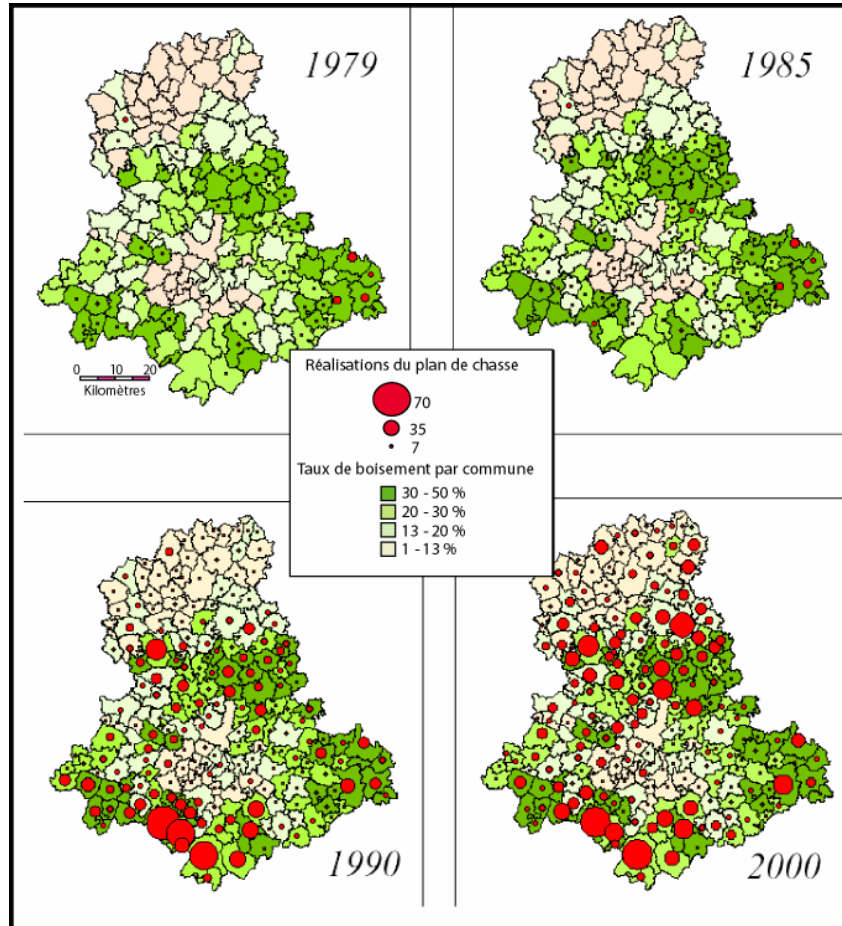
5) Une réunion de la sous-commission du plan de chasse en Haute Vienne

En Haute Vienne, cette commission du plan de chasse n'est plus qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises en amont par les sous-commissions du plan de chasse. C'est une gestion décentralisée, où les représentants de l'Etat, de la forêt, de l'agriculture et de la chasse se réunissent avec les détenteurs de plan de chasse et contrôlent la hauteur des attributions, chaque cas étant examiné individuellement.

La population de chevreuils sur le département est aujourd'hui bien établie depuis la mise en application du plan de chasse en 1979. Alors que les prélèvements étaient encore à cette époque anecdotiques, seulement 10 ans après, certains massifs forestiers ont affiché des tableaux de chasse importants, en 2 000 ce sont tous les massifs

forestiers du département qui connaissent une situation semblable, et les secteurs de bocage connaissent eux aussi des tableaux de chasse à la hausse.

Carte 18: Evolution des réalisations du plan de chasse en chevreuils en Haute Vienne



Commentaire : les 4 cartes présentées permettent de suivre l'évolution du développement des populations de chevreuils durant les 20 premières années à partir de l'application du plan de chasse. Jusqu'en 1985, les prélèvements ont été pratiquement insignifiants, seul l'est de la région avait une population qui permettait quelques prélèvements. La politique de la FDC de la Haute Vienne était de permettre aux populations de chevreuils de se développer. En 1999, les prélèvements sont déjà très forts par endroit, c'est notamment le cas pour le sud du département, qui correspond aux Monts de Châlus. Ailleurs, tous les massifs boisés enregistrent des tableaux de chasse significatifs. En 2000, les prélèvements augmentent dans presque tous les massifs boisés, surtout dans la moitié nord du département et les communes peu boisées peuvent elles aussi enregistrer des prélèvements de

chevreuils significatifs. En revanche, il est difficile de comprendre pourquoi les prélèvements n'ont pas augmenté de façon aussi rapide dans l'Est du département, alors qu'une population de chevreuils était déjà implantée dans cette région depuis 1979 et que cette région est fortement boisée ?

Une réunion de sous commission de plan de chasse commence par les bilans de la saison de chasse écoulée et la diffusion des dernières informations en matière de gestion cynégétique. Pour la campagne de chasse (2004-2005), le projet de loi sur les affaires rurales, qui comporte un volet chasse important dont l'articulation centrale est l'objectif de l'«équilibre agro-sylvo-cynégétique», était au centre de toutes les attentions. Ce dernier prévoit entre autre, la réalisation du minimum imposé par le plan de chasse, ce qui en soi n'est pas une nouveauté puisqu'elle était déjà de rigueur en Haute Vienne, le problème viendrait de la difficulté de mise en œuvre dans les ACCA où l'accord des propriétaires vis à vis du plan de chasse semble impossible à atteindre. Il doit y avoir un consensus entre le détenteur du plan de chasse et le propriétaire. Le propriétaire pourra même avoir la possibilité de rendre pénalement responsable le détenteur du plan de chasse s'il estime que les dégâts sont trop forts. On comprendra alors pourquoi les responsables cynégétiques et en particulier dans les départements à ACCA s'inquiètent de ces dispositions.

Le bilan, pour la campagne 2003-2004 dressé par le représentant de la FDC est le suivant : la fourchette des attributions pour la dernière campagne de chasse était comprise entre 4 445 et 5 549. Avec 5 349 réalisations et un taux de réalisation de 95,6%, il y a de quoi être satisfait même si à la FDC on reste prudent, et l'on préférerait afficher des chiffres plus nuancés en l'absence de tout contrôle de prélèvement. Le représentant de la DDAF intervient en saisissant la balle au bond, «*permettez-moi d'émettre quelques réserves sur ces chiffres, le représentant du CRPF avec lequel je me suis entretenu m'a d'ailleurs adressé la remarque suivante : si le taux de réalisation est aussi élevé, c'est que les attributions ne sont pas suffisantes*». Vient ensuite la composition du tableau de chasse, 55% de mâles, 40- 45% de femelles dont 33% de jeunes, là aussi la répartition est presque parfaite et la leçon qu'il faut en tirer c'est que la population est équilibrée.

Alors on se plaint ici et là de chevreuils de plus en plus petits, des animaux dégénérés, signe évident d'un déséquilibre. Cependant, les résultats de la FDC sont

formels, le poids moyen des jeunes est stable depuis que des mesures sont effectuées : en 1993-94 le poids des chevrillards était de 16,600 kg, en 2000-01 il est de 16, 618 kg, il n'y a donc pas de soucis de ce côté là. Mais, il y a tout de même un bémol sur cette remarquable gestion des chasseurs de Haute Vienne, c'est que 30% du tableau de chasse chevreuil se fait sur le mois de Février, dernier mois de chasse : « *on chasse parfois tous les jours de la semaine de Février pour atteindre le minimum imposé, il existe des journées de chasse ou plus de 15 chevreuils sont abattus, dans ce cas je ne vois pas comment on peut concilier chasse et plaisir* ». Il faut revenir à l'étalement et effacer la dérive de ces dernières années, « *vous ne prélevez en fin de saison que des brocards en velours, mais pensez aussi au trophée, prélever un brocard coiffé est tout de même plus intéressant !* ». Le souhait des responsables est d'étaler les prélèvements dans la saison, et certains voient dans la banalisation des tirs d'été le moyen de rendre à la fois la chasse du chevreuil plus attractive et d'augmenter de façon significative les prélèvements.

Après les problèmes des dégâts forestiers, ce sont les problèmes causés à la circulation automobile qui sont abordés. Les collisions dues au chevreuil sur le département apparaissent stables, et bien que l'on émette quelques réserves face à la rigueur de l'enquête, on considère qu'il s'agit d'un indicateur de plus. « *Je trouve que c'est pas fiable, tout n'est pas déclaré* » s'empresse d'intervenir un chasseur, et le responsable DDAF de lui répondre, « *oui, il s'agit de déclaratif, tout comme le sont vos réalisations chevreuil !* ». Ensuite, c'est à ce même responsable de la DDAF, qui préside cette réunion, d'annoncer la couleur. Avant d'examiner les attributions au cas par cas, le représentant de l'Etat, fixe les objectifs, une hausse entre 15 et 20% du tableau de chasse pour la prochaine campagne de chasse. « *Il y a t-il des dossiers sur le secteur ?* ». Par dossier, la DDAF sous-entend des plantations subventionnées ayant des obligations de réussite, on informe alors chaque responsable de la situation des nouvelles plantations et il est invité à faire porter ses efforts de gestion sur le secteur concerné. On s'enquiert de savoir quelles sont ses prétentions pour la nouvelle campagne de chasse, et là, consternation, il s'avère que la plupart des demandes émanant des détenteurs de plan de chasse sont stables ou au mieux en légère hausse.

C'est alors que le président de la réunion, le responsable de la DDAF, intervient suite au manque d'entrain manifeste du chasseur : il lui propose alors d'évaluer sa demande à la hausse, en lui proposant une fourchette d'attribution plus large. Le

chasseur y consent malgré ses réticences. Il a bien essayé de se défendre, en faisant valoir le faible potentiel de son territoire de chasse ou la présence de l'autoroute à proximité qui ampute l'ACCA d'une surface importante ou encore la conformation du terrain rendu très difficile par la présence de chablis ou d'un relief escarpé. Il y a aussi la régulation du sanglier qui lui paraît autrement plus nécessaire que celle du chevreuil, car les dégâts commis sur les prairies et dans les cultures sont d'une autre ampleur que ceux commis dans les plantations au vu de la surface considérée. Parmi l'assemblée, un propriétaire forestier, détenteur de plan de chasse, nous dresse un constat alarmiste de la situation : « *pour moi l'équilibre sylvo-cynégétique est dépassé depuis longtemps, sur mes plantations, il n'y a que 5% des plants qui n'ont pas subi de dégâts, et c'est un statisticien qui vous parle !* », les représentant du CRPF reconnaissent en effet qu'il y a beaucoup de dégâts. Un autre tient ferme et n'accepte pas de revoir son minimum, tout juste parvient-t-on à lui élargir la fourchette de ses attributions, malgré le comptage sur son territoire de 50 chevreuils effectué par la FDC. Et puis, profitant d'un temps mort au cours de cette réunion, un bon mot sensé n'être adressé qu'à son voisin se fait entendre dans toute la salle, « *le sanglier c'est du plaisir, le chevreuil c'est une corvée* ». Comme l'avait démontré V. Pelosse (1993), l'animal chassable est le produit d'une laborieuse élaboration culturelle. En Languedoc, les chasseurs locaux attribuent au sanglier et au mouflon des statuts différenciés. Ils se réservent les suidés et gèrent les populations d'ovidés sauvages en coopération avec les organismes officiels pour les vendre aux chasseurs étrangers.

Mais, calculette en main, et en considérant le taux d'accroissement d'une population de chevreuils, le responsable DDAF ne peut consentir à la stabilité des prélèvements, alors on essaye de tenter le chasseur par des attributions de tir d'été. Le tir d'été est ainsi présenté comme un complément au plan de chasse, en permettant à ceux qui le désirent d'opérer des prélèvements sélectifs de brocards en dehors de la saison de chasse officielle. Le responsable DDAF, s'empresse de s'enquérir auprès du représentant de l'ACCA en question pour savoir si le tir d'été pose problème lors de la désignation des chasseurs. Et tout se passe comme si la gestion de l'espace rural ne concernait finalement que les chasseurs, les exploitant agricoles et forestiers. On ignore à ce moment précis les autres usagers de la nature, on n'envisage pas les conséquences probables des tirs d'été dans un massif forestier très fréquenté l'été, des retombées négatives que cela pourraient causer à l'image de la chasse dont la position au sein d'une société moderne et urbaine est toujours remise en question. Tout comme on

oublie que l'adoption et la justification du fameux mercredi sans chasse s'appuyait sur le respect des autres utilisateurs de la nature chez qui la chasse provoquait un sentiment d'insécurité. A aucun moment on ne se projette en tant que citoyen mais on raisonne en tant que chasseur, propriétaire forestier ou représentant de la DDAF. Si les chasseurs en la personne du représentant de la FDC opposent alors quelques réserves, c'est parce que la chasse traditionnelle en Haute Vienne est celle au chien courant, et que le tir d'été est donc contraire à l'ancrage traditionnel de la chasse dans la culture locale. Un chasseur alors dans la salle bougonne « *ça devrait être interdit* » ; interpellé par le représentant de la DDAF, il s'incline sans autres arguments que de refuser les tirs d'été pour le compte de son ACCA. Après cette réunion, il nous expliquera que « *les pauvres bêtes ont besoin de repos durant l'été* » et que le contrôle mutuel qui s'exerce en battue n'a plus aucune prise sur ces chasseurs individuels, tout en nous faisant part de son sentiment vis-à-vis de la chasse à l'arc, une chasse de nantis, « teintée de ridicule ».

Le problème pourrait paraître anodin, il révèle en fait une fois de plus la dissociation entre le monde de la chasse, de l'agriculture et de la forêt et des attentes du reste de la société. De plus, si retombées négatives il y a, ce sera sur l'image de la chasse. Il serait ainsi permis de chasser toute l'année, ce qui pose sans conteste des questions d'éthique, de plus la pratique de la chasse dans des lieux fréquentés par des utilisateurs de la nature ayant des à priori ne pourra que déclencher des polémiques. Le problème viendrait en fait de la composition même de la sous-commission puisqu'elle ne comporte pas d'autres représentants des usagers de la nature, qui pourraient contrebalancer ou du moins émettre des réserves quant à ce genre de décision. Les bonnes intentions du « *il en faut pour tout le monde* » qui était une réponse quasi systématique à nos questionnaires, quant à l'approbation ou non de la journée sans chasse, trouve rapidement ses limites.

Comme nous venons de le voir, la hauteur des prélèvements, fixée par les commissions de plan de chasse, est avant tout le résultat d'une négociation sur la base des prélèvements fixés l'année précédente. Il s'agit donc d'un exercice avant tout politique. C'est pourquoi, en tant qu'exercice politique, il fait appel à tous les ressorts connus pour influencer dans un sens ou l'autre la décision émanant de la commission : personnalité du demandeur de plan de chasse, ténacité du responsable DDAF, modération des techniciens FDC, tout cela peut influencer sur la négociation des attributions. Il ressort de ces constatations que la gestion du milieu accorde une grande part à l'empirisme. Nous avons également eu l'impression que les attributions du plan

de chasse ne peuvent qu'aller à la hausse, si bien que dans certains pays de bocage, où nos entretiens ont permis de savoir que souvent « *on n'a pas fait notre quotas cette année, mais on en demandera autant, voire plus l'année prochaine, comme ça finalement on fait ce que l'on veut* ». Donc il existe des territoires où les réalisations effectives du plan de chasse ne sont plus en adéquation avec les attributions, laissant finalement aux gestionnaires le libre arbitre de leurs prélèvements. Il existe des bilans virtuels officialisés par la commission du plan de chasse qui n'ont plus aucune prise avec le réel. Faut-il pour autant voir dans le plan de chasse un très mauvais système de gestion des populations ? En tout cas, il a au moins le mérite d'être établi sur la base de la concertation et de la négociation, mais il est vrai que les résultats sur lesquels il s'appuie impliquent une part de subjectivité qui peuvent avoir des corollaires fâcheux, comme l'exemple que nous allons rapporter du Québec.

6) Les effets pervers de la gestion cynégétique : l'exemple du cerf de Virginie au Québec

L'augmentation des populations de cerf de Virginie au Québec devient un phénomène préoccupant. Comment en est-on arrivé là en à peine 30 trente ans, puisqu'il faut rappeler que l'on craignait la disparition du cerf de Virginie au début des années 70 ? Certes, l'hiver ne semble plus exercer un contrôle aussi drastique des populations depuis que les premiers effets du réchauffement climatique se sont manifestés. Ensuite, les prédateurs sont souvent trop peu nombreux pour exercer un contrôle efficace, si bien que l'on se retrouve finalement dans un système très proche de ce que l'on connaît en Europe avec le chevreuil, système dans lequel l'Homme conditionne le développement des populations de cerf de Virginie. Paradoxe de la situation, la chasse apparaît comme le principal vecteur du développement des populations de cerf de Virginie.

- **La chasse, un des premiers facteurs de régulation du cerf de Virginie**

La gestion des populations de Cerf de Virginie ne peut se faire qu'en tenant compte de paramètres essentiels et en premier lieu de la rigueur de l'hiver qui joue le rôle de régulateur naturel des populations. Rappelons qu'en cas d'hiver particulièrement rigoureux avec un enneigement de près de 20% supérieur à la moyenne, les populations peuvent chuter de 40 %. Toutefois, ce phénomène est contrebalancé par le fait qu'en

présence de conditions favorables, les populations de Cerf de Virginie peuvent croître jusqu'à 50 % par an.

C'est aujourd'hui la chasse qui contribue le plus efficacement au contrôle des populations tout en représentant, au yeux des Québécois l'avantage d'engendrer des retombées économiques importantes (SBGF, 1998).

La chasse est ainsi parvenue à s'imposer comme un facteur essentiel de régulation des populations de cerfs de Virginie. « *Depuis l'instauration de la loi du mâle en 1974, la chasse est devenue un facteur de mortalité secondaire* » (ZECJARO, 2001). A partir de 1974, les prélèvements limités aux seuls mâles, permettaient l'exercice de la chasse sans nuire à la productivité de la population ; cette analyse se basait sur la polygamie des cerfs mâles. Aujourd'hui, les cerfs ont atteint des densités suffisamment élevées pour permettre également de chasser les femelles. Dans ce cas, il s'agit réellement d'une mesure visant à réguler les populations puisqu'elle vise à limiter le potentiel de reproduction de l'espèce. C'est ce que l'on désigne par « la chasse contingentée aux cerfs sans bois ». Helene M. Lawson (2003) qui a mené son enquête en Pennsylvanie, explique que les prélèvements étendus aux femelles ont été à l'origine de nombreux conflits entre gestionnaires des milieux naturels et chasseurs. Les chasseurs y ont vu une menace pour la chasse puisque l'on s'en prenait au potentiel de reproduction de l'espèce. Les agents de protection de l'environnement ont dû faire preuve de pédagogie pour faire admettre que les prélèvements des femelles étaient nécessaires pour éviter la surpopulation et le surpâturage.

Il y a plus de 400 000 chasseurs au Québec³⁹ pour une population de 7,5 millions d'habitants. C'est pourquoi, au Québec, la chasse est un sport qui occasionne des retombées économiques très importantes. Pour chasser, il faut au préalable posséder le « Certificat du chasseur » qui correspond au permis de chasse français ; à la différence près que celui-ci est accessible dès l'âge de 12 ans. Il consiste en un examen associé à une formation pratique sur les armes. Ensuite il faut acquérir « le permis de chasse » pour la saison en cours. Pour le cerf de Virginie, le permis vaut 36,46 \$ canadien pour un résident québécois et ne permet la prise que d'un cerf de Virginie par personne et par an. Chaque chasseur de cerf de Virginie dépense 581,76\$ pour une saison de chasse, d'une durée moyenne de 7,6 jours. Vu leur grand nombre, environ 116 000 c'est plus de

³⁹ Société de la faune et des parcs du Québec. Réglementation 2003-2004.
http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/reg_tar/chasse.htm

67,7 millions de dollars qui sont injectés dans l'économie annuellement (Société de la Faune et des parcs du Québec, 2003).

- **L'exemple de la Zone d'Exploitation Contrôlée de Jaro**

Ainsi, prenons l'exemple la Zone d'Exploitation Contrôlée de Jaro (ZEC Jaro), dont fait partie le ravin d'Armstrong et pour laquelle la chasse est une source de revenu importante. La ZEC-JARO est un organisme autonome de gestion à but non lucratif qui gère le potentiel écologique de ce territoire, les revenus de la chasse comptent pour une part importante de son budget.

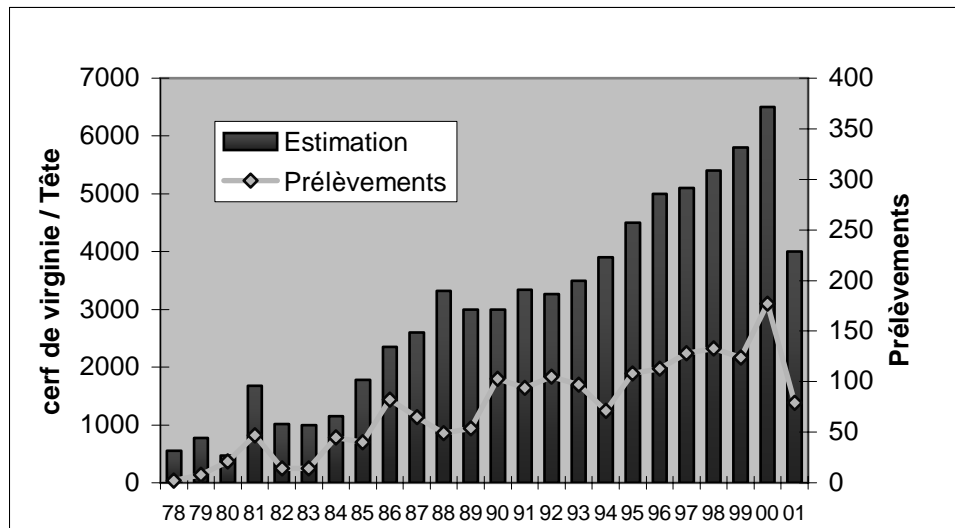


La création d'une ZEC repose sur 4 principes : la conservation de la faune, l'accessibilité à la ressource faunique, la participation des usagers, l'autofinancement des opérations. Il existe 86 ZEC au Québec (Société de la Faune et des Parcs du Québec, Gouvernement du Québec, 2002). Parallèlement à la chasse, la Société Beauceronne de Gestion Faunique (SBGF) s'efforce de mettre en œuvre un autre concept : un « *centre d'interprétation du cerf de Virginie sur le territoire de la ZEC Jaro* ». Il s'agit de faire découvrir aux visiteurs le ravin d'Armstrong en période hivernale, c'est en fait une sorte d'éco-tourisme qui correspond à une attente forte de la population envers la faune sauvage locale. La ZECJARO espère ainsi tirer de « *l'interprétation du cerf de Virginie* » des bénéfices économiques non négligeables, permettant en plus de créer des emplois. Le modèle cité comme référence est la ZEC de Montmagny (ZEC de la même zone de chasse 03) où l'observation des grandes oies des neiges est devenue une activité aussi rentable que la chasse.

Aujourd'hui il revient à la Société de la Faune et des Parcs du Québec (F.A.P.A.Q) de recommander les orientations et les politiques en matière de gestion et de mise en valeur de la faune, et d'appliquer sa juridiction. Elle s'appuie sur les plans provinciaux et régionaux issus de l'analyse de l'état des territoires sous gestion déléguée ou cédée ainsi que celui des terres privées. Le nouveau plan de gestion du Cerf de Virginie (2002-2008) émis par la FAPAQ précise que celui-ci s'inscrira pour l'essentiel dans la continuité du précédent plan. On ajoute que les objectifs de population pour chacune des zones devront être ajustés, de façon à limiter l'impact des cerfs à un niveau acceptable pour l'ensemble des citoyens. Ici aussi, les prélèvements de cervidés sont davantage déterminés par le compromis entre retombées économiques et dégâts

agricoles et forestiers, que par la prise en compte des paramètres écologiques. Nous verrons dans notre troisième partie, l'exemple de l'île d'Anticosti, qui nous permettra d'évaluer le poids respectif des paramètres économiques, sociaux et écologiques dans la gestion du milieu.

Graphique 71: Prélèvements de cerfs de Virginie en fonction de la population sur la ZECJARO



Source : ZECJARO, 2003

Conclusion de la deuxième partie :

La distribution du chevreuil à l'échelle du département de la Haute Vienne tient à une combinaison de paramètres physiques et anthropiques, tout en reconnaissant de façon implicite la prédominance des facteurs anthropiques. En effet, les arguments de type naturaliste ont été l'occasion pour nous de vérifier les hypothèses couramment formulées pour expliquer le phénomène de l'expansion des populations de chevreuil : le développement de la sylviculture intensive et la reconquête forestière de ces 50 dernières années. Or, il est établi que le chevreuil est un animal sauvage capable de s'adapter dans des milieux aussi variés que les grands massifs forestiers ou les espaces de grandes cultures, sous des latitudes qui peuvent varier des limites du cercle polaire au domaine méditerranéen, ce qui nous conduit à relativiser l'impact du milieu sur la distribution de cet animal sauvage dans des milieux fortement anthropisés. De plus, l'augmentation des populations de chevreuil sur le territoire français n'a vraiment pris de l'ampleur qu'avec l'instauration du plan de chasse, qui fixe les règles d'une gestion des ressources cynégétiques, surtout que la volonté affichée des pouvoirs publics a été dans un premier temps de permettre le développement de l'espèce. Une chasse axée sur le loisir et ne devant sa pérennité qu'à l'abondance du gibier a pu se mettre en place. Cependant, en l'absence de données établies sur des critères rigoureusement scientifiques, la hauteur des prélèvements, mesurée dans un premier temps, est restée prudente et confirme bien les nouvelles représentations et le nouveau statut de l'animal sauvage dans les sociétés occidentales.

Si l'emprise de l'Homme sur le milieu est telle qu'elle conditionne le développement d'une espèce comme le chevreuil, il nous restait alors à le démontrer de façon rigoureuse. Notre méthode d'estimation de densité relative montre que les prélèvements opérés par les chasseurs ne sont pas déconnectés d'une réalité de terrain. En Haute-Vienne, nous pouvons opposer schématiquement les territoires de bocage et ceux de montagne. Dans les territoires de montagne, la pression de chasse est faible même si les prélèvements sont globalement importants. Ceci est dû à la pratique de la chasse aux chiens courants qui nécessite d'opérer dans une aire de battue très grande (souvent supérieure à 100 ha). Au contraire, dans les territoires de bocage, où les prélèvements sont globalement faibles, la pression de chasse est très forte. Encore une fois, ce sont les pratiques de la chasse qui permettent d'apporter une explication. Sur des territoires où les formations boisées sont peu étendues, les chasseurs –et même s'ils ne

sont pas très nombreux- n'ont pas de mal à cerner le bois ou le bosquet et dans ce cas, la chasse est beaucoup plus efficace. Il nous semble, après avoir pratiqué le terrain, que la chasse et ses modes d'application sont le premier facteur de la distribution de l'espèce sur le département. Ce qui n'exclut pas, à cette échelle, le rôle prépondérant des paramètres naturels. Nous avons pu constater que les modes de chasse sont étroitement liés à la conformation des territoires de chasse, nous avons ensuite démontré que le taux de boisement de ces territoires était le premier paramètre à prendre en compte, la chasse étant bien moins efficace dans les vallons des paysages de montagne qu'elle ne l'est dans le bocage, ce qui se traduit en terme de pression de chasse. Une application de ces résultats pourrait se traduire en matière d'aménagement : pour permettre un meilleur contrôle de la faune sauvage, il faut nécessairement des espaces dégagés servant de points d'observations ou de couloirs de tirs afin que la chasse se déroule dans de bonnes conditions. Ce qui est difficile à trouver sur certains secteurs où la progression de la forêt conduit à la fermeture des territoires.

Toutefois, les pratiques de la chasse sont-elles induites systématiquement par la conformation des territoires de chasse, c'est à dire par l'espace physique dans sa matérialité ? Cette relation de cause à effet ne va pas de soi. Rien n'oblige les chasseurs du bocage à pratiquer la chasse de façon aussi systématique et rien n'oblige les chasseurs de la montagne à chasser de façon aussi peu rationnelle. Il faudrait certainement y voir une relation plus complexe, du rapport que les hommes entretiennent avec leur environnement, et réciproquement, sur la façon dont l'environnement entre en interaction avec les Hommes par l'intermédiaire du paysage. Le paysage du bocage quadrillé par les alignements d'arbres ne représente-t-il pas, d'une certaine manière, l'espace domestique et le paysage de montagne, désorganisé et boisé, celui de la nature sauvage ?

**III^{ème} partie : De la Nature
à l'écosystème, de
l'écosystème à
l'anthroposystème**

ou

**comment appréhender la gestion de
l'animal dans sa dimension spatiale ?**

En prenant la « nature » pour référence, le chasseur voudrait se substituer aux grands prédateurs aujourd'hui disparus, son rôle étant de veiller sur les équilibres naturels et au besoin de les rétablir. Le gestionnaire, dans une approche plus rigoureuse de la question, considèrera l'équilibre agro-sylvo-cygénétique pour fixer les orientations de la gestion cynégétique. Tous les acteurs, qu'ils appartiennent aux groupes qui établissent de façon empirique les règles de la gestion cynégétique ou bien qu'ils appartiennent au groupe plus restreint de ceux qui se targuent d'avoir une approche scientifique de la question, ont une démarche guidée par les mêmes représentations idéelles du monde, un monde où tout est équilibre.

Dans quelle mesure l'action de l'Homme peut-elle pallier un déséquilibre ? Si la liberté de l'Homme réside pour une bonne part dans sa capacité à s'affranchir des conditions naturelles, il est alors capable de remédier par son action aux éventuels dérèglements du système. Ce qui nous renvoie non plus à l'accomplissement d'un ordre naturel qui s'imposerait par la force des choses mais au domaine de l'action et de l'intervention humaine. La question du sens est soulevée ici, les Hommes interviennent sur leur environnement en se référant à un mythe, celui de l'origine du monde où la nature était préservée et ils projettent leurs actions présentes vers un futur qu'ils espèrent à l'image de leur idéal, tant et si bien que l'Homme essaie de construire le monde à la façon dont il se le représente.

Dans une première partie, nous discuterons des représentations idéelles de la nature et de leurs évolutions dans les sociétés occidentales, nous discuterons également des conceptions scientifiques de la nature, et particulièrement du concept d'écosystème. Il est indéniable qu'une part de mysticisme enveloppe encore les représentations actuelles de la nature ; la science qui n'a eu de cesse de faire reculer l'obscurantisme, n'est-elle pas elle-même porteuse de représentations idéalisées de la nature ? Le concept de l'écosystème est effectivement basé sur l'existence d'un équilibre naturel et de la stabilité de la nature. Certes, le paradigme du non-équilibre apparaît comme une concession relativement récente à une réalité certainement plus complexe et la notion de résilience des systèmes nous amène à envisager que les systèmes peuvent continuer à fonctionner tout en s'écartant de leur point d'équilibre. Mais le modèle de l'écosystème qui consiste en une vue un peu réductrice de la nature, nous conduit alors à une interrogation légitime : la connaissance de l'écologie, aussi pertinente qu'elle soit, peut-elle devenir une science de la gestion de territoires anthropisés qui ne fonctionnent plus de façon naturelle ?

Nous pouvons objecter que réduire le monde qui nous entoure à sa simple dimension bio-physique et en éludant complètement la dimension humaine ne semble pas une démarche satisfaisante pour le géographe qui place l'Homme au centre de ses intérêts. Sans pour autant en faire totalement abstraction, il devient évident que l'écosystème n'est qu'un support bio-physique inclus dans un système plus intégrateur qui est l'anthroposystème et qui nous permet de prendre en compte l'emprise humaine sur les territoires. L'anthroposystème semble plus adapté car il permet, par une approche globalisante, d'intégrer toutes les dimensions nécessaires à la compréhension du fonctionnement des territoires, en incluant la dimension culturelle dont dérivent les représentations de la nature. Ainsi, le concept de développement durable qui est devenu le modèle de croissance vers lequel voudraient s'orienter les sociétés occidentales en prônant une utilisation raisonnée des ressources, nous renvoie de façon évidente au domaine de l'action et de l'intervention humaine. Que ce soit en Allemagne ou au Québec, la gestion du chevreuil ou du cerf de Virginie se revendique du développement durable. Les motivations et les objectifs à atteindre sont-ils pour autant semblables ? La question du sens, primordiale dans les relations qu'établit l'Homme avec son environnement n'échappe cependant pas à une réalité matérielle et aux implacables logiques économiques.

Dans une seconde partie, nous allons essayer de montrer la validité du concept de l'anthroposystème en le confrontant à une réalité spatiale. Pour cela, notre méthodologie s'appuyera sur un S.I.G, qui nous permettra de croiser des bases de données géo-référencées. L'utilisation d'un S.I.G induit une approche systémique par le jeu de combinaisons. Par cette approche, l'écosystème qui fait intervenir des paramètres naturels est inclus dans un système élargi qui redonne sa place à la dimension humaine de gestion des territoires. Pour cela nous avons intégré des données sociales, culturelles et économiques. Les critères sur lesquels nous avons établi une typologie des territoires permettent-ils de mettre en évidence des spécificités en matière de gestion cynégétique ?

Enfin, si la réalité spatiale relève d'une composante naturelle et d'une composante culturelle, dans une troisième partie nous pouvons alors transposer cette loi à l'animal sauvage, qui est lui-même le produit d'un croisement entre le naturel (qui est biologique) et le culturel qui conduit à la gestion des espèces. Si la méthode du S.I.G induit une simplification des réalités, s'appuie sur des méthodes qui lient le quantitatif au qualitatif, si la carte en elle-même ne peut contenir tout ce qui relève du lieu ou du paysage, alors l'approche cartographique peut prêter à caution. C'est pourquoi, nous

proposerons une approche différente, synthétique des éléments que nous avons pu identifier comme ayant un rôle dans la gestion cynégétique du chevreuil. Nos résultats ne seront pas quantifiés, mais n'en apparaîtront pas moins comme étant une explication cohérente du fonctionnement des territoires en matière de gestion de la grande faune sauvage.

Chapitre I. La Nature, l'écosystème et l'anthroposystème

Notre développement va nous conduire successivement, dans une perspective historique, à aborder la nature à travers ses représentations, qu'elles soient celles issues du sens commun ou celles issues de l'esprit scientifique, les deux étant héritées d'une culture occidentale moderne. Ainsi, le concept d'écosystème, qui correspond à une vision scientifique pour le moins réductionniste de la nature, n'en échappe pas moins à de lourdes influences culturelles. Ce qui nous amènera à aborder un concept plus globalisant du fonctionnement des territoires qui est l'anthroposystème.

Les représentations de la nature sont sans conteste le produit d'une culture et sont donc sujettes à évoluer. Débarrasser la nature de tous ses attributs culturels, la réduire à une simple matérialité bio-physique qui s'inscrit dans une rigueur scientifique, c'est ce que permet le concept de l'écosystème dont l'approche systémique peut sembler un peu réductrice. Mais l'écosystème n'en reste pas moins fondé sur les postulats de l'équilibre et de la stabilité de la nature qui nous renvoie encore une fois vers une représentation idéale de la nature et de l'univers. En fait, l'écosystème apparaît comme étant à mi-chemin entre les représentations issues d'un sens commun de la nature et une démarche holistique qui appréhenderait les territoires à la fois dans leurs composantes naturelles et culturelles. Cette approche systémique du fonctionnement des territoires est celle de l'anthroposystème, concept développé par les géographes.

A) La Nature comme idéal :

La nature, c'est « l'ensemble des êtres et des choses qui constituent l'univers, le monde physique ; réalité./ ensemble du monde physique, considéré en dehors de l'Homme./ Ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme transformé par l'Homme ». (Larousse, 1998).

1) Les représentations issues du sens commun

Les représentations de la nature sont polymorphes et varient selon les époques et les cultures, mais aujourd'hui la nature apparaît comme un idéal. « *Notre rapport à la nature est inséparable de nos idées de la nature qui ne cessent d'évoluer avec l'évolution même des civilisations humaines, tandis que tous les lieux du monde, qu'ils soient ou non reconnus comme naturels, sont toujours plus ou moins profondément marqués par la présence humaine* » (Ferrier J. P., 2000).

Ainsi, la nature est au cœur de nombreuses religions (hindouisme et bouddhisme, animisme) et les sociétés modernes semblent lui vouer un véritable culte. Les mouvements écologiques les plus radicaux, issus d'une société urbaine et moderne, font de la terre une divinité (Gaïa) et peuvent concevoir l'Homme comme un agent destructeur de cette nature. « *La Nature(...) devient une référence centrale, valeur ultime et passéiste d'une écologie politique exacerbée ou bien culte gentiment païen du bien-être, du « naturel » et de « l'Authentique ». (...) Car, ne l'oublions pas, les religions sont toutes, quelque part, même les plus spiritualistes, des hymnes à la beauté de la Nature et à l'Harmonie présumée de la Création* » (Calvet M., Lemartinel B., ?).

Assiste-t-on vraiment à un retour du mysticisme dans nos sociétés occidentales contemporaines ? Peut-être pourrions nous considérer que l'entreprise de la rationalité menée par le modernisme trouve ainsi ses limites puisque l'Homme a « *les pieds sur terre et la tête dans le ciel. Matérielle et spirituelle, voilà en effet la condition humaine* » comme le revendique Augustin Berque (2000). La modernité de notre société s'est construite en réaction à une société médiévale empreinte d'un mysticisme qui tendait vers l'universon, c'est à dire qui n'acceptait pas d'autre conception de l'univers. La modernité a eu le mérite de chasser l'obscurantisme, mais sa propre tentation de l'universon fait alors qu'elle rejette la part de rêve et de poésie propre à la compréhension humaine du monde (Berque A., 2000).

Pourtant, l'œuvre des Lumières ne parvint pas à écarter l'idée d'une nature harmonieuse, bien au contraire puisqu'il y avait un sens dans la nature. Cette idée inspira la géographie de Ritter et de Humboldt, puisque la géographie est à cette époque une science de la nature empreinte du rationalisme des Lumières. Dans l'œuvre de Ritter « *un des premiers traits est la quête d'un ordre général, d'une harmonie qui définisse la finalité ultime de toute recherche. La tâche fondamentale de la science est de dégager une cohérence métaphysique à partir de l'organisation générale de la nature, une cohérence qui puisse exprimer et expliquer toutes les causalités particulières* » (Da Costa Gomez P.C., 1997). L'idée de l'ordre de la nature semble être le fondement de l'écologie constituée en discipline à part entière par Haeckel en 1866, puis du concept de l'écosystème par Tansley en 1935. Dans un premier temps, les concepts de stabilité et d'équilibre des écosystèmes semblent bien être issus des croyances selon lesquelles la nature est parfaite. Il faudra attendre l'évolution des connaissances depuis la fin du XX^{ème} siècle pour que des concessions soient faites en la matière pour remplacer le dogme de l'équilibre par le paradigme du non-équilibre qui atténue une représentation d'une nature idéalisée. En effet, en y regardant de plus près, le positivisme a souvent été comparé à une nouvelle forme de religion, en voulant se substituer en partie à celles déjà existantes. Si bien que la compréhension de la nature a pu être considérée à un moment donné comme réductible à un simple écosystème. Mais le devoir d'inventaire qui s'impose à nous au regard des défauts de la société moderne, nous permettra peut-être de redonner au monde une dimension autre, qui laisse une part aux rêves et aux représentations, ce qui revient en fait à ne pas dénier la part du culturel qui occupe une place prépondérante dans la gestion des territoires.

Ainsi, pourquoi voudrait-on, dans des espaces ruraux fortement anthropisés se référer en permanence aux lois d'une nature originelle ? Parce que l'image de la nature, celle mythique des origines ou encore celle qui subsiste en de rares points du globe, inviolée et non « corrompue » par les activités humaines, renvoie à la notion de l'équilibre et de la stabilité, et donc à un modèle de perfection. Cet idéal est commun à la fois aux conceptions judéo-chrétiennes de l'univers comme au positivisme qui a érigé la science en tant que nouvelle religion (Retailé D., 2000).

Dans ce contexte scientifique, la gestion cynégétique doit alors parvenir à un fonctionnement des territoires aussi proche que celui de la nature des origines, qui apparaît comme le modèle de l'équilibre parfait. « *Cette idée que le monde était fait*

d'harmonie a été formalisée dans notre société - disons française - en un Créateur tout puissant et bienveillant qui aurait inventé la Nature pour le plus grand bien-être des organismes, et bien sûr de l'organisme suprême qu'est l'humain. Nous ne partageons plus totalement cette vision mais il reste une forte impression que la Nature est bien faite. Les racines de cette pensée, qu'on les cherche dans l'Antiquité ou dans une vision "créationniste" de la nature, sont encore présentes dans notre société et il ne faut pas négliger cette composante de notre pensée » (Gouyon P. H., 1994).

Toutefois, il convient de relativiser les représentations actuelles d'une nature idéale dans les sociétés occidentales modernes puisque ces représentations sont fluctuantes car issues de notre propre culture, elle-même en constante évolution.

Dans ce cas, l'héritage judéo-chrétien permet-il d'expliquer la persistance d'une nature idéalisée, et retrouve-t-on cette image dans les écrits bibliques ? De toute évidence, « *les Ecritures ne fournissent pas une vision unilatérale mais plutôt contradictoire de ce qui peut être notre rapport à la nature* » (Petit S., 1997). Il semble en effet assez difficile de se faire une idée précise de la question. La nature apparaît tantôt soumise à la domination de l'Homme, puisque l'Homme est placé au sommet de la création, tantôt placée sous sa protection et sa gestion bienveillante puisque la nature fait, elle aussi, partie de la création. Si bien que certains trouveront aisément les arguments de la légitimation de la domination et de la destruction de la nature, tandis que d'autres ne manqueront pas de rappeler, que la nature, parce qu'elle est une création divine, doit être respectée. Ainsi, l'Eglise, tout au long du moyen-âge a souvent opéré l'amalgame entre le christianisme et les cultes païens de divinisation de la nature dans le but de faire reculer l'obscurantisme (Petit S., 1997). Aujourd'hui les derniers représentants d'espèces animales disparues dans leur milieu naturel sont conservées dans des zoos, ce qui ferait de ces lieux selon Claire Hancock et Jean François Staszak (2002) de véritables « *arches de Noé des temps modernes* ». La référence au mythe de l'arche de Noé, tiré de l'Ancien Testament prouve implicitement qu'il existe des images très positives des animaux en tant que membres de la Création dans les Ecritures. Pourtant, certains mouvements écologiques radicaux voient clairement dans les représentations judéo-chrétiennes de la nature l'origine de tous les maux dont souffre aujourd'hui l'environnement. Toutefois, comme nous le fait observer Sandrine Petit (1997) les problèmes environnementaux n'épargnent ni l'Inde ni l'Afrique dont les religions (bouddhisme et animismes) se veulent être près de la nature.

Mais il semble que l'avènement de la modernité fut plus déterminant dans nos rapports à la nature que l'héritage judéo-chrétien. L'Eglise, en s'opposant par la suite à la société technicienne et à son œuvre de démythification, incarnera à ce titre les forces de l'obscurantisme. « *Si les Eglises ont contribué jusqu'à l'époque moderne à désacraliser les éléments naturels (la nature n'est pas divine) et à justifier l'anthropocentrisme, à partir de l'époque moderne c'est la science qui joue ce rôle* » (Petit S., 1997). L'Eglise qui avait lutté contre le paganisme et toutes les formes d'immanentisme, se retrouve à l'époque moderne dans une opposition au progrès scientifique.

L'héliocentrisme découvert par Galilée et Copernic remet fondamentalement en cause les conceptions judéo-chrétiennes de l'univers (Mazliak P., 2002). L'humanisme poursuivra cette œuvre relayé ensuite par le cartésianisme qui en viendra à réifier la nature tout comme les animaux, considérés comme des machines complexes (Ferry L., 1992). Toutefois, les conceptions des lumières dont l'œuvre fut de poursuivre cette démythification du monde et de faire reculer l'obscurantisme n'exclurent pas complètement l'idée selon laquelle la nature était porteuse de valeurs intrinsèques, tout comme le concept de l'écosystème qui par la suite sera bâti sur le postulat de l'équilibre de la nature. Nous reconnaissons dans cette évolution à la fois l'influence des conceptions judéo-chrétiennes de l'univers sur les représentations de la nature, qui en tant que création, est fondamentalement bonne, puis celle du rationalisme auquel succède le positivisme qui réfute l'idée de chaos et dont l'objectif serait de dégager d'un désordre, qui ne serait qu'apparent, les grandes lois mathématiques de son fonctionnement.

Effectivement, dans les sociétés modernes occidentales qui sont les nôtres, la nature est perçue comme étant bien faite, au moins depuis que Rousseau l'a exprimée explicitement. A travers une relecture des œuvres de Rousseau, Raphaël Larrère (1994) nous fait découvrir la vision du philosophe. « *La nature, selon Rousseau, est un état stable, toujours recommencé. Tout y est équilibre ou déséquilibres qui se compensent. Aucune espèce n'est menacée de disparaître* » (Larrère R., 1994). Pour Rousseau, la nature est représentée comme un tout où les forces qui le composent, par le jeu subtil d'associations et de compensations finissent par s'annuler et forment un état stable. Notons au passage, que cette définition de la nature selon Rousseau, considère l'équilibre et la stabilité comme des postulats qu'il n'est pas nécessaire de remettre en question.

Ce type de représentation de la nature appartient à la civilisation occidentale moderne mais n'est pas uniformément répandu à la surface du globe. Un regard extérieur permet de découvrir que nos représentations de la nature sont par exemple en contradictions avec celles des Orientaux. Tetsurô Watsuji cité par A. Berque (2000), a pu s'étonner de la rectitude et la symétrie des cyprès et des pins des régions méditerranéennes, et trouver que ces arbres relevaient de l'artificiel, comme s'ils comprenaient en eux-mêmes une part de rationnel, produit par une nature clémente. Tandis que les propres représentations de la nature de Tetsurô Watsuji, étaient plus tourmentées. C'est pourquoi, selon lui, les Européens ont trouvé du rationnel dans la nature alors qu'en Extrême Orient, la nature est perçue comme irrationnelle. « *On peut aller jusqu'à dire que, tandis que dans notre pays l'artificiel et le rationnel sont liés, en Europe sont liés le naturel et le rationnel. (...) C' est à dire que, du fait que la nature n'est pas tyrannique, elle en vient à se montrer sous une forme rationnelle. (...) Il s'établit ainsi une liaison entre le fait que la nature est docile et le fait que la nature est rationnelle. Les gens peuvent trouver facilement des règles dans la nature. (...) De ce point de vue, l'on comprendra facilement que les sciences de la nature européenne sont le produit d'un milieu bucolique* » (Tetsurô Watsuji in Berque A., 2000, p63).

2) L'équilibre des écosystèmes

Ecosystème : « unité fondamentale d'étude de l'écologie formée par l'association d'une communauté d'espèces vivantes (biocénose) et d'un environnement physique (biotope) en constante interaction » (Larousse).

Nous avons vu que le concept de l'écosystème émerge au cours d'un long processus d'accumulation de connaissances scientifiques et participe alors à cette entreprise de démystification du monde par la société moderne. La Nature est alors disséquée et décortiquée par les scientifiques, pour en rompre les charmes, pour en évincer la dimension mystique et comprendre ses mécanismes. Cependant, l'idéologie sous-jacente à l'entreprise scientifique rejoint celle des conceptions judéo-chrétiennes de l'univers, il existe un ordre derrière le désordre apparent de l'univers.

L'écosystème sera pour nous l'occasion de discuter de notions aussi centrales que celle de la stabilité et de l'équilibre, des dynamiques de population, et d'introduire la notion de résilience. Sans pour autant remettre en cause les apports scientifiques, il est aussi nécessaire de rappeler que l'écosystème n'est pas la nature : en tant que système,

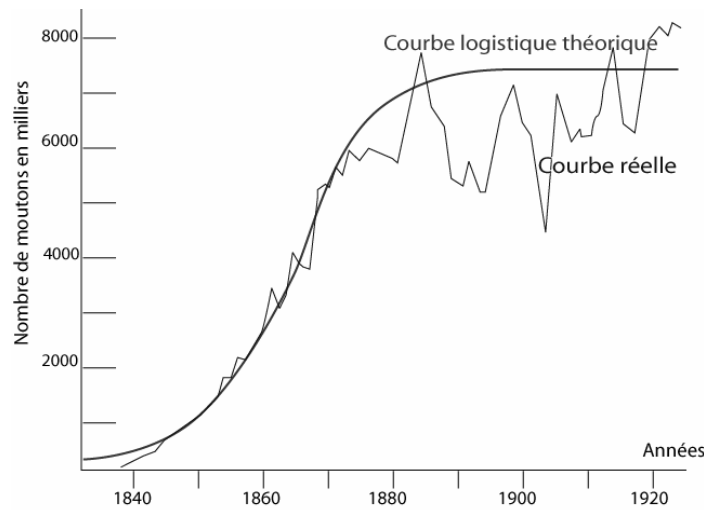
l'écosystème adopte une vue réductrice de la nature. Au vu de ces considérations, nous sommes en mesure de poser légitimement la question de ce que l'écosystème apporte en lui-même à la compréhension et à la gestion des territoires.

Le recours à la notion de système permet de créer des modèles dynamiques du fonctionnement de l'écosystème et de prévoir son évolution lorsqu'on fait varier un ou plusieurs paramètres. Dans un premier temps, l'écologie a cherché à élaborer des modèles bâtis sur les postulats de la stabilité et de l'équilibre des écosystèmes. Mais pour démontrer que les notions d'équilibre et de stabilité sont discutables, nous allons avoir recours à l'écologie des populations. Nous allons chercher des exemples qui pourraient se rapprocher de celui du chevreuil dans des conditions naturelles en dehors de toute intervention humaine et les comparer à une gestion anthropique des populations.

Le modèle le plus simple de dynamique des populations nous est fourni par des exemples d'introduction d'espèces dans un milieu sans qu'elles soient soumises à la prédation. Dans un milieu qui lui convient, la population commence alors à s'accroître de façon exponentielle, en dehors de toute contrainte du milieu. Le modèle présenté permet de soutenir la thèse de la stabilité et de l'équilibre, bien que l'introduction d'animaux en dehors de leur écosystème naturel provoque en lui-même un déséquilibre du milieu dans son ensemble.

La dynamique de la population de moutons depuis leur introduction en Australie peut nous servir d'exemple. La croissance de la population de moutons australiens a d'abord été exponentielle (phase de colonisation du milieu), puis s'est stabilisée autour d'une valeur d'équilibre avec le milieu. Ainsi, la dynamique de la population de moutons introduits dans le sud de l'Australie présente une courbe de croissance avec quelques irrégularités qui correspond à la courbe logistique. Ce modèle d'accroissement n'est pas propre au mouton mais s'applique à toute espèce qui colonise un milieu puis se stabilise autour d'une valeur qui est celle de l'équilibre. Le modèle logistique s'applique tout aussi bien à des levures cultivées en laboratoire qu'aux populations de chevreuils qui colonisent les espaces ruraux.

Figure 23 : Courbes de croissance théorique et effective de la population de moutons dans le sud de l'Australie (Davidson, 1938)



Courbe de croissance (en bleu) de la population de moutons dans le sud de l'Australie. La courbe de croissance logistique correspondante est de couleur rouge (Davidson, 1938).

in Dajoz, 1985

L'interprétation de l'évolution de la population de moutons selon la théorie de la stabilité et de l'équilibre des écosystèmes est la suivante. L'intervention de facteurs dépendant de la densité permet de stabiliser une population et de créer un état d'équilibre avec le milieu. Toutefois, si les écarts à la moyenne théorique peuvent paraître importants dans le cas des moutons australiens, la thèse de l'équilibre amène à relativiser l'importance de ces fluctuations. Ainsi, le retour que l'on observe vers la moyenne est d'autant plus brutal que l'amplitude a été forte, il met en évidence un mécanisme de régulation qui est dépendant de la densité. Il s'agit alors d'un de ces nombreux mécanismes mis en évidence par l'écologie des populations et qui sont responsables de la stabilisation des populations en intervenant comme des freins naturels à l'expansion. Selon le postulat de la stabilité et de l'équilibre des écosystèmes, il ressort de cet exemple que les populations sont douées d'une certaine homéostasie qui leur permet, grâce à des mécanismes régulateurs de maintenir leurs effectifs dans des limites compatibles avec les potentialités du milieu (Dajoz R., 1985).

B) Le paradigme du non-équilibre et la notion de résilience

Nous avons vu que depuis Rousseau, la nature « *est un état stable, tout y est équilibre ou déséquilibres qui se compensent* ». Il s'avère en fait que les postulats de la stabilité comme celui de l'équilibre sont de plus en plus remis en cause par les écologues. « *Si l'on veut expliquer quelque chose, il suffit de dire que c'est bon. Cette vision panglossienne de la nature est extrêmement présente dans notre culture. Les biologistes, les évolutionnistes et les écologistes ont réagi contre cela : "La Nature n'est ni bonne ni mauvaise". Il y a longtemps que cela avait été dit : Thomas Huxley, ami de Darwin, avait dit que la Nature n'était ni morale ni immorale, mais amonale. L'idée que les choses sont bonnes, empreinte probablement héritée du fond des temps, est bien ancrée et les biologistes essaient de la contrer* » (Gouyon P. H., 1994).

- **L'équilibre de la nature ?**

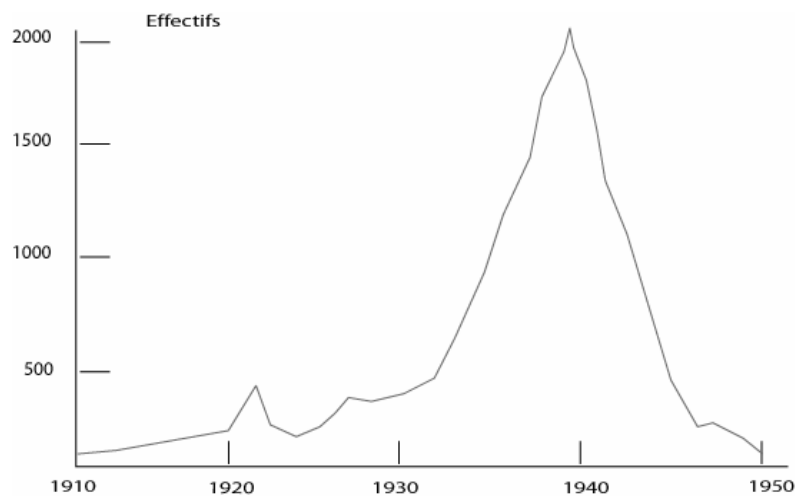
De nombreux modèles de dynamique des populations nous sont connus, il s'avère qu'aucun d'entre eux ne correspond aux critères de la stabilité tels que la plupart d'entre nous se les représente. Beaucoup de nos modèles prennent l'allure de cycles avec parfois de fortes amplitudes et des réajustements tout aussi brutaux. En effet, d'après les nombreux exemples qui nous sont connus, il s'avère que les dynamiques qui s'opèrent dans la nature sont le plus souvent cycliques, ce qui dans un premier temps est contraire au principe de stabilité sur lequel est fondée notre notion de l'équilibre, tout comme est contraire à notre notion de l'équilibre les réajustements souvent brutaux dont sont victimes les populations d'animaux qui évoluent dans des conditions naturelles. Dans ce cas précis, la nature n'est pas forcément le modèle de référence qui s'applique le mieux à des territoires où l'équilibre du milieu doit se confondre avec sa stabilité.

Le premier constat qui va à l'encontre de la conception classique de l'équilibre, c'est que dans la nature, les populations sont soumises à de constantes fluctuations. Les fluctuations les plus brutales de population connues sont les proliférations soudaines de certaines espèces, suivies de leur raréfaction tout aussi soudaine. Ces fluctuations sont à la fois irrégulières et imprévisibles. L'exemple le plus représentatif de cette situation concerne les pullulations d'insectes, dont l'une des plus connues est celle qui concerne les criquets pèlerins. Cet insecte passe très facilement d'une forme de vie solitaire à un grégarisme destructeur.

« Elles couvrirent la surface de toute la Terre, et la terre fut dans l'obscurité, elles dévorèrent toutes les plantes de la terre et tous les fruits des arbres, tout ce que la grêle avait laissé, et il ne restera aucune verdure ni aux arbres, ni aux plantes des champs dans tout le pays d'Egypte » (La Bible, citée par CIRAD)⁴⁰.

Ecartons d'emblée les pullulations qui auraient pour origine les perturbations de l'écosystème provoquées par les actions anthropiques sur le milieu. Il n'en reste pas moins que de nombreux phénomènes de pullulations sont d'origine naturelle. Dans le cas du criquet pèlerin, « la synchronisation fortuite, mais durable, de l'évolution spatio-temporelle des conditions d'environnement suboptimales et du développement des populations d'acridiens ravageurs. Si l'espèce dangereuse bénéficie de conditions écologiques propices à sa multiplication, des pullulations sont à craindre » (Source : CIRAD, 2004). Ainsi, le hasard fait que la réunion de conditions favorables à la pullulation des criquets pèlerin ne puisse être anticipée, calculée.

Figure 24: Evolution de la population de rennes de l'île de St Paul - Krebs, 1972)



Evolution de la population de rennes de l'île de St Paul (Krebs, 1972).

(in Dajoz, 1985)

L'introduction du renne sur l'île de St Paul au large de l'Alaska en 1911 peut venir illustrer ces propos. Le nombre de rennes introduits au départ de l'opération était de vingt cinq, ils se sont multipliés rapidement et presque exponentiellement jusqu'en 1938. Il y avait alors plus de 2 000 animaux sur l'île. Le surpâturage (en particulier des

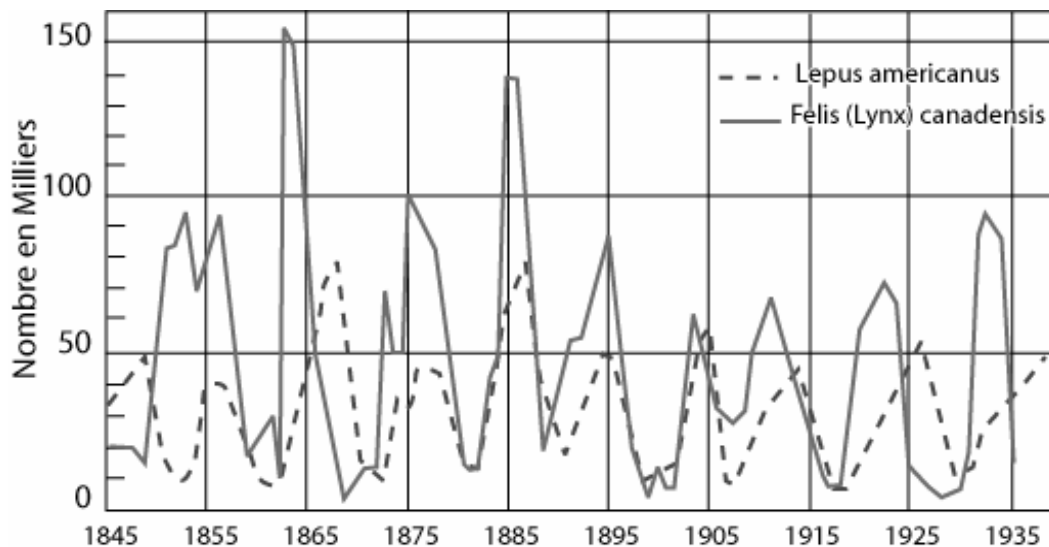
⁴⁰ CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

lichens), l'épuisement de la ressource dont dépendait les rennes a provoqué un effondrement de la population dont il ne restait plus que 8 individus en 1950.

Selon la théorie de l'équilibre des écosystèmes, l'homéostasie des populations aurait dû se vérifier. La courbe de la croissance des populations aurait pris une allure logistique et se serait stabilisée autour d'une valeur moyenne. Bien au contraire, la population de rennes s'est accrue suivant un modèle exponentiel avant de s'effondrer brutalement.

Un autre exemple, celui du cerf mulet (*Odocoileus hemionus*) peut être cité pour venir étayer celui de l'île de St-Paul. Une réserve naturelle a été créée en 1906 sur le plateau de Kaibab dans le Nord de l'Arizona, non loin du célèbre Grand Canyon du Colorado. La population était alors de 4 000 têtes. En l'absence de prédateur naturels et de régulation par la chasse, la population a atteint l'effectif de 100 000 individus en 1925. L'équilibre «naturel» a été rétabli violemment, par des épizooties et des parasitoses, si bien que la population s'est effondrée subitement, elle ne comptait plus que 20 000 individus en 1930 et tomba à 10 000 en 1941 (Planhol de X., 2004, p.453).

Figure 25: Système de relation prédateur/proie



Fluctuations périodiques des populations de lièvres variable (*Lepus americanus*) et du lynx (*Felis canadensis*), d'après le nombre de peaux reçues par la Compagnie de la baie d'Hudson (Mac Lulich, 1937)

Le modèle de l'écosystème où intervient le couple prédateur/proie est souvent cité comme la référence de l'équilibre pour la gestion des populations régulées aujourd'hui

par la chasse. Dans la gestion du chevreuil, l'Homme est censé se substituer aux prédateurs naturels. C'est pourquoi l'exemple présenté mérite d'être examiné avec attention. Nous allons donc présenter un modèle (figure 25) où la régulation des populations intervient par l'action de prédateurs naturels, dans un écosystème équilibré.

Il s'agit d'un cas très connu de fluctuations cycliques dans les régions arctiques, et qui concerne les évolutions respectives d'un animal proie -le lièvre variable- et de son prédateur -le lynx-. Le graphique représente l'évolution des effectifs estimés entre 1845 et 1935.

Concernant l'aspect général des deux courbes, elles prennent toutes les deux une allure cyclique. La période constatée pour le cycle du lièvre comme pour celui du lynx est d'environ 10 ans. Il existe une corrélation entre ces deux courbes, puisque le cycle d'abondance du lièvre précède en général celui du lynx de un ou deux ans, et comme le lynx se nourrit aux dépens du lièvre, les amplitudes sont d'autant plus fortes que l'expansion des lièvres a été importante. Les amplitudes sont souvent très importantes autour d'une valeur moyenne qui est celle de l'équilibre. Dans les régions arctiques les mêmes fluctuations existent chez les espèces de la toundra comme le harfang des neiges *Nyctea scandiaca*, le renard arctique (*Alopex lagopus* ainsi) que les lemmings (*Discrostonix sp.*) qui sont leurs proies essentielles.

- **Le paradigme du non-équilibre**

L'exemple du système proie/prédateur, nous laisse entrevoir des fluctuations de population bien plus importantes que ce que nous aurions pu imaginer en ayant à l'esprit les représentations d'une nature idéalisée. Les relations entre prédateur et proie ont été analysées à l'aide de divers modèles théoriques. Elles obéissent à la loi du « cycle périodique ». Les populations oscillent autour d'une valeur moyenne qui est celle de l'équilibre, mais l'amplitude à la moyenne peut être très importante.

Nous venons de voir en effet que les exemples de profondes perturbations venaient régulièrement troubler l'ordre des écosystèmes. De plus la théorisation des écosystèmes permet de comprendre qu'un tel système n'est pas fermé mais en contact direct avec d'autres systèmes, donc traversé par des flux. Encore une fois, les dynamiques des populations soumises aux seules contraintes de la nature met en doute le postulat d'une nature stable et équilibrée.

Selon C. Lévêque (2001), la thèse de l'équilibre est avant tout un dogme, difficile à remettre en question parce qu'à la base, il s'agit d'un principe fondateur de l'écologie.

Il en découle des écosystèmes organisés autour de ce principe. Ce dogme de l'équilibre renvoie aussi aux lois de la Physique, en particulier dans le domaine de la thermodynamique, mais sans occulter l'emprunt à une spiritualité de l'ordre et de l'harmonie de la Nature. Il convient aussi d'ajouter les recherches entreprises jusque là sur les systèmes les plus stables, en raison d'outils mathématiques insuffisamment développés.

Il est plus juste de concevoir des écosystèmes comme des systèmes dynamiques qui comportent une part importante de variabilité, leur dynamique oscillant autour de valeurs moyennes avec des amplitudes plus ou moins grandes. « *Longtemps considérés comme stables, les écosystèmes sont compris aujourd'hui comme des entités évolutives changeantes, qui maintiennent les systèmes bio-physiques loin de l'équilibre et concourent aux grands cycles de matière biogéochimique* » (Def. in Lévy J. Lussault M., 2003).

Ces considérations aboutissent alors au paradigme du non-équilibre. Le paradigme du non-équilibre apparaît comme plus approprié : non pour réfuter l'équilibre et la stabilité des populations, mais pour que l'équilibre et la stabilité soient appréhendés de façon différente, notamment en raisonnant à des échelles de temps et d'espace différentes et selon les phénomènes. Cette vision de la dynamique des populations qui intègre à la fois une dimension temporelle et spatiale a été conceptualisée par la théorie de la dynamique des taches (patch dynamic). « *La dynamique des taches intègre l'hétérogénéité spatiale et la variabilité temporelle comme éléments clés du fonctionnement des systèmes écologiques. Une vue simplifiée de l'hétérogénéité en définissant l'espace comme une mosaïque de taches disposée dans une matrice écologiquement neutre* » (Lévêque C., 2001). L'abondance d'une population peut varier selon un modèle cyclique, ce qui implique des variations des effectifs dans le temps et dans les différents endroits de l'espace considéré, ce qui n'exclut pas que la stabilité et l'équilibre soient observés à une échelle d'espace plus globale.

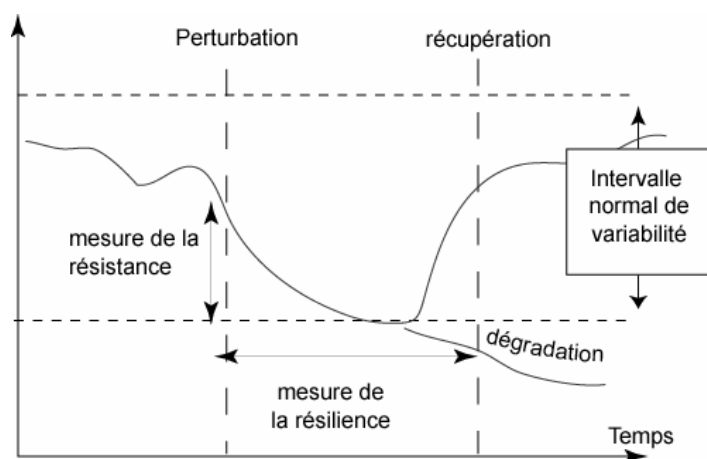
- **La notion de résilience**

Le paradigme du non-équilibre ne sert pas à nier l'équilibre et la stabilité des écosystèmes mais à montrer que l'équilibre tout comme la stabilité sont des concepts qui doivent être envisagés en terme de dynamique : l'équilibre est dynamique tout comme la stabilité de l'écosystème. Ces dynamiques sont induites par les constantes perturbations auxquelles sont soumis les écosystèmes. On peut dire que « *l'équilibre de*

la nature est la tendance des écosystèmes à amortir les fluctuations imposées par les facteurs abiotiques et biotiques du milieu » (Slobodkin et al., 1967 in Dajoz, 1985).

Comment réagit un écosystème face à une perturbation ? La figure n°27 fait apparaître une réponse en deux temps. La perturbation du système est suivie d'une phase de résilience, puis d'une phase de récupération de l'écosystème

Figure 26 : Réponses d'un écosystème à une perturbation



Représentation théorique des réponses (résilience et résistance) d'un écosystème à une perturbation (modifié par Vogt et al. 1997)

in Lévêque C., 2001.

La phase de perturbation permet de mettre en évidence la stabilité résistance du système.

La phase de résilience est définie comme la propriété d'un système à récupérer d'une perturbation. La stabilité résilience ou homéostasie mesure la résistance aux perturbations extérieures. Un écosystème possède une grande résilience lorsqu'il reprend sa structure primitive après avoir montré des variations plus ou moins importantes. Mais la notion de résilience permet d'envisager et de comprendre qu'un système peut « *se situer loin de l'équilibre sans pour autant s'effondrer* » (Aschan-Leygorie C., 2004).

Cependant, certains chercheurs peuvent émettre quelques réserves quant à la validité du concept de résilience lorsqu'on l'applique à des systèmes plus complexes comme peuvent l'être les anthroposystèmes. « *Si, dans le domaine de l'environnement on peut parler de la résilience d'un cours d'eau, d'une forêt, d'un milieu humide, d'un biotope particulier, c'est parce que dans ces cas on se trouve dans le cadre de la première définition, c'est à dire dans ce cas de la mise en évidence d'une « rupture*

d'équilibre » sous des contraintes environnementales (sécheresse, inondation, incendie..) qui peuvent s'observer, se mesurer et dont on peut souvent calculer les probabilités d'occurrence » (Carbonel J.-P., 2002). Alors que les travaux de Christina Aschan-Leygorie (2004) l'ont conduit à valider le terme de résilience pour caractériser des systèmes spatiaux. « l'objectif de ce travail est d'explorer la possibilité d'adapter à la géographie, et plus particulièrement à la dynamique d'un système spatial, le concept de résilience tel qu'il est conçu en écologie ».

C) Le sens du développement durable

Le propre de l'Homme qui est de pouvoir s'affranchir des conditions naturelles lui permet souvent de pallier un éventuel dérèglement de l'écosystème, si bien que l'ensemble du système peut continuer à fonctionner tout en s'écartant de son état d'équilibre. Cette propriété fait appel à la notion de résilience. Si le système peut continuer de fonctionner en état de résilience, tout en étant assez loin de l'équilibre, le retour du système vers l'état d'équilibre est contingent, car il faudra une convergence de volonté et de décisions pour faire bouger un anthroposystème dont la complexité induit une lourde inertie.

La reconnaissance implicite que l'ordre du monde est façonné par les Hommes, permet d'évincer l'idée que le monde résulte de l'accomplissement d'un ordre supérieur. La question du sens est sous-jacente, car l'action de l'Homme part de la matérialité du monde pour tendre vers un futur idéalisé, tout en se référant à un passé mystifié. En cela, les représentations de la nature guident les acteurs puisqu'ils façonnent le monde à l'image de leurs représentations (Retailé D., 2001).

- **La question du sens**

Raphaël Larrère (1994) nous fait comprendre que pour Rousseau, les représentations idéelles de la nature et la propre condition humaine sont liées. Nous avons précédemment discuté de la barrière ontologique entre l'Homme et l'animal, et la condition humaine qui est d'être vouée à l'Histoire. En s'extrayant de sa condition d'animal, l'Homme a conçu son propre malheur, se condamnant au travail, « ...*dès qu'il sort de la forêt, dès que ses désirs excèdent ses besoins d'animal omnivore et ses capacités physiques, l'Homme découvre sa faiblesse et sa dépendance* ». Il n'aura ensuite de cesse de retrouver même de façon illusoire le paradis perdu, le jardin d'Eden,

en fait la nature des origines. L'Homme use alors de l'artifice pour recréer même de façon illusoire la nature (Larrère R., 1994).

La nature est ainsi devenue une valeur centrale dans les sociétés occidentales contemporaines, si bien que tant au niveau des approches scientifiques que des représentations, s'opère un classement des territoires en fonction du degré de leur « naturalité ». « *La naturalité d'un système écologique s'apprécie le long d'un gradient. La variabilité « naturalité » peut être estimée en fonction de l'influence des activités humaines sur l'évolution du système considéré* » (Lecomte J., 1999). Jacques Lecomte (1999) explique que la réintroduction d'espèces pour augmenter la naturalité d'un écosystème est un moyen légitime, si l'évolution de cet écosystème n'est pas elle-même à l'origine de la disparition de l'espèce en question.

Ce qui permet d'expliquer en partie la réintroduction d'espèces telle que le chevreuil et une gestion très favorable à son expansion. D'un point de vue scientifique, le chevreuil représente un apport considérable à la biodiversité ; pour la plupart des personnes, le chevreuil est alors le type d'animal qui confère au lieu une dimension supplémentaire. La forêt est plus « naturelle » avec la présence d'animaux sauvages. L'animal sauvage se surimpose dans un cadre végétal et devient ainsi l'acteur majeur du spectacle de la nature. Ainsi, gérer les populations de chevreuils en ayant comme but l'équilibre et la stabilité du milieu est un moyen de retrouver l'illusion d'une gestion naturelle des populations avec des résultats que la nature originelle aurait pu produire. Ce qui nous semble assez caractéristique de l'évolution d'une chasse tradition/prédation vers une chasse loisir/gestion. En effet, l'exercice du droit de chasse était légitimé, à l'origine, par la protection des cultures. La chasse avait pour rôle la destruction des nuisibles, catégorie dans laquelle était classé l'ensemble des animaux sauvages. Aujourd'hui, paradoxe de la situation, ce sont ces mêmes chasseurs, autrefois garant de la quiétude des campagnes contre les incursions du sauvage, qui le réintroduisent. D'où l'idée que la nature n'avait pas disparu, qu'elle avait simplement fui, chassée par la pression anthropique.

Les questions éthiques que soulève la chasse doivent être abordées dans ce contexte. La régulation des populations par la chasse est-elle morale ? Le fonctionnement naturel des écosystèmes procède souvent par des réajustements brutaux. Ces lois naturelles sont-elles d'un point de vue éthique plus acceptables qu'une régulation anthropique des populations par la chasse ? Au contraire, l'Homme ne peut, pour de multiples raisons, laisser une population s'accroître de façon exponentielle, puis

accepter de la même façon un réajustement brutal vers l'équilibre. Certes, la stabilité des écosystèmes est un impératif de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique mais s'opposent aussi des raisons éthiques au refus d'un réajustement brutal des populations. Dans un anthroposystème, c'est la notion de stabilité qui est compatible avec les activités humaines, en proscrivant la part d'aléas qui est propre aux phénomènes cycliques et qui présente une part de risque. Par ailleurs, J. Porcher (2002) insiste sur le fait que la mort de l'animal est le corollaire inévitable de l'élevage, ce qui n'empêche pas l'éleveur et ses animaux d'être liés par une relation amicale, ni le respect de l'éleveur pour ses animaux. Si le chasseur n'est pas un éleveur, la gestion des populations de chevreuils permet de dresser un parallèle avec l'élevage. Certes, le chasseur peut éprouver un plaisir dans l'acte de tuer, mais de toute évidence, la dimension humaine de la gestion cynégétique apparaît comme un frein à une régulation drastique des populations. Toujours selon J. Porcher (2002), c'est la distanciation entre l'éleveur et ses bêtes, créée par le système industriel qui est responsable de la déshumanisation de l'élevage, et qui entraîne le non-respect de l'animal en tant qu'individu, le rabaissant au rang d'objet. Si la régulation des populations devait s'opérer de façon mécanique par des agents de l'environnement, elle entraînerait inévitablement la déshumanisation du système, et certainement des dérives sur le plan éthique.

Toutefois, la réintroduction du chevreuil ne peut s'expliquer à elle seule par la poursuite d'une utopie. Nous ne pouvons éluder la dimension sociétale du loisir chasse, dans laquelle la chasse peut devenir parfois le symbole de revendications identitaires aux retombées politiques fortes, ni ignorer les retombées économiques que la chasse peut générer. C'est pourquoi, Daniel Terrasson et Claudine Friedberg (2002) nous rapportent que les projets de « récréation de la nature » trouvent leur origine non seulement dans la réalisation d'objectifs écologiques (en se référant à un état historique de conservation antérieur) mais aussi grâce à une demande sociale et économique. C'est seulement lorsque les projets intègrent ces trois composantes que leur reconnaissance politique est acquise. « *Dans ces conditions, l'objectif de la restauration ne peut plus se faire seulement au nom de l'histoire, mais suppose d'hybrider les références (historiques, éthiques, culturelles, économiques..)* Les projets se situent alors entre reconstitution d'état ancien et « conservation inventive » pour une finalité négociée entre acteurs » (Terrasson D., Friedberg C., 2002).

- **Le développement durable**

L'objectif de la gestion des espaces ruraux est de parvenir à l'équilibre et dans le cadre de la gestion des populations de chevreuils, de parvenir à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Il existe donc un seuil au-delà duquel une population de chevreuils n'est plus en équilibre avec son milieu. Les signes du déséquilibre se manifestent sous les formes d'une pression accrue sur la flore et d'une mauvaise condition sanitaire des populations. Ce sont des critères biologiques indiscutables sur lesquels pourrait s'établir le diagnostic rigoureux du déséquilibre. L'écologie et la rigueur de son approche amènent à définir l'équilibre sur des critères scientifiques incontestables. Or, nous avons constaté depuis nos enquêtes de terrain que pour les différents acteurs, la régulation des populations de chevreuils devient nécessaire bien avant d'avoir pu constater un éventuel état de déséquilibre de l'écosystème. Le déséquilibre agro-sylvo-cynégétique, même s'il est scientifiquement établi, reste à l'appréciation des acteurs du milieu ; ainsi l'équilibre n'est donc pas défini selon les mêmes critères que l'on soit chasseur, propriétaire forestier ou simple promeneur. Il existe donc un décalage entre l'état objectif d'un système commensurable, et ce qui est du domaine de la représentation (incommensurable). « *Une discontinuité majeure sépare le monde matériel de ce monde idéal et pourtant c'est la conception idéale qui guide la compréhension des choses concrètes et des actions immédiates* » (Retailé D., 2000, p.276).

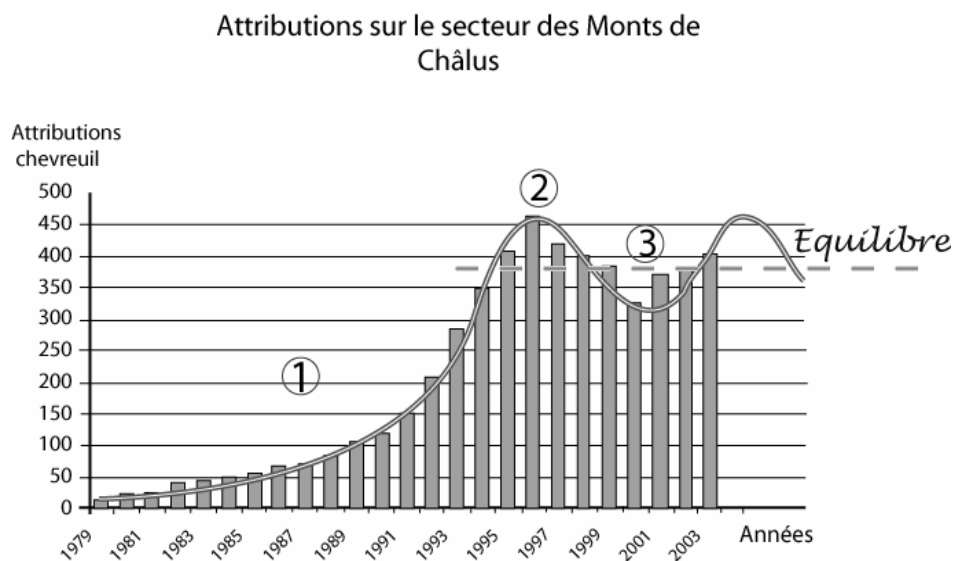
Le concept de développement durable qui s'applique à une gestion raisonnée des territoires et donc à un mode d'intervention humain, implique de prendre en considération un grand nombre de paramètres anthropiques. Il faut donc insister sur le fait que cette gestion ne s'opère pas sur la nature mais sur un territoire et que cette gestion se réfère à une nature idéalisée. L'Homme est au cœur de ce système, un système qui est complexe dans son fonctionnement puisqu'il fait intervenir à la fois des paramètres naturels de l'écosystème et des paramètres anthropiques tels que la demande sociale, les contraintes économiques, les données culturelles. Les propos de Maurice Wintz, sociologue viennent confirmer que l'intérêt dont bénéficie la nature peut être appréhendé en tant que phénomène social : « *le regain d'intérêt dont bénéficient aujourd'hui la nature et l'environnement font se retrouver écologie et sociologie dans des essais d'interprétation interdisciplinaires des questions d'environnement* » (Wintz M., 1995).

Le fait que le développement durable face partie intégrante du discours politique officiel, permet d'expliquer qu'il existe alors autant de modèles de développement durable, que de choix et d'orientations politiques pour guider les actions.

Toutefois, le développement durable est empreint d'une dimension éthique (porteur de sens), puisqu'il fait appel à la morale d'une utilisation raisonnée des ressources naturelles. En voulant pérenniser la ressource gibier dans le temps, en souhaitant maintenir les populations à des niveaux acceptables pour l'ensemble des acteurs des territoires ruraux, nous pouvons affirmer que la gestion cynégétique s'oriente vers le développement durable. Si la gestion du chevreuil doit se faire selon des modèles aussi stables et équilibrés que possible, dans les faits, il est très dur de parvenir à cet objectif. Inévitablement, des augmentations de population, suivies parfois par des réajustements –somme toute modérés- en raison d'une mauvaise estimation des populations, de contraintes sylvicoles (régénération) parfois aussi en raison de causes sanitaires (surpopulation) vont donner lieu à des prélèvements qui prennent l'allure de cycles.

En Haute-Vienne, le développement des populations de chevreuil est récent. Les problèmes inhérents à la gestion des populations de chevreuils font que les chasseurs procèdent à de constants réajustements. Le problème de l'estimation des populations, en raison notamment d'une évaluation calquée sur celle de l'année précédente, conduit inévitablement à ce que les rapports entre les prélèvements effectués et la population effectivement présente sur le terrain se distendent.

Figure 27 : L'équilibre des anthroposystèmes : attributions chevreuils sur un secteur du département de la Haute-Vienne (source F.D.C Haute-Vienne)



Le secteur 13, correspond à une unité de gestion cynégétique, il regroupe 31 territoires de chasse différents sur la frange méridionale du département de la Haute Vienne, dont l'ACCA de Pageas. Ce secteur est d'une superficie équivalente de 41 972 ha dont 13 886 ha boisés. La population de chevreuils, dans une phase de colonisation du milieu, s'est développée selon un modèle exponentiel. Les prélèvements des chasseurs ont semble-t-il suivi cette tendance (1. figure n°27). Les réalisations ne pouvant évoluer indéfiniment à la hausse, elles ont inévitablement atteint un plafond (2. figure 27). Ce plafond s'est concrétisé sur le terrain par la difficulté à « boucler » le plan de chasse et la nette impression d'une diminution de la population. Le maximum des réalisations a été suivi d'une décroissance progressive des réalisations, ce qui dans les faits se traduit par une pression de chasse qui reste forte. Cependant, le plancher atteint en 3 (figure 27) est révélateur d'un nouveau déphasage entre les prélèvements et les animaux effectivement présents sur le territoire, mais cette fois-ci dans le sens d'une sous-estimation des animaux, d'où la nécessité de réorienter les prélèvements à la hausse.

L'évolution des prélèvements en chevreuils sur le secteur des monts de Châlus nous permet d'extrapoler la tendance observée avec l'amorce de cycle de prélèvements. Il est assez frappant de constater qu'il existe une valeur moyenne autour de laquelle les prélèvements semblent osciller. Ainsi, la régulation anthropique du chevreuil finit par reproduire, mais avec moins d'amplitudes, les cycles d'une régulation naturelle des populations de chevreuils. Cependant, les amplitudes des prélèvements autour d'une valeur moyenne sont forcément plus modérées. En cela, la gestion anthropique des populations de chevreuil conduit à une gestion moins brutale que celle de la nature et qui est donc propre aux anthroposystèmes. Elle permet dans une certaine mesure de réhabiliter la chasse et une éthique environnementale, puisque la chasse permet une régulation des populations de chevreuil moins brutale que celle que la nature aurait pu opérer par elle-même. Le concept du développement durable prend alors une signification concrète : le niveau des populations de chevreuils doit être maintenu à un niveau acceptable pour l'ensemble des acteurs de ce territoire rural. Elle nous permet d'envisager de quelle manière les gestionnaires pourront réguler la population de chevreuils pour atteindre les objectifs de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. La notion d'équilibre agro-sylvo-cynégétique prend la forme d'un équilibre dynamique, propriété intrinsèque aux organismes vivants. L'équilibre global de cet anthroposystème ne doit

pas exclure que localement, les populations de chevreuil ne soient soumises à des fluctuations sensibles.

D) L'Anthroposystème

Christian Lévêque (2001) nous met en garde contre l'idée de faire de l'écologie une discipline apte à se prononcer en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. « *Nous sommes en réalité en pleine confusion. On fait depuis trop longtemps l'amalgame entre l'écologie scientifique et les sciences de l'environnement, de telle sorte qu'on attend de l'écologie qu'elle apporte des réponses concrètes à des questions, dont l'origine et la solution sont à chercher dans le comportement des sociétés elle-mêmes* » (Lévêque C., 2001). Les écologues ne sont pas favorables à proposer des modèles de gestions des espaces ruraux ; et pour cause, il existe une véritable inadéquation entre d'une part les prospectives et les solutions qui s'appliquent au milieu naturel et d'autre part la vision des gestionnaires des espaces ruraux qui sont motivées par des considérations sociales, économiques et culturelles. En effet, la gestion des espaces ruraux intègre de nombreux paramètres qui n'ont pas grand chose à voir avec le fonctionnement strict d'un écosystème.

Réduire la nature à ses composantes bio-physiques (écosystème) n'est pas une démarche satisfaisante pour le géographe. L'élaboration du savoir géographique s'est constitué sur plus d'un siècle, période durant laquelle les perspectives sur la question de la nature, ses représentations et les relations nature-société ont nécessairement évolué. D'ailleurs, un des acquis les plus centraux de la pensée géographique est la reconnaissance d'un « *complexe interface nature culture (...) Car en tous lieux, quels que soient les niveaux d'observations des territoires de la vie quotidienne aux territoires régionaux, macro-régionaux et au territoire monde, il est juste de constater que la réalité spatiale relève toujours (plus ou moins) d'une composante naturelle et d'une composante culturelle* (Ferrier J.-P., 2000).

La nature a toujours occupé une place prépondérante en géographie, du début du siècle jusqu'à aujourd'hui, même si ce thème a pu momentanément se faire oublier des préoccupations des chercheurs au cours des années 70. Les approches géographiques du début du siècle considèrent alors le milieu comme un cadre rigide qui détermine « *les modes de vie et l'organisation du groupe social* » (Veyret Y., 2001). « *Cette première*

étape accorde donc aux facteurs physiques une place majeure. C'est le temps du déterminisme. Les approches géographiques d'alors font la part belle aux données physiques qui constituent toujours le préalable à l'étude humaine et le point fort de l'approche géographique » (Veyret Y., 2001). Le déterminisme des géographes précurseurs fut atténué en possibilisme par Vidal de la Blache : puisque le propre de l'Homme réside en sa liberté, les sociétés humaines ont un certain degré de liberté dans leurs rapports au milieu et donc dans leur développement. L'importance du rôle joué par la nature ne sera pas démentie avant la nouvelle géographie des années 70. A partir des années 70, « la société des pays riches en pleine expansion économique et technique se croît capable de se dégager des contraintes naturelles, d'aménager tous les supports, de dominer la nature » (Veyret Y., 2001). Pourtant, la nature est redevenue une préoccupation centrale chez les géographes à travers les questions d'environnement, qui en plus, intéressent une population plus large et sensibilisée. « Rompus aux études de terrain, les géographes ruraux n'ont jamais cru à l'effacement de la nature et savaient parfaitement que la vision économique prométhéenne avait un coût financier et écologique. Il a bien fallu retrouver le cœur des préoccupations géographiques » (Bonnamour J., 1997). Ce retour de la nature dans les préoccupations des géographes s'opère par les questions relatives à l'environnement au travers de l'anthropomorphisation du milieu, des risques naturels, du développement durable. Leur approche aussi a changé, puisque par le biais des études systémiques, la nature n'est plus qu'un paramètre dont l'incidence varie fortement suivant le système considéré.

Ainsi, la gestion des populations de chevreuils, qui est un sujet environnemental, nécessite une approche holistique qui fait intervenir à la fois les paramètres naturels liés à la zootechnie et au milieu, mais aussi des paramètres anthropiques car l'animal sauvage se situe à l'interface nature/culture.

Certes, les géographes insistent sur la distinction entre la nature et les espaces ruraux, ce qui d'un point de vue strictement rigoureux se justifie puisque la présence continue des Hommes et leurs impacts sur le territoire s'est fait ressentir depuis la préhistoire. En revanche, les géographes sont beaucoup moins nombreux, lorsqu'ils abordent la question de la nature, à tenir compte de la dimension culturelle qu'implique la notion de nature. La nature ne se limite donc pas à un espace physique qui correspondrait à une définition préétablie ; la nature renvoie inévitablement à des perceptions et des représentations, c'est à ce titre que les approches culturelles en géographie sont nécessaires. Ainsi, la nature possède une dimension autre, c'est aussi un

espace vécu et ressenti, une construction sociale de l'espace. « *Ce qu'on appelle « nature » aujourd'hui est en fait un complexe à trois faces comme l'a affirmé Yvette Veyret : c'est un donné et il appartient aux physiciens de nous en faire connaître les aspects et les dynamiques ; c'est également un construit, aboutissement de la continuité de l'occupation humaine qui n'a cessé d'en modifier l'agencement en intervenant dans les écosystèmes. C'est enfin un vécu car la nature ou ce que l'on appelle ainsi, n'est pas perçue par tous de la même manière* » (Bonnamour J., 1997). La démarche qui apparaît la plus satisfaisante pour aborder les relations « nature-société » est de l'aborder par l'analyse systémique.

« Se plaçant dans le cadre d'une approche systémique, le concept d'anthroposystème s'inscrit dans la filiation de notions définies antérieurement, tels l'écosystème, le géosystème et le sociosystème, à l'esprit desquels il se réfère tout en s'en démarquant par la nature de son contenu. / L'enjeu environnemental étant un enjeu social (s.l) , la nature fait son entrée dans le politique en devenant partie intégrante de ses préoccupations (Lévêque C., Muxart T., 2004).

D'où la validité du concept de l'anthroposystème qui semble le plus approprié à notre démarche. En effet, les approches holistiques sont inhérentes à la discipline géographique et induites par la démarche systémique. C'est pourquoi l'écologie reste la science des écosystèmes alors que la géographie permet une approche holistique de la question de la gestion des territoires. La géographie serait bien la science des anthroposystèmes puisqu'elle est à même de prendre en compte la dimension sociale, économique et culturelle qui s'impose à la gestion des territoires.

- **Le développement durable ou la volonté d'action**

S'il est difficile d'établir le constat d'un état d'équilibre, en revanche le déséquilibre se manifeste de façon flagrante. Le système entre dans un état de résilience suite à une perturbation et évolue en restant loin de son point d'équilibre. Un système peut-il fonctionner dans un perpétuel état de résilience ? Dans quelle mesure l'intervention humaine peut-elle pallier le déséquilibre du système ? Cet état de résilience est à la limite de ce que l'on peut considérer comme étant le développement durable. L'exemple de l'île d'Anticosti nous fournit un cas concret de déséquilibre où l'ensemble de l'anthroposystème est dans un état de résilience suite à une perturbation provoquée par une population de cerf de Virginie en sur-densité. L'exemple du Bade Wurtemberg, en Allemagne, présente un cas de récupération du système après un état de

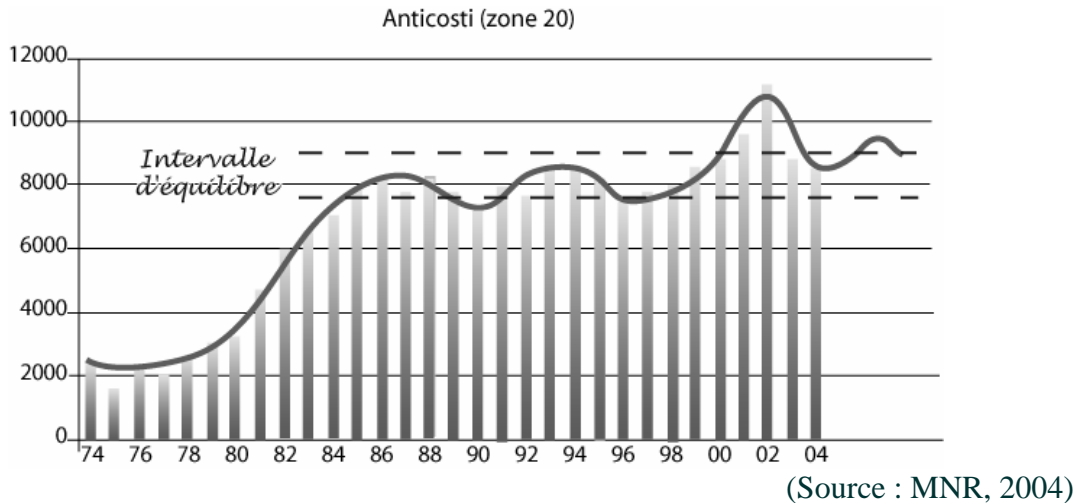
résilience. Le retour à l'équilibre s'est opéré par une gestion intégrée des forêts et non par une réduction drastique des populations de chevreuils. La gestion intégrée des forêts en Allemagne inclut une forte dimension culturelle et sociétale alors que sur l'île d'Anticosti, la pérennité de la ressource cynégétique est d'une importance cruciale en raison de retombées économiques et sociales fortes.

1) L'île d'Anticosti au Québec

L'île d'Anticosti se situe à l'embouchure du St-Laurent. Elle a une superficie de 7 943 km² et s'étend sur une longueur maximale de 56 km et sur une largeur moyenne de 45 km. Le Cerf de Virginie y a été introduit à la fin du XIX^{ème} siècle et a proliféré en l'absence de prédateurs. De quelques 220 animaux introduits au départ, on estime cette population à plus de 120 000 aujourd'hui, soit une densité de plus de 15 cerfs/km² ; en Europe, on estime que l'équilibre est menacé au-delà de 15 chevreuils/ 100 ha de forêt. Cette surpopulation compromet le maintien, sur l'île, de plusieurs espèces végétales, notamment celle du sapin baumier (*Abies balsamea (L.) Mill.*), en raison de la préférence alimentaire du cerf pour cette espèce pendant l'hiver. Le risque encouru est de voir disparaître les sapinières d'ici 50 ans, car la plupart d'entre elles arrivent à maturité biologique, sans pour autant que la régénération soit assurée. La disparition des sapinières entraînerait avec elles une grande partie de la population de cerfs (plus de la moitié) (Chouinard A., 1997). Cependant, les retombées économiques que procure la chasse au cerf de Virginie sont considérables, c'est pourquoi « *L'objectif demeure cependant de ne prélever qu'un maximum de 10% de la population de chevreuils présente dans chaque pourvoirie. Plus de 7000 permis de chasse sont donc disponibles annuellement. La chasse du chevreuil constitue la principale activité économique de l'île d'Anticosti. Elle génère des retombées importantes dépassant les 10 millions de dollars canadiens annuellement* » (Mouton. J. F, 2003).

Le graphique n°66 consacré aux prélèvements de cerfs de Virginie sur l'île d'Anticosti montre que la population a atteint une densité jugée satisfaisante à partir de 1985. Depuis, les prélèvements se sont stabilisés en oscillant autour de la valeur de 8 000 prélèvements par an. Pour l'année 2002, les prélèvements ont établi un record de plus de 11 000 cerfs pour finalement retrouver, dès l'année suivante, des valeurs conformes à celles observées depuis près de 20 ans.

Graphique 72 : Evolution des prélèvements sur l'île d'Anticosti



- **Un site privilégié pour la recherche**

Parce que préserver la ressource cynégétique est devenu un impératif, cette île est devenue un véritable laboratoire pour étudier les interactions entre la faune et son milieu. L'Homme tente par tous les moyens de pallier un dérèglement du système ; par ailleurs cet exemple illustre un cas concret dans lequel l'innovation et la créativité humaine sont sollicitées par les dérèglements propres aux états de résilience de l'anthroposystème. Les peuplements de sapin baumier (*Abies balsamea*) disparaissent graduellement et sont remplacés par l'épinette blanche (*Picea glauca*), espèce non broutée par le Cerf de Virginie. La régénération des sapinières fait l'objet de nombreuses recherches entreprises depuis 1995. Différentes méthodes de coupes ont été appliquées pour tenter de régénérer les peuplements : la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) de grande superficie (Moore *et al.*, 2001), la coupe par bandes (Pothier D., com.pers.), la coupe avec îlots semenciers (Prévost M., com.pers.) et la coupe clôturée (Beaupré P., com.pers.). En avril 2001 une Chaire de recherche industrielle⁴¹ a été créée, avec un important soutien de l'industrie du bois qui lui a assuré 50% des fonds nécessaires à sa création. Elle a entrepris de mener à terme les expérimentations commencées et de poursuivre les recherches. Le groupe de recherche

⁴¹ Les Chaires de recherche industrielle CRSNG sont des nominations prestigieuses dans des universités canadiennes, d'une durée de 5 à 10 ans, dans des domaines à forte valeur industrielle, bénéficiant d'un appui financier conjoint de l'industrie.

analyse actuellement les répercussions environnementales attribuables à la surpopulation de cerfs et son incidence sur l'intégrité écologique du milieu environnant.

- **La pratique de coupe de grandes superficies**

Pour pallier une régénération insuffisante, une expérimentation a été menée en pratiquant des coupes de grandes superficies. En 1995 et 1996, Le protocole a consisté à couper selon la méthode CPRS sept blocs de 3 km² (coupe avec protection de la régénération et des sols). On comptait sur une régénération importante au centre de la coupe, quitte à avoir un broutement important à proximité de la forêt.

Les résultats : « *après 3 ans, les faibles valeurs de densité et de coefficient de distribution des semis de sapins dans les 3 parcelles non clôturées semblent démontrer l'incapacité des grandes coupes à permettre la régénération convenable du sapin en présence d'une forte densité de cerf* » (Moore J.D., Pothier D., Potvin F. ; juillet 2001).

- **L'analyse des effets du broutement sur la croissance des sapins baumiers**

L'étude de Anne Chouinard (1997) analyse les conséquences du broutement sur la croissance et la régénération du sapin baumier, à partir des analyses de tiges (croissance radiale, croissance en hauteur, âge).

Les résultats démontrent que le broutement diminue la croissance radiale et verticale du sapin, le maintenant parfois à l'état de plantule stérile. Par contre, lorsque la zone apicale atteint une hauteur lui permettant d'échapper au broutement (environ 2,5 m), le sapin peut se développer normalement. Au niveau des populations, il existe une grande variabilité dans l'intensité du broutement, les sapins étant, dans certains cas, presque tous morts, limités à une hauteur de 60 cm tandis que d'autres encore sont très peu affectés.

En somme, le cerf de Virginie altère la croissance du sapin et la régénération dans les forêts de conifères. Cependant, la présence de jeunes sapins peu broutés dans certains milieux permet de croire que cette espèce pourrait persister sur l'île encore quelques décennies si le troupeau de cerfs demeure stable.

- **Le suivi de la banque de semis de sapins baumiers en relation avec le broutement du cerf.**

La régénération de plantules de sapin est très importante (>100 000 semis /ha en moyenne), mais rares sont les plants qui dépassent 30 cm. Pour comprendre ce

phénomène, 1 800 plants ont été marqués individuellement et suivis pendant 3 années complètes. Ces plants ont été suivis dans deux milieux distincts : dans des sapinières parvenues à maturité et dans des grands blocs de coupe de 3 km².

En moyenne 26 % des semis ont été broutés annuellement en forêt contre près de 48 % dans les blocs de coupe. Au bout de 3 ans, il restait en forêt 58 % du nombre de semis initiaux grâce notamment au recrutement de nouveaux semis contre 4 % en blocs de coupes : la mortalité naturelle des semis étant du même ordre que celle occasionnée par le broutement. Il faut ajouter que le protocole prévoyait l'arrachage des semis broutés sans quoi le nombre de semis en forêt se serait probablement maintenu.

- **La recherche d'une densité optimale :**

Le protocole de l'expérimentation sera d'introduire en milieu fermé différentes densités de cerfs pour parvenir à définir une densité optimale et de développer des méthodes de contrôle du broutement en conséquence.

Les différentes stratégies sylvicoles favorisant la régénération des forêts en contexte de fortes populations d'ongulés, l'étude comparative des différents scénarios d'aménagement intégré des ressources seront poursuivies, de même que des suivis de chevreuils par G.P.S afin de déterminer l'utilisation de leur habitat.

Comme le souligne Richard Bélanger, Président du conseil d'administration « Produit forestier Anticosti » « *selon les chercheurs, l'aménagement forestier est une solution possible à cette problématique de plus en plus courante en Amérique du Nord et en Europe* ».

Toutes ces expérimentations ont pour objectifs de développer des méthodes d'aménagement forestier et faunistique adaptées aux densités élevées de cervidés. Il s'articule autour de 4 axes de recherche fondamentale et appliquée dans une perspective de développement durable des ressources de la forêt, soit :

- évaluer l'effet des cerfs sur l'intégrité écologique des forêts de l'île d'Anticosti;
- développer des solutions durables pouvant concilier le maintien des populations de cerfs et des sapinières;
- évaluer des stratégies sylvicoles et de contrôle du broutement intégrant les connaissances sur la faune et ses habitats;
- développer des outils d'harmonisation des différents modes d'utilisation des ressources biologiques forestières.

- **La biodiversité comme objectif :**

Les forêts du Canada sont des milieux qui contribuent de façon significative à la biodiversité du pays, elles abritent quantité de plantes et d'animaux. Le Canada s'est engagé dans la voie du développement durable afin de préserver son capital naturel.

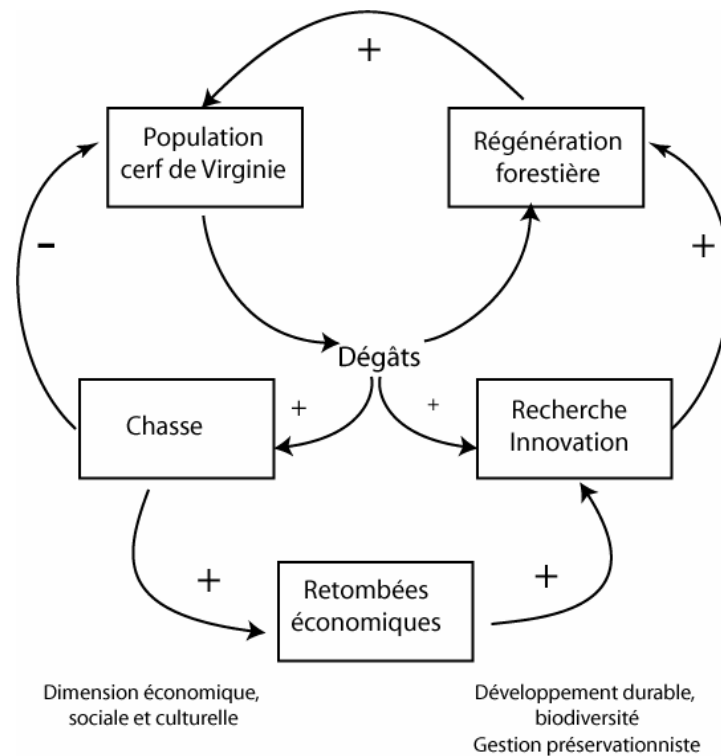
Le Gouvernement du Québec s'est doté depuis le 1^{er} avril 1996, d'une « Stratégie de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique ». La diversité biologique inclut la préservation de la diversité au sein des espèces, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes (Gouvernement du Québec, 1996).

C'est à ce titre que la quasi-totalité de l'île d'Anticosti est classée en zone protégée et constitue l'un des contextes de gestion les plus difficiles, car des herbivores représentent à la fois une ressource majeure et une menace pour l'intégrité des écosystèmes. C'est le cas des cervidés qui surexploitent un milieu forestier au point de mettre en péril sa régénération naturelle. L'île d'Anticosti est un laboratoire naturel de 8000 km² pour étudier ces situations, qui se multiplient tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Mais nombre d'écologistes émettent des réserves à ce sujet : « *le milieu y a été profondément modifié par l'action directe et indirecte de l'Homme, mais aussi plus particulièrement par le broutage excessif du cerf de Virginie* » (Drolet C.A., 2002). Ils s'impatientent et critiquent la non réalisation des objectifs de départ comme l'affirment Hébert et Jobin (in Drolet, 2001), dans le numéro spécial sur la forêt boréale du *Naturaliste Canadien*, automne 2001, « *en effet, on protège un canyon et des paysages côtiers spectaculaires... qui ne sont toutefois pas menacés de disparition, mais aucune mesure concrète n'est prise pour conserver ou restaurer la diversité biologique des forêts soumises au broutement incessant du cerf de Virginie depuis plus de 100 ans*».

L'île d'Anticosti est un anthroposystème pour lequel la gestion du cerf de Virginie peut se prêter à une modélisation (Figure n°28).

Figure 28 : Approche systémique de la gestion du cerf de Virginie sur l'île d'Anticosti



Réalisation : L. Boussin, 2006

La chasse d'une population de cerf de Virginie occasionne des retombées économiques d'autant plus importantes que cette population est nombreuse. Cependant, une population en état de sur-densité occasionne des dégâts à la régénération forestière et plus largement à la bio-diversité. Sans intervention humaine, il est bien évident que les disponibilités alimentaires du milieu constituerait un facteur régulateur de la densité de cerfs de Virginie. Mais les retombées économiques dues à la régulation anthropique des populations par la chasse permettent à la recherche et à l'innovation scientifique de pallier, dans une certaine mesure, ce déséquilibre du milieu.

C'est la stabilité de ce système ou sa persistance dans le temps qui peut susciter quelques interrogations. En effet, le développement des populations québécoises continentales de cerfs de Virginie pourrait remettre en cause la nécessité de conserver un aussi fort potentiel cynégétique. La question de la concurrence entre territoire de chasse, de leur attractivité et surtout de leur accessibilité ne se posera-t-elle pas à plus ou moins long terme ?

2) L'exemple allemand : retour à l'équilibre en Bade Wurtemberg

Le milieu forestier en Bade Wurtemberg a certainement connu un état de résilience dû également à une sur-densité de cervidés. Cependant, l'estimation des dégâts dus aux abrouissements sur la régénération naturelle atteste que l'anthroposystème est entré dans une phase de récupération. Le retour du système agro-sylvo-cygénétique vers un état d'équilibre permet de mettre en évidence une dimension sociétale forte en Allemagne qui concerne plus largement une sensibilité particulière aux problèmes d'environnement. Ainsi, est prônée une gestion intégrée des forêts qui essaie de concilier impératifs économiques, dimension culturelle et sociétale de la forêt allemande et qui semble également intégrer l'évolution des rapports Homme/animal.

• Les dégâts forestiers comme indicateurs de l'équilibre faune/flore

Le dernier rapport du Ministère de la consommation et de l'agriculture du Bade Wurtemberg conclut à une légère recrudescence des dégâts forestiers pour la dernière période du plan de chasse à savoir de 2001 à 2004.

L'unité d'enquête est le secteur de chasse dont les dimensions comme le nombre de chasseurs peuvent varier. Cette enquête sur les dégâts forestiers permet déjà le dialogue entre les différents acteurs du milieu (chasseurs, bailleurs de chasse) et permet de faire accepter cette procédure en vigueur depuis 1983.

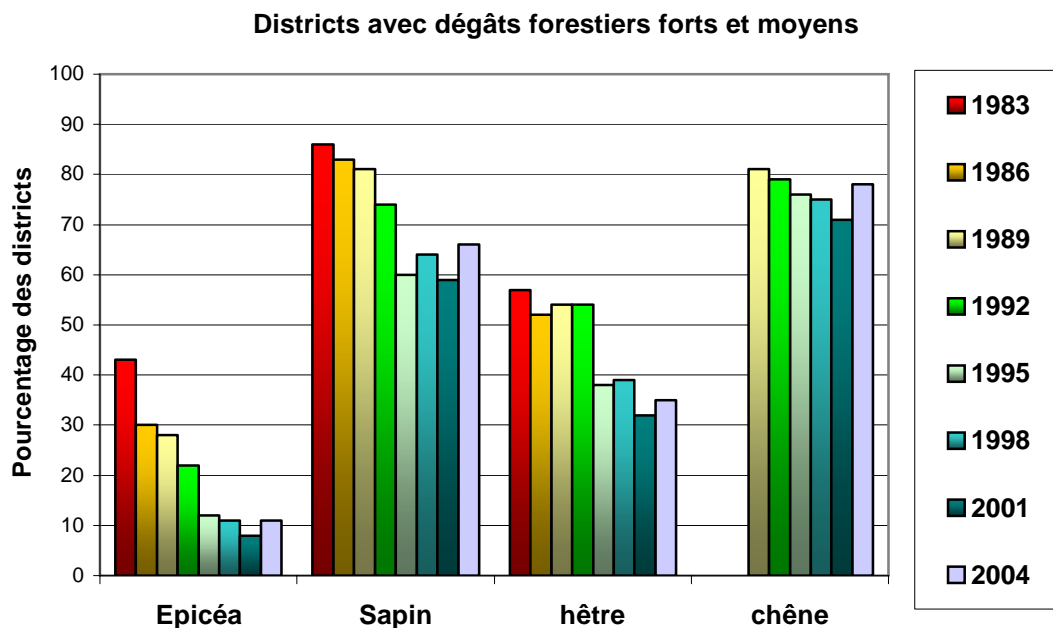
Les dégâts forestiers sont estimés de la façon suivante :

- faibles si les dégâts concernent entre 0-20% des plants non protégés ;
- moyens entre 21-50% des plants non protégés ;
- forts lorsque plus de 50% des plants non protégés sont touchés.

La diminution continue des dégâts forestiers depuis 1983 sur les principales essences a été stoppée comme le confirment les relevés effectués en 2004. De façon globale toutes les essences sont concernées par la hausse sensible des dégâts forestiers. Toutefois, les résultats décevants pour la période 2001-2004 ne doivent pas entacher l'ensemble de l'évolution depuis 1983. Si bien que les surfaces des parcelles de régénérations clôturées ont globalement diminué de 42 % par rapport à l'évaluation de 1998. Cela signifie non seulement un soulagement financier pour les propriétaires forestiers et les locataires de chasse puisqu'ils n'auront plus à investir dans des mesures préventives coûteuses mais cela traduit aussi l'amélioration de la qualité de l'habitat naturel pour les animaux sauvages.

L'accroissement des dégâts est pour le moment inexpliqué mais la rigueur de l'hiver 2003 aurait pu jouer un rôle important en accroissant les besoins énergétiques des chevreuils (Ministerium für Ernährung und ländlichen raum Baden-Württemberg, 2004). Les facteurs abiotiques comme les aléas climatiques sont connus pour être des facteurs importants de régulations des populations, et sont donc capables de perturber un anthroposystème. Le rôle des facteurs abiotiques comme agent perturbateur des anthroposystèmes est indiscutable lorsque l'on considère un événement climatique comme la tempête "Lothar" de décembre 1999. Plus de 40.000 ha de forêt ont été dénudés, pourtant malgré l'augmentation sensible du tableau de chasse depuis 1999 (soit 12% depuis 1999 ou de 136 000 à 152 800 prélèvements), une hausse des dégâts sur la régénération naturelle est constatée.

Graphique 73 : Evolution des dégâts forestiers dans les districts les plus touchés



Source : L.V.V.G Aulendorf. Ministerium für Ernährung und ländlichen raum Baden-Württemberg

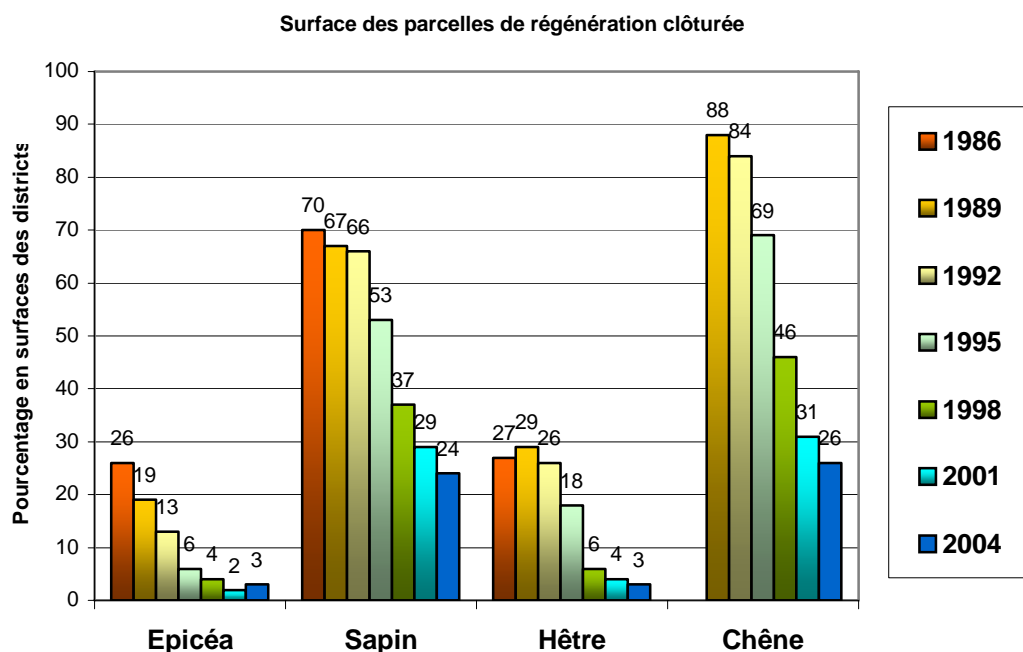
- **Des forêt gérées de façon durable**

Les réponses aux problèmes de régénération forestière ont été de deux types : elles combinent à la fois le problème de la capacité d'accueil des forêts pour la faune sauvage

et une pression de chasse adaptée pour résoudre les problèmes de sur-densité des secteurs où se concentrent les dégâts forestiers.

Les tendances des dégâts forestiers sont en phase avec les propositions concernant le plan de chasse, une tendance à la stabilité des prélèvements sur 74 % des secteurs, une tendance à la baisse sur 10% des secteurs, et une hausse sur 16% des secteurs (9% pour le plan précédent). En Bade Wurtemberg, la stabilité des prélèvements observée depuis de nombreuses années n'a jamais exclu des variations parfois importantes sur certains secteurs de chasse, justement en raison d'impératifs de régénération forestières. Les résultats de l'évaluation sylvicole 2004 confirment également des résultats différents entre types de secteur de chasse déjà observés les années précédentes : les secteurs de chasse nationaux et communaux obtiennent de meilleurs résultats que les secteurs de chasse communautaires. Dans le domaine de l'application des mesures préventives aussi, les secteurs de chasse sous administration nationale affichent les meilleurs résultats. C'est pourquoi ils restent un modèle tant au niveau des mesures préventives que des prélèvements rationnels de gibier, atteignant ainsi les meilleurs résultats globaux. Mais avec tous les types de secteurs de chasse, la tendance est positive (source : LVVG).

Graphique 74: Evolution de la surface des parcelles clôturées consacrées à la régénération naturelle des forêts



Si la chasse est un premier type de réponse apporté aux problèmes de régénération forestière, elle n'élude pas les considérations sociétales et culturelles qui font que les allemands sont sensibilisés aux problèmes environnementaux et peuvent s'interroger sur les problèmes éthiques soulevés par la chasse. La chasse qui est un loisir très peu pratiqué en Allemagne ne saurait satisfaire les attentes d'une société moderne et urbaine. Rappelons que le Bade Wurtemberg a une superficie de 1 353 000 ha, un taux de boisement de 37,5%. L'administration forestière retient le principe de l'économie forestière quasi-naturelle. L'objectif est la constitution de forêts à la fois stables, riches, mélangées et productives. La justification de forêts mélangées riches en espèces et composées d'essences indigènes n'est possible toutefois qu'avec des effectifs de gibier acceptables. Cela exige l'effort particulier de tous les chasseurs pour la gestion des chevreuils. Les décisions prises en matière de gestion forestière rejoignent celle du développement durable dont l'objectif est de parvenir à une gestion plus écologique des forêts, en améliorant par là-même les capacités d'accueil du milieu forestier pour la faune sauvage.

Rappelons qu'en Allemagne, pays de structure fédérale, la politique forestière est en très grande partie de la compétence des pays (Länder). Mais les politiques forestières de chacun d'entre eux tendent toutes vers une sylviculture « proche de la nature » (Turkheim de B., 1991). Alors que jusqu'à ces dernières années, la politique méprisait ou même combattait plus ou moins ouvertement les principes de la sylviculture naturaliste, on constate depuis peu de temps que ces principes sont adoptés plus ou moins complètement. Le tableau n°6 résume de façon synthétique les mesures adoptées pour parvenir à l'objectif d'une sylviculture plus proche de la nature.

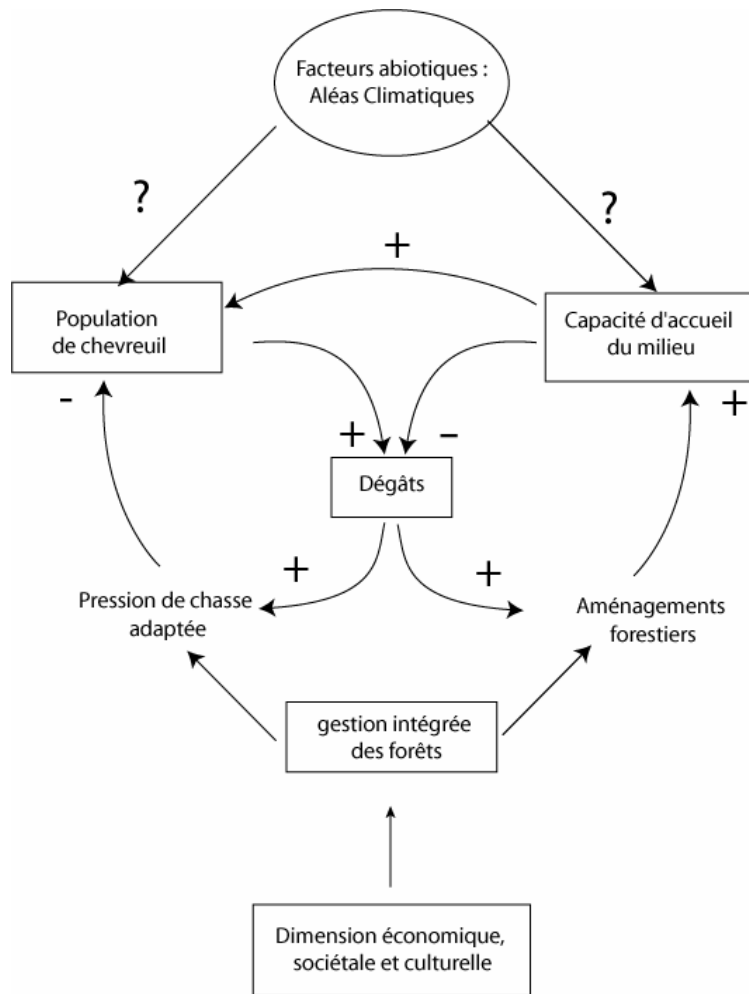
Tableau 6 : mesure adoptée pour la gestion durable des forêts en Allemagne

Ländern	Objectifs	Mesures adoptées
Rhénanie Palatinat	Forêts mélangées, riches en espèces, conformes à la station	Essences conformes à la station Formation du personnel en sylviculture naturaliste Mécanisation qui doit tenir compte de la santé des ouvriers Impératifs écologiques et protection des sols * Interdictions : coupe rase remplacée par coupes d'individus en recherche
Hesse	Sylviculture naturaliste	Nombreux classements de forêt en forêt de démonstration * Interdictions : coupes rases (sauf autorisation si S < 0,5 ha)
Sarre	Sylviculture "proche de la nature"	Augmentation du tir de chevreuil (11,9 / 100 ha en 1991) Promotion du débardage à cheval Formation du personnel * Interdictions : coupe rase en forêt publique, utilisation de produits chimiques et interdiction de machines de débardage en forêt
Rhénanie du Nord Westphalie	Gestion écologique de la forêt domaniale	Régénération naturelle Coupe sélective des arbres mûrs Augmentation des feuillus de 45 à 55 %
Bade Wurtemberg	Respect des associations phytosociologiques en place	Augmentation de la proportion de feuillus de la régénération naturelle Diminution du douglas
Bavière	Forêts conformes à la station, saines, stables et productives	Méthodes de régénération lente avec semis naturels, futaies jardinées
"Nouveaux Länder"	Retour à une sylviculture proche de la nature	
Basse Saxe	Développement durable des forêts domaniales, gestion en fonction des intérêts généraux et multiples de la société	Protections des sols Essences conformes à la station Augmentation de la proportion de feuillus Régénération naturelle Gestion des populations de gibier

B. de Turkeim, *La lettre de Prosilva France*, n°3, décembre 1991

Nous nous proposons de modéliser la gestion des populations de chevreuil en Bade Wurtemberg. Le système présenté inclut à la fois la dimension culturelle, sociale et économique par le biais de la gestion intégrée des forêts, les aléas climatiques en tant que facteur abiotique aléatoire et dont les conséquences directes sur la capacité d'accueil du milieu forestier et sur la population de chevreuils peuvent difficilement être quantifiés.

Figure 29 : Approche systémique de la gestion des populations de chevreuil en Bade Wurtemberg



Réal. L. Boussin, 2005

La gestion intégrée des forêts joue donc sur deux paramètres : la population de chevreuils et les capacités d'accueil du milieu forestier. Une pression de chasse adaptée en fonction des dégâts relevés sur la régénération naturelle des forêts permet d'ajuster la variable population, et de jouer indirectement sur les dégâts forestiers. L'action anthropique sur les capacités d'accueil du milieu forestier permet à la fois de faire diminuer les dégâts forestiers en accroissant les disponibilités alimentaires, mais de ce fait de permettre à une population de cervidés plus nombreuse de s'établir sur un territoire donné. Enfin, sont représentés les évènements climatiques en tant que facteurs abiotiques aléatoires. Leurs conséquences sur les populations comme sur le milieu sont elles-aussi aléatoires, ce qui explique la présence de points d'interrogation. En effet, la tempête Lothar a eu une action positive sur les capacités d'accueil du milieu et a provoqué indirectement un accroissement de la population de cervidés. En revanche,

l'action d'une période hivernale rigoureuse jouera directement sur la population, en accroissant ses besoins énergétiques, en diminuant ses conditions sanitaires et en provoquant une surmortalité. Les conséquences indirectes des rigueurs hivernales se manifesteraient par une pression alimentaire plus forte sur le milieu forestier. Pour toutes ces raisons, les évènements climatiques aléatoires produisent eux-mêmes des effets aléatoires tant sur les populations de chevreuil que sur leur biotope.

Chapitre II. Un anthroposystème : le département de la Haute Vienne

Le concept de l'anthroposystème peut permettre, par le jeu de combinaisons et de systèmes, de fournir une modélisation de la gestion des populations de chevreuils sur un territoire donné. Encore faut-il être capable de démontrer que les conditions anthropiques combinées à celle du milieu permettent de valider le concept de l'anthroposystème. Nous pouvons aisément comprendre que la présence d'un animal sauvage comme le chevreuil soit corrélée à un habitat forestier et donc à un type de milieu. Par contre, peut-on considérer les critères économiques et socioculturels comme ayant un rôle dans la distribution d'un animal sauvage comme le chevreuil ? Notre démarche pour confronter le concept de l'anthroposystème à sa dimension spatiale sera d'opérer une sectorisation de l'espace suivant deux types de critères : le milieu « naturel » qui fait intervenir indirectement la notion d'écosystème, et le contexte socioculturel qui servirait de cadre à la gestion cynégétique et plus largement aux rapports Homme / animal sauvage. Le choix des critères socioculturels pour sectoriser le département de la Haute Vienne pourrait sembler à priori inapproprié pour quelqu'un qui appréhenderait l'espace comme un tout cohérent et homogène dans lequel les différences socioculturelles seraient gommées par les inévitables effets de l'uniformisation des modes de vie. Quant à émettre l'hypothèse que les différences socioculturelles entre les territoires aboutiraient à des gestions de la faune sauvage différentes, cela ne semble-t-il pas d'autant aussi déconcertant ? *« Il nous faut reconnaître l'influence et la clairvoyance de D. Harvey. Il fut le premier à remarquer explicitement la façon dont les constructions théoriques aspatiales issues de disciplines voisines commençaient à se désintégrer lorsqu'on les confrontait à l'espace et au lieu, au point souvent de repenser l'objet théorique, le transformer complètement voire l'abandonner. (...) Aujourd'hui, après le changement de millénaire, voyant une merveilleuse multitudes de cultures locales, sous le feu de la « cocacolarisation » (...) on se rend compte de la l'extraordinaire clairvoyance dont il a fait preuve »* (Gould P., Strohmayer U., 2003).

A) Démarche

Le chevreuil étant un animal qui évolue dans un milieu anthropisé et non dans un milieu naturel, sa distribution sur le département de la Haute Vienne fait intervenir à la fois des paramètres naturels et anthropiques. Cette combinaison de facteurs est propre aux anthroposystèmes et nous devrions parvenir ainsi à expliquer la distribution du chevreuil sur une unité de gestion cynégétique cohérente que constitue le département de la Haute Vienne. Le S.I.G intervient alors comme outil d'analyse nécessaire à notre démonstration.

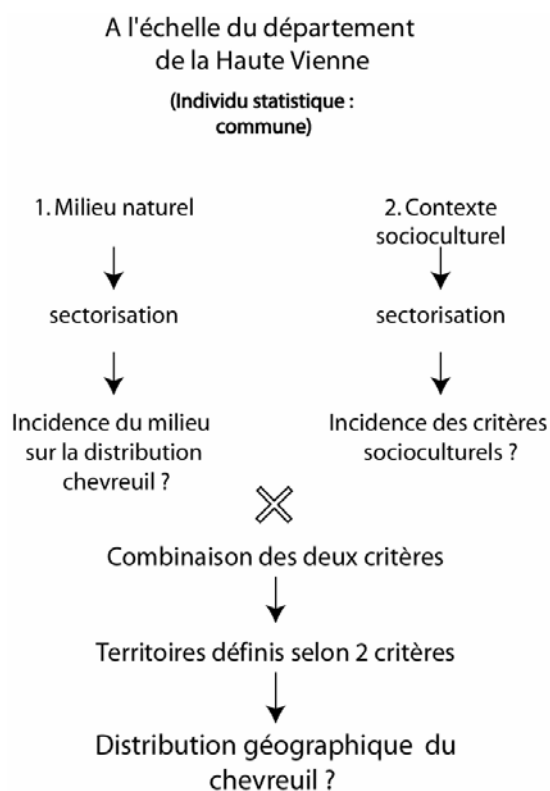
1) Méthode

Le biotope et son degré d'anthropisation est sans aucun doute le premier paramètre sur lequel il convient d'insister, puisque certains milieux sont plus favorables que d'autres aux développements des populations de chevreuils. Il sera donc le premier élément sur lequel nous nous appuyerons pour expliquer la présence du chevreuil en Haute Vienne. Mais nous ne pouvons nous satisfaire de cet argument lorsque l'on tient compte de la gestion des populations de chevreuils, et donc du rôle de l'Homme dans la distribution de cette espèce. Il nous faut donc choisir un certain nombre d'arguments, cette fois-ci de type économiques et socioculturels, qui permettraient de définir un contexte plus ou moins favorable aux populations de chevreuils. En effet, la réintroduction du chevreuil et sa gestion dans un but conservatoire semble assez révélatrice de cette nouvelle forme de relation que l'Homme souhaite entretenir avec la nature. Nous rappellerons simplement que la conception traditionnelle des rapports « Homme / nature » basée sur la domination de l'Homme et l'asservissement de la nature est peu à peu remplacé par d'autres formes de relations plus harmonieuses et d'inspirations urbaines, dans lequel les rapports de domination s'estompent. Cette nouvelle conception conquiert peu à peu toutes les couches de la société à tel point que, et cela peut paraître paradoxal, cette volonté de gestion du patrimoine naturel que constitue la grande faune sauvage provient des chasseurs eux-mêmes, eux qui si longtemps ont été perçus uniquement en tant que destructeurs de cette nature sauvage.

Par ailleurs, une gestion cynégétique très favorable au développement de l'espèce peut être mise en place dans les secteurs où la vocation première de l'espace -qui est de produire- s'efface pour offrir un cadre de loisir à ses usagers grâce à des attributs naturels et patrimoniaux. La conception de la campagne « cadre de production »

s'oppose alors radicalement à la campagne « cadre de loisirs » et offre un espace favorable au développement du chevreuil. « Ainsi, la « culture » apparaît comme un outil de base pour la géographie (et pour l'écologie) elle saisit l'idée que les groupes humains ne font pas la même chose selon les lieux, elle offre une alternative au couple dangereux « universalisme/racisme » (Lipietz A., 2000).

Figure 30 : Délimitation de secteurs aux caractéristiques communes sur le département de la Haute Vienne :



Nous devons donc élaborer une méthode qui nous permette de vérifier les hypothèses formulées dans notre problématique : comprendre la distribution du chevreuil sur le département de la Haute Vienne, définir la part de ce qui est naturel et anthropique. Pour y parvenir, deux démarches vont être menées en parallèle : la sectorisation du département selon des critères correspondant au milieu et une sectorisation de l'espace suivant des critères socioculturels. La synthèse de ces deux démarches sera opérée par le croisement de deux types de données, celles relevant du milieu et celle relevant des critères socioculturels. Nous parviendrons peut être à déterminer des « territoires de gestion chevreuil » sur le département de la Haute Vienne

qui doivent correspondre à des entités spatiales cohérentes intégrant à la fois les paramètres du cadre physique et les paramètres du cadre socioculturel.

Cette sectorisation, basée sur une interprétation géographique des données sera ensuite confrontée aux résultats basés sur des données effectives relatives aux tableaux de chasse départementaux. Le résultat final sera sujet à discussion, pour voir s'il y a effectivement corrélation entre les territoires définis précédemment et la distribution du chevreuil sur le département de la Haute Vienne.

2) Volet technique

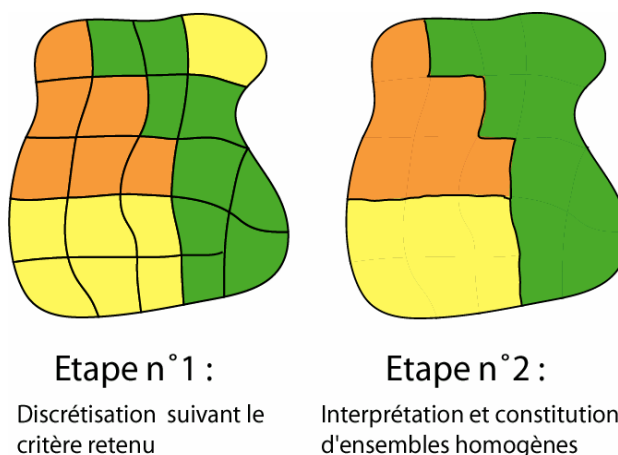
Le volet technique en lui-même mérite aussi quelques explications, car l'obtention de ces résultats utilise le SIG comme outil d'analyse géographique. Pour permettre la sectorisation finale du département en différents territoires de gestion « chevreuil », plusieurs étapes intermédiaires sont nécessaires, notamment celles qui consistent à opérer une sectorisation du département en croisant les critères « milieu naturel » et « contexte socio-culturel ».

Mais les données qui reflètent le milieu et le contexte socio-culturel n'existent pas en tant que telles, elles sont elles-mêmes le produit du croisement de plusieurs données. La représentation du milieu sur un plan qualitatif, par exemple nécessite l'intégration de données différentes. Dans le cas présent, plusieurs critères ont été retenus comme les taux de boisement par commune, l'enrésinement, la forêt friche. Les communes constituent alors les « briques » qui construisent nos représentations spatiales puisque nos résultats sont tous obtenus à partir de bases de données communales. Comme la commune constitue l'individu statistique cela signifie en SIG que le plus petit polygone cartographié est la commune. Ensuite, l'analyse à l'échelle du département suivant le critère retenu nécessite un travail d'interprétation qui consiste à agréger des unités (communes) appartenant à la même catégorie pour construire des ensembles homogènes, au besoin en intégrant des unités de catégories différentes.

La figure n°31 présente les deux premières étapes de notre travail :

- la première étape montre le résultat brut de la discrétisation à partir du critère retenu ;
- la seconde étape consiste à agréger les cellules de même catégorie de façon à former des ensembles homogènes.

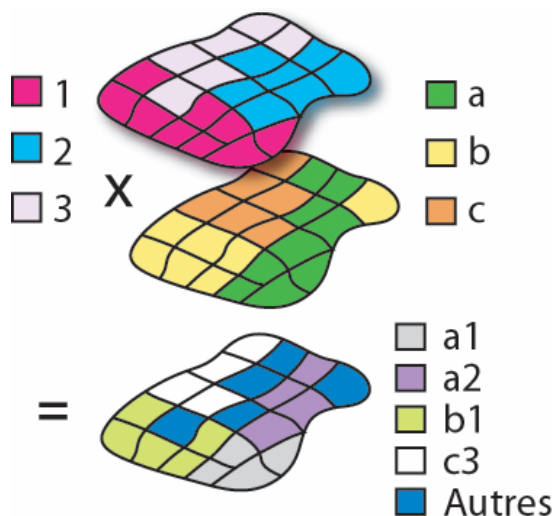
Figure 31: Discrétisation et constitution d'ensembles cohérents



L'agrégation des cellules de base que sont les communes nous donne des ensembles cohérents suivant le critère retenu. Cela constitue la première étape de l'analyse cartographique. La seconde étape est celle du croisement des données.

Prenons un exemple concret, comment intégrer à la fois dans un espace les paramètres « taux de boisement » et «prélèvements en chevreuil » ? De toute évidence, ces types de données ne peuvent ni se multiplier ni s'additionner. En fait, lorsque l'on croise deux bases de données, chaque polygone se détermine par un couple (a ; b) où (a) correspond à la classe définie pour « taux de boisement » et (b) correspond à la classe « prélèvement en chevreuils ». Si par la suite, on croise une troisième base de donnée, l'analyse cartographique se réfère alors à une nouvelle entité spatiale définie selon 3 critères (a ; b ;c) d'où l'importance de l'interprétation dans les résultats obtenus.

Figure 32 : Superposition de couches cartographiques



Il nous reste maintenant à appliquer cette méthode à l'échelle du département de la Haute Vienne.

La détermination de secteurs distincts sera le résultat du croisement de données relatives à la fois au milieu naturel, de données relatives à l'occupation humaine, et de données cynégétiques relatives au chevreuil.

B) Le milieu

Nous entendons par cadre physique, le milieu naturel dans lequel le chevreuil évolue. Notre but étant de refléter les possibilités d'accueil du biotope en sélectionnant un certain nombre de critères qui nous semblent déterminants. Le milieu naturel met en jeu de multiples composantes, c'est pour cela qu'il convient au préalable de faire un tri pour ne retenir que les paramètres qui rentrent directement dans notre démarche. Pour cela nous avons retenu essentiellement les données concernant la forêt et la qualité des boisements en terme de capacité d'accueil pour le chevreuil.

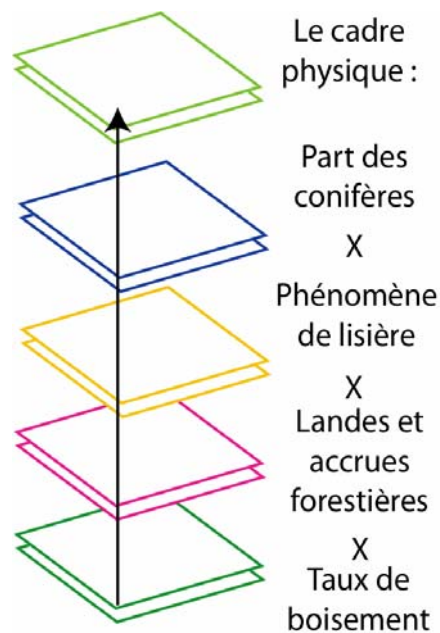
Il est vrai que lorsque l'on évoque le cadre physique, des notions comme l'altitude, la pluviométrie, les températures doivent être prises en compte. Mais dans cette étude l'intégration de ces données nous semblaient superflues, d'une part parce que la variabilité de ces données à l'échelle du département sont faibles mêmes si la pluviométrie et les amplitudes thermiques s'accroissent sur les reliefs ; d'autre part, parce que nous avons fournis suffisamment d'exemples pour démontrer la très grande faculté d'adaptation du chevreuil dont l'aire de distribution couvre la majeure partie de l'Europe, du milieu méditerranéen à la limite du cercle polaire.

Pour notre analyse, nous avons retenu comme critères :

- la surface boisée par le biais du taux de boisement (données quantitative) car le chevreuil affectionne les milieux boisés bien qu'étant considéré comme un animal de lisière ;
- les surfaces de landes et de boisement spontané qui traduisent également une faible pression anthropique sur le milieu, et constituent certainement l'un des meilleurs biotopes pour le chevreuil ;
- nous avons également essayé d'intégrer le phénomène « lisière » puisque celui-ci est reconnu comme critère discriminant pour la qualité du biotope ;
- les taux d'énrésinement puisque les formations de résineux sont souvent mises en causes pour des capacités d'accueil moindres que les peuplements de feuillus.

C'est pourquoi nous allons les considérer comme un facteur de première importance dans la distinction des milieux. L'incidence des peuplements de résineux sur la distribution du chevreuil est difficilement vérifiable à grande échelle surtout à cause de l'hétérogénéité des formations boisées au sein d'un même massif, mais à l'échelle d'un département l'impact de ces peuplements forestiers peut apparaître.

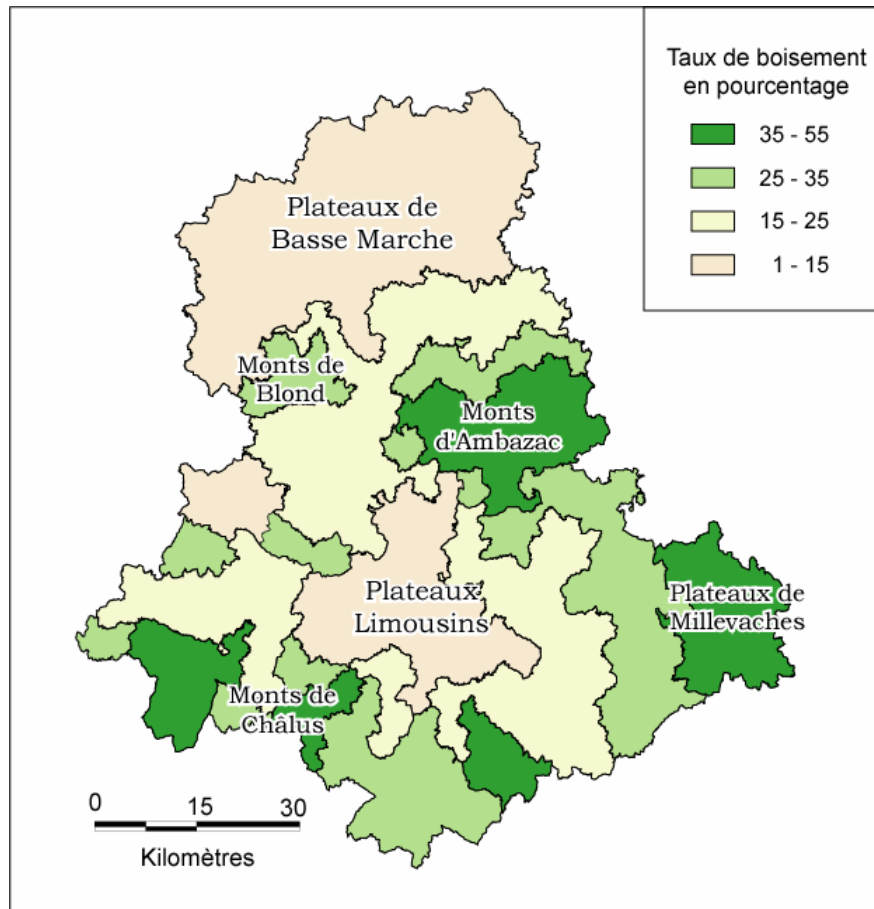
Figure 33 : Superposition des couches cartographiques relatives au milieu naturel



- **Les taux de boisement**

La discrétisation du taux de boisement en 4 classes distinctes nous permet de former des « régions cohérentes » sur la base des limites communales. Les taux de boisements découlent eux-mêmes de paramètres physiques tels que la nature des sols, le facteur pente ; mais surtout de paramètres anthropiques comme les structures agraires héritées. L'exemple le plus représentatif est la taille du parcellaire qui est un obstacle à la modernisation agricole et qui favorise la déprise rurale. Cependant, ces causes étant connues et maintes fois analysées, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de remonter plus en amont dans notre démarche.

Carte 19 : Taux de boisement en Haute Vienne



Cette analyse permet de faire ressortir les grands massifs boisés du département qui correspondent également aux principaux reliefs. Le paysage est alors celui de la moyenne montagne, des espaces vallonnés aux formes arrondies et fortement boisées et qui contrastent avec les paysages de bocage des régions faiblement boisées. On distingue aisément deux ensembles de plateaux bocagers :

- les plateaux de Basse marche au Nord ;
- les plateaux autour de Limoges au centre.

Dans le cas des plateaux c'est bien souvent la présence de formations détritiques dont dérivent de nombreux sols hydromorphes qui explique la présence de formations boisées importantes, sans oublier les bosquets dont la présence est due à des tors.

- **Le phénomène de lisière**

Nous avons essayé d'intégrer ce facteur en nous servant de la base de donnée Corine landcover où les formations forestières constituent des entités individualisées à l'échelle du 1/100 000. Mais il en résulte une certaine imprécision due :

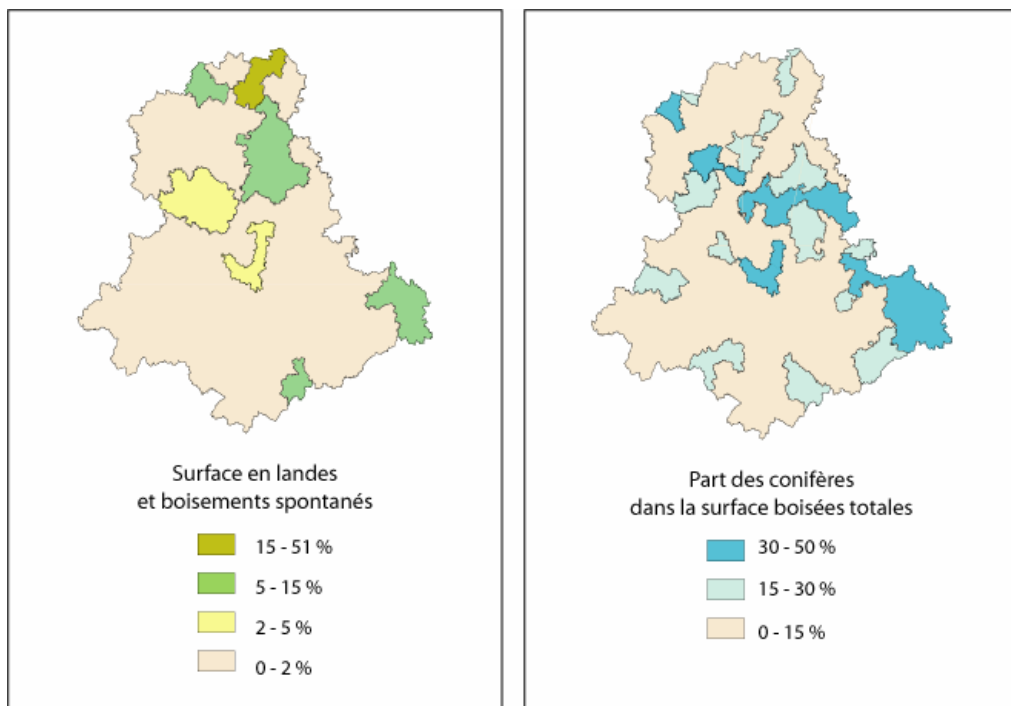
- à la simplification des tracés et donc des contours ;
- à la non comptabilisation des petites formations boisées qui constituent pourtant des milieux favorables en secteurs bocagers ;
- en créant de façon artificielle des lisières en limite communale lorsque qu'une formation boisée se retrouve partagée entre deux communes adjacentes.

C'est pourquoi, une carte basée sur ce critère et à une échelle aussi réduite n'est pas assez fiable pour servir dans notre démonstration.

- **Les landes et boisements spontanés**

Ces résultats ont été obtenus à partir de la base de données Corine Landcover qui recense les surface en « landes et broussailles » et la forêt spontanée, les deux étant ramenées à la surface communale.

Carte 20 : Landes et boisements spontanés; et part des conifères dans la surface boisée totale en Haute Vienne



Nous avons utilisé la part de ces surfaces dans les superficies totales boisées, c'est aussi un indicateur pour mesurer la pression anthropique sur le milieu, puisqu'il s'agit de surface où l'intervention humaine est quasiment inexistante ce qui montre une certaine qualité des massifs forestiers dans le cas où cela coïncide effectivement.

- **Le taux d'enrésinement**

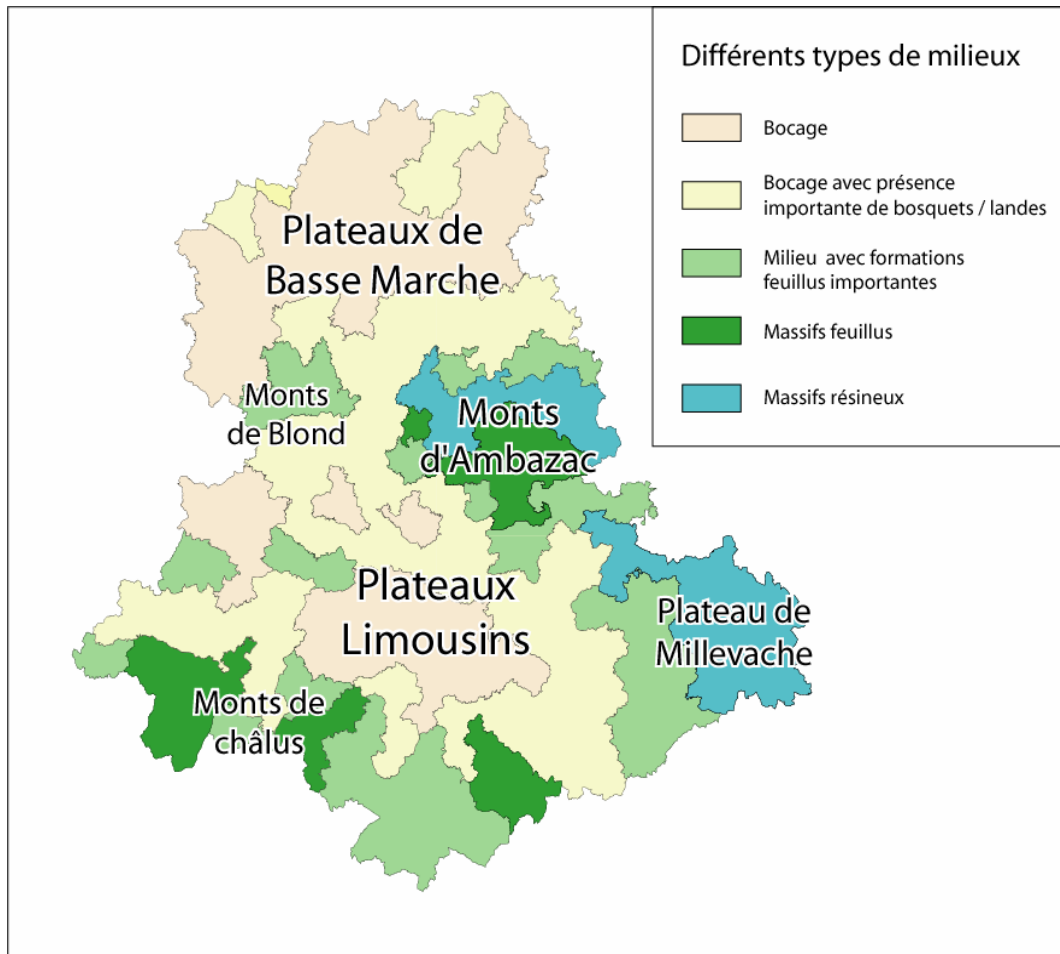
A petite échelle nous pouvons délimiter les régions forestières à dominante de feuillus, de résineux ou encore les espaces de forêt mixte. Nous nous contenterons de retenir comme critère le pourcentage de résineux dans les surfaces boisées totales. Cette carte nous renseigne aussi sur les modes de gestion sylvicoles. La sylviculture étant plus dynamique dans les régions avec un taux de résineux plus important.

Les formations de conifères se trouvent inégalement réparties sur le département. Il existe des massifs boisés où les conifères sont bien représentés, c'est le cas des contreforts du plateau de Millevaches et d'une partie significative des monts d'Ambazac. En revanche, les monts de Châlus et de Blond conservent une couverture forestière où les feuillus dominent. Il convient aussi de rajouter que des communes appartenant à l'ensemble des plateaux, notamment en Basse Marche possèdent de grandes forêts essentiellement replantées en conifères.

Nous avons établi la carte des milieux rencontrés en Haute Vienne à partir des critères que nous avons retenus précédemment, c'est à dire, les taux de boisement, les landes et accrues forestières et les taux d'enrésinement. On retrouve dans ses formes générales la carte des taux de boisement puisque ce critère est le premier dont nous nous sommes servis pour interpréter les résultats. La différence principale réside dans la distinction des massifs à dominante de feuillus ou de résineux. Une partie significative des monts d'Ambazac et la région d'Eymoutiers correspondent au critère « massifs résineux » qui offrent un milieu et des potentialités certainement différentes d'un massif feuillus. Nous avons également intégré le paramètre « landes et boisements spontanés » même si son influence est limitée spatialement.

- **Le milieu en Haute Vienne**

Carte 21 : Synthèse : les différents milieux rencontrés en Haute Vienne

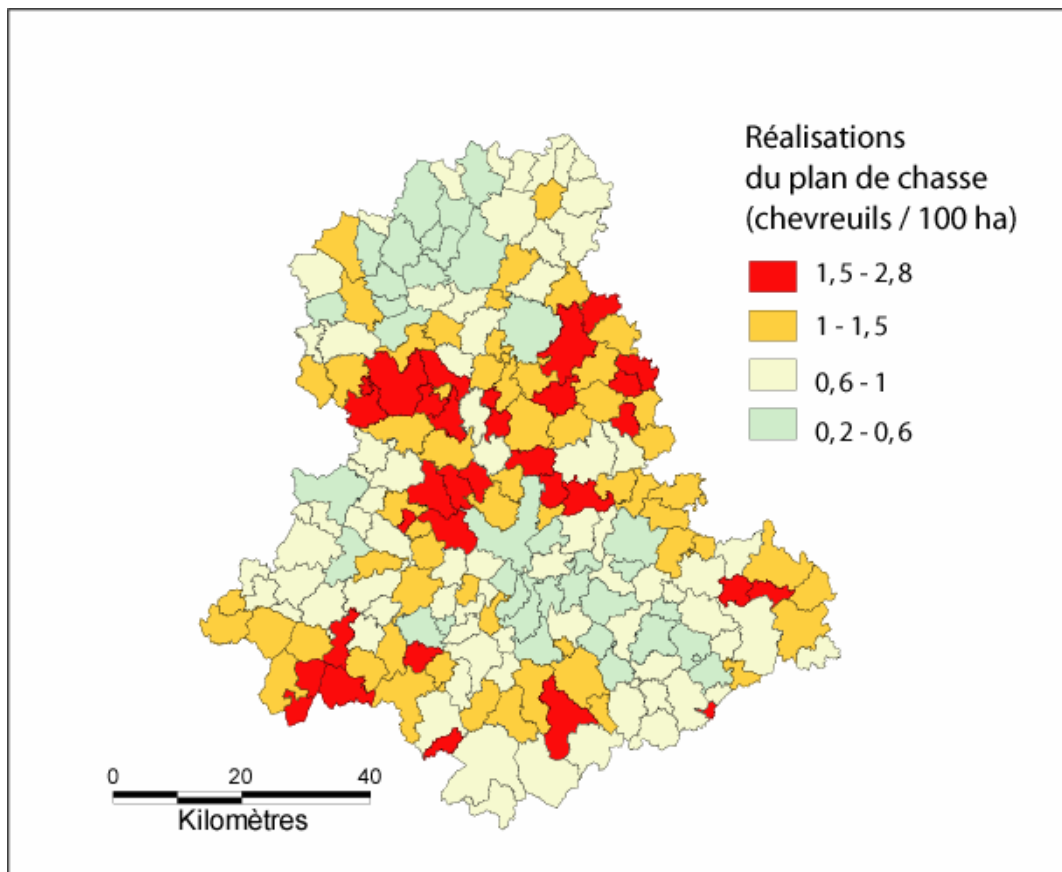


Nous nous garderons bien pour le moment de distinguer les différents milieux selon leurs potentialités d'accueil pour le chevreuil. En effet, il est couramment admis et nous l'avons démontré que les feuillus offrent des potentialités d'accueil supérieures aux résineux mais, cette distinction est un peu arbitraire, et notamment dans le cas de la Haute Vienne où les taillis de châtaigniers ont souvent un sous-bois pauvre en végétation ligneuse et semi-ligneuse, où les massifs que nous avons désignés comme étant des massifs résineux sont assez hétérogènes quand à leur composition sylvicole, et parce que les formations de conifères à l'intérieur d'un massif forestier ne dépassent jamais 50% de la superficie boisée totale.

- **Croisement des données « milieu » et « réalisations du plan de chasse »**

Nous allons nous fier aux tableaux de chasse pour estimer une densité de chevreuils, qui est le principe retenu (par défaut) pour évaluer les densités de population à l'échelle départementale. Nous obtiendrons donc un indice de densité relative du chevreuil à cette échelle. Par contre, il est vrai que des objections peuvent être formulées quant à la fiabilité de ce type d'indicateur. Les tableaux de chasse devraient minimiser les densités dans les secteurs où les populations sont abondantes. Par contre, le rapport entre les animaux présents sur le territoire de chasse et ceux prélevés dans le cadre du plan de chasse devrait être plus étroit dans les secteurs bocagers en raison d'une pression de chasse plus importante. La conformation des territoires de chasse, où la forêt se limite généralement à des boqueteaux ou à des bois de quelques hectares joue alors un rôle important.

Carte 22 : Les réalisations du plan de chasse en chevreuils pour la saison 2003/2004

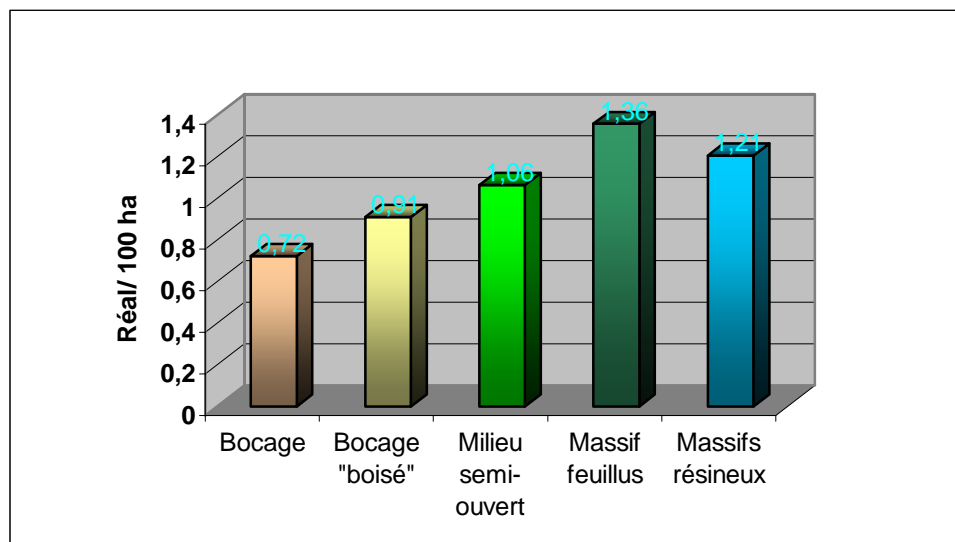


Nous avons déterminé 4 classes de densité relative en chevreuils suivant le nombre de chevreuils attribué pour 100 ha ou 1km². L'extrémité Nord du département

connaît des densités relativement faibles, tout comme la partie médiane inférieure du département. La partie médiane supérieure regroupe à la fois les secteurs des monts de Blond et d'Ambazac et connaît les densités les plus fortes, suivie par la bordure sud du département qui correspond aux monts de Châlus. L'extrémité Sud-Est quant à elle connaît des densités plutôt moyennes alors que l'on était en droit de s'attendre à des tableaux de chasse bien plus significatifs au regard du cadre physique présenté en première partie.

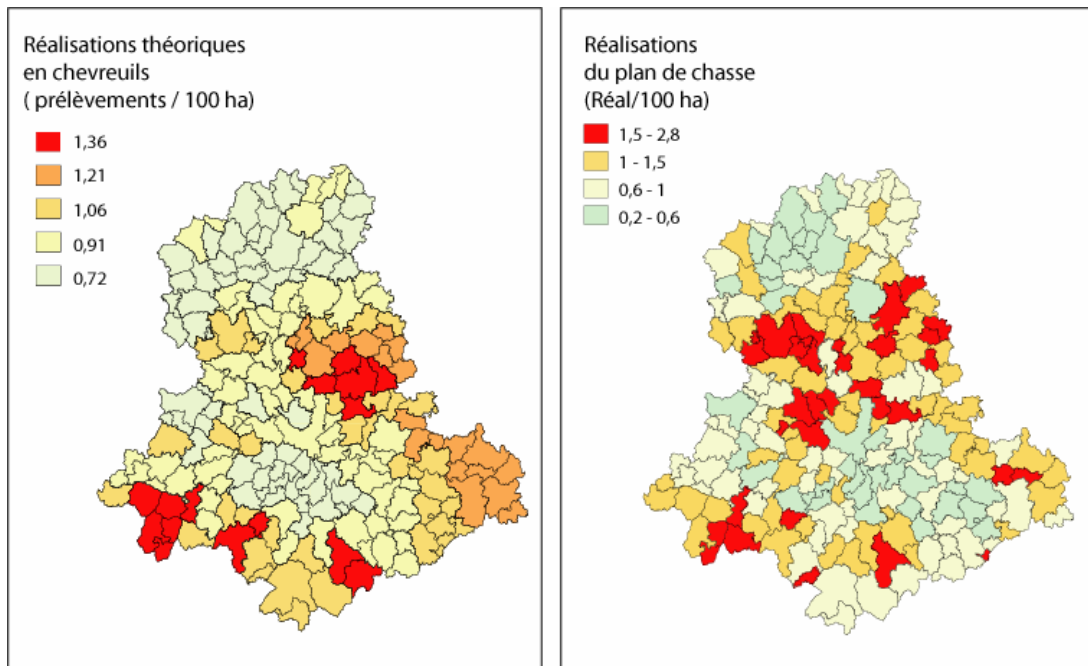
Pour avoir une idée de la qualité respective des différents milieux, nous avons calculé le taux de prélèvements chevreuil pour 100 ha correspondants. Une requête nous permet d'obtenir les taux de réalisation chevreuil par type de milieu. D'après les résultats obtenus, nous pouvons donc observer la cohérence entre taux de boisement et réalisations en chevreuils, à une échelle d'analyse assez petite. Si l'on opère le rapprochement entre taux de prélèvement et potentialités du milieu, il apparaît que le type de milieu le plus favorable au chevreuil est le type « massif feuillu ». A l'opposé, le type « bocage » est le plus défavorable, ce qui constitue déjà une première objection aux affirmations qui voudraient que le bocage soit le milieu le plus favorable aux chevreuils.

Graphique 75: Réalisations en chevreuils / 100 ha par type de milieu



Notre analyse nous conduit alors à reporter les taux de prélèvements obtenus sur la carte du milieu en Haute Vienne, et à confronter les résultats obtenus à la carte des prélèvements effectifs sur le département.

Carte 23: Prélèvements théoriques en chevreuils selon les potentialités du milieu



La répartition théorique du chevreuil selon les potentialités du milieu sur le département de la Haute Vienne ne correspond que partiellement à celle des réalisations chevreuil sur ce même département. En particulier, cette carte ne permet pas d'expliquer l'importance de la population de chevreuils sur les monts de Blond et plus largement dans le secteur en périphérie Nord Ouest de Limoges. Ce dernier secteur, correspondant à un milieu bocager n'est pourtant pas favorable pour que s'établisse une population importante de chevreuils. De même, des secteurs au sud-est du département ont des potentialités certaines et ne connaissent pas une situation exceptionnelle du point de vue des tableaux de chasse.

L'analyse des facteurs naturels et de leur incidence ne fournit qu'une explication partielle de la distribution du chevreuil en Haute Vienne. Cette sectorisation des territoires selon le milieu ne permet pas de mettre en valeur les populations de chevreuils présentes en milieu péri-urbain et urbain, ni de mettre en évidence l'important foyer de peuplement qui s'étend de la périphérie Nord Ouest de Limoges au secteur des monts de Blond. Pour cela, nous devons intégrer des facteurs anthropiques dans notre analyse.

C) Du contexte socioculturel aux représentations des territoires

Tout d'abord, il convient de préciser ce que nous entendons par culture. Nous retiendrons la définition de culture dans une acception proche de celle qui est donnée par les tenants de la nouvelle géographie culturelle anglo-saxonne : « *pour eux la culture est constituée par l'ensemble des images que les groupes se font du monde et par le corpus de discours auxquels elle donne lieu* » (Claval P., 1997).

L'Homme est influencé par le contexte socio-culturel dans lequel il se trouve. Des notions comme l'urbanité ou la ruralité peuvent être traduites de façon spatiale, elles impliquent des rapports différents entre l'Homme et la nature, et dans le cas présent, une vision différente des Hommes sur la gestion cynégétique quant il ne s'agit pas de remettre en cause le rôle de la chasse dans notre société. Dominique Darbon (1997) distingue quant à lui deux types de chasseurs :

- le type citadin : en quête d'un loisir déconnecté des pratiques sociales et entièrement orienté sur la quête de gibier, le sport et la détente ;
- le type rural et péri-urbain qui intègre la chasse dans une activité sociale.

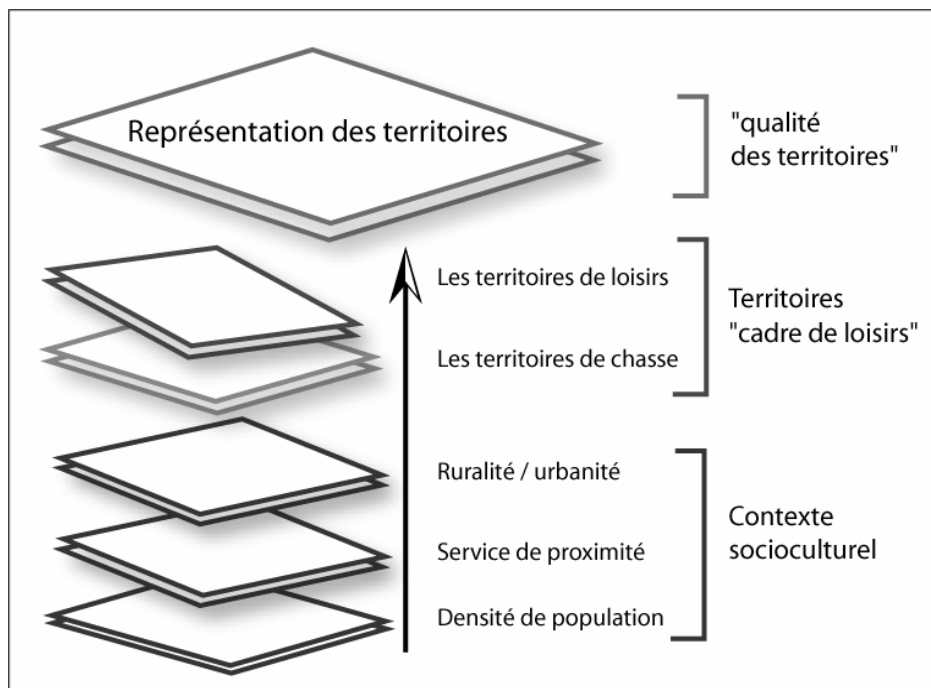
Certes, on peut émettre des réserves sur le fait de classer ainsi en deux catégories l'ensemble des chasseurs, ce qui s'apparente à une vue de l'esprit. Mais il est aisé d'opposer une chasse loisir orientée sur la gestion du gibier et en particulier sur la gestion du chevreuil, à une chasse plus traditionnelle qui se limiterait à prélever dans une nature généreuse un res nullius, sans trop se préoccuper des conséquences de la hauteur de ses prélèvements.

Par ailleurs, l'orientation de la chasse vers le loisir opérerait une distinction entre des territoires attractifs et des territoires sans véritables atouts pour que s'exprime pleinement cette activité de plein air. Ces territoires attractifs pour leurs qualités intrinsèques correspondraient aux représentations d'une campagne « cadre de loisirs » où les populations de chevreuils seraient maintenues à des densités compatibles avec une chasse orientée sur le loisir.

La question est donc de savoir comment peut s'opérer une sectorisation d'un territoire, dans le cas présent celui du département de la Haute Vienne, en territoires cohérents, du point de vue socioculturel qui implique forcément une perception de la « vocation » des territoires. Quels sont les territoires les plus urbains, les plus ruraux, ceux qui se prêtent le plus à la pratique de la nature en général et sur quels critères

allons nous faire notre démonstration ? La notion de ruralité est vécue à la fois sur le plan social et économique comme sur le plan culturel, c'est pourquoi notre démonstration doit inclure ces deux dimensions. Par ailleurs, la chasse en tant que loisir de plein air se doit de gérer favorablement les populations dans les secteurs où, pour des raisons essentiellement culturelles, les territoires sont perçus, non plus comme le support de productions agricoles ou forestières mais comme un cadre propice aux loisirs et à la pratique de la nature. La conception de la campagne « cadre de production » s'oppose alors radicalement à la campagne « cadre de loisirs » et offre un espace favorable au développement du chevreuil. Notre démarche doit nous conduire à opérer une distinction entre les territoires, suivant leurs « qualités » et donc sur la façon dont ils sont perçus (figure 34).

Figure 34: Superposition des couches cartographiques des données socioculturelles



1) Les espaces de concentration de la population : les espaces urbains et péri-urbains

Il est dans l'ordre des choses de commencer notre réflexion par la ville et non par la campagne puisque celle-ci est bien plus représentative de la société dans laquelle nous vivons. En effet, la ville est au cœur de notre société puisqu'elle rassemble les $\frac{3}{4}$ de la population française, et aussi parce que ses idées, ses modes de vie ont conquis

jusqu'à l'espace rural le plus reculé. Ainsi, il est clair que « *le système urbain constitue l'armature qui organise l'ensemble du territoire y compris l'espace à dominante rurale* » (Cavailhès J., Schmitt B., 2002).

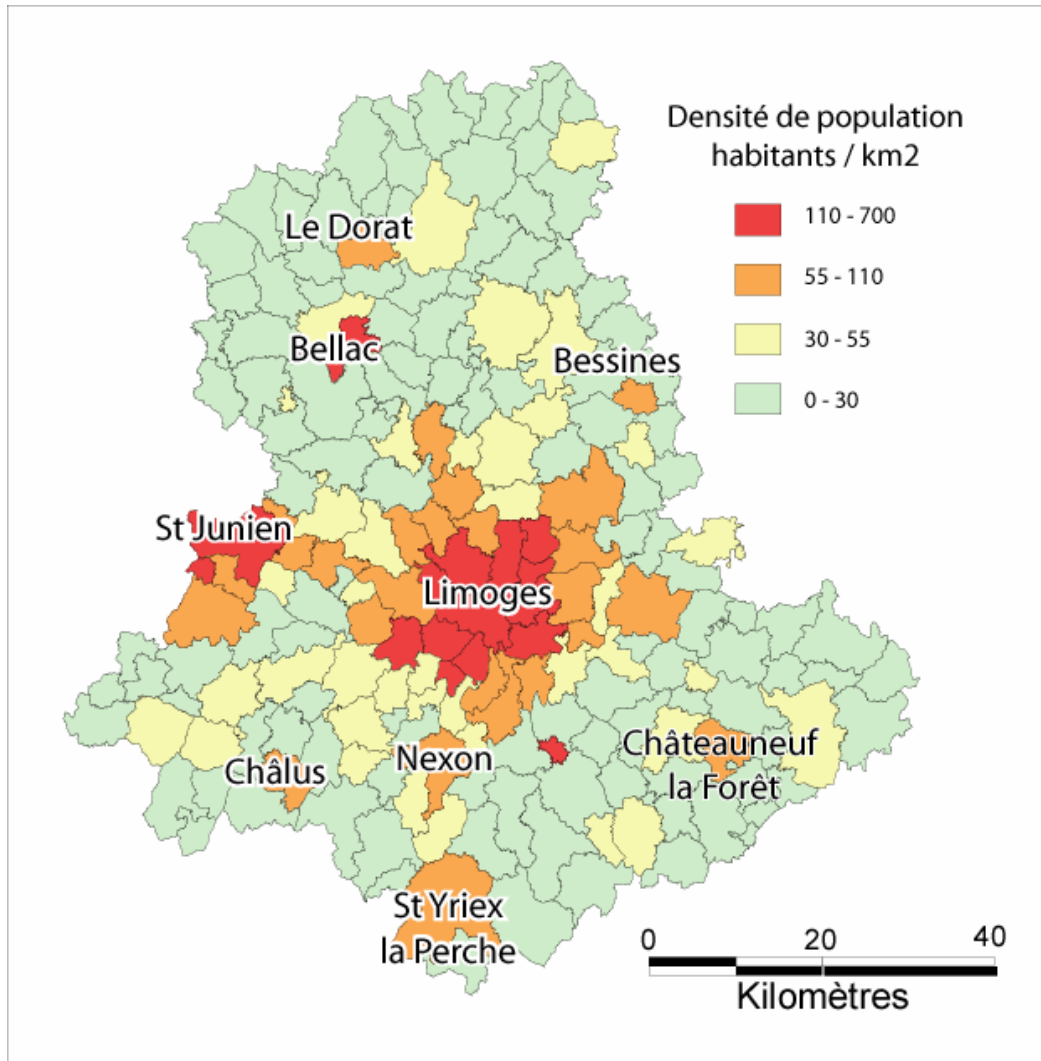
Le phénomène de la péri-urbanisation mérite quant à lui d'être étudié puisque c'est lui qui participe pour beaucoup à la diffusion du mode de vie urbain. De part la définition qu'on en donne, il est au carrefour des influences rurales et urbaines.

Dans l'esprit de chacun, il est aisé de qualifier de rural l'espace qui s'oppose à la ville, ce qui conduit à englober sous le terme de rural la quasi-totalité du territoire français. Cependant, la dichotomie entre rural et urbain, évidente au premier abord, est bien plus subtile qu'il n'y paraît car les « *limites entre ville et territoires ruraux sont de plus en plus floues* » (Goglin J.M., 2003). Où commence la campagne et où s'arrête la ville ? « *L'industrialisation puis la tertiarisation de l'économie, la concentration urbaine rythmée par l'exode rural et la généralisation des modes de vie ont remis en cause l'opposition traditionnelle entre ville et campagne* » (Cavailhès J., Schmitt B., 2002).

Des territoires intermédiaires se sont créés, des espaces de transition entre le rural et la ville et auxquels on doit l'essentiel de la croissance urbaine de ces vingt dernières années. Aujourd'hui, 21 % des français habitent en milieu périurbain ce qui représente 12,25 millions de personnes. Cet espace péri-urbain, ne peut plus être qualifié de rural. Ses modes de fonctionnement en font un espace de dépendance avec la ville proche. Car les emplois se trouvent en ville, les navetteurs parcourent plusieurs dizaines de kilomètres par jour pour se rendre sur leur lieux de travail.

Cependant, plusieurs degrés existent dans le péri-urbain, de la proximité immédiate des villes aux marges de ce même espace. Selon l'enquête du Crédoc en 1988 : 88% des habitants avaient le sentiment d'habiter à la campagne. Des urbains ayant pour cadre de vie la campagne, comme si les liens entre la société française et le monde rural n'avaient jamais été rompus. Comme le soulignent J. Cavailhès et B. Schmitt, 2002 : « *du point de vue de l'occupation des sols et des paysages, on est le plus souvent « à la campagne » lorsqu'on parcourt cet espace à dominante urbaine. Cette ambivalence est à la racine même du péri-urbain : « espace urbain » parce qu'il dépend économiquement des emplois qu'offre la ville ; c'est un espace « rural » parce qu'il permet de vivre à la campagne. C'est donc un espace mixte.* »

Carte 24 : Les densités de population dans le département de la Haute Vienne



Nous avons déterminé 4 types de régions différentes suivant les densités de population. La distribution de la population en Haute Vienne s'opère de façon radioconcentrique où Limoges et sa première couronne péri-urbaine constituent le centre du système. Succèdent alors à la région centrale de Limoges, la deuxième couronne péri-urbaine au peuplement plus lâche, et enfin les territoires ruraux à proprement parler au sein desquels se distinguent véritablement les communes des chefs lieu de cantons et d'arrondissement par des densités plus élevées : Bellac, Bessines, Le Dorat, dans la moitié Nord et Châlus, Nexon, Saint-Yrieix dans la moitié Sud.

2) La ruralité définie selon les services de proximité

Il fut une période où crise du monde rural et crise agricole semblaient implicitement liées. Pourtant comme le souligne Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu (2002) : « *le défaut des analyses antérieures tenait du fait que l'agriculture était placée au centre des perspectives des espaces ruraux* ». Les constats actuels sont à l'opposé, les espaces ruraux où l'activité agricole est prépondérante sont loin d'être les plus dynamiques, et correspondent au rural profond. Autrement dit, l'agriculture n'est pas aujourd'hui le moteur de la croissance des espaces ruraux

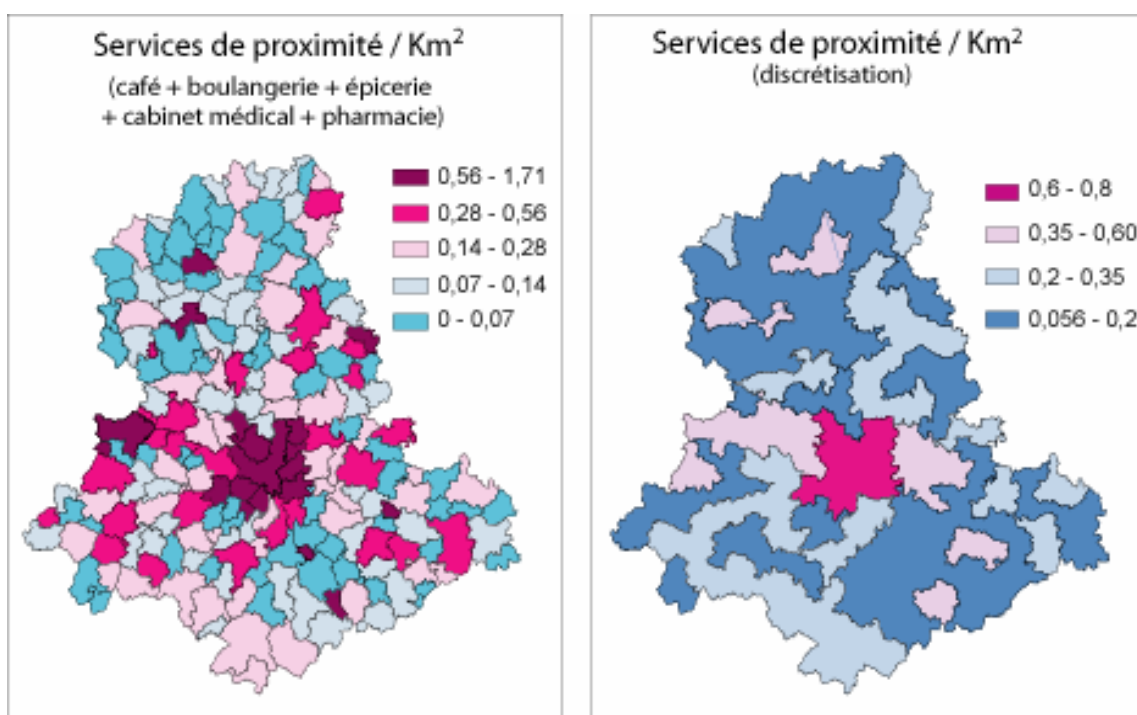
Rétrospectivement, la période sur laquelle l'agriculture a joué ce rôle est extrêmement brève, elle est amorcée à la fin du XIX^{ème} siècle par l'exode rural mais n'est devenue effective qu'entre 1950 et 1980. Par comparaison, la France de l'Ancien Régime comptait 80% de population rurale, et les campagnes étaient pourvues d'un tissu économique dense et varié : artisanat, industries rurales. Si bien que la France trouve ses origines dans le monde rural. La situation actuelle fait que les agriculteurs sont devenus minoritaires au sein même du monde rural : 8,5 % de la population totale soit 23 % des actifs au sein du monde rural. Et encore beaucoup d'entre eux ne conservent le statut d'agriculteur qu'en ayant recours au double-emploi : 1/5 d'entre eux étaient des doubles actifs en 1990.

Donc, la tendance actuelle n'est plus de parler de crise du monde rural, mais au contraire de revitalisation. En effet, tous les indicateurs portent à croire que cette crise est terminée car le monde rural bénéficie d'un regain d'intérêt. Aujourd'hui la population rurale française s'élève à 13 millions d'habitants. Le premier signe avant-coureur de cette revitalisation fut la fin de l'hémorragie démographique qui résultait d'un solde migratoire devenu nul, puis positif, compensant ainsi un lourd déficit naturel. La vitalité du péri-urbain a induit la croissance du monde rural. Mais la nouvelle attractivité des zones rurales semble aller au-delà des seuls espaces sous influence urbaine. La raison essentielle vient de son attractivité retrouvée qui concerne même le rural isolé. Le solde migratoire est positif dans le rural isolé (+ 0,29% / an) entre 1990 et 1999 et dû pour une bonne part aux migrations de retraite. Attirés par les aménités rurales, le prix attractif du foncier, des contraintes de déplacement moindres, et pour beaucoup le retour à la campagne de leur enfance (Cavailhès J., Schmitt B., 2002). Cela se traduit concrètement par une diversification au niveau de la représentation des différentes catégories socioprofessionnelles. La recomposition sociologique des campagnes se traduit par une sur-représentation des retraités : 17 % de la population

totale contre 13 % en ville et 11 % à Paris ; mais aussi des ouvriers qui sont en proportion aussi nombreux qu'en ville ; tandis que les agriculteurs constituent seulement 23 % des actifs. Les ouvriers sont présents grâce localement à l'implantation locale pour des raisons de coût du foncier (industrie à localisation alternative) et diverses incitations financières comme par exemple des aides locales ou des aides européennes.

Autre évolution : le poids du secteur tertiaire dans l'économie rurale qui ne cesse de s'amplifier. Des emplois et des activités de services, de commerces, implicitement liés aux populations qui finalement représentent la majeure partie des emplois dans les campagnes (+ 1/3). C'est pourquoi les réflexions quant à l'avenir du monde rural sont plus optimistes compte tenu de sa diversité et de ses atouts : *« la prise en compte de la nature au même titre que le rural comme espace productif et comme espace résidentiel, la mise en avant des principes du développement durable, la multi-fonctionnalité des espaces ruraux, le rural a pris un caractère polymorphe (dans l'action publique) »* (Cavailhès J., Schmitt B., 2002).

Carte 25 : la ruralité définie selon le critère « services de proximité »



Les critères retenus « pharmacie » et « cabinet médical » auxquels nous avons ajouté « alimentation », « café » et « épicerie » nous paraissent assez sélectifs pour écarter d'emblée les espaces les plus ruraux du département puisqu'ils font apparaître les espaces les plus variés en terme de diversification sociologique. En revanche, la

détermination de secteurs distincts et homogènes se révèle difficile compte tenu de l'hétérogénéité des secteurs délimités. Chaque chef-lieu de canton possède en effet un minimum de commerce de proximité et de service de santé. Les territoires les plus ruraux selon les critères des réseaux de services de proximité correspondent aux secteurs Nord Ouest et Sud Est du département.

3) La dimension culturelle urbanité/ruralité

Le territoire rural ne se définit pas seulement par rapport à la représentation des services publics, des services de proximité ou encore de densité de population. Nos recherches nous ont permis de mettre en avant le rôle des rapports Homme/nature comme critère essentiel de détermination des territoires sous influence urbaine ou rurale. La dimension culturelle peut être un facteur discriminant pour nous aider à opérer une division du département de la Haute Vienne. L'urbanité représente les valeurs de l'universalisme et intègre des valeurs comme l'écologie, alors que la ruralité se revendique comme un rempart aux influences uniformisantes de la modernité en affirmant une filiation culturelle avec une ancienne culture paysanne. La chasse est ainsi devenue un symbole des revendications de la ruralité. Les influences respectives de l'urbanité et de la ruralité pourraient ainsi être délimitées en nous référant aux votes CPNT et Vert.

- **L'écologie**

L'aire industrielle n'a pas engendré seulement une évolution dans les rapports entre l'Homme et l'animal, de façon plus globale ont évolué tous les rapports que l'Homme entretient avec le monde qui l'entoure. Dès le début des années 1970, les problèmes liés à l'écologie deviennent un sujet important dans les divers débats publics. Les grandes catastrophes écologiques ont stigmatisé l'opinion publique et fait naître une conscience écologique, telles la marée noire du pétrolier Amoco Cadiz en France (1978) ou celle de l'Exxon Valdez en Alaska (1989) tout comme l'incident nucléaire de Tchernobyl en U.R.S.S. (1986) ou encore l'explosion de Bhopal en Inde (1984).

Le mot «écologie» acquiert un statut ambivalent. Il nomme à la fois une nouvelle science, une nouvelle méthode, une nouvelle manière d'explorer la nature et une nouvelle perspective pour analyser les interactions de l'Homme dans son environnement.

M. Löwy⁴², 1995, perçoit à travers la pensée écologique une sensibilité romantique qui s'exprime par le rapport à la nature et le refus de la civilisation industrielle. En effet, les romantiques refusent « *le désenchantement du monde qui selon M. Weber fonde la modernité. Le romantisme serait au contraire un effort pour ré-enchanter le monde et en prenant appui sur la nature. Celle-ci aurait par exemple son propre langage que le romantique peut seul décrypter* ». De même, les romantiques se révoltent contre la quantification incarnée par la modernité. Les valeurs qualitatives y seraient dépréciées et par conséquent les valeurs que l'on rattache à la nature également (beauté, harmonie..). Enfin les romantiques opposent l'organique à la technique. Le monde moderne est mécanisé, la technicité est partout. L'Homme lui-même tend à devenir une machine.

Pour certains auteurs comme entre autre Pascal Acot, (1994) l'écologie est avant tout une discipline qui s'est formée au cours du XIX^e siècle définie comme une spécialité de la biologie ayant pour objet l'étude des relations entre les êtres vivants et leur «environnement». P. Acot défend une position «scientiste» de l'écologie. Les chercheurs, ingénieurs et techniciens qui consacrent leurs travaux à l'«écologie scientifique» ont pris l'habitude de se nommer entre eux «écologues» afin de se distinguer des «écologistes», c'est-à-dire de ceux et celles qui militent en faveur d'un environnement sain et sécuritaire, et qui tiennent compte du fait que les ressources naturelles sont épuisables.

Quant à l'écologie politique, elle s'est constituée à partir d'un réseau de militant de la cause écologique. Pour J. Jacob (1999), elle est le fruit d'une rencontre entre différents mouvements issus des années 70 (régionalistes, féministes, autogestionnaires, etc.) ; c'est d'abord la question du rapport de l'humanité à la nature qui fait l'originalité de l'écologie politique. Il montre que se limiter à la simple question de la "protection de l'environnement" ne permet pas de comprendre la pensée écologiste et ses différents courants. « *Du côté de la société, la montée en puissance des associations environnementalistes et des partis verts reflète une diffusion de plus en plus généralisée des préoccupations pour la qualité de vie, le cadre de vie* » (Deverre C., Mormont M., Soulard C., 2002).

⁴² Mickaël Löwy est directeur de recherche au CNRS, intégré au Centre des Etudes Interdisciplinaire des Faits Religieux. Ses travaux portent principalement sur la sociologie de la culture par rapport à la religion et au romantisme.

Nous pourrions encore ajouter que l'écologie politique se rapproche d'une forme de socialisme par l'intégration de notions économiques, du social et la question de la démocratie dans leurs idées (J. Jacob, 1999). Autre point commun, la dimension internationale de la pensée écologique, l'écologie est un mouvement sans frontière, « présent presque partout dans le monde » il existerait ainsi une internationale écologique. De plus, Les Verts ont complètement intégré la dimension européenne dans leurs idées et se positionnent toujours par rapport à l'Europe et au monde.

Mais la transversalité d'une notion comme l'écologie fait qu'elle dépasse les clivages politiques et que l'on peut se revendiquer écologiste sans pour autant adhérer aux Verts ou à CPNT. La nature n'est pas l'exclusivité de CPNT ou des Verts, c'est bien l'ensemble de la société qui en revendique le besoin. Malgré la très large diffusion des idées écologiques dans l'ensemble de la société, et une histoire politique déjà longue, les Verts restent une force politique « en devenir ». *« Il y a ce qui relève des Verts eux-mêmes : le problème n'est pas seulement de savoir si nous avons été trop mous ou trop gentils ! Le problème c'est le décalage entre notre poids social, intellectuel, culturel et notre poids électoral »* (Voynet D., 2002).

- **La ruralité**

Si l'on admet que la population urbaine dans son ensemble possède des modes de vie uniformes et que l'écologie est une valeur devenue universelle, il existe des résistances localisées qui s'appuient sur la revendication d'une spécificité rurale et d'une filiation avec une ancienne culture paysanne. Les transformations profondes de l'espace rural dues aux mutations de l'agriculture mais aussi à une recomposition sociologique des campagnes, laissent une impression de complète restructuration. La perte de repères des ruraux les amène à s'interroger sur leur identité. Alors que tout semble indiquer une homogénéisation de la culture et des modes de vie, des minorités revendiquent leurs spécificités et se réclament de la « ruralité ». Cette ruralité est-elle réellement vécue ou bien n'est-elle qu'un sentiment réactionnaire⁴³ mêlé de nostalgie ; et qu'en est-il vraiment de la spécificité des habitants des zones rurales ? Un

⁴³RÉACTIONNAIRE,adj. *POL., péj.* Opposé au changement ou qui cherche à restaurer le passé. *Synon. conservateur, réacteur (vx); anton. novateur, progressiste, révolutionnaire. Idées, lois, mesures, opinions réactionnaires; livre, journal, gouvernement, parti réactionnaire:*Source ; TLF informatisé.

mouvement politique essaye d'incarner le discours sur la ruralité, il s'agit de CPNT (Chasse Pêche Nature et Tradition).

Selon le Trésor de la langue française Informatisé, la ruralité est la « condition des choses et des gens de la campagne; caractère, état de ce qui est rural. *Qu'est-ce que la ruralité? C'est la coutume issue des travaux des champs, de leur ordre et de leur méthode* (L. DAUDET, *Stup. XIX^e s.*, 1922, p. 166).

Cette ruralité « *repose sur l'affirmation de la spécificité d'un système de valeurs* » (P. Perrier-Cornet, Hervieu. B, 2000).

Comme l'explique P. Bénéton (1997), « La civilisation paysanne, le mode de vie paysan ont quasiment disparu. Le paysan du XIX^{ème} siècle, et même celui de l'entre-deux-guerres, vivait, travaillait et mourait comme le paysan d'Hésiode - il était l'incarnation d'un type humain qui semblait éternel. Mais paysans et fils de paysans sont partis en masse pour les villes et ceux qui restaient sont devenus des agriculteurs ».

La grande entreprise de modernisation entreprise par la III^{ème} république, avec la scolarisation obligatoire et la progression de l'usage du français s'est faite au détriment des spécificités régionales. La pratique de l'espace s'est étendue, grâce aux moyens de transports pour dépasser l'horizon bouché du village ou de la petite ville locale. Il fut une époque où le provincial qui avait vu Paris pouvait en ressentir une fierté légitime, tandis que les parisiens traitaient les provinciaux avec une pointe de condescendance. « *A la veille de la première Guerre Mondiale, sur 100 français au travail, 40 étaient dans les champs...Ainsi, pour un tiers de la population au travail, l'horizon quotidien, c'était le champ, puis la famille, puis le village et fort accessoirement la ville et le reste du monde* » (Gervais M., Jollivet M., Tavernier Y., 1977).

Les médias, l'évolution des moyens de transport qui ont raccourci les distances, comptent pour beaucoup dans l'uniformisation des modes de vie. Cette standardisation se retrouve dans des domaines multiples et variés, les modes vestimentaires, les habitudes alimentaires, l'habitat. Aujourd'hui il existe une culture universelle de masse comme le confirme les propos de P. Perrenoud⁴⁴ (1990) : « *Il y a un siècle, il était relativement facile d'identifier une culture paysanne, une culture ouvrière, la culture des petits artisans ou des petits commerçants. Aujourd'hui, la culture de masse a brouillé les cartes. Elle n'a que peu de rapports avec les cultures populaires*

⁴⁴ Philippe Perrenoud. Professeur ordinaire. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Université de Genève.

traditionnelles. C'est la culture des médias de masse, celle des émissions télévisées à succès, des best-sellers, des sports spectacles, des jeux, du Top 50, des journaux de boulevard. ». L'entrepreneur agricole a un mode de vie qui n'a plus rien à voir avec celui des paysans d'autrefois. « L'industriel agricole qu'est devenu le paysan d'autrefois ne fonctionne plus dans le cadre de la vie rurale traditionnelle et de ses modes de sociabilité. Il s'extrait de celui-ci par son mode de production, par ses références et ses relations sociales » (Darbon D, 1997).

Pour autant qu'elle soit subjective la ruralité reste aux cœurs des débats depuis que des mouvements politiques ont tenté de l'incarner ou de la récupérer. Le champion déclaré de la défense des espaces ruraux c'est bien sûr le mouvement CPNT (Chasse Pêche Nature et Traditions). Il est apparu pour la première fois lors des élections européennes de 1989 sous l'appellation de CPT (Chasse Pêche Traditions). C'est d'ailleurs lors de ces élections que CPNT est parvenu à faire ses meilleurs scores. Il est vrai que l'enjeu des européennes est symbolique pour CPNT.

- 1989 : 750 000 voix soit 4.13% des suffrages exprimés

- 1994 : 770 000 voix (3.95%)

- 1999 : 1 195 727 (6.77%) et 6 élus. (sources : CPNT 2000)

- Lors du référendum sur le quinquennat, il fut le seul parti à appeler au vote blanc qui atteint lors de ce référendum un score record en France, dépassant les 20% dans les départements où CPNT est le mieux implanté.

Ainsi, J. Vigreux, (2002) s'est interrogé sur l'émergence de cette nouvelle force politique en France. Il souligne les liens entre CPNT et les organisations de chasseurs au sein desquelles le parti recrute ses militants et ses candidats, et sonde les motivations de son électorat qui déborde largement le monde de la chasse : il s'agit de toute évidence d'un vote protestataire de ruraux en désaccord avec la politique nationale et communautaire. Les scores tout à fait respectables des listes, ne sont pas dus seulement à une participation massive des chasseurs mais obtenus grâce à un soutien assez large des ruraux. « *son électorat ne cesse de se diversifier ; à partir des européennes de 1999, il dépasse largement le vote des seuls chasseurs. Il est socialement composite et révèle*

un passé politique disparate. Globalement, il est majoritairement masculin, plutôt jeune et surtout très ouvrier »(Villalba B.⁴⁵, 2002).

Selon les statuts du mouvement, l'idéologie de CPNT s'articule autour de 3 axes qui sont la ruralité, l'écologie, la chasse et la pêche. En premier lieu, « *il s'attache notamment à la défense des valeurs de la ruralité et des intérêts du monde rural...* ». Ensuite l'écologie apparaît comme le deuxième axe avec des principes que ne renieraient pas les Verts : « *il a enfin pour objet la protection et la gestion de la nature, patrimoine de l'Humanité, notamment par la recherche et le contrôle scientifique de toute pollution de l'eau, de l'air, du sol, de la faune et de la flore et des remèdes à y apporter.* » Rappelons qu'à ses débuts, le programme électoral de CPNT faisait de la chasse son unique credo « *À son origine, CPNT s'affirme comme une expression corporative autour de la pratique de la chasse. La création de CPNT résulte de l'action de présidents de fédérations départementales de chasseurs...* » (Villalba B., 2002). Aujourd'hui la chasse apparaît comme un enjeu symbolique sur lequel viennent se greffer de nombreuses revendications.

On a souvent considéré CPNT, comme un mouvement protestataire, poujadiste, sans véritable idéologie revendiquant pêle-mêle et sans aucune véritable cohérence la défense de la chasse, de la ruralité, de la spécificité rurale face à la volonté uniformisante de Bruxelles. Par certains côté on a pu rapprocher les idées exprimées par le mouvement de la ruralité (CPNT) avec celles des courants souverainistes : « *hostilité ou critique vis à vis de l'Europe fédérale, attachement à certaines traditions, sensibilité à un certain populisme...* » (Fouquet J., 2001).

En fait la négation des spécificités et des difficultés propres aux zones rurales participe tout autant à l'élaboration du discours sur la ruralité. Le problème viendrait donc d'un manque de prise en compte des espaces ruraux dans l'Union Européenne. « *Jean Saint-Josse rappelle que l'aménagement du territoire et la cohésion sociale sont menacés par la volonté obsessionnelle de tout libéraliser en Europe, dans le seul souci d'une rentabilité à court terme. Si rien n'est fait, l'électricité, le gaz, la poste, le rail et demain les services de santé, l'éducation et les retraites seront à plusieurs vitesses pour les usagers* » (Communiqué CPNT du 6/03/02). La modernité qui se traduit par les mutations de l'agriculture, les pertes démographiques, la fermeture des services publics, plus généralement les choix en matière d'aménagement du territoire conforte les ruraux

⁴⁵ Bruno Villalba, politologue, maître de conférence en Sciences Politique. Faculté de droit de Lille II.

dans l'idée d'habiter un espace en marge de la vie de la nation. Partout, domine l'impression que « *l'Etat français et l'espace européen ne peuvent sérieusement prendre en compte les problèmes à une échelle locale si délimitée* » (Dupond Y. Le Monde, 21 octobre 1999). Il existe une méfiance à l'égard de l'Europe et de ses compétences, en voici un exemple à propos de l'idée de la souveraineté partagée : « *Ce que je vous dis là les Français en sont conscients parce qu'ils le voient à la télévision tous les jours. Ils s'aperçoivent que les décisions de Bruxelles l'emportent sur les règles traditionnelles françaises. Cela leur crée une anxiété, une insatisfaction, une incertitude* » (Mendras H., 2002).

Si l'on se fie maintenant à la géographie culturelle, la ruralité existe bien en tant que culture : elle correspond exactement à une image du monde produite par un groupe et elle donne lieu à tout un corpus de discours (Claval P., 1997). Il existerait alors une culture de la ruralité, ce n'est pas une culture paysanne à proprement parler puisque les agriculteurs n'en sont plus forcément détenteurs mais cette ruralité a tout d'une néo-culture paysanne puisque l'idéalisation du paysan a valeur de référence. Cette adhésion au discours sur la ruralité est facile quand on connaît les prédispositions des Français par rapport au monde rural et aux campagnes.

M. Bussi et L.Ravenel (2001) nous proposent une relecture de ce phénomène qu'ils replacent au centre des conflits qui structurent les débats de société et les thèmes majeurs des idéologies politiques : le conflit État/Eglise, le conflit Centre/Périphérie, le conflit Possédants/Travailleurs, le conflit Rural/Urban, ce dernier étant le plus récent. De plus l'évolution des comportements politiques en Europe Occidentale fait apparaître un déclin des « votes de classe » qui « *serait associé au passage d'une société holiste à celle d'une société atomiste où l'individu devient un acteur libre et rationnel* ». L'hypothèse serait alors que l'émergence politique conjointe de ces partis (dont les Verts sont l'autre représentant) s'appuyerait tout ou en partie sur le clivage urbain/rural. La ruralité s'inscrirait dans la vague de revendications identitaires qui frappe les sociétés depuis la fin du XX^{ème} siècle. Cela n'aurait rien en soit de particulier, le « nous sommes tous égaux » fédérateurs des états nations de la fin du XIX^{ème} siècle s'est muté en « nous sommes tous différents » suivant la thèse d'Eric Dupin (2004). « *La crise profonde dans laquelle se débat la sociale démocratie est intimement liée à l'affaiblissement de l'aspiration égalitaire, y compris parmi les couches populaires. Tout se passe comme si le désir d'être comme les autres avait progressivement, mais*

fondamentalement, été remplacé par celui d'être différent des autres . L'obsession de l'égalité semble avoir cédé la place à l'identité » (Dupin E., 2004).

- **La répartition géographique des électeurs**

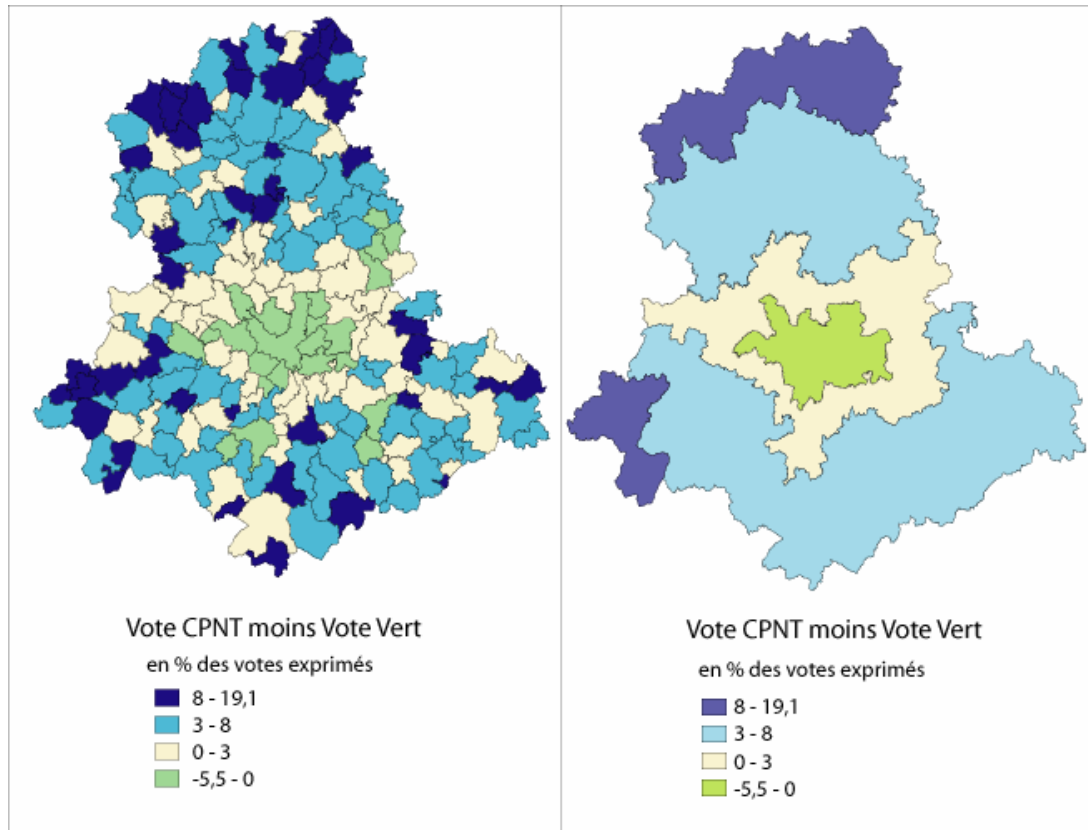
J.C. Bontron estime que le point de vue géographique est le plus pertinent pour définir la ruralité, ce qui autorise plutôt à parler « d'espace rural que de société rurale ». Pour Henri Chamussy (1997), le lien entre culture et territoire semble tout à fait probable : *« On peut se demander si la mondialisation, qui semble inhérente aux sociétés postindustrielles, n'entraîne pas, par choc en retour, des replis identitaires, des «reterritorialisations», des retours à des conceptions de l'organisation de l'espace qui semblaient disparues à jamais »*. De plus, A. Bonnaud (juin 2002) explique que la modernisation des campagnes ne s'est pas traduite par leur uniformisation (en dépit de l'uniformisation des modes de vie), mais par la persistance voire par l'accroissement de leurs diversités. *« Les points communs à toutes les sociétés rurales et parfois les différences avec les villes étant rares, la question de l'identité rurale se pose avec insistance »*.

Toutes ces divergences entre écologistes et « ruralistes » se concrétisent alors géographiquement : *« La comparaison sur la même carte du score Mamère et du score Saint-Josse montre à quel point les deux électeurs s'opposent. Ce phénomène, déjà observé, plus nettement encore, lors des européennes de 1999, dévoile un clivage politique entre une France urbaine plus sensible que la moyenne aux thèses écologistes et européennes, et une France de la deuxième couronne des agglomérations, sensible à la défense de la ruralité et de l'échelle locale » (Bussy et al, 2002)*. Quel est l'apport de la géographie électorale ? Que *« le vote CPNT ne semble pas spécifiquement plus intense dans les espaces les plus isolés et ne marque donc en rien une "France du vide" » (B. Villalba, juin 2002)* ; au contraire, CPNT enregistre ses meilleurs scores *« en marge d'espaces très urbanisés. « La France de la deuxième couronne des agglomérations, sensible à la défense de la ruralité et de l'échelle locale » (Bussi et al., 2002)*.

C'est par exemple le cas de la Somme, de la Basse-Normandie, du Médoc, des Landes, du Haut-Languedoc, et plus récemment, du Nord-Pas-de-Calais. Ce qui tend à confirmer la subjectivité de la ruralité, revendication qui s'exprime surtout en zone péri-urbaine, et la volonté pour ses habitants de renouer avec une nature redécouverte et

peut-être d'affirmer leurs origines rurales qui s'expriment par la permanence des styles de vie ruraux parmi les membres de la classe populaire.

Carte 26 : La dimension culturelle, des espaces sous influence urbaine ou rurale



Selon la méthode suivie par M. Bussi (2002) pour évaluer leurs zones d'influence respective de l'urbanité et de la ruralité, nous nous sommes servis des résultats électoraux de la Présidentielle de 2002 et les régionales 2004 où les sensibilités « écologique » et « rurales » ont pu s'exprimer au travers des scores réalisés par CPNT et Les Verts.

Toutefois, les résultats et les interprétations sont contradictoires avec ceux de M. Bussi. En Haute Vienne, les scores CPNT les plus élevés sont obtenus dans les communes du rural profond, en particulier la frange septentrionale du département. La règle générale est celle d'un score plus élevé en faveur de CPNT à mesure que l'on s'éloigne du centre de gravité départemental à savoir Limoges et sa périphérie péri-urbaine. Dans ce cas le vote CPNT exprime bien une ruralité vécue et répond aux préoccupations actuelles : la faiblesse démographique du nord du département et tous

les problèmes de désertification qui se posent, entre autres la perte des services publics et l'hémorragie du secteur agricole...« CPNT a su structurer la multiplicité des demandes implicites de ces populations rurales inquiètes, en une force de mobilisation qui redonne tout son sens à une identité malmenée. La capacité de CPNT de relier un combat politique avec une identité individuelle à la recherche d'une nouvelle légitimité constitue sa principale réussite » (Villalba B., 2002). Comment ne pas faire intervenir aussi le conflit Centre/Périphérie pour expliquer les inquiétudes de la France profonde par rapport au cap libéral maintenue par la politique européenne et française ?

Par contre, la couronne péri-urbaine de Limoges semble ignorer ce phénomène. Peut-être le conflit Rural/Urban est-il dépassé par l'enjeu de celui plus classique possédant/travailleur dans un département ancré politiquement à gauche ? Ce qui permettrait d'expliquer en partie l'ignorance du credo CPNT par les électeurs au cours de ce scrutin particulier que constituait l'élection présidentielle, confirmé d'ailleurs par les derniers résultats aux élections régionales de 2004.

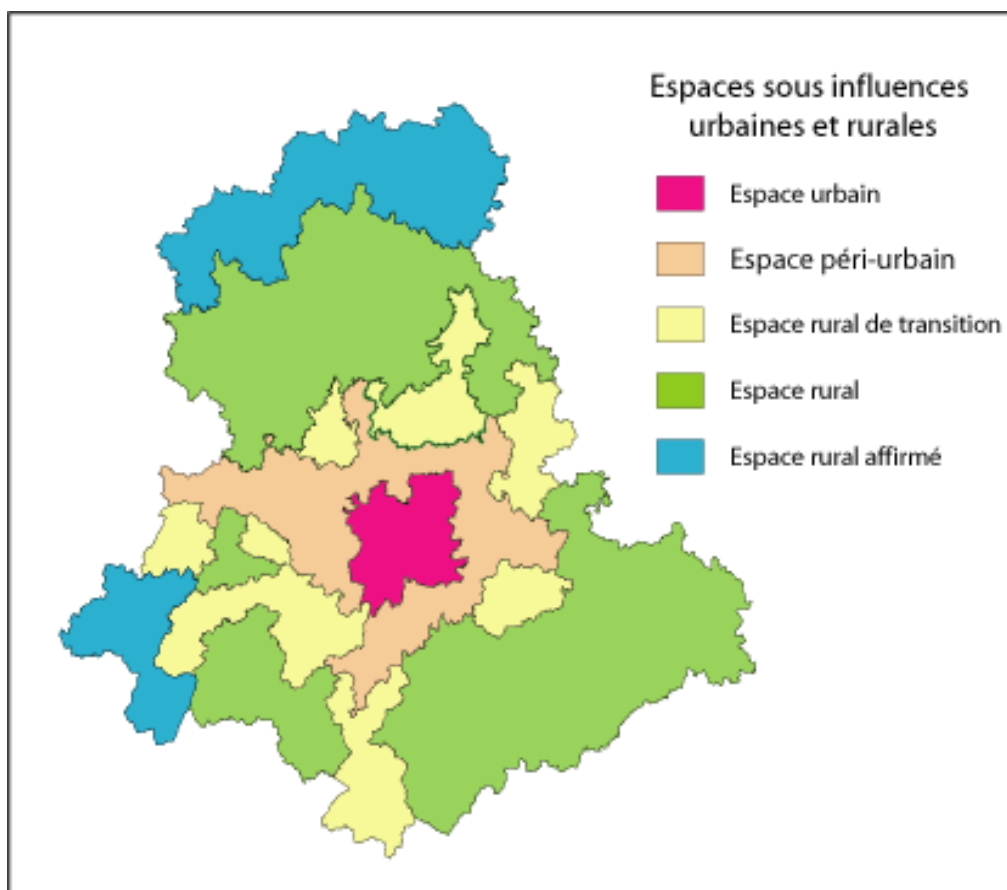
4) La sectorisation du département de la Haute Vienne suivant les critères socio-culturels

Le territoire le plus rural cumule à la fois une faible densité de population, un mauvais réseau de services de proximité tout en revendiquant sa ruralité au moyen du vote CPNT. Le secteur le plus urbain cumule une forte densité de population, un réseau complexe de service de proximité et un vote écologique plus important que le vote CPNT. La carte de synthèse apporte une subdivision supplémentaire et donc une analyse plus fine en distinguant les espaces du « rural affirmé » par rapports aux espaces ruraux plus génériques. La sectorisation selon les critères du réseau de services de proximité a permis d'opérer la distinction entre les espaces périurbains à proprement parler et des espaces de transition entre péri-urbain et espace rural. Au final, notre carte de synthèse apporte une analyse plus fine de l'espace fondée sur le simple critère des densités de population et de la dichotomie urbain/rural.

En croisant les données concernant les services de proximité à celles des densités de population en Haute Vienne et des espaces culturellement sous influence, nous pouvons spatialiser les phénomènes de la ruralité et de l'urbanité, en posant comme principe qu'un secteur rural admet à la fois une faible densité de population, une faible

desserte en service de proximité tout en revendiquant son appartenance à la ruralité par un vote CPNT significatif.

Carte 27 : L'espace sectorisé selon les critères socioculturels



5) La campagne cadre de loisir

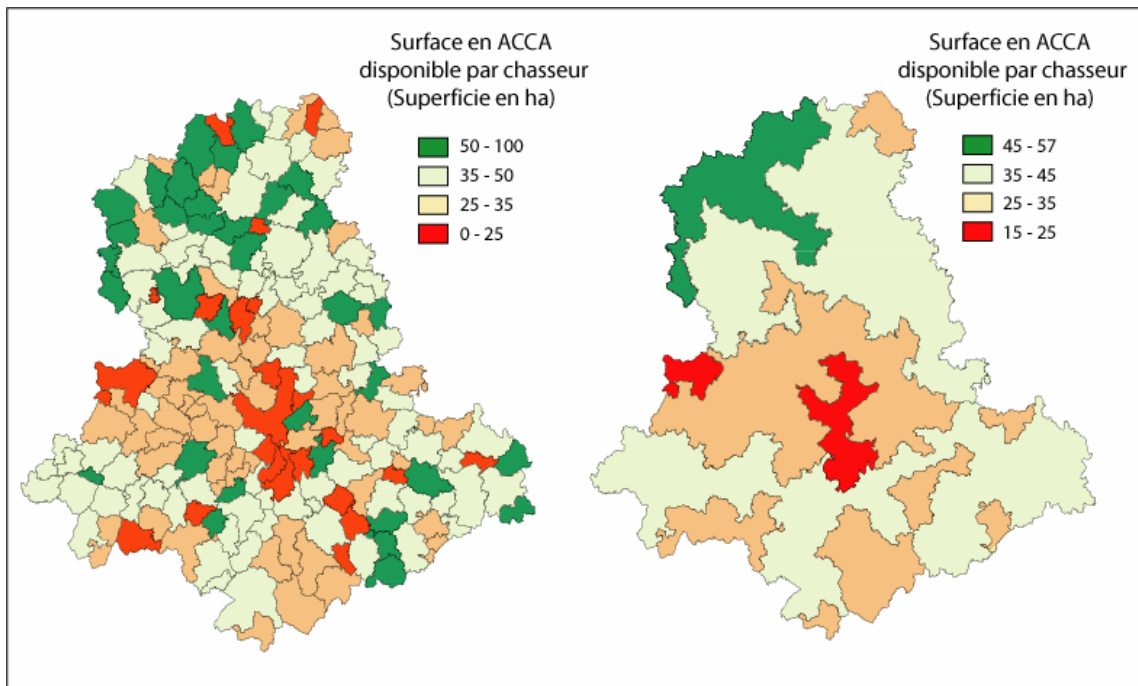
Les campagnes sont devenues autant un cadre de vie et de loisirs, que le cadre de productions liées à l'exploitation des ressources naturelles (Perrier-Cornet P., Hervieu B., 2000).

Notre interprétation de la campagne « cadre de loisir » devra inclure la dimension « chasse » et la dimension « loisir de plein air ». Nous pourrions ainsi cibler des territoires où la fonction récréative se surimpose à la fonction de production des territoires. Cette campagne « cadre de loisirs » participe pleinement aux représentations que chacun peut avoir de l'organisation de l'espace. Sur ces territoires voués à la

pratique de la nature, peut alors se mettre en place une gestion favorable à l'espèce chevreuil.

- **Les territoires de chasse**

Carte 28 : surface en ACCA disponible par chasseur

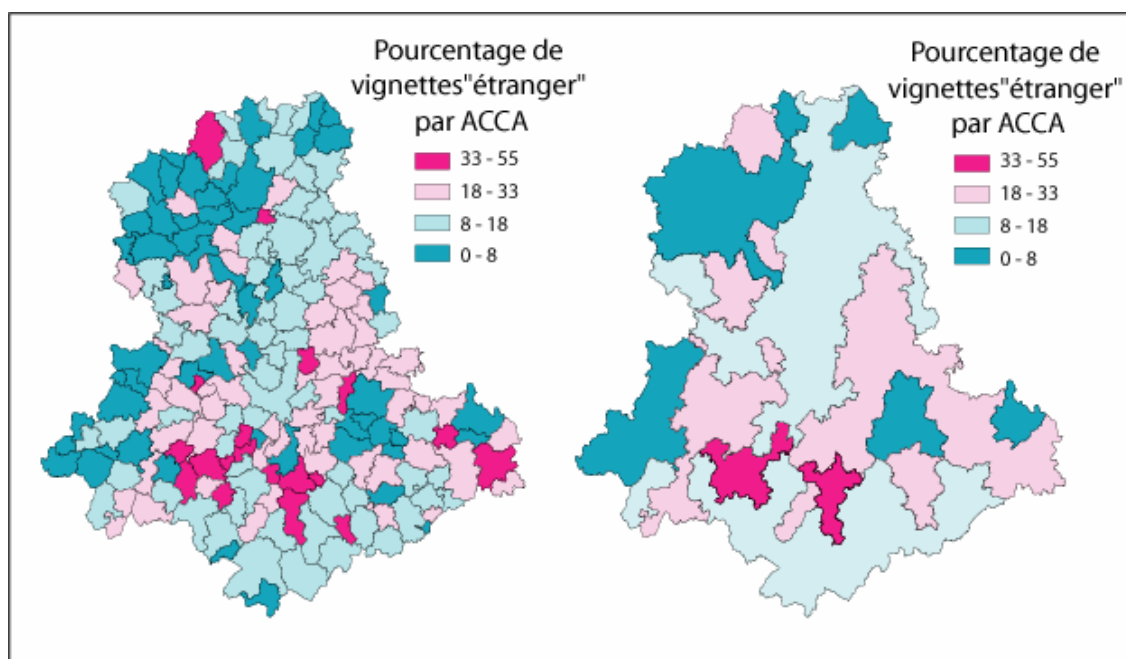


La carte n°28 représente la surface disponible pour chaque chasseur et par ACCA. Nous nous sommes servis du nombre d'adhésions par ACCA qui figurent dans les déclarations annuelles de statut. Se référer aux adhésions des ACCA, c'est fournir une image assez fiable de la chasse en Haute Vienne, en raison de la faible représentativité des chasses privées et du caractère massif des adhésions. Là où notre démarche peut être discutée c'est qu'elle ne tient pas compte des adhésions multiples qui fausseraient les résultats. Cependant, nous avons souligné auparavant l'attachement des chasseurs à leur territoire de chasse, bien que de nouvelles tendances se confirment et inciteraient plutôt les chasseurs, notamment dans le cas des chasseurs résidant en milieu urbain et péri-urbain, à souscrire à une adhésion justement en fonction de l'attrait des territoires de chasse.

Il apparaît alors que les chasseurs du Nord du département sont les mieux dotés en ce qui concerne l'espace disponible (entre 50 et 100 ha). Ceci est dû au nombre d'adhérents plus qu'à la taille des surfaces en ACCA puisque c'est un secteur où les

chasses privées sont bien représentées. Dans ce cas, un vote CPNT significatif serait-il l'expression d'un mécontentement relatif aux menaces qui pèsent sur le monde de la chasse (disparition de la pratique, privatisation des territoires) et n'induirait-il pas une part importante de revendications catégorielles ? Les concentrations les plus denses de chasseurs, ont lieu à la fois dans les territoires que nous avons définis sous influence urbaine, autour de l'agglomération de Limoges, mais aussi les Monts de Châlus et dans le secteur Sud autour de St-Yrieix-la-Perche. Ces concentrations ne s'expliquent pas de la même façon. Pour les secteurs sous influence urbaine, il faut prendre en compte à la fois le nombre d'adhésions et l'exiguïté des territoires de chasse, due à l'urbanisation et au mitage des territoires. Le secteur de St-Yrieix, cumule à la fois des surfaces en ACCA importantes et un nombre élevé d'adhérents, lié principalement à une adhésion de chasseurs locaux ; le secteur des Monts de Châlus apparaît pour les mêmes raisons auxquelles on peut ajouter celle de la qualité du territoire de chasse, liée à la présence du cerf et confirmée par le nombre de vignettes « étranger » (cf. carte 29 p. 361). Le deuxième critère sur lequel nous allons nous appuyer est celui de la vignette «étranger ». Cette vignette concerne l'une des trois catégories d'adhérents à l'ACCA. La première catégorie d'adhérents est celle des propriétaires fonciers de la commune, 7 ha de territoire de chasse est généralement le seuil minimum requis bien qu'il existe un vide juridique sur ce point ; ensuite vient la catégorie des chasseurs résidents sur la commune. Enfin, l'adhérent de l'ACCA qui n'est ni propriétaire ni résidant sur le territoire de l'ACCA doit s'acquitter d'une « vignette étranger ». Certes « étranger » ne signifie pas pour autant urbain puisque le chasseur en question peut provenir d'une commune voisine, séparée de quelques kilomètres seulement. Mais la carte n°29 confirme que les forts pourcentage de vignettes « étranger » se concentrent sur les communes en périphérie de l'espace urbain, facilement accessible, et pourvus de territoires à forts potentiels cynégétiques. Un deuxième type concerne les secteurs de Blond, de Châlus, d'Eymoutiers où certainement entre en ligne de compte la qualité des territoires de chasse ; le secteur d'Ambazac possède l'avantage de répondre à la fois à ces deux conditions. La présence d'un secteur au Nord s'explique par des adhésions faibles en ACCA, du coup les étrangers y sont sur-représentés.

Carte 29 : Pourcentage de vignettes « étranger » par ACCA



L'explication de fortes densités de chevreuil devrait donc répondre à plusieurs critères tenant à la fois aux potentialités du milieu dans lequel la population peut se multiplier sans contraintes, mais aussi à une gestion plus conservatrice de l'espèce pour permettre aux chasseurs de « toucher les dividendes » de la gestion cynégétique, puisqu'il y a bien une certaine correspondance entre les secteurs à fortes réalisations, les territoires de types « campagne cadre de loisir » et les territoires à ACCA où la part de vignettes « étranger » est significative.

- **Les territoires de loisirs**

La chasse est une des façons de pratiquer « la nature » mais ses adeptes n'en ont pas pour autant l'exclusivité. Avec l'avènement de la civilisation des loisirs, ils sont de plus en plus nombreux à utiliser la nature comme cadre de loisir. Cela peut être tout simplement la marche, le VTT, les parcours d'orientation, occasionnellement ou de façon régulière. Mais des indicateurs plus généraux peuvent nous servir à localiser les territoires voués à la pratique des loisirs de plein air et de la nature en général.

Sur le département de la Haute Vienne nous avons cherché à déterminer les espaces où la campagne constitue un cadre de loisir. Nous avons retenu comme critères :

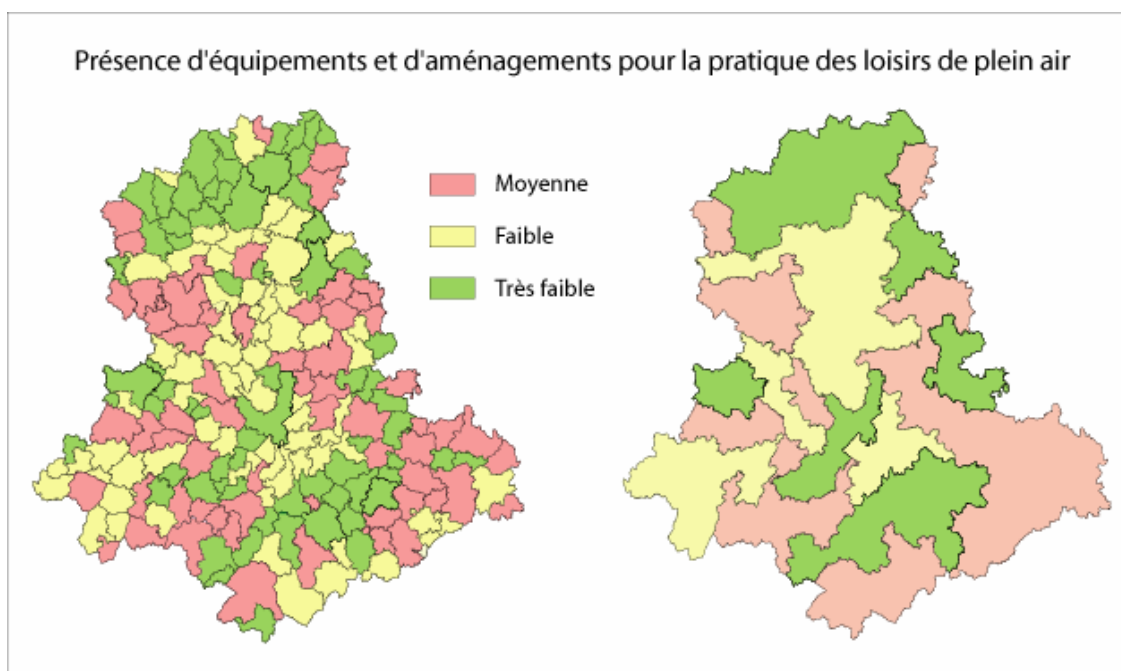
- l'attractivité touristique due à la forêt ;

- l'attractivité touristique due à la campagne ;
- l'attractivité touristique due à la présence de curiosité naturelle, site ou ouvrage d'art ;
- la présence d'équipements de loisir de plein air, dans le cas présent centre équestre ;
- la présence de sentiers de randonnées : même s'ils sont nombreux et assez uniformément répartis sur le département et ne constituent pas à eux seuls un critère de sélection.

Nous avons écarté de nos critères de sélection :

- les résidences secondaires : leur répartition géographique est liée à la présence d'un patrimoine bâti et il apparaît alors qu'elles sont étroitement liée à une ancienne répartition de la population (gros bourg , chef lieu de canton.). De plus, Limoges est la ville qui possède le plus de résidences secondaires, c'est pourquoi nous avons renoncé à intégrer cette donnée ;
- la présence de bâtiment à vocation d'hébergement touristique : chambres d'hôtes parce qu'il était difficile d'opérer une sectorisation du département à partir de ce critère.

Carte 30 : La campagne cadre de loisirs



La campagne est devenue désormais le cadre de vie d'une majorité d'urbains. Ils l'ont plébiscité pour un usage résidentiel et récréatif, par opposition à la ville qui reste leur lieu de travail. La campagne cadre de vie et paysage apparaît centrale dans les représentations que les Français se font du rural : paysage matériel préservé, havre de calme et de repos.

Pour Michel Rautenberg et al., (2000) le vocable " campagne " est associé au passé, « *à des lieux d'où sont originaires nos grands-parents, à un monde dont on souhaite la préservation, à une expérience de sens commun* ». Il faut dire que beaucoup de Français semble nostalgiques de la campagne. C'est pourquoi une grande majorité de français « *entretient des rapports affectifs avec l'espace rural, ne serait-ce que parce que plus du tiers d'entre eux (36%) y ont vécu leurs premières années* » Crédoc (2001). L'exemple de l'affluence au salon de l'agriculture est assez révélateur de ce phénomène. « *Cette permanence d'un imaginaire du monde rural renvoie à la place des agriculteurs et du monde paysan dans notre société. Sur un plan symbolique, nous restons une société encore très marquée par l'importance du travail des agriculteurs..... Le paysan est un personnage qui continue de catalyser l'idée que la nation française a une histoire, donc une spécificité, donc des territoires* ». (Alphandéry P., juin 2002)⁴⁶.

Rappelons le sens du mot « patrimoine » pour comprendre les liens entre le rural et la société : « *Ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun* » (Source TLF). Dans ce contexte, le patrimoine est un trait d'union entre la société urbaine actuelle et la société rurale ancienne dont elle est issue. C'est pourquoi la notion de patrimoine est aujourd'hui mise en avant, et elle correspond à un long processus de réflexion de l'ensemble de la société sur ses origines. N. Renahy (2002) a étudié le phénomène des résidences secondaires qui concerne aujourd'hui 16,4% des ménages et qui dans de nombreux cas sont le symbole qui relie les familles à leur histoire rurale. Pour N.Ortar, 2002 « *le processus de patrimonialisation d'un territoire impose à la population de modifier son regard sur son environnement, et l'oblige à une réflexion sur sa propre histoire ainsi que sur la place à donner au passé* ». C'est également toute la géographie rurale qui profite de cet engouement pour le patrimoine rural: « *les universitaires ne pouvaient rester à l'écart d'un courant traversant de larges couches de la société française. Les campagnes, la terre, la charrue deviennent objet d'étude.*

⁴⁶ P. Alphandéry est chercheur en économie et sociologie rurale à l'INRA

Cette appétence pour le rural donne ses lettres de noblesse à la géographie régionale dont il constitue le fleuron » (Hubscher R., 2001). L'engouement s'accompagne alors d'un effort de connaissance, de restauration, de valorisation. «*Pour justement ne pas renier ni idéaliser ce passé, il importe de reconnaître à travers l'étude de tout le patrimoine rural ce qui nous renseigne sur le passé, ce qui doit en être préservé et valorisé. Il peut s'agir bien sûr de construction : bâtiments de ferme, puits, bassins, pigeonniers, murets, chemins...mais aussi il faut appréhender le patrimoine culturel : techniques de construction, technique de culture, usages gastronomiques, récits de contes et légendes* » (Rouvellac E., 2002)⁴⁷.

L'anthropologue J.D. Urbain (2002) avance des idées qui bousculent le consensus autour du concept des aménités de la campagne et prend le contre-pied des arguments avancés précédemment en y voyant avant tout le signe d'un repli sur soi.. «*Dans l'imaginaire, c'est le royaume des trous : le trou du cul du monde, le bled, l'endroit où on s'enterre. Et c'est là qu'elle devient désirable pour certains* ». A travers l'historique qu'il retrace de la place de la résidence secondaire, il dresse une typologie des propriétaires qui varie suivant les époques, on s'aperçoit alors que les motivations profondes peuvent être différentes d'une génération à l'autre. Pour lui on peut distinguer 3 vagues successives d'acquisition.

La première est celle des années 60, les propriétaires sont ceux du miracle économique français. La résidence secondaire incarne alors la réussite économique et sociale. «*C'est le syndrome comtesse de Ségur (les Vacances), avec une relation domaniale à la campagne, un usage mondain de la résidence* ». On y fait construire des piscines, des cours de tennis, on y organise des fêtes.

La seconde vague est celle des néo-ruraux post soixante huitards. L'acquisition de la résidence secondaire permet de renouer de liens avec la nature. C'est dans leur esprit que se forme l'idée d'une sanctuarisation de la nature, car au delà de l'achat du foncier, c'est tout l'environnement qui va avec dont ils ont fait l'acquisition. Ils se caractérisent également comme des sociophobes qui ont des contacts très réduits avec la population locale.

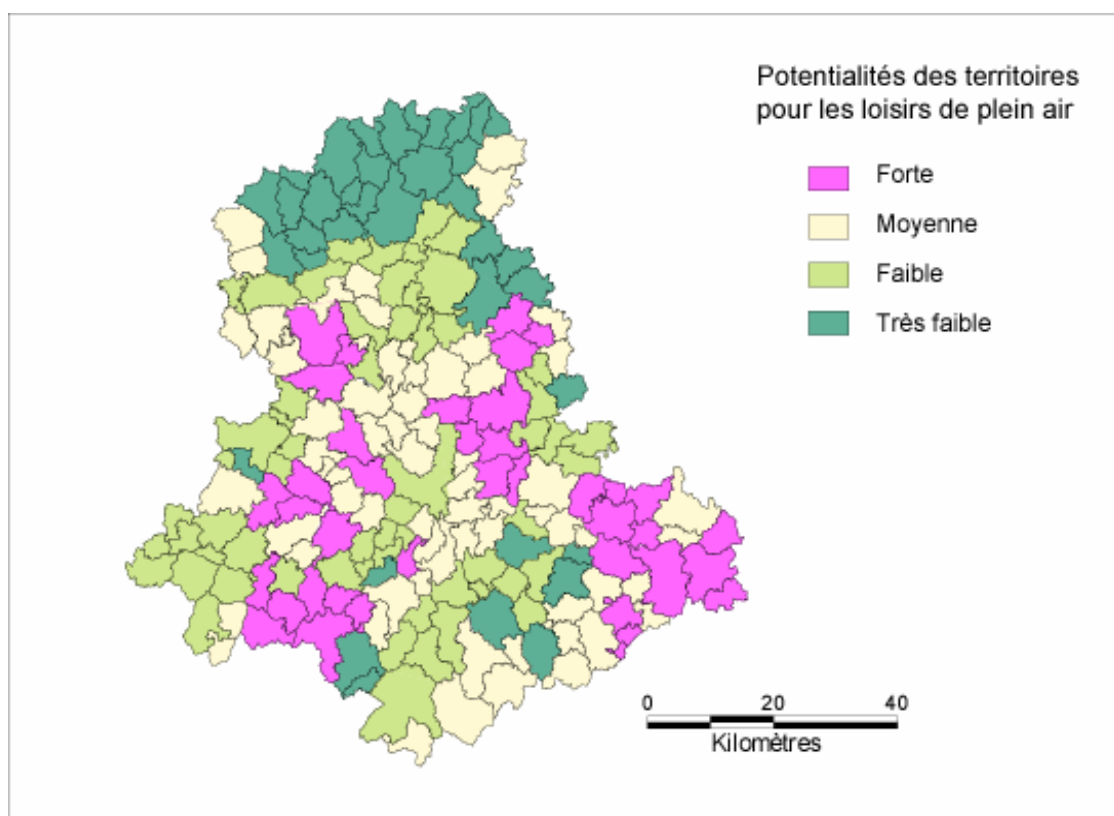
« La troisième génération relève, elle, du syndrome de Defoe (Robinson Crusoe).....Ni mondain ni extra-mondain, il est dans une stratégie d'esquive. Son

⁴⁷ Eric Rouvellac. Maître de Conférence. Directeur de l'IUP « Valorisation du patrimoine rural » à l'Université de Limoges.

problème n'est pas de s'intégrer à la vie locale, mais d'y être accepté, en ayant des droits mais pas de devoirs. Il est pusillanime, frileux, il s'implique avec modération ».

Le « désir de campagne » est donc pour J.D. Urbain une aspiration au secret. Ceci serait spécifique aux sociétés démocratiques où la transparence est exigée d'un point de vue économique et politique, la maison de campagne serait alors un moyen de se mettre au secret, et en retrait de la vie sociale. Tout ceci en réaction à la vie urbaine qui implique promiscuité et contraintes d'horaires. Cependant, cette tendance inquiète J.D. Urbain qui y voit un émiettement de la société, chacun se repliant sur soi-même et limitant sa vie sociale à un microcosme, guère plus étendu que le cercle familial. « *Ou la résidence secondaire annonce une névrose collective qui verrait triompher un nationalisme familial. Ou elle est une réponse à un malaise, qui permettra peut-être d'atteindre un nouvel équilibre ».* Enfin, il apparaît commode de désigner les campagnes par opposition à la ville. L'anthropologue J.D. Urbain rejoint tout à fait l'idée énoncée précédemment à savoir que « *ce qui distingue la campagne, c'est qu'elle est un espace de dispersion, alors que la ville, le littoral et la montagne sont des espaces de concentration, des pratiques de loisirs notamment »* (Urbain J. D., 2002).

Carte 31: Potentialités des territoires pour la pratique des loisirs de plein air



Le croisement des données relatives aux loisirs cynégétiques et celles relatives aux loisirs de plein air nous permet d'identifier des territoires de loisirs, vocation attribuée par leurs qualités « naturelles ». En revanche, s'il est aisé d'identifier des territoires dont la vocation de loisirs semble de plus en plus s'affirmer, il nous est tout aussi aisé de distinguer des territoires dépourvus de ces attraits. De plus, il semble qu'il y ait une certaine corrélation entre les territoires les plus ruraux et les territoires définis comme ayant une faible attraction pour leurs attributs naturels.

6) Les représentations des territoires en Haute Vienne

« En quelques mots, on peut penser qu'il y a une opposition entre ceux qui vivent de et dans la nature et ceux qui en ont une approche virtuelle, parce que désincarnée et éloignée du travail quotidien des terroirs » (Scherrer V., 2002).

- **Les différents types de territoires**

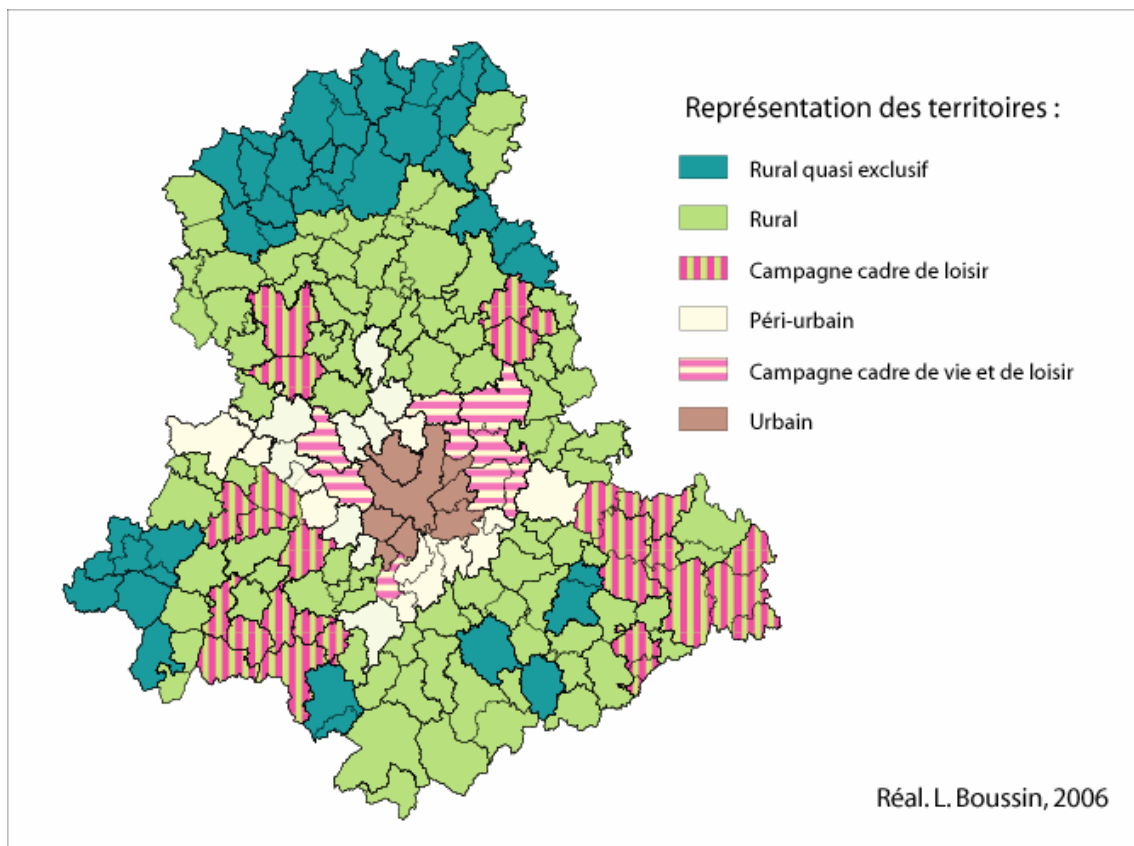
Notre démonstration nous amène à surimposer des territoires identifiés comme plus ou moins attractifs en raison des aménités qu'ils procurent, à un contexte global fondé sur des critères socioculturels. La sectorisation de l'espace que nous avons opérée reste socioculturelle mais comprend une notion supplémentaire qui est l'attractivité de ces espaces et ce que l'on y fait. Nous avons fait le choix de parler de représentations des territoires, moins pour le caractère subjectif de notre démarche que pour les appellations que nous avons attribuées à ces territoires.

Ainsi, la frange septentrionale du département peut être classée selon notre méthode comme étant un territoire « rural quasi exclusif » orienté vers les productions agricoles, où les fonctions résidentielles et récréatives sont reléguées à l'arrière plan. L'espace que nous avons qualifié de rural, qui représente la superficie la plus étendue du département occupe une fonction récréative plus affirmée sans pour autant être un espace résidentiel. A l'opposé Limoges et sa périphérie représentent l'urbanité. Le péri-urbain correspond à la zone aux tons jaunes représenté sur la carte de synthèse (carte n°32) et dont la fonction première de l'espace est orienté sur la fonction résidentielle induite par la proximité urbaine tout en offrant la campagne comme cadre de vie.

La surimposition de territoires perçus comme particulièrement attractifs par leur cadre naturel nous amène alors à opérer une distinction entre deux types de territoires. Le premier type est constitué par des territoires attractifs dans un contexte péri-urbain,

dans ce cas ces territoires répondent parfaitement à la notion de « campagne cadre de vie et de loisirs ». Il s'agit de territoires choisis par les urbains autant pour leur proximité avec la ville que pour les qualités du cadre naturel. Le deuxième type regroupe des territoires attractifs dans un contexte rural et non plus péri-urbain. Leur accessibilité plus difficile ne leur permet pas d'avoir une fonction résidentielle, pour cela ils constituent des territoires de loisirs voire de villégiature et correspondent à la « campagne cadre de loisir ».

Carte 32 : Les territoires de Haute Vienne, à travers leurs représentations



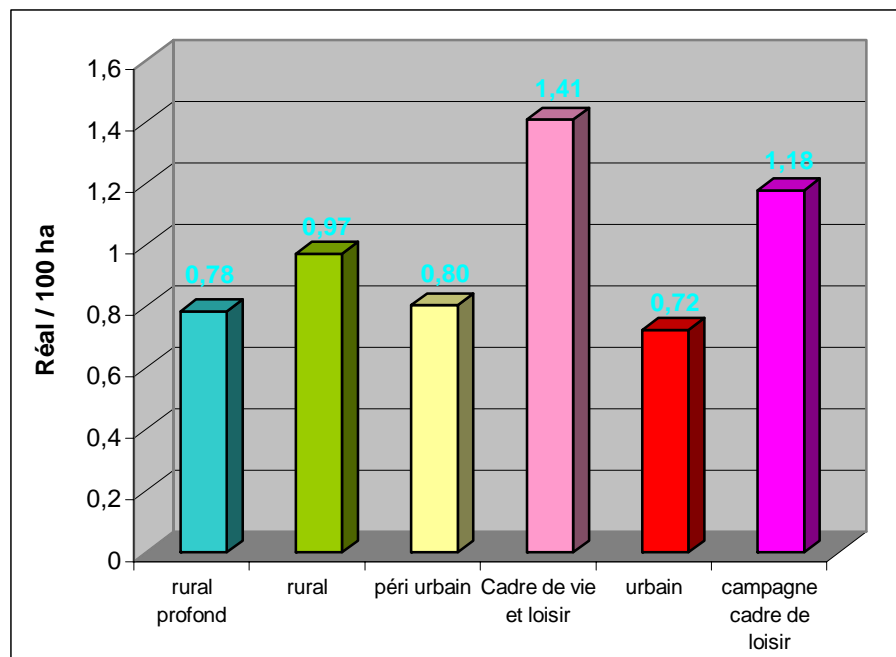
Après avoir opéré la sectorisation du département de la Haute Vienne selon les représentations de ces territoires, il nous reste à établir s'il existe une corrélation entre cette sectorisation de l'espace et les tableaux de chasse du chevreuil.

- **Croisement des données entre critères socioculturels et réalisations chevreuils**

Le graphique n°76 présente pour chaque type de territoire, le taux de prélèvements en chevreuils pour 100 ha de territoire de chasse. L'hypothèse suivant laquelle la fonction assignée à l'espace serait déterminante pour la gestion du chevreuil

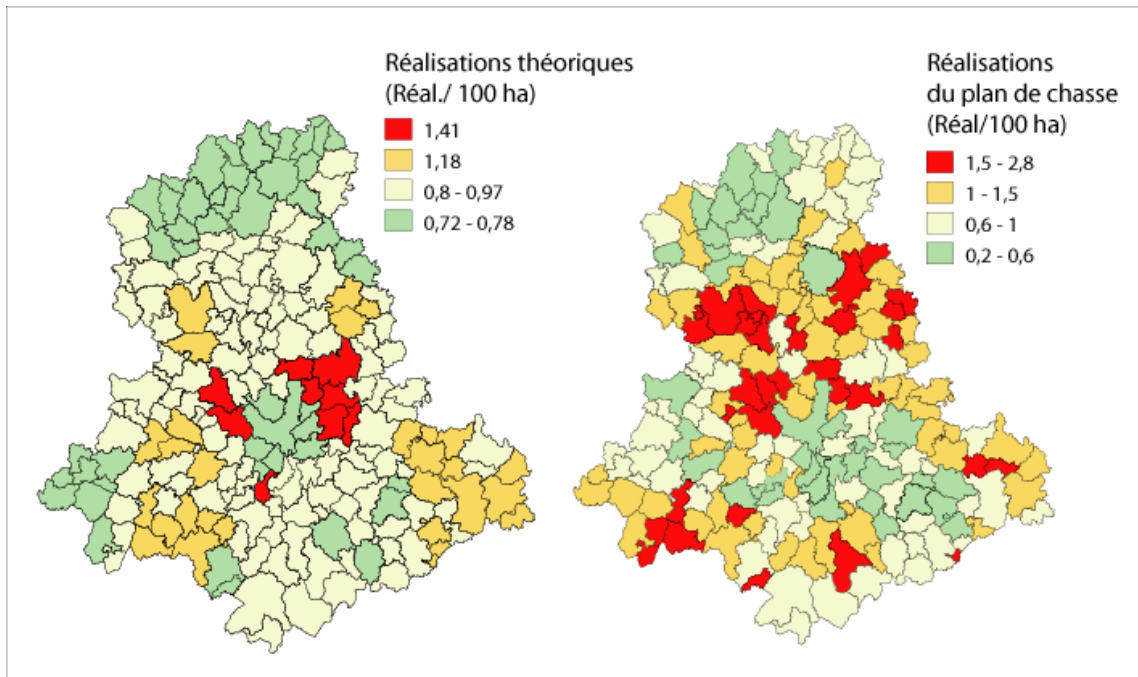
se vérifie. Les territoires dont la fonction première est d'offrir à ses usagers un cadre pour « pratiquer la nature » enregistrent les taux de prélèvements les plus forts. Se vérifie aussi d'une certaine manière l'hypothèse selon laquelle les rapports des ruraux et des urbains avec l'animal sauvage sont différents et peuvent avoir une incidence sur la gestion cynégétique. Les territoires de type campagne « cadre de loisir » constituent des enclaves soumises à une gestion cynégétique orientée sur une chasse loisir à l'intérieur même des territoires ruraux. Les territoires regroupés sous l'appellation « campagne cadre de vie et de loisir » inclus dans l'espace péri-urbain enregistrent quant à eux des taux de prélèvements encore supérieurs aux territoires désignés par « campagne cadre de loisir ». Enfin, les prélèvements réalisés sur les territoires péri-urbains sont supérieurs à ceux réalisés dans les territoire à vocation rurale quasi-exclusive.

Graphique 76: Taux de prélèvements chevreuil en fonction des représentations des territoires



Il nous reste alors à extrapoler les résultats obtenus pour vérifier si la fonction qui est assignée à l'espace permet de réaliser une carte des réalisations théoriques en chevreuils sur la Haute Vienne.

Carte 33: Extrapolation selon les représentations des territoires



Les représentations des territoires ne permettent pas d'expliquer à elles seules, comment se répartissent les prélèvements en chevreuils sur le département de la Haute Vienne.

Bien que les extrapolations des résultats obtenus n'aient pas donné de représentations cartographiques satisfaisantes, il reste néanmoins que les requêtes statistiques ont montré que la distribution du chevreuil sur le département variait en fonction de ces deux types de critères, ceux relevant du milieu naturel et ceux relevant du contexte anthropique. C'est pourquoi, après avoir mené deux démarches en parallèles, celle qui consiste à mettre en avant les facteurs naturels, puis celle qui consiste à mettre en évidence les facteurs anthropiques dans la distribution du chevreuil, il nous reste à croiser ces deux types de critères pour établir une typologie des territoires. L'extrapolation des résultats permettra de réaliser une carte théorique des prélèvements en chevreuils sur le département aussi proche que possible de la carte des réalisations effectives du plan de chasse.

D) synthèse : des territoires définis selon deux critères : le milieu et le contexte socioculturel

Tableau 7 : Réalisations par type de territoire (2003/2004)

Type de milieu	Types de territoire						Total classe
	a	b	c	d	e	f	
	rural profond	rural	Péri - urbain	Campagne vie et loisirs	urbain	campagne loisirs	
1.Bocage	307	479	124	74	66	56	1106
2.Bocage "boisé"	404	718	252	52	85	121	1228
3. "milieu semi-ouvert"	90	604	48	71	0	402	1125
4."massif feuillus"	88	309	0	171	0	138	618
5."massif résineux"	0	339	0	0	0	336	675
	889	2449	424	368	151	1053	5334

Tableau 8 : Superficie des territoires (en ha)

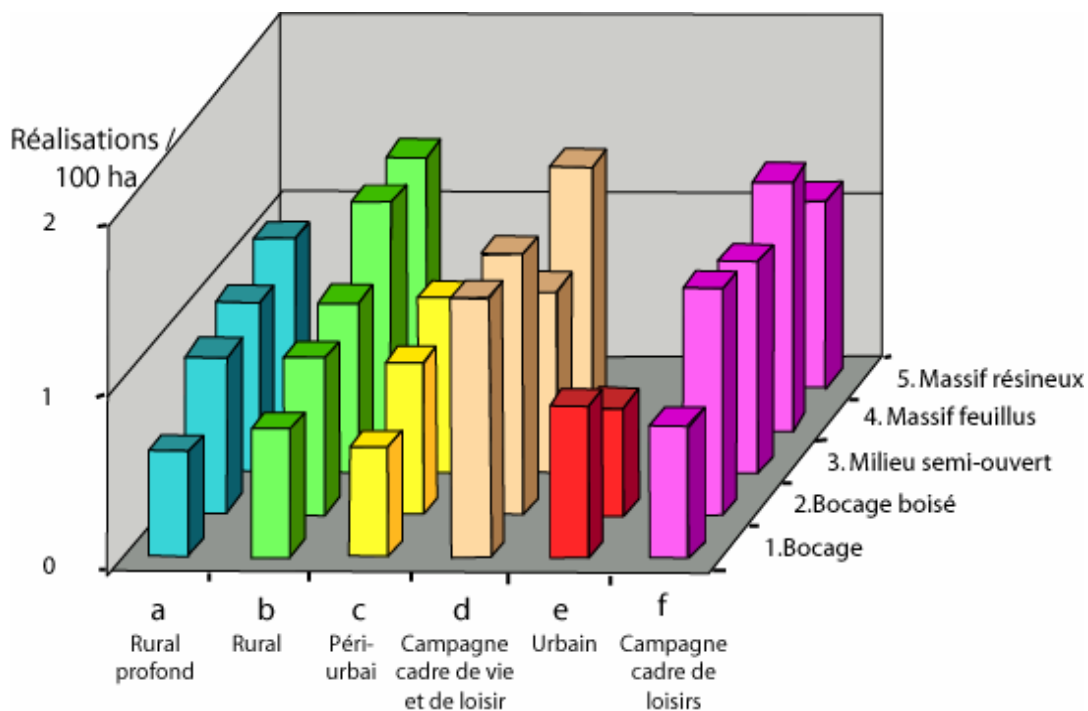
Type de milieu	Types de territoire						Total classe
	a	b	c	d	e	f	
	rural profond	rural	Péri - urbain	Campagne vie et loisirs	urbain	campagne loisirs	
1.Bocage	50851	63585	19157	4895	7409	7196	153093
2.Bocage "boisé"	45431	78912	28792	3419	13428	9152	133703
3. "milieu semi-ouvert"	9129	60723	4786	6675	0	32871	105055
4."massif feuillus"	7923	23439	0	11142	0	9474	44055
5."massif résineux"	0	25261	0	0	0	30662	55923
	113334	251920	52735	26131	20837	89355	554312

Tableau 9 : Prélèvements en chevreuils par territoire (chevreuil/100ha / saison 2003/2004)

Type de milieu	Types de territoire						Total classe
	a	b	c	d	e	f	
	rural profond	rural	Péri - urbain	Campagne vie et loisirs	urbain	campagne loisirs	
1.Bocage	0,60	0,75	0,65	1,51	0,89	0,78	0,72
2.Bocage "boisé"	0,89	0,91	0,88	1,52	0,63	1,32	0,92
3. "milieu semi-ouvert"	0,99	0,99	1,00	1,06		1,22	1,07
4."massif feuillus"	1,11	1,32		1,53		1,46	1,40
5."massif résineux"		1,34				1,10	1,21
	0,78	0,97	0,80	1,41	0,72	1,18	0,96

En croisant les cinq types de milieu sur lesquels nous avons opéré notre sectorisation avec les six secteurs basés sur la représentation des territoires nous devons théoriquement obtenir 30 types de territoires différents. En fait, sept types de territoires ne sont pas représentés (a5, c4, c5, d5, e3, e4, e5), donc il ne reste plus que 23 territoires sur lesquels nous porterons notre analyse (tableau 9) .

Graphique 77 : Synthèse croisement des données milieu et contexte socio-culturel

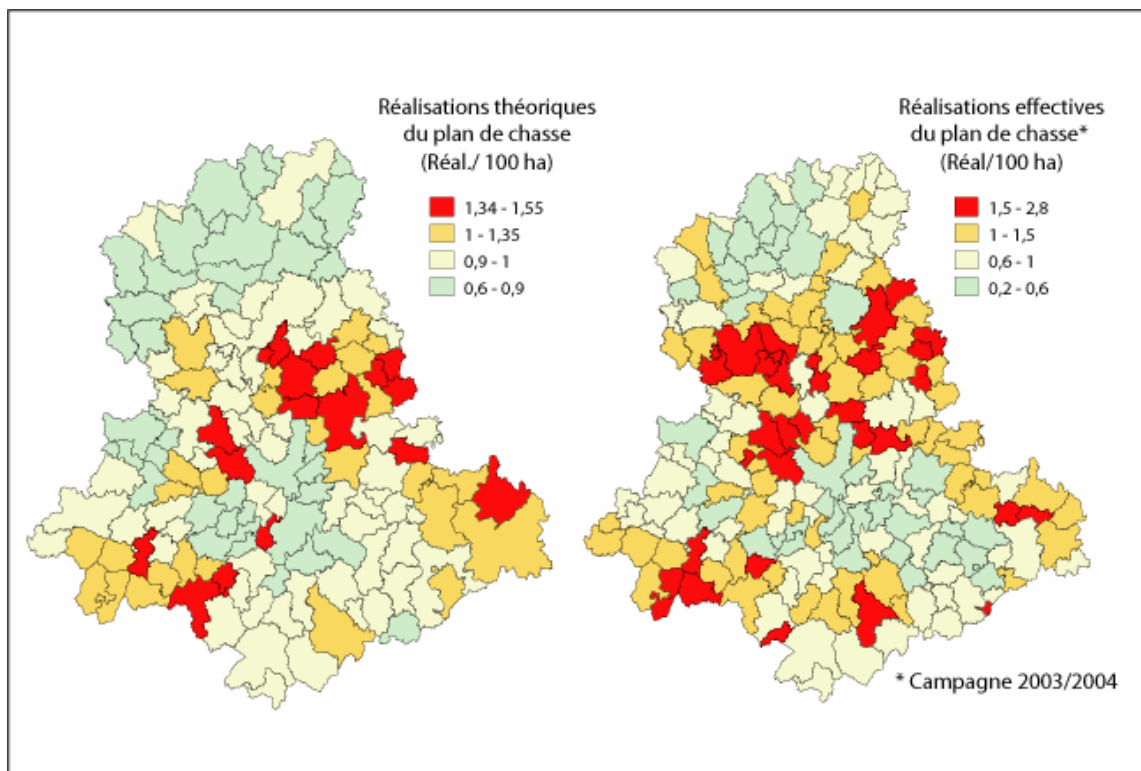


La sectorisation des différents territoires par le croisement de données relatives à la fois au milieu et en tenant compte des données anthropiques sur la gestion du milieu semble à priori le plus satisfaisant ; pour un même type de territoire les prélèvements vont croissant avec l'amélioration des qualités du milieu. Cette constatation se vérifie bien pour les territoires à vocation « rurale exclusive » et « rurale ». Par contre, nous pouvons aussi mettre en évidence que pour un même type de milieu, les taux de prélèvements peuvent varier fortement suivant que le type de territoire est de type rural ou urbain. Les territoires (d ;1) et (d ;2) qui correspondent à des milieux bocagers en territoire « campagne cadre de vie et de loisir » enregistrent des taux de prélèvements supérieurs à tous les autres territoires appartenant à ce même type de milieu bocager. Tout comme les taux de prélèvement en milieu urbain (e ;1) dans un contexte « bocager » sont supérieurs à ceux enregistrés dans les secteurs ruraux.

Ce qui nous amène à confirmer, dans le cas d'un animal sauvage comme le chevreuil, que les conditions naturelles ne peuvent à elles seules produire les conditions suffisantes pour que s'épanouissent les populations. Les potentialités du milieu doivent être classées comme étant des facteurs plus ou moins favorables à l'expansion de l'animal sauvage. Par contre les facteurs anthropiques au travers des représentations de la vocation des territoires apparaissent bien plus déterminants.

Il nous reste à extrapoler les résultats obtenus par type de territoire pour obtenir une carte des réalisations théoriques en chevreuils sur le département de la Haute Vienne.

Carte 34: Extrapolations des résultats, réalisations théoriques en chevreuils par territoire



Le résultat obtenu sur la carte n°16 est peut être assez éloigné de la représentation cartographique des données effectives des réalisations du plan de chasse. Pourtant cette carte des réalisations théoriques semble bien meilleure que ce que les approches naturalistes pourraient proposer en mettant en avant les seuls facteurs naturels pour expliquer la distribution d'un animal sauvage comme le chevreuil. Notre démarche valide donc une approche holistique de la gestion des territoires et par-là même le concept de l'anthroposystème.

Toutefois, il convient aussi de souligner les limites des approches de type « néopositiviste » qui utilisent une géographie quantitative rigoureuse pour expliquer des phénomènes où la part de subjectivité est importante. Le cumul de données pour le moins subjectives, tout comme la large part accordée aux interprétations dans notre analyse viennent peut être compromettre le résultat final : les corrélations entre réalisations du plan de chasse et populations effectivement présentes sur le terrain comportent une part d'incertitude et mettent en évidence la subjectivité des demandeurs de plan de chasse. Notre démarche fondée sur une sectorisation « globalisante » des territoires évince toute idée de spécificité propre aux lieux qui pourraient prendre en compte les fortes variabilités des conditions naturelles et anthropiques. Tout comme peuvent être arbitraires et subjectives des sectorisations établies sur une représentation des territoires.

Au pire, nous pourrions considérer la carte des réalisations théoriques ainsi obtenue comme une approximation qui traduit dans les grandes lignes les tendances effectivement observées ; au mieux, nous pourrions mettre en avant le fait que cette carte propose un modèle de gestion des territoires en tenant compte à la fois des potentialités du milieu et des aspirations sociales concernant la demande en matière cynégétique et des usagers des espaces naturels. Cependant, l'introduction d'un schéma directeur en matière de gestion cynégétique reviendrait à établir un modèle qui institutionnaliserait les inégalités en matière de gestion cynégétique et donc du traitement de l'animal puisqu'il cautionne le fait que le chevreuil ne puisse pas atteindre des densités élevées dans des milieux bocagers profondément ruraux. Nous rejoignons sur ce plan les critiques de la géographie radicale à l'endroit de l'analyse spatiale.

Pour un géographe l'approche cartographique est souvent le meilleur moyen de rendre compte d'une réalité, mais elle est de plus en plus critiquée puisqu'elle ne consiste finalement qu'en une abstraction, la carte n'étant pas le paysage ou le lieu (Dardel E., 1990). La méthode de superposition des couches inhérente au S.I.G et les simplifications qui en résultent, et ce malgré le nombre important de paramètres mis en jeu, est en soi une négation de la complexité et donc du nombre de paramètres souvent inquantifiables qui sont en cause.

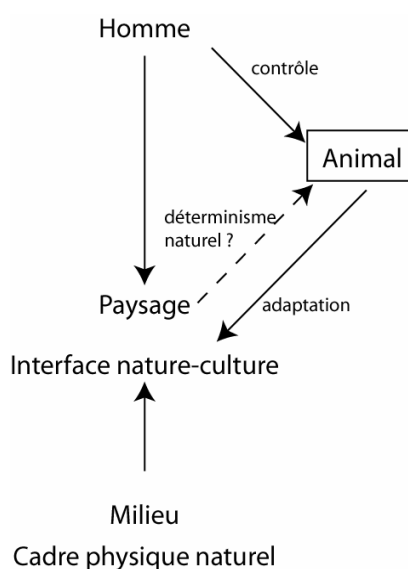
« ...les géographes ont parfois tendance à faire croire que la carte est l'espace. Or, il devient de plus en plus évident aujourd'hui où nous vivons dans des métriques de plus en plus diversifiées que la surface de la carte ne rend pas forcément compte des espaces des sociétés, en particulier à l'échelle du monde. (...). Une certaine prise de

distance de la géographie par rapport à la carte, comme vis à vis de la nature, contribue à libérer la réflexion sur l'espace. (...) Plus subtilement, en disjoignant la dimension spatiale des sociétés de la surface cartographique, la géographie ne peut plus se contenter de pratiques réifiant l'espace » (Grataloup C., 2000).

Chapitre III : l'animal sauvage comme produit d'une rencontre entre nature et culture

Dans notre modélisation du fonctionnement des territoires et de la gestion cynégétique, le rôle du milieu ou des paramètres naturels ou encore de la nature au sens strict n'intervient qu'à travers un « *complexe interface nature-culture* » selon J.P. Ferrier (2000). Ce qui nous a amené à établir un parallèle entre le paysage, traduction spatiale de ce complexe interface nature-culture, et l'animal sauvage qui pourrait être envisagé sous le même angle d'approche.

Figure 35 : L'animal sauvage entre nature et culture



(L. Boussin, 2006)

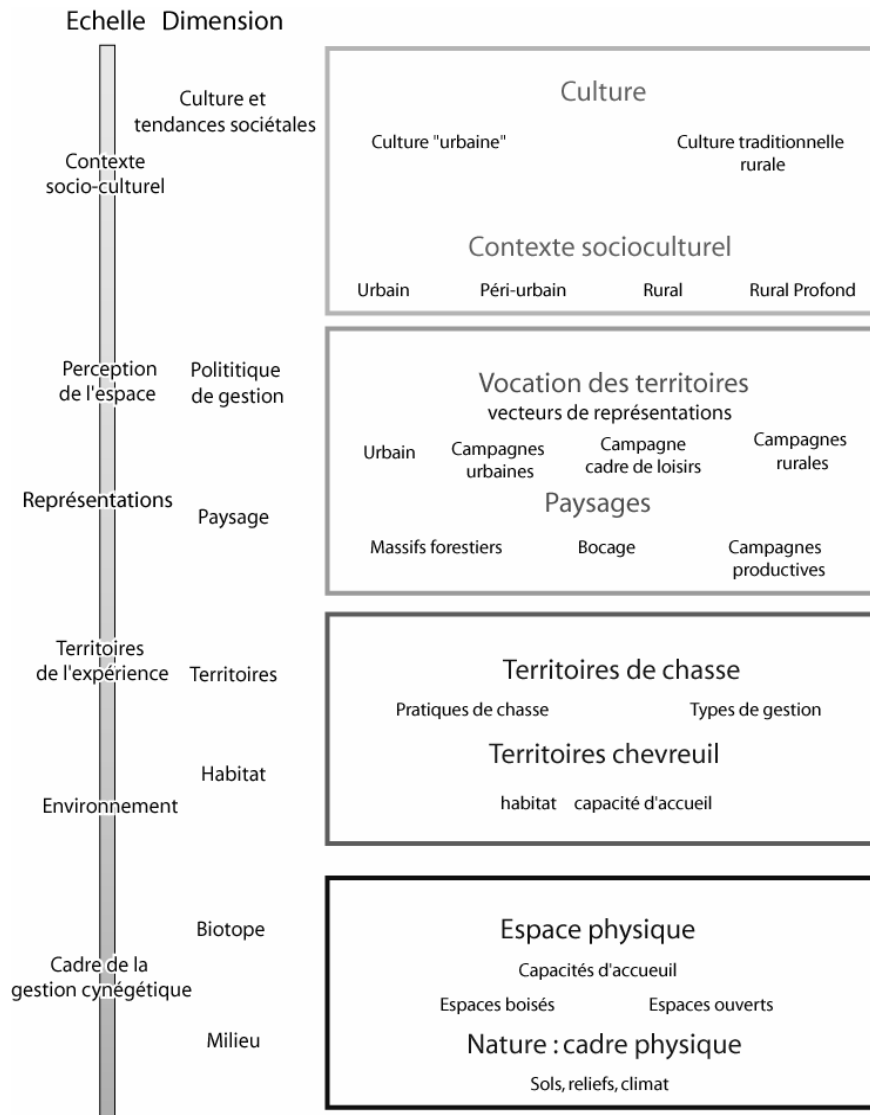
Sur la figure 35, nous avons établi le parallèle entre l'animal et le paysage, le paysage élaboré par les sociétés humaines, et qui correspond au produit d'une rencontre entre la nature et la culture. Dans le cas du paysage, élaboré par les sociétés humaines, les influences naturelles restent encore lourdes de déterminisme. Pour autant, peut-on considérer l'animal au même titre que le paysage, c'est à dire comme produit d'une rencontre entre nature et culture ? Pas tout à fait, car l'animal est capable de s'adapter aux milieux et dans ce cas, le déterminisme des conditions écologiques n'est plus aussi rigoureusement établi qu'il y paraissait au premier abord. Mais pour autant, la condition de l'animal est liée à son degré de liberté : contrairement à l'Homme, l'animal reste prisonnier de son instinct et, donc son déterminisme ne peut se muter en possibilisme.

C'est pourquoi nous avons fait figurer l'animal sauvage davantage comme le produit d'un déterminisme culturel, plutôt que naturel. Peut-on dire alors que l'animal n'est finalement qu'un produit culturel dans les sociétés occidentales ?

L'animal comme produit d'une culture, nos recherches tendent à le prouver, comme elles tendent à prouver en contrepartie que le milieu ne joue pas le rôle déterminant que les approches naturalistes veulent lui prêter, puisque l'animal en tant qu'être vivant est capable d'adaptation. Ce qui nous conforte dans l'hypothèse d'un animal sauvage « culturel » parce que l'importance des populations et des densités observées sont soumises à l'appréciation et à la volonté de l'Homme ; tout comme il existerait des territoires dont la vocation serait d'accueillir telle ou telle espèce animale en plus ou moins grand nombre. Malgré les polémiques sur le sujet, la liberté de l'animal sauvage est illusoire, car il est effectivement contrôlé, surveillé, quant il n'est pas en plus contenu dans des espaces jugés appropriés. La condition de l'animal sauvage est donc liée aux représentations que nous avons de la nature et de façon plus globale, renvoie à notre propre culture.

La synthèse que nous proposons est de présenter les facteurs qui peuvent jouer à différentes échelles dans la distribution de l'animal sauvage. Cette synthèse n'est pas une carte, mais plutôt une arborescence et ne prétend pas être autre chose qu'une interprétation assez subjective des faits, issue de notre propre expérience et de notre réflexion. Notre interprétation du fonctionnement des territoires et de la gestion cynégétique se veut avant tout être une approche holistique et pour cela, intègre un grand nombre de facteurs, qui sont certainement plus à même de rendre compte de la complexité du sujet. Ces facteurs jouent à des échelles différentes, empilés et imbriqués les uns dans les autres, sans que l'on puisse véritablement quantifier leur importance respective.

Figure 36 : Approche holistique de la gestion du chevreuil



Réal. L.Boussin, 2005

- **L'échelle de représentation**

Nous allons d'abord discuter de notre échelle de représentation. Nous savons que ce type d'échelle qui n'est pas de type métrique peut susciter de vives critiques. Or, autant les appellations en elles-mêmes peuvent être discutées, autant l'idée de représenter sur une échelle la notion d'espace-temps et les représentations humaines du monde semble plus juste (Dardel E., 1990), (Berque A., 2000). « *L'échelle, c'est en effet ce qui rapporte la grandeur de l'édifice non seulement à la taille humaine, mais aux réalités du monde sensible.(...) Ainsi, à la différence de la proportion, l'échelle ne peut s'affranchir des grandeurs du monde sensible, qui impliquent l'existence humaine* » (Berque A., 2000). Ainsi, nous pouvons mesurer l'étendue d'un territoire de chasse ; il

n'en reste pas moins que la comparaison avec un autre territoire de chasse selon les critères métriques ne nous permet pas d'appréhender de façon plus précise une réalité, la comparaison de surface équivalente en pays de bocage et en montagne, entre un plateau recouvert de prairie et des buttes gagnées par les friches et les accrues forestières, ne sont pas d'un point de vue humain des espaces équivalents. Cette notion renvoie inévitablement à l'expérience humaine de la terre (Dardel E., 1990,).

- **L'espace physique**

L'espace physique, tel qu'il est matérialisé, n'est pas la nature à proprement parler. Selon les géographes, il convient de distinguer dans cet espace physique, ce qui tient de la nature ou du milieu au sens strict, et tout le reste qui résulte des actions anthropiques. « *Au sens le plus classique de la géographie, la nature est, évidemment, ce qui constitue le monde physique qui nous entoure. Principalement, l'ensemble des conditions morphologiques des lieux, mais aussi leurs conditions biogéographiques, climatiques et hydrologiques* » (Ferrier J. P., 2000). L'ensemble des paramètres naturels constitue un milieu au sens strict. Si nous partons du bas de notre représentation synthétique de la gestion cynégétique, nous sommes confrontés à une réalité de terrain où l'influence de la nature en tant que cadre physique se fait ressentir. Le cadre physique interviendra dans la gestion cynégétique à travers la configuration des lieux, plus ou moins favorables à la pratique de la chasse, l'altitude et le climat qui joueront aussi sur une végétation spontanée ; il serait tentant d'y ajouter les conditions pédologiques, qui ne sont plus rigoureusement des paramètres physiques puisqu'ils sont ou ont été modifiés aussi par les interventions humaines. Enfin, comme il est schématique de vouloir séparer la morphologie physique des territoires de leur mise en valeur anthropique, la meilleure approche consiste encore une fois en la combinaison des conditions physiques du milieu, et de leur mise en valeur anthropique, le tout dépendant largement d'un contexte économique mondialisé.

- **L'espace physique ou l'environnement**

Cette réflexion nous amène à considérer l'espace physique dans sa globalité, qui doit être compris comme le produit d'une rencontre entre aménagements humains et conditions naturelles au sens strict, qualifié par J.P Ferrier (2000) de « *complexe interface nature/culture* ». L'ouverture du milieu, sa fermeture, les types de couverture forestière sont des entités produites par une culture, et ne sont plus la nature au sens

strict. Nous appréhenderons l'espace dans sa matérialité en le désignant sous les termes d'espace physique ou d'environnement dans une acceptation proche de sa signification étymologique, « ce qui nous entoure », parce que les bois et les bosquets sont des entités physiques qui participent à la spécificité des territoires : ils correspondent bien à des obstacles pour la pratique de la chasse, en même temps qu'ils servent de refuge et d'habitat à la faune sauvage. Nous avons démontré que les taux de boisements pouvaient nuire à l'efficacité de la chasse et qu'au contraire, la pression de chasse augmentait sur les territoires faiblement boisés, ce qui de ce fait, accentue les différences entre les territoires.

- **Les territoires de l'expérience et le cadre de la gestion cynégétique**

Le milieu anthropisé étant ce qu'il est, le chevreuil se fixe et se délimite un territoire en fonction du paramètre « biotope » ; le « biotope » est donc un facteur biophysique qui intervient en tant que facteur qualitatif. Il est beaucoup plus délicat de le traiter de façon quantitative : dans quelle mesure en effet, un biotope favorable peut-il être relié à une densité d'animaux ? Le territoire du chevreuil est inclus lui-même dans un territoire de chasse qui englobe nécessairement plusieurs territoires chevreuil. C'est à partir de là que l'Homme intervient directement sur la distribution de l'animal, le contrôle direct exercé par l'Homme étant plus important que celui, indirect, exercé par le milieu. Il convient là aussi de faire appel à une combinaison entre mise en valeur anthropique du milieu et pression et efficacité de la chasse, qui déterminent une densité d'animaux. La régulation de la faune sauvage apparaît comme une nécessité par les gestionnaires des territoires surtout dans les secteurs où les activités agricoles et sylvicoles sont les plus développées. Ainsi, le nombre de participants aux battues, le nombre de chiens dans les meutes sont autant de paramètres qui interviennent dans l'efficacité des prélèvements. Nous n'avons pas manqué de souligner les problèmes des territoires qui se dépeuplent, et du manque de renouvellement des chasseurs et leur vieillissement.

Selon Gui di Méo (2000) l'espace géographique ne peut s'appréhender en terme d'unicité. Il implique de « *distinguer toute une gamme de concepts spatiaux, en référence constante au sujet-individu, à l'Homme, mais aussi aux sociétés auxquelles il appartient* ».

Partons des « territoires de l'expérience » qui servent de cadre à la gestion cynégétique. Nous avons choisi cette dénomination, car ce sont des territoires à

dimension humaine dont les Hommes tirent leur perception et leur conception de la gestion cynégétique. Les champs, les taillis, les bosquets, font partie d'un environnement familier et sont désignés par des termes vernaculaires précis. Les territoires de l'expérience sont des territoires connus, pratiqués, dont les Hommes tirent leur propre expérience et sur lesquels ils établissent les règles empiriques de la gestion cynégétique. Dans cette optique, cette appropriation humaine de l'espace physique est alors une des composantes de l'affirmation des identités. « *Le territoire constitue un remarquable champ symbolique. Certains de ses éléments, instaurés en valeurs patrimoniales, contribuent à fonder ou à raffermir le sentiment d'identité collective des Hommes qui l'occupent* » (Di Méo G., 2000). L'ethnocentrisme crée une distance entre « eux » et « nous ». « *Au delà des limites de la vue, derrière la forêt ou les cimes, de l'autre côté de l'eau, commence un autre monde peuplé d'étrangers, de barbares. (...) La conjonction de la nature et de la communauté isolée, ou qui s'isole par référence à son coin de terre, a produit l'idée d'une relation intime, d'une immanence qui emplit l'Homme du lieu* » (Retaillé D., 2000, p275).

Avec le système du plan de chasse, se confrontent d'une part « *les responsables de l'administration de la ville* », auxquels on reproche de tracer les grandes lignes de la gestion des territoires sans en avoir une expérience, et d'autre part les gens du pays, dont le savoir empirique consiste avant tout dans cette expérience intime des territoires, ce qui est à l'origine des divergences sur les représentations de la gestion de la grande faune sauvage. Ainsi, les dissensions apparaissent lorsqu'il s'agit d'aborder la hauteur des prélèvements à effectuer, en les reliant par exemple à l'intensité des dégâts sur les plantations forestières. Les représentations divergentes de ce qu'on peut appeler « la nature » sont à l'origine des conflits entre producteurs et utilisateurs de l'espace.

Les chasseurs constituent des communautés fortement ancrées sur leurs territoires, qui ont leur propre rapport à l'environnement et affirment leur volonté d'autonomie dans leur gestion du territoire, ce qui nous amène à appréhender l'organisation de la régulation cynégétique sous la forme d'un maillage de territoires juxtaposés tirant à la fois, de la configuration des lieux et des Hommes qui en ont la charge, des spécificités propres.

- **Les paysages comme médiateurs des politiques de gestion**

Le lien par lequel nous associons les paysages, les politiques de gestion cynégétique et leur dimension territoriale peut paraître ténu, voire inexistant. Pourtant, le paysage et les représentations auxquelles il renvoie en tant qu'entité spatiale sont un territoire perçu plus que vécu et peut être opposé aux territoires de l'expérience.

Dans le sens de la géographie la plus classique, le paysage serait une unité structurante de l'espace, il correspond à des entités géographiques cohérentes. Seulement, si les descriptions cartographiques des géographes se veulent des plus rationnelles, elles éludent complètement la dimension symbolique par lesquelles se construisent les représentations humaines de ces paysages. Comme le rappelle Armand Frémont (2005) : paysage, paysan et pays sont trois mots ayant la même origine étymologique, mais la différence entre le premier et les deux autres c'est qu'il existe une notion esthétisante propre au paysage. En effet, les paysages, en tant que tels n'existent pas, ils naissent de l'interprétation qui en est faite. « ... *le paysage reste la médiation par laquelle le social se réfère à la nature : c'est en tant que paysage que celle-ci, dans les sociétés modernes, apparaît le plus généralement* » (Roger A., 1999).

Les territoires de l'expérience pourraient être opposés aux territoires de la perception. Si les Hommes entretiennent avec leurs propres territoires des liens privilégiés, qui en font des territoires de l'expérience, au fur et à mesure que l'observateur s'éloigne, les territoires sont perçus et représentés à partir d'expériences plus partielles ou superficielles : tel est le cas des paysages qui s'offrent aux regards. L'expérience de cet espace par rapport à l'étendue considérée est plus faible, d'où des territoires de représentations. Dans le cadre de la gestion cynégétique, nous pouvons supposer que les paysages jouent le rôle de médiateur. L'aménageur ou le gestionnaire, ne se situent pas, vis à vis du paysage, dans une simple relation sujet-objet ; la réalité de la relation est plus complexe. Il y aurait une interaction réciproque entre l'aménageur et le paysage qu'il perçoit. C'est la notion d'*affordance* développée par A. Berque (1999) et que nous reprenons ici. « *Les sociétés perçoivent leur milieu en fonction de la manière dont elles l'aménagent, tandis qu'elles l'aménagent en fonction de la manière dont elles le perçoivent* » (Berque A., 1999, p151). L'interprétation par les géographes de la théorie de structuration de Giddens à propos des lieux se rapproche de cette analyse : « *Giddens ne nie pas l'existence de structures, qui assurent le maintien de l'organisation de la société, mais il les voit comme fondamentalement duelles. La structure est à la fois avant l'action, en tant que condition de celle-ci, et après l'action,*

en tant que produit de celle-ci(...) Cette théorie intéresse directement le géographe parce que ce dernier sait que l'espace est à la fois le produit d'une société (il résulte des comportements géographiques des acteurs) et sa matrice à partir de laquelle celle-ci se reproduit (l'espace détermine pour partie les comportements » (Staszak J.F., 2001, p.250).

Nous pensons que les gestionnaires ou les aménageurs, à défaut d'avoir leur propre expérience des territoires qu'ils ont à gérer, prennent des décisions en fonction de leurs représentations de ces mêmes territoires, c'est pourquoi nous insisterons sur l'importance du paysage et son rôle de médiateur.

Le territoire perçu, celui du gestionnaire, se situe à une échelle plus petite. Le territoire peut alors, au sens géographique du terme, devenir « *un territoire de caractère objectif, désigné par un nom, associé à un pouvoir, à une forme de contrôle qui contribue à lui fixer des limites, à l'institutionnaliser* » (Di Méo G., 2000, p.46). Le territoire du gestionnaire, dans le cas présent, est celui d'un département composé de communes et de territoires de chasse, sur lequel il exerce le contrôle de la gestion cynégétique, puisqu'il est investi d'un pouvoir étatique. Peut alors se mettre en place une politique de gestion de l'espace si l'on se situe du point de vue de l'aménageur. Il n'en reste pas moins que les représentations des territoires obéissent davantage à des stéréotypes ; ce sont des espaces construits mentalement, et qui sont donc voués à telles ou telles vocations. Certains territoires de montagne sont d'une certaine façon perdus pour les activités agricoles, et donc favorables au développement de la grande faune sauvage. Le chevreuil en forêt y acquiert une place légitime tout comme le loup en montagne.

- **Le contexte, la culture et les tendances sociétales**

L'échelle suivante est celle de la globalité, c'est à dire pour le sujet qui nous concerne, celle du monde occidental. Trait commun aux pays qui composent le monde occidental, l'animal sauvage y a bénéficié d'images et de représentations positives quand il ne s'agit pas d'un statut officiel. Cette idéologie dominante est celle en vogue dans le monde occidental ; elle est liée aux phénomènes de l'urbanisation et de l'industrialisation. Nous ne sommes que les produits d'une société et, dans ce cas, la culture est comme une lame de fond qui nous emporte et nous imprègne de ses idées.

Le matérialisme qui caractérise nos sociétés occidentales ne saurait à lui seul évincer complètement la part d'idéal qui donne du sens aux actions entreprises par les Hommes et permet de les placer dans une perspective temporelle. Ainsi, l'équilibre agro-sylvo-cynégétique apparaît comme l'expression néo-positiviste ou scientiste de l'idéal de la nature. Ce qui nous permet d'aborder la question du sens : l'Homme façonne le monde à la façon dont il se le représente. En cela, les représentations idéelles de la nature et celle qui se veulent fondées sur des critères plus scientifiques se rejoignent. « *Même si l'on s'en défend, il existe alors un ordre moral dans le monde matériel appréhendé par la science. C'est le principe de la loi qui devine le futur à partir de ce que le présent montre du passé sous ses deux formes : le passé parfait, celui de la Nature ou celui de Dieu qui sont présents éternels, et le passé perverti par l'histoire humaine depuis Babel, voire depuis le péché primitif* » (Retailé D., 2000, p 280).

Les nouveaux rapports à l'environnement, la sensibilité accrue à l'égard de l'animal sauvage et des animaux en général, la sacralisation de la « nature » (en fait les espaces ruraux), tout cela contribue à ce qu'un nouveau type de politique de l'environnement se mette en place et en particulier une nouvelle politique de gestion cynégétique. C'est dans ce cadre que s'inscrit la réintroduction du chevreuil et la mise en place d'une politique de gestion favorable à l'espèce, avec pour corollaire une augmentation des populations.

Toutefois, dans les milieux les plus ruraux, il subsiste une part de culture rurale traditionnelle dont la chasse est devenue un enjeu symbolique sur lequel sont venues se greffer toutes sorte de revendications (Darbon D., 1997). « *Bref, la mondialisation-globalisation engendre un sentiment d'impuissance à agir, à modifier l'ordonnement des choses. Elle devient un facteur de repli sur soi, de dissolution du Moi. Cependant, dans la mesure ou de tels replis sur soi ne s'accomplissent pas dans un désert social, ils s'investissent vite dans le tribalisme, dans la vie de réseau, dans une localité qui remobilise les énergies* » (Di Méo G., 2000, p.46).

Conclusion générale : le chevreuil, la chasse, la gestion cynégétique et l'expérience issue de la démarche du géographe

Où commence et où s'arrête la géographie ? Comment traiter de l'animal sauvage et sa gestion de façon géographique ? Il s'avère que nous avons été confrontés continuellement à ces questions tout au long de nos recherches. Pour tenter de répondre à ces interrogations, notre conclusion propose une analyse à la fois rétrospective et introspective sur l'évolution de notre réflexion, de nos apports et de leur légitimation dans une thèse de géographie.

Le choix du sujet, celui au départ de traiter d'un animal sauvage de façon géographique, était motivé par le projet scientifique qui était d'appliquer l'esprit d'une géographie physique dans un domaine réservé aux sciences de la vie. Faire du chevreuil, l'animal des biologistes, l'animal des géographes, en m'occupant avant tout de sa répartition spatiale, ce qui correspond comme nous l'avons mentionné auparavant à la zoogéographie, une branche de la biogéographie tombée en désuétude. Me considérant au départ davantage comme un géographe « physicien », je pensais que traiter du chevreuil se ferait avec une rigueur aussi scientifique que celles de mes camarades limnologues ou géomorphologues. Certes, les connaissances requises ne seraient pas les mêmes, mais un peu d'écologie, de zootechnie me permettraient de découvrir les grandes lois géographiques de la répartition du chevreuil sur les territoires et de contribuer moi-même à faire avancer la géographie sur la voie de la reconnaissance et de la rigueur scientifique.

Or, il s'est avéré assez rapidement que l'approche zoogéographique ne permettait pas à elle seule d'embrasser tous les aspects de la problématique et en particulier celui des dégâts forestiers, puisque les problèmes posés par la régénération forestière aux lendemains de la tempête de 2000 nécessitaient de me pencher sur la régulation et donc sur la gestion de l'animal sauvage. Le chevreuil ne devenant plus qu'un prétexte à l'étude des relations Homme/milieu et plus largement aux problèmes environnementaux. C'est à ce titre, que la gestion de la grande faune sauvage inclut une forte dimension sociale. Comme l'affirme Jacques Lévy (2000), la géographie « *est une science sociale, une science qui s'intéresse à la dimension spatiale des phénomènes sociaux* ». Dans ce cas « *on note une évolution très significative des géographes*

« *physiciens* », soit vers les sciences de la terre, soit, à l'inverse, vers l'inclusion volontaire, au titre de l'environnement, dans une géographie-sciences sociale » (J. Lévy, 2000). C'est pourquoi, mes recherches bibliographiques sont à l'image d'un vaste champ d'étude, auquel j'ai incorporé celles spécifiques à l'animal. Ainsi, mes sources brillent par leur diversité et leur disparité : des sources zootechniques publiées à des fins de gestion cynégétique ou de gestion forestière, des sources sociologiques, anthropologiques, des essais de sciences politiques mais aussi des sources philosophiques se rapportant plus largement à la condition et au statut de l'animal. Cette disparité des sources m'a obligé à opérer la jonction entre plusieurs pôles bibliographiques qui, à priori ne seraient jamais parvenus à se rencontrer en dehors d'une approche géographique. Mais je voudrais surtout insister sur la rareté des sources géographiques et donc du peu de réflexion sur le sujet, ce qui m'a incité à recadrer constamment mes recherches dans une optique géographique. La façon de traiter de l'animal sauvage, les thématiques abordées, mes interrogations, me poussaient constamment à savoir si je n'étais pas en train d'emprunter quelques chemins sinueux m'éloignant peu à peu des préceptes de la discipline. Certes, l'utilisation d'outils propres aux géographes comme les cartes ou le S.I.G, auraient pu entretenir l'illusion d'une approche géographique, mais au-delà des cartes et des traitements statistiques, pour insuffler véritablement la géographie dans mon approche et mes démarches, le recours à l'épistémologie s'est avéré crucial. C'est à travers cette démarche que j'ai découvert la géographie culturelle et postmoderniste avec lesquelles je me suis senti quelques affinités. Si bien que par de nombreux aspects, mes recherches peuvent s'apparenter à une géographie culturelle « postmodernisante ». Je rappellerais donc les évolutions dans ma réflexion avant d'expliquer ce qui, de mon point de vue, a provoqué ce cheminement.

Ma première approche du sujet fut de réunir les données statistiques nécessaires à la géographicité de mon sujet consacré au chevreuil : à différentes échelles, à l'échelle de l'Europe, à un niveau national, puis départemental, où mon choix s'est arrêté sur le département de la Haute-Vienne. Etablir un constat, une perspective dans le temps, raisonner en terme d'évolution spatiale, sont des préalables nécessaires car ils permettent de créer un référentiel, de se situer dans l'espace et le temps ; mais cela demeure un simple constat accessible à tous, une approche on ne peut plus classique qui finalement reste en surface d'une problématique plus profonde et plus étendue. Cependant, cette entrée permet d'introduire d'emblée un des aspects fondamentaux du

sujet : dans quelle mesure les prélèvements sont-ils le reflet d'une réalité? Quel rapport y a-t-il entre les prélèvements effectués par les chasseurs et une population effectivement présente sur le terrain ? Dans quelles mesures les prélèvements déclarés sont-ils en conformité avec les prélèvements effectifs ? A partir de là, la dimension humaine est inévitablement à prendre en compte, tout comme la notion de subjectivité qui apparaît indissociable de la gestion cynégétique et devient dès lors un paramètre récurrent qui ajoute à la complexité du sujet. Mais, à ce stade, il était encore trop tôt pour moi de parler de subjectivité, surtout lorsque des spécialistes de la gestion cynégétique vous présentent les choses sous l'aspect de la rigueur du discours scientifique.

Ensuite, les dégâts et les conflits constituaient le deuxième angle d'approche du sujet, qui me confrontait d'abord à une littérature issue de la vulgarisation de la zootechnie à des fins de gestion cynégétique ou forestière. Passé un stade où je me voyais déjà arpenter les plantations forestières pour dresser des statistiques, il m'est apparu plus pertinent, plutôt que de dénombrer des dégâts effectifs que personne n'était en mesure d'évaluer, de faire réagir les acteurs sur la gestion de l'animal et le problème des dégâts. En effet, il apparaissait comme une évidence que les acteurs se référaient plus à des impressions, à des représentations, qu'à des approches rigoureuses de la question lorsqu'ils parlaient du chevreuil, et c'est donc cette réalité là qui m'est apparue essentielle. C'est ainsi que l'enquête s'est imposée, parce qu'elle faisait partie, selon mes propres représentations d'un corpus de la géographie contemporaine : faire une enquête comme faire du S.I.G, tout en sachant pertinemment que les résultats obtenus par l'enquête étaient d'une relativité certaine par rapport à ceux qui me seraient opposés, issus d'inventaires rigoureux des dégâts. Mais l'enquête permettrait aussi de faire ma propre expérience des conflits provoqués par la gestion du chevreuil et de me confronter à une réalité de terrain.

Inévitablement s'est posée la question de comment réaliser l'enquête : privilégier les questions semi-ouvertes, afin de traiter statistiquement les données, interroger les « décideurs » ? Approches néopositivistes s'il en est ! Il m'apparaîtra de plus en plus évident au fil de mon expérience de terrain d'adopter une position moins rigide afin de prendre en compte ce que les gens ont à dire et qui ne cadre pas forcément avec les questions. Pour moi, il allait de soi de ne pas limiter l'enquête aux seuls décideurs. Il s'est avéré qu'une source d'informations tout aussi intéressante était disponible lorsque l'on privilégie les entretiens et surtout lorsque l'on sait écouter ses interlocuteurs. Bref,

l'enquête a permis de remettre l'Homme au cœur de la gestion cynégétique là où précisément les « techniciens » de l'environnement (ONCFS, Cemagref), tendent à éluder la part de politique qui gouverne la gestion de chaque territoire ; à considérer le plan de chasse comme un processus essentiellement technique ; à produire des écrits de techniciens pour des techniciens.

Le traitement statistique des prélèvements en chevreuils par le S.I.G me permettait une autre approche du sujet. Il s'est imposé lui aussi parce qu'il faisait partie d'une géographie contemporaine avec un but avoué, créer une modélisation de la répartition d'un animal comme le chevreuil sur un département (un territoire social) géré de façon à priori homogène. Ma première approche a été d'aborder la distribution du chevreuil à l'échelle des territoires. Première constatation, les tableaux de chasse du chevreuil ne se répartissent pas selon les taux de boisement des communes et problème de taille, il existe alors des paramètres humains à prendre en compte. Encore une fois se pose la question récurrente : peut-on considérer les tableaux de chasse comme le reflet d'une population de chevreuils effectivement présente sur le terrain ?

Mais il me fallait dissiper le flou autour des plans de chasse, savoir si les chiffres des bilans officiels correspondaient à des réalités vérifiables sur le terrain. Dans ce cas, une approche de terrain serait mise en place, en utilisant le S.I.G. En cela ce type d'approche me sert de caution scientifique puisqu'elle est effectivement dans la lignée d'une zoo-géographie, une branche de la géographie physique. Elle permet d'introduire le S.I.G comme un outil de gestion de la grande faune sauvage car le nombre d'indices de présence, rapportés à la surface dans laquelle ils ont été relevés, permettent d'établir un indice de densité relative.

Les résultats obtenus sont cohérents : les prélèvements de chevreuils les plus importants s'opèrent effectivement sur les secteurs où nous avons mesuré les densités relatives les plus élevées. Des populations nombreuses sur certains massifs forestiers, qu'il faut relier à une pression de chasse plutôt faible en rapport avec celle exercée dans les pays de bocage. Si les réalisations des tableaux de chasse sont le reflet d'une réalité, alors comment expliquer que des territoires contigus enregistrent parfois des tableaux de chasse si différents ? Inévitablement, il faut faire intervenir les spécificités propres à chaque territoire et aux Hommes qui en ont la gestion. Cette subjectivité présente à tous les endroits de ma thèse commençait alors sérieusement à ébranler les fondements scientifiques et les « certitudes tranquilles » sur lesquels j'aurais souhaité bâtir ma démonstration.

Une hypothèse est apparue qui pouvait permettre d'expliquer ces différences : il existe des territoires où les populations de chevreuils sont gérées dans un but cynégétique pour répondre à une demande sociale de loisir, tandis que sur d'autres territoires la gestion cynégétique apparaît comme un concept assez flou et l'on se contente de prélever dans une nature généreuse, un animal qui à tout instant peut devenir un « nuisible » potentiel. C'est alors par cette entrée que la culture comme explication des différences entre les territoires s'est imposée. Cette assertion fait intervenir une approche culturelle par deux aspects, les évolutions socioculturelles de ces 30 dernières années qui impliquent de nouveaux rapports entre l'Homme et l'animal en opposant une culture rurale traditionnelle à une culture urbaine postmoderne, et de l'autre, le rôle joué par la demande -les populations de chevreuil sont gérées en fonction d'une demande sociétale de loisir.

Tout ceci m'a amené à distinguer des territoires où s'exerce une gestion « traditionnelle » et d'autres qui correspondent davantage à une campagne « cadre de loisirs ». Ainsi l'espace ne sera pas abordé comme un tout cohérent dont les spécificités seraient gommées sous les effets de la modernité et de son corollaire, l'uniformisation des modes de vie. « *Dans l'optique postmoderniste, la seule logique qui tienne est celle de la juxtaposition dans l'espace, à différentes échelles, de sociétés ou de communautés. Ce n'est plus à l'aune du temps que l'on peut comprendre le monde, mais à celle de l'espace. L'hétérogénéité, l'altérité, la différence, thèmes essentiels du postmodernisme seraient niés par le discours universaliste de l'histoire et des sciences sociales qui accordent à celle-ci une place cardinale : c'est dans l'espace fragmenté des lieux qu'elle s'exprimeraient. Aussi le postmodernisme a-t-il été compris comme un appel à la géographie (Dear, 1988)* » (Staszak J.F., 2000).

Il me fallait ensuite étayer cet aspect culturel et notamment en recherchant les évolutions sur le statut et les représentations de l'animal sauvage dans les sociétés occidentales, ce qui allait encore me contraindre, une fois de plus, à citer des sources autres que géographiques.

Mes recherches en matière de culture m'avaient conduit jusque-là à étudier des phénomènes comme la chasse, la ruralité, l'urbanité et leurs manifestations politiques que sont les mouvements écologistes et les mouvements de revendications identitaires et à distinguer ce qui avait trait respectivement à une culture urbaine et à une culture rurale traditionnelle. L'animal n'apparaissait qu'en filigrane. Jusqu'à ce que je réoriente mes recherches plus largement à la condition de l'animal dans les sociétés occidentales. Au

tout début de mes recherches, la lecture du *Nouvel Ordre écologique* de Luc Ferry, m'avait plus apporté de questionnements sur la nature de mon sujet que de solutions. En effet, comment la géographie pouvait-elle intégrer cette dimension philosophique, traiter de la question de l'assujettissement de l'animal, de la barrière ontologique entre l'Homme et l'animal parmi ses champs de recherches ? Qu'est-ce qu'une réflexion d'ordre philosophique pouvait faire au beau milieu de travaux comme les miens ? Le recours à l'épistémologie s'est alors avérée indispensable.

Au départ, l'épistémologie m'est apparue comme un recours à un blocage, sur le plan de la méthodologie comme sur le plan de l'ancrage académique. Je poursuivais une idée simple et avec le recul plutôt naïve : je cherchais comment faire de la géographie de l'animal ? J'irai m'inspirer de travaux déjà achevés et j'en arriverai naturellement à suivre les pas et les démarches de mes « vénérables » aînés. Je suivrai la démarche indiquée qui me permettrait sans de longs détours, d'aller directement au but que je m'étais fixé : finir de façon honorable mes recherches que je regrettais déjà d'avoir entreprises. Mais depuis les géographes précurseurs, en passant par le déterminisme et le possibilisme, jusqu'à la nouvelle géographie -dont dérivait mes approches de la « géographie humaine »- le problème était qu'il n'y avait pas, caché quelque part, de travaux sur l'animal en géographie. Jusqu'à la lecture de plusieurs articles parus dans la revue *Society & Animals* où j'ai effectivement découvert que des géographes pouvaient s'intéresser aux animaux.

Les approches anglo-saxonnes de la géographie culturelle et la géographie postmoderniste sont plus ouvertes aux apports extra-disciplinaires et, dans ce cas, l'inclusion de références philosophiques ou anthropologiques ne posent pas de difficultés. Il n'est pas inutile non plus de rappeler que les fondements de la géographie postmoderniste puisent dans les œuvres des philosophes poststructuralistes dont Foucault et Derrida sont devenus des figures incontournables. C'est en fait une géographie plus libre dans ses démarches et ses méthodes, que j'ai découverte. Ainsi, ces géographes pouvaient en plus se permettre de prendre fait et cause pour l'animal et de ce fait, intervenaient en qualité d'intellectuels dans le débat public. Ce qui, sans ambiguïté, rompait avec la distance du chercheur, la neutralité propre à tout scientifique. Non, vraiment ce n'était pas convenable et apparaissait comme contraire au chercheur qui avait érigé l'objectivité comme une règle de déontologie fondamentale... tandis que la critique postmoderniste dénonce justement le discours scientifique moderne dont la

neutralité serait garantie par l'objectivité. De même, la géographie postmoderniste insiste sur la relativité de la connaissance scientifique, justement en relation avec la spécificité des lieux et des individus. Dorénavant, les approches purement quantitatives fondées sur les statistiques ne permettent plus d'établir de vérités absolues et cette remise en cause ouvre la voie pour des démarches alternatives favorisant les analyses à très grande échelle. L'Homme n'est plus appréhendé comme un paramètre quantifiable mais en tant qu'individu ; c'est pourquoi les entretiens, l'observation, l'importance accordée aux images et aux représentations, plus globalement à la culture, deviennent les véritables clefs de la compréhension du monde actuel. Ce paradigme postmoderniste revalorise dès lors l'enquête de terrain et a permis d'inclure de façon légitime des apports qui ne rentraient pas dans le cadre strict de mes questionnaires, je pense en particulier à la formulation des discours des acteurs sur le chevreuil et la gestion cynégétique.

Par ailleurs, dans le paradigme postmoderniste, le récit se retrouve aussi revalorisé, tandis qu'il avait été dénigré par les néo-positivistes. Le récit « *s'est trouvé confiné au domaine littéraire, banni des domaines de la science, au point même qu'on a fait de son bannissement un critère de progrès scientifique pour chaque discipline* » (Berdoulay V., 2000). J'ai utilisé le récit pour rendre compte de ma propre expérience, par définition subjective, mais qui est utile à la compréhension d'une certaine réalité. Par deux fois, j'ai utilisé le récit, une première fois pour rendre compte du déroulement d'une battue dans les Monts de Blond et en Basse marche, et une seconde fois pour témoigner d'une réunion de la sous-commission du plan de chasse. A chaque fois, le récit est construit, il ne s'agit pas d'une pure relation des faits mais d'un travail de synthèse qui allie une démarche descriptive et une démarche explicative ; les enchaînements de cause à effet permettent ainsi au lecteur, dans une démarche déductive, de tirer lui-même des conclusions sur les faits qui lui sont présentés. Le récit est ainsi élaboré, basé sur des faits réels mais soigneusement compilés pour en faire ressortir une tendance, non formulée par des outils mathématiques mais par des comportements humains. Vincent Berdoulay (2000) préconise le recours à une certaine forme de récit qui est une forme de connaissance et donc une source d'informations, et auquel il accorde pleine valeur de compréhension.

Notre réflexion sur l'équilibre et la stabilité des écosystèmes pourrait également s'inscrire dans le paradigme postmoderniste. Montrer que le monde n'est pas l'ordre sous l'apparence du désordre, mais bien que le désordre est la règle générale, va à

l'encontre à la fois des conceptions judéo-chrétiennes de l'univers, mais aussi du positivisme et du néopositivisme qui voudraient que se cachent des vérités mathématiques derrière un désordre qui ne serait qu'apparent et qu'il appartiendrait aux Hommes d'en découvrir les secrets. Finalement, les conceptions idéelles de l'Univers, le fait de chercher un sens à ce que l'on désigne par « nature » est propre à l'être humain, si bien qu'il intervient pour façonner le monde à la façon dont il se le représente. En cela, la gestion cynégétique en se référant à une nature idéalisée, aboutit à un modèle équilibré des anthroposystèmes, certainement davantage que ce que la nature aurait pu opérer par elle-même.

Ces questions d'ontologie participent pleinement à la réalité de la gestion de la grande faune sauvage. Cette dernière fait partie d'un contexte global et à ce titre il est nécessaire de l'inclure dans une analyse systémique. Cela a été pour nous l'occasion d'appréhender la géographie, dans son approche la plus classique, comme une étude de combinaisons et de systèmes. Pour Armand Frémont, la combinaison est un « *bel objet pour une géographie moderne, faite de complexité* » (Frémont A., 2005, p51) ; il rend au passage un hommage appuyé à André Cholley, qui est à l'origine du concept. « *Le grand mérite de Cholley est d'avoir exprimé, dans un petit nombre d'écrits, que l'objet géographique n'était pas telle ou telle composante de la surface terrestre séparément, mais la combinaison de plusieurs d'entre elles, voire la combinaison de toutes* » (Frémont A., 2005, p.47). Certes, la formulation est certainement « has been », puisque le concept de système qui s'y substitue se veut plus moderne et s'est imposé avec la nouvelle géographie des années 1960 et l'introduction des méthodes quantitatives. La prise en compte de paramètres physiques et d'une dimension humaine sur la base de critères socioculturels, nous amène à analyser l'espace et la répartition du chevreuil au travers de ces critères. Les agrégats ainsi constitués sont confrontés alors à la réalité des données chiffrées du plan de chasse. Il y apparaît que les influences plus ou moins urbaines ou rurales se font ressentir sur la distribution de l'animal. Le croisement des données que permet le S.I.G entre les paramètres physiques et les critères socio-culturels retenus, permet de mettre en évidence que l'animal, parce qu'il est avant tout géré y apparaît davantage comme un produit culturel que naturel, ce qui relègue la thèse naturaliste à un rang secondaire.

Cette analyse spatiale nous conduit à l'élaboration de ce qui ressemble à un plan d'aménagement, où les densités de chevreuils seraient établies par le souci de prendre en compte à la fois les paramètres physiques de l'espace et ses composantes

socioculturelles. Cependant, je ne manquerais pas de soulever les problèmes de l'ambiguïté des schémas d'aménagements. En effet, le géographe guidé par des soucis d'équité et de justice se doit de construire, en tant qu'aménageur, des représentations cartographiques qui l'amènent à passer d'une position de retrait propre au discours à une position qui l'implique par les propositions qu'il formule, au risque d'imposer un ordre qui n'autorise pas une autre organisation possible. De plus, les S.I.G qui laissent une large part à l'interprétation des faits géographiques ne représentent pas le gage d'une objectivité mais servent au contraire à légitimer les discours, justement sous couvert d'une neutralité de l'analyse et de l'objectivité.

Notre démarche de synthèse prend alors ses distances avec la carte et l'analyse spatiale, parce qu'elles ne sont pas à même de rendre compte de la complexité et de la spécificités des lieux et des individus. Notre analyse de la gestion des territoires fait jouer une chaîne de paramètres à diverses échelles, imbriquées les uns dans les autres, et mêle à la fois des paramètres physiques liés aux territoires, des spécificités humaines localisées et un contexte socioculturel globalisant propre aux sociétés occidentales contemporaines. Ma formation de géographe, plus proche de la géographie physique, m'avait d'abord conduit à envisager la distribution d'un animal sauvage en fonction des potentialités du milieu. Deux objections sont apparues, la première met en cause « le sauvage » dans le cas du chevreuil, et le « naturel » d'un milieu fortement anthropisé. C'était aussi éluder complètement la question de l'emprise de l'Homme sur les territoires, qui autorise ou non la propagation d'une espèce comme le chevreuil.

A l'échelle des territoires de chasse, la fermeture du milieu induit une pression de chasse plus ou moins forte en relation avec des pratiques qui se heurtent aux paramètres physiques des territoires. A une échelle plus petite, celle où une organisation de l'espace en entités spatiales cohérentes est perceptible, les paysages jouent le rôle de médiateur et entrent dans un processus d'interaction ou une relation de réciprocité avec ses gestionnaires. Parce que les gestionnaires et les acteurs ne se situent pas vis à vis du paysage dans une stricte relation sujet/objet, il est admis que le paysage exerce en retour une influence sur les acteurs, à travers les représentations qu'il renvoie. « *Comme les idéologies dominantes se concrétisent dans le paysage, elles se trouvent souvent renforcées par les lectures que l'on fait de celui-ci et ainsi contribuent-elles aux processus de structuration qui créent et entretiennent les paysages* » (Duncan J. & Duncan N., 2001, p.222). Les politiques de gestions tendent à renforcer les

représentations et donc les « vocations » de ces espaces en légitimant la présence d'une faune sauvage abondante dans des espaces « sauvages » tout en cautionnant une régulation sévère dans des espaces dont la « vocation » serait de produire. La grande faune sauvage aurait ainsi gagné une place légitime dans les paysages voués au retour de la « nature » et perçu en tant que source d'aménités et cadre de loisirs. Enfin, nous parlerons d'un contexte globalisant, qui est celui des sociétés occidentales, essentiellement urbaines, et qui assimilent les espaces ruraux à la « nature » sources d'aménités et de récréation. Cette « nature » véhicule donc des représentations idéalisées, dans lesquelles l'animal sauvage a acquis une place légitime, voire même davantage puisque c'est lui qui fait la forêt ou la montagne. C'est donc dans ce contexte que le chevreuil a pu connaître une expansion sans précédent, et le contexte comme le chevreuil lui-même créent certainement les conditions pour que le retour d'un grand prédateur comme le loup soit possible.

« ... Il est resté de fortes traces idéologiques qui imprègnent les finalités, les méthodes et les démarches de la discipline. Les implicites « archéologiques » sont même toujours les principaux piliers des travaux contemporains. Liberté, déterminisme, équilibre, voire harmonie ou chaos sont au cœur d'une science qui a le monde pour objet en ce que chacun y occupe fatalement une place » (Retailé D., 2000, p 283).

Avant de clore définitivement cette conclusion, je voudrais revenir sur mon positionnement personnel car l'élaboration de cette thèse est aussi le produit d'un questionnement introspectif, qui explique le recours à une démarche épistémologique.

Tout d'abord, je voulais que ce travail de recherche soit marqué par son époque en l'inscrivant dans la temporalité. Il importait donc pour moi de pratiquer une géographie contemporaine en phase avec les tendances actuelles. Il se trouve précisément que le sujet traité, celui de l'animal, est un sujet contemporain, et qu'à ce titre, il est devenu un sujet de choix pour la géographie contemporaine. Comme l'avancé T. Kuhn, le progrès scientifique n'a d'autre origine que sociale (Kuhn T., in Claval P., 2001). C'est pourquoi j'ai cherché à me rapprocher des géographes qui pratiquaient une géographie de l'animal. Or, il se trouve, que ces géographes sont affiliés à la géographie culturelle de tendance postmoderniste dans laquelle je me suis reconnu. Enfin, si la géographie postmoderniste s'est construite en réaction par rapport à une géographie classique et une géographie quantitative, j'ai dû mener moi-même mes recherches dans un souci

d'affirmation personnelle, en réaction contre une tendance dominante dans laquelle je ne me reconnaissais pas. Position qui de ce fait, assurait l'originalité de mes travaux.

Pensant, qu'au travers d'une thèse doivent transparaître l'époque, le lieu, l'individu, il était impossible pour moi de rédiger une thèse en dehors du temps et de l'espace. Je voudrais parler d'une démarche et d'un état d'esprit qui seraient partie intégrante d'une époque, et donc qui se voudraient le contraire d'un travail prétendant asséner des vérités intemporelles. L'animal en tant que figure contemporaine de l'altérité, est un sujet de choix pour la géographie post-moderniste qui considère la barrière ontologique entre l'Homme et l'animal et pose le problème de son assujettissement. Au besoin, ces géographes guidés par un idéal de justice s'engagent pour les causes qu'ils défendent et interviennent ainsi en qualité d'intellectuels dans les débats de société. Cet engagement a suscité mon plus profond respect même si je ne partage pas les positions antispécistes de ces géographes ; par contre cet engagement correspond à ma conception du chercheur et de l'intellectuel qui ne doivent pas être coupé des réalités de la société mais s'engager de façon plus ou moins active, ce qui implique de prendre parfois position. L'emploi du « je », dans les pratiques discursives, en est un signe révélateur. De plus, la géographie postmoderniste conçue comme une géographie alternative, autorise les démarches en dehors du convenu, en insistant sur la relativité de la connaissance, et permet de s'exprimer plus librement.

J'ai alors ressenti le besoin de me rapprocher d'une géographie culturelle tendance postmoderniste avec laquelle je me sentais proche parce que je faisais officiellement de la géographie sans pour autant me reconnaître dans les courants qui peuplaient mon environnement de connaissance géographique. Ce rapprochement a été nécessaire pour rompre un isolement. Par contre, il se trouve qu'à travers mes approches du sujet, et ma propre expérience, j'ai pu trouver d'étranges similitudes entre ma vision du sujet traité et le paradigme postmoderniste. Si bien que je n'ai pas opéré de marche forcée vers un positionnement épistémologique, dans le sens où il n'y avait pas de préméditation dans cette démarche, ni de véritable recadrage épistémologique à effectuer.

Est-ce le sujet traité qui induisait cette démarche ou bien, étant moi-même le produit d'une époque, d'une société, ce travail vient-il s'inscrire naturellement dans un contexte post-moderne ? En tous cas, la gestion de l'animal sauvage est imprégnée de représentations, de tradition orale, d'expériences des territoires et d'empirisme. Cette subjectivité est présente à tous les niveaux, des estimations des populations à leur régulation, de leur impact sur le milieu comme de leur place dans les territoires. Les

approches néo-positivistes de la distribution d'une espèce comme le chevreuil sur le département de la Haute-Vienne ne parviennent qu'à des approximations, certainement parce l'espace ne constitue pas un tout cohérent régit par des lois. Ainsi, la chasse en elle-même est porteuse de différenciations et ce à plusieurs échelles ; elle véhicule d'abord un ensemble de valeurs dont résulte un réflexe identitaire basé sur la différenciation urbain/rural, ensuite la pratique de la chasse par des communautés fortement ancrées sur des territoires, conduit à considérer l'habitant d'une commune voisine comme un « étranger ». Ce qui nous amène à appréhender l'espace en tant que somme de territoires individualisés et juxtaposés.

Cependant, la chasse et la gestion cynégétique vont sans aucun doute à l'encontre des positions antispécistes des géographes anglo-saxons, défenseurs de la cause animale. La chasse est difficilement compatible avec l'idée du continuum phylogénique entre l'Homme et l'animal, et tuer pour le plaisir reste un véritable point d'achoppement sur lesquelles viennent buter toutes les tentatives de légitimation de la chasse. Or, le courant post-moderniste fourni lui-même les arguments pour défendre la chasse. Ayant repris à son compte le paradigme post-colonial, le mouvement postmoderniste s'érige contre la prédominance d'une vision occidentale et s'abstient de juger avec condescendance les autres formes de cultures qui n'ont pas les mêmes référents. A ce titre, les chasseurs ne sont-ils pas une quasi-minorité culturelle en devenir ? Faut-il condamner une ancienne culture rurale traditionnelle sous prétexte que son rapport à l'animal sauvage n'est pas le même ? Accepter toutes les formes de culture c'est aussi accepter la chasse comme une forme d'expression culturelle, d'une identité, et comme un moyen de régulation de la faune sauvage. Dans ce contexte, la mort de l'animal fait partie intégrante du cycle immuable de la nature. Certes, ce point de vue est anthropocentriste, mais il ne présente en rien un danger pour le maintien des populations, puisque paradoxalement l'espèce chevreuil a bénéficié de la gestion cynégétique. Dans ce cas, la justice pour l'animal rejoint une éthique environnementale, la progression indiscutable des effectifs correspond à une amélioration de la condition de l'animal sauvage au sein des anthroposystèmes. La chasse, telle qu'elle est pratiquée par les Hommes, n'est peut-être pas exempte de tous reproches, mais elle parvient à l'équilibre des anthroposystèmes. Mais surtout, elle n'obéit pas à une froide rationalité mécanique. Le danger serait d'instaurer la distance entre l'Homme et l'animal, de gérer la régulation des populations sous les seuls critères des approches scientifiques et techniques, au service de la rationalité économique.

Enfin, il était question avant tout pour moi de me démarquer (il faut le concéder) des démarches résolument scientifiques dans la continuité d'une géographie physique en adoptant une approche originale. « Avec Feyerabend, on en arrive à une conception anarchiste du champ scientifique. Les chercheurs ne sont pas lancés à la poursuite d'une vérité absolue (Feyerabend, 1975 ; 1978). Ils luttent à coup d'expériences, de démonstrations et de polémiques pour le pouvoir, l'influence, la célébrité. Les règles qu'ils sont contraints de respecter sont édictées par les institutions que les divers groupes, écoles, groupuscules, se battent pour contrôler » (Claval P., 2001, p.235). Avec le recul, mes recherches se sont aussi construites (aussi) en réaction à une géographie physique qui prétend être la seule à faire véritablement avancer la géographie sur la voie de la reconnaissance et de la légitimation scientifique. Par ailleurs, je ne me reconnaissais pas davantage dans les approches classiques de la géographie rurale, alors que je me définirais plutôt comme un ruraliste.

Or, je me suis rendu compte que la géographie culturelle tendance postmoderniste est celle qui suscite le plus de débats et semble faire davantage à l'heure actuelle pour le rayonnement de la discipline. Certes, j'ai moi-même eu recours au recueil et au traitement scientifique des données, parce que j'ai aussi conçu ma thèse comme un exercice de style, où il était nécessaire de mettre en application un savoir et des pratiques, pour afficher la prétention d'être un géographe complet. Dans ce cas, il me semble nécessaire de démontrer que l'on maîtrise les outils modernes du géographe tel le SIG. Il serait fâcheux en effet, de prêter le flanc à la critique, car mener une approche culturelle avec des accents postmodernistes ne doit pas être compris comme l'aveu implicite d'une incapacité à aborder les sujets avec une certaine rigueur.

Evidemment, il serait hypocrite de ma part et inutile de nier l'attrait de la nouveauté que représente la nouvelle géographie culturelle et le paradigme postmoderniste. Car le fait d'aborder un sujet comme la régulation d'un animal sauvage autrement que sous la forme d'études naturalistes couplées à des méthodes néo-positivistes et présenter ainsi un travail marqué par la différenciation est aussi un moyen de sortir des études génériques et de s'inscrire dans une époque et un courant.

Annexes :



SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS
SYLVICULTEURS DE LA HAUTE-VIENNE



Limoges, le 25 février 2004

Aux Adhérents du SPF 87

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, ci-joint, un questionnaire établi par M. BOUSSIN, étudiant à l'université de Limoges.

Ce questionnaire pour lequel vous êtes sollicité a pour but de mieux cerner la question du chevreuil dans le département de la Haute Vienne. Cette enquête lui permettra, je l'espère, de connaître la façon dont le chevreuil est perçu dans le département. Ces résultats viendront étayer sa thèse de géographie dont le thème est « *la forêt et la grande faune sauvage, le chevreuil et sa prolifération* ».

Ce questionnaire s'adresse aux propriétaires forestiers, sans distinctions, mais sachez que plusieurs enquêtes sont menées en parallèle auprès des chasseurs et des utilisateurs de la nature. Il a donc besoin de l'avis du plus grand nombre pour faire ressortir une opinion représentative. Le projet étant d'aboutir à un document de référence pour la gestion du chevreuil en Haute Vienne, qui est souvent une source de conflits entre propriétaires forestiers et utilisateurs du milieu (chasseurs, promeneurs...)

Je vous invite à y répondre en donnant vos impressions et convictions personnelles. Vos réponses resteront sous couvert de l'anonymat, rien ne vous oblige à répondre de façon convenue.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir retourner ce questionnaire à l'adresse indiquée au bas du questionnaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

J.P. GAILLARD

44, avenue de la libération
87000 LIMOGES
TÉL 05 55 77 08 38 (le matin)
Fax 05 55 79 79 66
E-mail : BC.A@wanadoo.fr



ENSEMBLE
FAISONS VIVRE
LE BOIS



"Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures"

Age : 27

Profession : Agriculteur Retraité

H / F

Commune de résidence : Fezyllet

1° Vous êtes : Propriétaire agricole

Surface : 1.200 Ha.....

Propriétaire forestier

..... 7.000 Ha.....

Commune : Fezyllet.....

2° Est-ce que vous possédez de jeunes plantations, et si oui sont-elles protégées ?

Essence : Douglas, Chênes

Surface : 25 Ha

3° Etes-vous chasseur; il y a-t-il des chasseurs dans votre entourage ?

..... Oui... Mais... et mes enfants.....

4° Quelle est votre opinion sur la chasse en général ?

Plutôt bonne Indifférent Plutôt mauvaise Contre

X Mais depuis 10 ans la chasse n'existe plus

5° Que pensez-vous de la chasse sur votre propriété ?

il doit être lâché un gibier d'élevage

6° Votre propriété fait partie d'une :

ACCA Réserve de chasse Chasse privée Hors chasse

7° Votre opinion sur les loisirs de plein air (VTT, randonnées, etc...) sur votre propriété est :

Plutôt bonne Indifférente Plutôt mauvaise Contre

La tendance est la négation de la propriété

8° Sur votre propriété, vous diriez à propos du chevreuil, qu'il y en :

Trop Assez Modérément Pas assez

mais cela n'empêche pas que les jeunes plantations

9° D'après vous et sur votre propriété et ses alentours, quelle est la progression des effectifs? Suffisent.

Augmentation Diminution Stabilité

10° Pour vous, cette tendance est plutôt

une bonne chose

une mauvaise chose

11° Comment pouvez-vous qualifier les attributions du plan de chasse ?

Pas assez Modérées Suffisantes Trop

Il y a toujours des dégâts de chevreuil

12° Sur vos parcelles forestières, les dégâts dus aux chevreuils vous paraissent :

Insignifiants Modérés Forts d'hommes Trop forts

C'est comme le lion mangera ~~l'homme~~, un chevreuil peut

13° A votre connaissance et sur votre secteur, les accidents de la circulation dus aux chevreuils

font faire beaucoup de dégâts

Exceptionnels Peu fréquents Fréquents Très fréquents

Ludovic BOUSSIN, 37 avenue des Vignes, 87 210 Le Dorat
ludovicboussin@aol.com

M. Boussin

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
0000 730 0 0
Madame, Monsieur,

Le questionnaire pour lequel vous êtes sollicité a pour but de mieux cerner la question du chevreuil dans le département de la Haute Vienne. Cette enquête, nous l'espérons, permettra de connaître la façon dont le chevreuil est perçu dans le département. Ces résultats viendront étayer la thèse de géographie que j'ai entreprise à l'Université de Limoges et dont le thème est « la forêt et la grande faune sauvage ».

En ce qui concerne les questions, je vous invite à répondre en donnant vos impressions et convictions personnelles, d'ailleurs quelques lignes supplémentaires ont été prévues à cet effet. Je tiens à ajouter que vos réponses resteront sous couvert de l'anonymat, c'est pourquoi rien ne vous oblige à répondre de façon convenue.

Ce questionnaire s'adresse à tous : chasseurs, agriculteurs et propriétaires forestiers, mais nous souhaiterions l'étendre à une partie représentative de la population. C'est pourquoi nous avons besoin de l'avis du plus grand nombre.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir retourner ce questionnaire avant **15 octobre 2003** auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bruno

FEDERATION DEPARTEMENTALE
 0 8 OCT. 2003
 DES CHASSEURS (H.-V.)

Nom : _____ Age : ...54
 Prénom : _____ Commune de résidence : ...

1° Etes vous Chasseur ? : Oui ~~Non~~ ~~Contre la chasse~~
 Si oui, sur quel territoire de chasse : chasse privée + ACCA

2° Exercer vous une fonction dans une organisation de la chasse ou une organisation forestière; et si oui laquelle ? (ex : Trésorier d'une ACCA)
Non

3° Etes vous :
 - Propriétaire Agricole Oui
 - Propriétaire Forestier (si oui indiquez une surface) 10 ha

4° D'après vous, le chevreuil : il y en a
~~Trop~~ ~~assez~~ modérément ~~pas assez~~

Commentaire : peu important aux plans de chasse, un nombre important de chevreuil limite la population de chevreuil

5° Concernant les attributions du plan de chasse, il vous semble :
~~Pas assez d'attributions~~ ~~modérées~~ suffisantes ~~Trop~~

Commentaires : les chasses privées ont en générale A. B. C. D. E. par campagne mais les A. B. C. D. E. sont parfois en A. B. C. D. E. et ont du sur le terrain de chasse le dimanche tous les jours.

6° Les dégâts forestiers vous paraissent :
 Insignifiants : ~~Modérés~~ Conséquents ~~Trop forts~~

Commentaires : pratiquement pas de chevreuil avec des dégâts

- Facultatif
- Contact : Ludovic Boussin, 37 avenue des vignes 87 210 Le Dorat, 06 79 49 61 80 ; ludovicboussin@nol.com

~~Monsieur Boussin~~
~~2021~~
~~87~~
~~75~~

Monsieur BOUSSIN,

Pour répondre à vos questions.

Jé ne vois pas l'intérêt de rester anonyme, c'est pourquoi jé vous donne mon nom et mon N° Tél si vous souhaitez me contacter - Je me permet de vous dire que le problème n'est pas seulement avec le chevreuil, mais avec tout le gros gibier ; sanglier, par le département, tout dans le Mercantour dans les Pyrénées --- etc. ---

Réponse questions N°3 - Non jé n'ai pas les moyens financiers pour le faire, la chasse est un plaisir trop coûteux pour moi ~~iffin~~ la chasse est maintenant réservée aux BOBOS

N°4 contre la chasse, comme elle se pratique aujourd'hui mais il faut bien débarrasser ce gros gibier, qui saccage nos forêts, ~~et~~ nos cultures et qui représente un réel danger pour les automobilistes qui comme moi roule avec une petite

voiture - Les chasseurs eux ils ont les moyens de rouler avec les gros 4x4 donc ils ne risquent presque rien -

N° 5 : je veux bien accueillir les chasseurs sur ma propriété, mais les chasseurs comme ils pratiquaient il y a quarante ans.

N° 6 : comme pour les autres petits propriétaires l'ACCA de la commune s'est appropriée mes terrains sans rien me demander, la loi l'autorise, elle a créée une réserve toujours sans moy ans - Le lobbying des chasseurs est très important.

N° 7 : je suis très favorable aux Poissins de plein air, il m'arrive très souvent de me promener sur des terrains privés.

Toutefois je suis très opposé à la législation actuelle - j'estime que le promeneur, qu'il soit à pied, ou avec un moyen de locomotion, il doit être responsable de ses actes - s'il se blesse ma responsabilité civile ne devrait pas être engagée -

N° 13 : MARS 2002 un père de famille est décédé sur la route de Poitiers

Age : 46
 H / F
 Profession : infirmière
 Commune de résidence : dimoules

1° Quelle distance sépare votre lieu d'activité de votre résidence principale?
 30

2° Combien de sortie par an ? Quelles activités ?
 2/3h

3° Etes vous :
 - Propriétaire Agricole
 - Propriétaire Forestier (si oui indiquez une surface)
 - Résidence secondaire à proximité
 Utilisateur

4° Etes vous chasseur ? Il y a t-il des chasseurs dans votre entourage ?
 oui

5° Votre opinion sur la chasse
 Plutôt bonne Indifférent Plutôt mauvaise Contre

6° D'après vous, le chevreuil : il y en a
 Trop assez modérément pas assez
 Nature

7° : Quelle est la progression des effectifs ?
 Augmentation Diminution Stabilisation

8° Cette tendance est plutôt :
 Positive Négative
 Pourquoi : e en b lie

9° : Concernant les attributions du plan de chasse, il vous semble :
 Pas assez d'attributions modérées suffisantes Trop

10° : Les dégâts forestiers vous paraissent :
 Insignifiants : Modérés Conséquents (Trop forts)

11° : Les accidents de la route :
 exceptionnels peu fréquents fréquents trop nombreux

Bibliographie :

Acot P., 1994, *Histoire de l'écologie, Que sais-je ?* n°2870, Paris, PUF, 128p.

Agrisalon.com, 2003, « L'image de l'agriculture : une fraction entre les générations », sondage Louis Harris, <http://www.agrisalon.com>

Alphandéry P., 2002, « Figures et enjeux de la ruralité », *EcoRev' - Revue critique d'écologie politique*, juin 2002, <http://ecorev.org/>

Andersen R., Duncan P., Linnell J. D., 1998, *The European Roe Deer : the Biology of Success*, Oslo, Scandinavian University Press, 376 p.

Aquachar-Charpentier M., *Note de Synthèse réalisée en 1996 pour le compte de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme*, (CIEU- Centre interdisciplinaire d'études urbaines- Unité de recherches associée au CNRS n°1146- Université de Toulouse).
<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/periurb/periurb.htm>

Arnould P., Hotyat M., Simon L., 1997, *Les Forêts d'Europe*, Paris, Nathan Université.

Aschan-Leygorie C., 2000, « Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux », *L'espace géographique*, n°1 – 2000, p. 64-77.

Asselin R., Ricard P.F., Thibault M.T., 1997, « Aperçu du découpage territorial du Québec; coup d'œil statistique sur les régions », BSQ : Bureau de la statistique du Québec.

Audevard A., 1994, *Inventaire des dégâts de cerfs en forêt de Vieillecour*, Rapport de stage, Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Vienne.

Bages R., Nevers J.Y., 1982, «L'organisation locale de la chasse », La chasse et la cueillette aujourd'hui, *Études rurales*, p. 87-88

Baker S., 2001, "Guest Editor's Introduction : Animals, Representation, and reality", *Society & Animals Vol 9, n°3*, © Koninklijke Brill NV, Leiden

Balabanian. O., *Les paysages limousins*,
http://appela.ac-limoges.fr/lyc-valadon-limoges/eleves/paysages/montagne_limousine.html

Ballon P., 1999, « Indicateurs de la relation population-environnement pour le suivi des populations de chevreuils en milieu forestier de plaine » *Le bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse* n°244- mai-juin 1999. p 22-29

Ballon P., Hamard J.P., Castex L., 2004, « Les dégâts de cervidés en forêt : mythe ou réalité ? », Actes du colloque Forêt Chasse, Paris, L'Harmattan, p331-334.

Ballon P. & Hamard J-P., 2003, *Appréciation des dégâts de cervidés en milieu forestier* (3^{ème} tranche). Observatoire national des dégâts de cervidés en forêt. Synthèse des résultats. Rapport final. Cemagref, Groupement de Nogent UR. « Ecosystèmes forestiers et Paysages ». Nogent/Vernisson.

Baltzinger C., 2003, *Sélection des sites de repos par le cerf (Cervus elaphus L) et le chevreuil (Capreolus capreolus L) vivant en sympatrie en forêt tempérée de moyenne montagne*, Thèse de doctorat de l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts, (ENGREF) centre de Paris

- Baraillé J-L., 1991, *Revue Nationale de la chasse*, avril 1991.
- Baratay E., Mayaud J.L., 1997, "Avertissement", *cahiers d'histoire*, numéro 1997-3/4
- Baratay E., 1998, « Pour une histoire de l'autre : l'animal, l'enfant, la nature, XVI^e-XX^e siècle. Position de thèse », *Ruralia* numéro 1998-03
- Barneoud L., 2004, « Faune. Le tribunal administratif de Nice suspend l'arrêté préfectoral autorisant l'abattage de plusieurs bêtes. Les loups des Alpes-Maritimes provisoirement sauvés », *Libération* lundi 09 août 2004
- Barneoud L., 2004, « Faune. Un arrêté vient remplacer celui suspendu par les tribunaux ; La chasse aux loups reprend là où elle s'était arrêtée », *Libération* samedi 14 août 2004
- Barthélémy P.A., Vidal C., 2003, « Les ruralités de l'Union Européenne ». Eurostat-Fo. <http://europa.eu.int/comm/agriculture/index.fr.htm>
- Bauer G., Roux J.-M., *La "rurbanisation" ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil, 1976.- 192 p.
- Bélangier R., 2002, « Une chaire industrielle de recherche pour Anticosti », *L'ASSO-SCIE* ; Hiver 2002, *Publication trimestrielle des manufactures de bois de sciage du Québec* ; WWW.quebecforestier.com
- Bellavance M., 1998, « Plate-forme Faune ». *Comité permanent sur l'environnement de Rouyn-Noranda pour le conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue* Août 1998.
- Bénéton P., 1997, *Les classes sociales*, Paris, PUF, col. Que-sais-je ?, n° 341, p. 118-120
- Benhammou F., 2003, « Les grands prédateurs contre l'environnement ? Faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne » *Le courrier de l'environnement* n°48, Février 2003
- Benhammou et Mermet, 2003 in. Degeorges P. J. et Nochy A., 2004 Le loup, « affaire d'Etat », *Les cahiers de PROSES* n°9, Mai-Juin 2004
- Berque A., 2000, *L'écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- Berdoulay V., 2000, « Le retour du refoulé. Les avatars modernes du récit géographique », in Lévy J., Lusseau M. (dir.), *Logique de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*, Paris, Belin, p.111-126.
- Bigorre. M., 2001, *Plaidoyer pour une chasse écologiquement responsable*, <http://assoc-wanadoo.fr/ancer/pdf/Plaidoyer.pdf>
- Birkenstock D., Maillard D., 1989, « Le régime alimentaire du chevreuil (*Capreolus capreolus*) en forêt acidiphile de moyenne montagne déterminée par l'analyse des contenus stomacaux ». *Le Bulletin mensuel de l'office national de la chasse*, n°140. Novembre 1989.
- Black J., 2003, *La Guerre au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Coll. Atlas des Guerres, Editions Autrement.
- Blandin P., 1995, « Les forêts : développement ou conservation durable ? », *Le courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°25, septembre 1995. <http://www.inra.fr/sommrc25.htm>
- Blant M., 1999, *Chevreuil : populations vaudoises*, http://www.chassenature.ch/gestion_chevreuil_vd.htm

- Blanc N., 1996, « La relation à l'animal en milieu urbain », *Le Courrier de l'environnement* n°28, août 1996
- Blanc N., Cohen M., 2002, « L'animal, une figure de la géographie contemporaine » *Espace et société* n°100-111 / 2002 <http://www.espacesetsocietes.msh-paris.fr>
- Bobbé S., 1998, « Du folklore à la science. Analyse anthropologique des figures de l'ours et du loup dans l'imaginaire occidental. », *Ruralia*, numéro 1998-03
- Bobbé S., 1999, « Entre domestique et sauvage, le cas du chien errant. Une liminalité bien dérangeante », *Ruralia*, 1999-05
- Bobbé S., 2000, « Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant. Etat de la question », *Ruralia* numéro 2000-07
- Bobbé S., 2001, « Chronique Á propos de l'ouvrage de Sergio Dalla Bernardina, *L'Utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Imago, 1996, 304 p », Hommes domestiques et loisirs sauvages Paru dans *Ruralia* numéro 2001-09
- Boisaubert B., Gaultier P., Maillard D., Gaillard J.M., 1999, « Evolution des populations de chevreuils en France ». *Bulletin Mensuel de l'Office National de la Chasse*, n°244. Mai-Juin 1999. p. 6-11.
- Bonnamour J., 1997, « La géographie rurale pendant le dernier quart de siècle », *ruralia*, n° 1997-01
- Bontron J.C., 2001, « La notion de ruralité à l'épreuve du changement social », Actes des Associations CELAVAR Novembre 2001: *Du rural aux territoires, la contribution des associations*. www.celavar.org/
- Boscardin Y., 1999, « Les méthodes de dénombrement des populations de chevreuils », *Le bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse*, n°244- mai-juin 1999. p 17- 20
- Boussard I., 1997, « Agriculture, environnement et protection de la nature : la loi de 1976 », Paru dans *Ruralia* numéro 1997-01
- Brayer P., 2001, *Actes du colloque de la Société des Agriculteurs de France et Association française de Droit Rural* : « La loi chasse : enjeux et perspectives ».
- Brisebarre A. M., 2000, «Éric Baratay et Jean-Luc Mayaud, eds., L'animal domestique, XVIe-XXe siècle, Cahiers d'histoire XLII (3-4), 1997 », *Études rurales*, 155-156. 2000, Prénance du droit coutumier.<http://etudesrurales.revues.org/document60.html>
- Buhmann T., Hellenberg H., "Wildverbiss und Baumarten-Vielfalt". Bundesforschungsanstalt für Forst und Holtzwirtschaft, Hamburg
- Burgat F., 1993, «Réduire le sauvage», *Études rurales*, Sauvage et domestique, 129-130. 1993 <http://etudesrurales.revues.org/document1187.html>
- Burgat F., 2001, « La demande concernant le bien être animal », *Le courrier de l'environnement* n°44, Octobre 2001

- Bussi M., Ravenel L., 2001, « Ecologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et « Chasse Pêche Nature et Tradition ». *cybergéo* n°205. 18 décembre 2001. <http://www.cybergéo.presse.fr/ectqg12/bussi/bussi.htm>
- Bussi et al, 2002, « La mosaïque politique de la France, 15 cartes par canton pour comprendre les élections présidentielles 2002 » <http://www.cybergeopresse.fr/ptchaud/votepres2.htm>
- BUWAL / OFEFP, 2000, *Concept lynx Suisse*, (Office Fédéral de l'Environnement, de la Forêt et des Paysages). <http://www.umwelt-schweiz.ch/buwal/fr/index.html>
- Calame M., 2002, « Politique agricole et rurale : le bilan contrasté du gouvernement et des verts », *EcoRev.*, *Revue critique d'écologie politique*, juin 2002. <http://ecorev.org/>
- Calvet M., Lemartinel B., « Des religions de la Nature à la Nature dans les religions » <http://xxi.ac-reims.fr>
- Carbiener D., 1996, « Pour une gestion écologique des forêts européennes », *Le courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°29, décembre 1996.
- Carbonel J.-P., 2002, « De l'utilisation de la notion de résilience », *NSS*, 2002, vol.10 n°2, p.76-79.
- Cat News, 1991, "Black Forest Lynx Reintroduction Plan Rejected", Automne 1991
- Cavaillès J., Schmitt B., 2002, « Les mobilités résidentielles entre villes et campagnes », in Perrier-Cornet (dir.), *Repenser les campagnes*, Editions de l'Aube-Datar, p. 35-66.
- Cemagref, 2002, *Exemple de recherche : un modèle pour évaluer la fermeture du paysage par la forêt*, <http://www.cemagref.fr/informations/Ex-rechr/rural/fermeture-foret-chapo.htm>
- Cemagref, 2000, *Exemple de recherche : Enquête sur les dégâts de cervidés en forêt*, <http://www.cemagref.fr/informations/Ex-rechr/rural/cervides/cervides.htm>
- Chabot P., 2002, « Les chevreuils ne sont pas toujours sur les panneaux... la prudence est de mise ! » www.chevreuil.net
- Chaire de recherche industrielle CRSNG-Produit forestiers Anticosti en aménagement intégré des ressources forestières. Université Laval. www.bio.ulaval.ca/chaireanticosti
- Chamboredon J.-C., «La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural», *Études rurales*, 87-88. 1982, La chasse et la cueillette aujourd'hui. <http://etudesrurales.revues.org/document819.html>
- Chamussy H., 1997, « Postmodernisme et nouveaux espaces en France », *Cahiers de géographie du Québec* vol. 44, n°41, déc. 97
- Chancelier M.H., Zaccaria B., 2002, « Pour une autre ruralité », *EcoRev.* *Revue critique d'écologie politique*, Juin 2002, <http://ecorev.org/>
- Chien-hui Li, 2000, « A Union of Christianity, Humanity, and Philanthropy : The Christian Tradition and the Prevention of Cruelty to Animals in Nineteenth-Century England" *Society & Animal* 8:3 (2000) koninklijk Brill, NV, Leiden, 2000

Chouinard. A, 1997, *Effets du broutement par le cerf de Virginie sur les modalités de croissance des jeunes sapins baumiers et la régénération des forêts de l'île d'Anticosti*, 1997.

Claval P., 1995, « L'évolution de quelques concepts de base de la géographie ; espace, milieu, région, paysage (1800-1990) », in Staszak J.-F. (dir.), *Les discours du géographe*, p.89-118, Paris, L'Harmattan.

Claval P., 1997, « La géographie culturelle et l'espace », in *Les discours du géographe*, dir. J.F. Staszak, L'Harmattan, Paris, p.119-144

Claval P., 1997, « Qu'apporte l'approche culturelle à la géographie », *Géographie et Culture*, n°31, p.5-24.

Claval P., 2001, *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan

Claval P., 2003, *La géographie culturelle*, Paris, Armand Collin.

Colomer.J.F, 2001, « La loi chasse : enjeux et perspectives » in *Actes du colloque de la Société des Agriculteurs de France et Association Française de Droit Rural* ».

Comité national d'information chasse-nature / Office national de la chasse / CEMAGREF/ Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier, 1982, *Aménagement des territoires de chasse/grand gibier*

Comité national d'informations chasse-nature, Union nationale des présidents de fédérations départementales des chasseurs, 1989, *Le plan de chasse du chevreuil et du cerf ; recherche et suggestion*.

Commission européenne, Direction générale de l'agriculture, sept 2000, « *Programme de développement rural 2000 – 2006 / France (programme national)* ». <http://europa.eu.int/comm/agriculture/index.htm>

Condillac in Février C., 2004

Coussy E., 1998, *Etude de la variabilité du nombre de cerfs bramant et recherche d'une période optimale d'écoute pour le suivi des populations*, Rapport de stage, Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Vienne.

Crédoc, (Bigot R, Hatchuel G.) 2001, « Enquête sur les Français et l'espace rural. Synthèse », in Perrier-Cornet P. (dir.) "Repenser les campagnes", Editions de l'aube-DATAR. p. 259-274.

Cubizolle H, 1999, « Une approche holistique du paysage... » Herve.Cubizolle@univ-st-etienne.fr (1999)

Da Costa Gomez P.C., 1997, "Le discours dualiste dans la géographie, de Humbolt à Ritter" in Staszak J.-F. (dir.), *Les discours du géographe*, Paris, L' Harmattan, p. 235-254.

Dajoz R., 1985, *Précis d'écologie*, 5^{ème} Edition, Paris, Dunod Université, Bordas, 1985.

Dalla Bernardina, 2003, « Mauvais indigènes et touristes éclairés. Sur la propriété morale de la nature dans les Alpes », *Revue de Géographie Alpine*, Tome 91 n°2, p. 9-25

Dalla Bernardina S., 1997, « Pourquoi les informateurs se contredisent-ils sans arrêt ? in Staszak J.-F., *Les discours du géographe*, Paris, L'Harmattan, p. 39-54.

- Dalla Bernardina S., 1996, *L'Utopie de la Nature*, Paris, Imago, 1996.
- Darbon D., 1997, *La crise de la chasse en France*, Conjonctures politiques, Cahier n°9, Paris, L'Harmattan, 302 p.
- Dardel E., 1990, *L'Homme et la terre*, Paris, Editions du CTHS.
- Degeorges J. P., Nochy A., 2004, « Le loup, affaire d'Etat », *Les cahiers de PROSES* n°9, Mai-Juin 2004
- Delavigne A.E., Martin A.M., Maury C., Muller S., 2000, « Images d'abattoir : la réalité crue ? Quelques pistes de réflexion sur le discours de l'image ayant trait à la mise à mort des animaux » *Ruralia*, 2000-06
- Delorme D., Gaillard J.M., 1999, « Modèles de croissance des populations de chevreuils : de la théorie à la pratique », *Bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse*, n°244 pp 12-16.
- Demarcq F., 1999, « La reconquête de l'air et l'élimination des déchets », Colloque Maîtrise de l'impact des activités agricoles sur l'environnement, Assemblée Nationale, 17 juin 1999
- Denis M., « Tempête et cervidés », <http://www.cemagref.fr>
- Deramaix P., 1999, « Droit animal et humanité: Analyse critique du Great Apes project » <http://membres.lycos.fr/patderam/singes.html>
- Dériorz. P., 1998, « Comment quantifier le phénomène du boisement spontané : inventaire des inventaires à l'échelle nationale », ECOFOR Séminaire "Boisement naturel des terres agricoles en déprise" Clermont-Ferrand / 9 - 10 décembre 1998. http://www.geo.univ-avignon.fr/SiteAvignon/Pages/labo/Ac_DERIOZ.html
- Desprey Y., 2002 , in JA n°574 Juillet/Août 2002. ja.web.agri.fr/moteur/574/14.asp
- Deverre C., 1999, « Le loup (le retour) et l'agneau (le départ ?) », *Le Courrier de l'environnement* n°36, mars 1999
- Deverre C., Mormont M., Soulard C., 2002, « La question de la nature et ses implications territoriales », in Perrier-Cornet P. (dir.), *Repenser les campagnes*, Edition de l'aube-Datar, p.217-237.
- Didolot F., 2003, *Forêt et propriétaire forestier : entre ressource potentielle et renouvellement. L'exemple du Limousin*, Thèse de doctorat en géographie. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges. Ecole doctorale n°375 Sciences de l'Homme et de la Société. 371 pages.
- Digard J-P., 1993, «Les nouveaux animaux dénaturés». *Études rurales*, 129-130. 1993, Sauvage et domestique. <http://etudesrurales.revues.org/document1186.html>
- Digard J-P., 2002, «Sophie Bobbé, L'ours et le loup. Essai d'anthropologie symbolique, Paris, Éd. de la MSH/INRA, 2002, X-258 p., bibl., ill.», *Études rurales*, 163-164. 2002, <http://etudesrurales.revues.org/document131.html>
- Di Méo G., 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? » in Lévy J., Lusseau M., (Dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, p. 37-48.

Direction de l'Intérieur et de l'Agriculture Canton de Fribourg ; Service des Forêts et de la Faune, 2002, « Communiqué de presse : résultats de la chasse d'Automne 2002 ». Givisiez, 20 novembre 2002.

DRAF Limousin, 1999, *Orientations régionales forestières pour 2000 - 2017*

Drolet C-A, 2002, « La diversité biologique et les aires protégées », *Union québécoise pour la conservation de la nature (UNQN)*, Vertigo, Vol 3 No 1, Avril 2002.

Dupuy Christophe, 1996, *Chevreuil et valeur alimentaire des forêts limousines ; Contribution à la prise en compte dans les documents d'aménagement de la capacité d'accueil des peuplements forestiers, au travers d'une grille des valeurs alimentaires établie au niveau de deux régions forestières du département de la Haute Vienne*, Rapport de stage de fin d'étude, formation des ingénieurs forestiers 4^{ème} promotion. FIF- ENGREF ; Office National des Forêts.

Dufour A., Loisel J-P., 1996, *Les opinions des français sur l'environnement et la forêt*, CREDOC, Collection des rapports, n° R174. <http://www.credoc.asso.fr/index.htm>

Duncan J.S. & Duncan N., 2001, « (re)lire le paysage », in Staszak J.-F. (dir.), *Géographies Anglo-saxonnes*, Paris, Belin, p. 212-225.

Dupin E., 2004, *L'hystérie identitaire*, Paris, Le Cherche Midi.

Dupont L., 1999, « La postmodernité. Une réalité entre pensée et discours », *Géographie et Culture*, n°31, p.95-114.

Elliger A., 2002 « Marquage de chevreuil en Bade Wurtemberg », *OEJV Echochasse*. Février 2002.

Emel J., Wilbert C., Wolch. J., 2002, "Animal Geographies", *Society & Animal*, vol. 10 n°4 ©koninklijk Brill, NV, Leiden, 2002.

Estrosi. C et Spagnou. D, 2004, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne*, Assemblée nationale, 2004

Evan E. P., 1906 in Ritvo, H, 2002 « History and Animals Studies » *Society & Animals* 10:4

FAPAQ, 2000, *Les activités reliées à la nature et à la faune au Québec : profil des participants et impact économique en 1999*.

Ferrier J.-P., 2000, « Pour les géographes, y a-t-il une nature ? », *NSS*, 2000, vol.8, n°3, p.74-82.

Ferry L.,1992, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset

Février C., 2004, *Cours sur le thème « L'animal et l'Homme en Classes Préparatoires Économiques et Commerciales et en Classes Préparatoires Scientifiques au Lycée Chateaubriand de Rennes*.

Fondation de la faune du Québec, 1996, « Les ravages de cerfs de Virginie », *Guide technique n°14 : aménagements des boisés et terres privées pour la faune*.

Fondation Ligue française des droits de l'animal: <http://league-animal-rights.org/index.html>

- Fouquet. J, 2001, « De la percée des européennes de 1999 aux cantonales et municipales de 2001 : élément d'analyse sur le courant souverainiste de Droite à la veille de la Présidentielle ». <http://www.cevipof.msh-paris-fr/moment/rpf/doc0000.htm>
- Fox et King, in Mullin M., 2002
- Francoeur L.-G, 2005, « Le cougar est officiellement de retour au Québec », *Le Devoir. Com*, Vendredi 4 février 2005.
- Frémont A., 2005, *Aimez-vous la géographie ?*, Paris, Flammarion.
- Gachet. S, 2002, *Organisation de la biodiversité forestière : vers une modélisation de la dynamique de sous-bois en fonction des pratiques sylvicoles*, Thèse d'Ecologie. <http://193.51.111.103/pages/sophie.htm>
- Gaillard J.M., 1997, *Ecologie évolutive des populations : Variabilité biodémographique au niveau intraspécifique, dynamique des populations, variabilité biodémographique et pression de sélection*, URL : <http://biomserv.univ-lyon1.fr/rechfranc/ecoevo.html>
- Galochet M., 2002, « Du dessus au dedans : une approche biogéographique emboîtée des îlots boisés », *L'information géographique*. Vol.66. Déc. 2002. Sedes. / VUEF n°4, 2002.
- Gauthier M.J., 2002, « La ruralité à l'entrée du XXIème siècle », Exposé fait devant la commission BAPE sur la production porcine..
- GéoFra, « Déséquilibre de l'espace : France rurale et France urbaine ». <http://perso.wanadoo.fr/geo.France/index.htm>
- Gervais M., Jollivet M., Tavernier Y., 1977, *Histoire de la France rurale ; T. 4 Depuis 1914-La fin de la France paysanne*, Paris, Editions du Seuil.
- Gill R.M.A., Johnson A.L., Francis A., Hiscoks K., Peace A.J., 1996, "Changes in roe deer (*Capreolus capreolus* L.) population density in response to forest habitat succession." *Forest Ecology and Management* 88 (1996) 31-41
- Gimeno P., 1998, « L'éthique environnementale: valeur, anthropocentrisme et démocratie ». <http://allserv.rug.ac.be/~frmert/Text5.htm>
- Gislain de G., 1993, « Chasse et nuisibles dans les cahiers de doléances », in Groupe d'histoire des forêts françaises, *La Nature en Révolution 1750-1800*, Paris, L'Harmattan.
- Goglin J.M, « Les espaces ruraux français », <http://histoiregeo.free.fr/index.htm>
- Gould P., Strohmayr U., 2003 "L'évolution de la pensée géographique au 20ème siècle" *Géographie, Economie, Société*, 5 (2003) 1-30
- Gouyon P.-H., 1994, « La biodiversité dans sa perspective historique », *Le Courrier de l'Environnement* n°23, Novembre 1994.
- Grataloup C., 2000, « L'individu géographique », in Lévy J., Lusseau M. (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, p. 57-68.
- Groupe chevreuil, 1991, « Méthode de suivi des populations de chevreuils en forêt de plaine. Exemple : l'indice kilométrique (ik) », *Bulletin mensuel de l'ONC* n°157, fiche technique n°70, 4 pp.1991.

- Groupe chevreuil, 1996, « Un indicateur biologique fiable : la masse corporelle des jeunes chevreuils », *Bulletin mensuel de l'ONC* n°209, fiche technique n°90, 2pp.1996b
- Groupe chevreuil, 1999, « *Les bio-indicateurs : futurs outils de gestion des populations de chevreuil ?* » *Bulletin mensuel de l'ONC* n°209, fiche technique n°90, 2pp.1996a.
- Gutuater Y., 2001, « Cerf : quand l'abondance nuit », in *Plaisirs de la chasse*, n° 593, décembre 2001.
- Hancock C. et Staszak J-F, 2002, « L'animal au zoo, enjeu de géographie politique. Le zoo de Mexico, de Moctezuma à l'écologie », *Espace et société* n°110-111, 2002
- Hansen-Catta. P.H, 2001 in « *La loi chasse : enjeux et perspectives* », Actes du colloque de la Société des Agriculteurs de France et Association Française de Droit Rural 21 octobre 2001
- Hareng De G., Riedel. C. : « *10 années de projet gibier et route dans le district de Kronach* », hebdomadaire *Kronach*, <http://www.kronachonline.de/events/wild-und-strass/index>
- Hénault H, Jolicoeur M., 2003, *Les loups au Québec : meutes et mystères*, Société de la Faune et des Parcs du Québec. Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides et Direction du développement de la faune, 129 p.
- Heuchel Y., 2001, « Naissance et découverte de la multifonctionnalité » http://212.37.220.80/afdr/heuchel_havre2001.html
- Hubscher R, 2001, « Géographie de la campagne française : les trente glorieuses ». Colloque : le temps des sciences humaines, Gaston Roupnel et les années trente. 13-14 décembre 2001. UMR. 5605/ EA. 572. <http://tristan.u-bourgogne.fr/html/ihctotal/dossihccoll/Roupnel/Hubscher.pdf>
- Huot M., Lamontagne G., Goudreault F., 2002, *Le plan de gestion du cerf de virginie. 2002-2008*, Société de la Faune et des Parcs du Québec.
- INRA, 2002, « Le comportement actuel du chevreuil pourrait éclairer l'histoire des herbivores à l'ère tertiaire », URL : <http://www.inra.fr/presse/oct02/nb2.htm>
- Invernia-Lebrun N., 2001, *Succès reproducteur et utilisation de l'espace de femelles de chevreuil (Capreolus. Capreolus. L.) introduite en milieu méditerranéen (Lubéron France)*, Mémoire pour l'obtention du Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Sciences de la Vie et de la Terre. Montpellier.
- Jagd Online. URL : <http://www.jagd-online.de>
- Jérôme B., 2004, « Plan loup : une femelle a été abattue dans la Drôme », *Le Monde*/22/10/2004
- Jobert B., Muller P, in Darbon. D, 1997
- Jobert. B, 2000, « Les représentations sociales dans l'analyse du politique », <http://www.ceri-sciences.po.org>
- Jolas T., 1982, «La part des Hommes», *Études rurales, La chasse et la cueillette aujourd'hui*, p. 87-88. <http://etudesrurales.revues.org/document827.html>

Jolliveau. T, Molines. N, Caquard. S, 2000, *Méthodes et outils de gestion de l'information pour les démarches territoriales participatives ; un regard France-Québec*, Centre de Recherche sur Environnement et l'Aménagement CNRS. UMR 5600. Université Jean Monnet. ST Etienne.

Kaiser B., 1997, « La culture : un levier pour le développement local », *Rural-Europe* - © European Commission - AEIDL 1997

Keith L.B, Parker G.R, 2001, « Fiches d'informations sur les mammifères : le lynx du Canada », n°catalogue CW69-4/59-2001F, Faune et Flore du Pays http://www.hww.ca/index_f.asp

KORA, 2005, *Documentation sur le lynx préparé à la demande de l'Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (OFEFP)*

Kora Webnews, 2005, « Lynx tué par une voiture à Valangin NE : plombs dans le corps de la victime », 23/12/2005

Krebs, 1975, in Dajoz R., 1985

Kuhnke, D.H. 1989, *Terminologie de la sylviculture au Canada, Statistiques sylvicoles canadiennes : résumé couvrant une période de 11 ans.*, Forêts Canada, Rapport d'information NOR-X-301F. 81 p. in : Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes. Services canadiens des forêts. Ressources naturelles Canada :. Ottawa, 1995 (Internet,1999)

Lafontaine de. J., in C. Février, 2004

Lambert S., 1999, « Quand l'écologie et la biologie s'appelaient histoire ou sciences naturelles application aux animaux utiles ou nuisibles », *Le Courrier de l'environnement* n°38, novembre1999

Lamontagne G., Potvin F., « *L'espèce, son habitat et sa gestion, Plan de gestion du Cerf de Virginie au Québec 1995-1999* », MEF.

Larrère R., 1994, « Sauvagement artificiel », *le courrier de l'environnement* n°21, Janvier 1994

Larrère R., 1994, « L'art de produire la nature, une leçon de Rousseau », *Le Courrier de l'Environnement* n°22, Juin 1994.

Larrère C. et Larrère R., 1997, « Le contrat domestique », *Le courrier de l'environnement* n°30, Avril 1997.

Larrère R., 1999, « Le loup, l'agneau et l'éleveur », *Ruralia numéro 1999-05*

Lavignotte S., 2000, « Histoire de l'écologie politique de Jean Jacob », *EcoRev, Revue critique d'écologie politique*, Fév. 2000; <http://ecorev.org/>

Lapierre L., 1994, *Forestry on the Hill*, Rapport spécial sur la coupe à blanc, Extrait des délibérations du comité Parlementaire permanent des Ressources naturelles, Association Forestière Canadienne, 1994.

Lawson H.-M, 2003, "Controlling the Wilderness: the work of Wilderness Officers", *Society & Animals, 11:4* © Koninklijke Brill NV, Leiden, 2003

Lecomte J., 1989, « Introduire, réintroduire, voilà la question », *Le courrier de l'environnement*, n°6, janvier 1989

- Lecomte J., 1999, « Réflexions sur la naturalité », *Le Courrier de l'environnement* n°37, Août 1999
- Lemétayer. J.M, 2002 cité par Pons F., « La réforme ferait disparaître la moitié des paysans français ». *Libération mercredi 10 juillet 2002*
- Lesage L. et al., 2001, *Taille des domaines vitaux saisonniers et philopatrie de deux populations nordique de cerfs de virginie (Odocoileus virginianus)*, Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune, Québec. 30p.
- Lesage L. et al., 2001, *Taille des domaines vitaux saisonniers et philopatrie de deux populations nordiques de cerfs de virginie (Odocoileus virginianus)*, Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune, Québec. 30p.
- Lévêque C., *Ecologie; de l'écosystème à la biosphère*, Paris, Dunod, 2001.
- Lévêque C., Muxart T., 2004, « L'anthroposystème, une approche hollistique à travers le physique, le social le culturel et l'économique ». *hypergéo*
http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=270
- Lévinas E. in Emel. J ; Wilbert. C; Wolch. J, 2002
- Lévy J., 2000, « L'exception ordinaire », *Logique de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*, dir. J. Lévy, M. Lusseau, Paris, Belin, Mappemonde, 2000, Chap.22, p. 333-343
- Libération.fr*, 2004, « Le chiffre 4 loups pourront être tués pour protéger les troupeaux, annonce le ministre de l'Environnement », lundi 19 juillet 2004, *Liberation.fr*
- Lipietz A., « Géographie culturelle, économie politique et écologie », *Géographie, économie et société*, Vol.2, n°2, 2000.
- Lippuner R., 2003, « Géographie, culture et quotidien : un renouveau théorique », *Géographie et Culture*, n°43, p.29-44.
- Loisel G., 1912, in Harriet Ritvo, 2002
- Löwy M., 1995, « Romantisme et écologie », Groupe d'Etude sur les Mouvements Ecologistes.
<http://www2.univ-lille2.fr/droit/enseignants/villalba/geme.htm>
- L.V.V.G Aulendorf : www.lvvg-bw.de/ -
- Lucier P., 2001, « Allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture de la 3^{ème} édition de l'Université rurale québécoise, à Baie Comeau, le 9 septembre 2001 ». <http://www.uquebec.ca/lereseau/allocutions/index.shtml>
- Maillard D., Gaultier P., Boisaubert B., 1999, « Revue de l'utilisation des différentes méthodes de suivi des populations de chevreuils en France », *Le Bulletin Mensuel de l'Office National de la Chasse*, n°244 Mai-Juin 1999 pp30-37
- Maret J., 2002, « La ruralité des verts », *EcoRev ; Revue critique d'écologie politique, Figures et enjeux de la ruralité*. <http://ecorev.org/>
- Marmoz R., 2004, « La grande peur du loup ; le plan ministériel permet d'en tuer quatre.... » *Le Nouvel Observateur Hebdo* N° 2074 - 5/8/2004

- Mateos-Quesada P., Carranza J., 2000, « Reproductive pattern of roe deer in Central Spain », http://webs.uvigo.es/c04/webc04/etologia/volumen8/Etologia_vol.8_pp.17-20.pdf
- Mauz I., 2000, « Position de thèse "Gens, cornes et crocs. Relations Hommes-animaux et conceptions du monde, en Vanoise, au moment de l'arrivée des loups », *Ruralia* n°2002-10/11.
- Mazliak P., 2002, « Darwin et l'évêque », *l'Humanité*, 19 décembre 2002.
- Mc Farlane, B.L.; Boxall, P.C, 2000, *Forest values and attitudes of the public, environmentalists, professional foresters, and members of public advisory groups in Alberta*. NRCan, CFS, Northern Forestry Centre, Edmonton, Alta. Inf. Rep. NOR-X-374. 17 p.
- Mc Instosh R., Burlton F.W.E., Mc Reddie G., 1995, "Monitoring the density of a roe deer *Capreolus capreolus* population subjected to heavy hunting pressure", *Forest Ecology and Management* 79 (1995) 99-106.
- Meloux. J. L, 1992, *Typologie des stations forestières de la Marche et de ses bordures septentrionales ; les types de station*, Mémoire de maîtrise, CEMAGREF, Division techniques forestières, Riom, Université Blaise Pascal. Institut de géographie. Clermont II.
- Méloux. J. L, 1992, *Typologie des stations forestières de la Marche et de ses bordures septentrionales ; étude géomorphologique et pédologique*. Mémoire de maîtrise ; CEMAGREF. Division techniques forestières. Riom. Université Blaise Pascal. Institut de géographie. Clermont II. Octobre 1992
- Mendras H., 2002, « La fin des territoires et la prééminence des réseaux » http://www.fnmr.asso.fr/statique/selection/selection_200209_democratie_mandras.htm.
- Micoud A., 1992, in Rapport Scherrer, 2002.
- Ministère des Affaires Etrangères, 2003, « *Les modes de vie* ». <http://www.france.diplomatie.fr/france/fr/societe/index1.html>
- Ministère des Approvisionnements et Services gouvernementaux Canada©, 1993, *Le loup*, 1985, 1993 N° de catalogue CW69-4/19-1993F ISBN: 0-662-98634-2 Texte: D. H. Pimlott Révisé par L. Carbyn, 1993
- Ministère de la Protection des Consommateurs, de l'alimentation et de l'Agriculture, « Politique forestière », http://www.verbraucherministerium.de/wald_forst/Unser-wald
- Ministère de la Protection des Consommateurs, de l'alimentation et de l'Agriculture, « Le gibier fait partie de la forêt » <http://www.verbraucherministerium.de/>
- Ministère des Ressources Naturelles de la Faune et des Parcs du Québec, 2003, « les forêts » <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/index.jsp>
- Ministère des Ressources Naturelles, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, 2002, « Portrait géographique du Québec forestier ». <http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/ch01.pdf>
- Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1991, *Le lynx roux*, 1977, 1984, 1991, 2001 N° de catalogue CW69-4/59-2001F ISBN : 0-662-85438-1 Texte : L.B. Keith Révisé par G.R. Parker, en 1983 et 1991
- MNR : Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune <http://www.gouv.qc.ca>

Molinier A., 1993, « Le loup en France à la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle », Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement, *Pour une histoire de l'environnement*, CNRS Editions, Paris, 1993, pp141-146

Moore J.D ; Pothier D ; Potvin F, 2001, « La coupe de grande superficie : une solution pour régénérer les sapinières de l'île d'Anticosti en présence de densité élevée de cerfs ? », *L'Aubelle : bulletin d'information officiel de l'ordre des ingénieurs forestiers du Québec*, Avril ; Mai ; Juin 2001

Moriamé B., Association www.loup.org / Benjamin Moriamé
Terre Sauvage n°150, Mai 2000

Moscovici S, 2000, « Le mouvement écologiste devrait se considérer comme une minorité », *EcoRev Revue critique d'écologie politique*, mai 2000, *Figures et enjeux de la ruralité*, <http://ecorev.org/>

Motta R., Nola P., 1996, « Fraying damages in the subalpine forest of Paneveggio (Trento, Italy) : a dendroecological approach », *Forest Ecology and Management* 88 (1996) 81-82.

Moussally S.F., 2001, *Crise de la ruralité et appauvrissement du Québec ; Réflexion à propos des perspectives concrètes de développement des Communautés rurales du Québec*, Congrès Solidarité Rurale du Québec. Conférence annuelle. Montréal, fév. 2001

Mouton J. F, 2003, « *Le cerf de Virginie* ». <http://membres.lycos.fr/mjeanf/cerf.htm>

Le Mouvement de libération animale (sa philosophie, ses réalisations, son avenir) par Peter Singer http://perso.club-internet.fr/vadeker/humanite/liberation_animale.htm

Muller P., 1990, « *Les politiques publiques entre secteurs et territoires* », *Politique et management public*, vol 8, n°3, septembre 1990, p 23.

Mullin M., 2002, "Animal and Anthropology", *Society & Animal*, vol. 10 n°4, © koninklijk Brill, NV, Leiden, 2002

NABU Baden Württemberg, 2005, „Augen auf beim Waldlauf: 100 Euro für Luchsnachweis“, Pressedienst des NABU Baden-Württemberg, 12/10/2005

Newbegin, 1913 in Emel. J ; Wilbert. C; Wolch. J, 2002

Norges Offisielle Statistikk Jaktstatistikk :
http://www.ssb.no/emner/10/04/10/nos_jakt/nos_d311/

OFEFP/BUWAL : Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage, 2004, Concept lynx Suisse

Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage, 2000, « Concept Lynx Suisse », 28 Août 2000.

Office National de la Chasse, 1993, *Le chevreuil*, Fiche technique.

Office National de la Chasse, 1994, *Dégâts forestiers et grand gibier. 1. Reconnaissance et conséquences*, fiche n° 80. Supplément Bulletin Mensuel n° 194. Novembre 1994.

Office National de la Chasse, 1994, *Dégâts forestiers et grand gibier. 2. Techniques de relevé dans les peuplements forestiers*, fiche n° 81, Supplément *Bulletin Mensuel de l'Office National de la chasse*, n° 195. Décembre 1994.

Office National de la Chasse, 1994 : « *Dégâts forestiers et grand gibier. 3. Techniques de relevé sur un massif forestier* ». fiche n° 82. Supplément *Bulletin Mensuel de l'Office National de la chasse* n° 195. Décembre 1994.

Office National de la Chasse, 1996 : « *Les bio-indicateurs : futurs outils de gestion des populations de chevreuil ?* ». fiche n° 90. Supplément *Bulletin Mensuel de l'Office National de la chasse* n° 209. Mars 1996.

Office National de la Chasse, 1996, « *Un indicateur biologique fiable : la masse corporelle des jeunes chevreuils* », fiche n° 91. Supplément *Bulletin Mensuel de l'Office National de la chasse*, n° 209, Mars 1996

Ortar N., 2002, « Compte rendu de deux ouvrages récents : La campagne, le patrimoine et les citadins, entre souvenir et oubli », *Ethnographiques.org* n°2 / octobre 2002.
<http://www.ethnographiques.org/default.html>

Ost F. & Adriaens A., « Les lois des Hommes et de la nature », *Ecologie Politique*, n°8, automne 1993, p.7-17.

Pachlatko T., 2001, « Introduction de lynx en Suisse orientale », *ChFauneInfo*, n°1 fev.2001, p.6

Paluch D., 1997, « Péri-urbanisation, une croissance continue », *Profils* n°10, sept 1997, INSEE Nord Pas de Calais, www.insee.fr/fr/insee_regions/nord-pas-de-calais/rfc/docs/10-97.pdf

Parlement européen, 1996, « Les forêts de l'union Européenne ». URL: <http://www.europarl.ep.ec/dg7/forest/fr/ch5-15.htm>

Passmore R.C., Miller F. L., 2002, *Le cerf de Virginie*, Ministère des Approvisionnements du Canada. Publications du SFC ; FAP.

Patriat P., 1999, *Rapport de mission sur la chasse : Propositions pour une chasse responsable et apaisée*, Assemblée Nationale

Pernoud P., 1990, « Culture scolaire, culture élitaire ? »
http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1990/1990_03.html

Perrier-Cornet P., (dir.), 2002, *Repenser les campagnes*, Editions de l'Aube- DATAR

Perrier-Cornet P., Hervieu B., 2002, « Les transformations des campagnes françaises : une vue d'ensemble », *Repenser les campagnes*, dir. P. Perrier-Cornet. Coll. Bibliothèque des territoires. Edition de l'aube. Datar

Pelosse V., 1993, « Construction de l'animal cynégétique », *Études rurales, Sauvage et domestique* 129-130, 1993, <http://etudesrurales.revues.org/document1178.html>

Petit S., 1997, « Christianisme et nature, une histoire ambiguë » *Le courrier de l'environnement* n°31, Août 1997

Philo C., Wolch. J, 1998, „Guest Editors' Introduction : Trough the Geographical Looking Glass : Space, Place and Society-Animal Relations”, *Society & Animal*, vol.6, n°2.

Phillipart, J.C, 1975 in Dajoz 1985

Pichieras J., 1996, *Gestion de l'espèce sanglier en Haute Vienne*, Rapport de stage, Fédération Départementale des Chasseurs de la haute Vienne.

Piette A. ?, « Entre l'Homme et le chien », *Socio-Anthropologie*, n°11 Attirances.
<http://revel-unice.fr/anthropo/sommaire.html?id=215>

Pimlot D.H, Carbyn L., 1993, "Fiches d'informations sur les mammifères : le loup", n°catalogue CW60-4/19-1993F, Faune et Flore du Pays http://www.hww.ca/index_f.asp

Pinet J.M., 1993, *Les chasseurs de France ; organisation, typologie, économie, horizon 2000*, Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs, Institut National Agronomique Paris-Grignon. Laboratoire de la Faune Sauvage.

Pirolot S., Rochat J., 2001, « Abondance : qui va à la chasse perd ses certitudes », *L'hebdo*, 11 Octobre 2001.<http://www.webdo.ch/hebdo/index.html>.

Plaisirs de la chasse, 2001, « Densité, l'éternelle question », Editorial, décembre 2001, n°593.

Planhol X. de, 2004, *Le paysage animal. L'Homme et la grande faune : une zoogéographie historique*, Fayard, 1128 p.

Porcher J., 2000, « Un cœur battant dans la viande », *Ruralia*, numéro 2000-06.
<http://ruralia.org>

Porcher J., 2002, *Eleveurs et animaux, réinventer le lien*, Presse Universitaire de France, 300 p.

Potvin F., Laprise G., 2002, Suivi de la banque de semis de sapin baumier sur l'île d'Anticosti ; relation avec le broutement du cerf, Chaire de recherche CRSNG-Produit forestier Anticosti. Université Laval. Février 2002.

Potvin F., Breton L., Rivest L.P., 2002, *La technique du double inventaire aérien pour mesurer l'abondance des populations de cerfs de virginie: ses fondements scientifiques*, Société de la Faune et des Parcs du Québec, Août 2002. <http://www.mat.ulaval.ca/pages/lpr/pdf/potvin02.pdf>

Preece R. & Fraser D., 2000 "The Status of Animals in Biblical and Christian Thought : A Study of Colliding Values" *Society & Animals* 8:3 (2000) koninklijk Brill, NV, Leiden, 2000

Prudhomme C., 1996, « Eric Baratay, l'Eglise et l'animal (France XVIIe-XXe siècle), Paris, Editions du Seuil, 1996, 382p » *Cahier d'histoire, 1996-4*

Racine J.-B, « Exurbanisation et métamorphisme péri-urbain ; introduction a l'étude de la croissance du grand Montréal », *Revue de géographie de Montréal* n° 22, 1993.- pp. 313-341

Ramanzin M., Nicoloso S., 1998, « Migratory behaviour of roe deer in pre alpine and alpine habitats ». *J. Mt. Ecol.*, 6, pp1-6

Ramousse R., 2000, « Ethique et expérimentation animale », Electronique Edition,
<http://socio-eco5.univ-lyon1.fr/Enseignement/Etic/EA1.html>

Ramousse R., Le Berre M, Giboulet O., 1999, « La marmotte alpine », *Le courrier de l'environnement* n°36, Mars 1999.

Rautenauer M. et al. 2000 in Orthar N., 2002

- Reby D., Cargnelutti B., Hewison A.J.M, 1999, “*Contexts and possible functions of barking in roe deer*”, *Animal Behaviour* 57, 1999, 1121-1128.
- Rechatin. C, 1999, « Préserver un milieu aquatique de qualité », Colloque Maîtrise de l’impact des activités agricoles sur l’environnement. Assemblée Nationale, le 17 juin 1999.
- Renahy N., 2002, « Ville et campagne en famille : les résidences secondaires », in Perrier-Cornet P. (dir.), *Repenser les campagnes*, Edition de l’aube-Datar.
- Retailé D., 2000, « Penser le monde », in Lévy J., Lusseau M. (dir.), *Logiques de l’espace, esprit des lieux, géographies à Cerisy*, Paris, Belin p.273-286
- Revet P., Rossignol C., Kohler P., 2002, « Percez leurs derniers mystères : Suivez-les par satellite », *Le Chasseur français*, Décembre 2002, pp112-115
- Revue d’Information Suisse de la Biologie de la Faune, 2001, *Instrument de management Forêt-Faune*, Numéro 1. Zurich. Février 2001.
- Richter C., 2002, « Gestion du grand gibier, un casse tête, pourquoi ? », *Le Chasseur Français*, Octobre 2002, pp24-26.
- Riesel R., 2001, « Les progrès de la soumission vont à une vitesse effroyable », *Libération*, 3-4 février 2001.
- Ritvo H., 2002, « History and Animals Studies », *Society & Animals*, vol.10 n°4 © Koninklijk Brill, NV, Leiden, 2002
- Ritvo H., 2004, “Animal Planet”, *Environmental History*, Vol 9 n°2.
- Roger A., 1999, « Motivations paysagères », *Cinquante mots pour le paysage*, A. Berque, M ; Conan, P. Donadieu, B. Lassus, A. Roger, ©Editions de la Villette, Paris, 1999
- Romec C., 1995, « La Vendée malade du remembrement », *Combat Nature n°110*, Août 1995
- Rossi I., Lambert P., Mauri L., Appolonio., M, 2001, « Male and female spatial behaviour of roe deer in a mountainous habitat during pre-rutting and rutting period », *J. Mt. Ecol.*, 6, pp1-6
- Roucher. F, 1997, *Chevreaux d’hier et d’aujourd’hui*, Ed. du Gerfaut, Paris. 1997.
- Rouchet F., 1999, « Des comptages à la biométrie : les raisons d’un itinéraire », *Le Bulletin Mensuel de l’Office National de la Chasse n°244*. pp 41-45. Mai Juin 1999 pp41-45
- Roué M., 2002, « Humanité, animalité et lien social, l’éternel miroir », *NSS*, vol.10, n°1, 37-44,
- Rouland P., 1991, « La réintroduction du castor en France », *Le courrier de l’environnement n°14*, Juin 1991
- Rouvellac. E, 2002, « Patrimoine rural et valorisation territoriale en moyenne montagne ». URL : <http://gistrs.clermont.cemagref.fr/gis/DATAR2002-AIM-Limoges.pdf>
- Rüegg D., 2001, “Was erwartet den Wald?“, *Wald und Holz*, avril 2001.
- Ruffier-Reynie, 2001, « Quelle voie d’avenir pour l’Office National des Forêts ? », *Combat Nature n°135*.p 60-61, Novembre 2001

Sangen-Hemden R., 2000, *Wildbestandsentwicklung im Land Sachsen-Anhalt und in anderen Länder*, Referent für Forstverwaltung und Jagdwesen im Ministerium für Raumordnung, Landwirtschaft und Umwelt http://www.polizei.sachsen-anhalt.de/vks/w_unfall/sangen.htm

Saudan M., 2000, *Corrélations entre facteurs écogéographiques et capacité de soutien chez le chevreuil (Capreolus capreolus) dans le Valais*, Faculté des sciences, Université de Lausanne,.

Scherrer V., Siméon-Lundi, 2002, *Rapport présenté au nom de la section agriculture et de l'alimentation*, ASSEMBLE nationale

Sénat, *La chasse*, <http://senat.fr>

Sénécal D., Todd A., Carbyn L., 1990, "Fiches d'informations sur les mammifères : le coyote", n°catalogue CW69-4/57-1990F, Faune et Flore du Pays http://www.hww.ca/index_f.asp

Schedel F., 2001, « Réduire les accidents dus aux gibier ». in *Fränkischer Tag*. 14.04.2001. <Http://www.fraenkischer-tag.de/>

Schnappauf W., 2002, « Discours de monsieur le Ministre d'Etat, Werner Schnappauf à l'occasion des 125 ans d'existence de la Fédération de chasse et de protection de la faune de Kronach », 30 juin 2002. <http://www.umweltministerium.bayern.de/aktuell/index>

Sénécal D., Todd A., Carbyn L., 1990, « Le coyote », Ministère des Approvisionnements et Services Canada. http://www.cws-scf.ec.gc.ca/hww-fap/hww-fap.cfm?ID_species=58&lang=f

Société Beauceronne de Gestion Faunique, 2001, *Le ravage d'Armstrong*, <http://www.zecjaro.qc.ca/cerf/>

Société de la faune et des parcs du Québec. Réglementation 2003-2004. http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/reg_tar/chasse.htm

Société de la Faune et des Parcs du Québec, <http://WWW.fapaq.gouv.qc.ca>

Spiegel (der), 1997, « Les voitures heurtent de plus en plus souvent des lièvres et des chevreuils ; les mesures de préventions coûtent beaucoup et sont peu efficaces », *Der Spiegel*, cahier 47/1997, p.242. <http://www.bics.be.schule.de/son/verkehr/presse/index>

Spietz F., 1998, « Le jeu de rôle des dégâts de gibier », *Le courrier de l'environnement de l'Inra*, n°33, avril 1998. <http://www.inra.fr/dpenv/sommrc33.htm>

Spietz F., 2000, « Bibliographie, The European Roe Deer : the Biology of Success », Les ressources bibliographiques du *Courrier*, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* n°39

Staszak J.-F., 1995, *La géographie d'avant la géographie. Le climat chez Aristote et Hippocrate*, *L'Harmattan*, Paris, 252 p.

Staszak J.-F., 2000, « Les enjeux de la géographie anglo-saxonne », in Staszak J.F. (dir.), *Géographie Anglo-saxonnes*, p 7-21, Paris, Belin, 2000

Staszak J.-F., 2002, « Présentation », in Staszack J.F (dir.), *La place de l'animal, Espace et société*, n°100-111, p. 19-24. <http://www.espacesetsocietes.msh-paris.fr>

- Staszak J.-F., 2003, "Animal", in Levy J. et Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.
- Szabo P., 2004, « Histoire de l'environnement » <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/mediev.htm>
- Terrasson D., Friedberg C., 2002, « Recréer la nature », compte rendu de colloque, *NSS*, vol.10, n°1, 81-83, 2002
- Teulière J.M., 2002, *Le Limousin Côté Nature Milieux/Faune/Flore*, Espace Naturels du Limousin, Fédération Limousin Nature Environnement, Centre Nature La Loutre, P.173-177.
- Turkeim (de) B., 1991, « La politique forestière des pays d'Allemagne fédérale et la sylviculture proche de la nature », *La lettre de Prosylva France*, n°3, Décembre 1991
- Urbain J.D., 2002, in Levisalles N., « Urbain en campagne » par, *Libération*, jeudi 10 Octobre 2002
- Untermaier J., 1991, « Pour la faune sauvage de l'an 2000 », *Le courrier de l'environnement* n°14, Juin 1991.
- U.P.A, Union des Producteurs Agricoles, 2001, *Mémoire présenté à la Société de la faune et des parcs du Québec dans le cadre de la concertation du Plan de gestion du Cerf de Virginie 2002 – 2008*.
- Van Laere G., Maillard D., Boutin J.-M., Delorme D., 1999, « Le suivi des populations de chevreuils : des méthodes traditionnelles d'estimation aux indicateurs population-environnement », *Le Bulletin Mensuel de l'Office National de la Chasse* n°244 Mai-Juin 1999 p.46-53
- Varende de la J., 1938, in Heuchel. Y, 2001 « Naissance et découverte de la multifonctionnalité » http://212.37.220.80/afdr/heuchel_havre2001.html
- Les Verts- France : « Site officiel ». <http://www.les-verts.org/>
- Veyret Y., 2001, *Nature, Géographie, Environnement*, conférence donnée dans l'académie de Rouen, 2001 http://lycees.ac-rouen.fr/monet/SPIP/article.php?id_article=49
- Vidal F., 1997, *Le "numérique" au service du chevreuil*. <http://www.cnrs.fr/Cnrspresse/n02a10.html>.
- Vigoureux E., 2004, « Une vraie menace pour nous, 2000 brebis au pays des loups », *Le Nouvel Observateur*, n°2074, 5/8/2004
- Vigreux J., 2002, « Les autres lieux du politique », Compte rendu du colloque, Dijon, 27-28septembre2002.<http://tristan.u-bourgogne.fr/html/ihctotal/ihcfichracines/actua.html>
- Villalba B., juin 2002, « Figures et enjeux de la ruralité », *EcoRev Revue critique d'écologie politique*; <http://ecorev.org/>
- Villeneuve C., 1989, *L'environnement québécois, pour comprendre et agir, Direction des cours par correspondance*, Ministère de l'Éducation du Québec, 1000 pages + annexes.
- Vogt F., « Les lynx se cachent pour mourir », <http://www.chassenature.ch/dossier-lx-accueil.htm>

Voynet D., 2002, « Intervention à l'Assemblée Générale de Nantes.14 décembre 2002 »
<http://www.les-verts.org/ag2002/rappdv.html>

Wintz M., 1995 « De la nature produite à la nature sans l'Homme. Quelques représentations sociales de la nature à travers le projet d'aménagement de l'Ill domaniale», *Le courrier de l'environnement* n°24, avril 1995

Widmer O., Saïd S., Miroir J., Duncan P., Gaillard J.M, Klein F., 2004, "The effect of hurricane Lothar on habitat use of roe deer", *Forest Ecology and Management* 195 (2004) p. 237-242.

Wright B .S., 1990, "Fiches d'informations sur les mammifères : le cougar" n° catalogue CW69-4/26-1990F, Faune et Flore du Pays, http://www.hww.ca/index_f.asp

Yarwood R., Evans N., 2000, "Taking stick of farm animals and rurality", in Philo C. & Wilbert C., (dir.), *Animal spaces, beastly places* London and New York, Routledge, ,311 p.

ZECJaro, 2001, *Le ravage d'Armstrong*, <http://www.zecjaro.qc.ca/cerf/INDEX.HTM>

Table des sigles :

ACCA : Associations Communales de Chasse Agréée

AICA : Association

CMR : capture marquage recapture

CRPF : centre régional de la propriété forestière

CEMAGREF : Centre National du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

C.I.R.A.D : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

FNO : Fédération Nationale Ovine

EUROFOR

FFN : Fond Forestier National

GIC : Groupement d'intérêt cynégétique

GEREA : Groupement d'Etude et de Recherche en Ecologie Appliquée

GREGE : Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement

IFN : Institut Forestier National

I.K. : Indice Kilométrique

IPF : indice de pression sur la flore

KORA : Koordinierte Forschungsprojekte zur Erhaltung und zum Management der Raubtiere in der Schweiz / Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse.

LUNO : Luchsumsiedlung Nordostschweiz / Translocation de lynx vers le nord est de la suisse

LVVG (Aulendorf) : Lehr und Versuchsanstalt für Viehhaltung und Grünlandwirtschaft / Laboratoire national expérimental et d'enseignement Aulendorf (Bade-Wurtemberg)
www.lvvg-bw-de/

MNR : Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune <http://www.gouv.qc.ca>

MNRFP Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs
<http://www.gouv.qc.ca>

MTQ : Ministère des transport du Québécois

NABU : Naturschutzbund Deutschland e.V. – NABU

OFEV : Office fédéral de l'Environnement (suisse)

OFEFP/BUWAL : Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage / Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft (BUWAL)

ONC : Office National de la Chasse

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune sauvage

ROC : Rassemblement des opposants à la chasse

RTM : restauration des terrains en montagnes

S.I.G : Système d'Information Géographique

ZEC : Zone d'Exploitation Contrôlée

Table des cartes

Carte 1: Répartition géographique des questionnaires selon la commune de résidence des chasseurs, et la commune d'appartenance des propriétés forestières.....	86
Carte 2 : Répartition des réponses « trop » selon les propriétaires forestiers et les chasseurs	91
Carte 3: Collisions avec des chevreuils sur le département de la Haute Vienne (cumul des années 2002 et 2003)- Répartition par commune.....	100
Carte 4: Part des ACCA dans la superficie communale.....	111
Carte 5 : Aire de distribution du chevreuil en Europe.....	132
Carte 6 : Prélèvements en chevreuils en Allemagne	136
Carte 7 : Réalisations en chevreuils pour 100 ha forêt en Bade-Wurtemberg	141
Carte 8 : Aire de distribution du cerf de Virginie en Amérique du Nord	142
Carte 9: Les grandes formations végétales au Québec.....	143
Carte 10: Prélèvements en cerfs de Virginie au Québec.....	145
Carte 11 : France, tableaux de chasse départementaux (2002-2003).....	148
Carte 12: Le département de la Haute Vienne, réalisations chevreuils (2004/2005), couverture forestière et relief	151
Carte 13: Couverture forestière en Haute Vienne (Source : Corine landcover).....	180
Carte 14: Densité de couches et occupation du sol	215
Carte 15 : Densité de couches et répartition des essences sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004.....	219
Carte 16: Densité de couches et morphologie des parcelles sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004.....	222
Carte 17: Densité de couches et position topographique des parcelles sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004.....	224
Carte 18: Evolution des réalisations du plan de chasse en chevreuils en Haute Vienne.....	274
Carte 19 : Taux de boisement en Haute Vienne.....	332
Carte 20 : Landes et boisements spontanés; et part des conifères dans la surface boisée totale en Haute Vienne	333
Carte 21 : Synthèse : les différents milieux rencontrés en Haute Vienne	335
Carte 22 : Les réalisations du plan de chasse en chevreuils pour la saison 2003/2004	336
Carte 23: Prélèvements théoriques en chevreuils selon les potentialités du milieu	338
Carte 24 : Les densités de population dans le département de la Haute Vienne.....	342
Carte 25 : la ruralité définie selon le critère « services de proximité ».....	344
Carte 26 : La dimension culturelle, des espaces sous influence urbaine ou rurale	353
Carte 27 : L'espace sectorisé selon les critères socioculturels.....	355
Carte 28 : surface en ACCA disponible par chasseur	356
Carte 29 : Pourcentage de vignettes « étranger » par ACCA.....	358
Carte 30 : La campagne cadre de loisirs	359
Carte 31: Potentialités des territoires pour la pratique des loisirs de plein air	362
Carte 32 : Les territoires de Haute Vienne, à travers leurs représentations	364
Carte 33: Extrapolation selon les représentations des territoires	366
Carte 34: Extrapolations des résultats,	369

Table des figures :

Figure 1: Inventaire des dégâts dus au chevreuil sur une parcelle de douglas.....	77
Figure 2: Incidence des facteurs de densité-dépendance sur l'accroissement d'une population de chevreuils.....	158
Figure 3 : Régulation des populations de chevreuils par les facteurs de densité-dépendance	159
Figure 4 : Mécanismes de régulation des populations de chevreuils	183
Figure 5: Localisation des vallons expérimentaux	213
Figure 6 : Le vallon du Charlet	214
Figure 7: Le vallon des Betouilles.....	214
Figure 8: Localisation du secteur de Pageas dans les Monts de Châlus	229
Figure 9: Vallon expérimental sur la commune de Pageas	230
Figure 10: Secteur du Dorat en Basse Marche	233
Figure 11: Secteur de St Ouen / Gartempe en Basse Marche	235
Figure 12 : Positionnement de la grille de relevés sur les Monts de Blond	237
Figure 13: Positionnement de la grille d'échantillonnage sur le secteur de Pageas.....	243
Figure 14 : Secteur de Saint-Sylvestre	244
Figure 15 : Secteur d'Augne	248
Figure 16: Le massif des monts de Blond, un milieu favorable au chevreuil	256
Figure 17: Les plateaux de Basse Marche, un milieu défavorable au chevreuil ?	258
Figure 18 : Le vallon, un territoire de battue dans les Monts de Blond	262
Figure 19 : Chasse au cerf de Virginie en Amérique du Nord.....	265
Figure 20: Modèle de battue en système bosquet	266
Figure 21: Le plan de chasse quantitatif.....	270
Figure 22 : La commission départementale du plan de chasse (source : FDC Haute Vienne)	273
Figure 23 : Courbes de croissance théorique et effective de la population de moutons dans le sud de l'Australie (Davidson, 1938)	296
Figure 24: Evolution de la population de rennes de l'île de St Paul - Krebs, 1972).....	298
Figure 25: Système de relation prédateur/proie	299
Figure 26 : Réponses d'un écosystème à une perturbation.....	302
Figure 27 : L'équilibre des anthroposystèmes : attributions chevreuils sur un secteur du département de la Haute Vienne (source F.D.C Haute Vienne)	307
Figure 28 : Approche systémique de la gestion du cerf de Virginie sur l'île d'Anticosti	317
Figure 29 : Approche systémique de la gestion des populations de chevreuil en Bade Wurtemberg.....	323
Figure 30 : Délimitation de secteurs aux caractéristiques communes sur le département de la Haute Vienne :.....	327
Figure 31: Discrétisation et constitution d'ensemble cohérents.....	329
Figure 32 : Superposition de couches cartographiques	329
Figure 33 : Superposition des couches cartographiques relatives au milieu naturel.....	331
Figure 34: Superposition des couches cartographiques des données socioculturelles.....	340
Figure 35 : L'animal sauvage entre nature et culture	373
Figure 36 : Approche holistique de la gestion du chevreuil.....	375

Table des graphiques :

Graphique 1: Relevé de dégâts de chevreuil sur une parcelle de douglas.....	77
Graphique 2: Cerf de Virginie et circulation automobile en Estrie (Canada).....	81
Graphique 3: Appréciation des densités de chevreuils sur le département de la Haute Vienne	88
Graphique 5 : Préoccupations des acteurs des territoires concernant l'évolution des populations de chevreuils	95
Graphique 6 : Appréciation des dégâts forestiers.....	96
Graphique 7 : Appréciation par les propriétaires forestiers	99
Graphique 8: Appréciation des accidents de la circulation dus aux chevreuils	101
Graphique 9 : Préoccupations environnementales contre revendications catégorielles.....	102
Graphique 10 : Opinion des propriétaires forestiers sur la chasse et les loisirs de plein air ..	107
Graphique 11 : Répartition par classes d'âge des propriétaires forestiers interrogés.....	114
Graphique 12 : Composition sociologique des chasseurs d'après les résultats de l'enquête.	114
Graphique 13 : Opinion des utilisateurs de la nature sur la chasse	118
Graphique 14: Evolution des permis de chasse délivrés en Haute Vienne depuis 1979.....	119
Graphique 15 : Répartition des différentes classes d'âge chez les chasseurs interrogés	121
Graphique 16 : l'expansion du chevreuil en Europe	134
Graphique 17 : Datation des frottis parmi les échantillons collectés en forêt de Paneveggio (Italie).....	135
Graphique 18 :Niveau des prélèvements dans les Ländern pour 100 ha de territoire de chasse (2002)	136
Graphique 19 : Evolution des réalisations en chevreuils dans les anciens Ländern (sans villes- Etats) depuis 1980	137
Graphique 20 : Evolution des réalisations du plan de chasse chevreuil dans les Länder de l'Est depuis 1980	138
Graphique 21 : Réalisations en chevreuils en Bade-Wurtemberg.....	140
Graphique 22: Prélèvements de cerfs de Virginie pour l'ensemble du Québec	145
Graphique 23 : Evolution du plan de chasse en chevreuil en France.....	147
Graphique 24: comparatif des plans de chasse Haute Vienne et Vosges.....	149
Graphique 25 : comparatif des tableaux de chasse	151
Graphique 26 : Croissance d'une population de chevreuils : Modèle exponentiel	154
Graphique 27 : Croissance d'une population de chevreuils : modèle logistique généralisé ..	155
Graphique 28 : Evolution du poids des faons en fonction de l'effectif total à Chizé	160
Graphique 29 : Variation de l'indice de fécondité par rapport à l'effectif global à Chizé.....	161
Graphique 30 : Effet de l'épaisseur de neige au sol sur les besoins quotidiens du cerf de Virginie.....	162
Graphique 31 : Besoins énergétique du cerf de Virginie en fonction de la température	163
Graphique 32 : Evolution de la population de cerfs de Virginie en relation avec la rigueur des hivers sur le territoire de la ZEC Jaro	165
Graphique 33 : Régime alimentaire du chevreuil.....	170
Graphique 34: Hauteur de la végétation de sous-bois en fonction de la lumière reçue	172
Graphique 35: Type de peuplements forestiers en haute Vienne	181
Graphique 36: surface par essence des reboisements de moins de 40 ans en Haute Vienne (Source IFN).....	181
Graphique 37: Corrélation entre l'effectif réel et l'IK à Chizé	203
Graphique 38 : Résultats de la méthode indiciaire de suivi sur le GIC de Blond.....	206

Graphique 39 : Méthode de suivi indiciaire et tableau de chasse sur le G.I.C des monts de Blond	207
Graphique 40: Nature des parcelles de relevés	216
Graphique 41 : Comparaison des densités selon la nature des parcelles	217
Graphique 42: Part des essences dans les relevés sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004.....	219
Graphique 43: Densité de couches selon les essences sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004.....	220
Graphique 44: Densité de couches selon la morphologie des parcelles sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004.....	223
Graphique 45: Densité de couches selon la position topographique des parcelles sur les vallons du Charlet et des Betouilles au Printemps 2004	225
Graphique 46 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Vallon Le Charlet) printemps 2004.....	227
Graphique 47 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (vallon Les Betouilles) printemps 2004	227
Graphique 48 : Distribution statistique des relevés sur les parcelles forestières dans les vallons du Charlet et des Betouilles (printemps 2004)	228
Graphique 49: Evolution de la densité en fonction de la surface prospectée.....	231
Graphique 50 : Distribution statistique des relevés sur les parcelles forestières de Pageas...	232
Graphique 51 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Le Dorat).	234
Graphique 52 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (St Ouen)...	236
Graphique 53 : Distribution statistique des relevés de densité sur Le Dorat et St Ouen	236
Graphique 54 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Monts de Blond).....	238
Graphique 55 : distribution statistique des relevés sur les monts de Blonds	239
Graphique 56: Part des essences dans les relevés de la méthode d'échantillonnage.....	239
Graphique 57 : Densités obtenues selon les essences	240
Graphique 58: Part des formations boisées dans les différents relevés.....	241
Graphique 59 : Densités obtenues selon la morphologie des parcelles.....	241
Graphique 60	243
Graphique 61 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée par échantillonnage (Pageas).....	244
Graphique 62 : Densité de couches selon les essences sur le secteur de Saint-Sylvestre	246
Graphique 63 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Saint Sylvestre).....	246
Graphique 64 : Distribution statistique des relevés.....	247
Graphique 65 : Evolution de la densité en fonction de la superficie prospectée (Augne)	249
Graphique 66: Distribution statistique des relevés de densité (Augne)	249
Graphique 67: Récapitulatif de la distribution statistique des relevés de densité relative	251
Graphique 68: Densités relatives obtenues et réalisations chevreuils/ 100 ha boisés.....	251
Graphique 69 : Taux de boisement et réalisations en chevreuils / 100 ha de superficie boisée (données de la campagne de chasse 2003/2004).....	252
Graphique 70: Densités relatives obtenues et réalisations en chevreuils pour 100 ha de territoire de chasse.....	254
Graphique 71: Prélèvements de cerfs de Virginie en fonction de la population sur la ZECJARO	282
Graphique 72 : Evolution des prélèvements sur l'île d'Anticosti	313
Graphique 73 : Evolution des dégâts forestiers dans les districts les plus touchés.....	319

Graphique 74: Evolution de la surface des parcelles clôturées consacrées à la régénération naturelle des forêts	320
Graphique 75: Réalisations en chevreuils / 100 ha par type de milieu	337
Graphique 76: Taux de prélèvements chevreuil en fonction des représentations des territoires	365
Graphique 77 : Synthèse croisement des données milieu et contexte socio-culturel.....	368

Photographies :

Photographie 1: frottis sur un plant de douglas.....	72
Photographie 2 : Section du bourgeon apical sur un plant de douglas.....	73
Photographie 3 : Parcelle de douglas test (juin 2003).....	76
Photographie 4: Protection individuelle des plants de chêne rouge.....	79
Photographie 5 : Application d'une mousse répulsive sur un arbre en bordure de route (Claus Riedel)	83
Photographie 6: : reconquête forestière sur une ancienne prairie (avril 2003, commune de Roussac, Haute Vienne)	177
Photographie 7 : Couches de chevreuil	211
Photographie 8: Landes à fougères sur le Charlet (printemps 2004).....	217
Photographie 9: Futaie de douglas au sommet des Betouilles	223
Photographie 10: Paysage de bocage en Basse Marche	232
Photographie 11 : Sous bois d'un taillis de châtaignier.....	240
Photographie 12 : Rassemblement des chasseurs	260
Photographie 13: après la chasse.....	264

Tableaux :

Tableau 1 : Sensibilité des principales essences à l'abrouissement et au frottis du chevreuil (*) (d'après ONC, 1989).	75
Tableau 2 : Superficie des grandes zones climatique du Québec continental.....	143
Tableau 3 : Comparaison des tableaux de chasse en chevreuils	150
Tableau 4: L'émigration comme régulateur de premier ordre des populations de chevreuils.....	169
Tableau 5 : Coefficient d'appétence de différentes essences semi-ligneuses rencontrées en Haute Vienne.....	171
Tableau 6 : mesure adoptée pour la gestion durable des forêts en Allemagne	322
Tableau 7 : Réalisations par type de territoire (2003/2004).....	367
Tableau 8 : Superficie des territoires (en ha)	367
Tableau 9 : Prélèvements en chevreuils par territoire (chevreuil/100ha / saison 2003/2004).....	367

Table des matières :

REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7

I^{ÈRE} PARTIE : LA CONDITION DE L'ANIMAL DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES : L'EXEMPLE DU CHEVREUIL..... 17

CHAPITRE I : LA NOUVELLE CONDITION DE L'ANIMAL..... 21

A) <i>L'évolution des rapports entre l'Homme et l'animal</i>	23
B) <i>Vers un nouveau statut de l'animal sauvage</i>	31
1) Le discours philosophique et le débat sur les relations entre l'Homme et l'animal	31
2) Les apports respectif de l'histoire, de la géographie et de l'anthropologie à la discussion sur le statut de l'animal sauvage dans les sociétés occidentales.....	36
• L'animal des historiens	36
• L'animal des géographes.....	38
• L'animal des anthropologues	42
C) <i>De nouvelles représentations de l'animal sauvage</i>	45
D) <i>Des animaux sauvages sujets de polémiques</i>	52
1) Les animaux dits « nuisibles »	52
2) Le problème du Loup	56
• Les représentations du loup.....	57
• La réapparition du loup	58
• Les conflits à propos du loup	59
• Le discours des opposants au loup	60
• Le discours des défenseurs du loup.....	61
• Une éthique environnementale ?	63
• Le loup en Italie.....	64
3) Les cervidés, des animaux sans problèmes ?	66
<i>Conclusion du chapitre I : le statut de l'animal, variable selon le lieu, l'époque, les personnes et l'espace considérés</i>	67

CHAPITRE II : LA PERCEPTION DE L'ANIMAL, LE CAS DU CHEVREUIL DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE 69

A) <i>Un animal perçu comme auteur de nuisances : dégâts forestiers et accidents de la circulation</i>	70
1) Les dégâts forestiers.....	70
• Les abroutissements :	70
• Les frottis :	71
• Conséquences à l'échelle d'un peuplement forestier	73
• Relevés de dégâts de chevreuils sur une parcelle forestière en régénération... ..	76
• Les mesures de protection	78
2) Les accidents de la circulation automobile	81
• Au Québec.....	81
• En Allemagne	82
B) <i>L'enquête, une démarche privilégiant l'approche culturelle</i>	84

C) <i>Les résultats de l'enquête</i>	88
1) Le niveau des populations.....	88
2) La régulation de la population	91
3) La dynamique de la population.....	95
4) Les nuisances : dégâts forestiers et accidents de la circulation	96
5) Revendications catégorielles contre préoccupations environnementales	101
6) Conclusion des résultats de l'enquête	103
D) <i>Mise en perspective des résultats de l'enquête</i>	105
1) Le conflit entre propriétaires forestiers et utilisateurs de la nature.....	106
2) Le conflit entre chasseurs et utilisateurs de la nature	115
• La crise de la chasse	115
• Les conséquences structurelles sur la chasse	119
<i>Conclusion du chapitre II : le chevreuil, la chasse et les conflits</i>	123
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE :	125

II^{EME} PARTIE : L'ANIMAL SAUVAGE, OBJET DE CONTROLE ET DE GESTION : L'EXEMPLE DU CHEVREUIL

CHAPITRE I. LA SITUATION EFFECTIVE DES POPULATIONS DE CERVIDES	131
A) <i>Le chevreuil, une population en expansion à travers l'Europe</i>	132
1) A l'échelle de l'Europe	132
2) L'exemple allemand.....	135
• A l'échelle de l'Etat Fédéral.....	135
• Le cas particulier du Land de Bade Wurtemberg.....	139
B) <i>Le cerf de Virginie au Québec</i>	142
C) <i>La progression récente du chevreuil en France : l'exemple du département de la Haute Vienne</i>	146
• A l'échelle nationale.....	146
• A l'échelle du département de la Haute Vienne.....	148
CHAPITRE II. LES POPULATIONS DE CHEVREUILS ET LEUR BIOTOPE	153
A) <i>La dynamique des populations de chevreuil</i>	153
B) <i>Facteurs limitant la croissance de la population</i>	156
1) Les facteurs dépendant de la densité.....	156
• Qualité d'une population de chevreuils.....	156
• Application : les méthodes de suivi des populations.....	160
2) Les facteurs indépendants de la densité	162
C) <i>Un facteur limitant extrinsèque : le biotope</i>	166
1) L'habitat chevreuil	166
• La qualité des territoires du chevreuil	168
• Application : l'indice de pression sur la flore comme méthode de suivi des populations de chevreuils.	173
2) La dynamique de l'habitat, des formations boisées en expansion	176
D) <i>Synthèse : l'homéostasie des populations de chevreuils</i>	183
<i>Conclusion : l'écologie des populations comme préalable à la démarche zoo-géographique</i>	184
CHAPITRE III. UNE GESTION PRUDENTE DE L'ESPECE	187
A) <i>L'absence de régulateurs naturels ou la nécessaire gestion cynégétique</i>	188
1) Le Lynx en Europe.....	189

• Le lynx en Bade Wurtemberg	189
• Le lynx en Suisse.....	190
2) Les grands prédateurs au Québec	192
• Le couguar.....	193
• Le lynx.....	194
• Le loup.....	194
• Le coyote	195
• L'évolution de la perception des grands prédateurs au Québec.....	196
• Conclusion.....	197
B) <i>Des densités difficiles à évaluer</i>	198
1) Un laboratoire de recherche pour la gestion des populations de cervidés : la forêt de Chizé.....	199
2) Dénombrement par capture-marquage-recapture (CMR).....	201
3) Les méthodes indiciaires de suivi des populations	202
• Principe :	202
• Conditions d'utilisation de l'I.K :	204
• Mise en pratique de l'I.K sur le secteur des monts de Blond (Haute Vienne).....	205
4) Les méthodes de dénombrement et de suivi des populations de cerfs de Virginie.....	208
C) <i>Mise au point d'une méthode expérimentale d'estimation de densité relative</i>	211
1) Protocole	211
2) Relevés sur un secteur de moyenne montagne : les monts de Blond.....	212
• Présentation du terrain d'étude.....	212
• Composition des relevés.....	215
• Organisation des couches de chevreuil	218
• Validation des résultats	226
3) Relevés sur un autre secteur de moyenne montagne : les monts de Châlus	228
• Présentation du terrain d'étude.....	229
• Présentation des résultats	231
4) Relevés sur deux secteurs des bas plateaux bocagers de Basse Marche.....	232
• Présentation des terrains d'étude.....	232
• Présentation des résultats	234
5) Méthode d'estimation de densité relative par échantillonnage	237
• Protocole.....	237
• Résultats sur les monts de Blond.....	238
• Comparaison des résultats des deux méthodes de relevés	240
• Résultats sur Pageas	242
• Résultats sur Saint-Sylvestre.....	244
• Résultats sur Augne.....	247
6) Conclusion	250
D) <i>Les pratiques cynégétiques adaptées à la conformation des territoires</i>	255
1) Les Monts de Blond	255
2) Les plateaux de Basse Marche	257
3) Présentation des territoires de chasse.....	259
• Les vallons dans les monts de Blond	259
• Déroulement d'une battue dans un vallon :	260
• Les bois et bosquets en Basse Marche	266
• Déroulement d'une battue dans les bois et bosquets de Basse Marche :	267
E) <i>Le plan de chasse ou la planification de la gestion cynégétique</i>	268

1) Le contexte de la mise en place du plan de chasse	268
2) Le cerf, un autre animal géré par le plan de chasse	269
3) Le principe et la mise en pratique du plan de chasse	270
4) Les controverses à propos du plan de chasse	271
5) Une réunion de la sous-commission du plan de chasse en Haute Vienne	273
6) Les effets pervers de la gestion cynégétique : l'exemple du cerf de Virginie au Québec	279
• La chasse, un des premiers facteurs de régulation du cerf de Virginie	279
• L'exemple de la Zone d'Exploitation Contrôlée de Jaro	281
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE :	283

III^{EME} PARTIE : DE LA NATURE A L'ECOSYSTEME, DE L'ECOSYSTEME A L'ANTHROPOSYSTEME OU COMMENT APPREHENDER LA GESTION CYNEGETIQUE DANS SA DIMENSION SPATIALE

CHAPITRE I. LA NATURE, L'ECOSYSTEME ET L'ANTHROPOSYSTEME	289
A) <i>La Nature comme idéal</i> :	290
1) Les représentations issues du sens commun	290
2) L'équilibre des écosystèmes	294
B) <i>Le paradigme du non-équilibre et la notion de résilience</i>	297
• L'équilibre de la nature ?	297
• Le paradigme du non-équilibre	300
• La notion de résilience	301
C) <i>Le sens du développement durable</i>	303
• La question du sens	303
• Le développement durable	306
D) <i>L'Anthroposystème</i>	309
• Le développement durable ou la volonté d'action	311
1) L'île d'Anticosti au Québec	312
• Un site privilégié pour la recherche	313
• La pratique de coupe de grandes superficies	314
• L'analyse des effets du broutement sur la croissance des sapins baumiers ...	314
• Le suivi de la banque de semis de sapins baumiers en relation avec le broutement du cerf.	314
• La recherche d'une densité optimale :	315
• La biodiversité comme objectif :	316
2) L'exemple allemand : retour à l'équilibre en Bade Wurtemberg	318
• Les dégâts forestiers comme indicateurs de l'équilibre faune/flore	318
• Des forêt gérées de façon durable	319
CHAPITRE II. UN ANTHROPOSYSTEME : LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE	325
A) <i>Démarche</i>	326
1) Méthode	326
2) Volet technique	328
B) <i>Le milieu</i>	330
• Les taux de boisement	331
• Le phénomène de lisière	333
• Les landes et boisements spontanés	333
• Le taux d'enrésinement	334

• Le milieu en Haute Vienne.....	335
• Croisement des données « milieu » et « réalisations du plan de chasse ».....	336
C) <i>Du contexte socioculturel aux représentations des territoires</i>	339
1) Les espaces de concentration de la population : les espaces urbains et péri-urbains	340
2) La ruralité définie selon les services de proximité.....	343
3) La dimension culturelle urbanité/ruralité.....	345
• L'écologie.....	345
• La ruralité	347
• La répartition géographique des électors.....	352
4) La sectorisation du département de la Haute Vienne suivant les critères socio-culturels	354
5) La campagne cadre de loisir	355
• Les territoires de chasse	356
• Les territoires de loisirs	358
6) Les représentations des territoires en Haute Vienne.....	363
• Les différents types de territoires	363
• Croisement des données entre critères socioculturels et réalisations chevreuils	364
D) <i>synthèse : des territoires définis selon deux critères : le milieu et le contexte socioculturel</i>	367

CHAPITRE III : L'ANIMAL SAUVAGE COMME PRODUIT D'UNE RENCONTRE ENTRE NATURE ET CULTURE 373

• L'échelle de représentation	375
• L'espace physique	376
• L'espace physique ou l'environnement.....	376
• Les territoires de l'expérience et le cadre de la gestion cynégétique	377
• Les paysages comme médiateurs des politiques de gestion.....	379
• Le contexte, la culture et les tendances sociétales	380

CONCLUSION GENERALE : LE CHEVREUIL, LA CHASSE, LA GESTION CYNEGETIQUE ET L'EXPERIENCE ISSUE DE LA DEMARCHE DE GEOGRAPHE 383

ANNEXES : 397

BIBLIOGRAPHIE : 405

TABLE DES SIGLES : 423

TABLE DES CARTES 425

TABLE DES FIGURES : 426

TABLE DES GRAPHIQUES : 427

PHOTOGRAPHIES : 429

TABLEAUX : 429

TABLE DES MATIERES : 431